

<36622196990018





ANNUAIRE
DE LA NOBLESSE
DE FRANCE
ET
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.

1866

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13

DIARD, LIBRAIRE,
RUE DU BAC, 41.

LEMOINE, PLACE VENDÔME, 26







ANNUAIRE

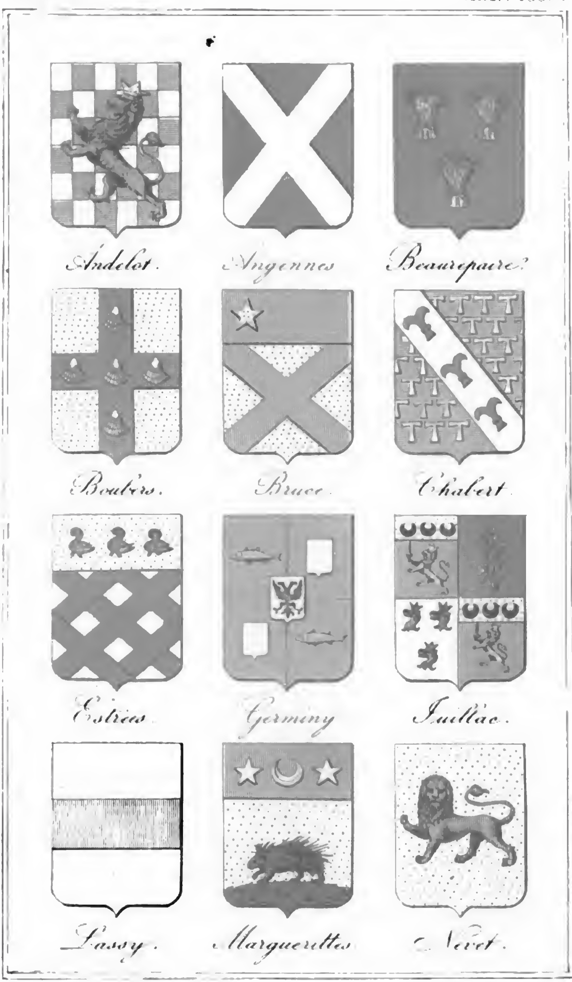
DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.



Pacot 2 rue de Rohan Delahaye. Imp

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.

1866.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

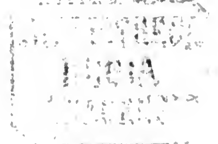
DIARD, LIBRAIRE,
RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.

LEMOINE, LIBRAIRE, PLACE VENDÔME, 26.



CALENDRIER.





ANNÉE 1866.

Nombre d'or 5	Indiction romaine. 9
Épacte. XIV	Lettre dominicale. . . . . G

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 14 février.	Pentecôte, 20 mai.
Pâques, 1er avril.	La Trinité, 27 mai.
Ascension, 10 mai.	Avent, 2 décembre.

QUATRE-TEMPS.

21, 23 et 24 février.	19, 21 et 22 septembre.
23, 25 et 26 mai.	19, 21 et 22 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps . . . . . 20 mars.	Automne . . . 23 septembre.
Été . . . . 21 juin.	Hiver. . . . . 22 décembre

ÉCLIPSES DE 1866.

I. Le 16 mars, éclipse partielle de soleil, visible dans le nord-est de l'Asie et le nord-ouest de l'Amérique.

II. Le 31 mars, éclipse totale de lune, visible en Europe, en Afrique et en Amérique.

III. Le 15 avril, éclipse partielle de soleil, visible en Australie et dans les mers du Sud.

IV. Le 24 septembre, éclipse totale de lune, visible dans l'Asie méridionale, en Australie et sur les côtes de la mer Pacifique.

V. Le 8 octobre, éclipse partielle de soleil, visible dans les parties occidentales de l'Europe et de l'Afrique.

ÈRES DIVERSES.

6579 de la période julienne.	2619 de la fondation de Rome.
5869 du monde, d'après la Genèse.	1866 de la naissance de J. C.
	284 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.

MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5626 se compose de 354 jours; elle a commencé le 21 septembre 1865, et finira le 9 septembre 1866.

Thischri (5625). . .	30 jours.	Nisan.	30 jours.
Marchesvan.	30	Jiar.	29
Kisleu	29	Sivan.	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath.	30	Ab	30
Adar.	29	Elul.	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1282 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 27 mai 1865, et finira le 15 mai 1866.

Moharram (1282). .	30 jours.	Redjeb	30 jours
Sefer.	29	Schaban.	29
Rabié I.	30	Ramadhan.	30
Rabié II	29	Schoual.	29
Gioumada I.	30	Dzoulcada.	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29

JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

♒ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	*Circoncision.*	🌑
2	Mar.	S. Basile, évêq.	
3	Mer.	Ste Geneviève.	
4	Jeu.	S. Rigobert.	
5	Ven.	S. Siméon Stylite	
6	Sam.	*Épiphanie.*	
7	DIM.	S. Théaulon.	
8	Lun.	S. Lucien.	☾
9	Mar.	S. Furcy.	
10	Mer.	S. Paul, ermite.	
11	Jeu.	S. Alexandre.	
12	Ven.	S. Eutrope.	
13	Sam.	S. Hilaire.	
14	DIM.	S. Félix.	
15	Lun.	S. Maur.	
16	Mar.	S. Guillaume.	◉
17	Mer.	S. Antoine.	
18	Jeu.	Ch. de S. Pierre.	
19	Ven.	S. Sulpice.	
20	Sam.	S. Sébastien.	
21	DIM.	Ste Agnès.	
22	Lun.	S. Vincent.	
23	Mar.	S. Ildefonse.	☽
24	Mer.	S. Babylas.	
25	Jeu.	C. de S. Paul.	
26	Ven.	Ste Paule.	
27	Sam.	S. Julien.	
28	DIM.	S. Charl. *Sept.*	
29	Lun.	S. Franç. de S.	
30	Mar.	Ste Bathilde.	🌑
31	Mer.	Ste Marcelle.	

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Ignace.	
2	Ven.	*Purification.*	
3	Sam.	S. Blaise.	
4	DIM.	Ste Jeanne. *Sex.*	
5	Lun.	Ste Agathe.	
6	Mar.	S. Vaast.	
7	Mer.	S. Romuald.	☾
8	Jeu.	S. Jean de M.	
9	Ven.	Ste Apolline.	
10	Sam.	Ste Scholastique.	
11	DIM.	S. Severin. *Quin.*	
12	Lun.	Ste Eulalie.	
13	Mar.	S. Lezin. *M. gr.*	
14	Mer.	*Les Cendres.*	
15	Jeu.	S. Grégoire.	◉
16	Ven.	Ste Julienne.	
17	Sam.	S. Théodule.	
18	DIM.	S. Siméon. *Quad.*	
19	Lun.	S. Publius.	
20	Mar.	S. Eucher.	
21	Mer.	S. Pepin. *IV. T.*	
22	Jeu.	Ste Isabelle.	☽
23	Ven.	S. Lazare.	
24	Sam.	S. Matthias.	
25	DIM.	S. Nestor. *Rem.*	
26	Lun.	S. Césaire.	
27	Mar.	Ste Honorine.	
28	Mer.	S. Romain.	

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 51 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Aubin.	🌕
2	Ven.	S. Simplice.	
3	Sam.	Ste Cunégonde.	
4	Dim.	S. Casim. *Oculi.*	
5	Lun.	S. Adrien.	
6	Mar.	Ste Colette.	
7	Mer.	Ste Félice.	
8	Jeu.	Ste Rose. *Mi-c.*	
9	Ven.	Ste Françoise.	☾
10	Sam.	S. Blanchard.	
11	Dim.	40 martyrs. *Læt.*	
12	Lun.	S. Pol, évêque.	
13	Mar.	Ste Euphrasie.	
14	Mer.	S. Lubin.	
15	Jeu.	S. Zacharie.	
16	Ven.	S. Cyriaque.	🌑
17	Sam.	S. Patrice.	
18	Dim.	*La Passion.*	
19	Lun.	S. Joseph.	
20	Mar.	S. Joachim.	
21	Mer.	S. Benoît.	
22	Jeu.	S. Émile.	
23	Ven.	S. Victor.	☽
24	Sam.	S. Simon.	
25	Dim.	*Les Rameaux.*	
26	Lun.	S. Ludger.	
27	Mar.	S. Rupert.	
28	Mer.	S. Gontran.	
29	Jeu.	S. Eustache.	
30	Ven.	S. Rieul. *V. S.*	
31	Sam.	Ste Balbine.	🌕

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Dim.	Paques.	
2	Lun.	S. Franç. de P.	
3	Mar.	S. Richard.	
4	Mer.	S. Isidore.	
5	Jeu.	S. Ambroise.	
6	Ven.	S. Prudent.	
7	Sam.	S. Romuald.	
8	Dim.	S. Gautier. *Quas.*	☾
9	Lun.	*Annonciation.*	
10	Mar.	S. Macaire.	
11	Mer.	Ste Godeberte.	
12	Jeu.	S. Jules.	
13	Ven.	S. Marcellin.	
14	Sam.	S. Tiburce.	
15	Dim.	IIe. S. Paterne.	🌑
16	Lun.	S. Fructueux.	
17	Mar.	S. Anicet.	
18	Mer.	S. Parfait.	
19	Jeu.	S. Léon.	
20	Ven.	S. Théotime.	
21	Sam.	Ste Hildegonde.	☽
22	Dim.	IIIe. Ste Opport.	
23	Lun.	S. Georges.	
24	Mar.	S. Léger.	
25	Mer.	S. Marc.	
26	Jeu.	S. Clet.	
27	Ven.	S. Polycarpe.	
28	Sam.	S. Vital.	
29	Dim.	IVe. S. Robert.	🌕
30	Lun.	S. Eutrope.	

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les jours croissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Philippe.	
2	Mer.	S. Athanase.	
3	Jeu.	Inv. Ste Croix.	
4	Ven.	Ste Monique.	
5	Sam.	Conv. de S. Aug.	
6	DIM.	ve. S. Jean P. L.	
7	Lun.	S. Stanisl. *Rog.*	☾
8	Mar.	S. Désiré.	
9	Mer.	S. Nicaise.	
10	Jeu.	ASCENSION.	
11	Ven.	S. Mamert.	
12	Sam.	S. Épiphane.	
13	DIM.	vie. S. Servais.	
14	Lun.	S. Pacôme.	◉
15	Mar.	S. Isidore.	
16	Mer.	S. Honoré.	
17	Jeu.	S. Pascal.	
18	Ven.	S. Félix.	
19	Sam.	S. Yves. *V. j.*	
20	DIM.	PENTECÔTE.	
21	Lun.	Ste Émilie.	☽
22	Mar.	Ste Julie.	
23	Mer.	S. Didier. *IV T.*	
24	Jeu.	Ste Jeanne.	
25	Ven.	S. Urbain.	
26	Sam.	S. Eleuthère.	
27	DIM.	*La Trinité.*	
28	Lun.	S. Germain.	
29	Mar.	S. Maximin.	☺
30	Mer.	S. Félix.	
31	Jeu.	*Fête-Dieu.*	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Pamphile.	
2	Sam.	S. Marcel.	
3	DIM.	IIe. Ste Clotilde.	
4	Lun.	S. Optat.	
5	Mar.	S. Boniface.	
6	Mer.	S. Claude.	☾
7	Jeu.	S. Paul.	
8	Ven.	S. Médard.	
9	Sam.	Ste Pélagie.	
10	DIM.	IIIe. S. Landry.	
11	Lun.	S. Barnabé.	
12	Mar.	Ste Olympe.	●
13	Mer.	S. Antoine de P.	
14	Jeu.	S. Rufin.	
15	Ven.	S. Modeste.	
16	Sam.	S. Cyr.	
17	DIM.	IVe. S. Avit.	
18	Lun.	Ste Marine.	
19	Mar.	S. Gervais.	☽
20	Mer.	Ste Florence.	
21	Jeu.	S. Leufroy.	
22	Ven.	S. Paulin.	
23	Sam.	S. Félix.	
24	DIM.	*Nat. de S. J.-B.*	
25	Lun.	S. Prosper.	
26	Mar.	S. Babolein.	
27	Mer.	S. Crescent.	
28	Jeu.	S. Irénée.	☺
29	Ven.	*S. Pier. S. Paul.*	
30	Sam.	Com. de S. Paul.	

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 1 h. 0 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	VIe. S. Martial.	
2	Lun.	*Visit. de la V.*	
3	Mar.	S. Anatole.	
4	Mer.	Ste Berthe.	
5	Jeu.	Ste Zoé.	☾
6	Ven.	S. Tranquille.	
7	Sam.	S. Thomas.	
8	DIM.	VIIe. Ste Élisab.	
9	Lun.	Ste Victoire.	
10	Mar.	Ste Félicité.	
11	Mer.	S. Pie.	
12	Jeu.	S. Gualbert.	●
13	Ven.	S. Eugène.	
14	Sam.	S. Bonaventure.	
15	DIM.	VIIIe. S. Henri.	
16	Lun.	S. Hilaire.	
17	Mar.	S. Alexis.	
18	Mer.	S. Thomas d'Aq.	
19	Jeu.	S. Vincent.	☽
20	Ven.	Ste Marguerite.	
21	Sam.	S. Victor.	
22	DIM.	IXe. Ste Madel.	
23	Lun.	S. Apollin.	
24	Mar.	Ste Christine.	
25	Mer.	S. Jacques le M.	
26	Jeu.	S. Joachim.	
27	Ven.	S. Pantaléon.	○
28	Sam.	Ste Anne.	
29	DIM.	X^e. S. Loup.	
30	Lun.	S. Ignace, p.	
31	Mar.	S. Germ. l'Aux.	

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 38 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Pierre ès liens	
2	Jeu.	S. Étienne.	
3	Ven.	Ste Lydie.	☾
4	Sam.	S. Dominique.	
5	DIM.	XIe. S. Yon.	
6	Lun.	*Tr. de N.-S.*	
7	Mar.	S. Gaétan.	
8	Mer.	S. Justin.	
9	Jeu.	S. Romain.	
10	Ven.	S. Laurent.	●
11	Sam.	S^e Susanne.	
12	DIM.	XIIe. Ste Claire.	
13	Lun.	S. Hippolyte.	
14	Mar.	S. Eusèbe. *V. j.*	
15	Mer.	ASSOMPTION.	
16	Jeu.	S. Roch.	
17	Ven.	S. Mammès.	
18	Sam.	S^e Hélène.	☽
19	DIM.	XIIIe. S. Louis.	
20	Lun.	S. Bernard.	
21	Mar.	S. Privat.	
22	Mer.	S. Symphorien.	
23	Jeu.	S. Timothée.	
24	Ven.	S. Barthélemy.	
25	Sam.	S. Louis, roi.	
26	DIM.	XIVe. S. Zéphyr.	○
27	Lun.	S. Césaire.	
28	Mar.	S. Augustin.	
29	Mer.	S. Médéric.	
30	Jeu.	S. Fiacre.	
31	Ven.	S. Ovide.	

SEPTEMBRE.

September.

Ce mois était le septième de l'année romaine.

♎ la Balance.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Leu. S. Gilles.	
2	DIM.	XVe. S. Lazare.	☾
3	Lun.	S. Grégoire.	
4	Mar.	Ste Rosalie.	
5	Mer.	S. Bertin.	
6	Jeu.	S. Éleuthère.	
7	Ven.	S. Cloud.	
8	Sam.	*Nat. de la Vierge.*	
9	DIM.	XVIe. S. Omer.	●
10	Lun.	Ste Pulchérie.	
11	Mar.	S. Hyacinthe.	
12	Mer.	S. Raphaël.	
13	Jeu.	S. Aimé.	
14	Ven.	*Ex. de la Croix.*	
15	Sam.	S. Nicomède.	
16	DIM.	XVIIe. S. Cypr.	
17	Lun.	S. Lambert.	☽
18	Mar.	S. Jean Chr.	
19	Mer.	S. Janvier. *IV T.*	
20	Jeu.	S. Eustache.	
21	Ven.	S. Matthieu.	
22	Sam.	S. Maurice.	
23	DIM.	XVIIIe. Ste Thècl.	
24	Lun.	S. Andoche.	○
25	Mar.	S. Firmin.	
26	Mer.	Ste Justine.	
27	Jeu.	S. Côme. S. Dam.	
28	Ven.	S. Céran.	
29	Sam.	S. Michel.	
30	DIM.	XIXe. S. Jérôme.	

OCTOBRE.

October.

Ce mois était le huitième de l'année romaine.

♏ le Scorpion.

Les jours décroissent de 1 h. 40 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Remi.	☾
2	Mar.	SS. Anges gard.	
3	Mer.	S. Denys l'Aréop.	
4	Jeu.	S. Franç. d'Ass.	
5	Ven.	Ste Aure.	
6	Sam.	S. Bruno.	
7	DIM.	XXe. S. Serge.	
8	Lun.	Ste Brigitte.	●
9	Mar.	S. Denis.	
10	Mer.	S. Paulin.	
11	Jeu.	S. Nicaise.	
12	Ven.	S. Wilfrid.	
13	Sam.	S. Gérand.	
14	DIM.	XXIe. S. Calixte.	
15	Lun.	Ste Thérèse.	
16	Mar.	S. Gallien.	☽
17	Mer.	S. Cerbonet.	
18	Jeu.	S. Luc.	
19	Ven.	S. Savinien.	
20	Sam.	S. Caprais.	
21	DIM.	XXIIe. Ste Ursule.	
22	Lun.	S. Mellon.	
23	Mar.	S. Hilaire.	
24	Mer.	S. Magloire.	○
25	Jeu.	S. Crépin. S. Cr.	
26	Ven.	S. Rustique.	
27	Sam.	S. Frumence.	
28	DIM.	XXIIIe S. S. S. J.	
29	Lun.	S. Faron, évêq.	
30	Mar.	S. Lucain.	☾
31	Mer.	S. Quentin. *V. j.*	

NOVEMBRE.

November.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

♐ le Sagittaire.

Les jours décroissent de 1 h. 20 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	TOUSSAINT.	
2	Ven.	*Comm. des Morts.*	
3	Sam.	S. Marcel.	
4	DIM.	XXIVe. S. Charl.	
5	Lun.	S. Zacharie.	
6	Mar.	S. Léonard.	
7	Mer.	S. Florent.	●
8	Jeu.	S. Godefroi.	
9	Ven.	S. Mathurin.	
10	Sam.	S. Léon.	
11	DIM.	XXVe. S. Martin.	
12	Lun.	S. René.	
13	Mar.	S. Brice.	
14	Mer.	S. Maclou.	
15	Jeu.	Ste EUGÉNIE.	☽
16	Ven.	S. Edme.	
17	Sam.	S. Aignan.	
18	DIM.	XXVIe. Ste Aude.	
19	Lun.	Ste Élisabeth.	
20	Mar.	S. Edmond.	
21	Mer.	*Prés. de la Vierge*	
22	Jeu.	Ste Cécile.	☺
23	Ven.	S. Clément.	
24	Sam.	S. Severin.	
25	DIM.	XXVIIe. Ste Cath.	
26	Lun.	Ste Gen. des A.	
27	Mar.	S. Vit.	
28	Mer.	S. Sosthène.	
29	Jeu.	S. Saturnin.	☾
30	Ven.	S. André.	

DÉCEMBRE.

December.

Ce mois était le dixième de l'année romaine.

♑ le Capricorne.

Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Éloi, év.	
2	DIM.	S. Franç. X. *Av.*	
3	Lun.	S. Fulgence.	
4	Mar.	Ste Barbe.	
5	Mer.	S. Sabas.	
6	Jeu.	S. Nicolas.	
7	Ven.	S. Ambroise.	●
8	Sam.	*Conc. de la Vierge*	
9	DIM.	IIe. Ste Léocadie.	
10	Lun.	Ste Valère.	
11	Mar.	S. Fuscien.	
12	Mer.	Ste Constance.	
13	Jeu.	Ste Luce.	
14	Ven.	S. Nicaise.	
15	Sam.	S. Mesmin.	☽
16	DIM.	IIIe. Ste Adélaïd.	
17	Lun.	S. Lazare.	
18	Mar.	S. Gatien.	
19	Mer.	S. Timoth. *IV T.*	
20	Jeu.	S. Zéphir.	
21	Ven.	S. Thomas.	☺
22	Sam.	S. Ischyrion.	
23	DIM.	IVe. Ste Victoire.	
24	Lun.	Ste Delphine. *V. j.*	
25	Mar.	NOEL.	
26	Mer.	S. Étienne.	
27	Jeu.	S. Jean l'Évang.	
28	Ven.	SS. Innocents.	☾
29	Sam.	S. Thomas de C.	
30	DIM.	Ste Colombe.	
31	Lun.	S. Sylvestre.	

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.



Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804, ayant abdiqué 14 avril 1814 et 22 juin 1815, décédé 5 mai 1821; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — Armes: *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III Charles-Louis, empereur des Français, né 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense; marié 29 janvier 1853 à

Eugénie, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Cousin et cousine.

(Enfants de *Jérôme*-Napoléon, né 15 novembre 1784, roi de Westphalie 1807-1813, marié 22 août 1807 à Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, décédé 25 juin 1860) :

I. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, marié 30 janvier 1859 à

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, fille du roi d'Italie, dont :

1° Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric, né 18 juillet 1862.

2° Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme, né 16 juillet 1864.

II. *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 à Anatole Demidoff, prince de San-Donato.

ANHALT.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 5. — Auteur : Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui fonda la ville de Berlin, en 1142. — Titres : Margrave, 1134 ; prince de l'Empire, 1138 ; prince d'Anhalt, 1218 ; duc d'Anhalt-Bernbourg, 15 mars 1806 ; duc d'Anhalt-Dessau, 18 avril 1813. — Culte évangélique. — Armes : *parti, au* 1 *d'argent, à une demi-aigle de gueules,* qui est d'Anhalt ; *au* 2 *burelé de sable et d'or, au crancelin de sinople,* qui est de Saxe. -

I. ANHALT-DESSAU.

Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau, né 1er octobre 1794, successeur de Léopold, son aïeul, 9 août 1817, marié 18 avril 1818 à *Frédérique*, cousine germaine du roi de Prusse ; veuf 1er janvier 1850, dont :

1° Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, prince héritier, né 29 avril 1831, marié 22 avril 1854 à

Antoinette-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida de Saxe-Altenbourg, née 17 avril 1838, dont :

a. Léopold-Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855.

b. Léopold-*Frédéric*-Édouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.

c. *Édouard*-Georges-Guillaume-Maximilien, né 18 avril 1861.

d. Aribert-Joseph-Alexandre, né 18 juin 1864.

e. Élisabeth-Marie-Frédérique-Amélie, née 7 septembre 1857.

2° Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc Ernest de Saxe-Altenbourg.

3° *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

Frères du duc.

I. *Georges*-Bernard, né 21 février 1796, marié 6 août 1825 à *Caroline* de Schwarzbourg-Rudolstadt, veuf 14 janvier 1829, dont :

Louise, née 22 juin 1826.

II. *Frédéric*-Auguste, né 23 septembre 1799, marié 11 septembre 1832 à

Marie-Louise-Charlotte, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, née 9 mai 1814, dont :

1° *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, mariée 23 avril 1851 au duc régnant de Nassau.

2° *Bathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837.

3° *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

III. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807, marié morganatiquement à *Emilie*, baronne de Stolzenberg, décédé 8 octobre 1864.

II. ANHALT-BERNBOURG.

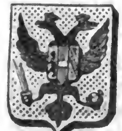
(*Veuve d'*ALEXANDRE-*Charles, dernier duc d'Anhalt-Bernbourg, marié* 30 *octobre* 1834, *décédé* 20 *août* 1863) :

FRÉDÉRIQUE-Caroline-Julienne de Holstein-Glucksbourg, née 9 octobre 1811 (*voyez* DANEMARK).

Sœur du dernier duc.

Wilhelmine-*Louise*, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817 à Frédéric, prince de Prusse, cousin du roi, veuve 23 juillet 1863.

AUTRICHE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections : duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse; père de Joseph II, 1765-1790; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848; son neveu lui succède. — Culte catholique. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu :

tiercé en pal; au 1 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur, qui est d'Habsbourg; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent,* qui est d'Autriche; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de Lorraine.

François-Joseph Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archiduchesse *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. Archiduc Maximilien Ier, empereur du Mexique (voyez p. 27).

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 1° le 4 novembre 1856, veuf 15 septembre 1858 de Marguerite, fille du roi de Saxe; 2° le 21 octobre 1862 à Marie-Annunciade, princesse des Deux-Siciles, née 24 mars 1843, dont :

a. Archiduc *François*-Ferdinand-Charles, né 13 décembre 1863.

b. Archiduc *Othon*-François-Joseph-Charles-Louis-Marie, né 21 avril 1865.

III. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archiduc *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse-Caroline-Josèphe des Deux-Siciles, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tante de l'empereur.

I. Ferdinand Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archiduchesse *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne, tante de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier:)

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur.

(*L'empereur* Léopold II, *né* 5 *mai* 1747, *mort* 1er *mars* 1792, *marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, a laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants*) :

I. Ferdinand III *Joseph-Jean, grand-duc de Toscane, mort* 18 *juin* 1824 (voyez Toscane; *Annuaire* de 1860).

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né* 5 *septembre* 1771, *marié* 17 *septembre* 1815 *à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg, veuf* 29 *décembre* 1829, *décédé* 30 *avril* 1847, *dont :*

1° Archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*, sœur du roi de Bavière, veuf 2 avril 1864, dont :

a. Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845, mariée 11 janvier 1865 au duc Philippe de Wurtemberg.

b. Archiduchesse Mathilde-Marie-Aldegonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archiduc *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.

b. Archiduc *Charles*-Étienne-Eugène-Victor-Félix-Marie, né 5 septembre 1860.

c. Archiduc *Eugène*-Ferdinand-Pie-Bernard-Félix-Marie, né 21 mai 1863.

d. Archiduchesse Marie-Christine-Désirée-Henriette-Félicité-Regnière, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archiduchesse Marie-*Thérèse*-Isabelle, reine douairière des Deux-Siciles.

5° Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean*, *né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié :* 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra, *grande-duchesse de Russie;* 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg;* 3° 24 *août* 1819 *à* Marie *de Wurtemberg*, *décédée* 19 *mars* 1855.

Du deuxième lit :

1° Archiduc *Étienne*-François-Victor, né 14 septembre 1817, feld-maréchal-lieutenant.

Du troisième lit :

2° Archiduc *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833, marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, dont :

Élisabeth-Clémentine-Clotilde-Marie-Amélie-Josèphe, né 18 mars 1865.

3° Archiduchesse Françoise-Marie-*Élisabeth,* veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

4° Archiduchesse *Marie-Henriette*-Anne, née 23 août 1836, mariée 22 août 1853 au duc de Brabant.

IV. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *tante du roi de Sardaigne*, *veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archiduc *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustorge-Gérard, né 6 juin 1823.

2° Archiduc *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° Archiduc *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

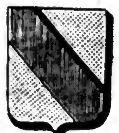
4° Archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Évangile-François-Ignace, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archiduc *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

*Pour les branches de Toscane et de Modène, voyez l'*Annuaire *de* 1860.

BADE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Élisabeth, fille du roi de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

1° *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

2° Louis-Guillaume-Charles-Frédéric-Berthold, né 11 juin 1865.

3° Sophie-*Marie*-Victoire, née 7 août 1862.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au service de Prusse, né 18 décembre 1829, marié 11 février 1863 à Marie, princesse de Leuchtenberg, dont :
N..., née en juillet 1865.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, mariée 11 septembre 1858 au prince Ernest de Linange.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel*, grand-duc de Russie.

Oncles et tante.

I. Guillaume-*Louis-Auguste, margrave de Bade, né* 8 *avril* 1792, *général d'infanterie, marié* 16 *octobre* 1830 *à Élisabeth de Wurtemberg, veuve* 11 *octobre* 1859, *décédée le* 5 *décembre* 1864, *dont :*

1° *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834, mariée 9 novembre 1858 au prince Woldemar de Lippe.

2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.

3° *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837, mariée 24 septembre 1862 à Hermann, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Égon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

Cousines.

(Enfants de *Stéphanie*-Louise-Adrienne de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, grand-duc de Bade; veuve 8 décembre 1818; décédée 29 janvier 1860, dont) :

I. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

II. *Marie*-Amélie-Élisabeth Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre, veuve en 1863.

BAVIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805. — ARMES : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

Louis II Othon-Frédéric-Guillaume, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 25 août 1845, succède à son père 10 mars 1864.

Frère.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Mère.

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, reine douairière de Bavière, née 15 octobre 1825, cousine du roi de Prusse, mariée 12 octobre 1842 à Maximilien II, veuve 10 mars 1864.

Oncles et tantes du roi.

I. *Othon*-Frédéric-Louis, ex-roi de Grèce (*voyez* p. 23).

II. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à Auguste, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane; veuf 26 avril 1864, dont :

1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.

2° *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846.

3° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert*-Guillaume-Georges-Louis, né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie-Philippine, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, dont :

1° *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 22 octobre 1859.

2° *Alphonse*-Marie-François-d'Assise-Clément-Maximilien-Emmanuel, né 24 janvier 1862.

3° *Marie*-Isabelle-Louise-Amélie-Elvire-Blanche-Éléonore, née 31 août 1863.

IV. *Aldegonde*, née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

V. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Aïeul du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière 13 octobre 1825, abdique 21 mars 1848; marié 12 octobre 1810 à *Thérèse* de Saxe-Altenbourg, veuf 25 octobre 1854.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine, *fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt, morte* 30 *mars* 1796) :

I. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795, marié 11 février 1865 à la princesse Sophie, fille du roi de Saxe.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine-*Caroline *de Bade, morte* 13 *novembre* 1841) :

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*-Auguste, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne.— Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — ARMES : *de sable, au lion couronné d'or.*

LÉOPOLD Ier Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 décembre 1790, élu roi 4 juin 1831, couronné 21 juillet 1831; veuf 5 novembre 1817 de Charlotte, fille de

Georges IV, roi de la Grande-Bretagne; remarié 9 août 1832 à *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née 3 avril 1812; veuf 11 octobre 1850, dont :

1° *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, duc de Brabant, prince royal, né 9 avril 1835, marié 22 août 1853 à *Marie*-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, dont :

a. *Léopold*-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, comte de Hainaut, né 12 juin 1859.

b. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

c. Stéphanie-Clotilde, née 21 mai 1864.

2° *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837, lieutenant général, commandant honoraire du régiment des guides.

3° Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, impératrice du Mexique (voyez p. 27).

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — ARMES : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de* 18 *étoiles du même.*

DOM PEDRO II de *Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

THÉRÈSE-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 29 juillet 1846, mariée 15 octobre 1864 au comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours.

2° *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 13 juillet 1847, mariée en décembre 1864 à Louis-Auguste-Marie-Eudes, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

Sœurs de l'empereur.

I. Doña *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, prince des Deux-Siciles.

II. Doña *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez* FRANCE).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

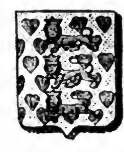
Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 21. — Origine : Welf, fils aîné d'Albert Azzon, marquis en Toscane, et bisaïeul de Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, mis au ban de l'Empire en 1180. — Maison ducale 8 août 1235; princière d'Oels 14 décembre 1792. — Culte évangélique.

Auguste-Louis-GUILLAUME-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, feld-maréchal du royaume de Hanovre, général de cavalerie au service de Prusse, reconnu duc de Brunswick 25 avril 1831.

Frère aîné.

Charles-Ferdinand-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804, succède à son père Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick (né 9 octobre 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815); il est dépossédé par suite de troubles 7 septembre 1830. (*Résidence* : la Haye.)

DANEMARK.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe, l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire. Culte luthérien. — ARMES : *d'or, semé de cœurs*

de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

CHRISTIAN IX, né 8 avril 1818, roi de Danemark 16 novembre 1863 en vertu de la loi du 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-GEORGES, né 25 décembre 1845, élu roi de Grèce en mars 1863.

3° Woldemar, né 27 octobre 1858.

4° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, mariée à *Albert*-Édouard, prince de Galles.

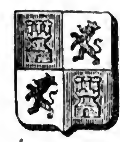
5° *Marie*-Sophie-Dagmar, née 26 novembre 1847.

6° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

Pour les branches souveraines de la ligne ducale, voyez RUSSIE, HOLSTEIN, OLDENBOURG.

ESPAGNE.

BOURBONS : BRANCHE CADETTE.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au château sommé de trois tours d'or,* qui est de CASTILLE; *aux 2 et 3 d'argent, au lion couronné de gueules,* qui est de LÉON; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople,* qui est de GRENADE; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de FRANCE.

Isabelle II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

3° Marie-Bérengère, née 4 juin 1861.

4° *Marie*-della-Paz-Juana, née 23 juin 1862.

5° Marie-Eulalie, née 12 février 1864.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* France).

Mère.

Marie-Christine, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore, infant d'Espagne (don Carlos), né 29 mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié : 1° le 29 septembre* 1816 *à Marie*-Françoise-*d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, morte 4 septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

Jean-Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

1° *Charles*-Marie, né 30 mars 1848.

2° *Alphonse*-Marie, né 12 septembre 1849.

II. François-de-Paule-*Antoine-Marie, infant d'Espagne, né* 10 *mars* 1794, *marié* 12 *juin* 1819, *veuf* 29 *janvier* 1844 *de* Louise-*Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles; décédé en juin* 1865, *dont :*

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, veuf 29 décembre 1863 de doña *Hélène* de Castella y Skelly Hernandez de Cordova, dont :

a. Henri-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. François-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. Albert-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

d. Maria-del-Olvido-Isabelle-Françoise, née 28 septembre 1858.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833, mariée à son oncle, l'infant don Sébastien.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII.

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857, remarié en janvier 1861 à sa nièce, Marie-Christine, dont :

1° François-Marie, infant d'Espagne, né 20 août 1861.

2° Pierre d'Alcantara, né 12 décembre 1862.

3° Louis-Jésus-Marie, né en janvier 1864.

BOURBONS : Branche aînée.

Ancienne maison royale de France.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824; Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830 à 1848. — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*); fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand*, duc de Berri, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820, remariée à Hector, marquis Lucchesi Palli Campo-Franco, duc de la Gracia, veuve 1er avril 1864.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838, marié 30 mai 1864 à sa cousine germaine

Marie-Isabelle-Françoise d'Assise, née 21 septembre 1848, fille du duc de Montpensier, dont :

Marie-Amélie-Louise-Hélène, née 28 octobre 1865.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840, marié 11 juin 1863 à

Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, sa cousine, fille du prince de Joinville, née 14 août 1844, dont :

N..., née 13 janvier 1865.

Aïeule.

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, mariée 25 novembre 1809 au roi Louis-Philippe, *comte de Neuilly;* veuve 26 août 1850.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à

Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, capitaine d'artillerie, né 29 avril 1842, marié 15 octobre 1864 à Isabelle, fille de l'empereur du Brésil.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, lieutenant de hussards, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie, née 16 février 1846.

4° Blanche-Marie-Amélie-Caroline-Louise-*Victoire*, née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña Françoise-*Caroline*-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° Pierre-*Philippe*-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° *Françoise*-Marie-Amélie, née 14 août 1844, mariée 11 juin 1863 à son cousin le duc de Chartres.

III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à

Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Léopold d'Orléans, prince de Condé, né 15 novembre 1845.

2° *François*-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à

Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :

1° *Ferdinand*-Marie-Henri-Charles, né 30 mai 1859.

2° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848, mariée au comte de Paris.

3° Marie-Amélie-Louise-*Henriette*, née 28 août 1851.

4° Marie-Christine-Antoinette, née 29 octobre 1852.

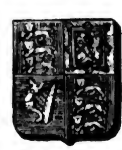
5° *Marie de las Mercedes* Isabelle-Françoise-Antoine-Louise-Fernande, née 24 juin 1860.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour la branche des DEUX-SICILES, *voyez* l'Annuaire de 1861, et pour celle de PARME, *voyez* l'Annuaire de 1860.

Pour les autres lignes souveraines de la race capétienne, voyez BRÉSIL, PORTUGAL.

GRANDE-BRETAGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or,* qui est d'ANGLETERRE; *au 2 d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même*, qui est d'ÉCOSSE; *au 3 d'azur, à la harpe d'or,* qui est d'IRLANDE.

Alexandrine-VICTORIA Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Edouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, mariée 10 février 1840 à Albert, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, veuve 14 décembre 1861, dont :

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841, marié 10 mars 1863 à

Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844, fille du roi de Danemark, dont :

a. Albert-Victor, duc de Cornouailles, né 9 janvier 1864.

b. Georges-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.

2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York, né 6 août 1844.

3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

4° *Léopold*-Georges-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.

5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, fils du roi de Prusse.

6° *Alice*-Mathilde-Marie, née 25 avril 1843, mariée 1er juillet 1862 à Frédéric, prince de Hesse-Darmstadt.

7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846.

8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Oncle de la reine.

Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né* 24 *février* 1774, *marié* 7 *mai* 1818 *à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel ; veuve 8 juillet 1850, dont :

1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.

2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.

3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833.

Pour les autres branches souveraines, voyez BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, HANOVRE.

GRÈCE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière ;

appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832; dépossédée en octobre 1862. — La couronne est conférée par élection, en mars 1863, à un prince de Danemark.

GEORGES Ier Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe, né 25 décembre 1845, fils du roi de Danemark.

HANOVRE.

Évangélique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 31 et 34. — Maison de Brunswick; ducale 8 août 1235; électorale 22 mars 1692; royale de Hanovre 12 octobre 1814. A la mort de Guillaume IV, roi de la Grande-Bretagne 20 juin 1837, les couronnes d'Angleterre et de Hanovre, unies depuis 1714, se séparent; Ernest-Auguste, duc de Cumberland, oncle de la reine Victoria, est roi de Hanovre. — ARMES : *de gueules, au cheval effrayé d'argent.*

GEORGES V Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, duc de Brunswick-Lunebourg, né 27 mai 1819, successeur d'*Ernest-Auguste,* son père, 18 novembre 1851; marié 18 février 1843 à

Alexandrine-MARIE-Wilhelmine, née 14 avril 1818, fille aînée du duc régnant de Saxe-Altenbourg, dont :

1° *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges-Frédéric, prince royal, né 21 septembre 1845.

2° *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

3° *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Élisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

HESSE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 38. — Maison de Hesse, issue des anciens comtes de Louvain, par Godefroy le Barbu, créé duc de Lothier et de Brabant en 1106. — Henri de Brabant, fils puîné de Henri le Magnanime, et tige des landgraves de Hesse, est reconnu prince de l'Empire en 1192. — Division en deux branches en 1638. — ARMES : *d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules, couronné d'or.*

HESSE-ÉLECTORALE. (*Résidence :* CASSEL.)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, électeur de Hesse, né 20 août 1802, successeur de Guillaume II, son père, 20 novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude*, comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœur.

Marie, née 6 septembre 1804, duchesse régnante de Saxe-Meiningen (*voyez* SAXE).

Cousins et cousines.

Louise-Caroline, née 28 septembre 1789, duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Glucksbourg.

(*Enfants de* Frédéric, *landgrave de Hesse-Cassel*, *et de la princesse* Caroline *de Nassau-Usingen*) :

I. *Guillaume*, landgrave de Hesse-Cassel, né 24 décembre 1787, marié 10 novembre 1810 à Louise-*Charlotte*, sœur de feu Christian VII, roi de Danemark; veuf 28 mars 1864, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 novembre 1820, marié 28 janvier 1844 à *Alexandra*, fille de l'empereur Nicolas; veuf 10 août 1844; remarié 27 mai 1853 à

Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, nièce du roi de Prusse, dont :

a. Frédéric-*Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.

b. Alexandre, né 25 janvier 1863.

c. Élisabeth, née 13 juin 1861.

2° *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, mariée 11 septembre 1832 au prince d'Anhalt-Dessau.

3° *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, mariée au roi de Danemark.

4° *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, mariée 1er juin 1854 au baron de Blixen-Fineke.

II. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, général de cavalerie au service de la Hesse électorale.

III. *Georges*-Charles, né 14 janvier 1793, lieutenant général au service de la Hesse électorale.

IV. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794, mariée 4 avril 1833 au comte von der Decken.

V. *Marie*, grande-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

VI. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, duchesse douairière de Cambridge, tante de la reine Victoria.

HESSE GRAND-DUCALE. (*Résidence :* DARMSTADT.)

LOUIS III, grand-duc de Hesse, né 9 juin 1806, corégent 5 mars 1848, successeur de Louis II, son père, 16 juin 1848, marié 26 décembre 1833 à MATHILDE-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille du roi de Bavière; veuf en mai 1862.

Frères et sœur.

I. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, général d'infanterie hessoise, marié 22 octobre 1836 à

Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Louis-Charles, né 12 septembre 1837, lieutenant d'infanterie, marié 1er juillet 1862 à *Alice*-Mathilde-Marie, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

a. N..., né 1er novembre 1864.

b. *Victoria*-Alberta-Élisabeth, née 5 mai 1863.

2° *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Woldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838.

3° *Guillaume*-Louis-Frédéric-Georges-Émile-Philippe-Gustave, né 16 novembre 1845.

4° *Marie-Anne*-Wilhelmine, née 25 mai 1843.

II. *Alexandre*-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823, major général au service de Hesse, marié morganatiquement à *Julie*, comtesse de Battenberg.

III. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, impératrice de Russie.

Oncle.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Paul-Émile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.

HESSE-HOMBOURG (réformée).

Ferdinand-Henri-Frédéric, landgrave souverain de Hesse-Hombourg, né 26 avril 1783, général de cavalerie au service de l'Autriche, succède à Gustave, son frère aîné, 8 septembre 1848.

Sœur du landgrave.

Auguste-Frédérique, née 28 novembre 1776, veuve du grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

Nièce du landgrave.

(*Fille du landgrave Gustave, marié* 12 *février* 1818 *à Louise d'Anhalt-Dessau, veuve* 8 *septembre* 1848, *morte* 11 *juin* 1858) :

Caroline-Amélie-Élisabeth, née 19 mars 1819, mariée au prince Henri XX de Reuss-Greitz, veuve 8 novembre 1859.

HOLSTEIN.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49.— Culte luthérien.— Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie, d'Oldenbourg et de Holstein-Eutin. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV Adolphe, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809, et mourut le 7 février 1837. — Armes : *de gueules, à trois œillets d'argent, mis en pairle, et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson : d'argent, coupé de gueules.*

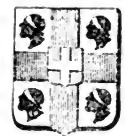
Gustave, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à Louise-Amélie-

Stéphanie de Bade, née 5 juin 1811; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, fils du roi de Saxe.

Pour les autres branches de la ligne de Holstein-Gottorp, voyez RUSSIE et OLDENBOURG.

ITALIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720; d'Italie, 17 mars 1861. — ARMES : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de SARDAIGNE; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de SAVOIE.

I. LIGNE ROYALE.

VICTOR-EMMANUEL II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849; d'Italie 17 mars 1861; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

3° *Othon*-Eugène-Marie, duc de Montferrat, né 11 juillet 1846.

4° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Napoléon.

5° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847, mariée 27 novembre 1862 au roi de Portugal.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né* 15 *novembre* 1822, *marié* 21 *avril* 1850 *à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° *Thomas*-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, mariée à Léopold, comte de Syracuse, frère du roi des Deux-Siciles, veuve 4 décembre 1860.

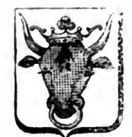
III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

MECKLENBOURG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 56. — Culte luthérien. — Auteur : Mistewoy, roi païen des Obotrites en 969; Pribislaf, son arrière-petit-fils, prince chrétien de Mecklenbourg, vers 1170. — Prince et duc de l'Empire 8 juillet 1348; grand-duc 9 juin 1815. — Division en deux branches en 1658. — Armes : *d'or, à une tête de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent.*

I. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-François, né 28 février 1823, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin 8 mars 1842, chef du régiment des carabiniers de Moscou, marié 3 novembre 1849; veuf en mars 1862 d'*Auguste*-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, fille de Henri LXIII, prince de Reuss-Schleitz-Kœstritz, dont :

1° *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, grand-duc héréditaire, né 19 mars 1851.

2° *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.

3° Jean-*Albert*-Henri, né 8 décembre 1857.

4° Marie-*Alexandrine*-Élisabeth-Éléonore, née 14 mai 1854.

Frère du grand-duc.

Duc Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, major au régiment des gardes du corps de Prusse.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*, née 23 février 1803, sœur du roi de Prusse, mariée 25 mai 1822 au grand-duc *Paul-Frédéric*, veuve 7 mars 1842.

Aïeule du grand-duc.

Auguste-Frédérique, sœur du landgrave de Hesse-Hombourg, née 28 novembre 1776, mariée 3 avril 1818, veuve 29 novembre 1819 de Frédéric-Louis, grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

II. MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, né 17 octobre 1819, marié 28 juin 1843 à

Auguste-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille du duc de Cambridge, dont :

Georges-Adolphe-*Frédéric*, né 22 juillet 1848.

Frère et sœur.

I. Duc *Georges*, né 11 janvier 1824, général au service de Russie, marié 16 février 1851 à

Catherine-Michaelowna, grande-duchesse de Russie, née 28 août 1827, nièce de l'empereur Nicolas, dont :

1° Georges-*Alexandre*-Michel-Frédéric-Guillaume-François-Charles, né 6 juin 1859.

2° *Hélène*-Marie-Alexandra-Élisabeth-Augusta-Catherine, née 16 janvier 1857.

II. Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 janvier 1821, reine de Danemark, divorcée 30 septembre 1846.

Mère.

Marie-Wilhelmine-Frédérique de Hesse-Cassel, née 21 janvier 1796, mariée 12 août 1817 au grand-duc Georges de Mecklenbourg-Strélitz, veuve 9 septembre 1860.

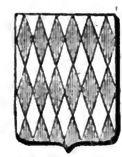
MEXIQUE.

MAXIMILIEN Ier Ferdinand-Joseph, archiduc d'Autriche, né 6 juillet 1832, élu empereur du Mexique 10 juillet 1863, marié 27 juillet 1857 à

Marie-CHARLOTTE-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, fille du roi des Belges.

MONACO.

(DUCS DE VALENTINOIS.)



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Les deux villes de Menton et de Roquebrune ont été cédées à la France par le traité conclu le 2 février 1861 entre l'Empereur et le prince de Monaco. — Résidence : Paris et Monaco. — ARMES : *fuselé d'argent et de gueules.*

CHARLES III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à *Antoinette*-Ghislaine de Mérode; veuf 9 février 1864, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, née 22 octobre 1833, mariée 16 février 1863 à Guillaume, comte de Wurtemberg.

Mère.

Marie-Louise-CAROLINE-Gabrielle Gilbert (de Lametz), née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince FLORESTAN.

Cousine.

Honorine-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour du Pin, veuve 4 juin 1832.

NASSAU.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 60.

— Premier auteur : Othon de Lauenbourg, comte de Nassau, général sous Henri l'Oiseleur, en 972. — Comte-souverain 24 septembre 1366; prince de l'Empire 4 août 1688, confirmé 10 septembre 1737; duc 12 juillet 1806. — Culte évangélique. — ARMES : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même.*

LIGNE DUCALE (NASSAU-WEILBOURG).

ADOLPHE-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, duc de Nassau, né 24 juillet 1817, succède, 20 août 1839, au duc Guillaume, son père; marié 31 janvier 1844 à *Élisabeth*-Michaelowna, grande-duchesse de Russie; veuf 28 janvier 1845; remarié 23 avril 1851 à

ADÉLAÏDE-Marie, née 25 décembre 1837, fille de Frédéric, prince d'Anhalt-Dessau, dont :

1° *Guillaume*-Alexandre, prince héritier, né 22 avril 1852.

2° *François-Joseph*-Guillaume, né 30 janvier 1859.

3° *Hilda*-Charlotte-Wilhelmine, née en novembre 1864.

Frère et sœurs du duc.

(*Enfants du duc* Guillaume, *marié : 1° le 24 juin 1814 à* Louise *de Saxe-Altenbourg ; 2° le 23 avril* 1829 *à* Pauline, *fille du prince* Paul *de Wurtemberg*) :

Du premier lit :

I. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique, née 17 avril 1815, mariée au prince d'Oldenbourg.

II. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, née 29 janvier 1825, mariée 20 juin 1842 au prince de Wied.

Du second lit :

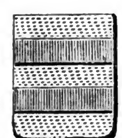
III. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.

IV. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 au prince régnant de Waldeck.

V. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, mariée au prince Oscar, frère du roi de Suède.

Pour la ligne royale de NASSAU-ORANGE, *voyez* PAYS-BAS.

OLDENBOURG.



Luthérien. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 49 et 63. — Branche de la maison de Holstein, ducale 27 décembre 1774; grand-ducale 9 juin 1815. — Armes: *d'or, à deux fasces de gueules.*

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein 27 février 1853, fils du feu grand-duc *Auguste* et d'*Ida* d'Anhalt-Bernbourg, marié 10 février 1852 à

Élisabeth-Pauline-Alexandrine de Saxe-Altenbourg, née 26 mars 1826, dont :

1° *Frédéric*-Auguste, grand-duc héritier, né 16 novembre 1852.

2° *Georges*-Louis, né 27 juin 1855.

Sœurs consanguines du premier lit.

(*Filles du grand-duc Auguste et d'Adélaïde d'Anhalt-Bernbourg*):

I. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836 à Othon Ier, roi de Grèce.

II. Élisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, mariée 15 août 1855 à Maximilien, baron de Washington.

Frère consanguin du troisième lit.

III. Antoine-Gunther-Frédéric-*Élimar*, né 23 janvier 1844, fils du grand-duc *Auguste* et de *Cécile* de Holstein-Eutin.

Cousin germain du grand-duc.

(*Fils de Pierre-Frédéric*-Georges, *marié à* Catherine-*Paulowna*, *grande-duchesse de Russie, veuve* 27 *décembre* 1812, *décédée* 9 *janvier* 1819) :

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, général d'infanterie au service de Russie, marié 23 avril 1837 à

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume, duc de Nassau, dont :

1° *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.

2° *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.

3° *Georges*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

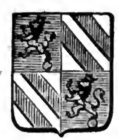
4° *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.

5° *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

6° *Catherine*-Frédérique-Pauline, née 21 septembre 1846.

7° *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 20 mars 1852.

PAPE ET CARDINAUX.



Pour le précis biographique du souverain pontife, *voyez* l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or,* qui est de Mastaï; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, à deux bandes de gueules,* qui est de Ferretti.

Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, archevêque d'Imola, puis créé *in petto* cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

CARDINAUX.

Le nombre des cardinaux composant le Sacré-Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, savoir : six cardinaux évêques, cinquante cardinaux prêtres, et quatorze cardinaux diacres.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.
2. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque de Porto et de San-Rufino, grand prieur de l'ordre de Malte, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.

3. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrine, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.
4. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né 11 décembre 1797, évêque de Frascati, grand pénitencier, nommé 22 janvier 1844.
5. Louis, des princes d'*Altieri*, né à Rome 17 juillet 1805, évêque d'Albano, archichancelier de l'Université romaine, réservé *in petto* 14 décembre 1840, préconisé 21 avril 1845.
6. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1812, évêque de la Sabine, préfet de la congrégation de l'Index, créé 15 mars 1852.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Antoine *Tosti*, né à Rome 4 octobre 1776, élu *in petto* 12 février 1838, préconisé 18 février 1839.
2. Philippe *de Angelis*, archevêque de Fermo, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.
3. Engelbert *Sterk*, archevêque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, nommé 13 septembre 1838.
4. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.
5. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.
6. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.
7. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.
8. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.
9. Nicolas *Clarelli-Paracciami*, né à Rieti 12 avril 1799, évêque de Monte-Fiascone, créé 22 janvier 1844.
10. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.

11. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.
12. Gaëtan *Baluffi*, évêque d'Imola, né à Ancône 29 mars 1783, créé en 1846.
13. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.
14. Thomas *Gousset*, archevêque de Reims 13 juillet 1840, né à Montigny 1er mai 1792, créé 30 septembre 1850.
15. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.
16. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.
17. Jean *Szcitowski*, né à Béla (Hongrie) 1er novembre 1785, archevêque de Gran, primat de Hongrie, créé 7 mars 1853.
18. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.
19. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.
20. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.
21. Clément *Villecourt*, ancien évêque de la Rochelle, né à Lyon 9 octobre 1787, créé 17 décembre 1855.
22. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, préfet au tribunal d'appel, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.
23. Georges *Kaulik*, archevêque d'Agram, né à Turnavia (Styrie) en 1787, nommé 16 juin 1856.
24. Alexandre *Barnabo*, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.
25. Cyrille de *Alemeda y Brea*, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.
26. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.
27. Henri *Orfei*, évêque de Ravenne, né 23 octobre 1800, à Orvieto, créé 15 mars 1858.
28. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, légat de Bologne, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.

29. Pierre de *Silvestri*, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.

30. Emmanuel-Bénédic *Rodrigues*, archevêque de Lisbonne, né à Villanuova 25 décembre 1800, créé 25 juin 1858.

31. Alexis *Billiet*, archevêque de Chambéry, né aux Chapelles (Savoie) 28 février 1783, créé 27 septembre 1861.

32. Charles *Sacconi*, né à Montalto 8 mai 1808, créé 27 septembre 1861, préfet de la Propagande.

33. Michel-Garcia *Cuesta*, archevêque de Compostelle, né à Macotera (Espagne) 6 octobre 1803, créé 27 septembre 1861.

34. Ferdinand de *la Puente*, archevêque de Burgos, né à Cadix 28 août 1808, créé 27 septembre 1861.

35. Angelo *Quaglia*, né à Corneti 28 août 1802, créé 27 septembre 1861.

36. Antoine-Marie *Panebianco*, de l'ordre des Cordeliers, né à Terra-Nova (Sicile) 14 août 1808, créé 27 septembre 1861.

37. Joseph-Louis *Trevisanato*, patriarche de Venise, né en cette ville 15 février 1801, créé 16 mars 1863.

38. Antonin de *Lucca*, archevêque de Tarse, né à Bronte, diocèse de Catane, 28 octobre 1805, créé 16 mars 1863.

39. Joseph-André *Bizzari*, archevêque de Philippes, né à Paliano 11 mai 1802, créé 10 mars 1863.

40. Louis de la *Lastra y Cuesta*, archevêque de Séville, né à Cubas, diocèse de Santander, 1er décembre 1803, créé 16 mars 1863.

41. Jean-Baptiste *Pitra*, de l'ordre des Bénédictins, né à Champforgueil, diocèse d'Autun, 31 août 1812, créé 16 mars 1863.

42. Philippe-Marie *Guidi*, archevêque de Bologne, né 18 juillet 1825, créé 16 mars 1863.

43. Henri-Marie-Gaston *de Bonnechose*, né à Paris 30 mai 1800, archevêque de Rouen, créé 21 décembre 1863.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Louis *Ciacchi*, né à Pesaro 16 août 1783, nommé 12 février 1838.

2. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, premier doyen, nommé 12 février 1838.
3. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1846, préconisé 11 juin 1847.
4. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.
5. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo) 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.
6. Prosper *Caterini*, préfet de la congrégation des Conciles, né à Anano 15 septembre 1795, créé 7 mars 1853.
7. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.
8. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.
9. François *Pentini*, doyen de la chambre apostolique, né à Rome 11 décembre 1797, créé 16 mars 1863.

PAYS-BAS.



Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.*

Guillaume III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, marié 21 mai 1825 à

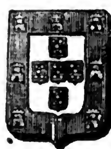
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, née 5 août 1828, reine de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse.

PORTUGAL.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — Armes : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

Louis Ier Philippe de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 31 octobre 1838, roi de Portugal 11 novembre 1861, marié 27 novembre 1862 à

Marie-Pie, fille de Victor-Emmanuel, roi d'Italie, dont :

1° *Charles*-Ferdinand, duc de Bragance, né 28 septembre 1863.

2° *Alphonse*-Henri-Napoléon, né 31 juillet 1865.

Frère et sœurs du roi.

I. *Auguste*, né 4 novembre 1847.

II. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, mariée 12 mai 1859 au prince Georges, fils du roi de Saxe.

III. *Antonia*, née 17 février 1845, mariée 12 septembre 1861 au prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, reconnu régent 19 décembre 1853, marié 9 avril 1836 à la reine Doña Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tantes.

. *Miguel*-Marie-Évariste, né 26 octobre 1802, déclaré roi par les trois États 25 juin 1828, ayant renoncé au trône par la convention d'Évoramonte du 25 mai 1834, marié 25 septembre 1851 à

Adélaïde-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Marie-*Joséphine*-Béatrix-Jeanne-Eulalie, née 19 mars 1857.

5° *Aldegonde*-Marie-Françoise-d'Assise, née 10 novembre 1858.

6° Marie-*Anne*, née 13 juillet 1861.

7° Marie-Antoine, née 28 novembre 1862.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* Espagne).

III. Isabelle-Marie, née 4 juillet 1801, régente du Portugal du 10 mars 1826 au 26 février 1828.

PRUSSE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Evangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

GUILLAUME Ier Frédéric-Louis, roi de Prusse 2 janvier 1861, né 22 mars 1797, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-AUGUSTE-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

a. Frédéric-Guillaume-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.

b. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 juillet 1862.

c. François-Frédéric-Sigismond, né 15 septembre 1864.

d. Victoria-Élisabeth-Auguste-Charlotte, née 24 juillet 1860.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée au grand-duc de Bade.

Frères et sœurs du roi.

I. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. *Marie*-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

b. *Élisabeth*-Anne, née 8 février 1857.

c. Louise-Marguerite-*Agnès*, née 25 juillet 1860.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld, divorcée le 6 mars 1861.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse-Cassel.

II. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842.

III. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

IV. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Belle-sœur du roi.

Élisabeth-Louise, reine douairière, née princesse de Bavière 13 novembre 1801, mariée 29 novembre 1823 à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, veuve 2 janvier 1861.

Cousins et cousines du roi.

(*Fils de* Louis-*Frédéric-Charles*, *né* 5 *octobre* 1773, *décédé* 29 *juin* 1841, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline*, *fille de Frédéric II*, *duc de Mecklenbourg-Strélitz*) :

Frédéric-*Guillaume-Louis*, *né* 30 *octobre* 1794, *marié* 21 *novembre* 1817 *à*

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799, veuve 23 juillet 1863, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, général-major au service de Prusse.

2° Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826, colonel des gardes du corps.

(*Enfants de Frédéric*-Guillaume-*Charles, né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804 *à Amélie*-Marie-Anne *de Hesse-Hombourg, décédé* 29 *septembre* 1851) :

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Barnim.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 au frère du grand-duc de Hesse.

III. *Marie*, reine douairière de Bavière.

RUSSIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

Alexandre II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

Marie, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Alexandre*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 10 mars 1845.

2° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commençait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

3° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.
4° *Serge*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.
5° *Paul*-Alexandrowitsch, né 3 octobre 1860.
6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à

Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.
2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.
3° *Dimitri*-Constantinowitsch, né 13 juin 1860.
4° *Wiatcheslaw* - Constantinowitsch, né 8 juillet 1862.
5° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851.
6° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à

Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

1° *Nicolas*-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.
2° *Pierre*-Nicolaewitsch, né 12 janvier 1864.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade, dont :

1° *Nicolas*-Michaelowitsch, né 26 avril 1859.
2° *Michel*-Michaelowitsch, né 16 octobre 1861.
3° *Georges*-Michaelowitsch, né en 1863.
4° *Anastasie*-Michaelowna, née 28 juillet 1860.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

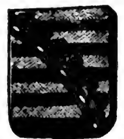
V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au roi de Wurtemberg.

Tante.

Hélène-Paulowna, ci-devant *Charlotte* de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, mariée 19 février 1824 à Michel-Paulowitsch, grand-duc; veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 au duc de Mecklenbourg-Strélitz.

SAXE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — Armes : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ERNESTINE (luthérienne).

I. SAXE-WEIMAR-EISENACH.

(Grand-duc 4 avril 1815.)

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, né 24 juin 1818, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824, sœur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, dont :

1° *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Henri-Frédéric-Étienne, né 31 juillet 1844.

2° *Marie*-Anne-Sophie-Élisabeth, née 29 mars 1851.

3° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée, née 28 février 1854.

Sœurs.

I. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, mariée au prince Charles, frère du roi de Prusse.

II. Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, mariée au roi de Prusse.

Cousins et cousine du grand-duc.

(*Enfants de Charles*-Bernard, *duc de Saxe-Weimar, né*

30 *mai* 1792, *marié* 30 *mai* 1816, *à* Ida, *née* 25 *juin* 1794, *sœur du duc de Saxe-Meiningen, veuf* 4 *avril* 1852, *décédé* 31 *juillet* 1862) :

I. Guillaume-Auguste-*Édouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement en 1851 à
Augusta Gordon Lennox, fille du duc de Richmond.

II. *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825, colonel au service de Wurtemberg, marié 17 juin 1851 à
Augusta-Wilhelmine-Henriette, fille du roi de Wurtemberg, née 4 octobre 1826, dont :
1° *Guillaume*-Charles-Bernard, né 31 décembre 1853.
2° *Bernard*-Guillaume-Georges, né 10 octobre 1855.
3° *Alexandre*-Guillaume-Bernard, né 22 juin 1857.
4° *Ernest*-Charles-Guillaume, né 9 août 1859.
5° *Pauline*-Ida-Marie-Olga, née 25 juillet 1852.

III. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieutenant au service de l'Autriche.

IV. *Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, mariée 19 mai 1853 à *Henri*, prince des Pays-Bas.

II. SAXE-MEININGEN.

Bernard-Éric-Freund, duc de Saxe-Meiningen, né 17 décembre 1800, successeur 24 décembre 1803 de son père Georges, sous la tutelle de Louise, née princesse de Hohenlohe-Langenbourg, sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 décembre 1821, marié 23 mars 1825 à
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de Guillaume II, électeur de Hesse, dont :

1° *Georges*, prince héritier, né 2 avril 1826, marié 18 mai 1850 à Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, nièce du roi de Prusse; veuf 30 mars 1855; remariée 28 octobre 1858 à Féodora de Hohenlohe-Langenbourg.

Du premier lit :

a. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-Georges, né 1er avril 1851.
b. *Marie*-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

Du second lit :

c. *Ernest*-Bernard-Victor-Georges, né 7 septembre 1859.
d. *Frédéric*, né 12 octobre 1862.

2° *Augusta*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843, mariée au prince de Saxe-Altenbourg.

III. SAXE-ALTENBOURG.

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, né 16 septembre 1826, duc 3 août 1853, marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès* d'Anhalt-Dessau, née 24 juin 1824, dont :

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Élisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854.

Frère.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexis-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 octobre 1829, marié 15 octobre 1862 à Augusta, princesse de Saxe-Meiningen, dont :

N..., née en janvier 1865.

Oncles.

I. Joseph-Frédéric-Ernest-Georges-Charles, né 27 août 1779, marié 24 avril 1817 à *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis, duc de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1848, dont :

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine, née 14 avril 1818, mariée à Georges, roi de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée au grand-duc d'Oldenbourg.

4° *Alexandrine*, née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

II. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-Georges, né 4 octobre 1801.

III. Édouard-*Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 juillet* 1804, *marié* 25 *juillet* 1835 *à* Amélie *de Hohenzollern-Sigmaringen, veuf* 14 *janvier* 1841, *remarié* 8 *mars* 1842 *à*

Louise-Caroline, princesse de Reuss-Greitz, née 3 décembre 1822, veuve 16 mai 1852.

Du premier lit :

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, mariée au duc de Dalécarlie (*voyez* SUÈDE).

2° *Antoinette*, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à *Frédéric*, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Du second lit :

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-Georges-Frédéric, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Élisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

IV. SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, né 21 juin 1818, duc de Saxe-Cobourg-Gotha 9 janvier 1844, marié 3 mai 1842 à

ALEXANDRINE-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille du grand-duc de Bade.

Oncles.

I. Ferdinand-*Georges-Auguste*, *né* 28 *mars* 1785, *marié* 2 *janvier* 1816 *à Marie*-Antoinette-*Gabrielle*, *fille de feu François-Joseph*, *prince de Kohary*, *née* 2 *juillet* 1797, *veuve* 27 *août* 1851, *dont :*

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, roi de Portugal.

2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, major général au service de Saxe, marié 20 avril 1843 à

Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 janvier 1817, fille du roi Louis-Philippe (*voyez* FRANCE), dont :

a. *Philippe*-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, lieutenant au 6ᵉ cuirassier autrichien, né 28 mars 1844.

b. Louis-*Auguste*-Marie-Eudes, né 9 août 1845.

c. *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 21 février 1861.

d. Marie-Adélaïde-Amélie-*Clotilde*, née 8 juillet 1846, mariée 12 mai 1864 à l'archiduc Joseph.

e. Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, née 23 octobre 1848.

3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824, major général en retraite, marié 23 avril 1861 à Constance Geiger, née baronne de Ruttenstein.

II. *Léopold*-Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges.

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832, marié 12 mai 1859 à

Marie-Anne, infante de Portugal, née 21 juillet 1843, dont :

1° Frédéric-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né en juin 1865.

2° *Mathilde*-Marie-Auguste, née 19 mars 1863.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

4° *Sophie*-Marie-Frédérique-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Élisabeth, née 15 mars 1845, mariée 11 février 1865 à Charles-Théodore, duc en Bavière.

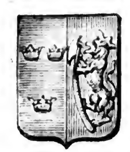
Sœur germaine du roi.

Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

SUÈDE ET NORVÉGE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Maison Bernadotte 5 février 1818. — ARMES : *parti, au 1 d'azur, à trois couronnes d'or,* qui est de SUÈDE; *au 2 de gueules, au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même, emmanchée d'or,* qui est de NORVÉGE.

CHARLES XV Louis-Eugène, né 3 mai 1826, roi de Suède et de Norvégé 8 juillet 1859, marié 19 juin 1850 à

LOUISE-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, princesse d'Orange, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

Frères et sœur du roi.

I. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau, dont :

1° Oscar-*Gustave*-Adolphe, duc de Wermelande, né 16 juin 1858.

2° Oscar-*Charles*-Auguste, duc de Gothie, né 15 novembre 1859.

3° *Oscar*-Charles-Guillaume, duc de Westrogothie, né 27 février 1861.

4° Eugène-Napoléon, né 1er août 1865.

II. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831, marié 14 avril 1864 à

Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836, cousine du duc de Saxe-Altenbourg.

III. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie de Beauharnais, reine douairière, fille du duc de Leuchtenberg; née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823 à Oscar Ier, veuve 8 juillet 1859.

TURQUIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABD-UL-AZIZ-KHAN, sultan, né 9 février 1830, succède 25 juin 1861 à son frère, le sultan Abd-ul-Medjid.

Enfants.

1° Youssouff-Izzedin, effendi, né 9 octobre 1857.
2° Mahomed-Djemil-Eddin, né 20 novembre 1862.

Neveux.

1° *Abd-ul*-Hamid, effendi, né 22 septembre 1842.
2° Mohammed-*Reschid,* effendi, né 3 novembre 1844.
3° *Ahmed-Kiemil-Uddin,* effendi, né 3 décembre 1847.
4° *Mohammed-Barhan*-Uddin, effendi, né 24 mai 1849.
5° *Nour-Eddin,* effendi, né 14 avril 1851.

WURTEMBERG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — ARMES : *parti, au 1 d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2 d'or, à trois lions léopardés de sable.*

CHARLES-Frédéric-Alexandre, né 6 mars 1823, roi de Wurtemberg 25 juin 1864, marié 13 juillet 1846 à

OLGA-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, sœur d'Alexandre II, née 11 septembre 1822.

Sœurs.

(*Enfants du premier lit de Guillaume Ier et de Catherine de Russie*) :

I. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.

II. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

(*Enfants du second lit de Guillaume Ier et de Pauline de Wurtemberg*) :

III. *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

IV. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

Pauline-Thérèse-Louise, reine douairière, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis, duc de Wurtemberg, mariée 15 avril 1820 à son cousin germain Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, veuve 25 juin 1864.

Cousins et cousine.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg*) :

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, lieutenant général au service de Wurtemberg, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Cousins germains et cousines germaines du roi.

(*Enfants de* Louis, *duc de Wurtemberg, né* 30 *août* 1756, *et de Henriette de Nassau-Weilbourg*) :

I. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, duc de Wurtemberg, né 9 septembre 1804, marié 2 mai 1835 morganatiquement à *Susanne*, née comtesse Rhéday, veuf 1er octobre 1841.

II. *Pauline*-Thérèse-Louise, reine de Wurtemberg.

(*Enfants d'*Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 21 *novembre* 1757, *marié à* Louise, *princesse de Stolberg,* 24 *janvier* 1787 ; *décédé* 10 *juin* 1822) :

I. Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 28 *janvier* 1788, *marié:* 1° *le* 20 *avril* 1817 *à* Mathilde, *fille de Georges, prince de Waldeck, décédée* 13 *avril* 1825; 2° *le* 11 *septembre* 1827 *à*

Hélène, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 novembre 1807, veuve en septembre 1857.

Du premier lit :

1° *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Hermann, duc de Wurtemberg, né 25 décembre 1820, colonel au service de Prusse, marié 15 juillet 1843 à

Mathilde-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818, fille du prince régnant de Schaumbourg-Lippe, dont :

a. Guillaume-*Eugène*-Auguste-Georges, né 20 août 1846.

b. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg.

c. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854.

2° *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, mariée 9 octobre 1845 à Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal.

Du second lit :

3° *Guillaume*-Nicolas, duc de Wurtemberg, né 20 juillet 1828, major d'infanterie.

4° *Nicolas*, duc de Wurtemberg, né 1er mars 1833.

5° *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829.

6° Pauline-*Louise*-Agnès, née 16 octobre 1835.

II. *Frédéric*-Paul-*Guillaume*, *duc de Wurtemberg, né* 25 *juin* 1797, *marié* 17 *avril* 1827 *à*

Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, princesse de la Tour-et-Taxis, veuve 24 novembre 1860, dont :

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, duc de Wurtemberg, né 3 septembre 1828.

(*Enfants de* Guillaume-*Frédéric-Philippe*, *marié* 23 *août* 1800 *à Frédérique-Wilhelmine*, *comtesse Rhodis de Tarderfeld; veuf* 6 *février* 1822, *décédé* 10 *août* 1830):

I. *Chrétien-Frédéric-Alexandre*, *comte de Wurtemberg*, *né* 5 *novembre* 1801, *marié* 3 *juillet* 1832 *à*

Hélène-Antoinette-Joséphine, née 1er juin 1812, comtesse de Festetics-Tolna, veuve 7 juillet 1844 (remariée 28 décembre 1845 au baron du Bourget), dont :

1° Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Everard*, comte de Wurtemberg, né 25 mai 1833.

2° Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-*Alexandre*, comte de Wurtemberg, né 29 mars 1839.

3° *Wilhelmine*-Pauline-Hélène-Joséphine-Marie-Frédérique-Christine, née 24 juillet 1834.

4° *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

II. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né 6 juillet 1810, marié 8 février 1841, veuf 1er avril 1857 de *Théodelinde*, fille d'Eugène, duc de Leuchtenberg, remarié 16 février 1863, à

Florentine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, sœur du prince de Monaco :

Du premier lit :

1° *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842.

2° Eugénie-*Amélie*-Auguste, née 13 septembre 1848.

3° *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodelinde, née 14 janvier 1854.

Du second lit :

4° *Guillaume*-Charles-Florestan, né 3 mars 1864.

III. Frédérique-*Marie*-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 mai 1815, mariée 17 septembre 1842 à Frédéric, baron de Taubenheim.

(*Enfants d'*Alexandre-*Frédéric-Charles, marié* 17 *novembre* 1798 *à Antoinette-Ernestine-Amélie de Saxe-Cobourg, veuf* 14 *mai* 1824, *décédé* 4 *juillet* 1833) :

I. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, duc de Wurtemberg, ancien major général au service de Russie, né 20 décembre 1804, marié 17 octobre 1837 à Marie, princesse d'Orléans, veuf 2 janvier 1839, dont :

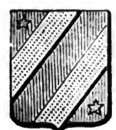
Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né à Neuilly 30 juillet 1838, marié 18 janvier 1865 à Marie-Thérèse-Anne, archiduchesse d'Autriche.

II. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Frédéric, duc de Wurtemberg, né 11 août 1807, ancien major général au service de Russie, marié 18 août 1860 à Nathalie de Grunhof.

Pour les branches ducale et comtale de Wurtemberg, *voyez* l'Annuaire de 1864.

Pour les maisons de Modène, Parme et Toscane, *voyez* l'Annuaire de 1860; pour celle des Deux-Siciles, *voyez* l'Annuaire de 1861.

BONAPARTE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. Des quatre frères de l'empereur Napoléon Ier, l'aîné, le roi Joseph, n'a pas laissé de fils; Lucien, prince de Canino, est l'auteur de la branche, aujourd'hui l'aînée, rapportée ci-après; Louis, roi de Hollande, est le père de l'empereur Napoléon III; Jérôme, roi de Westphalie, a laissé de son premier lit un fils qui ne fait point partie de la maison impériale, et qui figure plus loin. — Armes anciennes : *de gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même.*

Voir, pour les membres de la famille impériale, page 1.

Les fils des frères et sœurs de l'empereur Napoléon Ier qui ne font pas partie de la famille impériale portent les titres de prince et d'altesse avec leur nom de famille. A la seconde génération, les fils aînés seuls portent les titres de prince et d'altesse; les autres n'ont que le titre de prince.

Les filles des princes parents de l'Empereur jouissent jusqu'à leur mariage du titre de princesse; mais lorsqu'elles sont mariées, elles portent le nom seul et les titres de leurs maris, à moins de décision spéciale contraire. Les princesses de la famille de l'Empereur mariées à des particuliers français ou étrangers n'ont d'autre rang à la cour que celui de leurs maris. (Voir l'Annuaire de 1856, page 368.)

BRANCHE AINÉE.

Lucien-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 novembre 1828, protonotaire apostolique, titré *altesse* comme aîné des petits-fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino (frère cadet de l'empereur Napoléon Ier).

Frère et sœurs.

I. *Napoléon*-Jacques-Grégoire-Philippe, né 5 février 1839, capitaine au service de France dans la légion étrangère, marié 26 novembre 1859 à Marie-Christine, princesse Ruspoli, née 25 juillet 1842.

II. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née 5 juin 1830, mariée 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine.

III. *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née 4 mars 1832, mariée 4 octobre 1848 au comte *Pierre* Primoli.

IV. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née 18 mars 1835, mariée 2 mars 1851 au comte *Paul* de Campello.

V. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née 9 novembre 1836, mariée 2 février 1856 au prince *Placide* Gabrielli.

Oncles et tantes.

I. Louis-*Lucien* Bonaparte, né 4 janvier 1813, sénateur 31 décembre 1852; G.C. ✳, titré *altesse* comme neveu de Napoléon Ier.

II. *Pierre*-Napoléon Bonaparte, né 12 septembre 1815; titré *altesse*.

III. *Antoine* Bonaparte, titré *altesse*, né 31 octobre 1816, marié 9 juillet 1839 à Caroline Cardinali, fille d'un avocat de Lucques.

IV. *Lœtitia*, née 1er décembre 1804, mariée à Thomas Wyse, ambassadeur d'Angleterre à Athènes, veuve 15 avril 1862.

V. Alexandrine-*Marie*, née 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino, veuve en 1858.

VI. *Constance* Bonaparte, née 30 janvier 1823, abbesse au Sacré-Cœur de Rome.

BRANCHE CADETTE NON PRINCIÈRE.

Jérôme Bonaparte, fils du prince *Jérôme*, né à Baltimore 6 juillet 1805, marié 9 mai 1829 à Susanne Williams, dont :

Jérôme-Napoléon, ✳, né en 1830, chef d'escadron.

Mère.

Élisabeth Patterson, née en 1780, mariée le 24 décembre 1803.

Nièce de l'empereur Napoléon Ier.

Napoléone-*Élisa* Bacciochi, née 13 juin 1806, fille de la princesse Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier, et du prince Félix Bacciochi, mariée au comte Camerata; titrée *altesse* et *princesse Bacciochi*.

MURAT.

BRANCHE PRINCIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1855. — Armes : *coupé, au 1 parti d'or, au cheval cabré de sable, et d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir; au 2 d'or, à trois jambes, aboutées et placées en pairle de carnation;* sur le tout, *d'azur, à l'aigle d'or, couronnée et empiétant un foudre du même, et à la couronne fermée d'or, brochant sur le 1 et le 2 partis.*

Napoléon-*Lucien*-Charles Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de la princesse Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon Ier, né à Milan 16 mai 1803, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire de France à Turin, G.C.✻, titré *altesse*, marié en 1827 à

Caroline-Georgina Fraser, titrée *altesse* comme son mari, neveu de l'empereur Napoléon Ier, dont :

1° *Caroline*, née en 1830, mariée en juin 1850 au baron de Chassiron.

2° *Joachim*-Napoléon Murat, lieutenant-colonel des guides, O.✻, titré *altesse*, né en 1831, marié 23 mars 1854 à

Malcy-Louise-Caroline Berthier, fille du prince de Wagram, sénateur, dont :

a. Joachim, né 28 février 1856.

b. Caroline, née 23 janvier 1855.

c. Anne-Caroline-Napoléone, née 21 avril 1863.

3° *Achille* Murat, né en 1847.

4° *Louis-Napoléon*, né en février 1852.

5° *Anna*, née en 1841, mariée en novembre 1865 à Antoine de Noailles, duc de Mouchy.

Sœur.

Louise-Julie-Caroline Murat, née 22 mars 1805, mariée 15 octobre 1825 au comte Jules Rasponi, à Ravenne.

Veuve du frère aîné.

Caroline Dudley, petite-nièce de Washington, mariée 30 juillet 1826 à Napoléon-*Achille* Murat, veuve sans enfants 15 avril 1847.

ÉTAT ACTUEL

DES

FAMILLES DUCALES, PRINCIÈRES,

ETC., ETC.,

DE FRANCE.

Depuis quelque temps les créations, confirmations et rétablissements de titre de duc se multiplient de plus en plus; et le chapitre que nous avions consacré jusqu'ici aux familles revêtues de ce titre tendrait à prendre des proportions qui absorberaient une trop grande partie de l'*Annuaire*.

Pour y remédier, au lieu de reproduire chaque année les notices de toutes les maisons ducales ou princières, on se contentera de donner l'état actuel d'un certain nombre d'entre elles, en choisissant de préférence celles qui ont subi les plus grands changements par des décès, naissances ou alliances. Nous la faisons précéder de la liste générale de tous les titres de duc depuis 1789, en indiquant par des astérisques (*) ceux qui se sont éteints.

L'*Almanach royal de* 1789 place en tête de sa liste des ducs et pairs les six pairies ecclésiastiques :

L'archevêque duc de Reims.

L'évêque duc de Laon.

L'évêque duc de Langres.

L'évêque comte de Beauvais.

L'évêque comte de Châlons.

L'évêque comte de Noyon.

Ces six pairies ecclésiastiques, aussi anciennes que la pairie elle-même, n'ont pas été rétablies en 1814. Ce sont les cardinaux qui ont été appelés à siéger à la chambre des pairs, comme aujourd'hui au sénat.

§ I. Duchés-pairies en 1789.

1. Uzès (maison de Crussol), créé en 1572.

* 2. Elbeuf (Lorraine), 1582. Le dernier rejeton de cette branche ducale, rappelé à la pairie en 1814, est mort le 11 novembre 1825, sans avoir pris séance.

3. Montbazon (Rohan-Guéménée), 1595. Maison établie aujourd'hui en Bohême.

4. Thouars (La Trémouille), 1599. C'est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563, quoique la pairie n'y ait été attachée qu'en 1599.

* 5. Sully (Béthune), 1606. Pairie éteinte en 1802.

6. Luynes et Chevreuse (Albert), 1619.

* 7. Brissac (Cossé), 1620. Pairie éteinte en 1792, à la mort du duc de Brissac, massacré au château de Versailles. Le duc de Cossé, issu d'une branche collatérale, a été appelé à la pairie en 1814 sous le titre de duc de Brissac. (*Voyez* nº 62.)

8. Richelieu (du Plessis-Vignerot), 1631; a passé par substitution en 1822 à une branche de la maison de Jumilhac.

* 9. Fronsac (du Plessis-Vignerot), 1634. Ce second duché-pairie fut créé comme le précédent pour le cardinal de Richelieu, et tous deux passèrent, à sa mort, sur la tête de son petit-neveu, père du maréchal de Richelieu. Les deux derniers ducs de Richelieu avant 1789 avaient, de leur vivant, fait passer leur pairie de Fronsac sur la tête de leur fils aîné.

* 10. Albret et Chateau-Thierry (La Tour-d'Auvergne Bouillon); branche éteinte en 1802.

11. Rohan (Chabot), 1652.

* 12. Luxembourg-Piney (Montmorency), 1662. Le dernier rejeton de cette branche ducale, rappelé à la pairie en 1814, est décédé le 5 mars 1861.

13. Gramont, 1663.

* 14. Villeroy (Neuville), 1663; maison éteinte en 1794.

15. Mortemart (Rochechouart), 1663.

* 16. Saint-Aignan (Beauvilliers), 1663; maison éteinte le 19 décembre 1828.

*17. Gesvres (Potier), 1663; maison éteinte en 1794.

18. Noailles, 1663.

19. Aumont, 1665; cette maison n'est plus représentée que par un seul rejeton mâle.

*20. Charost (Béthune), 1690; pairie éteinte en 1807.

*21. Saint-Cloud. L'*Almanach royal*, avant 1789, plaçait ici le duché-pairie de Saint-Cloud, qui avait été attaché en 1690 à la dignité d'archevêque de Paris; mais c'était une septième pairie ecclésiastique.

22. Harcourt, 1710.

23. Fitz-James, 1710.

*24. Chaulnes (Albert d'Ailly), 1711; branche cadette des ducs de Luynes et de Chevreuse (*voyez* nº 6); éteinte en 1793.

*25. Brancas, 1716. Le dernier rejeton mâle est décédé le 2 mai 1852.

26. Valentinois (Grimaldi-Monaco), 1716.

*27. Nivernais (Mancini-Mazarini), 1721; maison éteinte le 25 février 1798.

*28. Biron (Gontaut), 1723; pairie éteinte le 31 décembre 1793.

*29. Aiguillon (Plessis-Vignerot), 1731, pairie éteinte en 1800.

*30. Fleury (Rosset de Rocozel), 1736, pairie éteinte le 15 janvier 1815.

*31. Duras (Durfort), 1757; pairie éteinte le 3 août 1838.

*32. La Vauguyon (Quélen de Stuer de Caussade), 1759; pairie éteinte le 14 mars 1828.

33. Praslin (Choiseul), 1762.

*34. La Rochefoucauld, 1770; pairie éteinte en 1792. Le duc non pair, héréditaire de Liancourt, appartenant à une autre branche, a été appelé à la pairie en 1814, sous le nom de duc de la Rochefoucauld. (*Voyez* nº 42.)

35. Clermont-Tonnerre, 1775.

36. Aubigny (Lennox, duc de Richmond), 1777. Ce lord, issu de Charles Lennox, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, n'avait pas encore été reçu au Parlement en 1789, mais ses lettres patentes avaient été enregistrées.

37. Choiseul, 1787. Issu de la branche de Choiseul-Beaupré, ce nouveau duc avait épousé en 1778 la fille aînée du duc de Choiseul-Stainville. Il prit alors le surnom de Stainville, qu'avait porté son beau-père. A sa mort, le 1er décembre 1838, il ne laissa pour héritier de son titre que le marquis de Marmier, qui lui avait été substitué par ordonnance royale du 15 mai 1818.

*38. Coigny (Franquetot), 1787, éteint le 2 mai 1865. Cette maison avait le titre de duc héréditaire depuis 1747.

§ II. Ducs non pairs héréditaires vérifiés au parlement avant 1789.

39. Chevreuse (Albert), 1667. Ce titre, appartenant au duc de Luynes, fut cédé par lui à son fils aîné. De là vient l'usage depuis un siècle d'alterner les deux titres, d'une génération à l'autre, pour que le fils ne soit pas obligé de changer de titre à la mort du père. (*Voyez* n° 6.)

*40. Chatillon, 1696. Maison éteinte.

41. Broglie, 1742; appelé à la pairie en 1814.

42. Liancourt (la Rochefoucauld), 1758; appelé à la pairie sous le titre de duc de la Rochefoucauld en 1814. (*Voyez* n° 34.)

*43. Laval (Montmorency), 1758; branche appelée à la pairie en 1814, éteinte le 2 avril 1851.

44. Cambrai, 1766. Ce titre ducal, placé ici dans l'*Almanach royal de* 1789, était attaché au siége archiépiscopal de Cambrai; il aurait donc pu être mis après les pairies ecclésiastiques.

*45. Montmorency, 1767. Le titre de duc et pair, créé en 1551 pour le connétable Anne de Montmorency, s'était éteint en 1632. Il fut rétabli l'année suivante pour le prince de Condé, qui avait épousé la sœur de ce dernier. Mais en 1688, deux ans après la mort du grand Condé, son fils consentit à substituer la dénomination de duc d'Enghien à celle de duc de Montmorency, qui fut reportée sur le duché non pairie de Beaufort, créé quelques mois auparavant en faveur du fils aîné du maréchal de Luxembourg (Montmorency), et transmis-

sible en ligne masculine et féminine. L'édit de mai 1711 déclara que tous les titres femelles de duc ne passeraient plus qu'une seule fois par mariage. Cette condition se réalisa en 1767 pour le titre de duc de Montmorency, lorsque l'arrière-petite-fille du maréchal de Luxembourg épousa son cousin le marquis de Fosseux, chef du nom et des armes de la maison de Montmorency. Leur descendance, appelée à la pairie en 1814, s'est éteinte le 18 août 1862 par le décès de Raoul, duc de Montmorency. M. Adalbert de Talleyrand-Périgord, fils puîné de la sœur cadette de ce dernier, a obtenu la collation du titre de duc de Montmorency, par un décret impérial du 14 mai dernier. Les deux représentants actuels de la maison de Montmorency ont protesté contre cette usurpation de leur nom et ont introduit une instance devant les tribunaux.

46. Beaumont (Montmorency-Luxembourg), 1769; appelée à la pairie en 1814, cette branche de la maison de Montmorency est la seule encore représentée aujourd'hui par des rejetons mâles.

47. Lorges (Durfort), 1773; pairie en 1814.

*48. Croy d'Havré, 1777; pairie en 1814, éteinte le 12 mars 1839.

49. Villequier (Aumont), 1774; titre créé pour le second fils du duc d'Aumont. (*Voyez* nº 19.)

*50. Du Chatelet, 1777; maison éteinte.

51. Polignac, 1780; pairie en 1814.

52. Maillé, 1784; pairie en 1814.

*53. Saulx-Tavannes, 1786; pairie en 1814; maison éteinte dans les mâles le 14 novembre 1845.

*54. La Force (Caumont), 1787. A une autre branche de la maison appartenait Jacques Nompar de Caumont, créé duc et pair de la Force en 1637, dont la postérité s'éteignit le 14 juillet 1755. Le marquis de Caumont la Force, créé duc à brevet en 1787, appelé à la pairie en 1814, est mort sans postérité le 22 novembre 1838. Son frère, le comte de Caumont, fut appelé à la pairie sous le titre de duc de la Force le 7 mars 1839.

§ III. Ducs a brevet et grands d'Espagne appelés a la pairie en 1814, avec le titre héréditaire de duc.

55. Prince de Poix, duc de Mouchy (Noailles); la grandesse d'Espagne, remontant à 1741, appartenait au duc de Noailles, qui la céda à son fils cadet en 1741.

56. Prince-duc de Chalais (Talleyrand), 1713.

57. Duc de Doudeauville (la Rochefoucauld), 1782.

58. Duc de Caylus (Robert de Lignerac), 1783. Cette maison n'est plus représentée que par un seul rejeton mâle.

59. Duc d'Esclignac (Preissac-Fimarcon), 1788. Cette branche ducale n'est plus représentée que par deux frères sans enfants mâles.

* 60. Duc de Sérent (Kerfily), 1788; il est mort le 30 octobre 1822 sans héritiers de sa pairie et de son titre de duc; c'était le dernier rejeton de sa maison.

61. Duc de Castries (de la Croix); brevet de 1784.

62. Duc de Cossé; brevet de 1784; il a été appelé à la pairie le 4 juin 1814 sous le titre de duc de Brissac et en a pris le rang. (*Voyez* nº 7.)

§ IV. Princes et ducs de l'Empire.

63. Prince-duc de Neufchatel (Berthier), 30 mars 1806; prince de Wagram en 1809.

64. Prince-duc de Bénévent (Talleyrand), 5 juin 1806.

* 65. Prince-duc de Ponte-Corvo (Bernadotte), 5 juin 1806; il est devenu roi de Suède à la mort de Charles XIII, son père adoptif, le 5 février 1818.

* 66. Prince-duc de Parme (Cambacérès), 1808; décédé sans postérité en 1824; son neveu a été créé duc de Cambacérès le 27 mai 1857.

* 67. Duc de Dantzick (Lefebvre), 28 mai 1807; il est mort le 25 septembre 1820 sans héritier de sa pairie et de son titre ducal.

68. Duc de Plaisance (Lebrun), architrésorier de l'Empire; le duc actuel n'ayant point d'enfant mâle, son titre passera au second des fils de son gendre, le comte de Maillé.

*69. Duc de FRIOUL (Michel DUROC), tué à Bautzen en 1813 sans laisser d'héritier de son titre.

*70. Duc d'ISTRIE (Bessières); titre éteint le 21 juillet 1856.

*71. Duc d'ABRANTÈS (Junot); titre éteint en juillet 1859.

72. Duc de VICENCE (Caulaincourt).

*73. Duc de CASTIGLIONE (Augereau), maréchal de France, décédé sans héritier de son titre le 12 juin 1816.

74. Duc de PADOUE (Arrighi); cette maison ducale n'est plus représentée que par un seul rejeton mâle.

*75. Duc de FELTRE (Clarke); avec son fils aîné s'est éteinte sa descendance mâle, le 5 décembre 1850. Sa fille se maria avec le duc de Fezensac (Montesquiou); Oriane-Henriette de Montesquiou-Fezensac, issue de cette union, épousa le général comte de Goyon, et le titre de duc de Feltre a été rétabli en faveur de leur second fils, en juillet 1864.

*76. Duc de DALBERG, décédé sans postérité mâle le 27 octobre 1833. Il n'avait pas été appelé à la pairie en 1814. Son titre ducal a passé par dévolution à son filleul le comte de Tascher, en vertu de lettres patentes des 8 juillet 1810 et 16 mai 1811, et du décret du 2 mars 1859.

*77. Duc d'AUERSTAEDT (Davout ou d'Avout), prince d'Eckmühl; sa descendance mâle s'est éteinte le 13 août 1853; le titre de duc d'Auerstaedt a été rétabli par décret impérial du 17 septembre 1864, en faveur de son neveu.

78. Duc d'OTRANTE (Fouché); il n'a pas été appelé à la pairie en 1814; mais son fils aîné étant mort le 1er janvier 1863, le titre ducal a été, en 1864, confirmé par décret en faveur d'Armand Fouché d'Otrante, son fils cadet, qui a pris du service en Suède avec l'autorisation du gouvernement français.

*79. Duc de GAÈTE (Gaudin); décédé sans postérité mâle le 2 novembre 1841; il n'avait pas été appelé à la pairie en 1814.

*80. Duc DECRÈS, décédé sans postérité en 1820; sa veuve, née Anthoine de Saint-Joseph, veuve en premières noces du général de Saligny et mère de la marquise de Dalmatie, est décédée en 1864.

81. Duc de VALMY (Kellermann) ; cette famille n'est plus représentée que par un rejeton mâle.

82. Duc de MONTEBELLO (Lannes), blessé mortellement à Essling en 1809 ; son fils a été appelé à la pairie le 17 août 1815.

*83. Duc de RAGUSE (Viesse de Marmont); décédé sans héritier mâle le 2 mars 1852.

84. Duc de BASSANO (Maret); n'a été appelé à la pairie que le 19 novembre 1831.

85. Duc de TARENTE (Macdonald); maréchal de France.

86. Duc de RIVOLI (Masséna), prince d'Essling.

87. Duc de TRÉVISE (Mortier).

88. Duc de CONEGLIANO (Jeannot de Moncey); décédé sans enfant mâle le 20 avril 1842; son gendre, Alphonse Duchesne de Gillevoisin, a été substitué à son titre et à sa pairie par lettres patentes du 21 décembre 1825.

89. Duc de CADORE (Nompère de Champagny).

90. Duc d'ELCHINGEN (Ney), prince de la Moskowa; les deux titres, d'après les lettres patentes d'institution, devaient être partagés entre les enfants du maréchal. L'aîné prit d'abord celui de prince de la Moskowa et le cadet celui de duc d'Elchingen. Mais le premier est décédé le 25 juillet 1857 sans postérité mâle, et le second, décédé le 14 juillet 1854, a laissé un fils qui reprit le titre de duc d'Elchingen, auquel était attaché le majorat, et qui laissa à son oncle, second frère de son père, celui de prince de la Moskowa.

91. Duc de REGGIO (Oudinot).

92. Duc de MASSA (Regnier).

*93. Duc de DALMATIE (Soult), éteinte en 1859.

94. Duc de ROVIGO (Savary); cette maison ducale n'est plus représentée que par un seul rejeton mâle.

95. Duc de BELLUNE (Perrin).

96. Duc d'ALBUFÉRA (Suchet).

§ V. DUCS DE LA RESTAURATION.

*97. Duc de la CHATRE, 29 novembre 1815, éteint le 13 juillet 1824.

*98. Duc de DAMAS-CRUX, 26 décembre 1815, éteint le 29 mai 1846.

99. Duc de CRILLON; cette branche ducale n'a plus pour représentants mâles que les deux frères, le duc et le marquis de Crillon, sans enfants mâles.

100. Duc d'AVARAY (Bésiade), 16 août 1817.

101. Duc de NARBONNE-PELET; cette maison n'est plus représentée que par un seul rejeton mâle.

*102. Duc de RAUZAN (Chastellux), 1er septembre 1819, décédé le 3 mars 1863.

103. Duc DECAZES, 20 février 1820.

104. Duc de MONTESQUIOU-FEZENSAC, 30 avril 1821.

105. Duc de BLACAS, 30 avril 1821.

*106. Duc de MONTMORENCY; titre créé le 1er décembre 1822 pour le vicomte Matthieu de Montmorency, décédé sans postérité; il y avait déjà trois branches ducales dans la famille. (*Voyez* nos 12, 43 et 45.)

*107. Duc de DAMAS, 30 mai 1825; décédé sans enfants mâles le 5 mars 1829.

108. Duc de SABRAN, 30 mai 1825; passé par substitution à la maison de Pontevès.

109. Duc DES CARS (Pérusse), 30 mai 1825.

110. Duc de RIVIÈRE, 30 mai 1825. Ce titre et les trois précédents avaient été conférés à l'occasion du sacre de Charles X.

*111. Duc de CADEROUSSE (Gramont), 20 décembre 1825, éteint le 24 septembre 1865.

§ VI. DUCS CRÉÉS DE 1830 A 1840.

112. ISLY (Bugeaud de la Piconnerie), 16 septembre 1844.

113. PASQUIER, 16 décembre 1844; titre passé à son fils adoptif et petit-neveu le comte d'Audiffret. (*Voyez* no 118.)

§ VII. DUCS CRÉÉS OU CONFIRMÉS DEPUIS 1848.

*114. MALAKOFF (Pélissier), créé le 22 juillet 1856, éteint le 22 mai 1864.

115. MAGENTA (Mac-Mahon), créé le 6 juin 1859.

116. Montmorot (le comte del Recuerdo), 12 mars 1862, éteint le 2 avril 1863.

117. Morny, créé le 8 juillet 1862.

118. Audiffret-Pasquier, confirmé le 2 janvier 1863. (*Voyez* nº 113.)

119. Persigny (Fialin de), décret du 9 septembre 1863.

120. Chatellerault (Hamilton), décret du 25 avril 1864. (*Voyez l'*Annuaire de 1844, page 158.)

121. Montmorency (Talleyrand-Périgord), décret du 14 mai 1864. (*Voyez plus haut, nº* 45.)

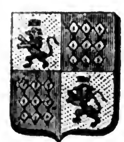
122. Feltre (Goyon); titre rétabli en faveur du petit-neveu du dernier duc, par décret de juillet 1864.

123. Auerstaedt (Davout); titre rétabli en faveur du neveu du maréchal Davout, par décret du 17 septembre 1864.

On pourrait ajouter à cette liste de titres héréditaires quelques ducs à brevet inscrits dans l'*Almanach royal* avant 1789. Ce sont : les ducs de Lauraguais (fils aîné du duc de Brancas); d'Ayen (fils aîné du duc de Noailles); de Lauzun (neveu du duc de Biron, de la maison de Gontaut); de Guiche (fils aîné du duc de Gramont); de Lesparre (cadet de la même maison); de Piennes (cadet de la maison d'Aumont); de Crussol (fils aîné du duc d'Uzès); de la Tour-d'Auvergne (branche cadette des ducs de Bouillon); deux comtes de la Tour-d'Auvergne, le père et le fils, créés ducs à brevet, sont portés dans les *Almanachs royaux* de 1775 à 1787; de Mailly, de Guines (Bonnières) et de Gand, dont les maisons n'étaient point ducales.

ALBERT

(Ducs de Luynes et de Chevreuse).



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415. — Érections : duché-pairie de Luynes, 1619; de Chaulnes, 1621; de Chevreuse, 1677; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes, 1619-1621; deux maréchaux de France, Honoré, duc de Chaulnes, 1617-1649, Louis-Auguste, duc de Chaulnes, 1741-1744; quatre lieutenants généraux; des officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion couronné de gueules*, qui est d'Albert; *aux 2 et 3 de gueules, à neuf macles d'or*, qui est de Rohan.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chévreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 à *Adèle*-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse; décédée 26 juillet 1861.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

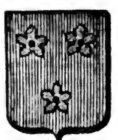
Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

3° *Marie*-Julie d'Albert, mariée 4 juin 1863 au marquis de Sabran-Pontevès, fils du duc de Sabran.

ARENBERG.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576; ducs de l'Empire 9 juin 1644 ; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — Armes : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

BRANCHE FRANÇAISE.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, oncle du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord; veuf 21 septembre 1842, remarié 19 juin 1860 à

Caroline-Léopoldine-Jeanne, fille d'Aloys, prince de Kaunitz, et veuve du comte de Stahrenberg.

Du premier lit :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837, entré au service d'Autriche en avril 1859.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, née 15 novembre 1830, mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUERSTAEDT

(Davout ou d'Avout).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 94. — Berceau : Bourgogne. — Filiation authentique : Aymonin d'Avout, 1380. — Duc d'Auestaedt, 2 juillet 1808, prince d'Eckmühl, 1809; pair de France, 4 mars 1819. Le titre de duc d'Auerstaedt, éteint le 13 août 1853, est rétabli par décret du 17 septembre 1864 en faveur du neveu du maréchal d'Eckmühl, qui suit :

Léopold-Claude-Étienne-Jules-Charles d'Avout, duc d'Auerstaedt, ✱, chef de bataillon de chasseurs à pied, né le 9 août 1829.

AVARAY (Bésiade).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais vers 1650. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels; un ambassadeur; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820; un grand-croix de Saint-Louis, 1719; un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte. — Titres et dignités : pair de France 17 août 1815; duc 6 août 1817. — Armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : Vicit iter durum pietas.

Édouard de Bésiade, duc d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à

Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :

1° *Camille* de Bésiade, marquis d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à

Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :

a. Hubert, né 15 avril 1856; *b.* Élie, né en 1859.

2° *Antonie* de Bésiade d'Avaray, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric*, comte de Moustier.

Frère du duc.

Louis de Bésiade, comte d'Avaray, né 26 avril 1818.

BASSANO (Maret).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, G.O. ✻, marié 25 octobre 1843 à

Pauline-Marie-Ghislaine Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français; dont :

1° Marie-*Louise*-Claire-Ghislaine-Emmanuelle, mariée en juin 1864 au baron Van der Linden d'Hooghvorst, son cousin.

2°-4° Trois autres enfants.

Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, marquis de Bassano, né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, mariée 23 juillet 1832 à Martin-Antoine-Louis-*Ernest* Lejeas, né 3 mars 1808.

III. Hortense-Eugénie-*Claire*, née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince du Saint-Empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — Armes : *vairé d'or et de gueules*. (Annuaire de 1843, pl. 1.)

I.

Roger-Alexandre-Jean, duc de Bauffremont, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1850 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832.

Frère.

Paul-Antoine-Jean-Charles, chef d'escadron au 6e hussards, ✻, né 11 décembre 1827, marié 15 avril 1861 à

Marie-Henriette-*Valentine* Riquet de Caraman, née 15 février 1839, dont :

Catherine-Marie-Joséphine, née 8 janvier 1862.

Mère.

Catherine-Isabelle, des princes Paterno-Moncada, née 2 février 1795, mariée 15 juin 1822 à Alphonse, duc de Bauffremont, veuve 10 mars 1860.

II.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, grand d'Espagne de première classe au titre de prince de Robecq, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Noémi d'Aubusson, petite-fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène* de Bauffremont-Courtenay, né 6 septembre 1843, marié 11 mars 1865 à

Marie-Christine Osorio de Bourbon, duchesse d'Atrisio et marquise de Leganès, avec grandesse de première classe.

2° *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° *Marguerite*-Laurence-Anne-Blanche-Marie, née 3 avril 1850.

Sœur.

Élisabeth-Antoinette-Laurence-Félicité, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

BEAUHARNAIS.

(Ducs de Leuchtenberg.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 89. — Berceau : Orléanais. — Filiation : Guillaume de Beauharnais, seigneur de Miramion et de la Chaussée 1398. — Titres : comte des Roches-Baritaud 1750; marquis de Beauharnais 1756; duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstaedt en Bavière 1817.

Cette maison était représentée il y a un siècle par deux frères, dont Claude, le plus jeune, forma la branche des comtes des Roches-Baritaud. François de Beauharnais, frère aîné de Claude, naquit à la Rochelle en 1714, fut gouverneur général des Iles sous le Vent, chef d'escadre des armées navales. Il reçut le titre de marquis par lettres patentes du mois de juillet 1756. Il avait épousé Henriette Pyvart de Chatulé, dont il eut : 1° François, marquis de Beauharnais, qui suit; 2° Alexandre, vicomte de Beauharnais, rapporté après son frère aîné.

François, marquis de Beauharnais, né le 13 août 1750, capitaine au régiment de Belzunce, député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, major général de l'armée de Condé, ambassadeur en Espagne sous l'empire, mourut le 3 mars 1846. Il avait épousé : 1° Françoise de Beauharnais, sa cousine germaine; 2° Gertrude Cohausen. Du premier lit il eut Émilie de Beauharnais, née en 1781, mariée en 1802 au comte Lavalette, directeur général des postes sous l'empire, et décédée le 18 juin 1855, laissant de son union Joséphine Lavalette, mariée au baron de Forget. (La comtesse Lavalette était aussi cousine germaine de la reine Hortense, mère de l'empereur Napoléon III.)

Du second lit, le marquis de Beauharnais avait eu Françoise-Hortense de Beauharnais, née le 18 juillet 1812, qui, veuve de Richard, comte de Querelles, se remaria à Armand Laity, sénateur, et mourut en 1851.

Alexandre, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique le 28 mai 1760, frère puîné du marquis, fut aide de camp de Bouillé en Amérique, député à la Constituante, deux fois président de cette assemblée, général en chef de l'armée du Rhin, guillotiné à Paris en 1794. Il avait épousé Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français, dont il eut : 1° Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, fils adoptif de Napoléon Ier; 2° Hortense de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon Ier, mariée au roi de Hollande, dont : Napoléon III, empereur des Français.

I. LEUCHTENBERG.

Nicolas-Maximilianowitsch Romanoffsky, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstaedt, né 4 août 1843, titré par ukase *altesse impériale.* (Résidence : Saint-Pétersbourg.)

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Maximilianowitsch, né 12 février 1847.

II. *Serge*-Maximilianowitsch, né 20 février 1849.

III. *Georges*-Maximilianowitsch, né 29 février 1852.

IV. Marie-Maximilianowna, née 16 octobre 1841, mariée 11 février 1863 au prince Guillaume de Bade.

V. Eugénie-Maximilianowna, née 1er avril 1845.

Mère.

Marie-Nicolaewna, fille aînée de Nicolas Ier, empereur de Russie, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

Tantes.

I. Joséphine, reine douairière de Suède.

II. Amélie, impératrice douairière du Brésil.

II. COMTES DES ROCHES-BARITAUD.

Cette branche s'est éteinte dans les mâles le 10 janvier 1819, par la mort de Claude, comte de Beauharnais, pair de France. Elle n'est plus représentée que par sa fille, qui suit.

Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée 7 novembre 1832 à Adrien-Hippolyte, marquis de Quiqueran-Beaujeu, veuve 22 août 1860.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783–1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du Saint-Empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — Armes : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Marc-René-Antoine-Victurnien, prince de Beauvau, ✠, né le 29 mars 1816, député au Corps législatif, marié en 1840 à *Marie* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, veuf 27 juillet 1862, dont :

1° *Jeanne*, née en 1848.

2° *Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852.

3° Louise, née 10 mars 1861.

Frère germain.

Étienne-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818, marié 13 août 1844 à

Berthe de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, général de division, dont :

1° *Hélène*-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848.

2° *Blanche*-Marie, née 25 avril 1851.

3° Renée de Beauvau, née 20 avril 1855.

Sœurs consanguines.

I. Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

II. *Béatrix* de Beauvau, née en 1845, mariée 22 octobre 1864 au comte Horace de Choiseul-Praslin.

Mère.

Eugénie-Ludmille (Louise)-Alexandrine-Joséphine de Komar, mariée à Charles, prince de Beauvau, sénateur, veuf de Lucie-Marie de Choiseul-Praslin, décédé 15 mars 1864.

Oncle et tante.

I. Edmond-*Henri-Étienne-Victurnien de Beauvau-Craon, né 13 octobre 1795, marié 5 mai 1825 à*

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon*, veuve 21 juillet 1861, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1824 à Denys-Omer, vicomte Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNE (PERRIN).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815–5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1825.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, né en 1827,

✻, ancien secrétaire d'ambassade, marié 4 novembre 1863 à

Marie-Louise-Jenny de Cossart d'Espiès, dont :
Marie, née 20 octobre 1864.

Frère et sœurs.

I. *Jules* Perrin, vicomte de Bellune, entré dans les ordres.

II. *Victorine*-Marie de Bellune, mariée 22 juin 1859 à René-Gédéon-César Anot de Maizière, capitaine d'état-major.

III. *Henriette*. — IV. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria da Penha de Lemos, duchesse-douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur en 1852, veuve 2 décembre 1853.

BERGHES-SAINT-WINOCK.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — Armes : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.*

Eugène-Joseph, prince duc de Berghes, né 11 août 1822, fils d'Alphonse, duc de Berghes, pair de France, décédé en octobre 1864, et de Victorine, princesse de Broglie, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° *Pierre*-Eugène-Marie, né 7 juillet 1846.

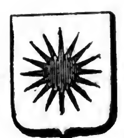
2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Oncle et tante.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — ARMES : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules*. Devise : PRO DEO, PRO REGE.

Louis-Charles-Pierre-Casimir, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 avril 1815, marié 18 septembre 1845 à *Marie*-Paule, fille du duc des Cars, veuf 18 septembre 1855; remarié 28 juillet 1863 à *Alix*-Laurence-Marie de Damas, née 13 septembre 1824.

Du premier lit :

1° Pierre-Marie-François-*Casimir*, né 23 octobre 1847.
2° Bertrand-Louis-*Pierre*, né 15 mai 1852.
3° *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.
4° Marie-Auguste-*Ivonne*, née 2 janvier 1851.

Frères du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas, né 5 novembre 1818.

III. François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, fille de feu Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

1° *Bertrand* de Blacas-d'Aulps, né en 1852.
2° *Béatrix*-Henriette-Marie, née 7 juin 1850.

BROGLIE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742; prince du Saint-Empire 28 mai 1759 (titre transmissible à tous les descendants mâles et femelles); pair de

France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1727, François-Marie 1734-1745, Victor-François 1759-1804, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du Saint-Empire, pair de France, ancien ministre, G.C. ✻, membre de l'Académie française, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et d'Anne-Louise-Germaine Necker (*madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert,* prince de Broglie, ✻, né 13 juin 1821, membre de l'Académie française, marié 19 juin 1845, veuf 28 novembre 1860 de *Pauline*-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Louis-Alphonse-*Victor*, né 30 octobre 1846.

b. Henri-*Amédée*, né 8 février 1849.

c. *François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851.

d. Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, lieutenant de vaisseau, ✻, né 18 juin 1834.

3° *Louise*, princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 au comte d'Haussonville, ancien député.

Sœurs du duc.

I. *Amélie,* princesse de Broglie, veuve de Charles-Théodore, marquis de Moges.

II. *Constance*, princesse de Broglie, mariée en mars 1802 à *Victor*, comte de l'Aigle.

Cousins du duc.

(*Enfants du prince Octave de Broglie, cousin germain du duc, né* 11 *novembre* 1786, *décédé* 31 *août* 1865, *et d'Armandine de Moges, décédée* 7 *novembre* 1864) :

I. Victor-*Auguste*, prince de Broglie, né 6 avril 1822, marié 13 mai 1851 à

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, dont :

1° *Henri*-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.

2° *Charles*-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.

3° *Georges*-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

4° Armandine-Marie-*Louise*, née 3 décembre 1864.

II. *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826, marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835, dont:

1° *Joseph*-Paul-Octave-Marie, né 11 avril 1861.

2° *Louis*-Antoine-Marie, né 17 mars 1862.

3° *Octave*-Édouard-Armand-Joseph, né 13 août 1863.

4° Augustin-Paul-Marie-Joseph, né 23 novembre 1864.

CASTRIES (LA CROIX DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Filiation : Guillaume de la Croix, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France 1783-1801; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'azur, à la croix d'or.* — Devise : FIDÈLE A SON ROI ET A L'HONNEUR. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix, duc de Castries, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, C.✱, marié à Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, sœur du duc, née 8 décembre 1795, veuf 6 juillet 1861.

Frère consanguin.

Armand-*Charles-Henri de la Croix, comte de Castries, né 21 mai* 1807, *fils du feu duc de Castries et d'Élisa Coghlan, marié* 23 *avril* 1833 *à*

Marie-Augusta d'Harcourt, sœur du marquis d'Harcourt, pair de France, veuve 17 janvier 1862, dont :

1° *Edmond*-Charles-Auguste, né 16 avril 1838, sous-lieutenant d'infanterie, marié 23 mai 1864 à

Iphigénie, fille du baron de Sina.

2° *Élisabeth*-Charlotte-Sophie, née 13 février 1834, mariée 14 mars 1854 au duc de Magenta.

3° Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843, mariée 14 mai 1864 à Louis-Robert, comte de la Bonninière de Beaumont.

II. COMTE DE CASTRIES.

Gaspard-Marie de la Croix, comte de Castries, né en 1816, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-Georges, fille d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène-Charles-Marie, né 11 août 1841 ; 2° René, né 17 août 1842; 3° Charles, né 7 octobre 1844, élève de Saint-Cyr en 1863; 4° Jean, né 3 juillet 1847; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849; 6° Henri, né 19 décembre 1850; 7° Augustin, né 20 janvier 1852; 8° Robert, né 30 mars 1853; 9° François, né en 1859; 10° Marie-*Christine*, née 29 mars 1839, mariée 4 janvier 1862 à Alfred de Séguier; 11° Félicie, née 11 avril 1840; 12° Valentine, née 15 septembre 1848; 13° Marie, née 4 novembre 1861; 14° Geneviève, née 24 mars 1864.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, mariée en mai 1828 à Xavier, marquis de Beaurepaire.

II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin.

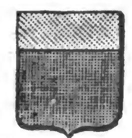
Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

7.

CAULAINCOURT

(Duc de Vicence).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — 1er auteur et illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202; Jean, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin en 1557; un commandeur de Saint-Louis en 1761; le général Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, ministre des affaires étrangères en 1815. — Armes : *de sable, au chef d'or.*

Adrien-Armand-Alexandre de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, ✻, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à *Marguerite* Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, décédée 10 mai 1861, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° *Béatrix* de Caulaincourt.

Mère.

Adrienne-Hervé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy, divorcée; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

CAYLUS (Robert de Lignerac).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (Nompère de) (Ducs de Cadore).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 166. — Auteur : noble Jean de Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801; ministre des relations extérieures; duc de Cadore 29 septembre 1809; sénateur en 1813; pair de France 4 juin 1814; décédé 3 juillet 1834. — Armes : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or*. (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix de Nompère de Champagny, duc de Cadore, ancien pair de France, né 12 janvier 1796, marié 18 mai 1824 à

Caroline-Élisabeth de Lagrange, fille d'un général, comte de l'Empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, ministre plénipotentiaire à Carlsruhe, ✵, né 15 septembre 1827, marié 7 mars 1854 à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie, née 13 septembre 1825, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François, prince Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830, mariée au baron Baude, premier secrétaire d'ambassade à Londres.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né 10 septembre 1804, marié à

Marie Camus du Martroy, dont :

Blandine Nompère de Champagny, mariée en décembre 1864 au comte Charles de la Forest Divonne.

II. Nompère-*Napoléon*-Marie, comte de Champagny, député du Morbihan, marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, député des Côtes-du-Nord, chambellan honoraire de l'Empereur, ✵, né 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711 ; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— Armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace*, comte de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, sous-lieutenant au 2e chasseurs à cheval, ✻, marié 22 octobre 1864 à

Béatrix de Beauvau, sœur consanguine du chef actuel.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée 18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pampara, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe*, née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda.

Oncle et tantes.

I. *Edgard,* comte de Choiseul-Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler, fille d'un baron prussien, veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843, mariée en mai 1863 au vicomte de Mercy-Argenteau.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Choiseul-Praslin, mariée à *Charles,* marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Choiseul-Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né 4 août 1757, marié 2 mai 1780 à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

1° *Albéric*-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à *Marie* d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

2° Marie-*Nicolette* de Choiseul-Praslin, mariée 23 juin 1807 à *Charles,* duc de Talleyrand-Périgord.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né* 15 *mai* 1779, *marié :* 1° *à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Susanne, née en* 1789, *décédée* 20 *juin* 1812; 2° *à Catherine-Innocente de Rougé, née en* 1782, *veuve* 22 *mars* 1846, *décédée* 26 *avril* 1847.

Du premier lit :

1° *Ferry*-César-Corentin, vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1832 à Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie*-Louise-Antoinette de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Sibond de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair non enregistré 1572, enregistré 1775. — Illustrations : un maréchal 1747, un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Gaspard-Louis-*Aimé*, duc de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa maison; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

1° Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1842.

2° Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

Frères du duc.

I. Aimé-*Gaspard*, *vicomte de Clermont-Tonnerre*, *né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849, dont :

1° *Aimé*-Georges-Henri, né 9 août 1846.

2° *Isabelle*, née en 1847.

II. *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, chef d'escadron d'état-major, O. ✻, marié 4 août 1856 à

Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

1° Charles-Henri, né 6 juin 1857.

2° Gabrielle-Louise-Eugénie, née 14 juillet 1860.

Cousins

(*oncles du duc à la mode de Bretagne*) :

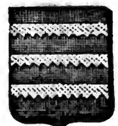
I. *Gaspard,* marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799, marié en 1857 à Marie Guyot, veuve en 1859; dont un fils.

(Pour les branches non ducales, *voyez* l'Annuaire de 1855, page 100.)

COSSÉ

(Ducs de Brissac et de Cossé).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — Armes : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Roland; 2° Pierre; 3° Artus.

Frère consanguin du duc.

Aimé-*Artus*-Maurice-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, chambellan de S. M. l'Impératrice, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy, marié 28 mai 1859 à

Alix-Marie de Walsh-Serrant, fille du duc de la Mothe-Houdancourt, dont :

1° Marie, née le 21 février 1860.

2° Louise-*Élisabeth*, née en juillet 1861.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle et tante du duc.

I. Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, ancien chef d'escadron, O.✱, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à *Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798; veuf 22 septembre 1860, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie de Cossé-Brissac, né en 1818, marié 25 avril 1851 à

Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont:

a. *Louis*-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

b et *c*. Deux autres fils.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à

Caroline-Joséphine-Marie du Boutet, dont :

a. Christian, né en 1854; *b*. Marie-Henri-François, né 19 février 1863; *c*. Geneviève, née en 1855 ; *d*. Gabrielle.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° Marie-Auguste-Charlotte-*Clotilde*, veuve depuis 1845 du baron de Schilde, des Van de Werve.

5° Marie-*Berthe*, mariée 28 mai 1849 au comte Émile de Robien, veuve 19 juin 1861.

II. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née 16 avril 1796, veuve du comte de Marcieu.

Cousin du duc.

Charles-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve en 1830 du comte Frédéric de Mérode, dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron, dont :

Timoléon de Cossé-Brissac, né en septembre 1859.

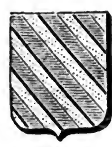
II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Artus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au *duc* de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers. — Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782; pair de France 17 août 1815; duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française; trois lieutenants généraux. — Armes : *d'or*, *à cinq cotices d'azur*. — Devise : Fais ton devoir.

I.

Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, ancien pair de France, général de brigade, G.O.✱, né 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthène, marquis de Chanaleilles.

2° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à Charles, *duc* Pozzo di Borgo.

3° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

4° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, ancien pair de France, C.✠, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, veuf 2 juin 1863, dont :

1° *Léontine*, veuve de Jules, prince de Clermont-Tonnerre; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, duchesse de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

(*Veuve de* Louis *de Crillon, dernier duc de Mahon, né en* 1801, *marié en* 1834, *décédé* 16 *septembre* 1841) :

Joséphine Fischer, duchesse de Mahon, née en 1816, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy.

Du premier lit :

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, grande d'Espagne de première classe, née 12 avril 1838.

Sœur du dernier duc.

Scholastique de Crillon-Mahon, née en janvier 1803, mariée au baron Achille du Laurens d'Oiselay.

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

CRUSSOL

(DUCS D'UZÈS ET DE CRUSSOL).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191; un grand maître de l'artillerie; des lieutenants généraux, gouverneurs de provinces; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483; duc d'Uzès 1505; pair 1572-1838. — ARMES : (Annuaire de 1845, pl. D).

Armand-Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, ✻, membre du Corps législatif (Gard), marié à *Françoise*-Elisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, veuf en février 1863, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, né 18 janvier 1840, lieutenant au 3e hussards.

2° *Laure*-Françoise-Victorine, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Hunolstein.

3° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843, mariée 19 janvier 1865 au vicomte Hector de Galard.

4° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

Tante.

Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thimarette, née à Paris 6 janvier 1785, mariée 17 avril 1804 au marquis de Rougé, pair de France; veuve en décembre 1835.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836; majorat dissous le 16 février 1837. — ARMES : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Louis-Charles-Élie-Amanieu, duc Decazes et de Glucksberg, ancien chargé d'affaires, C. ✻, né en 1819, marié 3 août 1863 à

Séverine-Rosalie-Wilhelmine-Anne-Constance, fille du chevalier de Lowenthal, dont :

1° N..., né 30 avril 1864.

2° N..., née 11 avril 1865.

Frère et sœur.

I. *Stanislas* Decazes, né en 1823.

II. *Henriette*-Wilhelmine-Eugénie, mariée 19 avril 1845 à Léopold-Jacques-Alphonse Lefebvre (de Tournay).

Mère.

Égédie, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, pair de France, mariée 12 août 1818 à Élie, duc Decazes, G.✻, veuve 24 octobre 1860.

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras 1609 ; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés ; ducs héréditaires de Duras 1689 ; pairs 1755 ; un chevalier de l'ordre de la Jarretière ; cinq chevaliers des ordres du roi ; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704 ; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770 ; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge : ducale 1691, éteinte en 1775 ; un lieutenant général ; un chevalier des ordres du roi ; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge, 1676-1702 ; Guy-Michel, comte de Lorge, 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac : ducs de Lorge en 1775 ; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la bande d'azur ; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

(*Fille d'*Amédée *de Durfort, dernier duc de Duras, décédé* 3 *août* 1838, *et de* Marie *de Kersaint, sa première femme*) :

Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein.

II. DUC DE LORGE.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à Adélaïde-Jeanne-*Aymardine* de Nicolaï, dont :

a. Guy, né en 1862; *b.* Olivier, né en juillet 1863; *c.* Léonie, née le 11 février 1859; *d.* Antoinette, née en septembre 1860.

2° Marie-Louis-*Augustin*, vicomte de Durfort-Civrac, né en 1840, marié 30 mai 1864 à

Anne-Marie-Eugénie de Montmorency-Luxembourg, dont : N..., né 25 mai 1865.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore*, mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, vicomte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise de Durfort-Civrac, mariée 22 janvier 1862 à *Georges*-Victor, prince de Croy.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont : 1° Émeric, né en 1842; 2° Gabrielle, née 29 février 1844; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née en 1846; 4° Louise, née en 1849.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles.

III. *Olivie*-Marie, mariée 1er juin 1825 à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Rochethulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.

V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons.

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, ancien député au Corps législatif, marié 17 mai 1853 à

Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre, dont :
N..., née en 1854.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.

III. *Élisabeth* de Durfort de Civrac.

IV. *Henriette*, mariée à *Paul* Le Clerc, comte de Juigné, veuve 30 décembre 1863.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.
2° Henri de Fitz-James, né en 1855.
3° Françoise de Fitz-James, née en 1853.
4° Marie de Fitz-James.

Frère et sœurs.

I. Gaston-Charles de Fitz-James, né 13 avril 1840.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Henri-*Charles*-François, comte de Fitz-James, né en 1801,

veuf en octobre 1856 de Marie-Émilie-Charlotte-*Cécile* de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques*-Charles-Édouard de Fitz-James, lieutenant aux guides, né en 1834.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né 1er février 1840, aspirant de marine.

4° Henri-*François*-Alfred, né en 1842.

5° *Élisabeth*-Marie de Fitz-James, née en 1834, mariée 24 janvier 1859 au marquis de Biencourt.

GADAGNE (Galléan, duc de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1862, page 119. — Berceau : Vintimille et le Comtat-Venaissin. — Titres : marquis de Salernes par lettres patentes de Louis XIV en mars 1653 ; duc de Gadagne par bulle du 30 novembre 1669 ; confirmation du titre ducal par décret du 14 janvier 1862. — Armes : *d'argent, à la bande de sable, remplie d'or, accompagnée de deux roses de gueules.*

Louis-Charles-Henri de Galléan, duc de Gadagne, né 26 juin 1837, confirmé dans son titre ducal héréditaire le 14 janvier 1861.

Mère.

Mathilde-Augustine-Lydie Gentil de Saint-Alphonse, mariée à Auguste-Louis de Galléan, comte de Gadagne, veuve 12 août 1856.

GRAMONT

(Ducs de Gramont, de Guiche et de Lesparre).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure ; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789 ; alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre, et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. — Titres : duc et pair de Gramont 1648 ; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, ma-

réchal 1641-1678; Antoine, maréchal 1724-1725; des vice-rois, régents du royaume de Navarre; des cardinaux; des évêques; des lieutenants généraux; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France à la cour de Vienne, G.O.✱, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Léon-Philibert-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, colonel du 1er carabiniers, ✱, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

3° Antonia-Marie-Joséphine-*Ida*, née 28 avril 1859.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, colonel au 47e de ligne, O.✱, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin, dont :

Antoine-Alfred-Armand-Xavier-Louis, né 20 avril 1861.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, née 5 octobre 1826, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, de la maison du chancelier du Prat.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud,

comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, née 19 juin 1802, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France par l'hérédité 27 juillet 1825, ✻, marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Louise-Augustine-*Coralie* Durand, dont :

Antoine de Gramont-d'Aster, né 4 décembre 1846.

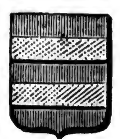
Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis Dadvisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

HARCOURT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie. — Tige : Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or*. La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or*.

I. HARCOURT-BEUVRON.

Charles-*François*-Marie, duc d'Harcourt, né en 1835, ancien officier de chasseurs à pied, marié 27 mai 1862 à

Marie-Thérèse-Caroline-Alénie de Mercy d'Argenteau, dont :

Henri d'Harcourt, né en 1864.

Frères et sœur.

I. *Louis*-Marie, marquis d'Harcourt.

II. Charles-Marie-*Pierre*, comte d'Harcourt, sous-lieutenant d'état-major, né 25 octobre 1842.

III. Ernestine-*Jeanne*-Marie d'Harcourt, mariée 15 avril 1864 à Henri de la Tour du Pin-Chambly de la Charce.

Aïeule du duc.

Anglaé Terray, née 17 avril 1788, mariée 14 avril 1864 à François-Eugène-Gabriel, duc d'Harcourt, pair de France; veuve le 2 mai 1865.

Oncles.

I. Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 à

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse, dont :

Eugène d'Harcourt, né en 1858.

II. *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, O.✻, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont :

Marie, née 31 mai 1854.

III. *Henriette*-Marie d'Harcourt, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Saint-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° Louis-*Bernard*, né en 1842, sous-lieutenant d'état-major;

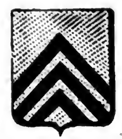
2° Emmanuel; 3° Amédée; 4° Pauline; 5° Marie d'Harcourt.

Nièces.

(*Filles de* William-*Bernard, marquis d'Harcourt, et d'Élisabeth-Georgina-Henriette Cavendish, mariée en* 1837, *veuve en* 1847) :

I. Marie d'Harcourt ; II. Marie ; III. Alice.

LEVIS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 132. — Filiation authentique depuis Philippe de Levis 1197, père de Guy Ier, maréchal de l'*armée de la foi.* — Chevalier croisé : Guy III de Levis, maréchal de Mirepoix, 1270. — Illustrations : deux maréchaux de France : Pierre-Louis de Levis, duc de Mirepoix, 1757; François-Gaston, duc de Levis, 1783-1787, dont la veuve, Gabrielle-Augustine-Michel de Tharon, périt sur l'échafaud révolutionnaire; trois lieutenants généraux; huit chevaliers des ordres du roi ; des ambassadeurs ; un grand maître des eaux et forêts; un cardinal, six archevêques, cinq évêques. — Branches principales : 1° marquis de Levis, maréchaux héréditaires de la Foi, duc de Mirepoix 1751-1757; pairs de France en 1827; 2° marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis, grands d'Espagne de 1re classe, pairs de France en 1827; 3° ducs de Levis, créés ducs en 1763, pairs de France en 1814; 4° ducs de Ventadour, créés ducs en 1578, pairs de France en 1589, éteints en 1661; 5° barons, puis comtes de Quélus, éteints en 1643. — Armes : *d'or, à trois chevrons de sable.*

I. MARQUIS DE LEVIS.

Léo-Guy-Antoine, marquis de Levis, ancien pair de France et aide de camp du maréchal duc de Reggio, chevalier de Saint-Louis, marié à *Zoé* Lepelletier-des-Forts.

II. MARQUIS DE MIREPOIX.

Adrien-Charles-*Guy*-Marie, marquis de Levis-Mirepoix, *duc* de Fernando-Luis, grand d'Espagne de première classe, né en 1820, marié 28 mai 1844 à

Marie-Josèphe-Hildegarde-Ghislaine, fille du comte Henri de Mérode, née 18 novembre 1820, dont :

Charles-François-Henri-Jean-Marie, né 21 juillet 1849.

Frère.

Adélaïde-Charles-Marie-*Sigismond*, comte de Levis-Mirepoix, né en 1821, marié 18 juillet 1843 à
Juliette de Crillon, fille du duc de Crillon, dont :
1° *Gaston*-Gustave-Marie, né 5 mai 1844.
2° Adrien-Charles-*Félix*, né 1er mai 1846, élève à l'École militaire de Saint-Cyr.
3° Adrien-Charles-Marie-Valentin, né 8 janvier 1849.

Mère.

Charlotte de Montmorency-Laval, née en 1799, mariée en 1817 à Gustave, marquis de Levis-Mirepoix, duc de Fernando-Luis, pair de France, ✱, veuve 7 juin 1851.

MAGENTA (MAC-MAHON).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1857. — Famille d'origine irlandaise, établie en France au milieu du siècle dernier. — Illustrations : plusieurs officiers supérieurs, un savant distingué dans les sciences médicales. — Titres et créations : Charles-Laure de Mac-Mahon, pair de France 5 novembre 1827 ; Maurice de Mac-Mahon, sénateur 24 juin 1856 ; duc et maréchal de France 6 juin 1859. — Armes : *d'argent, à trois lions léopardés de gueules, contournés* (alias *contre-passants*), *l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur ;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent*. (Voyez pl. AY.)

Marie-Edme-Patrice-*Maurice* de Mac-Mahon, duc de Magenta, maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie, G. ✱, né 13 juin 1808, marié 14 mars 1854 à
Élisabeth-Charlotte-Sophie de la Croix de Castries, née 13 février 1834, dont :
1° Patrice de Mac-Mahon, né en 1855.
2° Eugène de Mac-Mahon, né en 1857.
3° Emmanuel, né en novembre 1859.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de

Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maillé 1096; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646; ducs héréditaires de Maillé 1784; pairs de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° Artus de Maillé, né en 1856.

2° Foulques de Maillé, né en 1859.

3° *Hélène*-Jeanne-Blanche de Maillé, née 4 juillet 1846.

4° Louise-Marie-*Claude* de Maillé, née 18 avril 1848.

5° *Renée* de Maillé, née en 1851.

6° *Solange*, née en 1853.

Frère germain.

Armand-Urbain-Louis de Maillé de la Tour-Landry, comte de Maillé, né en 1816, marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° Alexandre-Armand-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né 7 janvier 1858.

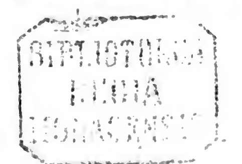
2° N..., né en 1863, substitué aux titre et armes du duc de Plaisance.

3° N..., née 8 mai 1854.

(Pour la branche aînée non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 97.)

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en



marquisat, sous le nom de Marmier, en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — ARMES : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ✻, ancien député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858, remarié en septembre 1865 à Marguerite-Renée-Xavière de Moustier.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

MASSA (REGNIER).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — ARMES : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tante.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, marquis de Massa, né en 1831, lieutenant aux guides.

II. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (LANNES DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — ARMES : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, sénateur, ancien ambassadeur de France près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, G.✳, marié 10 juillet 1830 à Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810; veuf 14 octobre 1863, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean Lannes de Montebello, né 30 octobre 1835, lieutenant de vaisseau.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, capitaine au 3e tirailleurs algériens, marié en octobre 1865 à

Marie-Joséphine-Jeanne-Thérèse Otard de la Grange.

3° Jean-*Gustave*, né en 1838, secrétaire d'ambassade; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840, mariée 6 juillet 1865 à Alfred Verlé, fils du député.

Frères et sœur.

I. Alfred *Lannes, marquis de Montebello*, *marié* à mademoiselle Perier, veuve 20 juin 1861.

II. *Gustave*-Olivier Lannes, comte de Montebello, général de division, aide de camp de l'Empereur, G.O.✳, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

Jean Lannes de Montebello, né en 1848.

III. Jules-*Ernest* Lannes, comte de Montebello, ✻, marié à une Anglaise, dont :

1° Gaston, lieutenant d'artillerie; 2° René, élève à Saint-Cyr en 1863; 3° Roger; 4° Marie, 5° Éveline, 6° madame Guillemin.

IV. La baronne de Monville.

MONTESQUIOU

(Ducs de Fezensac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30 avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe-Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — Armes : *parti, au 1 de gueules plein, au 2 d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite, commandeur de Saint-Louis, G. ✻ ; duc 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette,* fille de Henri-Jacques Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né* 13 *avril* 1809, *marié* 5 *janvier* 1837, *veuf* 15 *février* 1846 *de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen; décédé* 6 *avril* 1864, *dont :*

Philippe-André-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né 27 septembre 1843, marié en janvier 1865 à Susanne-Marie-Armande-Honorine Rosslin d'Ivry.

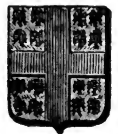
2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin*, comte de Goyon, sénateur et aide de camp de l'Empereur. (Le titre de duc de Feltre a été rétabli en 1864 en faveur de leur second fils.)

(Pour la branche d'Artagnan, non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 102.)

MONTMORENCY

(Ducs de Montmorency, de Luxembourg et de Beaumont).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1662; duché de Montmorency 1758; pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783; pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. —Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency en ligne masculine que les quatre branches ducales qui suivent. — Armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur.* — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent, au lion de gueules.*

I. MONTMORENCY.

(*Cousines germaines de Raoul, duc de Montmorency, décédé le* 18 *août* 1862; *filles de Louis, prince de Montmorency et de Tancarville, et de Henriette de Bec-de-Lièvre*) :

I. Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre, veuve 20 octobre 1861.

II. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, veuve 14 juillet 1862.

II. LUXEMBOURG.

Charles-*Emmanuel-Sigismond de Montmorency*, *duc de Luxembourg*, *né* 27 *juin* 1774, *marié* 18 *novembre* 1847 *à*

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron; veuve 5 mars 1861.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Montmorency-Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Ernestine-Marie-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, mariée 21 mai 1859 à Félix, baron d'Hunolstein.

2° Anne-Marie-*Eugénie* de Montmorency, mariée 30 mai 1864 au vicomte de Durfort-Civrac.

Frère.

Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièce.

Charlotte de Montmorency, duchesse de Fernando-Luis, née en 1799, mariée en 1817 au marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — Armes : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NEY

(Duc d'Elchingen, Prince de la Moskowa).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769; général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen, capitaine commandant une contre-guerilla au Mexique, né à Paris en 1835.

Sœur.

Hélène-Louise Ney d'Elchingen, née à Paris en 1840, mariée en décembre 1860 à Nicolas, prince Bibesco.

Mère.

Marie-Joséphine, fille du comte Souham, née 20 décembre 1801, veuve du baron de Vatry; remariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

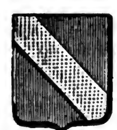
Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri-*Edgar* Ney, prince de la Moskowa, général de division, sénateur, C. ✱, né 20 mars 1812, premier veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont:

Églé-*Napoléone*-Albine, mariée 27 mai 1852 au duc de Persigny, sénateur.

NOALLES.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814.—Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — Armes : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, marié en 1823 à

Alicia-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé, dont:

a. *Paul*-Matthieu de Noailles, né 20 avril 1864.

b. Élisabeth, née en juillet 1865.

2° *Henri*-Emmanuel, marquis de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine-Juste-Léon-Marie de Noailles, duc de Mouchy, prince-duc de Poix, grand d'Espagne de première classe, né en 1841.

Tante.

Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, fils du comte Alexis et de Cécile de Boisgelin, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

1° *Alexis*, né 10 novembre 1853 ; 2° Amblard, né en 1854 ; 3° Olivier, né en 1857 ; 4° Cécile, née en 1856 ; 5° Geneviève, née en 1859.

Cousine et grand'tante.

Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis de Noailles et d'Anne-Louisé de Noailles d'Ayen, née en 1790, mariée à Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, pair de France, veuve 13 août 1858.

PADOUE (Arrighi).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808 ; sénateur 1852 ; décédé 21 mars 1853. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée ; aux 2 et 3 d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable ;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest-Louis-Henri-Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue, né 6 septembre 1814, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, G.C.✻, marié à

Élise Françoise-Joséphine Honnorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

Sœur.

Marie Arrighi de Casanova de Padoue, veuve 11 septembre 1859 d'Édouard Thayer, sénateur.

PÉRUSSE

(Ducs d'Escars ou des Cars).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse, chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Armes : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé.* (*Voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D.)

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, lieutenant général, G.O.✱, duc 30 mai 1825, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille du vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. Louis de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. Marie-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. Antoinette, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, dont :

a. Auguste, né 3 décembre 1848.

b. N..., né en 1862.

c. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

d. Hélène-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, veuve 9 septembre 1860, dont :

a. Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.

b et *c.* Deux autres enfants.

d. Jeanne, née en octobre 1860.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac-Mahon, neveu du maréchal, dont trois enfants.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

PLAISANCE (Lebrun).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, duc de Plaisance par succession de son oncle 21 janvier 1859; marié à

Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

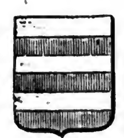
Anne-Élisabeth-Jeanne, née en 1834, mariée au comte Armand de Maillé, dont le second fils est substitué au titre de duc de Plaisance.

Sœur.

Charlotte-Camille, née 11 mars 1820, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, ancien pair de France.

Armes : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780; pair 4 juin 1814; prince du saint-empire romain 1820; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — Armes : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.

3° *Yolande*, née en janvier 1845.

4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. Alphonse-*Armand-Charles-Georges-Marie, né* 27 *mars* 1826, *marié* 5 *juin* 1860 *à*

Jeanne-Émilie Mirès, veuve 30 juin 1863 (remariée 17 juillet 1865 à Gustave Rozan); du premier lit :

Jeanne de Polignac, née en 1861.

II. Charles-*Ludovic*-Marie, capitaine d'état-major, ✻, né 24 mars 1827.

III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, ancien général au service des confédérés aux États-Unis, né 6 février 1832.

IV. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Cousins et cousine.

I. Jules-*Antoine-Melchior, né* 31 *août* 1812, *marié* 14 *juin* 1847 *à* Clotilde-*Éléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin*, *veuve* 2 *septembre* 1856, *dont :*

1° *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.

2° *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.

II. *Henri*-Marie-Armand, comte de Polignac, né 23 février 1821, marié 14 juin 1846 à *Louise* de Wolframm, née 30 janvier 1824, dont :

Georges-Melchior-Louis, né en 1848.

III. *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, comte de Polignac, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine Lenormand de Morando, dont :

1° Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.

2° *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.

3° *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

IV. Gabrielle-Émilie-Geneviève *Georgine*, née 24 août 1822, mariée 16 décembre 1861 à James Farrel, écuyer.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, C. ✻, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à

Betsy Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac*, *marié* 29 *août* 1853 *à*

Jessie-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858 ; remariée en 1863.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert*-Colas des Francs.

PONTEVÈS

(Duc de Sabran).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201, et celui de 1856, page 254. — Berceau : Provence. — Filiation : branche puînée de la maison d'Agoult. — Titres : comtes de Carces en mai 1551 et marquis de Buous en 1650, éteints ; marquis de Pontevès-Gien en 1691 ; substitution 18 juillet 1828 aux titres et dignités du duc de Sabran, pair 4 juin 1814, duc 30 mai 1825. — Armes : *de gueules, au lion d'argent ; parti de gueules, au pont maçonné de sable.*

Marc-Édouard de Pontevès, duc de Sabran, né 25 avril 1811, marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811 ; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar*-Charles-Antoine de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839, marié 4 juin 1863 à

Marie-Julie d'Albert de Luynes de Chevreuse, petite-fille du duc de Luynes, née 21 juillet 1844.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte de Boignes.

4° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

5° *Marie*, née en 1838, mariée 25 octobre 1865 au vicomte Alfred de Geoffre de Chabrignac.

Frère.

Joseph-Léonide, comte de Sabran-Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 d'Adélaïde-*Bonne*-Gabrielle de Pons, dont :

1° *Guillaume*-Elzéar-Marie, comte de Sabran-Pontevès, marié 26 avril 1864 à

Marie-Caroline-Philomène de Panisse-Passis, dont : N..., né 17 février 1865.

2° Foulques; 3° Emmanuel; 4° Jean; 5° Gersinde, mariée 12 juillet 1859 au vicomte de Cosnac; 6° Marguerite.

PREISSAC

(Ducs d'Esclignac et de Fimarcon).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac*, dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, O. ✻, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à

Géorgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 au marquis de Persan, dont : 1° *Boson*-Charles-Hippolyte-Timoléon Doublet de Persan, né 21 septembre 1846, volontaire au 8e hussards; 2° *Guy*-Alexandre-Augustin-Xavier, né 30 décembre 1847; 3° Anne-*Henri*-Timoléon, né 10 novembre 1849.

RICHELIEU.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, de la maison du Plessis en Poitou, transmissible aux hoirs mâles et femelles; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — Armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-*Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié 16 juin 1845 à*

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, veuve en juillet 1862, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

RIVOLI (Masséna).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

André-Victor Masséna, prince d'Essling, né en 1832.

Frère et sœurs.

I. *Victor* Masséna, duc de Rivoli, député au Corps législatif, ✱, né en 1835.

II. Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, vicomte Reille, député d'Eure-et-Loir.

III. *Marie* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée à Jules-Ernest Lescuyer d'Attainville, député du Var.

Mère.

Anne Debelle, grande maîtresse de la maison de l'Impératrice et fille d'un général de division; mariée 23 avril 1823 à François-*Victor* Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli.

ROCHECHOUART

(Ducs de Mortemart).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en 1256; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Mortemart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — Illustrations : deux cardinaux; sept chevaliers du Saint-Esprit; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — Armes : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — Devise : Ante mare undæ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, G. ✱, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié 26 mai 1810 à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Félicie-*Alix*-Victurnienne, mariée à *Edmond*, comte de Sainte-Aldegonde, veuve 23 avril 1848.

2° *Henriette*-Emma-Victurnienne, mariée 13 juillet 1835 à Alphonse, marquis d'Havrincourt, député.

3° *Cécile*, mariée en 1839 à Ernest, comte de Guébriant.

4° *Berthe*, mariée en 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alicia-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul*, duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, ✱, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde*, née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie*, née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde, petite-fille du duc de Mortemart, dont :

1° Arthur-Victurnien, né en 1856.

2° N..., née en 1858.

II. Anne-Victurnien-*Louis*-Samuel de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

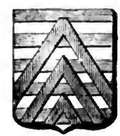
Anne-Victurnienne, née en 1848.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde*, mariée au duc d'Avaray.

IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence*, mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte*, comte de Pierre-de-Bernis.

LA ROCHEFOUCAULD

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758 ; accordé à la seconde branche en 1839; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison.— Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules; le premier écimé, brochant sur le tout.* — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont

1° *François*-Auguste-Ernest de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, O.✻, colonel du 8e cuirassiers, né 14 avril 1818, marié à

Radegonde-Euphrasie Bouvery, dont :

a. François-Alfred-Gaston, né 21 avril 1853.

b. Marie-François-Gabriel, né 27 septembre 1854.

c. Françoise-Marie-Marguerite, née 13 septembre 1857.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à *Isabelle* Nivière, dont ;

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

c. Matthieu, né en 1860.

d. Antoine, né en 1863.

Frères et sœur du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à

Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :

Gui, né en janvier 1855.

II. *Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à

Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont :

Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844, mariée 16 septembre 1865 à Pietro Aldobrandini, prince de Sarsina.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre plénipotentiaire, C.✻, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :

1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.

2° Aimery, né en septembre 1843.

V. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, G.O. ✻, général de division et sénateur.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à

Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :

1° Alexandre-Jules-François-Philippe, né 20 mars 1854.

2° N..., né en juin 1860.

3° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° *Jules*-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° *Jacqueline*-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

3° Solange, née en 1859.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld*, O. ✻, *né 15 mai 1801, marié en 1842 à Rosemonde de Busch; veuf en 1847, remarié en 1852 à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Augustin-Marie-Matthieu-*Stanislas* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à

Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont :

1° Sosthènes de la Rochefoucauld, né 4 août 1855.

2° Matthieu de la Rochefoucauld, né 28 janvier 1863.

Frère.

Marie-Charles-Gabriel-Sosthènes, comte de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à Yolande, sœur du duc de Polignac; veuf 15 mars 1855; remarié 8 juillet 1862 à

Marie-Géorgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, princesse de Ligne, née 19 avril 1843.

Du premier lit :

1° Louis de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° Yolande de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

Du second lit :

3° Charles de la Rochefoucauld, né 7 mai 1863.

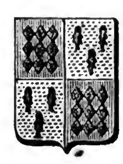
4° Eugène-Marie-François-Henri, né 21 mai 1864.

Belle-mère du duc.

Henriette de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 du comte de Bourbon-Conti; remariée 18 août 1841 à Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, veuf d'Elisabeth de Montmorency-Laval en 1834, décédé 5 octobre 1864.

(Pour les branches de Bayers et de Cousage, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 121.)

ROHAN-CHABOT.



Pour la notice historique, voyez l'*Annuaire de* 1862, p. 109. — Berceau : le Poitou. — Filiation suivie : Guillaume Chabot en 1040, appelé fils de Pierre, qui lui-même était, d'après des titres de 1008, 1018, 1020 et 1030, le troisième enfant de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. — Principales charges, dignités et illustrations : Sebran Chabot, chevalier croisé en 1147; deux évêques de Limoges, Ithier Chabot en 1052, et Sebran Chabot en 1177; un grand écuyer et un grand amiral de France; un cardinal; un grand prieur de France (ordre de Saint-Jean de Jérusalem); un ambassadeur en 1532; un général en chef des armées de France; un ministre; des gouverneurs et lieutenants généraux de Bourgogne, de Normandie, d'Anjou, de Saintonge, d'Angoumois, d'Aunis, etc.; des sénéchaux héréditaires du duché de Bourgogne; des capitaines de cinquante, de soixante et de cent hommes d'armes; des chevaliers des ordres de Saint-Michel, de la Jarretière, du Saint-Esprit, etc.; des lieutenants généraux des armées du roi; des maréchaux de camp; six régiments du nom, deux de cavalerie, 1735 et 1744; deux de dragons, 1703 et 1706; deux d'infanterie,

1710 et 1738. — Titres : celui de *cousin du roi* pour tous les membres des deux sexes de la famille; duché-pairie de Rohan, renouvelé en décembre 1648, en faveur de Henri de Chabot, avec condition de prendre le nom et les armes de Rohan, conjointement avec ses propres nom et armes pour lui et ses descendants; duc de Chabot en 1775. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à neuf macles d'or*, qui est de Rohan; *aux 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules*, qui est de Chabot. — Devises : Concussus surgo; et : Potius mori quam foedari.

Alexandre-Louis-*Fernand* de Rohan-Chabot, né le 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830, marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à

Étiennette-Catherine-Adèle-*Octavie*, fille d'Hilaire-Étienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy, dont :

a. *Alain*-Charles-Louis de Rohan-Chabot, né 2 décembre 1844.

b. *Henri*-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. *Anne*-Charlotte-Louise-Marie, née 4 août 1848.

d. *Agnès*-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.

2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1828, marié 1er juin 1858 à *Augusta* Baudon de Mony, dont :

a. Auguste, né en 1859.

b. Louise, née 30 décembre 1860.

c. N..., née en 1862.

d. N..., née en avril 1865.

3° Henri-Léonor, né 6 mars 1835, marié 3 juillet 1860 à

Adèle-Berthe de Chabrol-Tournoelle, dont :

a. Philippe, né en 1861.

b. N..., né 5 mars 1863.

c. N..., né en avril 1865.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° *Alexandrine*-Amélie-Marie, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839, mariée en mars 1865 à Arthur Anthoine de Saint-Joseph.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de Rohan-Chabot, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy* de Rohan-Chabot, lieutenant au 2e spahis, né 8 juillet 1836.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, né 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie-Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833, mariée 27 décembre 1860 au comte Fernand de Villeneuve-Bargemont.

4° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

5° Anne-*Marie*-Josèphe-Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

Oncle à la mode de Bretagne du duc.

Louis-Guy-Charles-Guillaume de Chabot, comte de Jarnac, vicomte de Chabot, maréchal de camp, né 26 octobre 1780, marié en 1809 à Isabella Fitz-Gérald, fille du duc de Leinster, dont il a :

1° Philippe-Ferdinand-Auguste de Chabot, comte de Jarnac, ancien secrétaire d'ambassade, marié 10 décembre 1844 à Géraldine-Augusta, sœur de lord Foley, nièce du duc de Leinster.

2° Olivia de Chabot, mariée au comte Jules de Lasteyrie.

ARMES : *écartelé, au* 1 *de* NAVARRE, *au* 2 *d'*ÉCOSSE, *au* 3 *de* BRETAGNE, *au* 4 *de* FLANDRE; sur le tout *écartelé* ou *parti* de ROHAN et de CHABOT.

ROVIGO (Savary).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né 26 novembre 1813, marié 12 août 1839 à Élisabeth Stamer, dont une fille.

Sœurs.

I. Hortense Savary de Rovigo, née 4 décembre 1802, mariée 29 janvier 1825 à Louis-*Frédéric*-Guillaume Soubeyran, né 17 décembre 1801.

II. Léontine, née 13 juillet 1804, mariée 10 septembre 1827 à Antonie Petit de l'Hérault, veuve 20 juillet 1838, remariée 24 mai 1843 à Edgard, marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure.

III. Marie-Charlotte, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde, née 12 juillet 1811, mariée 16 décembre 1833 à Casimir, baron Gosse de Serlay, né à Saint-Omer 10 juin 1783.

IV. Anne-Charlotte, née 15 août 1814, mariée 8 mars 1848 à François-Odon de Froidefond de Boulazac, né 19 novembre 1811.

TALLEYRAND

(Ducs de Talleyrand, de Périgord et de Dino).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714; prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — Armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : Re que Diou.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne, C.✻, neveu à la mode de

Bretagne du prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin, dont :

1° Élie-Louis-*Roger*, prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Cécile-Marie de Talleyrand-Périgord, née 8 janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, G. O. ✱, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à *Dorothée*, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793, veuf 29 septembre 1862, remarié en novembre 1864 à Ida-Louise Ulrich.

Du premier lit :

1° Napoléon-*Louis*, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858; remarié 4 avril 1861 à Rachel-Élisabeth-Pauline de Castellane, veuve du comte de Hatzfeldt.

Du premier lit :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, ancien lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-*Jeanne*-Marguerite, fille du baron Seillière, dont :

Marie-Pierre-Camille-Louis-*Élie*, né 25 août 1859.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert* de Talleyrand-Périgord, né 29 mars 1837. (Des lettres patentes lui ont conféré le titre de duc de Montmorency.)

c. Caroline-*Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

Du deuxième lit :

d. Marie-*Dorothée*-Louise, née 17 novembre 1862.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, ancien capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentine*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841, mariée en janvier 1860 au comte Orlowski.

d. *Élisabeth*-Alexandrine-Florence, née 4 janvier 1844, mariée en juillet 1863 au comte d'Oppersdoff.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire, née 9 juillet 1791, duchesse d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, G. O. ✱, marié 11 juin 1862 à Vera *Benardaki*, dont :

Marie-Marguerite, née 22 janvier 1863.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde impériale.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (MACDONALD).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, O.✵, né 6 août 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

TASCHER LA PAGERIE.

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 130. — Berceau : l'Orléanais. — Titres : comte pair 1814; duc de Tascher 2 mars 1859, par dévolution du duc de Dalberg. — Illustrations : Regnault et Arnault Tascher, chevaliers croisés; Marin de Tascher, tué à la bataille de Saint-Quentin; Joseph-Gaspard de Tascher la Pagerie, chevalier de Saint-Louis, père de l'Impératrice Joséphine; Louis, comte de Tascher la Pagerie, sénateur en 1852, grand maître de la maison de l'Impératrice en 1853, décédé 3 mars 1861.

Charles-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher la Pagerie, sénateur, premier chambellan de l'Impératrice,

O.✠, né à Francfort 13 août 1811, filleul du prince primat de Dalberg, grand-duc de Francfort, et de l'Impératrice Joséphine, marié 27 décembre 1838 à

Caroline-Wilhelmine-Éléonore-Euphrosine, baronne Pergler de Perglas, fille du baron Charles-Auguste Pergler de Perglas, chambellan du roi de Bavière, et de Thérèse, comtesse Sandizell, dont :

1° Louis-*Robert*-Maximilien-Charles-Auguste, né 10 novembre 1840.

2° Amélie-*Eugénie*-Thérèse-Caroline de Tascher, née 23 novembre 1839, mariée 13 octobre 1860 au prince Maximilien de la Tour et Taxis.

3° *Hortense*-Stéphanie-Anna-Sophie-Frédérique, née 9 novembre 1844, mariée en novembre 1865 au comte de L'Espine.

Sœurs du duc.

I. Stéphanie de Tascher de la Pagerie, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière.

II. Sophie de Tascher de la Pagerie, mariée au comte de Waldner de Freundstein.

LA TRÉMOILLE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596 ; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521. — Illustrations : Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII ; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir : Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, la Trémoille et Rohan.

Charles-Louis, duc de la Trémoille et de Thouars [1], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille; marié 2 juillet 1862 à

Marguerite-Églé-Jeanne-Caroline, fille du comte Duchâtel, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie de la Trémoille, prince de Tarente, né 28 mars 1863.

2° Charlotte-Cécile-Églé-Valentine, princesse de la Trémoille, née 19 octobre 1864.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, fille du comte de Serrant, mariée 14 septembre 1830, veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

Sœur consanguine du duc.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas, veuve 13 novembre 1865.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet 1834 à *Louis*-Stanislas-Kostka, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, née 8 juillet 1836, mariée 12 septembre 1865 au prince de Mortléart, veuve 19 octobre 1865.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

[1] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

TRÉVISE (Mortier).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur, C.✻, marié à

Anne-Marie Leconte, dont :

1° Hippolyte-Charles-*Napoléon* Mortier, marquis de Trévise, chambellan de l'Empereur, marié 23 octobre 1860 à Marie-Adèle-Emma Lecoat de Kerveguen.

2° Jean-François-*Hippolyte*, sous-lieutenant d'état-major, marié 4 mai 1865 à Louise-Jenny-Gabrielle de Belleyme.

3° *Édouard* Mortier de Trévise.

4° *Nancy* Mortier de Trévise, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° Anne-*Marie*, mariée 25 janvier 1860 à Amalric Lombard de Buffière.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives).

II. *Ève*-Stéphanie Mortier de Trévise, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

VALMY (Kellermann).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, O. ✻, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à

Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse de Parme; mariée 6 octobre 1859 au prince romain Caracciolo-Ginetti, duc d'Atripalda.

Tante.

Marguerite-Cécile Kellermann, née en 1772, mariée au vicomte de Léry.

WAGRAM (Berthier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : prince de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, ✻, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine du roi de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, duc de Plaisance.

TABLETTES GÉNÉALOGIQUES

DES

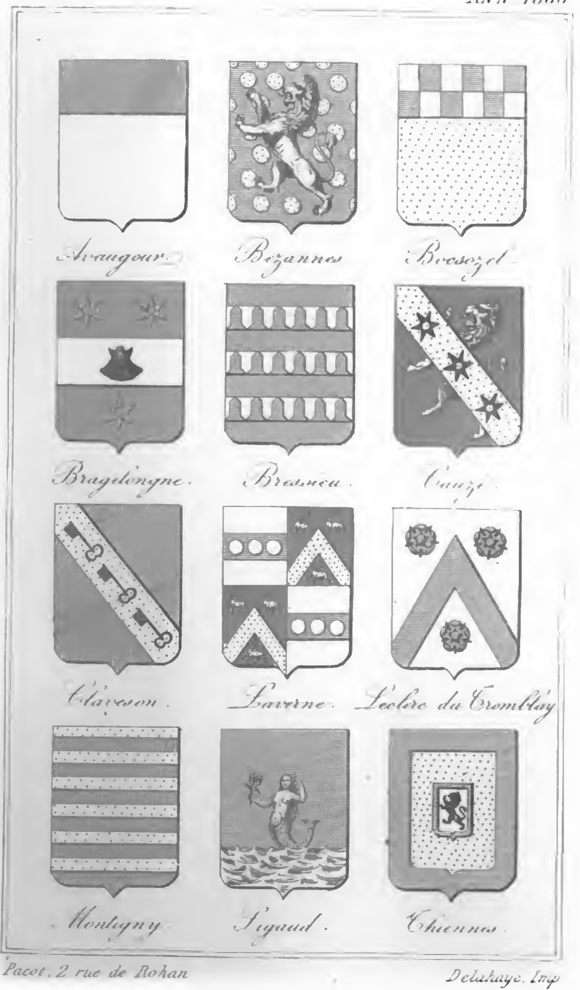
MAISONS NOBLES DE FRANCE.

ANDELOT.

La pluralité des familles et des localités du nom d'Andelot a entraîné les généalogistes et les géographes dans des erreurs et des confusions dont l'article donné dans l'*Annuaire* de 1864 (page 133) n'a pas été lui-même complétement exempt.

Il existe en Franche-Comté deux terres d'Andelot : l'une, appelée *Andelot-en-Montagne* ou *Andelot-sur-Vers*, située près de Poligny, sur les monts de Salins, a appartenu de temps immémorial et a donné son nom à la maison d'Andelot-Andelot, dont l'*Annuaire* de 1865 a reproduit une courte notice généalogique, d'après la Chenaye-Desbois, en la disant éteinte, quoiqu'elle soit encore représentée aujourd'hui en Belgique ; l'autre, appelée *Andelot-lez-Saint-Amour* et située près de Saint-Julien, appartenait déjà en l'an 1200 à la maison de Coligny, dont un des derniers rejetons mâles, Joachim de Coligny, portait le titre de marquis d'Andelot en 1644. La Chenaye-Desbois, qui nous a égaré sur ses pas, confond les deux terres d'Andelot et n'en fait qu'une seule et même seigneurie, qui, après avoir été le berceau de la maison d'Andelot-Andelot, aurait passé à celle de Coligny. L'abbé Expilly, plus circonspect, s'exprime ainsi dans son *Dictionnaire de la France*, après avoir parlé d'un troisième Andelot situé en Bassigny, et aujourd'hui chef-lieu de canton de la Haute-Marne : « Parmi les trois lieux connus sous le nom » de d'Andelot que nous venons de nommer, il en est un » qui a le titre de marquisat, mais nous ignorons lequel. »

Outre l'erreur géographique, l'article *Andelot-Andelot* de l'*Annuaire* de l'an passé s'arrêtait, avec la Chenaye-Desbois, à Gaspard d'Andelot, baron de Chemilly, chevalier de Saint-Georges en 1566, et à son neveu, Charles d'Andelot, chevalier en la cour souveraine de Mons en 1630; et il ajoutait que la maison s'était éteinte vers cette époque, tandis que la descendance de ce dernier se continuait,



Pacot, 2 rue de Rohan
Delahaye, Imp

au contraire, dans les Pays-Bas espagnols, où elle s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Quelques nouvelles pages consacrées à la notice de la maison d'Andelot vont nous fournir l'occasion de rectifier et en même temps de compléter cet article résumé trop succinctement.

La maison d'Andelot, une des plus anciennes et des plus illustres du comté de Bourgogne, a brillé d'un vif éclat dès son origine, qu'un vieux chroniqueur fait remonter au xe siècle. Des légendes populaires dans les montagnes de la Franche-Comté célèbrent encore les exploits de ses chevaliers contre les infidèles, sans nous transmettre toutefois les noms de ceux qui ont versé leur sang dans la Palestine[1]. Elle était alliée aux premières maisons de Bourgogne, entre autres à celles du Château-Rouilleau, de Cornon, de Ferrières, de Grammont, de Gravelle, d'Igny, de Laubespin, de Montfort, de Myon, de Poitiers, de Pontaillié, de Salins, de Villeçon, de Vuillafans, d'Usie, de Vaudrey, etc. Elle a possédé au moyen âge les seigneuries de Bray, d'Esplechin, d'Erquennes, de Sauvagney, de Foghères, de Wattelet, de Myon, de Jonvelle, de Fleurey, de Tromarey, etc. Elle a produit des généraux d'armée, des gouverneurs de villes et de places, des grands dignitaires de l'Etat et du clergé, qui se sont distingués par leur courage, leur prudence et leur piété. Elle a été admise de temps immémorial et sans interruption dans tous les chapitres nobles de la Franche-Comté et des Pays-Bas, auxquels elle a donné dix-huit chevaliers de Saint-Georges, un commandeur et six chevaliers de Malte, quatre grands prieurs et abbés des abbayes royales de Saint-Claude, de Jouhe et de Bellevaux, deux abbesses de Château-Châlon et de Baulmes-les-Dames, et quatorze chanoinesses de ces chapitres ou de ceux de Sainte-Waudru, de Nivelle ou de Maubeuge aux Pays-Bas.

Gollut, dans ses *Mémoires historiques*, et plusieurs chartes de fondations ou de donations pieuses des xiie et xiiie siècles mentionnent un certain nombre de chevaliers d'Andelot dont on ne peut préciser la filiation. On trouve, entre autres, Ponce et Bérard d'Andelot, chevaliers de la cour d'Alix, palatine de Bourgogne, dont ils conduisirent les funérailles, en 1278; Vauthier d'Andelot, en 1290; Charles et Hugues d'Andelot, tués dans les guerres de Flandre, en 1302; Henri d'Andelot, vivant à la même

[1] Les armoiries de la maison d'Andelot datent donc incontestablement des croisades.

époque; Étienne d'Andelot, en 1330; Bérard d'Andelot, gouverneur du comté d'Auxerre, en 1336, Regnaud d'Andelot, en 1361. La généalogie, dressée sur titres et pièces par M. Goethals, a été ainsi établie :

I. Jehan d'Andelot, chevalier, seigneur d'Erquennes, vivait en l'année 1280. Il avait épousé Ide Herlaer, dont il eut Hugues, qui continue la descendance.

II. Hugues ou Huguenin d'Andelot, chevalier, seigneur d'Erquennes, de Braye et d'Esplechin, se maria en 1302 avec Nicole d'Espaigny. De cette union sont issus : 1° Simon, qui vient ci-après; 2° Jehan, mort sans postérité dans la carrière des armes.

III. Simon d'Andelot, chevalier, seigneur d'Erquennes, etc., porte-enseigne au service des ducs de Bourgogne, laissa de Catherine de Vuillafans, sa femme, plusieurs enfants, entre autres Jehan, qui suit.

IV. Jehan d'Andelot, chevalier, seigneur d'Erquennes, etc., épousa Marie, fille de Pierre de Rougemont, seigneur d'Usie, et de Marguerite de Vaudrey, dont il eut : 1° Claude, qui a continué la filiation; 2° Jehan d'Andelot, l'un des fondateurs de la célèbre confrérie de Saint-Georges, en 1390 [1], qui ne paraît pas avoir laissé de postérité de son union avec Béatrix de Gravelle; 3° et 4° Henri et Charles, morts sans alliance au service du duc de Bourgogne; 5° Marguerite, femme d'Ivon de Salins, seigneur de Poupet, chevalier, mort en 1378; 6° Gillette, qui épousa Guy de Monfort en 1406.

V. Claude d'Andelot, chevalier, seigneur de Sauvagney-lez-Pesmes, ayant épousé, par contrat passé à Dôle en 1415, Marie de Filain, fille d'Antoine, seigneur de Filain, et de Gillette de la Chapelle, laissa de cette union : 1° Guillaume, dont l'article suivra; 2° Ivon d'Andelot, chevalier de Saint-Georges en 1452, écuyer du duc de Bourgogne, marié, par contrat du 16 août 1445, à Béatrix, fille d'Ivon le Bœuf, seigneur de Quemonville, et de Mahout de Ramcot, dont il eut Ivon d'Andelot, seigneur de Pesmes, chevalier de Saint-Georges en 1470; 3° Claude d'Andelot, seigneur

[1] Il fallait pour y être admis faire preuve de seize quartiers de noblesse, sans batardise, ni roture, huit paternels et huit maternels, et remonter jusqu'à son dixième ascendant, le présenté non compris. (*Statuts de l'ordre des chevaliers de Saint-Georges, suivis de la liste des chevaliers depuis* 1390. Un vol. in-8°. Vesoul, 1834.)

de Foghères, chevalier de Saint-Georges en 1485, conseiller de courte robe au parlement de Bourgogne, qui épousa Agathe, fille d'Ivan l'Archier, seigneur de Beaurepaire, et d'Ivonne de Tosseram, sa seconde femme.

VI. Guillaume d'Andelot, seigneur de Tromarey, de Sauvagney-lez-Pesmes, de Wattelet, etc., reçu en 1470 chevalier de Saint-Georges, avec son fils, le bailli d'Amont, fut fait prisonnier par les Français à la bataille d'Anthon, et mourut en 1474. Veuf de Marguerite, fille de Londin de Saligny, seigneur de la Motte-Saint-Jean, morte sans postérité, il s'était remarié avec Guillemette de Myon, dont il eut : 1° Simon, qui suivra; 2° Jean d'Andelot, dit de Liesle, bailli d'Amont, chevalier de Saint-Georges en 1470, maître d'hôtel, puis grand écuyer de Charles VIII, roi de France (Gollut, page 933); 3° Lionel ou Elion d'Andelot, seigneur de Tromarey, chevalier de Saint-Georges en 1503, qui se maria, en 1504, avec Jeanne de Ferrières, fille de François de Ferrières, seigneur de Chassaigne, et de Jeanne de Rye. Leur descendance forma la branche de Tromarey, qui s'éteignit à la troisième génération dans la personne de Claude-Ferdinand-Louis d'Andelot, chevalier de Saint-Georges en 1655, mort en 1664 des blessures qu'il avait reçues au siége de Besançon, dont il était un des principaux défenseurs. A cette branche appartenaient : *a.* Guillaume d'Andelot, seigneur de Tromarey, de Sauvagney, etc., chevalier de Saint-Georges en 1546; *b.* Elion d'Andelot, chevalier de Saint-Georges, gouverneur de Gray, maître d'hôtel de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, qui épousa Madeleine de Grammont.

VII. Simon d'Andelot, dit le Sage, seigneur de Myon, grand maître d'hôtel de l'empereur, bailli de Dôle, chevalier de Saint-Georges en 1502, décédé en 1517, avait épousé: *a.* Henriette de Cornon, fille de Pierre, seigneur de Cornon, et de Nicole de Silian; *b.* Jeanne de Seroz. Du premier lit il laissa : 1° Jean, qui vient ci-après; 2° Pierre d'Andelot, doyen de Dôle, prieur de Jouhe et de Jonvelle, puis abbé de Bellevaux, enterré à Pesmes, dans la chapelle sépulcrale de ses ancêtres, auprès de Jean, son frère aîné; 3° Adrienne, qui, veuve d'Ivon de Seroy, baron de Choi, se remaria avec Pierre de Scey, seigneur de Larrey.

VIII. Jean d'Andelot, baron de Jonvelle, seigneur d'Andelot, de Myon, de Fleurey, de Chemilly, etc., chevalier

de Saint-Georges en 1546, commandeur de l'ordre d'Alcantara, fut page et ensuite premier écuyer de l'empereur Charles-Quint. A la bataille de Pavie, il eut l'insigne honneur de combattre corps à corps avec le roi François Ier, qui le blessa d'un coup d'épée à la joue. Laissons parler l'historien Gollut : « Quant au roy François, il combattit
» autant vaillamment que prince pourroit faire, tuat de sa
» main propre Fernand de Castriote, marquis de Saint-
» Ange, arrière-fils de George Castriote, dit Scanderberg,
» blessat en la joue d'un grand coup d'espée le sieur Jean
» d'Andelot, gentilhomme Bourgougnon, avec lequel il fut
» longtemps aux prinses ainsi que le roy le feit représenter
» en une sienne tapisserie que l'on hat veu au Louvre à
» Paris, et en ceste posture que l'on le void coucher un
» grand coup d'espée sur la face descouverte (parce que
» la visière estoit levée par autres coups) d'un gentilhomme
» portant sur une cotte d'armes de velours verd les armes
» d'Andelot, qui sont d'un *eschiquier d'argent et d'azur,*
» *chargé d'un lyon de gueulle armé, lampassé et couronné*
» *d'or, et touchant tous les carreaux de l'eschiquier.* Toute-
» fois, l'eschiquier fut corrigé en l'an mil cinq cens trente-
» neuf, par commandement du roi, lorsque l'Empereur,
» passant à Paris, haiant à sa suite ledict sieur d'Andelot,
» premier escuyer de son escuyerie, le roy voulut que le-
» dit sieur d'Andelot veit si le blason de l'armoirie confor-
» moit aux siennes, ce que fut treuvé, sauf à la couleur
» de l'un des carreaux. » C'est vers le même temps que Charles-Quint lui conféra le titre de baron de Jonvelle « pour les bons et agréables services qu'il nous a faits, dit-il, et a coustume de faire journellement, nous ayant suivi en tous nos voyages et emprises tant sur terre que par mer ». Jean d'Andelot, avec son cousin Guillaume d'Andelot, seigneur de Tromarey, accompagna l'Empereur quand il marcha au secours de Vienne, menacée par les Turcs en 1532, et lorsqu'il porta la guerre en Afrique, où il s'empara de Tunis en 1535 et bombarda Alger en 1542. On le retrouve au siége de Landrecies en 1543, à celui de Metz en 1553, et l'année suivante à la bataille de Renty, où il combattit auprès de Charles-Quint, qu'il couvrit plusieurs fois de son corps. Il fut aussi chargé par ce prince de missions diplomatiques en France et ensuite à la cour de Rome, pour activer la clôture du concile de Trente. (Les instructions originales que l'Empereur écrivit de sa propre main en cette circonstance sont conservées dans les archives de la famille.) Jean d'Andelot reçut de

son souverain une dernière preuve d'estime et de confiance, quand il fut choisi par lui pour l'accompagner dans sa retraite au monastère de Saint-Just, après son abdication. « En l'an susdit 1556, Sa Majesté se partit, défournie de tous revenus, sauf de cent mille escuz, et ne retenant autres que quatre serviteurs du nombre de ses particuliers et dévotieux gentilshommes, entre lesquels pour premier et pour maistre d'hostel il havoit choisy messire Jean d'Andelot, son escuyer. Mais comme avant le voyage ce seigneur mourut, le sieur de la Chaux, Bourguignon, succédat. (Gollut.) »

Jean d'Andelot mourut le 26 décembre 1556, et fut enterré avec son frère, à Pesmes, dans la chapelle sépulcrale, fondée au XIII[e] siècle par ses ancêtres, où on leur éleva un magnifique mausolée et dont les murs sont décorés des blasons dés alliances de la maison d'Andelot. Ce monument, appelé la *Chapelle d'Andelot de Pesmes*, devait être restauré par les soins du gouvernement français, lorsque la révolution de février 1848 a empêché la réalisation de ce projet. Jean d'Andelot est le premier de sa famille qui vint se marier et s'établir aux Pays-Bas. Il épousa : *a.* Philippine ou Philippotte de Hoves, fille de Selger du Bois, seigneur de Hoves, et de Marie de Thiennes; *b.* Guillemette d'Igny, veuve de Claude de la Baume, chevalier de la Toison d'or, maréchal du comté de Bourgogne. Du premier lit il eut : 1° Georges, qui a continué la descendance directe; 2° Jean-Baptiste d'Andelot, baron de Jonvelle, seigneur de Myon, d'Olans, etc., maréchal de camp de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas, gentilhomme de la bouche du roi Philippe II, qui se distingua par son courage et son dévouement pendant les terribles luttes religieuses des Pays-Bas, et fut blessé à la bataille de Gravelines et à celle de Saint-Quentin; c'était, dit Gollut, « un brave et expérimenté chevalier, habile militaire, fort spéculatif de jugement et l'un des meilleurs guerriers de nostre Bourgougne » (*Histoire de Jonvelle*, par les abbés Coudriet et Chatelet, Besançon, 1864; Gollut, col. 125); il épousa Anne-Madeleine le Blanc, dame d'Olans, dont il eut, entre autres enfants : *a.* Claude d'Andelot, commandeur de Malte et des Échelles du Levant, mestre de camp général au service du duc de Savoie; *b.* Anne, mariée à Antoine Mouchet de Laubespin, veuve à vingt-trois ans, et morte en odéur de sainteté; *c.* Susanne, mariée à Guillaume de Poitiers; *d.* Gasparine, à François de Visemal; *e.* Adrienne, à Antoine de Grammont; et enfin

f. Ferdinand d'Andelot, l'aîné de tous, auquel Godefroy Wendelinus dédia son ouvrage des *Chevaliers de la Toison d'or,* et qui fut maître d'hôtel des archiducs, puis du cardinal infant, colonel du régiment d'Amont, gouverneur de Gray; marié en premières noces à Anne de Grammont, et en secondes noces à Françoise de Laubespin, sa postérité s'éteignit avec ses fils Nicolas-Antoine, seigneur d'Olans, premier chapelain des archiducs, et Ferdinand d'Andelot, chevalier de Malte, capitaine de cuirassiers au service d'Autriche, tué à la bataille de Pragues, issus du premier lit, et avec ses fils Antoine d'Andelot, capitaine d'infanterie au service d'Espagne, et Louis d'Andelot, capitaine de 200 chevau-légers, tué au siége de Verceil, issus du second lit; — 3° Pierre d'Andelot, seigneur de Fleurey, qui épousa Marie de Carondelet, embrassa avec ardeur le parti du prince d'Orange, signa un des premiers le compromis de Bréda en 1566, et, arrêté par ordre du conseil des troubles, il fut décapité à Bruxelles, le 1er juin 1568, sur la place du Grand-Sablon. Du second lit il eut: 4° Gaspard d'Andelot, seigneur de Chemilly, chevalier de Saint-Georges, qui s'attacha à la fortune de Don Juan d'Autriche, combattit à Lépante, où fut tué son cousin Ferdinand d'Andelot, chevalier de Malte; il épousa Antoinette de Bye de Balançon, dont il n'eut pas de postérité mâle; 5° Claire d'Andelot, qui épousa Claude de Ponvillers, seigneur de Séver; 6° Louise d'Andelot, dame de Chemilly, qui, veuve de Constantin, baron de Ponvillers, se remaria en 1603 à Alexandre, baron de Wiltz.

IX. Georges d'Andelot, chevalier de Saint-Georges, seigneur de Myon, de Chemilly, baron de Jonvelle et de Hoves, grand bailli et gouverneur de Dôle, avait quitté la Bourgogne avant la mort de son père pour se fixer aux Pays-Bas, où il possédait, du chef de sa mère, la terre et seigneurie de Hoves, fief mouvant de la baronnie d'Enghien, avec castel à pont-levis et haute, moyenne et basse justice. Il avait épousé, en avril 1556, Honorine de l'Esclatière, fille d'Adrien, seigneur de l'Esclatière et d'Ayseaux, et de Jacqueline de Brabant; sa veuve se remaria à Charles de Gâvre, comte de Beaurieux, gouverneur d'Ath. Georges d'Andelot eut de son union: 1° Jean, qui suivra; 2° Jacqueline d'Andelot, décédée en bas âge et inhumée en l'église paroissiale d'Enghien, avec épitaphe et quartiers héraldiques.

X. Jean d'Andelot, seigneur de Hoves, de l'Esclatière,

de Reusmes, de Maulde, etc., servit à ses grands frais dans les armées royales pendant les troubles, et le gouvernement du duc de Parme dans les Pays-Bas. Il épousa, en 1581, *a.* Anne de Jauche de Mastaing, fille de Gabriel de Jauche, seigneur de Mastaing, comte de Lierde et beer de Flandre, et de Jeanne de Montmorency; *b.* Anne de Haynin, fille de Jean de Haynin, seigneur de Wamberchies, et d'Anne d'Ongnies. Du premier lit il eut : 1° Charles, qui continue la descendance directe; 2° Adrien d'Andelot, chevalier, seigneur de Reusmes, gentilhomme de la bouche des archiducs, capitaine et gouverneur de Béthune et de Bouchain; du second lit : 3° Philippe d'Andelot, chanoine au chapitre de Soignies; 4° François d'Andelot, protonotaire apostolique et prévôt du chapitre noble de Sainte-Gertrude à Nivelles, où l'on voit encore son monument décoré de ses huit quartiers; 5° Gertrude d'Andelot, chanoinesse du même chapitre, mariée à Gabriel du Chasteler, seigneur de Louvigny; 6° Robert d'Andelot, chanoine de la cathédrale de Tournay.

XI. Charles d'Andelot, seigneur de Hoves, de Maulde, des Prets, de Forest, de Neufmont, du Bois de Tourneppe, chevalier de la cour souveraine de Mons en 1630, fut spolié des biens immenses que son aïeul avait reçus de Charles-Quint dans le Milanais et le royaume de Naples après la bataille de Pavie. Le sénat de Milan les séquestra sous prétexte qu'il ne reproduisait qu'une copie au lieu de la donation originale, qui avait été perdue, avec tous ses titres et papiers, dans les guerres civiles. Il avait épousé, en 1614, Jeanne de Bourgogne, vicomtesse de Looz, parente au septième degré de Charles-Quint, fille de Pierre de Bourgogne, seigneur de Bredam, et de Catherine d'Oyenbrugge-Duras, dont la mère était Jeanne de Mérode; elle avait pour trisaïeul Baudouin, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. De cette union sont issus : 1° Jean-François d'Andelot, vicomte de Looz, seigneur de Hoves, de l'Esclatière, etc., chevalier de la cour de Mons en 1670, mort sans laisser de postérité de Marie-Thérèse de Licques, fille de Philippe de Licques, grand bailli du Hainaut, et de Louise de Groninghe; 2° Charles, qui vient ci-après; 3° Andrien-Conrad d'Andelot, seigneur de Neufmont, chanoine de Huy, et ensuite de Tournay; 4° Jean-Joseph d'Andelot, commandant d'un *terce* d'infanterie wallonne, qui se fixa et mourut en Espagne; 5° Adrien-François d'Andelot, jésuite et mis-

sionnaire aux Indes, où il mourut en 1658; 6° Robert-Ignace d'Andelot, chanoine d'Aire; 7° Marie-Marguerite d'Andelot, chanoinesse de Nivelles, reçue en 1623 sur preuves de huit quartiers, parce que sa tante Gertrude d'Andelot avait fait ses preuves de seize quartiers et lui avait laissé sa prébende.

XII. Charles d'Andelot, vicomte de Looz, seigneur de Reusmes, de Plouïch et de Ham-sur-Sambre (pairie du comté de Namur), suivit la carrière militaire. — Robert d'Andelot, héraut d'armes du Brabant, ayant osé prendre les armes pleines de la maison d'Andelot, dont il était issu en ligne naturelle par son aïeul Robert, la chambre héraldique signala cette usurpation. Charles d'Andelot consentit à ce qu'il continuât de porter les armoiries de sa maison, à condition qu'elles fussent brisées d'une barre, ce dont Robert lui adressa une lettre d'humbles remercîments [1]. — Charles épousa Claire Petit, fille de Philippe Petit, seigneur de Guigne (d'une famille noble de l'Artois), et d'Anne de Bourgogne, dont il eut : 1° Adrien-Conrad, qui continue la filiation; 2° Marie-Anne-Josephine d'Andelot, supérieure du couvent de la Visitation à Mons, qui est morte en odeur de Sainteté en 1741, et dont la vie a été publiée; 3° Antoinette d'Andelot, carmélite à Dôle; 4° Charles-Philippe d'Andelot.

XIII. Adrien-Conrad d'Andelot, chevalier, vicomte de Looz, seigneur de Hoves, de Foulens, de Reusmes, de Graty, de Plouïch, des Pretz, etc., membre de la noblesse des États du Hainaut, épousa, en 1693, Marie-Joséphine d'Yedeghem, dame d'Hembise, fille d'Antoine-François d'Yedeghem, seigneur des Daumes et d'Hembise, et de Louise-Justine du Bosch, dont il eut un fils, qui suit.

XIV. Adrien-Conrad-Léopold, comte d'Andelot, vicomte de Looz, seigneur de Hoves, d'Hembise, de Foulens, de Reusmes, etc., député de la noblesse aux Etats du Hainaut, entra au service de France et s'attacha plus tard à la fortune de Stanislas, roi de Pologne, alors retiré à Meudon. Lorsqu'en 1733 le cabinet de Versailles voulut rétablir ce prince sur son trône, ce fut d'Andelot qui, en qualité de confident et d'ami, fut choisi pour l'accompa-

[1] Ce Robert d'Andelot était petit-fils d'autre Robert d'Andelot, originaire de Bourgogne et bâtard de Jean d'Andelot, écuyer de Charles-Quint. Il succéda, en 1545, à Pierre de Launay dans ses fonctions de roi d'armes du Brabant, et mourut sans postérité.

gner. Ils traversèrent l'Allemagne à l'aide de déguisements, et arrivèrent heureusement à Varsovie. C'est en récompense de ses services et de son dévouement chevaleresque qu'au mois de mai 1747 il reçut du roi Louis XV le titre de comte, dont confirmation a été donnée par diplôme de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, en 1815, avec transmission par ordre de primogéniture. Il avait épousé, le 17 juin 1718, au château de Chemilly, en Bourgogne, Armande-Charlotte de Custine, fille de Théodore de Custine, comte de Wiltz, baron de Chemilly, maistre de camp de cavalerie, et de Françoise de Choiseul. De cette union il eut : 1° Adrien-Théodore-Rodrigue-Charles-Louis-Joseph, qui continue la descendance directe ; 2° Anne-Gabrielle d'Andelot, religieuse, chanoinesse de Baume-les-Dames; 3° Philippine-Marie-Léopoldine d'Andelot, nommée abbesse de Baume-les-Dames en 1767, malgré la vive opposition qu'on lui suscita sous prétexte qu'elle était étrangère; Louis XV trancha la question en lui donnant des lettres de naturalisation; 4° Armande-Josephine d'Andelot, qui se retira auprès de sa sœur sans prendre le voile.

XV. Adrien-Théodore-Rodrigue-Charles-Louis-Joseph, comte d'Andelot, vicomte de Looz, baron de Saffre, seigneur d'Andelot, d'Hembise, etc., naturalisé Français en 1747, entra comme cornette au régiment de Royal Pologne, dont son oncle, Charles de Custine, était colonel; puis il fut nommé capitaine au régiment de Brancas, chevalier de Saint-Louis. Ayant été institué héritier universel de Marie-Claudine d'Yedeghem, comtesse de Wattou, sa tante paternelle, il quitta le service de France et devint chambellan de l'empereur d'Autriche en 1760. Il avait épousé à Mons, en 1754, Marie-Anne-Thérèse, baronne de Blankart d'Alstorff, chanoinesse de Sainte-Waudru, fille d'Alexandre, baron de Blankart d'Alstorff, et de Marie-Florentine de Wachtendonck, chanoinesse, dont il eut : 1° Louis-Gabriel-Emmanuel, qui suit; 2° Gédéon d'Andelot, tué à Hanau, au service de l'électeur palatin; 3° Marie-Louise-Désirée-Félix-Joséphine d'Andelot, reçue chanoinesse de Maubeuge sur preuves de trente-deux quartiers en 1763 [1];

[1] Le chapitre de Maubeuge se distinguait entre tous par la rigidité de ses preuves. Il fallait que les dames présentées fussent de haute naissance et fissent par titres originaux preuve de huit générations ascendantes de noblesse militaire et chevaleresque, sans mésalliance ni principe d'anoblissement connu sur chacun des huit quartiers paternels et maternels. Les quartiers de noblesse qui

4° Marie-Thérèse-Théodore d'Andelot, chanoinesse de Maubeuge, qui, veuve de Louis-Adrien, comte d'Oultremont de Warfusée, se remaria avec Guillaume-Bernard, comte de Geloes et du Saint-Empire, baron d'Oost, chef de l'Etat noble du pays de Liége; 5° Marie-Philippine-Léopoldine-Gabrielle d'Andelot, chanoinesse de Sainte-Waudru à Mons, mariée au comte de Dam; 6° Anne-Pauline-Charlotte-Ghislaine d'Andelot, chanoinesse du même chapitre, mariée à Alexandre-Ignace Ghislain, baron de Woelmont, lieutenant au régiment d'Arberg.

XVI. Louis-Gabriel-Emmanuel, comte d'Andelot, vicomte de Looz, baron de Saffre, seigneur d'Andelot et d'Hembise, etc., chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse aux Etats du Hainaut, épousa, en 1789, Anne-Charlotte de Rodoan, chanoinesse de Nivelles, fille de Philippe, comte de Rodoan, maréchal héréditaire de l'ordre Teutonique, chambellan de l'empereur d'Autriche, et de Marie-Gabrielle-Françoise de Rochaw, chanoinesse de Sainte-Waudru et dame de l'ordre de la Croix étoilée. Il eut de ce mariage: 1° Charles-Ferdinand-Antoine, qui suivra; 2° Adolphe-Louis d'Andelot, page de l'empereur Napoléon, premier lieutenant de hussards, mort dans la campagne de Russie; 3° Théodore-Joseph d'Andelot, mort sans alliance le 21 septembre 1851; 4° Marie-Françoise-Théodore d'Andelot, admise au chapitre de Nivelles peu de temps avant sa suppression; 5° Delphine-Marie-Antoinette d'Andelot, mariée à Charles-Joseph d'Evora y Vega, marquis de Rodes, baron de Berleghem, fils de Charles-Joseph-Antoine, grand panetier héréditaire de Flandre, et de Thérèse-Frédéricque de Draeck, dame de l'ordre de la Croix étoilée.

XVII. Charles-Ferdinand-Antoine, comte d'Andelot, né à Mons en 1789, chambellan de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, en 1815, membre de l'ordre équestre pour la province du Hainaut, où, depuis leur arrivée en Belgique, ses ancêtres avaient toujours été chevaliers de la Cour souveraine de Mons ou députés aux Etats de la noblesse, fut le digne héritier de leur patriotisme inaltérable. Affligé du résultat désastreux de la politique antireligieuse et anti-

avaient été prouvés et reçus à Maubeuge étaient admis sans justification ultérieure dans tous les chapitres des Pays-Bas, de Munster, de Malte et de l'ordre Teutonique. (*Archives de Maubeuge*; Gérard, *Législation nobiliaire*.)

nationale du gouvernement hollandais, il se mit à la tête du mouvement dès l'année 1829, ne quitta pas Bruxelles pendant les journées de septembre, et accepta, sous le canon ennemi, le poste de président de la Commission pour la distribution des secours aux blessés et du Comité des récompenses. Décoré de la Croix de fer par le gouvernement provisoire, nommé sénateur pour l'arrondissement d'Alost en 1831, réélu en 1835 et en 1843, il quitta les affaires publiques en 1848, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, qui arriva le 3 avril 1854. Il avait été créé chevalier de l'ordre de Léopold en 1841, et avait épousé, en 1811, Hélène-Philippine de Lalaing, chanoinesse de Nivelles, fille de Maximilien, comte de Lalaing, chambellan de l'empereur d'Autriche, et de Marie-Anne de Draeck, dame de l'ordre de la Croix étoilée et dame du palais de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas. De cette union est issu un fils unique, qui suit.

XVIII. Léon-Louis-Maximilien, comte d'Andelot, né en 1813, officier de l'ordre de Léopold, lieutenant colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, a fait partie de l'ambassade du prince de Ligne au couronnement de la reine Victoria. Il a épousé en 1834 sa cousine germaine, Ida-Marie-Charlotte d'Evora y Vega, marquise de Rodes, dont il n'a eu qu'une fille : Olympe-Marie-Thérèse d'Andelot, mariée, le 10 décembre 1856, à Roger-Anatole-Charles-Philippe, comte de Beauffort, et décédée le 17 février 1860. Par l'extinction des branches d'Olans et de Tromarey, le comte d'Andelot est aujourd'hui l'unique représentant mâle de la maison d'Andelot, originaire de Franche-Comté, et établie en Belgique depuis le règne de Charles-Quint.

Armes : *Échiqueté d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.* (Voyez pl. BC.) — Supports : *Deux sauvages armés de massues.* — Couronne de marquis, *à huit fleurons*, comme celle des ducs en France. — Cimier : *un léopard lionné, timbré et couronné d'or.* — Devise : Les combats sont mes ébats !

ANGENNES.

La maison d'Angennes eut pour berceau la terre de son nom, située en Normandie, dans la paroisse de Brezolles, au pays de Thimerais. Jean, seigneur d'Angennes, vivait en 1280, et avait pour femme Marguerite de Vitry. Autre Jean d'Angennes épousa Jeanne de Châteaubriand. Hugues, seigneur d'Angennes, se maria avec Madeleine de Vitray, dame de la Roche-Renault. D'Angennes, écuyer, acheta, le 8 avril 1304, l'hébergement et l'hôtel de Marolles. On voit encore qu'un Renaud d'Angennes obtint, en 1336, des lettres d'absolution pour un meurtre. (Reg. du Parlement.) Il figure dans une montre du 15 novembre 1349. Guillaume d'Angennes est le premier de sept écuyers qui figure dans une montre passée à Gallardon, le 20 avril 1366.

La maison d'Angennes s'est alliée à celles d'Ailly, d'Angelliers, du Bellay, de Brienne, de Couesmes, Le Clerc du Tremblay, de Mailly, d'O de Maillebois, de Vivonne, etc.; elle se trouve apparentée par mariage aux d'Aumont, aux Sainte-Maure Montansier, aux Crussol d'Uzès, aux Le Conte de Nonant, aux Saint-George de Vérac, aux Senneterre, aux la Trémoille, etc. Elle a produit des généraux, des gouverneurs de place, des chambellans de nos rois, des chevaliers du Saint-Esprit, des ambassadeurs près de diverses cours de l'Europe. Sa filiation remonte à :

I. Robert d'Angennes, seigneur de Rambouillet et de Marolles, qui se signala en plusieurs rencontres dans les guerres de Charles V contre les Anglais. Ses enfants furent :

1° Jean d'Angennes, dit Sapin, à cause de sa grande taille, châtelain du pont de Poissy en 1383, de Nogent-le-Roi en 1392, figure dans diverses montres faites à Amiens et à Corbeil en 1380;

2° Renaud d'Angennes, qui suit.

II. Renaud d'Angennes seigneur de Rambouillet, grand écuyer des écuries du roi Charles VI en 1388, son conseiller et chambellan en 1420, capitaine du château du Louvre, gouverneur du Dauphiné, ambassadeur en Angleterre en 1413, acheta de Simon de Melun la terre de la

Loupe, pour laquelle il rendit hommage le 30 juillet 1383. Il épousa Jeanne d'Angelliers, fille de Louis d'Angelliers et de Marie d'Harcourt, dont il eut :

1° Jean d'Angennes, qui continua la descendance;

2° Louis d'Angennes, pannetier du duc de Guyenne (dauphin de Viennois), tué à la bataille de Verneuil, en 1424.

III. Jean d'Angennes, chevalier, seigneur de la Loupe et de Rambouillet, panetier du roi en mai 1402, chambellan du roi et du duc de Guyenne en 1420, rendit aveu, en 1414, au comte de Vendôme, pour la châtellenie de Ponçay. Il fut nommé gouverneur du Dauphiné le 26 juillet 1414, envoyé par le duc de Guyenne vers le pape, au concile de Constance en 1415, et défendit, en 1417, la ville de Cherbourg, qu'il ne rendit aux Anglais qu'après dix mois de siége et par une composition honorable. Il épousa Jeanne de Courtremblay, fille de Bouchard de Courtremblay et de Marie d'Usaiges. Leur fils fut Jean, qui suit.

IV. Jean d'Angennes, chevalier, seigneur de Rambouillet, surnommé *Sapin*, à cause de sa grande taille, écuyer d'honneur du roi Charles VII, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglais en 1440. Il fut fait gouverneur de cette ville en 1442, puis d'Angoulême et du pays d'Angoumois (La Roque, p. 333). Il avait épousé, le 22 août 1456, Philippe du Bellay, fille de Jean du Bellay de Gizeux et de Langey et de Jeanne de Logé, dame du Boisthibault, et tante de Guillaume et Martin du Bellay, et de Jean, cardinal du Bellay, évêque de Paris, puis archevêque de Bordeaux. De ce mariage il eut :

1° Charles d'Angennes, qui suit;

2° Renaud d'Angennes, seigneur de la Loupe, un des cent gentilshommes de la maison du roi, qui rendit hommage de sa seigneurie de la Forte-Maison le 9 avril 1499, et prêta serment pour sa terre de la Loupe à l'officialité de Chartres, le 18 avril 1519; de Guillemine Tonnaye ou Taunay, il laissa deux enfants naturels, Vincent et Bertrand d'Angennes.

V. Charles d'Angennes, chevalier, seigneur de la Loupe, etc., marié le 2 juillet 1491, avec Marguerite de Couesmes, fille de Nicolas de Couesmes, seigneur de Lucé, et de Madeleine de Chourses-Malicorne, mourut

le 10 février 1524, et fut enterré à Rambouillet. Ses enfants furent :

1° Jacques d'Angennes, qui a continué la descendance directe;

2° Denis d'Angennes, auteur de la branche des seigneurs de la Loupe rapportée plus loin;

3° François d'Angennes, seigneur du Coudray;

4° Antoinette d'Angennes, femme de Charles de Broulard, seigneur de Montjay et de Lizy sur Ourques;

5° Louise d'Angennes, mariée le 21 mai 1525 à Nicolas, seigneur de Thouars, au Maine;

6° Madeleine d'Angennes, religieuse à Poissy;

7° Françoise d'Angennes, mentionnée au contrat de mariage de Louise, sa sœur.

VI. Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve de Maintenon, de Meslay, de la Moutonnière, de Poigny, des Essarts, du Montlouet, de Dampierre, etc., favori du roi François Ier, gentilhomme de la chambre de Henri, capitaine des gardes du corps de ce prince, de François II et de Charles IX, lieutenant général de leurs armées, gouverneur de Metz et du pays Messin, servit comme guidon de la compagnie de cent lances des ordonnances, sous le duc de Montmorency, en 1553, et fut envoyé vers les princes d'Allemagne en 1561. Il avait épousé, le 3 février 1526, Isabeau Cottereau, fille de Jean Cottereau, chevalier, seigneur de Maintenon, et de Marie de Thurin. Il était veuf avant le 13 octobre 1554, et mourut en 1562, laissant de son union :

1° Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, écuyer tranchant ordinaire du roi en 1554, capitaine de trente lances de ses ordonnances, mort sans postérité en 1568;

2° Charles d'Angennes, né le 30 octobre 1530, évêque du Mans, puis cardinal de Rambouillet, qui assista au concile de Trente, fut chargé de diverses missions diplomatiques, et mourut à Corneto, en Italie, le 23 mars 1587;

3° Renaud d'Angennes, cornette blanche dans la compagnie de Damville, tué au combat d'Asture, en Piémont;

4° Nicolas, dont l'article suivra;

5° Claude d'Angennes, né le 26 août 1538, évêque et comte de Noyon, pair de France;

6° Louis d'Angennes, auteur de la branche des seigneurs de Maintenon, rapportée plus loin;

7° François d'Angennes, auteur de la branche des marquis de Montlouet, éteinte vers le milieu du XVII[e] siècle. (Voyez le P. Anselme, t. II, p. 429);

8° Jean d'Angennes, auteur de la branche des seigneurs de Poigny, éteinte en 1709. (Voyez le P. Anselme, t. II, p. 430);

9° Philippe d'Angennes, de qui sont issus les marquis du Fargis, dont le dernier rejeton fut Henriette d'Angennes, abbesse de Port-Royal en 1669, décédée le 3 juin 1691;

10° Isabeau d'Angennes, morte sans alliance;

11° Françoise d'Angennes, mariée le 20 février 1551 à Claude de Varennes, seigneur de Vantigny et de Fouilleux;

12° Antoinette d'Angennes, mariée : 1° en 1572, à Jean de Moran, chevalier, seigneur de Joudrais; 2° à Jean Colart, sénéchal de Montélimart, comte et gouverneur de la Ferté, tué à la bataille de Nieuport.

VII. Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, de la Moutonnière, etc., chevalier des ordres du roi en 1580, gouverneur de Metz, lieutenant général des armées du roi et capitaine de ses gardes, puis capitaine des cent gentilshommes de la maison de Sa Majesté, en 1587, avait été envoyé comme ambassadeur extraordinaire auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, en 1566. Il avait épousé Julienne d'Arquenay, fille unique et héritière de Claude, seigneur d'Arquenay, vidame du Mans, et de Madeleine de Bourgneuf de Cucé, dont il eut :

1° Charles d'Angennes, qui a continué la descendance;

2° Madeleine d'Angennes, mariée : 1° en 1588, à Pierre du Bellay, marquis de Thouarcé, gouverneur d'Anjou; 2° à Louis de Barbançon, seigneur de Cany.

VIII. Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet et de Pisani, baron de Talmont, seigneur d'Arquenay, vidame et sénéchal du Mans, capitaine de la deuxième compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, en survivance de son père, chevalier des ordres du roi en 1619, colonel général de l'infanterie italienne en 1620, ambassadeur extraordinaire en Piémont et en Espagne en 1627, mourut le 10 février 1652. Il avait épousé, le

12 janvier 1600, Catherine de Vivonne, fille unique de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, d'une grande famille romaine. De cette union sont issus :

1° Léon Pompée d'Angennes, marquis de Pisani, tué à la bataille de Nordlingen, en 1645;

2° Louis d'Angennes, vidame du Mans, mort de la peste à l'âge de sept ans;

3° Clarice-Diane d'Angennes, abbesse d'Hyères, morte le 9 mars 1670;

4° Isabelle-Louise d'Angennes, abbesse de Saint-Étienne de Reims, morte en juin 1707;

5° Charlotte-Catherine d'Angennes, abbesse d'Hyères après sa sœur aînée, et morte le 21 mai 1691;

6° Lucie-Julie d'Angennes, marquise de Rambouillet, gouvernante du Dauphin, mariée le 13 juillet 1645 à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France;

7° Angélique-Claire d'Angennes, mariée le 27 avril 1688 à François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, morte en janvier 1663.

BRANCHE DU MARQUIS DE MAINTENON.

VII. Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur de la Moutonnière, etc., sixième fils de Jacques d'Angennes et d'Isabeau de Cottereau, chevalier des ordres du roi en 1581, ambassadeur extraordinaire en Espagne, capitaine de cinquante hommes d'armes en 1598, épousa le 1er février 1556, Jeanne d'O, fille de Jean, marquis d'O et de Maillebois, et d'Hélène d'Illiers, dont il eut :

1° Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, qui suit;

2° Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux en 1607, mort le 14 mai 1645, à l'âge de soixante-dix ans;

3° Louis d'Angennes, tué au siége de l'Écluse, en 1604;

4° Henri d'Angennes, dit le chevalier de Maintenon, seigneur et prieur de Moustier, chevalier de Malte;

5° Jean d'Angennes, seigneur de Bretoncelles, qui épousa : 1° Marie Brulard, décédée sans enfants; 2° le 7 février 1622, Françoise de Pommereuil, fille de Charles de Pommereuil, chevalier, seigneur de Moulin-Chapelle, et d'Anne de Vassy; il mourut sans postérité en 1624;

6° Louise-Isabelle d'Angennes, mariée à Antoine d'Aumont, marquis de Nolay, baron de Chappes, chevalier des ordres du roi, veuve en 1660, morte le 5 novembre 1666, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

VIII. Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur du Parc et de la Moutonnière, épousa, le 28 mai 1807, Julie de Rochefort, fille de Pierre de Rochefort, seigneur de Blainville, de Salvert, de Saint-Gervais, etc., et de Rose de Linières, veuve en 1640, et décédée à Saint-Gervais, en Auvergne, le 27 octobre 1647. Leurs enfants furent :

1° Louis d'Angennes, qui suivra;

2° Bernard d'Angennes, seigneur de la Moutonnière, chevalier de Malte;

3° Louise-Élisabeth d'Angennes, mariée en 1639 à François le Comte, marquis de Fontaine du Rezeil, auquel elle apporta en dot la seigneurie de Bretoncelles;

4° Rose-Angélique d'Angennes, religieuse à la Visitation;

5° Hélène d'Angennes, morte sans alliance avant 1626.

IX. Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, seigneur de Rochefort, du Moustier, etc., capitaine de la ville de Chartres, mort le 6 janvier 1657, avait épousé, le 12 février 1640, Marie le Clerc du Tremblay, fille de Charles le Clerc, seigneur du Tremblay, gouverneur de la Bastille, et de Françoise d'Allenas, sa première femme. Il laissa de son union :

1° Charles-François d'Angennes, qui suit;

2° Claude-François d'Angennes, mort jeune;

3° Joséphine d'Angennes, née le 7 octobre 1641, morte avant son père;

4° Françoise d'Angennes, née en 1642, mariée à Odet de Rians, marquis de Villeray;

5° Marie d'Angennes, née en 1642, qui épousa, le 3 août 1667, Abimelech Foucher de Circé, baron de Mairé, sénéchal de Poitou;

6° Louise d'Angennes, mariée au chevalier d'Auger, gouverneur de la Guadeloupe.

X. Charles-François d'Angennes, chevalier, marquis de Maintenon, né à Chartres, le 5 décembre 1648, gouverneur de Marie-Galante, de 1679 à 1686, vendit la

terre de Maintenon à Françoise d'Aubigné, célèbre sous le nom de marquise de Maintenon, qui l'a laissée à sa nièce Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, mariée le 31 mars 1698, à Adrien Maurice, duc de Noailles, maréchal de France. Il épousa, le 2 mars 1678, par-devant de Bouzy, notaire à Saint-Christophe de la Martinique, Catherine Giraud de Poincy, fille de Louis Giraud, seigneur de Poincy et du Poyet, capitaine de milices à Saint-Christophe (Antilles), et de dame Élisabeth Hubert, dont il eut :

1° Gabriel-Charles-François, marquis d'Angennes, qui suit;

2° Catherine-Françoise d'Angennes, abbesse de Saint-Laurent de Bourges;

3° Marie-Élisabeth d'Angennes, religieuse à l'abbaye de Saint-Sulpice, en Bretagne;

4° Marie-Élisabeth-Catherine-Louise d'Angennes, mariée en mai 1716 à Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, colonel des dragons de la Reine, et morte le 7 août 1746, laissant une fille unique, Marie-Catherine-Adélaïde de Riencourt d'Orival, mariée en janvier 1742 à François-Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, lieutenant général, commandant pour le roi en Poitou, dont le petit-fils, Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, fut en 1802 l'héritier de Hélène-Françoise d'Angennes, sa tante à la mode de Bretagne, dernier rejeton de la maison d'Angennes.

XI. Gabriel-Charles-François, marquis d'Angennes, seigneur de Blanquefort, de Dampierre, du Tremblay, etc., capitaine au régiment royal de la marine, enseigne des gendarmes de la garde, né à la Martinique en 1686, épousa, le 18 mars 1712, par contrat passé devant Venard et Vieillard, notaires au Châtelet, Marie-Françoise de Mailly, fille d'André de Mailly, seigneur du Breuil, dont il eut, outre six enfants morts en bas âge :

1° François Hervé, comte d'Angennes, seigneur du Tremblay, lieutenant au régiment du roi, infanterie, né le 4 septembre 1719, mort sans postérité;

2° Charles-François, chevalier d'Angennes, né le 5 février 1730, gentilhomme à drapeau du régiment des gardes françaises, par lettres du mois d'octobre 1742, mort sans alliance;

3° Françoise-Hélène d'Angennes, née le 5 août 1722, décédée à Paris, sans alliance, le 26 décembre 1802;

elle était la dernière du nom, et laissa pour héritier de sa terre du Tremblay et de toute sa fortune Olivier de Saint-George, vicomte de Vérac, depuis marquis de Vérac, pair de France, son neveu à la mode de Bretagne.

ARMES : *de sable, au sautoir d'argent.* (Voyez pl. BC.)

AVAUGOUR.

La terre et seigneurie d'Avaugour, située près de Guingamp, a donné son nom à une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Bretagne, qui avait pour tige Henri, troisième fils d'Étienne, comte de Penthièvre, et frère puîné d'Alain le Noir, comte de Richemont. (P. Anselme, tome III, p. 56.) C'était donc une branche cadette des anciens comtes de Bretagne, issus de Conan I[er] et de Judicael.

Henri reçut de son père en apanage les comtés de Tréguier, de Guingamp et d'Avaugour. Il épousa, le 19 septembre 1151, Mahaut, fille de Jean, comte de Vendôme, dont il eut Alain I[er], comte de Penthièvre et d'Avaugour. Ce dernier fut un de ceux qui s'opposèrent, en 1189, à Richard, roi d'Angleterre, lorsque ce prince voulut usurper la garde et la tutelle du jeune comte Arthur, son neveu.

Henri d'Avaugour, fils d'Alain I[er], épousa Marguerite de Mayenne, fille de Juhel, baron de Mayenne, et de Gervaise, vicomtesse de Dinan. La branche aînée, issue de cette union, finit à Jeanne d'Avaugour, comtesse de Goello, baronne de Mayenne, mariée en 1318 à Gui de Bretagne, comte de Penthièvre, frère puîné du duc Jean III.

La branche des seigneurs du Parc et de la Roche-Mabille au Maine s'est fondue en 1540 dans la maison de Clérembault. Elle avait produit entre autres rejetons : 1° Juhel d'Avaugour, chevalier, seigneur du Parc et de la Roguinière, à qui Guyon-Moger, son vassal, rendit aveu pour la terre de la Bourdinière, le 8 octobre 1416 ; 2° Henri d'Avaugour, qui, nommé archevêque de Bourges en 1421, résigna en 1436 son éminente dignité, et se retira en l'abbaye de Nerlac, où il mourut le 13 octobre 1446.

La branche des seigneurs de Kergrois s'est éteinte au

xve siècle. Blanche d'Avaugour, leur héritière, épousa Jean, sieur de Bellouan, à la condition que les enfants issus de cette union prendraient le nom et les armes d'Avaugour. Mais leur descendance se fondit à son tour, en 1600, dans la maison de Machecoul de Vieillevigne.

La seigneurie d'Avaugour, confisquée en 1420, par Jean V, duc de Bretagne, sur les comtes de Penthièvre, fut de nouveau érigée en baronnie par le duc François II, en faveur de François, son fils naturel, comte de Vertus et de Goello, qui épousa Madeleine de Brosse, en 1495. Leur descendance forma une nouvelle maison, qui, sous les noms de Bretagne-Avaugour, comte de Vertus et de Goello, se perpétua jusqu'au milieu du siècle dernier. Elle s'est alliée avec les maisons d'Astarac, de Couesme, de le Lièvre de la Grange, de Pisseleu, de Saint-Amadour, etc. Son dernier rejeton, Henri-François de Bretagne-d'Avaugour, est décédé le 27 septembre 1746. Une partie de ses biens a été recueillie par le prince de Rohan-Soubise, petit-fils de Marie de Bretagne-d'Avaugour, femme d'Hercule de Rohan, deuxième duc de Montbazon. L'autre échut au marquis de la Grange-Fourille, son cousin germain.

Armes : *d'argent, au chef de gueules.* (Voyez pl. BC.) — Devise : Utimur.

BEZANNES.

Cette famille champenoise a été maintenue dans sa noblesse par arrêt de M. de Caumartin, intendant de la province, en 1668, comme issue de Guillaume de Bezannes, *miles*, en 1248, et de Jean, chevalier de Bezannes, croisé en 1268. Mais la filiation régulière ne commence qu'à :

I. Pierre, écuyer, seigneur de Bezannes et de Taissy (villages sis près de Reims), contrôleur du grenier à sel de Reims et lieutenant de cette ville en 1448 et 1467, qui figure en 1430 comme l'un des pannetiers du roi. Il épousa : 1° Jeanne de Marle (de la famille du chancelier); 2° Jeanne Toignel d'Épense, grand'tante du célèbre docteur catholique de ce nom, et du second lit il eut, entre autres enfants : 1° Jean, qui suit; 2° Philippe de Bezannes, capitaine pour le roi à Reims, en 1500, marié avec Marie de Thuisy, dont il n'eut qu'une fille, femme de Hubert Cauchon, vicomte de Puisieux.

II. Jean de Bezannes, seigneur dudit lieu, de Taissy, de Prouvais, continua la descendance et épousa Perrette de Boham, dont il eut : 1° Adrien, rapporté ci-après; 2° Nicolas de Bezannes, vicomte d'Hermonville, aïeul de Marie de Bezannes, femme de Louis de Coucy-Poilcourt (1590).

III. Adrien de Bezannes, seigneur de Taissy, etc., épousa Louise de Miremont, issue de la branche cadette d'une maison d'Auvergne, établie en Champagne vers le milieu du xve siècle, et alliée aux plus anciennes familles de la province. Guillaume de Miremont fut abbé de Saint-Remy de Reims (1540-1564); David de Miremont, vicomte de Gueulx, fut gouverneur d'Épernay en 1600; un de ses petits-fils était grand hospitalier de l'ordre de Malte; un autre épousa mademoiselle Mathé, fille du seigneur de Verzenay, et continua la descendance éteinte depuis quelques années en la personne de la comtesse de Montangon. — Adrien de Bezannes mourut en 1548, et laissa entre autres enfants : 1° Charles, qui suit; 2° Renaud, abbé de Saint-Remy de Reims, après son oncle maternel, et décédé en 1584 (*Gallia christiana,* tome XII, p. 124); 3° et 4° Guillaume et Nicolas de Bezannes, qui firent branches; 4° Valentin, reçu chevalier de Malte en 1540; 5° Marguerite, femme de François de Harlus, baron de Cramailles; 6° Guyon de Bezannes, mort en 1551 chanoine de Reims.

IV. Renaud de Bezannes, seigneur dudit lieu, se maria en 1594 avec Marguerite de Roucy, d'où Charles, qui suit, et Renaud, seigneur de Coursy, sans hoir de Catherine Lallemand, veuve de Maurice de Nyvenheim.

V. Charles de Bezannes, conseiller et chambellan du cardinal de Bourbon (roi Charles X), eut de Louise de Crèvecœur : 1° Jacques, dont l'article suit; 2° Nicolas de Bezannes, seigneur de Grandpré, capitaine des gardes du duc de Guise, sans hoir de Marguerite de Riquety.

VI. Jacques de Bezannes, écuyer, seigneur dudit lieu, de Taissy, Etrepy, Mesneuf, épousa Anne de Nyvenheim de Neukirchen, dame d'Etrepy, fille de Maurice, seigneur d'Etrepy, et de Catherine Lallemand; outre un fils aîné mort au service, il laissa : 1° Renaud, qui continuera la descendance; 2° Nicolas, baron d'Etrepy, lieutenant-colonel au régiment de Castelmoron, qui épousa Marie du Plessis

de Lenoncourt, et en eut Marie-Éléonore de Bezannes, mariée avec son cousin Jean-François de Bezannes.

VII. Renaud de Bezannes, seigneur dudit lieu, de Louvigny, etc., lieutenant-colonel du régiment de Saint-Étienne, mort en 1688, avait épousé Anne de Boutillac, d'une ancienne famille champenoise, dont était Françoise de Boutillac, mariée en 1570 à Antoine de Nettancourt, baron de Vaubecourt. Il eut de cette union : Jean-François, qui suit; Joseph et Louis de Bezannes, chevaliers de Saint-Louis, capitaines au régiment royal Piémont.

VIII. Jean-François de Bezannes, chevalier, baron de Louvigny, capitaine de cavalerie, épousa, en 1676, Marie-Éléonore de Bezannes, sa cousine, dont il n'eut qu'un fils mort jeune, et une fille, Anne-Madeleine-Éléonore, mariée en 1717 à Jean-Baptiste Godet, vicomte de Vadenay, seigneur d'Aulnay. (Annuaire de 1863, p. 143.)

BRANCHE DE TAISSY.

IV. Guillaume de Bezannes, seigneur de Taissy, second fils d'Adrien et de Louise de Miremont, épousa Edmée Moet et en eut un fils, qui épousa Anne de Nyvenheim, veuve de Jacques de Bezannes, son neveu : sa descendance s'éteignit à la fin du dix-septième siècle, par la mort de Robert et de Louis de Bezannes, officiers au régiment Royal-Dauphin, tués en 1676 et 1677. Leur père et leur oncle avaient servi comme capitaines au régiment de Gesvres; leurs grands-oncles, Jacques et Jean de Bezannes, comme capitaines des gardes du comte d'Harcourt (1635), et lieutenant-colonel du régiment Castelmoron.

BRANCHE DE GUIGNICOURT.

IV. Nicolas de Bezannes, seigneur de Guignicourt et Prouvais, troisième fils d'Adrien, marié : 1° à Guillemette de Rouvroy, en 1546; 2° à Catherine de Riencourt, forma la branche de Guignicourt, éteinte dans la personne de Clermonde de Bezannes, mariée, en 1710, à Nicolas de la Grange de Noue, capitaine au régiment d'Harcourt. Cette branche avait produit Robert de Bezannes, seigneur de Chesnaye, maréchal des camps et chevalier de l'Ordre du Roi; Louis et Pierre de Bezannes, successivement lieutenants-colonels du régiment de Voignon; et sept autres officiers de mérite, dont deux tués à l'ennemi.

BRANCHE DE PROUVAIS.

V. Guillaume de Bezannes, fils cadet de Nicolas (auteur de la branche de Guignicourt), fut seigneur de Prouvais, gentilhomme du duc d'Alençon, en 1583, mestre de camp du régiment de Champagne, gouverneur de Neufchâtel. Deux de ses fils, Louis et Pierre, furent tués à l'ennemi; l'un était au service de l'Empereur et l'autre était écuyer de Diane de France. Un troisième, Antoine, fut père de Philippe de Bezannes, seigneur de Frenay, capitaine au régiment de Navarre, tué au siége de Pignerol, et de Guillaume de Bezannes, capitaine au régiment d'Estrées, qui épousa Susanne de Gonnelieu, dont il eut : 1° Antoine, mort page du maréchal d'Estrées; 2° Charles, qui suivra; 3° Jean; 4° Guillaume; 5° Renaud de Bezannes, tous trois lieutenants au régiment du roi et tués à la bataille de Ramillies; 6° Marie-Thérèse, prieure des Carmélites d'Amiens. Un autre Charles, frère des précédents, fut commissaire de la noblesse du Soissonnais en 1717, et ne laissa qu'une fille, mariée à Érard du Causé, marquis de Nazelles. (Voyez plus loin l'article : Causé.)

Charles de Bezannes, seigneur de Prouvais, de Guignicourt (à l'extinction de la branche de ce nom), etc., eut quatre enfants : 1° César de Bezannes, page du roi, puis officier de son régiment, tué au siége de Worms, en 1689; 2° Antoine de Bezannes, page du roi et officier au même régiment, tué à Nerwinde, en 1693; 3° Philippe de Bezannes, page du grand maître de Malte, reçu chevalier de cet ordre en 1688, capitaine au régiment de la reine; 4° Charles de Bezannes, seigneur de Guignicourt, Prouvais, Courteux, capitaine au régiment de Caylus, marié en 1739 à Madeleine-Charlotte-Antoinette Parat.

La famille est actuellement représentée par les arrière-petits-enfants de Charles de Bezannes, demeurant à Faitieux (Aisne) et non mariés.

ARMES : *d'azur, semé de besants d'or, au lion d'argent, brochant sur le tout.* (Voyez pl. BD.)

BOCSOZEL.

La maison de Bocsozel, originaire du Viennois, « est » assurément, dit Chorier, une des plus nobles et des plus » anciennes de la province de Dauphiné ». Son nom s'est aussi écrit Boczossel, comme on le voit par l'original des preuves de noblesse de François de Bocsozel, reçu chevalier de Malte le 29 décembre 1651. Une de ses branches a possédé pendant plus de trois siècles la baronnie de Maubec, dont elle prit le nom et les armes.

Humbert de Bocsozel, vivant en 1093, et Humbert II, son fils, vivant en 1134, sont mentionnés par la Chenaye Desbois, tome IX, page 620. Pierre de Bocsozel fut présent, en 1142, à l'acte par lequel Etienne de Bar, archevêque de Vienne, donna à l'hôpital de cette ville l'église de Meyrieu (Chorier). Aymon de Bocsozel était chanoine de l'église cathédrale de Vienne en 1164. Isidore de Bocsozel fut une des cautions d'Albert de la Tour-du-Pin pour le traité qu'il conclut, en 1198, avec la veuve d'Audemar de Bressieu.

Aymon de Bocsozel, fils d'autre Aymon, épousa, en 1202, Jeanne, fille unique et héritière des seigneurs de Maubec, qui, outre cette terre, lui apporta en mariage des biens considérables. A cette occasion, il releva le nom et les armes de la famille de sa femme, qui portait : *d'or, au léopard d'azur*. Ses successeurs ont ajouté un second léopard dans leur écu, et ont formé une branche connue sous les noms de Maubec de Montlor et de Maubec de Cartoux, dont la Chenaye Desbois a donné une généalogie fort étendue, tome IX, page 619. Cette nouvelle maison de Maubec s'allia avec celles d'Agoult, d'Alleman, de Balzac, de Bérenger, de Camaret, de Clermont, de Grolée, de Montlor, de Mottier de la Fayette, de Quiqueran de Beaujeu, etc. Elle a été maintenue dans sa noblesse par sentence de Lamoignon, intendant de la province de Languedoc, à Montpellier, le 20 septembre 1697.

Mais revenons à la maison de Bocsozel proprement dite, qui fut continuée par Gui et Humbert de Bocsozel, frères d'Aymon, auteur de celle de Maubec. Gui de Bocsozel, chevalier, fut présent au traité conclu entre Etienne, IIe du nom, sire de Thoire et de Villars, et Boniface de Savoie, prieur de Nantua, en 1243. Aymon de Bocsozel, fils de Guichard, « estoit, dit Chorier, en grande considération

en 1289 », et Humbert est cité à la même époque par Guy Allard comme conseiller du comte de Savoie.

Guillaume de Bocsozel et Hugues, son fils, se signalèrent à la bataille de Varey, gagnée en 1325 par Guigues Dauphin, sur Edouard, comte de Savoie. Hugues est qualifié chevalier dans un titre de l'an 1354. Il avait témoigné beaucoup de valeur lorsque Amé V, comte de Savoie, assiégea la ville de Sion pour la remettre à son évêque, en 1350 (Guy Allard, page 57).

Anne de Bocsozel épousa, en 1425, Guillaume de Feytans, veuf d'Antoinette de l'Isle et fils de Pierre, seigneur de Feytans, et d'Anne de Loyes, sa femme. Amé de Bocsozel, seigneur de Martel, fut un des deux cents gentilshommes qui signèrent le traité conclu en 1455 par Louis, duc de Savoie, avec le roi Charles VII. Catherine de Bocsozel, fille du seigneur de Ternay en Dauphiné, épousa Bernardin, seigneur de Migieu, fils de Claude de Migieu et d'Isabelle de Montbel, en 1569. Ce paragraphe est extrait de la Chenaye Desbois (tome II, page 575), qui blasonne par erreur le chef échiqueté de *trois* au lieu de *deux* traits. Cette faute, qu'il a évitée lui-même à l'article Maubec (tome IX, page 623), a été néanmoins reproduite dans plusieurs armoriaux.

Jeanne de Bocsozel, fille de Guy de Bocsozel, seigneur d'Esclose et de Montmartin, épousa Aymon Alleman, seigneur de la Rochechinard, dont le fils, Barrachin Alleman, accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. Gaspard de Bocsozel, seigneur d'Eydoche, épousa Marguerite de Paladru, dont il eut Marie de Bocsozel, femme de Pierre du Terrail et aïeule de Bayard (*Mazures de l'Ile-Barbe,* par le Laboureur). Jacques de Bocsozel, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, est cité par Guy Allard comme ayant péri à la prise de Rhodes en 1522.

La branche la plus illustre est celle des seigneurs de Chastelard et de Montgontier, qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du siècle dernier et qui comptait, il y a cent ans, au nombre de ses rejetons : 1° Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, né le 21 mai 1746, reçu chevalier de Malte en la vénérable langue d'Auvergne le 29 avril 1765; 2° Pierre de Bocsozel de Montgontier, né le 3 septembre 1751, reçu chevalier de Malte de minorité le 28 septembre 1751.

François de Bocsozel, fils d'Antoine de Bocsozel, seigneur de Chastelard, et d'Anne de Caradeul, sa femme,

épousa, en 1525, Jeanne du Terrail, fille naturelle du chevalier Bayard, et appelée Anne dans les preuves de Malte de François de Bocsozel, son arrière-petit-fils, en 1631. De cette union sont issus : 1° Soffrey, qui a continué la descendance rapportée plus loin ; 2° Pierre, dont l'article suit.

Pierre de Bocsozel, appelé Peiraud par Chorier, né vers 1635, est plus connu sous le nom de *Chastelard*, que son amour pour Marie Stuart et sa mort tragique ont rendu célèbre. Il avait été attaché au connétable Anne de Montmorency, et cette position lui donna entrée à la cour de François II. Il y vit la reine, en devint éperdument amoureux et lui adressa des vers sur sa beauté. En 1561, Marie Stuart, devenue veuve, mit Chastelard au nombre des gentilshommes qu'elle emmena en Ecosse. Elle se montra, dit-on, trop sensible à ses hommages et sembla lui accorder des encouragements qui exaltèrent sa passion. Il se crut aimé et osa se cacher un soir sous le lit de la reine, qui, s'en étant aperçue, se contenta de le chasser de sa présence et de la cour. Mais, au lieu d'obéir, Chastelard la suivit dans le comté de Fife et se glissa secrètement dans sa chambre. Il fut encore découvert, et, moins indulgente cette fois, Marie Stuart le fit arrêter. Deux jours après il fut condamné à mort, et, arrivé au lieu du supplice, il se tourna du côté du château d'Holy-Rood, leva les yeux au ciel et s'écria : « Adieu, la plus belle et la plus cruelle princesse du monde! » (Brantome.) Il tendit le cou à l'exécuteur en murmurant encore le nom de Marie.

Soffrey de Bocsozel, frère aîné de Chastelard, fut conseiller au parlement de Grenoble. Il épousa Jeanne de Bressieu, fille de Pierre de Bressieu et d'Anne de Montchenu (preuves de Malte de François, leur petit-fils). Elle était veuve lorsque, le 28 juin 1620, elle donna procuration pour la représenter au mariage de son fils, qui suit.

Pierre de Bocsozel, seigneur de Montgontier, de Chastelard, de la Batie, de Charlieu, au mandement de la Côte Saint-André, épousa au château d'Hauterive, le 20 juin 1620, Anne Borel de Ponsonnas, fille de feu Amieu Borel de Ponsonnas, en son vivant seigneur d'Hauterive, capitaine de cinquante hommes d'armes, et de Madeleine d'Hostun de Claveson. Amieu était lui-même fils de Jean Borel de Ponsonnas, l'un des lieutenants du baron des Adrets, et de Jeanne de Chypre. Pierre de Bocsozel ne vivait plus le 1er août 1663, comme on le voit par le testa-

ment d'Anne, sa veuve, fait devant Mathelin Nugot, notaire héréditaire à la Côte Saint-André (orig. aux arch. de la famille). Leurs enfants furent : 1° Balthasard, qui suit; 2° Pierre de Bocsozel, seigneur d'Eydoche, Montgontier, prieur de Saint-Jean de Vif, de Saint-Etienne, de Saint-Geoire et de Saint-Nicolas du Moutier, légataire de sa mère de 9,000 livres tournois; 3° François de Bocsozel, reçu chevalier de Malte le 29 décembre 1631 (Vertot, tome VII, page 140; preuves de noblesse aux archives de sa famille maternelle). Il fut institué légataire d'une somme de 1,000 livres tournois par le testament du 1er août 1663; l'année suivante il commandait l'escadron de Malte à l'attaque de Gigeri en Afrique; 4° Louis-Laurent de Bocsozel, mentionné comme déjà décédé par ledit acte qui précède; 5° Françoise de Bocsozel, femme de Garcin, seigneur de Saint-Germain et légataire de sa mère d'une somme de 1,000 livres; 6° et 7° Louise et Laurence de Bocsozel, religieuses au monastère de Laval; 8° et 9° Madeleine et Anne-Marie de Bocsozel, légataires de leur mère.

Balthasard de Bocsozel, seigneur de Montgontier, de Chastelard, etc., institué héritier universel par le testament du 1er août 1663, continua la descendance de cette branche, qui s'éteignit à la fin du siècle dernier et dont les derniers rejetons furent Jean-Baptiste-Louis de Bocsozel de Montgontier, né le 21 mai 1746, reçu en majorité en la vénérable langue d'Auvergne le 29 avril 1765, et Pierre de Bocsozel de Montgontier, né le 3 septembre 1751, reçu en minorité le 28 septembre 1751.

ARMES : *d'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires ou rangées.* (Voyez pl. BD.) — Devise : QUOIQU'IL EN ADVIENNE.

BRESSIEU.

La terre et seigneurie de ce nom, située en Dauphiné, au diocèse de Vienne, était une des quatre anciennes baronnies dont les représentants siégeaient comme députés-nés et perpétuels des états de cette province. Le nom de baronnie était propre autrefois aux terres de la plus haute considération, et celui de baron aux seigneurs qui les possédaient. Les quatre baronnies du Dauphiné étaient Clermont, Sassenage, Montmaur et Bressieu, qui alternait

avec Maubec pour la quatrième place aux états. (Chorier, tome Ier, p. 32.)

L'ancienne maison de Bressieu, qui avait eu pour berceau la baronnie de ce nom, était issue, selon Chorier, de Bornon de Bressieu, vivant en 1040. Audemar, seigneur de Bressieu, vivait vers l'an 1180. Ainarde, sa veuve, fit, le 22 novembre 1198, un traité avec Albert de la Tour du Pin, gendre du comte d'Auvergne. Par cet acte, il fut convenu qu'Audemar de Bressieu, fils d'Aimarde, épouserait la fille d'Albert de la Tour du Pin dès qu'il serait en âge de se marier, et que s'il venait à mourir avant la réalisation de cette alliance, sa sœur épouserait le fils aîné dudit seigneur de la Tour. Ismidon de Bocsozel, Aymon de Sassenage, Boniface de Miribel, Guillaume de Clermont, Aymar de Vallin furent les cautions d'Albert de la Tour.

Aymar de Bressieu laissa de son union avec Béatrix de Roussillon, entre autres enfants, Artaude de Bressieu, dame d'Ay, femme d'Aynard de la Tour du Pin, seigneur de Vinay, qui mourut en 1371. Elle ne vivait plus elle-même en 1398, époque où ses enfants transigèrent au sujet de sa succession. Joffrey, seigneur de Bressieu, avait pour femme Marguerite de Poitiers, qui reçut 5,000 florins d'or de son frère Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, par testament du 10 décembre 1355. Leur fille, Françoise de Bressieu, fut mariée, le 18 juin 1393, avec Ibaud de Clermont, seigneur de Chaste. Geoffroi, seigneur de Bressieu, laissa de Jordane de Roussillon, une fille nommée Louise, qui, par contrat passé le 17 octobre 1403 au château de Viriville, épousa Aynard, baron de Clermont.

Pierre de Bressieu eut pour femme Anne de Montchenu, et leur fille, Jeanne de Bressieu, laissa de son union avec Joffrey de Bocsozel un fils, Pierre de Bocsozel, marié avec Anne Borel de Ponsonnas et père de François de Bocsozel, reçu chevalier de Malte en 1631.

La maison de Bressieu s'éteignit à la fin du XVIe siècle. Sa baronnie passa alors par mariage dans la famille de Grolée, pour qui elle fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois d'août 1612, registrées au parlement du Dauphiné le 20 avril 1613. Elle échut ensuite, faute d'hoirs mâles, à Joachim-Gaspard de la Baume, comte de Suze.

Armes : *de gueules, à trois fasces de vair.* (Voyez pl. BD.)

CAUSÉ DE NAZELLES (Du).

La famille du Causé, dont le nom s'écrit aussi du Cauzé, est d'ancienne noblesse de la province de Guyenne. Érard du Causé, seigneur de Nazelles, capitaine de dragons, obtint, en 1753, l'érection des terres de Prouvais, Neufchâtel, etc., en marquisat, sous le titre de Causé de Nazelles. Il avait épousé, en 1715, Catherine-Claire-Julie de Bezannes, dont il eut un fils qui suit.

Louis-Charles-Victor du Causé, marquis de Nazelles, lieutenant des maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, fut gouverneur royal de Châlons-sur-Marne en 1767. Il épousa Aimée-Catherine-Agathe Clément de Lespine, dame de Melette[1], dont il eut plusieurs enfants; savoir : 1° Érard du Causé, marquis de Nazelles, qui épousa Françoise d'Ambly, dont il ne laissa que la comtesse de Chamisso; 2° le vicomte de Prouvais, mort sans postérité mâle; 3° l'abbé de Nazelles, vicaire général à Châlons; 4° N. du Causé, depuis vicomte de Prouvais, adjoint au maire de Châlons, tué par les Cosaques en 1814; il avait épousé une fille (voyez l'*Annuaire* de 1863, p. 254) de M. de Pinteville et de Jeanne le Clerc de Morains, dont il eut la vicomtesse de Raymond, mère de : *a.* le comte de Raymond ; *b.* madame d'Yvernois (veuve Aubelin de Villers[2], dont une fille, mariée en 1863 au baron de Secondat de Montesquieu); *c.* madame Duffour; 5° la marquise de Lesseville; 6° le baron de Guignicourt, puis marquis de Nazelles, lieutenant-colonel, qui mourut en 1848 et laissa de mademoiselle de Ferrette le marquis actuel, veuf de mademoiselle Dupleix de Mezy, et père de : 1° le comte Érard du Causé de Nazelles, marié à mademoiselle Leleu

[1] Ancienne famille châlonnaise connue depuis Jean, seigneur de la Mothe-Belleval, en 1520, père de Nicolas, seigneur de Pignolet, bailly de Châlons. L'arrière-petit-fils de ce dernier fut lieutenant du roi a Châteaurenaud et Linchamps en 1645; sa sœur épousa Charles Deu de Vieux-Dampierre. Armes : *d'or, à deux cornets de sable, mis en fasce, l'un sur l'autre, accompagnés en chef d'une étoile et en pointe d'une rose de gueules.* (Armorial de Caumartin.)

[2] Famille originaire de Beauce, établie en Champagne par mariage vers 1590 : branche de Nuisement et de Villers; éteinte dans les mâles. Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une tête de cerf d'or.* (Armorial de Caumartin. — Maintenues de 11 août 1587 et 1er février 1640.)

d'Aubilly, d'où un fils et une fille; 2° le comte Frank de Nazelles, officier de cavalerie; 3° et 4° deux filles, non mariées.

ARMES : *de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, à la bande d'or, chargée de trois molettes de sable et brochante sur le tout.* (Voyez pl. BD.)

CHABERT DE LA CHARRIÈRE.

Cette famille, que les traditions disent avoir une origine commune avec celle des Chabert du Pouzin, en Vivarais, paraît s'être fixée il y a plus de cinq siècles dans le Dauphiné. Elle s'établit alors successivement à Upie, à l'Étoile et à Châteaudouble, près de Valence, et elle se distingua par son zèle et son attachement au service des comtes de Valentinois et de Diois.

En l'année 1308, Ponceau Chabert, dont le grand-père était venu du Vivarais, fonda une chapelle à Upie, et sur la porte du monument on voyait encore, au siècle dernier, ses armoiries timbrées à l'antique avec volets, sur lesquels on distinguait des rocs pareils à ceux de la bande. Pierre Chabert, petit-fils de Ponceau, confirma par testament, en 1407, la fondation de son aïeul.

André Chabert, fils de Pierre, vivait en 1415, et il avait épousé Catherine Baile; de cette union sont issues les diverses familles du nom; une d'elles s'établit à Lyon, et a produit Étienne Chabert, sieur de Champvert, homme de mérite par l'esprit et le cœur, et Claude Chabert, son fils, chevalier, capitaine au régiment de Saint-Mesme, maréchal de bataille dans les camps et armées du roi en 1680 (Chorier, *État du Dauphiné,* tome III). On trouve encore Louis Chabert, né en 1772, volontaire de l'Isère en 1791, colonel en 1809, maréchal de camp en 1814, mort en 1831, et Théodore Chabert, né à Villefranche (Rhône) en 1758, député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents et lieutenant général.

Aymard Chabert, écuyer, gouverneur de la ville et forteresse de Crest, fut témoin dans une enquête faite à Romans en 1421, et pleine de particularités relatives aux affaires du comté de Valentinois. Une révision des feux de la province du Dauphiné du 25 mai 1424 mentionne deux Chabert parmi les nobles de la sénéchaussée de Crest.

Noble Jean Chabert, seigneur de Bonrepos, contracta un engagement envers noble Pierre Fialin, seigneur de Beauregard, chef d'un brigandinier levé pour l'arrière-ban du Dauphiné, le 6 juillet 1653.

Pierre Chabert, conseiller, secrétaire du roi, greffier en chef au parlement de Dauphiné, fit enregistrer ses armes en 1697 : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de sable.*

Tandis qu'une branche, détachée de la souche dauphinoise, se transportait en Hollande, une autre, ruinée par les guerres civiles de religion, alla s'établir en Touraine pour y refaire sa fortune dans le commerce. Voici la filiation qu'il nous a été possible de dresser pour cette dernière sur pièces originales et sur titres authentiques.

I. Michel Chabert fut élu échevin perpétuel de Tours le 22 décembre 1634, et prêta serment en cette qualité. (Un édit de Louis XI, du mois de février 1461, avait attaché la noblesse héréditaire aux fonctions d'échevin de cette ville.) Michel Chabert eut pour enfants :

1° Sébastien Chabert de Praille et de la Charrière, élu échevin perpétuel le 29 novembre 1672, et père d'André Chabert, colonel d'infanterie, filleul de son oncle ;

2° André Chabert de la Charrière, qui suit :

II. André Chabert de la Charrière, bourgeois de Tours, ayant négligé de fournir la description de ses armoiries pour se conformer à l'édit de 1696, d'Hozier lui donna d'office pour blason : *De gueules, au chevron d'argent.* Mais, quoique ces armes aient été enregistrées, la famille n'en a jamais fait usage. André Chabert de la Charrière épousa Madeleine Belin, dont il eut un fils, qui continue la descendance.

III. Charles-Louis Chabert de la Charrière, né à Tours, paroisse Saint-Saturnin, le 25 août 1687, passa fort jeune dans les colonies, et devint capitaine des milices de la paroisse du Vieux-Fort (Guadeloupe). Il épousa, le 14 avril 1711, Élisabeth Lelong, et il en eut un fils dont l'article suit.

IV. Messire Hilaire-Louis Chabert de la Charrière, écuyer, créé chevalier de Saint-Louis par brevet daté de Marly le 21 juin 1774, était lieutenant-colonel d'infanterie et commandant du quartier du Baillif. Il reçut du comte

d'Arbaud de Jouques, lieutenant général des armées navales et gouverneur général des îles Guadeloupe, Marie-Galante et dépendances, un certificat constatant qu'il s'était distingué pendant l'avant-dernière guerre à l'attaque des Anglais à l'Anse-de-la-Barque, où ils furent repoussés; que dans le dernier siége de cette île, où il a rempli les fonctions d'aide-major général des milices, il a donné les plus grandes preuves de courage et de zèle; que ses biens voisins de la Basse-Terre ont été entièrement incendiés par l'ennemi et que la plus grande partie de ses esclaves lui furent enlevés. Il obtint aussi, le 14 janvier 1784, un arrêt du conseil souverain de l'île Guadeloupe, par lequel il est déclaré et attesté que le sieur Charles Chabert, père du suppliant et premier auteur de la famille en cette île, le suppliant et ses autres descendants n'ont exercé aucun état incompatible avec la noblesse, qu'ils ont vécu notables et ont occupé des places honorables; que les registres de la paroisse du Baillif, antérieurs à l'année 1751, ainsi que le dépôt entier du greffe de la sénéchaussée de cette ville Basse-Terre, où étaient les minutes d'Huillard de Beaulieu, notaire, devant qui fut passé le contrat de mariage du suppliant, ont été incendiés par l'ennemi. Il fut permis au suppliant de déposer au greffe de la sénéchaussée de cette ville l'état par lui dressé, le 6 juin 1759, des époques de naissances et baptêmes des enfants qu'il avait eus de son union avec feue Marguerite Anquetille-Cavalier, célébrée le 16 mai 1741 à l'église du Baillif, et qui sont :

1° Hilaire-François Chabert de la Charrière, conseiller à la cour de la Guadeloupe, qui continue la filiation;

2° André-Michel Chabert de la Vassellière, major à la suite du bataillon de Sainte-Anne;

3° Charles-Louis Chabert de l'Isle, major du quartier du Baillif;

4° François Chabert de Larérie.

V. Hilaire-François Chabert de la Charrière, écuyer, conseiller à la cour, ex-député de la Guadeloupe à l'Assemblée constituante, décédé à l'âge de cinquante-huit ans à Saybrook, dans le Connecticut (États-Unis), le 19 prairial an VIII de la république française, s'était marié avec demoiselle Marie-Nicolas Lecointre de Bellecour, par contrat du 11 janvier 1768, aux rapports de Boyer, notaire royal en l'île Guadeloupe et dépendances, résidant au

Petit-Bourg, paroisse Notre-Dame de Bon-Port, du petit Cul-de-Sac. De ce mariage, il eut :

1° Louis-Marie Chabert de la Charrière, qui suivra ;

2° Marie-André-Nicolas Chabert de la Charrière, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, président de la cour royale de la Guadeloupe, conseiller colonial, auteur de brochures remarquables sur l'esclavage aux colonies, décédé le 16 janvier 1846, sans alliance.

VI. Louis-Marie Chabert de la Charrière, écuyer, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, conseiller à la cour royale de la Guadeloupe, procureur général du roi par *interim*, décédé le 19 décembre 1830, épousa demoiselle Marie Laurent Pedémonte, par acte passé le 27 avril 1814 devant Vincent Boudet, officier de l'état civil. Leurs enfants furent :

1° Charles-Louis Chabert de la Charrière, né le 15 novembre 1820, ancien élève du collége de Juilly, substitut du procureur du roi à la Basse-Terre (Guadeloupe), décédé à Paris en juin 1852, sans laisser de postérité de son union avec Marie-Jeanne-Louise Hurault de Gondrecourt ;

2° André-Sébastien, qui suit ;

3° Marie-Clémence Chabert de la Charrière, mariée avec Pierre-Jules-Antoine Fereire de Saint-Antonin ;

4° Élisabeth-Charlotte Chabert de la Charrière, veuve de Henry-François-Barthélemy Rousseau, écuyer, remariée, le 27 octobre 1856, avec son beau-frère, Ernest Rousseau, écuyer, veuf le 8 septembre 1861 ;

5° Marie-Louise-Amélie Chabert de la Charrière, mariée à Sébastien-Ernest Block de Frieberg.

VII. André-Sébastien Chabert de la Charrière, sans alliance, unique rejeton mâle actuel de la branche des Chabert de la Guadeloupe.

Armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de sable et accompagnée de taus* (ou potences) *du même semés en orle.* (Voyez pl. BC.)

CLAVESON.

La maison de Claveson, dont le nom s'est écrit aussi Clavezon et Clavesson, était originaire du Dauphiné, où elle est connue depuis Arnaud de Claveson, damoiseau, qui fut présent à une donation faite en 1277, par Aynard de Châteauneuf, à Humbert, seigneur de la Tour. Artaud de Claveson, qui vivait de 1343 à 1370, et qui avait épousé Béatrix de Clermont, fut un des gentilshommes du Dauphiné qui approuvèrent et signèrent le traité de 1343, par lequel Humbert II céda cette province au roi Philippe de Valois, à la condition que les fils aînés de France prendraient le titre de Dauphin.

Claude de Claveson eut, entre autres enfants, Jean de Claveson, vivant en 1400. Sa descendance forma plusieurs rameaux, dont les plus importants furent celui des seigneurs de Chavanes et celui des seigneurs de Saint-Maurice. André de Claveson, petit-fils de Jean, fut honoré de grands emplois, ce qui, dit Chorier, montre qu'il les méritait. Jeanne de Claveson se maria avec Antoine de Clermont, seigneur de Montoison, qui mourut sans postérité en 1434.

On trouve encore : Claude de Claveson, qui combattit avec vaillance à la brillante journée de Cerisolles en 1544; Jean de Claveson, grand prieur d'Auvergne et grand-croix de l'ordre de Malte, mort en 1527.

L'ancienne maison de Claveson paraît s'être éteinte au commencement du XVIe siècle; mais son nom continua d'être porté par une branche de la maison d'Hostun dans les circonstances suivantes :

Béatrix de Claveson, fille et héritière de Geoffroy, seigneur de Claveson, épousa Jacques d'Hostun, de la maison des comtes de Tallard, marquis de la Baume et ducs d'Hostun, qui a donné un maréchal de France. Il fut réglé par le contrat de mariage que leurs enfants porteraient le nom et les armes de Claveson avec ceux d'Hostun. Béatrix mourut le 11 juillet 1473, et fut enterrée à Romans, dans le couvent des Cordeliers, en habit de religieuse. Les clauses de son contrat de mariage furent observées avec tant de scrupule que sa descendance conserva souvent le nom seul de Claveson, sans y joindre celui d'Hostun; ce qui a quelquefois entraîné les écrivains dans l'erreur et leur a fait considérer des rejetons de la maison d'Hostun

comme appartenant à celle de Claveson. C'est ainsi que dans les preuves de Malte de François de Bocsozel, en 1631, son aïeule maternelle, Madeleine d'Hostun de Claveson, femme d'Amieu Borel de Ponsonnas, est appelée simplement Madeleine de Claveson, fille de Charles de Claveson et d'Élisabeth de Bauffremont.

Armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois clefs de sable.* (Voy. pl. BD.) — Cimier et supports : *trois griffons d'or.* — Devises : Stat fortis in arduis ; et : Coelorum crux mihi clavis erit.

DIESBACH.

La maison de Diesbach, originaire de Berne, s'est divisée en plusieurs branches au seizième siècle. L'une d'elles, restée dans son pays natal, a produit plusieurs rejetons distingués. Nicolas de Diesbach, élu avoyer ou chef de la république de Berne, fut chargé d'une ambassade au nom des huit cantons auprès du roi Louis XI, et conclut avec ce prince, en 1474, le premier traité d'alliance entre la France et le corps helvétique. Il découvrit les projets d'invasion que Charles le Téméraire nourrissait contre la Suisse, et donna à ses compatriotes le temps de préparer leur défense. Louis de Diesbach suivit l'empereur Maximilien en Italie, et ayant été rappelé en Suisse, fut nommé gouverneur des souverainetés de Neufchâtel et de Valengin. Jean de Diesbach, page du roi Louis XII, créé maréchal de camp par François Ier en 1521, fut tué à la bataille de Pavie, à la tête de son régiment.

Une autre branche s'était établie, à l'époque de la réforme de Calvin, dans le canton de Fribourg, pour rester fidèle à la religion de ses pères. Elle était alors représentée par Rochus de Diesbach et par Georges, son fils, qui devint en 1570 gouverneur des souverainetés de Valengin et de Neufchâtel. En 1570, Nicolas de Diesbach, avoyer de ce canton, avait été chargé d'une mission auprès de Louis XIII, roi de France. Imbert de Diesbach, colonel des gardes suisses du roi Henri IV, se battit en duel, en présence de ce prince et de toute la cour, contre un seigneur espagnol, qui avait défié les officiers français. Il reçut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête de son adversaire. François-Philippe de Diesbach, du canton de Fribourg, entra comme cadet au régiment des gardes suisses en 1700,

fut nommé lieutenant-colonel le 26 mars 1713, colonel en octobre 1719, maréchal de camp en mars 1738 et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 10 mars 1743. Depuis deux siècles cette branche a toujours donné des officiers distingués aux régiments suisses qui servaient en France.

Un rameau puîné, chassé de son pays, comme le précédent, par l'invasion du calvinisme, alla se fixer en 1559 dans la province de Franche-Comté. Elle a donné des officiers au service de l'empereur et des archiducs des Pays-Bas, et un chevalier de Saint-Georges, Gabriel de Diesbach, chanoine et archidiacre de la métropole de Besançon, prieur de Vaucluse, reçu en 1569, mort en 1584. L'un d'eux eut un régiment de cuirassiers et mourut en Flandre. Deux autres furent lieutenants généraux et chambellans de l'Empereur. Cette branche paraît s'être éteinte ou avoir quitté la Franche-Comté à l'époque de la conquête de cette province par Louis XIV.

Armes : *de sable, à la bande vivrée d'argent, accompagnée de deux lions contournés du même.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.)

DORTANS.

La maison de Dortans tirait son origine d'une seigneurie de ce nom, qui lui appartenait depuis le treizième siècle, lorsqu'elle fut vendue en 1720 par Jean-François de Dortans, grand chantre et comte de Lyon. On y voyait encore à la fin du siècle dernier un château avec une grosse tour, que Renaud, seigneur de Dortans, y avait fait construire vers l'an 1340. Cette forteresse située sur la frontière du comté de Bourgogne, à trois lieues de Saint-Claude, était la clef du Bugey. Dans l'origine, ses seigneurs devaient foi et hommage à l'abbé de Saint-Claude; mais ils en furent déchargés dans la suite en considération des éminents services qu'ils lui avaient rendus.

Cette maison a formé plusieurs branches dont une seule s'est perpétuée jusqu'à la fin du siècle dernier. Elle a donné des conseillers et chambellans des sires de Thoire et des ducs de Savoie, des gentilshommes ordinaires de la maison de ces princes, des gouverneurs de Genève, de Vercelles, du château d'Annecy, des chevaliers de Malte, des capitaines au service de France et un lieutenant-colonel du régiment du Maine, décédé lieutenant de roi à Mont-Dauphin en 1738.

La descendance directe, celle des seigneurs de Dortans, de Martigna, de Messia, etc., s'éteignit en 1645 par le décès de Philippe-François, fils de Louis de Dortans, seigneur dudit lieu et de Messia, et de Charlotte-Emmanuelle de la Forest.

La branche des seigneurs du Marteret et de la Barre, en Dauphiné, recueillit alors la terre de Dortans. Mais Victor-Amédée de Dortans, seigneur du Marteret, de Charrey et de Balmette, capitaine de dragons, marié à Louise de Claveson, fille de Gui de Claveson, seigneur de Chavanes et de Sylvain, ayant survécu aux deux enfants qu'il avait eus de ce mariage, testa en faveur de ses neveux issus de l'union de sa sœur Marguerite avec Jean-Melchior de Gruel, à la charge qu'ils relèveraient le nom et les armes de Dortans et de Claveson. Quant à la terre et seigneurie de Dortans, elle fut vendue par son frère Jean-François, grand chantre et comte de Lyon en 1720, aux Gautier d'Uffelle. (*La Chenaye Desbois*, tome V, page 628.)

La branche des seigneurs de Dona et d'Uffelle, détachée de la souche au même degré que la précédente, s'éteignit avant elle dans la personne de François-Guillaume de Dortans, baron de Chevigny, seigneur des Marches.

Celle des seigneurs du Villars et de Champagne, au comté de Bourgogne, fut formée par Pierre de Dortans, fils puîné d'Humbert et de Jeanne de Clermont. Ce seigneur, ayant fait, en 1320, l'acquisition de la terre du Villars, enclavée dans celle de Saint-Claude, y fixa sa résidence. Au nombre de ses descendants on compte : Humbert de Dortans, conseiller et maître d'hôtel du roi Louis XI en 1481 ; Claude de Dortans, écuyer, seigneur du Villars, de Berchier, etc., conseiller et chambellan du duc de Savoie, lieutenant au gouvernement du pays de Vaud ; Antoine de Dortans, seigneur de Champagne, gentilhomme servant de l'empereur Charles-Quint. Cette branche s'éteignit en Franche-Comté peu de temps après la réunion de cette province à la France.

La maison de Dortans s'est alliée à celles de la Balme, de Bussy, de Chandieu, de Clermont, de la Forest, de Grolée, de Loriol, de Marmier, de Montmoret, de Moyria, de Parpillon, de Saint-Mauris, de Toulongeon, de Valori, de Vaugrigneuse, de Villers-la-Faye, de Vincelles, de Virieu, etc.

Armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets du même.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.) — Cimier : *un ange vêtu d'argent et de gueules.* — Supports : *deux anges de même.* — Devise : Mieux j'attends.

ESTRÉES.

Comme le nom d'Estrées est commun à plusieurs familles de Picardie, d'Artois, de Touraine et du Maine; il serait difficile d'établir d'une manière certaine les premières générations de chacune d'elles. Pour éviter ce qui lui semblait douteux sur les commencements de ces diverses maisons, le père Anselme (tome IV, page 596) ne commence la généalogie de la maison ducale d'Estrées qu'à Pierre d'Estrées, surnommé Carbonnel, seigneur d'Itres, du Hamel, etc., qui rendit aveu au duc de Bourgogne, comte de Flandre, le 17 juillet 1437, pour le fief de l'Enclos Mauroy.

Jean d'Estrées, arrière-petit-fils de Pierre, célèbre par le sang-froid et l'habileté avec lesquels il dirigeait lui-même le feu des batteries, fut élevé à la charge de grand maître de l'artillerie en 1550, et introduisit de nombreuses améliorations dans cette arme. Brantôme lui donne les plus grands éloges. Il épousa Catherine de Bourbon, fille du bâtard de Vendôme.

Antoine d'Estrées, fils de Jean, fut pourvu à son tour, en 1597, de la charge de grand maître de l'artillerie de France, dont il se démit deux ans après. Il eut entre autres enfants: 1° Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, favorite du roi Henri IV; 2° François-Annibal d'Estrées, maréchal de France en 1626, créé duc et pair en 1648.

La descendance de ce dernier forma deux branches. L'aînée s'éteignit en 1723 dans la personne de Louis-Armand, duc d'Estrées, gouverneur de l'Ile de France et du Soissonnais, marié avec Diane Mazarini Mancini. Le titre ducal fut alors recueilli par le représentant de la branche cadette, Victor-Marie d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France, grand d'Espagne de première classe, vice-roi de l'Amérique. Cet homme de guerre soutint dignement la gloire que son père, aussi maréchal de France, s'était acquise dans la marine française. On lui attribue l'honneur d'avoir, par une habile manœuvre, assuré la victoire remportée au combat naval de Malaga par le comte de Toulouse en 1704. Il fut élu membre de l'Académie française en 1715, et nommé ministre d'État au mois de novembre 1733. Dernier rejeton mâle de sa maison, il mourut à Paris le 27 décembre 1737. Sa sœur, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, avait épousé en 1691

Michel-François le Tellier, marquis de Courtenvaux, colonel des cent-suisses de la garde du roi. On stipula que le fils puîné qui naîtrait de ce mariage ajouterait le nom d'Estrées à celui de le Tellier. Cette clause se réalisa dans la personne de Louis-Charles-César le Tellier, comte d'Estrées, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, mort en 1771 sans laisser de postérité de son union avec Lucie-Félicité, fille d'Anne-Jules, maréchal, duc de Noailles.

Cette maison s'est alliée à celles de Babou de la Bourdaisière, de Beaumont, de Béthune-Charost, de Bourbon-Vendôme, de Brancas-Villars, de Buissy, de Longueval, de Mazarini-Mancini, de Montluc-Balagny, de Noailles, de Thémines, etc.

Armes : *d'argent, fretté de sable, au chef cousu d'or, chargé de trois merlettes de sable.* (Voyez pl. BC.)

FALLETANS.

La terre de Falletans, berceau de la maison de ce nom, est située entre la rive gauche du Doubs et la forêt de Chaux, sur le revers occidental d'un coteau d'où la vue embrasse une charmante perspective.

Son plus ancien seigneur mentionné par les titres est Renaud de Falletans, chevalier, qui vendit en 1291 à Perrenet de Rochefort le meix d'un de ses vassaux. La descendance d'Étienne, son fils aîné, s'éteignit à la troisième génération, et la terre de Falletans sortit alors de la maison qui continua d'en porter le nom. Amey de Falletans, frère puîné d'Étienne, alla s'établir à Salins, où sa postérité se continua à la fin du siècle dernier, et se trouvait représentée en 1789 par Marie-Nicolas, marquis de Falletans, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, marié le 11 décembre 1786 avec Henriette-Charlotte-Christine Andrault de Langeron, fille du comte de Langeron.

Parmi les rejetons issus de cette lignée on compte : Bienaventureux de Falletans, député par la ville de Salins au roi Louis XI, en 1477, pour apaiser ce prince, qui, irrité de sa résistance, voulait la détruire; Jean de Falletans, écuyer, seigneur de Villeneuve, conseiller de l'empereur Charles-Quint; Philippe-Joseph de Falletans, chevalier de Saint-George, capitaine de cent cuirassiers au

service d'Espagne, pour lequel les seigneuries de Busy, de Thiefrans, de Fontenelles, etc., furent érigées en marquisat sous le nom de Falletans par lettres patentes du mois de mars 1712.

Une branche cadette, celle des seigneurs de Genevrey, se détacha de la souche au commencement du quinzième siècle. Elle a produit : Étienne de Falletans, écuyer, seigneur de Genevrey et de Saux en partie, écuyer tranchant de Charles le Téméraire, un des gentilshommes qui se croisèrent, lors du vœu dit *du Faisant*, avec le duc de Bourgogne; Hugues de Falletans, écuyer, fils d'Étienne, qui fit hommage en 1534 au seigneur de Faucogney, pour ce qu'il possédait aux villages de Servigney et de Saux, et en 1538 au comte de Bourgogne pour ses terres et seigneuries de Genevrey, Colombe et Essernay.

La maison de Falletans s'est alliée à celles d'Andrault de Langeron, d'Aubigny, de Bonvalot, de Froissard, de Gilley, de Jouffroy, de la Chaux, d'Iselin, de Laubespin, de Loriol, de Malpertuis, de Neuville, de Rye, de Saint-Mauris, de Vaudrey, etc. Elle a donné douze chevaliers de Saint-Georges, depuis Étienne de Falletans, écuyer tranchant du duc de Bourgogne, reçu en 1487.

La terre de Falletans, ayant été acquise par la famille Garnier au commencement du dix-huitième siècle, elle ajouta à son nom, suivant l'usage établi avant 1789, celui de sa nouvelle seigneurie, qui lui a été confirmé par arrêt de la cour royale de Besançon le 20 juillet 1844. (Voyez l'*Annuaire de* 1847, page 309.)

ARMES : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.) — L'écu timbré d'une tête d'aigle d'argent. — Supports : *deux griffons du même.* — Devise : UNE FOIS FALLETANS.

FAUCOGNEY.

Les anciens sires de Faucogney formaient au moyen âge une des plus grandes et des plus illustres maisons du comté de Bourgogne. Ils remontaient à Gislebert, sire de Faucogney et vicomte de Vesoul, qui fonda en 1092 le prieuré du Marteroy.

Les descendants de Gislebert ont formé plusieurs branches qui se sont fait remarquer par leurs pieuses libéralités. Aymé de Faucogney fonda en 1133 l'abbaye de

Bithaine, que ses successeurs comblèrent de bienfaits. Hugues de Faucogney, seigneur de Villersexel, fit don à ce monastère en 1221 de plusieurs cens annuels, et en 1226 de trois familles du village de Dambelin et de deux sujets avec leurs descendants au village de Citels. Jean de Faucogney épousa avant 1336 Isabelle de France, fille de Philippe le Long, veuve de Guigues VIII, dauphin de Viennois, laquelle fit son testament au château de Montmorot en Franche-Comté au mois de juin 1345. Il n'eut pas d'enfants de cette union, et son frère n'eut qu'une fille, mariée en 1370 à Henri de Longvy.

La souche se divisa en plusieurs branches; l'une d'elles prit le nom de Villersexel et s'éteignit au quinzième siècle dans la maison de Bauffremont, après avoir produit Aymon de Villersexel, archevêque de Besançon en 1362. Les autres se fondirent dans les maisons d'Anglure, de Charny, de Gallo, etc.

Lorsque le château de Faucogney fut brûlé en 1674, on voyait encore sculptées au-dessus de la porte les armes de ses anciens barons accolées avec celles de France.

La généalogie de cette maison a été donnée par l'abbé Guillaume dans son *Histoire des sires de Salins* (tome Ier, page 96, Besançon, 1757, 2 vol. in-4°).

ARMES : *d'or, à trois bandes de gueules.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.)

FROISSARD.

Cette maison, originaire du comté de Bourgogne, est issue de Jean Froissard, écuyer, seigneur de la Verre, qui épousa, le 21 août 1447, Jeanne, fille d'Amé du Saix. Leur petit-fils, Philibert Froissard, écuyer, laissa deux fils qui firent souche l'un et l'autre.

Jacques, l'aîné, fut la tige des seigneurs de Bersaillin, dont était Antoine-Ignace de Froissard, écuyer, né en 1666, chevalier d'honneur en la chambre et cour des comptes de Dôle, mort en 1746, et père de Claude-François-Joseph-Ignace, créé marquis de Froissard de Bersaillin par lettres patentes du mois d'août 1748.

Anatole Froissard, frère cadet de Jacques, forma la branche des seigneurs de Broissia, créés marquis de Broissia par lettres patentes du mois d'octobre 1691. On

compte parmi ses rejetons : Pierre Froissard, seigneur de Broissia, premier président au parlement de Dôle en 1576; Jean Froissard, son frère, qui lui succéda dans cette charge en 1592; Joseph-Ignace-François de Froissard, marquis de Broissia, lieutenant-colonel de cavalerie du régiment du duc, reçu chevalier de Saint-George en 1724.

Un rameau détaché de la branche précédente a reçu le titre de comte de Broissia-Velle par lettres patentes du mois de mai 1739, et s'est distingué au service de France.

La maison de Froissard s'est alliée à celles d'Agay, de Belot, de Chassagne, de Dortan, d'Esternoz, de Poligny, de Rozières, de Saix, etc. Elle a donné onze chevaliers de Saint-George, plusieurs chevaliers de Saint-Louis et un pair de France, en 1827.

Armes : *d'azur, au cerf passant d'or.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.)

GORREVOD.

Le château de Gorrevod, en Bresse, situé sur les bords de la rivière de Reyssousse, auprès de Pont-de-Vaux, fut le berceau de cette maison, qui remontait à Gui de Gorrevod, chevalier, vivant en 1180.

La descendance de Gui a formé plusieurs branches dont la généalogie est rapportée dans le père Anselme (tome V, page 664) et que nous allons résumer succinctement.

I. Celle des seigneurs de *Gorrevod* et de *Fretechise* s'éteignit par le décès de Louis II, qui prit part au tournoi donné par Charles-Quint, alors infant d'Espagne, en 1506. Louis était fils de Claude de Gorrevod, chambellan de Philibert, duc de Savoie. Il mourut en Espagne sans avoir contracté d'alliance.

II. La branche des vicomtes de *Salins,* comtes, puis ducs de Pont-de-Vaux, eut une existence aussi courte que brillante. Jean de Gorrevod, son auteur, était chambellan de l'empereur Maximilien et fut père de Jean de Gorrevod, chevalier, comte de Pont-de-Vaux, qui accompagna Charles-Quint dans plusieurs de ses voyages et de ses campagnes. A la génération suivante, Laurent II de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, se signala aux batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, et se trouva au siége de

Genève sous les ordres du duc de Savoie, qui l'avait nommé son chambellan et son lieutenant général ès provinces de Bresse, Bugey et Valromey. Il se noya dans un torrent en revenant du quartier général de ce prince. Son corps fut inhumé dans l'église de Brou. Charles-Emmanuel de Gorrevod, fils de Laurent II, servit tour à tour la Savoie, l'Espagne et la France, et fut comblé de faveurs par les souverains de ces trois pays. Le roi Louis XIII érigea en sa faveur le comté de Pont-de-Vaux en duché par lettres patentes de février 1623, et l'empereur Ferdinand II le créa prince du saint-empire le 22 mars de la même année. Charles-Emmanuel, son fils puîné, fut archevêque de Besançon et mourut en 1659. Philippe-Eugène de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, frère aîné de ce prélat, servit comme volontaire en 1646 au siége de Mardick, où il reçut plusieurs blessures, et il se signala à la bataille de Lens en 1648. Il mourut sans alliance et intestat le 26 juillet 1681, et avec lui s'éteignit la maison de Gorrevod. Sa riche succession fut adjugée par arrêt du parlement de Paris au marquis de Bauffremont, comme issu de Jeanne de Gorrevod, sœur de Laurent II et mariée à Philippe de la Chambre, seigneur de Meximieux.

III. Un rameau cadet, qui s'était détaché de la souche au commencement du quinzième siècle, avait été formé par Hugonin de Gorrevod, dont le petit-fils, Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, baron de Montanay et de Courcoudray, maréchal de Bourgogne et gouverneur de Bresse, chevalier de la Toison d'or, grand maître d'hôtel de l'empereur Charles-Quint, mourut sans postérité en 1527, laissant pour héritier universel Jean de Gorrevod, seigneur de Salins, son cousin, tige des ducs de Pont-de-Vaux, rapportés ci-dessus.

La maison de Gorrevod s'est alliée à celles de Beyviers, Bourgogne, Brancion, Chavannes, Cornon, la Baume-Montrevel, Loriol, Montréal, la Palu, Rivoire, Salemard, Semur, Vienne, etc. Elle a donné deux chevaliers de Saint-George : Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, reçu en 1527; Charles-Emmanuel de Gorrevod, archevêque de Besançon, reçu en 1649.

Armes : *d'azur, au chevron d'or.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.)

HUOT.

Cette famille, originaire du bailliage de Gray, en Franche-Comté, où elle possédait les seigneuries d'Ambre et de Vezet, était connue à Dôle dès le milieu du quinzième siècle. Elle était alors représentée par Jean Huot, père; Pierre-Conrad, écuyer, gouverneur des forts et château d'Oiselay, et aïeul de Jean Huot, seigneur d'Ambre et de Mont-sous-Vaudrey, ambassadeur du prince d'Orange à la cour de France en 1539. Ce dernier, que la Chenaye Desbois dit avoir été admis dans la confrérie de Saint-George sur preuves de noblesse et que nous avons vainement cherché dans les listes officielles de cet ordre, épousa Antoinette d'Andlaw, et leur descendance a formé plusieurs branches.

I. Philippe Huot, l'aîné des fils issus de cette union, continua la souche qui forma deux rameaux : A. Celui des seigneurs de *Vezet*, dont le dernier rejeton mâle, Charles-Bonaventure Huot, vendit cette terre pour acheter celle de Chaast près Troyes, et quitta le service en 1745 pour se retirer à Feurg, dans le bailliage de Gray. B. Celui des seigneurs de *Charmoille* et de *Bousseraucourt*, qui s'établit à Vesoul et auquel appartenait Nicolas-Claude-Antoine-Marie-Gabriel Huot, écuyer, seigneur de Charmoille, Cuve, Frasnois, etc., marié le 30 novembre 1772 à Jeanne-Claude Huot, sa cousine, fille et héritière de Charles-Bonaventure Huot, mentionné au rameau précédent.

II. François Huot, frère puîné de Philippe Huot, forma la branche des seigneurs d'Ambre, qui s'établit à Lons-le-Saulnier, où elle s'est éteinte à la fin du siècle dernier.

Les familles alliées à celles d'Huot sont : Andlaw, Chatel, Favière, Ferrette, Godard, Mesgrigny, du Pin, Rouhier, Saint-Vivant, Santans, etc.

Armes : *de sable, à trois têtes de lévrier d'argent, lampassées et colletées de gueules, annelées et clouées d'or.* (Voyez pl. 4 du Nob. de Franche-Comté.)

On trouve une autre famille Huot dont les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile du même, et en pointe d'un croissant d'argent.*

JONVELLE.

La maison des sires de Jonvelle avait pour berceau la terre et seigneurie de ce nom, située sur les bords de la Saône en Franche-Comté, aux confins de la Champagne et de la Lorraine. Cette position, limitrophe de trois provinces, était très-importante, et fit de ce fief une des plus célèbres baronnies du moyen âge. Défendue au midi par le lit profond de la rivière et par une ceinture de murailles, elle était protégée au nord par un château dont les vestiges attestent encore de la puissance et de la splendeur de ses anciens seigneurs.

Le premier sire de Jonvelle est Gui, bienfaiteur du prieuré de Cherlieu en 1127, et déjà connu par une donation qu'il fit trois ans auparavant en faveur des chanoines de Saint-Étienne de Dijon. Ses descendants imitèrent son pieux exemple et se distinguèrent par leurs libéralités envers les établissements religieux.

On peut consulter pour la généalogie des sires de Jonvelle l'histoire de cette seigneurie publiée en 1864 par l'abbé Coudriet (Besançon, 1 vol. in-8°). On voit que Elisabeth de Jonvelle, fille unique de Gui II, dernier rejeton mâle de la première race des sires de Jonvelle, épousa Simon de Saissefontaine, qui commença la seconde souche des sires de Jonvelle en 1224. Gui III, l'aîné des enfants issus de cette union, se maria avec Marguerite de Chauvirey et mourut en 1296, laissant pour héritière Catherine, sa fille, qui, veuve de Jean de Chauvirey, se remaria au célèbre Jean de Vienne. Philippe de Chauvirey, seigneur de Jonvelle, issu du premier lit, épousa Guillemette de Charny, et en eut Agnès de Jonvelle. Il mourut en 1374. Agnès, veuve de Guillaume de Vergy, contracta une seconde alliance avec Philibert de Bauffremont et accorda la main de Jeanne de Vergy, sa fille, à Henri de Bauffremont, cousin germain de son second mari. Elle fut dépouillée de sa terre de Jonvelle par le duc de Bourgogne, qui la donna à Gui de la Trémoille en 1378. Cette seigneurie cessa alors d'avoir des seigneurs particuliers et passa successivement aux maisons de Ghenarras, d'Andelot, qui la possédèrent comme engagistes, jusqu'à ce que Philippe II, roi d Espagne, l'eut rachetée de cette dernière.

Armes : *d'argent, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur*. (Voyez pl. 4 du Nob. de Franche-Comté.)

JOUFFROY.

Cette famille, dont l'origine a donné lieu à des controverses, est issue de Pâris Jouffroy, seigneur de Gonsans, qui fit son testament en 1467 et dont la descendance se partagea à sa mort en deux branches.

I. Geoffroy, l'aîné de ses fils, continua la descendance directe des seigneurs de Gonsans, à laquelle appartenaient Jean-Baptiste de Jouffroy-Gonsans, protonotaire apostolique, reçu chevalier de Saint-George en 1625 et le premier de sa famille qui ait été admis dans cet ordre; François-Gabriel de Jouffroy, seigneur de Gonsans, capitaine dans le terce du baron de Precipiano, chevalier de Saint-George en 1673; Emmanuel-Martin, marquis de Jouffroy, seigneur de Gonsans, baron du Pin, capitaine au régiment du roi, infanterie, chevalier de Saint-George en 1784 et décédé en 1816.

De cette souche se détachèrent deux rameaux : A. Celui des seigneurs de Novillard, dont était Thomas de Jouffroy-Novillard, qui obtint l'érection de cette terre et de celles d'Amagné, de Langeau et de la Malmaison en marquisat sous le nom de Jouffroy par lettres patentes du 1er août 1736; B. celle des seigneurs d'Uxelles, qui existait encore au commencement de ce siècle et qui a produit des chevaliers de Malte et de Saint-George.

II. Jacques Jouffroy, fils puîné de Pâris, épousa Anne de Joux, qui lui apporta en dot la terre d'Abans. D'eux descendaient : Claude-François Jouffroy, en faveur duquel les terres et seigneuries d'Abans, de Villers-Sainte-George, de Pallantine, etc., furent érigées en marquisat sous le nom de Jouffroy-d'Abans, par lettres du mois de mars 1707; Claude-François-Dorothée, comte de Jouffroy-d'Abans, reçu chevalier de Saint-George en 1789.

Les alliances de ces diverses branches ont été contractées avec les maisons de Brancion, de Despotot, de Froissard, de Joux, de Mouchet-de-Laubespin, de Montaigu, de Poligny, de Rans, de Rennepont, de Vesoul, etc.

ARMES : *fascé de sable et d'or de six pièces, la première chargée de trois croisettes d'argent.* (Voyez pl. 4 du Nob. de Franche-Comté.)

JUILLAC.

Cette maison, originaire de Gascogne, est une des plus anciennes de cette province. Sa généalogie, dressée par d'Hozier, et publiée par Saint-Allais dans le douzième volume du Nobiliaire universel, ne commence la filiation qu'à Jean III, vicomte de Juillac, vivant en 1425. Mais les travaux de M. l'abbé de Montlezun, auteur d'une histoire de Gascogne, et des recherches dans les cartulaires et les archives de la Gascogne ont fourni de précieux documents sur l'origine et les annales des générations antérieures.

Troncens, Tourdun, Peyrusse et Juillac, étaient quatre fiefs qui relevaient des comtes de Pardiac, et qui furent cédés par eux en pleine suzeraineté comme récompense du dévouement aux ancêtres de la maison de Juillac. La souche de ces derniers forma trois branches principales.

L'aînée était celle des seigneurs de Troncens, qui possédaient aussi le fief de Tourdun, et qui s'éteignirent dans les dernières années du XIVe siècle. La seconde, celle des seigneurs de Peyrusse, subsista moins longtemps encore et se fondit dans la précédente. La troisième reçut en partage le fief de Juillac, dont elle prit le nom, qu'elle conserve encore aujourd'hui, mais auquel elle a ajouté depuis d'autres dénominations seigneuriales.

I. Guillaume-Garcie de Troncens, disent les chroniques d'Auch, par Dom Brugèles (p. 434), donna l'église de Notre-Dame de Troncens au monastère de Simorre, en 1055, et offrit son second fils Othon pour y être religieux.

II. Arnaud de Troncens est signalé dans l'histoire de Gascogne de l'abbé de Montlezun (tome II, p. 62), comme ayant puissamment contribué, en 1060, à réconcilier deux seigneurs du voisinage dont les constantes querelles troublaient le pays.

Malgré de nombreuses recherches, on n'a rien pu découvrir sur le troisième degré.

IV. Bernard, seigneur de Troncens, de Tourdun, de Peyrusse et de Juillac, selon le même historien (tome II, p. 167), donna, en 1136, sur l'un de ses fiefs, un terrain pour bâtir un monastère des religieux de l'ordre des Prémontrés. Bernard avait épousé Béatrix de Montaut d'An-

doufielle, nièce de l'archevêque d'Auch, qui fit et bénit ce mariage. Leurs enfants furent :

1° Arnaud, qui continua la branche aînée, dite de Troncens, Tourdun et Peyrusse;

2° Jeyme ou Jean, qui forma celle des seigneurs de Juillac, dont nous allons donner la généalogie.

V. Jean Ier, seigneur de Juillac, était un des chevaliers qui secondèrent Raymond, comte de Toulouse, à la prise de cette ville, en 1217, au siége de Montauban et à la défense de Castelnaudary, où il fut blessé. Il mourut le 4 mai 1229. Il avait épousé Pétronille de Samatan, dont il eut un fils qui suit.

VI. Bertrand Ier, seigneur de Juillac, conseiller de la veuve de Centule Ier, comte d'Astarac, épousa Guillaumette d'Arcamon, et mourut en janvier 1253, laissant de cette union :

1° Guilhem Amalvin, qui continue la descendance;

2° Marthe, mariée au seigneur de Ricourt.

VII. Guilhem-Amalvin Ier, seigneur de Juillac, étroitement lié dès son enfance avec le comte de Pardiac, reçut de lui, en toute propriété, le fief vicomtal de Juillac, en reconnaissance de ses bons et loyaux services. A l'occasion de cette cession, il modifia ses armes primitives en plaçant une couronne de sable sur la tête des lions de l'écu et du cimier, et une épée d'or en pal dans la dextre de l'un et de l'autre. A la devise : SEMPER AUDAX ET FORTIS, il ajouta le cri de guerre : NUNQUAM IMPUNE, inscrit sur une banderole que le lion du cimier tient de sa senestre. C'est ainsi que ces armes furent immédiatement sculptées sur la porte principale du château de Juillac. Guilhem mourut en 1318. Il avait épousé : 1° Anne de Las, dont il n'eut qu'une fille, mariée en 1296 à Géraud d'Esparros; 2° Monique de Beaumarchez, qui le rendit père de Guilhem Amalvin, qui suit.

VIII. Guilhem-Amalvin Ier, seigneur et vicomte de Juillac, servit avec le comte de Pardiac, son ami, dans les guerres contre l'Angleterre. Il mourut en 1377. Il avait épousé Berthe de Biran, et laissa de cette union :

1° Jean, dont l'article suit;

2° Pierre, archidiacre d'Eauze;

3° Arnaud, chanoine d'Auch et archidiacre de Sos.

IX. Jean II, seigneur et vicomte de Juillac, né en 1342, fut le compagnon d'armes et l'ami d'Arnaud Guilhem IV, comte de Pardiac, qui abandonna à sa branche et à celle de ses cousins tous ses droits sur les quatre fiefs de Troncens, Tourdun, Peyrusse et Juillac (voyez plus haut). Il avait épousé, en 1367, Jeanne de Rochemont, et mourut en 1398, laissant un fils, qui suit.

X. Jean III, seigneur et vicomte de Juillac, qualifié homme d'armes de la compagnie de Xaintrailles, dans un acte de 1425, avait épousé, en 1399, Régine d'Antras, dont il eut :

1° Arnaud-Bernard, qui continue la filiation;

2° Guillaume, né en 1403, décédé sans alliance;

3° Géraude, mariée à Pierre de Palats.

XI. Arnaud-Bernard Ier, seigneur et vicomte de Juillac, baron de Vignoles, né en 1400, élu capitaine de Saint-Béat en 1423, épousa, en mars 1442, Catherine de Vignoles, sœur du célèbre Lahire (Étienne de Vignoles), avec lequel il servit dans les guerres de Charles VII contre les Anglais. Il acheta, en 1443, avec la dot de sa femme, la baronnie de Vignoles, située dans la châtellenie d'Aurignac, en Comminges, dont les aïeux de Lahire avaient été dépouillés par les Anglais. Étienne de Vignoles étant mort sans enfants, et la postérité d'Amador de Vignoles, son frère, s'étant fondue, pour s'éteindre bientôt après, dans la maison de Saint-Paul de Ricault, la descendance des vicomtes de Juillac se trouva appelée à recueillir le nom et les armes de Vignoles, dont elle possédait déjà la baronnie. Du mariage d'Arnaud-Bernard avec la sœur de Labire est issu un fils unique, dont l'article suit.

XII. Bertrand II, seigneur et vicomte de Juillac, baron de Vignoles, né en 1443, capitaine de Lombez en 1463, épousa, en 1475, Isabeau de Saint-Loup, dont il eut :

1° Bertrand III, qui a continué la descendance;

2° Bernard, dit Vignoles, né en 1467, décédé sans alliance;

3° Raymond, chanoine de Lombez et recteur d'Espaon, né en 1468;

4° Pierre ou Perrot, né en 1479, qui épousa en 1516 Odette de Pouypardin, et mourut en 1540, ne laissant qu'un fils, Pierre, marié en 1538 à Jeanne de Roquetaillade, dont il eut une fille unique, Denise, femme de Jean de Picquet.

XIII. Bertrand III, seigneur et vicomte de Juillac, baron de Vignoles, né en 1466, fut capitaine de Lombez en remplacement de son père, et mourut en 1556. Il avait épousé, en 1515, Florette de Polastron, dont il eut :

1° Arnaud Guilhem Ier, seigneur de Saint-Amans du chef de sa mère, né en 1516, épousa : 1° en 1549, Jeanne de Laroquant; 2° en 1551, Marguerite de Lafite; 3° en 1553, Jeanne de Vimont-Bassabat; il mourut sans postérité en 1584, et laissa la nue propriété des seigneuries de Vignoles et de Saint-Amans à Jeanne, sa femme, qui légua la première à son neveu Dominique, rapporté plus loin;

2° Jean IV, qui continua la descendance;

3° Antoine, né en 1520, mort sans alliance en 1590;

4° Catherine, née en 1522, femme de Dominique de Vieuxfoin.

XIV. Jean IV, seigneur et vicomte de Juillac, né en 1578, fut toujours appelé Vignoles du vivant de son père et de son frère aîné, quoiqu'il ne possédât pas la terre de ce nom. Veuf d'Anne de Dufaur, qu'il avait épousée en 1557, il se remaria en 1568 avec noble Denise de Picquet, sa nièce. Du premier lit il laissa :

1° Arnaud Guilhem II, seigneur de la Coronne et de Tulle, qui abandonna le berceau de sa famille pour se fixer dans le pays de Lectoure, où étaient situées ces deux seigneuries; il y épousa, en 1580, Marianne de Bivés, qui recueillit dans sa succession paternelle la terre de ce nom; leurs enfants furent Gabriel, mort sans alliance, et Jean, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse par sentence de Pelot, intendant de Guienne;

2° Dominique Ier, qui suit;

3° Jeanne, née en 1571, mariée en 1593 à Jean de Gasqui-Montgaillard.

XV. Dominique Ier, seigneur et vicomte de Juillac, baron de Vignoles du chef de sa tante Jeanne de Vimont, était seigneur de Picquet du chef de sa mère, ainsi que par condition expresse de son aïeul maternel, qui lui laissa sa fortune, son nom et ses armes (d'argent, à trois têtes d'aigle arrachées de gueules, becquées, languées et couronnées de sable). Il fut un partisan dévoué du roi Henri IV, et combattit aux journées de Coutras, d'Arques

et d'Ivry. Dominique épousa, par contrat du 6 janvier 1594, demoiselle Marie de Cocy-Mangon et de Pordeac, dont il eut :

1° Jean, né en 1592;
2° Autre Jean, né en 1597;
3° Pierre, né en 1598;
4° Dominique, né en 1600; morts tous quatre au service;
5° Abraham, frère jumeau du précédent, qui continua la filiation;
6° Bertrand, né en 1603, tué au siége de la Rochelle, en 1628;
7° Jeanne, mariée à Pierre d'Olivier, conseiller du roi;
8° Catherine, femme de Jacques-Louis, seigneur de Beaupuy;
9° Marguerite, femme de Dominique de Courtade;
10° Bertrande, qui épousa Jean de Caumartin, seigneur de Sarrans;
11° Louise, née en 1605, mariée à Pierre de Gaston;
12° Marie, sœur jumelle de la précédente, morte sans alliance. Pour doter ses filles, Dominique vendit en 1630 sa seigneurie de Juillac, en la morcelant de sorte que nulle autre famille ne pût s'emparer du nom et du titre attachés à ce domaine. Il mourut en 1637.

XVI. Abraham Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, seigneur de Picquet, etc., né en 1600, servit avec son père dans les guerres de Louis XIII contre les protestants de Montauban et de la Rochelle. Il épousa, le 23 juillet 1628, demoiselle Anne Dubarry de Verger et de Serres, et mourut en 1669, laissant de cette union :

1° Pierre-Daniel, chanoine de Lombez, né en 1630, qui fut déchargé avec son frère, comme noble, du droit de franc fief, par Legendre de Lormoy, intendant de Guienne, le 2 septembre 1701;
2° Dominique II, qui continue la descendance.

XVII. Dominique II, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, seigneur de Picquet, etc., né en 1634, fit la campagne de Hollande de 1672, et celles de la Franche-Comté, lors de la conquête de cette province en 1668 et en 1674. Il revint ensuite à Lombez, où il se maria, en 1675, avec Anne de Lamezan, et où il mourut en 1703. Leurs enfants furent :

1° François, dont l'article suivra;

2° Marcel, prêtre et chanoine de Lombez, puis religieux à l'abbaye de la Garde-Dieu, au diocèse de Cahors, où il prit le nom de Henri de Juillac; il fut bientôt après choisi pour syndic.

XVIII. François Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, seigneur de Picquet, etc., né en 1676, fut marié, par contrat du 22 mai 1700, à demoiselle Marguerite de Gatignol, dont il n'eut qu'un fils, Cosme Ier, qui suit. François vendit sa seigneurie de Vignoles; mais, à l'exemple de son bisaïeul Dominique Ier, il la morcela de manière que le nom et le titre qui y étaient attachés ne pussent être portés par nul autre que par ses descendants. Il mourut en 1765.

XIX. Cosme Ier, vicomte de Juillac, baron de Vignoles, seigneur de Picquet, baron de Montégut-Savez, de Sauvimont et de Sainte-Loubes, etc., né en 1701, lieutenant-colonel du régiment Royal-Cravates, cavalerie, maître d'hôtel de la reine, premier gentilhomme de mademoiselle de Clermont, princesse du sang, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, reçut le titre de comte du roi Louis XV le 21 juillet 1757. En souvenir de ce nouveau titre, il obtint d'ajouter à ses armes un chef d'or, chargé de trois croissants de sable. Il épousa, l'année suivante, demoiselle Zélie-Catherine de Morin, et mourut en 1769. Leurs enfants furent :

1° Cosme II, qui continue la branche aînée;
2° Joseph, auteur de la branche cadette rapportée plus loin;
3° François, né en 1766, chevalier;
4° Joséphine, née en 1760, mariée à très-haut et très-puissant seigneur le comte de Villeneuve Lanrazons.

XX. Cosme II, comte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, né en 1759, fit la campagne des princes de 1792, sous les ordres du duc de Lorges. Il était lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, lorsqu'il prit sa retraite. Il avait épousé, en 1798, Élisabeth-Amable de Toussaint-Panage, et mourut à Toulouse en février 1847, laissant de son union :

1° Henri Ier, dont l'article suivra;
2° Elzear, né le 29 juin 1807, lieutenant-colonel de cavelerie, qui épousa en 1844 demoiselle Marie Desclaux, dont il n'a que trois filles.

XXI. Henri Ier, comte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, né en 1801, entra en 1817 dans les gardes du corps, compagnie de Noailles, passa en qualité de lieutenant dans la cavalerie de ligne, et s'éleva successivement par tous les grades à celui de colonel de cavalerie. Il a été nommé, en 1831, officier de la Légion d'honneur et a pris sa retraite en 1865. Il avait épousé, en 1831, demoiselle Victoire Goujon, de laquelle il a eu :

1° Cosme, né en 1834, officier de cavalerie;

2° Marie, née en 1832, mariée au baron Gay de Vernon, officier supérieur de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

BRANCHE CADETTE.

XX. Joseph Ier, Angélique, vicomte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, etc., né en 1764, fit ses preuves de noblesse pour le collége royal et militaire de la Flèche, en 1772. Il entra comme sous-lieutenant, sous le nom de Vignoles, au regiment Royal-Champagne, cavalerie, en 1782, et quitta le service pour cause de maladie, en 1786. Il mourut d'une chute de cheval le 19 septembre 1823. Il avait épousé, le 26 mai 1795, demoiselle de Bertran de Palmarole de Cattlar, de laquelle il eut :

1° Joseph II, qui suit;

2° Adolphe, chanoine titulaire du diocèse de Toulouse, né en 1799;

3° Zélie, née en 1798, mariée à Maximilien de Rivals de Greusse;

4° Euphrosine, née en 1804, mariée à Charles de Melier de Labarthe;

XXI. Joseph II, Gustave, vicomte de Juillac, de Vignoles, de Picquet, né en 1796, sous-lieutenant aux chasseurs d'Angoulême, cavalerie, le 28 juillet 1815, fit la campagne d'Espagne de 1823, et après la reddition de la Corogne, il fut nommé lieutenant dans le même corps, et officier d'ordonnance du comte Durbal, commandant la division de grosse cavalerie. A son retour en France, des raisons de famille lui firent donner sa démission, et le marquis de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, lui conféra, le 3 septembre 1825, le grade de capitaine honoraire, en récompense de ses honorables services. Il a épousé, le 4 novembre 1839, demoiselle

Louise de Lanusse de Boulemont. Les enfants issus de cette union sont :

1° Robert, décédé en 1841, cinq jours après sa naissance;

2° Joseph-George, né en 1842;

3° Henri, né en 1851, décédé à l'âge de six ans;

4° Marie-Germaine;

5° Geneviève.

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de sable, tenant de la dextre une épée en pal d'or; au chef d'or, chargé de trois croissants de sable*, qui est de JUILLAC; *au 2 de sable, au cep de vigne d'argent, soutenu par un échalas du même*, qui est de VIGNOLES; *au 3 d'argent, à trois têtes d'aigle arrachées de gueules, becquées, languées et couronnées de sable*, qui est de PICQUET (voyez pl. BC). — Couronne de comte. — Supports : deux lions couronnés. — Cimier : un lion comme celui de l'écu. — Devise : SEMPER AUDAX ET FORTIS. — Cri de guerre : NUNQUAM IMPUNE.

LASSY ou LACY

(EN BRETAGNE ET EN ANGLETERRE).

La maison de Lacy, ou plutôt de Lassy, originaire de Bretagne et éteinte depuis trois siècles, ne possédait plus la terre de son nom dès l'an 1427. En effet, dans les *Anciennes réformations de l'évêché de Saint-Malo,* publiées par M. Dessalles, on voit qu'à cette époque Lassy était la résidence du seigneur de Pontrouault (p. 39). Dans un autre passage, on lit qu'en 1427 « Jean de Lassy a son hostel de la Quinebergière paroisse de Merenel » (p. 35). Et plus loin : « François de Lassy, sieur de la Guynebregière, a la métairie dudit lieu, et y est demeurant, paroisse de Merenel, en 1513. » Un des derniers rejetons de cette famille était Gilberte de Lassy, mariée en 1568 à Jean du Bois Halbran, seigneur de Beauvais, dont la descendance est encore existante. (Voyez l'Annuaire de 1863, p. 210.)

La souche bretonne avait formé une branche d'où provinrent les de Lacy qui prirent part à la conquête de l'Angleterre et qui se sont fondus dans la maison royale

de Plantagenet. Au *Livre des conquéreurs*, le nom de Lacy figure parmi ceux des principaux compagnons d'armes de Guillaume, duc de Normandie, venu d'outre-mer pour disputer la couronne de saint Édouard.

Ils étaient trois frères : Gilbert, Gaultier et Hugues. A la descendance de Gilbert appartenaient : 1° Philippe de Lacy, seigneur de la Terza, qui épousa en 1299 Éléonore de Sicile, fille de Charles d'Anjou et petite-nièce de saint Louis: mais il en fut séparé par bulle de 1300 pour cause de minorité des deux conjoints; 2° Gilbert de Lacy, qui d'Isabelle Bigod eut Mahaut de Lacy, dame de Cowedal, de Ludlow, etc., mariée à Geoffroy de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, frère puîné du célèbre historien le sire de Joinville. (P. Anselme, t. VI, p. 697.)

Gaultier fut l'auteur d'un rameau qui s'est allié avec les O'Connor, rois du Connaught en Irlande, et qui s'est éteint, vers l'an 1241, dans la personne de Hugues de Lacy, comte d'Ultonie et de Conacie et lord-justicier d'Irlande. Une partie de ses biens fut confisquée avec ceux de Gaultier de Lacy, lord de Meath, et ils furent donnés à Geoffroy de Cusack par le roi Jean, pour les punir de leurs exactions et tyrannies. (Courcelles, *Hist. généalogique des pairs de France,* t. Ier, article *Cusack.*)

Hugues de Lacy, lord de Pontefract, forma un troisième rameau, éteint vers 1250 dans la personne d'Alice de Lacy, comtesse de Lincoln et de Salisbury, qui épousa Thomas Plantagenet, comte de Lancastre et de Chester, décapité en 1321, fils et héritier d'Edmond Plantagenet et petit-fils du roi d'Angleterre Henri III. (Imhoff, *Hist. généalogique des rois de la Grande-Bretagne.*) De cette ligne étaient issus : 1° Jean de Lacy, comte de Lincoln, connétable de Chester, qui épousa Marguerite de Quincy, dont il eut Mathilde de Lacy, mariée à Richard IV, comte de Glocester, mort en 1262, et enterré à l'abbaye de Tewkesbury sous un superbe mausolée que sa veuve lui fit ériger (P. Anselme, t. II, p. 484 et 485); 2° Roger de Lacy, connétable de Chester, fils de Jean, seigneur de Lacy, et d'Alix de Vère, décédé en 1211, et enterré avec Mathilde de Clare, sa femme, dans l'abbaye de Stanlaw. (*Ibidem.*)

Le mariage d'Alice de Lacy avec Thomas de Plantagenet fit passer dans la maison de ce dernier le comté de Lincoln, qui échut à leur petite-nièce Blanche Plantagenet, et que cette princesse apporta en dot à son cousin Jean Plantagenet, surnommé Jean de Gaunt, comte de

Richemond de 1342 à 1346, duc de Lancastre le 13 novembre 1362, duc d'Aquitaine le 2 mars 1389. Jean Plantagenet était le quatrième fils du roi Édouard III et le père de Henri IV, roi d'Angleterre. Ayant épousé Constance, fille de Pierre le Cruel, roi de Castille, il revendiqua le trône, débarqua en Galice en 1386, et s'y fit proclamer roi. Il ne renonça à ses prétentions que quand, l'année suivante, fut arrêté le mariage de sa fille Catherine avec Henri le Maladif, héritier présomptif de la couronne, dont l'avénement eut lieu, sous le nom de Henri III, en 1390. (*A full display of the whole peerage of England*, *since the conquest*, t. Ier, p. 358, 359, 375.)

ARMES : *d'argent, à la fasce de gueules.* (Voyez pl. BC.)

LA VERNE (DUBOY DE).

La famille Duboy de la Verne, dont le nom se trouve aussi quelquefois orthographié du Boy de la Verne, est originaire du duché de Bourgogne, où elle a longtemps occupé des offices et charges distingués. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Fontaine-Française, où un de ses ancêtres serait resté après la guerre de Henri IV contre les Espagnols et les ligueurs, en 1595. On la voit figurer dès la fin du XVIe siècle dans les bailliages de Lux, Beze et d'Is-sur-Tille. Ses armoiries ont été certifiées et réglées en 1844, par le président d'Hozier, ancien juge d'armes, d'après les travaux de ses prédécesseurs, et consignés par lui dans les registres de l'Armorial général de France manuscrit, à Versailles, le vingt-septième jour du mois de mars mil huit cent quarante-quatre.

La souche de cette famille était représentée, en 1793, par Philippe-Daniel Duboy de la Verne, écuyer, avocat au parlement de Paris, maréchal des logis de la reine, né le 17 septembre 1755, à Lux, près Dijon (et non à Til-Châtel, lieu dit dans diverses biographies). Son père, Jean Duboy, *alias* du Boy, né en 1723 à Fontaine-Française, était fils de Philippe Duboy, originaire lui-même de ce petit bourg, et directeur des chemins royaux. Il fut receveur des fermes du roi, inspecteur des routes et chemins royaux, contrôleur des domaines, et intéressé aux affaires du duc de Saulx-Tavannes. Il avait épousé Catherine Clément, sœur de dom Clément, savant bénédictin,

l'un des membres les plus distingués de l'illustre congrégation de Saint-Maur, l'auteur de l'*Art de vérifier les dates,* dont le nom a été donné à une des rues ouvertes en 1817 sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Germain qui dépendait de l'ordre des bénédictins et où est établi le marché de ce nom. A cette famille appartenait aussi Clément du Doubs, longtemps député et questeur de la chambre élective sous la monarchie de Juillet.

Philippe-Daniel Duboy de la Verne, dont l'éducation avait été confiée à dom Clément, son oncle maternel, se fit remarquer de bonne heure par son haut savoir; on lui doit la plus grande partie des tables analytiques des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de la rédaction desquelles il fut chargé en 1785 par ce corps savant. Un tel travail le fit entrer en relations directes et intimes avec les savants dont les noms ont marqué à cette époque dans les sciences et dans les lettres. L'impression de ses tables le mit en rapport avec l'Imprimerie royale du Louvre, établissement créé en 1642, auquel il consacra tous ses talents et dans lequel il ne cessa de rendre les plus grands services à l'art typographique. Poursuivi sous la Terreur, il ne reparut qu'après le 9 thermidor.

Ce fut sur ses instructions que la belle collection des caractères étrangers de la congrégation de la Propagande fut conservée et transportée de Rome à Paris. Grâce à ses soins et à son zèle, l'Imprimerie nationale s'enrichit aussi en peu de temps des caractères hébreux, syriaques, arabes, samaritains, coptes, arméniens, tartares mantchoux, et devint sous sa direction le plus riche, le plus prospère des établissements de ce genre qu'il y ait au monde. Philippe-Daniel Duboy de la Verne fut chargé d'organiser différentes imprimeries du gouvernement, entre autres celle de l'expédition d'Égypte. Le *Moniteur* du temps (29 brumaire an XI-novembre 1802), le *Magasin encyclopédique*, 8e année, tome IV, page 180, la *Biographie* Michaud et autres, donnent des détails sur sa vie et ses travaux.

Contraint de se conformer aux prescriptions des lois révolutionnaires, il avait renoncé aux signes distinctifs de son nom, et au jour où il avait été décrété d'arrestation, sa femme, craignant pour les jours du proscrit, avait brûlé tous les papiers et titres de famille. Sur une instance du 23 novembre 1823, de son fils Joseph Duboy de la Verne, né en 1798, et à l'acte de naissance duquel le nom de de la Verne n'avait pu alors être porté, contrai-

rement à ceux de ses deux frères aînés, nés en 1785 et 1788, qualifiés tous deux écuyers, un jugement du 23 octobre 1823, du tribunal civil de la Seine, sur production de pièces, a ordonné la rectification de cet acte « entaché d'erreurs et d'omissions par suite, dit ce jugement, » de la volonté de ceux qui gouvernaient alors, ne voulant » admettre ni titres, ni qualifications, et que tout individu » ne pouvait d'ailleurs conserver qu'au péril de sa vie ».

Philippe-Daniel Duboy de la Verne avait épousé, en 1784, Jeanne-Marie Maudhuy, dont il eut : 1° Pierre-Philippe Duboy de la Verne, né en 1785, qui continue sa descendance ; 2° Jean-Philippe Duboy de la Verne, né en 1788, mort en 1806, encore mineur, tous deux qualifiés écuyers dans leur acte de naissance ; 3° Joseph Duboy de la Verne, receveur des finances, né en 1798, marié en 1826 à demoiselle Françoise Charcot, d'une ancienne famille du Bugey.

Pierre-Philippe Duboy de la Verne, né en 1785, savant orientaliste, épousa, en 1812, demoiselle Adélaïde Trudon des Ormes, d'une famille anoblie par l'échevinage de Paris, dont le nom fut donné alors à une des rues de Paris (voyez l'*Annuaire de la noblesse* de 1859, page 413), et dont les armes furent enregistrées par d'Hozier en 1697. Les armoiries de Pierre-Philippe-Daniel Duboy de la Verne, vérifiées et réglées par le président d'Hozier, ancien juge d'armes de France, sont : *écartelé, aux 1 et 2 d'argent, à une fasce d'azur, chargée de 3 besants d'argent*, qui est de DUBOY DE LA VERNE ; *aux 2 et 3 de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 daims de même*, qui est de TRUDON. Il mourut en 1816, laissant de cette union Charles Duboy de la Verne, né à Paris en 1814, mort en 1859, bibliothécaire de la Bibliothèque impériale du Louvre. Il avait épousé, en 1856, demoiselle Louise-Hugues-Virginie de Lamarche, fille de Jean-Baptiste-Antoine, comte de Lamarche, et de la comtesse née Agathe-Antoinette-Faustine de Loubens de Verdalle. (Voyez l'*Annuaire* de 1857, page 276.) De ce mariage sont issus : 1° Marie-Sylvie-Madeleine Duboy de la Verne, née en 1857 ; 2° Jean-Amédée Duboy de la Verne, né en 1859.

ARMES : *d'argent, à une fasce d'azur, chargé de trois besants d'argent*. (Voyez pl. BD.) — Timbre : un casque d'écuyer, orné de lambrequins aux émaux de l'écu.

LE CLERC DU TREMBLAY.

Plusieurs familles du nom de le Clerc se sont distinguées dans les charges du parlement de Paris. L'une d'elles, dont était Jean le Clerc, chevalier, seigneur de Luzarche, chancelier de France, avait pour armes : *de sable, à trois roses d'argent, au pal de gueules brochant sur la rose de la pointe*. Une autre, dont sont issus les seigneurs du Tremblay, d'Aulnay et de Franconville, était, selon des généalogistes, une branche cadette de la précédente. (Voyez *Généalogies des maîtres des requêtes*, Paris, 1670, 1 vol. in-f°, p. 96 et 323.) Voici la filiation de cette dernière.

I. Pierre le Clerc du Tremblay, trésorier général des finances, fut père de Charles, qui suit.

II. Charles le Clerc, seigneur du Tremblay et de Limoy, aussi trésorier général des finances du roi Charles VI, épousa Marguerite le Fevre, fille de Pierre le Fevre, président au parlement de Paris.

III. Jean le Clerc, seigneur du Tremblay et de Limoy, conseiller au parlement de Paris en 1491, se maria avec Catherine de Vaudetar, fille de Jean de Vaudetar, vidame de Meaux, seigneur de Pouilly-le-Fort, et de Marguerite Claustre, dont il eut :

1° Pierre le Clerc, qui suit;

2° Marguerite le Clerc, femme de Jacques Coictier, médecin du roi Louis XI et président de la chambre des comptes de Paris.

IV. Pierre le Clerc, seigneur du Tremblay, reçu conseiller au parlement de Paris, le 22 mai 1497, épousa Louise-Michel de Pierrevive, fille de Jean-Michel de Pierrevive, médecin du roi et conseiller au parlement, dont il eut :

1° Jacques le Clerc, dit Coictier, écuyer, seigneur d'Aulnay, dont la descendance s'éteignit à la troisième génération;

2° Nicolas le Clerc, seigneur de Franconville, conseiller au parlement de Paris en 1524;

3° Jean le Clerc, qui continue la descendance.

V. Jean le Clerc, seigneur du Tremblay, conseiller et procureur général du roi au grand conseil, laissa de son union avec Madeleine ou Marie de Barthélemy :

1° Jean le Clerc, qui suit;

2° Nicolas le Clerc, seigneur de Saint-Martin, maître des requêtes en 1573, puis président de la première chambre des requêtes du palais en 1587, marié avec Marie Croquet, dont il eut Jean le Clerc, seigneur de Saint-Martin, reçu conseiller au parlement en 1608.

VI. Jean le Clerc, seigneur du Tremblay, reçu conseiller au parlement le 19 décembre 1564, président ès requêtes du palais le 26 novembre 1567, puis chancelier du duc d'Alençon et ambassadeur à Venise, épousa Marie de la Fayette, fille de Claude de la Fayette, seigneur de Saint-Romain, et de Marie de Sousa. Leurs enfants furent :

1° Charles le Clerc, qui suit;

2° François le Clerc, né le 4 novembre 1577, capucin, nommé au cardinalat, et célèbre sous le nom de *Père Joseph* ou de *Son Éminence grise* de Richelieu;

3° Marie le Clerc, femme de Jean de Beaumont, marquis de Saint-Étienne.

VII. Charles le Clerc, chevalier, seigneur et marquis du Tremblay, gouverneur de la Bastille, né à Paris, le 6 mai 1584, paroisse de Saint-Merry, épousa Françoise d'Allenas, dont il eut :

1° Henri-Marie le Clerc, qui a continué la descendance;

2° Marie le Clerc, qui épousa, le 12 février 1640, Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, seigneur de Rochefort, et qui, à la mort de Charles le Clerc, marquis du Tremblay, son neveu, recueillit la terre de ce nom, d'où elle a passé, à l'extinction de cette branche de la maison d'Angennes, en 1802, à Olivier de Saint-George, vicomte, puis marquis de Vérac, pair de France; elle est aujourd'hui possédée par le comte Adolphe de Rougé, son gendre.

VIII. Henri-Marie le Clerc, chevalier, seigneur du Tremblay, conseiller du roi en ses conseils, et maître des requêtes ordinaire de son hôtel, épousa Marie Malo, fille d'un conseiller au parlement de Paris, dont étaient issus :

1° Charles le Clerc, marquis du Tremblay, mort sans alliance;

2° Françoise le Clerc, femme de Guillaume Joly de Champigny, maître des comptes;

3° Marie, femme de Claude Sévin, gentilhomme de Monsieur;

4° Madeleine, religieuse à l'abbaye de Saint-Antoine, à Paris.

ARMES : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, boutonnées d'or.* (Voyez pl. BD.)

LEZAY-MARNÉSIA.

Le berceau de cette maison était la seigneurie du Grandvaux, située sur les confins de la Suisse et de la Franche-Comté et placée sous la juridiction de l'évêque de Saint-Claude, qui y avait haute, moyenne et basse justice au civil et au criminel. Ses premiers rejetons furent dès le quatorzième siècle prévôts héréditaires du Grandvaux, et lorsque Pierre de la Baume, cardinal-évêque de Genève, voulut, comme abbé de Saint-Oyan (aujourd'hui Saint-Claude), disposer de cette charge et la conférer à son frère, un arrêt du parlement de Dôle, de l'an 1517, rejeta les prétentions du prélat et maintint la maison de Lezay dans la possession de cette dignité.

Matthieu de Lezay, seigneur de Moutonne et de Publy, reçu chevalier de Saint-George en 1625, capitaine de cavalerie au service d'Espagne, acheta successivement les trois chevances, qui formaient la seigneurie de Marnésia. Il avait épousé le 12 février 1614 Antoinette de Chauvirey, dont il eut Thomas de Lezay, qui continua la descendance et épousa Isabelle de Vichy.

Claude-Humbert de Lezay, leur fils, seigneur de Marnésia, Moutonne, Beffia, Rothonay, Châtelet, etc., lieutenant-colonel au régiment du duc du Maine, brigadier des armées du roi, gouverneur de Brest et de Toulon, chevalier de Saint-George en 1708, obtint des lettres patentes au mois de décembre 1721 pour l'érection de ses différentes seigneuries en marquisat sous le nom de Marnésia.

Cette maison s'est alliée à celles d'Azuel, de Berchod, de Binans, de Bressey, de Chauvirey, de Cléron d'Haussonville, de Coligny, de Menthon, de Nettancourt, d'Orlier, de Poligny, de Vertamboz, de Vichy, etc. Elle a donné dix chevaliers de Saint-George de 1625 à 1789.

Elle était naguère représentée par Albert-Madeleine-Claude, comte de Lezay-Marnésia, sénateur et ancien pair de France, qui avait pour bisaïeul Claude-Humbert de Lezay, créé marquis de Marnesia en 1721, et pour père un membre de l'Assemblée nationale en 1790. Il fut compromis dans la conspiration du 18 fructidor et obligé de s'enfuir à l'étranger. Sous l'Empire, il entra dans l'administration, et en 1814 il était préfet à Strasbourg. Il fut placé en 1828 à la tête du département de Loir-et-Cher, qu'il continua d'administrer jusqu'à la révolution de février 1848. Nommé pair de France le 11 septembre 1835, il fut élevé à la dignité de sénateur en janvier 1852 et mourut le 31 mai 1857.

ARMES : *parti d'argent et de gueules, à la croix ancrée et percée en carré de l'un en l'autre.* (Voyez pl. 4 du Nob. de Franche-Comté.)

MARGUERITTES (TEISSIER DE).

La maison de Teissier, qui possédait en Languedoc, avant 1789, la terre baronnie de Marguerittes, est une ancienne famille originaire de Nice. Elle a formé plusieurs branches qui se sont étendues en Languedoc, en Angleterre, en Suisse et en Hollande. (La Chenaye Desbois, tome XII, p. 591.) Elle a pris part, en 1787, aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes, dont le baron de Marguerittes fut le député aux États généraux. (Armorial du Languedoc, par M. L. de la Roque, tome II, p. 195 et 336.) On compte parmi ses rejetons deux chevaliers de Malte : Pierre de Teissier, reçu en 1522, et Urre de Teissier, en 1559. (*Histoire des chevaliers de Malte*, par l'abbé de Vertot.) Le baron de Teissier, représentant de la branche anglaise, a reçu, par lettres patentes du roi Louis XVIII, le titre de baron, avec permission du prince-régent d'Angleterre, depuis George IV. Au titre devait être attachée la qualité de pair de France, à la condition que l'obtenteur se fît réintégrer dans sa qualité de Français. (Bulletin des lois, 1819, 1820, 1825; — Peerage de Burke 1865.)

I. Honoré Teissieri, écuyer, vivant à Nice vers la fin du xve siècle, eut pour enfants :

1° Giovan, qui suit;

2° Louis Teissieri, premier juge à Nice.

II. Giovan Teissieri, écuyer, épousa Jeanne de Grivandi, dont il eut :

1° Hugues, qui a continué la descendance ;

2° Jacques Teissieri.

III. Hugues Teissieri, écuyer, premier juge à Nice après son oncle Louis en 1537, épousa Gabrielle de Morthier, dont il eut :

1° Étienne, dont l'article suit ;

2° Robert Teissieri, qui alla se fixer à Rome.

IV. Étienne Teissieri ou de Teissier, écuyer, vint s'établir en France, dans les Cévennes. Il laissa de son union avec Anne Robert :

1° Pierre, qui continua la descendance directe ;

2° Antoine, qui passa en Suisse ;

3° Guillaume de Teissier, qui forma une branche fixée à Paris à la fin du dix-septième siècle, et éteinte de nos jours ;

4° Jean, décédé à Genève ;

5° Philippe, dont la descendance passa en Hollande ;

6° Léonard, dont la fille unique épousa N... de Bozène, baron de Boucoiran ;

7° Jacques de Teissier, auteur de la branche cadette, rapportée plus loin.

V. Pierre de Teissier, écuyer, se retira à Anduze. Il se maria avec Isabeau de Soubeyran, dont il eut :

1° Antoine de Teissier, qui continue la descendance mâle ;

2° Jean, qui ne laissa que deux filles.

VI. Antoine de Teissier, écuyer, baron de Marguerittes, seigneur de Rocquecourbe, la Garne, Coulours, etc., épousa Rosalie Faranda, d'une famille originaire de Palerme. Leurs enfants furent :

1° Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe de Teissier, dont l'article suivra ;

2°-5° Quatre filles, dont l'aînée épousa, en 1723, Raymond de Novy, seigneur de Caveirac.

VII. Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe de Teissier, chevalier, baron de Marguerittes, seigneur de Rocque-

courbe, la Garne, Coulours, etc., eut de son union avec Marie de Salles, fille de Jean de Salles, seigneur de Salinelles, un fils qui suit.

VIII. Jean-Antoine de Teissier, chevalier, baron de Marguerittes, seigneur de la Garne, Rocquecourbe, Coulours, etc., écuyer de main de madame la Dauphine, maire de Nîmes, siégea aux états du Languedoc en 1787, fut député de l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes aux états généraux de 1789, puis, secrétaire de l'ordre et enfin secrétaire de l'Assemblée nationale constituante. Arrêté en 1793 comme chef du complot du Midi, il monta sur l'échafaud révolutionnaire le 20 mai 1794. Il avait épousé, le 20 avril 1768, Thérèse-Gabrielle d'Amielh, dont il eut :

1° Esprit-Joseph-Amédée, qui suit;

2° Esprit-Augustin, enseigne de vaisseau, qui périt avec la frégate *la Fraternelle;*

3° Eugène-Esprit-Louis, chevalier de l'empire par lettres patentes de 1811, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, marié à Sophronie de Villardi de Montlaur;

4° Augustine-Gabrielle-Sophie;

5° Marie-Émilie, femme de Henri de Fons, comte de Bernes, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de Saint-Louis;

6° Angélique-Victoire, femme de Jean Pierre, baron de la Hogue, dont la petite-fille, N... de Landine de Saint-Esprit, a épousé Séverin de Serres, neveu de S. Em. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon;

7° Joséphine-Eugénie, qui, veuve de Charles de la Hogue, baron de Cernay, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, s'est remariée avec Louis de Roergas, comte de Serviez, neveu du général comte Treilhard;

8° Adèle-Clémentine;

9° Justine, décédée en bas âge.

IX. Esprit-Joseph-Amédée de Teissier, baron de Marguerittes, intendant en chef de l'armée navale de l'Océan, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de plusieurs autres ordres, épousa Eugénie-Léonie de Fontelaye, dont il eut :

1° Joseph-Amédée, qui continue la filiation;

2° Noémi-Augustine-Eugénie, femme de John-Lees Armit, esquire, de Newton Park, comté de Dublin;

3° Jean-Paul-Émile, page de Charles X, ancien garde du corps, qui, veuf de Fanny Messel, se remaria avec Marie-Laurent de Villedeuil, petite-fille du comte de Villedeuil, chevalier des ordres du roi et dernier ministre d'État de Louis XVI.

X. Joseph-Amédée de Teissier, baron de Marguerittes, chevalier de l'ordre noble de Saint-Hubert de Bavière, épousa Adélaïde-Marie-Sophie de Goyon, dont il eut :

1° Édouard-Louis-Marie, qui suit;

2° Eugène-Marie-Henri.

XI. Édouard-Louis-Marie de Teissier, baron de Marguerittes, épousa Frances-Élisabeth Armit, sa cousine, dont il a :

Henri-Marie-Eugène-Amédée.

BRANCHE CADETTE.

V. Jacques de Teissier, fils puîné d'Étienne de Teissier et d'Anne Robert, forma la branche cadette, fixée en Angleterre. Il épousa N. de Pierredon, dont il eut :

1° Étienne de Teissier, qui suit;

2° Marguerite.

VI. Étienne de Teissier, écuyer, se retira à Genève lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il épousa Claudine Loubens (alias de Loubens), de la famille du cardinal de Loubens, grand maître de l'ordre de Malte en 1552. Leurs enfants furent :

1° Jacques de Teissier, qui suit;

2° Étienne, qui passa en Angleterre et épousa Élisabeth de Loubens, sa cousine germaine.

VII. Jacques de Teissier, écuyer, s'établit en Angleterre et se maria avec Charlotte de Loubens. Il laissa de cette union :

1° Étienne;

2° Lewis de Teissier, qui a continué la descendance;

3° Charlotte de Teissier, femme d'Anthony Colombies, écuyer.

VIII. Lewis de Teissier, écuyer, de Woodcote-Parck, comté de Surrey, épousa : 1° Anne Noguier, sa cousine; 2° Frances Ekins; 3° Mary Gardner, dont il eut :

1° Lewis de Teissier, décédé ne laissant que deux filles;
2° et 3° George et James, morts jeunes;
4° James, qui a continué la descendance;
5° Mary d'Yranda, femme de James Prevost, contre-amiral de la marine anglaise.

IX. James de Teissier fut créé baron par lettres patentes du roi Louis XVIII en 1819, avec permission du prince-régent d'Angleterre, depuis George IV, pour services signalés rendus à la cause royale par son père pendant la révolution française. A ce titre était attachée la qualité de pair de France, à la condition qu'il se fît réintégrer dans sa qualité de Français. Il est juge de paix du comté de Surrey et député-lieutenant de Londres. Il a épousé : 1° Henriette Lane; 2° Catherine-Marguerite, fille de Thomas Walpole et de lady Marguerite Walpole, petite-nièce d'Horace Walpole, premier ministre des rois George Ier et George II. (Voir le Peerage de Burke, comtes d'Orford et d'Egmont.) Le baron de Teissier a du premier lit :

1° James-Fitz-Herbert, lieutenant-colonel d'infanterie, au service de S. M. Britannique;
2° Philippe-Antoine, dans les ordres sacrés de l'Église anglicane (in holy orders);
3° Henry Price, lieutenant-colonel d'artillerie, au service de S. M. Britannique, marié avec Marie Miller, dont il a un fils, Henry, et trois filles;
4° Georges-Frederik, dans les ordres sacrés de l'Église anglicane, recteur de Brompton;
5° Lewis, ancien officier au service de la compagnie des Indes.

ARMES : *d'or au porc-épic de sable, passant sur une terrasse de même; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.* (Voyez pl. BC.) — Devises : NEMO ME IMPUNE LACESSIT; et : SIT ORDO IN OMNIBUS.

MONTIGNY.

Il y a un assez grand nombre de localités (plus de quatre-vingts) appelées Montigny dans les provinces du centre et du nord de la France. Le département de l'Aisne en compte huit : Montigny-Carotte, Montigny-le-Court, Montigny-le-Franc, etc. (Voyez le *Dictionnaire historique de l'Aisne*, par Melleville). Plusieurs familles ont ajouté à leur nom patronymique celui de ces fiefs dont elles étaient en possession.

La maison de Montigny, seigneurs dudit lieu, d'Atricourt et de Chaumont-les-Bois en Champagne, paraît cependant n'avoir jamais eu d'autre dénomination que celle de la terre qui lui servit de berceau. Elle est connue depuis Giraud de Montigny, seigneur de Montigny-sur-Vingeanne, qui vivait au XIIIe siècle. Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1668 sur preuves remontant à la fin du XVe siècle.

La souche s'était divisée en deux branches, dont l'aînée s'est éteinte dans la famille le Mercier, seigneurs de Chaumont-le-Bois et du Mont-Saint-Léger; la branche cadette était allée s'établir dans les Pays-Bas, où elle s'est également éteinte. Les familles alliées à celles de Montigny-sur-Vigeanne sont : Blondefontaine, Brabant, Carendeffen, Choiseul, Cléron, Cordon-de-Montguion, Juvigny, la Haye, le Mercier, Pampelune, Saigny, Saint-Claude, etc.

ARMES : *burelé d'or et de gueules de douze pièces.* (Voyez pl. BD.)

NEVET.

Cette maison, d'ancienne extraction noble de Bretagne, était issue, suivant une vieille tradition, d'un chef de clan écossais qui vint s'établir dans l'Armorique dès les temps mérovingiens. Ses rejetons ont joué un rôle historique dans les guerres et les chroniques du moyen âge, et ont possédé un grand nombre de terres et seigneuries, parmi lesquelles on peut citer celles de Coatnévet, de Kerledan, de Kerhoënt, du Plessis-Gauteron, de Kergos, de Beaubois, de Lezargant, de Kerdalouas, etc. Ils se sont alliés aux maisons d'Acigné, d'Avaugour, de Coigny, de Goulaine, de Goyon-

Matignon, de Guengat, du Juch, de Kerhoënt, de la Roche-Bernard, de Rostrenen, de Tréal, etc.

Les gentilshommes du nom de Nevet ont figuré dans les montres des XIVe et XVe siècles, et ont passé aux diverses réformations de Bretagne. A celle de 1669, ils firent preuve de douze générations et furent maintenus comme issus d'ancienne chevalerie. (Potier de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne,* tome II.) La terre de Nevet, située paroisse de Plogonnec, dans l'évêché de Cornouailles, était une baronnie d'ancienneté. (*Ibid.*, tome III, p. 158.)

I. Hervé de Nevet, Ier du nom, chevalier, contribua au denier de la Croix en 1270. (Dom Morice, *Preuves*, tome Ier, col. 1008.) Il épousa Béatrix de la Rochebernard, dont il eut : 1° Hervé, qui suit; 2° Henri de Nevet, qui devait à l'ost du duc de Bretagne un chevalier et onze écuyers en 1294 (*ibid.*, col. 1114); 3° Jeanne de Nevet, qui se maria, en 1314, avec le sieur de la Maignanne (maintenue de 1669).

II. Hervé de Nevet, IIe du nom, se maria avec Perronnelle de Rostrenen vers 1330. Henrion, alias Herviou de Nevet, chevalier, est au nombre des rebelles avec lesquels le roi Philippe de Valois ordonna à Bertrand de Briquebec, maréchal de France, de traiter par la meilleure manière *qu'il pourra et sara,* en 1441 et 1442.

III. Hervé de Nevet, IIIe du nom, épousa Thiéphanie de Keraer, avec laquelle il fut amnistié par le duc de Bretagne en 1364, et dont il eut Hervé IV, rapporté plus loin. On trouve à la même génération un autre Hervé de Nevet, qui avait pour femme Jeanne du Pontlabbé, et Jean de Nevet, capitaine de Quimper en 1386.

IV. Hervé de Nevet, IVe du nom, figure avec Alain du Bois dans une montre du 24 juin 1418. Il épousa Jeanne du Juch. Sa femme et lui ne vivaient plus en 1439, et ils avaient eu pour enfants : 1° Hervé V, qui suit; 2° Thiéphanie de Nevet, partagée en 1439, et mariée à Jean de Languéouëz, seigneur de Lezarscouet.

V. Hervé V de Nevet, sire dudit lieu, siégea aux états de Vannes en 1455. Il s'était marié, en 1428, avec Jeanne de Lespervez, dont il eut : 1° Henry, qui suit; 2° Françoise de Nevet, femme de Pierre de Coëtmenech; 3° Jeanne de Nevet, femme de Jean de Tromelin.

VI. Henry de Nevet, sire dudit lieu, épousa, le 29 août 1444, Jeanne du Chastel, fille d'Olivier du Chastel et de Jeanne de Ploeuc. (P. Anselme, tome VIII, p. 359.) Il se remaria avec Isabeau de Kerhoënt, dont il laissa : 1° Hervé, qui suit; 2° Jeanne de Nevet, femme d'Hervé de Lehen.

VII. Hervé VI de Nevet, seigneur dudit lieu, fut un des barons de Bretagne qui signèrent le traité de Senlis en octobre 1475. Il épousa Jeanne de la Rouxelière, et ne vivait plus en 1494. Leur fils Jacques a continué la descendance qui suivra. Henri de Nevet, chevalier, assista à l'entrée solennelle de Gui, évêque de Quimper, en 1480; il avait épousé Marguerite de Pontplancouet.

VIII. Jacques de Nevet, chevalier, seigneur dudit lieu, gouverneur de Quimper-Corentin en 1524, se maria avec Claude de Guengat, dont il eut : 1° Claude, qui est rapporté ci-après; 2° Jeanne de Nevet, femme d'Olivier de Brezal; 3° Catherine, femme de Jean de Kerhoënt; 4° Françoise, femme de Jean de Nevet, seigneur du Rest; 5° autre Françoise, femme de Lezodercz, seigneur de Létang.

IX. Claude Ier de Nevet, gouverneur du Faou et de Douarnenez, capitaine de cinquante hommes d'armes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa Françoise de Tréal, dame de Beaubois, dernier rejeton de sa maison, dont il eut : 1° Claude II, qui suivra; 2° Claudine de Nevet, qui, veuve de Nicolas Kerlitter, se remaria avec François d'Avaugour, seigneur de la Lohière.

X. Claude II de Nevet, seigneur dudit lieu, de Beaubois, etc., épousa, en 1595, Elisabeth d'Acigné, dont il eut : 1° Jean de Nevet, mort jeune; 2° autre Jean, qui suit; 3° Claudine de Nevet, qui, veuve de Gabriel de Goulaines, seigneur de Faouet, contracta une seconde alliance avec Claude du Parc de Locmaria.

XI. Jean-Baptiste de Nevet, baron de Nevet, seigneur de Pouldavid, de Beaubois, etc., se maria, en 1629, avec Bonaventure du Liscouet, dame de Kergolleau, et fut père de : 1° René, marquis de Nevet, dont l'article suit; 2° Malo, dont l'article sera rapporté après celui de son frère aîné; 3° Claudine de Nevet, femme de Pierre, sieur

de Tregomar; 4° Bonne de Nevet, qui épousa, par contrat du 20 mars 1667, Louis du Breil, chevalier, comte de Pontbriand, capitaine garde-côtes, avec lequel elle fit enregistrer ses armes en 1696; 5° Charlotte-Anne de Nevet, mariée à Hervé du Bois-Halbran.

XII. René de Nevet, marquis de Nevet, seigneur de Beaubois, de la Motte-Nevet, de Kermabilio, etc., épousa, en 1670, Aimée de Goyon-Matignon, sœur de Charles-Auguste de Goyon, sire de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France, et de Marie-Françoise de Goyon-Matignon, mariée en 1698, à Robert-Jean-Antoine de Franquetot, comte de Coigny, lieutenant général des armées du roi. Leur père était François de Goyon, sire de Matignon, comte de Thorigny et de Gacé, chevalier des ordres du roi, et leur mère Anne Malon de Bercy. De son union, le marquis de Nevet eut un fils, Henri de Nevet, colonel du régiment des vaisseaux, mort sans alliance.

XII *bis*. Malo de Nevet, seigneur de Beaubois, etc., marquis de Nevet, se maria avec Corentine Gouzillon. Se voyant sans postérité mâle, il obtint du roi Louis XIV des lettres patentes par lesquelles son cousin et filleul, Malo du Breil de Pontbriand, serait substitué à son nom et à ses armes. Par son testament, il lui légua toute sa fortune, à la condition qu'il épouserait sa fille unique, Marie-Thérèse-Corentine de Nevet, et seulement une somme de 170,000 livres en or pour acheter une charge, si cette union ne se réalisait pas. La marquise de Nevet, devenue veuve, s'empressa de retirer sa fille du couvent pour la marier avec Jean-Antoine-François de Franquetot, marquis de Coigny, lieutenant général des armées du roi et capitaine des chasses de la capitainerie royale du Louvre, fils de François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France, et de Henriette de Montbourcher. Les parents de la jeune fille voulurent s'opposer au mariage, et l'enlevèrent à sa mère. Mais un arrêt du parlement les contraignit à la relâcher, et leur donna une admonition sévère. Le mariage du marquis de Coigny avec Marie-Thérèse-Corentine de Nevet eut lieu en novembre 1729. Le marquis de Coigny (que nous avons titré par erreur duc de Coigny dans l'*Annuaire* de 1863, p. 221) mourut le 4 mars 1748, onze ans avant son père; il ne recueillit donc pas le titre de duc, qui passa en 1759 à son fils, Marie-François-Henri de Franquetot, né en 1737, maréchal de France en 1816, décédé gouverneur des Invalides

le 18 mai 1821. Le petit-fils de celui-ci était le duc de Coigny, pair de France, aide de camp de Mgr le duc de Bordeaux, et décédé le 1er mai 1865. C'était le dernier rejeton mâle de la maison ducale de Coigny, qui n'est plus représentée que par sa veuve, née Dalrymple-Hamilton, et par ses deux filles, mariées, l'une, au vicomte John Dalrymple-Hamilton, son cousin, l'autre, à lord Newart. Malo de Nevet du Breil de Pontbriand épousa la marquise de Pinteniac, née de Préourel, des comtes de Kerstrat, et leur fils aîné n'a laissé qu'une fille, Brigitte-Marie-Andrée de Nevet du Breil de Pontbriand, dernière du nom, née en 1780, vivant aujourd'hui en Bretagne.

C'est sur cette noble et ancienne maison de chevalerie que Courchamp, l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, a déversé l'ironie, quand il lui fait dire, en haine des ducs de Coigny (tome III, page 10) : « Enfin nous » allâmes prendre possession de nos tabourets au grand » couvent, où l'affluence était si grande que madame de » Coigny ne put jamais trouver une place pour y faire établir son bienheureux tabouret, ce qui nous divertissait » agréablement et ce qui nous trouva sans miséricorde » pour une pareille hors venue. Ladite madame de Coigny, » qui s'appelait mademoiselle de *Navet*, venait de recevoir son brevet pour les honneurs du Louvre, et c'était » la première fois qu'elle se présentait pour s'asseoir devant la reine. Elle était veuve de M. de Coigny, dont » le père avait été créé duc nompair en 1747, et n'avait » jamais pu faire les preuves de noblesse exigées pour recevoir le cordon bleu, d'où vint qu'il avait obtenu pour » les produire un délai de cent ans par ordre du roi. Jugez » s'il aurait pu fournir les preuves de sa noblesse en 1399, » époque antérieure à celle des premiers anoblissements, » lesquelles preuves étaient cependant exigibles pour la » présentation de sa belle-fille, qui n'avait seulement pas » droit aux *honneurs de Versailles*, c'est-à-dire à la présentation pure et simple, et à laquelle on attribuait » effrontément les honneurs du Louvre ! »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la notice historique de la maison de Nevet pour reconnaître toute la mauvaise foi de l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*. Ne pouvant attaquer son antique origine, il travestit son nom en celui de *Navet* et confond assez habilement son ancienne noblesse avec celle beaucoup plus récente des ducs de Coigny. Nous nous contenterons de faire remarquer que, comme rejeton de la maison de Nevet, la mar-

quise de Coigny était en état de fournir les preuves de 1399, et que, comme belle-fille d'un maréchal de France, elle avait quelque droit de réclamer les honneurs de la cour.

ARMES : *d'or, au léopard morné de gueules.* (Voyez pl. BC.) — Devise : PERAC? en français, POURQUOI?

SIGAUD DE BRESC.

Les Sigaud ou Sigaudi, que quelques auteurs disent être d'origine italienne, paraissent avoir eu pour berceau Mèze, petite ville du Languedoc (près Montpellier), et pour premier auteur connu Pons Sigaldi, mentionné vers 1064-1079 par le cartulaire de Saint-Victor de Marseille. Bertrand, son fils, qui vivait en 1140, est l'auteur commun auquel on rattache : 1° la branche mère, dite des seigneurs de Loudes et plus tard de *Lestang*, qui subsiste encore à Saint-Félicien en Languedoc ; 2° celle des seigneurs du *Palais* et de *Baronat*, en Dauphiné, qui d'Embrun se ramifièrent à Pinet, Châtenay et Saint-Siméon, et s'éteignirent au commencement de ce siècle ; 3° celle des seigneurs de *Bresc*, en Provence, dont la filiation sera rapportée plus loin ; 4° celle des seigneurs de *Reillannette*, établis à Manosque, au comté de Forcalquier, éteints dans les d'Audiffret et les Gaffarel, que représentent aujourd'hui les Testanière-Miravail et les Berluc-Perussis ; 5° celle des seigneurs du *Mulard*, qui habitent depuis plus de trois siècles dans la principauté de Monaco et qui ont donné à la France un général connu ; 6° celle des seigneurs de *Lafond*, en Berry, qui ont fini avec le savant Sigaud de Lafond, membre de l'Institut.

La branche dont nous voulons donner ici spécialement la généalogie se transplanta, au xve siècle, dans la baronnie de Moissac, près Aups. N... Sigaudi, que nous y trouvons établi au temps du roi René, eut quatre fils : Foulque, Antoine, Firmin et Alexis. Ils transigèrent en 1519, le premier, comme syndic, et les autres comme conseillers de Moissac, avec les Castellane, barons dudit lieu. Un fils de Foulque, marié à une demoiselle d'Arbaud-Bresc, eut de cette union, Pierre de Sigaud, qui forme le quatrième degré.

IV. Pierre de Sigaud, marié vers l'an 1580 à Antho-

ronne Long[1], était déjà à cette époque possesseur de la terre des Cours de Sigaud, qu'il transmit à ses descendants et qui s'est conservée jusqu'à ce jour dans la famille. Ses enfants furent :

1° Foulque de Sigaud;
2° Barthélemy, père de Pierre, qui légua, vers l'an 1649, à ses fils Guillaume et autre Pierre, la terre du Plan de Moissac, devenue, en 1707, la propriété de la branche actuelle;
3° Laurent de Sigaud;
4° Bertrand de Sigaud, consul de Moissac en 1616;
5° Melchior de Sigaud, qui continue la descendance;
6° Antoine de Sigaud, consul de Moissac en 1614, et père de Paul, qui s'établit à Aix et épousa Anne de Soliers, dont il eut Antoine de Sigaud, consul d'Aix; les armes de ce dernier figurent dans l'armorial consulaire gravé par Coussin.

V. Melchior de Sigaud, nommé bayle de Moissac et lieutenant de juge en 1621, avait épousé, le 10 septembre 1607, Melchionne de Roux[2]. De cette union sont issus :

1° Étienne de Sigaud, premier consul de Moissac;
2° Joseph de Sigaud, qui suit.

VI. Joseph de Sigaud (1624-1682) fut plusieurs fois premier consul de Moissac. Il épousa, le 22 septembre 1656, Madeleine Chabert[3], dont il eut :

1° Joseph de Sigaud, prieur et docteur en théologie, qui fut inhumé à Notre-Dame de Lorette d'Aups;
2° Pierre de Sigaud, premier consul de Moissac en 1693, qui fonda le 21 août 1691, par acte de Rigordy, notaire, une œuvre charitable encore aujourd'hui existante, pour doter chaque année une fille pauvre de Moissac, désignée par la famille du fondateur;
3° Jean de Sigaud, qui fut, en 1671, l'objet d'une guérison miraculeuse, relatée dans les archives de Notre-Dame de Beauvoir;
4° Jean-Baptiste, qui suit;
5° Cécile de Sigaud, mariée à André de Barrême;
6° Marie-Madeleine, morte aux Ursulines d'Aups.

[1] Long : *de gueules, à un vol d'argent.*

[2] Roux : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois besants d'or.*

[3] Chabert : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois rocs de sable et accompagnée de taus d'argent, semés en orle.*

VII. Jean-Baptiste de Sigaud (1677-1740), seigneur de Bresc, acquit, en 1709, ladite terre de Saint-Jean de Bresc, ancien fief de l'ordre de Malte, démembré en 1461 de la commanderie de Puimoisson, en faveur des d'Arbaud, et passée successivement, vers 1621, aux de Leuze; en 1658, aux Borely; en 1697, aux Savornin, et, en 1702, aux Gaufridi. Il épousa, le 14 octobre 1690, Anne Denans[1], et il eut de cette union :

1° Joseph de Sigaud, dont l'article suit;
2° Pierre de Sigaud, commandeur de Malte;
3° Jean-Baptiste de Sigaud, curé de Foux;
4° François de Sigaud, avocat au parlement à Paris.

VIII. Joseph de Sigaud (1700-1735), lieutenant de prince à Aix, épousa, le 10 février 1727, Rose-Claire de Broulhony[2], fille du seigneur de Fabrègues, capitaine pour le roi et viguier d'Aups. Leurs enfants furent :

1° Joseph de Sigaud, qui suit;
2° Pierre-*Louis* de Sigaud;
3° *Claire*-Rose-Marguerite, mariée à Pierre Denans, seigneur de Montmeyan, Ampus et Bauduen, trésorier général de France;
4° Ursule-*Madeleine*, mariée à Mathias Amaudric, des seigneurs du Chaffaud.

IX. Joseph de Sigaud (1730-1799), seigneur de Bresc, subdélégué de l'intendance ès Vigueries d'Aups et Barjols, épousa, le 2 septembre 1756, Louise-Thérèse Gorge d'Alphéran[3]. De ce mariage sont issus :

1° Joseph-Jean-Baptiste-*Félix*, qui suit;
2° *Charles*-Stanislas de Sigaud de Bresc, maire d'Aups sous la Restauration;
3° Marie-Agnès-*Alexandrine* de Sigaud de Bresc, mariée à Marc-Antoine de Bausset, avocat, à Baudrien.

X. Joseph-Jean-Baptiste-Félix de Sigaud de Bresc (1758-

[1] DENANS : *d'argent, à un porc passant de sinople sur une terrasse de même, surmonté en chef de deux étoiles de sable.*

[2] BROULHONY : *d'argent, à une aigle éployée de sable, couronnée du même.*

[3] GORGE D'ALPHÉRAN : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de lion arrachées de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

1810) épousa, le 24 janvier 1786, Rose d'Estienne[1], dont il eut :

1° Antoine-Joseph-*Félix* de Sigaud de Bresc, avocat;
2° Joseph-*Alexandre* de Sigaud de Bresc, qui suit;
3° *Jean-Baptiste*-Louis-Cyprien de Sigaud de Bresc, lieutenant des gardes d'honneur.

XI. Joseph-*Alexandre* de Sigaud de Bresc, né en 1789, épousa, en 1816, *Eugénie*-Augustine Gérard (1792-1862), fille de Louis-Joseph Gérard[2], juge royal d'Aups, et de Thérèse-Geneviève Jaubert du Revest, dame du Revest et de Roquebrune, dont il a :

1° Joseph-*Louis*, rapporté ci-après;
2° *Caroline*-Rose de Sigaud de Bresc, mariée, en 1839, à François-*Jules* de Gassier, membre du conseil général du Var, fils de François-Louis-Pierre-Marie de Gassier et de Marie-Madeleine Brun de Barlemont;
3° *Antoinette*-Élisabeth de Sigaud de Bresc, mariée, en 1839, à son cousin Jean-Louis-*Ferdinand* Panescorse, sous-directeur de la ferme-école des Alpes-Maritimes, fils de Jean-François Panescorse et de Pauline Gérard;
4° Pauline-*Sophie* de Sigaud de Bresc, mariée, en 1849, à André Long, receveur des domaines, fils de Jean-Baptiste Long et d'Anne-Claire-Madeleine de Malespine.

XII. Joseph-*Louis* de Sigaud de Bresc, né en 1834, licencié en droit, maire de Moissac, a épousé à Porchères, le 15 octobre 1861, Joséphine-*Hélène* de Berluc-Perussis, fille de Victor-*Fortuné* de Berluc-Perussis[3], ancien juge d'instruction, et de Marie-*Thérèse*-Joséphine Pin, sa veuve. (Voyez l'*Annuaire* de 1858, p. 162.) Joseph-Louis de Sigaud de Bresc est le seul héritier du nom.

Résidence : Bresc, près Aups.

Armes : *d'azur, à une sirène d'argent, nageant sur une mer du même et tenant de la dextre une fleur de gueules.* (Voyez pl. BD.) — Cimier : *un griffon.* — Couronne de comte. — Devise : Sic gaudet veritas.

Ouvrages à consulter : *Nobiliaires du Dauphiné* de Chorier et de Guy Allard; *Nobiliaires de Provence* de Robert de Briançon (art. *Rodulph*) et d'Artefeuille (art. *Audiffret*); *Troubles de Provence* de Louvet.

[1] Estienne : *d'azur, à trois bandes d'or.*

[2] Gérard : *d'argent, au chevron de gueules, sommé d'un monde d'azur à la croix de gueules et accompagné de trois trèfles d'azur.* — Les Gérard ont fondé la chapelle de Saint-Jean de Grosbec, auprès du Plan de Moissac.

[3] Berluc : *d'azur, à la poire d'or, tigée et feuillée du même.*

THIENNES.

La maison de Thiennes appartient à l'ancienne chevalerie de Flandre. Il ne faut pas la confondre avec celle du même nom qui était originaire de Vicence et qui s'était fixée en Dauphiné, où elle était en possession de la seigneurie de Clèles.

Gilles de Thiennes, seigneur de Rebecque, épousa Adrienne, fille naturelle d'Antoine de Ligne, comte de Fauquemberghe, et mourut sans postérité en 1553. Jacques de Thiennes, chevalier, seigneur de Cuester, fut conseiller et chambellan des empereurs Maximilien et Charles-Quint, et un grand nombre d'autres rejetons de la même famille se sont distingués par leurs services et leurs alliances.

La souche a formé diverses branches auxquelles appartiennent les marquis de Berthe, les comtes de Rumbeke et les barons de Heuckelom. Elle s'est alliée aux maisons de Croy, de Hornes, de Lannoy, de Liedekerque, de Plotho, de van der Gracht, etc. Louis-Thomas de Thiennes, comte de Rumbeke, fit enregistrer son blason en 1697 dans l'Armorial général de France, au bureau d'Ypres. (Voyez l'*Armorial de Flandre*, publié par Borel d'Hauterive, Paris, 1856, page 145.) Jean-Baptiste de Thiennes, écuyer, seigneur du Moulin, avait fait aussi enregistrer ses armes à la même époque au bureau de Lille. Mais il les portait écartelées de celles des Lannoy, dont il était issu par les femmes; un de ses ancêtres, Jean-Baptiste de Thiennes, seigneur du Sart, baron de Montigny, ayant épousé vers l'an 1610 Hélène de Lannoy, fille de Claude de Lannoy, seigneur du Moulin, créé chevalier à l'entrée de l'archiduc Albert à Bruxelles en l'an 1600.

La terre et seigneurie de Thiennes, ayant passé à la maison de Buisseret, fut réunie à celles de Steenbecque et de Blarenghien pour être érigée en comté par lettres patentes données au mois d'avril 1745 en faveur de Jean-François de Buisseret, seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanson, etc.

Le 24 août 1865, Marie-Gaëtan Mabille-Duchêne a adressé une requête au garde des sceaux pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de de Thiennes, pour se conformer au vœu d'une grand'tante. (Voyez plus loin aux demandes de changement de nom.)

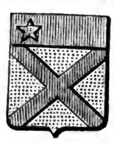
ARMES : *d'or, à la bordure d'azur, à l'écusson d'argent bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules.* (Voy. pl. BD.)

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE BRUCE

En Angleterre, en Écosse et en France.



Armes : *d'or, au sautoir de gueules; au chef de gueules, chargé d'une étoile d'or au canton dextre.* (Voyez pl. BC.) — Couronne de comte. — Cimier : *un lion passant d'azur.* — Supports : *deux sauvages.* — Devise : Fuimus. — Cri de guerre : Bruce!

Des diverses et illustres familles d'Angleterre issues des compagnons d'armes de Guillaume le Conquérant, une des premières par le rang qu'elle a occupé dans l'histoire, c'est sans contredit celle de Bruce, dont les souvenirs glorieux se rattachent aux temps héroïques de l'Écosse, à laquelle elle a donné deux souverains. Les traditions et même les travaux généalogiques des hérauts d'armes de la Grande-Bretagne font remonter la filiation de la maison de Bruce à Thebotaw, duc de Sleswig, vivant en l'an 721 et aïeul paternel du duc Rollon. Si cette origine princière peut être mise en doute, ce qui est incontestable, c'est que l'alliance de Gauthier Stuart avec Marguerite Bruce, sœur de David Bruce, roi d'Écosse, sont issus tous les princes de la maison royale de Stuart, si célèbre par les malheurs de ses derniers rejetons et surtout par ceux de la reine Marie, femme de François II, roi de France.

La maison de Bruce, dont le nom s'est écrit aussi en anglais Brutz et Brus et en français Brusse, a donné son nom au château de la Brusce en Normandie, à sept milles de Valognes.

Voici les premiers degrés de l'arbre généalogique commençant à l'an 721 :

I. Thebotaw, duc de Sleswig et de Stormach en 721, avait épousé Gundella, fille de Vitellan, seigneur de Bellansted, en Germanie, dont il eut :

II. Euslin ou Ouslin, surnommé Ghimrice, chevalier danois, marié avec Ascda, fille de Ragenwald et petite-fille d'Olaüs, roi de Norvége, laissa de cette union :

III. Regenwald ou Regnald, surnommé le Riche, comte danois, seigneur de Nord et de Sud Mura, épousa 1° Hilder, fille d'Harold; 2° Groe, fille d'Unemond, comte de Feoden. Du premier lit était issu Rollon, tige des ducs de Normandie.

IV. Eynor, comte d'Orkneys, fils de Regnald et de sa seconde femme, reçut le surnom de Turff Eynor et fut le père de Torfin, qui suit.

V. Torfin, comte d'Orkneys et des îles Shetland, épousa Gailcote, fille de Duncan, comte de Gaithness et en eut un fils.

VI. Lothaire, comte d'Orkneys, épousa Alfrica, fille de Samerlad, prince d'Argile et lord des Iles.

VII. Sygurt, surnommé le Corpulent, comte d'Orkneys, épousa Alice, fille de Malcolm II, roi d'Écosse.

VIII. Brusce, comte de Caithness, épousa Ostrida, fille de Regnald, comte de Gothland et de Vigin.

IX. Regenvald eut pour femme Arlogia, fille de Waldemar, duc de Russie, dont il eut :

1° Robert, qui suit;

2° Waldemar, d'où sont issus les seigneurs de Mordi, en Russie.

X. Robert de Bruce, Ier du nom, conseiller de Robert, duc de Normandie, fit bâtir le château de la Brusce, près de Valognes. Emma, sa femme, fille d'Allan, comte de Bretagne, le rendit père de :

XI. Robert II de Bruce ou de Brus, seigneur de Skelton en Cleveland, chevalier normand, accompagna le duc Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre en 1066. Il reçut en partage le château et la terre de Skelton, au

comté d'York, avec plusieurs domaines au comté de Durham. C'est à lui que le *Peerage* de Burke fait remonter la filiation authentique de la maison de Bruce. Il mourut en 1094, laissant d'Agnès, fille de Waltheg, comte de Saint-Clair, deux fils :

1° Robert III, qui continua la descendance;

2° William de Bruce, premier prieur de Guisborough, qui mourut le 3 août 1145, et fut inhumé dans la chapelle du prieuré.

XII. Robert III de Bruce, seigneur de Skelton en Cleveland, vivait à la cour de Henri Ier, roi d'Angleterre, et fut attiré à celle d'Écosse par le roi David, qui lui donna la terre d'Annandale et des possessions considérables dans le midi de l'Écosse. Il fonda le prieuré de Guisborough en 1119 et mourut le 5 mai 1141. Son corps fut inhumé dans la chapelle du prieuré, et Agnès, sa femme, fille de Foulques Paynell, haut baron d'Angleterre, fut enterrée auprès de lui. Leurs enfants étaient :

1° Adam de Bruce, qui continua la descendance;

2° Robert de Bruce, tige des seigneurs d'Annandale, branche devenue royale en Écosse et rapportée plus loin;

3° Agathe de Bruce, mariée à Raoul, baron de Middleham. (Imhoff, tab. XCII.)

XIII. Adam de Bruce, Ier du nom, seigneur de Skelton, mourut en 1167 et fut enterré dans le prieuré de Guisborough. Il avait épousé Ivette, fille de Guillaume d'Arches, lord de Thorp Arch, dont il eut :

1° Adam II de Bruce, qui suivra;

2° Agnès de Bruce, femme de Raoul, lord de Middleham, selon plusieurs généalogistes.

XIV. Adam II de Bruce, seigneur de Skelton, membre du parlement sous le règne de Henri II, mourut le 20 mars 1180, et fut inhumé à Guisborough. De Jeanne, sa femme, il avait eu, entre autres enfants :

1° Pierre de Bruce, qui continue la descendance;

2° Roger de Bruce, mort en 1248;

3° Isabelle de Bruce, mariée à Henri de Percy.

XV. Pierre de Bruce, Ier du nom, seigneur de Skelton, mort en janvier 1211, avait épousé Agnès, sœur de Guil-

laume le Gros, comte d'Albemarle, dont il eut Pierre, qui suit.

XVI. Pierre de Bruce, IIe du nom, seigneur de Skelton, se révolta contre le roi Jean Sans-terre, et mourut avant 1222. Il avait épousé Héloïse, sœur et cohéritière de Guillaume de Lancastre, baron de Kendall, marié avec Agnès, fille de Simon de Bruce. De cette union était issu Pierre III, dont l'article suivra.

XVII. Pierre de Bruce, IIIe du nom, seigneur de Skelton, mourut le 9 octobre 1241, et fut enterré à Guisborough avec sa femme Hilaire, fille de Pierre de Mauley, lord de Mulgrave. Leurs enfants furent, entre autres :

1° Pierre IV de Bruce, dernier lord de Skelton, mort sans postérité en 1271 ;

2° Agnès de Bruce, femme de Walter de Fauconbergh ;

3° Marguerite de Bruce, femme de Robert de Ross, lord de Maske.

SECONDE BRANCHE

ROYALE EN ÉCOSSE, ÉTEINTE EN 1370.

XIII. Robert de Bruce, IVe du nom, lord d'Annandale, auteur de la grande maison de Bruce d'Écosse, florissait sous les rois David Ier, Malcolm IV et Guillaume le Lion (voyez le *Peerage* de Burke; articles des comtes d'Elgin, où la filiation est donnée depuis son aïeul, Robert II de Bruce, compagnon d'armes de Guillaume le Conquérant). De sa femme, nommée Euphémie, il laissa :

1° Robert de Bruce, lord d'Annandale, marié à Isabelle, fille de Guillaume le Lion, roi d'Écosse, dont il n'eut pas de postérité ;

2° William de Bruce, qui continue la descendance.

XIV. William de Bruce, lord d'Annandale, possesseur de vastes domaines dans le nord de l'Angleterre, siégea au parlement du roi Jean Sans-terre, qui le combla de faveurs. Il mourut en 1215, et choisit sa sépulture à Guisborough. Il fut père de Robert V, dont l'article suit.

XV. Robert de Bruce, Ve du nom, lord d'Annandale, mort en 1245 et enterré en l'abbaye de Sawtry, avait épousé Isabelle, fille et héritière de David, comte d'Huntingdon, frère du roi Guillaume le Lion. De cette union,

qui conféra à sa postérité des droits sur le trône d'Écosse, sont issus :

1° Robert VI de Bruce, qui suit;

2° Richard de Bruce, seigneur de Tottenham, mort en 1287.

XVI. Robert Bruce ou de Bruce, VIe du nom, lord d'Annandale, compétiteur de la couronne d'Écosse, shérif de Cumberland et gouverneur de Carlisle, mort en 1294, épousa Isabelle, fille de Gilbert de Clare, comte de Clare et de Glocester, qui descendait en ligne naturelle, comme Guillaume le Conquérant, de Rollon, duc de Normandie. (P. Anselme, t. II, p. 485.) Lorsque s'ouvrit, en 1286, la succession d'Alexandre III, roi d'Écosse, Robert de Bruce se mit sur les rangs comme issu d'une fille cadette du frère du roi Guillaume le Lion, mais d'un degré plus rapproché que Jean Bailleul, issu d'une fille aînée du même prince. Edouard Ier, roi d'Angleterre, ayant été pris pour arbitre, se déclara en faveur de Jean, qui se reconnut son vassal. Bruce aima mieux s'expatrier que de rester sous l'autorité de son compétiteur, et il passa en Angleterre. De son union il laissa :

1° Robert de Bruce, qui suit;

2° John de Bruce, auteur de la troisième branche qui sera rapportée plus.

XVII. Robert Bruce ou de Bruce, lord d'Annandale et comte de Carrik du chef de sa femme, combattit à la bataille de Falkirk, dans laquelle Wallace fut défait en 1298 et mourut en 1304. De son union avec Marguerite, fille et héritière de Nigel, comte de Carrick, morte en 1292, il laissa :

1° Robert Bruce, roi d'Écosse, qui suit;

2° Édouard Bruce, qui fut envoyé par son frère aîné en Irlande, où il se fit couronner roi le 2 mai 1316; il périt à la bataille de Dundalke en 1318;

3° et 4° Alexandre et Thomas Bruce, faits prisonniers à Galloway et exécutés à Carlisle, en 1306;

5° Nigel Bruce, fait prisonnier à Kildrumnie et exécuté à Berwick.

XVIII. Robert Bruce, roi d'Écosse, né en 1274, couronné en 1306, mourut le 9 juillet 1329 et fut enterré dans le chœur de Dunferline. Il réunissait dans ses veines

le sang des rois d'Angleterre de la race des ducs de Normandie à celui des monarques galliques de l'Écosse. Ses gestes et ses exploits ont atteint et même surpassé les plus romanesques aventures que les poëtes aient prêtées à leurs héros fabuleux. Il s'est élevé, comme Wallace, à un si haut degré de célébrité que sa mémoire est restée populaire jusqu'à nos jours, et que son souvenir est aussi vivant qu'il y a cinq siècles chez les montagnards de l'Écosse. Les hauts faits de Bruce et de Wallace ont inspiré dans ces derniers temps deux œuvres remarquables : *les Chefs ecossais*, roman de Miss Jane Porter, et *le Lord des Iles*, un des plus brillants poëmes de Walter Scott. Robert Bruce avait épousé : 1° Isabelle, fille de Donald, comte de Mar ; 2° Élisabeth, fille d'Aymar de Burgh, comte d'Ulster. Du premier lit il laissa :

1° Marguerite ou Marjorie Bruce, femme de Gauthier Stuart et mère de Robert Stuart, dont sont issus les Stuarts, rois d'Écosse et d'Angleterre.

Du second lit était issu :

2° David Bruce, qui suit.

XIX. David Bruce, roi d'Écosse, né en 1323, couronné en 1331, mourut sans postérité au château d'Édimbourg en 1371, et fut enterré à Holy-Rood. Il laissa la couronne à son neveu Robert Stuart. Il serait trop long de rapporter ici l'histoire de son règne aussi célèbre que malheureux.

TROISIÈME BRANCHE

DEVENUE L'AÎNÉE PAR L'EXTINCTION DES DEUX PRÉCÉDENTES.

XVII. John de Bruce, fils puîné de Robert de Bruce et d'Isabelle de Clare, et grand-oncle du roi David Bruce, figura comme témoin dans une charte de son père en faveur de l'abbaye de Tincall.

XVIII. Thomas de Bruce, chevalier, eut pour enfant et pour héritier Robert de Bruce, qui a continué la descendance.

XIX. Robert de Bruce, chevalier, devint le chef du nom et des armes de la maison de Bruce par la mort du roi David, qui le qualifiait son cher et féal consanguin, *dilecto et fideli consanguineo suo Roberto Bruis*, dans une charte

du 9 décembre 1359. Il mourut en 1390, laissant de son union avec Isabelle, fille de Robert Stuart de Rosythe :

1° Robert de Bruce, qui continue la filiation;
2° Édouard de Bruce, tige des Bruce d'Airth Stenhouse et des comtes de Bruce en France, dont l'article suivra;
3° James de Bruce, archevêque de Glascow.

XX. Robert de Bruce de Clackmanan, mort en 1405, avait épousé la fille de sir John Scrimgeour de Dudhope. De cette union sont issues : 1° la branche des comtes d'Elgin, barons Bruce de Kinloss, représentée de nos jours par James Bruce, comte d'Elgin, vice-roi et gouverneur général de l'Inde, pair d'Angleterre ; 2° celle de Bruce de Kennet, représentée aujourd'hui par Robert Bruce de Kennet, esquire ; 3° celle des Bruce de Clackmanan, dont le dernier rejeton mâle fut Henry Bruce de Clackmanan, décédé le 8 juillet 1772. (Voyez *la Gazette de France* des 3 et 10 août 1772, pag. 286 et 293.)

Pour ces diverses branches anglaises, nous nous contentons de renvoyer au *Peerage* de Burke, année 1863, qui les donne avec beaucoup de détails. Mais nous allons reprendre et continuer la filiation de la branche française, dont il indique le point de départ en disant : Édouard de Bruce est la tige des Bruce d'Airth Stenhouse et des vicomtes de Bruce, de Paris.

QUATRIÈME BRANCHE

ÉTABLIE EN FRANCE ET ENCORE EXISTANTE EN CHAMPAGNE ET A PARIS.

XX. Édouard de Bruce de Klackmanan, fils puîné de Robert de Bruce et d'Isabelle Stuart, épousa l'héritière des seigneur d'Airth, dont il eut deux fils :

1° John de Bruce, dont sont issues : *a* la branche des Bruce d'Airth ; *b* celle des Bruce de Stenhouse, qui a été créée baronnet le 26 juin 1629 ; *c* celle des Bruce de Donn Hill, créée baronnet le 29 juin 1804 (pour ces diverses branches encore représentées de nos jours, voyez le *Peerage* de Burke, article *Bruce*) ;
2° Robert de Bruce, qui suit.

XXI. Robert de Bruce ou Brusse, dans les actes latins *Brussius*, comte de Clackmanan, chevalier doré, *eques auratus* (distinction alors importante et très-recherchée),

a continué la branche cadette encore aujourd'hui existante en France. La filiation authentique de sa descendance est établie par les lettres patentes que le roi d'Angleterre donna, le 13 juillet 1633, en faveur d'Adam de Bruce, seigneur de Waltown, qui se fit naturaliser en France. (L'original de cet acte est conservé aux archives de la famille, à Harzillemont.) Robert fut père d'Alexandre de Bruce, dont l'article suit :

XXII. Alexandre de Bruce, comte d'Airth, épousa Marguerite Forrester, fille de Marcel Forrester, comte de Thorwodheid, dont il eut Jean, qui continue la descendance.

XXIII. Jean de Bruce, comte d'Airth, se maria avec Élisabeth Monteth, fille de Robert Monteth, comte de Carr, et de cette union est issu Thomas, qui forme le degré suivant.

XXIV. Thomas de Bruce, seigneur de Larbertsheils et de Woodsyde, épousa Élisabeth Auchmoutie[1], fille légitime de Jacques Auchmoutie, comte de Fyfe, dont il eut un fils nommé aussi Thomas, qui suit.

XXV. Thomas de Bruce, seigneur de Larbertsheils et de Woodsyde au comté de Stirling, épousa Mariona Drummond[2], fille légitime d'Alexandre Drummond, comte de Carnock, chevalier, et de Marguerite de Bruce de Achimbovie.

XXVI. Antoine de Bruce, seigneur de Waltoun, fils de Thomas qui précède, épousa, le 23 septembre 1581, Jeanne ou Jeannette Leschman, fille légitime de généreux homme Jean Leschman[3] de Waltoun, au vicomté de Lanark, et d'Élisabeth Alexander[4]. Jean avait pour père Duncan Leschman, et pour mère Élisabeth Cuningham[5] (arbre généalogique des huit quartiers d'Adam Bruce, dressé par Thomas Dryisdale, héraut d'armes d'Écosse).

[1] Auchmoutie porte : *d'azur, à la lance d'or, posée en bande et accompagnée de deux étoiles d'or.*

[2] Drummond porte : *d'or, à trois fasces ondées de gueules.*

[3] Leschman porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent, becquées et membrées de sable.*

[4] Alexander porte : *parti de sable et d'argent, au chevron et au croissant de l'un en l'autre.*

[5] Cuningham porte : *d'argent, au pairle de sable.*

Élisabeth Alexander était fille de Guillaume Alexander de Menstrie et de Marie Douglas, des barons de Drumlangrig[1]. Antoine Bruce laissa de son mariage Adam, dont l'article suit.

XXVII. Adam Bruce, seigneur de Waltoun, né le 31 mai 1582, reçut de Charles I[er], roi d'Angleterre, des lettres patentes en date du 23 juillet 1633, par lesquelles il fut reconnu et établi qu'il était issu au septième degré de Robert Bruce, comte de Clackmanan, chevalier doré; Thomas Dryisdale, héraut d'armes d'Écosse, lui délivra un arbre généalogique de ses huit quartiers de noblesse paternels et maternels avec leurs armoiries, que nous avons blasonnées dans les notes précédentes. Adam Bruce se fit naturaliser en France par lettres patentes du roi Louis XIII, en date du 20 juin 1634, et fut maintenu dans sa noblesse par sentence de l'élection de Thouars le 2 juin 1635. Il avait épousé, le 13 décembre 1626, Ève-Marie de Hermant[2], damoiselle de la duchesse de Thouars, fille de feu Daniel Hermant, écuyer, seigneur de Grand-maison de Bonneil en Champagne, capitaine au régiment des gardes du roi, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, et de damoiselle Judith de Frétard[3], par contrat passé au château de Thouars en la cour du scel établi audit lieu. De cette union il eut Henri, rapporté ci-dessous.

XXVIII. Henri de Bruce, chevalier, seigneur du Terra, paroisse de Bouillé Saint-Paul, près Thouars, fils unique d'Adam de Bruce qui précède, épousa damoiselle Claude de Pierres[4], fille d'Hector de Pierres, chevalier, seigneur de Narcay, la Mabillière et autres places, et de dame Claude de Villiers de l'Isle-Adam[5], de la maison du grand

[1] Douglas porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au cœur sanglant de gueules, et au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent ; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'or.*

[2] Hermant porte : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée aux 1 et 2 de quatre étoiles de même, au 3 de deux étoiles du second, soutenues d'une fasce d'or, et au 4 d'un pal d'or, adextré de deux étoiles d'argent.*

[3] Frétard, en Poitou, porte : *de gueules, fretté d'argent.*

[4] La maison de Pierres, représentée aujourd'hui par le baron de Pierres, premier écuyer de S. M. l'Impératrice, porte : *d'or, à la croix pattée et alaisée de gueules.*

[5] Villiers de l'Isle-Adam porte : *d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochère d'argent, mouvant du flanc senestre et vêtu d'un fanon d'hermine pendant sur l'or.*

maître de Rhodes. Le contrat fut passé, le 26 novembre 1651, devant Mathurin du Coudray, notaire du duché-pairie de Richelieu. Henri de Bruce obtint mainlevée d'une saisie qui avait été faite sur ses biens pour le contraindre à acquitter des droits de francs fiefs, par arrêt de la chambre souveraine du 12 septembre 1657. Il ne vivait plus le 6 avril 1676, lors du mariage de son fils, qui suit.

XXIX. Daniel Charles de Bruce, chevalier, seigneur de la Bonninière, du Terra et de Fontaine-Giry, demeurant ordinairement en sa maison noble de la Bonninière, paroisse d'Usseau, près de Châtellerault, épousa à Paris, paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie, demoiselle Catherine de Falaiseau [1], fille de Samuel de Falaiseau et de Madeleine Dufour. Le contrat fut passé en l'étude de Me Ralla, notaire, le 23 mai 1676. De cette union sont issus :

1° Samuel de Bruce, chevalier, seigneur de la Bonninière, lieutenant au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, tué dans la tranchée au siége de Philisbourg ;

2° Daniel-Louis de Bruce, qui continue la descendance.

XXX. Daniel-Louis de Bruce, chevalier, seigneur de Monbrard-lez-Vaux et de la Tour-Balan, demeurant en son château de Monbrard, paroisse d'Avrigny, épousa demoiselle Henriette-Dieudonnée de Montaigu [2], fille de Philippe de Montaigu, chevalier, seigneur de Launoy, Germigny, Boisdavy et autres places, et de dame Marie-Geneviève de Sazilly. Le contrat fut passé devant Billouin, notaire royal à Richelieu, le 26 juillet 1716. Sa veuve, résidant à Châtellerault, fut représentée par un mandataire au mariage de leur fils aîné le 27 août 1767. Leurs enfants furent :

1° Pierre-Louis de Bruce, qui suivra ;

2° Charles-Dieudonné, chevalier de Bruce, écuyer du roi

[1] La famille de FALAISEAU est aujourd'hui représentée par le marquis de Falaiseau, filleul du comte d'Artois (depuis Charles X) et de la princesse Cunégonde de Bavière. Elle porte : *d'azur, à trois lions d'or.*

[2] De cette alliance vient la parenté avec les maisons d'Effiat, de la Groye, de Rechignevoisin, en Touraine et en Poitou. MONTAIGU porte : *d'azur, à deux lions d'or, affrontés, couronnés et lampassés d'argent.*

Louis XV, chevalier de Malte, qui assista au mariage de son frère aîné, et mourut sans postérité en 1816;

3° Marie-Louise de Bruce, femme du baron de la Bardoulière, en Poitou.

XXXI. Pierre de Bruce, chevalier, seigneur de Monbrard, de Saint-Bonnet, de la Tour-Balan, des Vaux, du Rivau, etc., capitaine des mousquetaires du roi, chevalier de Saint-Louis, épousa demoiselle Marie-Adrienne Feudrix de Bréquigny [1], fille mineure de Louis-Georges-Oudard Feudrix de Bréquigny, seigneur et patron honoraire de Mirey, la Chevalerie, la Bordinière, Grand-Bois, Hérault et autres lieux, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de feue Charlotte Malet de Graville, de la maison du célèbre amiral de Graville. Le contrat fut passé, le 17 août 1767, en l'hôtel du seigneur de Bréquigny, devant Delaleu, notaire au Châtelet de Paris. Pierre de Bruce mourut en 1791, laissant de son union :

1° Louis-Prosper de Bruce, page du roi, lieutenant au régiment royal des vaisseaux, aide de camp du lieutenant général d'Ozée, mort dans l'émigration sans postérité;

2° Charles-Hector de Bruce, dont l'article suivra;

3° Henriette de Bruce, mariée au baron de la Chesnaye.

XXXII. Charles-Hector, comte de Bruce, né le 1er août 1772, page du comte de Provence (le roi Louis XVIII), officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, fut reçu chevalier de Malte le 23 juillet 1775. Il a épousé Barbe-Sophie Larcher de Chamont [2], fille de François Larcher de Chamont, officier supérieur du génie en retraite, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur et d'Élisabeth-Rosalie de Saint-Quentin. De ce mariage résulte sa parenté avec les familles du Han, de Roucy, d'Escordal, en Champagne, etc. Le contrat fut passé en présence du marquis de Chasseloup-Laubat, lieutenant

[1] De ce mariage vient la parenté avec les familles de Pictières, de Mirville, le Pigny, de la Chapelle, etc. FEUDRIX DE BRÉQUIGNY, en Normandie, porte : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, posées* 2 *et* 1.

[2] LARCHER, en Champagne, porte : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une croix patriarcale du même.*

général et pair de France, du comte de Chabrol-Volvic, préfet de la Seine, du baron Dode de la Brunerie, lieutenant général, depuis maréchal de France, du baron Victor Rémon et du vicomte de Caux de Blaquetot, maréchaux de camp, par-devant Me Vingtain, notaire à Paris, le 20 décembre 1820. De cette union sont issus :

1° Marie-Robert-Prosper, comte de Bruce, qui suit ;

2° Armand-David, vicomte de Bruce, né le 7 septembre 1827 ;

3° Françoise-Adélaïde de Bruce, née le 12 août 1823, mariée : 1° en 1844, à Charles-Fortuné-Armand, comte de Lamote-Baracé de Senonnes, veuve en 1852 ; 2° à René-Henri-Antoine Doynel, marquis de Montécot, décédé en 1864.

XXXIII. Marie-Robert-Prosper, comte de Bruce, né le 13 septembre 1821, membre du conseil général des Ardennes, a épousé, en 1861, Élisabeth-Victoire Rousseau de Rimogne, d'une famille apparentée avec celles de Bérulle, du Châtelet, le Vaillant de Monchy, etc. De ce mariage, le comte de Bruce a un fils :

Charles-Hector-François-Prosper-Robert de Bruce, né le 30 mars 1862.

Résidences : Jusqu'en 1789, les châteaux de MONBRARD et de SAINT-BONNET, en Poitou ; depuis 1789, le château d'HARZILLEMONT, dans le département des Ardennes, et PARIS.

NOTICE

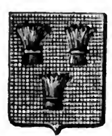
HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA MAISON

DE BEAUREPAIRE,

MARQUIS DE BEAUREPAIRE, COMTES DE LOUVAGNY,
SEIGNEURS DE COURTEILLES DES BOIS, LONGCHAMP, SORTIS,
DU ROU, DE COLOMBELLE, POISLÉ, PIERREFITTE, SACY, JORT,
DE LA VALLÉE, DE PÉRIÈRES, DE LA MALARDIÈRE,
DE LA ROZIÈRE, DE DAMMARTIN, CAUVIGNY, PONTFOL,
CERCEAUX, MAUVEVILLE, GROGNY, BROCOTTE,
BEUVRONET, FOUQUEVILLE, AILLY, PONS, VENDOEUVRES,
BAILLEUL, MARTIGNY, BOISFONTAINE,
VILLERS-EN-OUCHES, DAMBLAINVILLE, MESNIL-SOLEIL,
ETC., ETC., ETC.,

En Bretagne et Normandie.



ARMES : *de sable, à trois gerbes d'avoine d'argent.* — Couronne : de marquis. — Supports : deux anges ou deux lions.

Cette famille, originaire de Bretagne, portait primitivement le nom de Gaultier[1], qui était celui de l'évêque de Nantes, lors de la prise de cette ville par Rollon, duc de Bretagne. Un gentilhomme de Rennes, portant aussi le même nom, fut évêque de Nantes après la mort de sa femme. Tandis qu'une des branches de la maison de Gaultier restait fixée en Bretagne, une autre, transplantée en Normandie vers le commencement du quinzième siècle, s'est subdivisée en plusieurs rameaux, dont l'un, par suite

[1] Les armes de la maison de Gaultier sont : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, liée en sautoir d'azur.*

d'une alliance avec l'héritière de la maison de Beaurepaire, a relevé le nom et les armes de cette maison, et il est connu sous le nom de Beaurepaire depuis le règne de Charles IX.

Les Gaultier, devenus plus tard Beaurepaire, ont servi avec distinction sous les règnes de Philippe V, Philippe VI, Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François Ier, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Ils ont occupé des charges à la cour, et comptent un nombre infini d'officiers de tout grade, des gouverneurs de places, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Ils ont été honorés de plusieurs lettres flatteuses de la part du souverain, et ont été maintenus à diverses reprises dans leur noblesse d'ancienne extraction. Un des leurs a été créé marquis par brevet du roi Louis XV; un autre avait été créé comte sous Louis XIV.

Divisés en cinq ou six branches depuis l'époque où ils ont adopté le nom de Beaurepaire, les Gaultier font remonter leur filiation, suivie sans interruption, à la fin du douzième siècle, époque où vivait Jean-Michel Gaultier, par lequel nous allons commencer notre généalogie.

I. Jean-Michel Gaultier, seigneur de Courteilles des Bois, Longchamp et Sortis, vivait en 1200.

II. Salomon Gaultier, chevalier, seigneur de Courteilles des Bois, de Longchamp, etc., fils de Jean-Michel qui précède, eut charge auprès du roi Philippe V, dit le Long, comme il appert d'une charte de 1318. Il épousa, en 1236, Noga de Dol[1], fille de Jean de Soligny, dit de Dol, et d'Aliénor de Combourg. De ce mariage est issu Roland, qui suit.

III. Roland Gaultier, chevalier, seigneur de Courteilles et Longchamp, obtint du roi Philippe le Long, en 1318, le gouvernement de la ville d'Apremont, en considération des services rendus par lui et son père. Il avait épousé, en 1305, Isabeau du Chastellier[2], fille d'Alain du Chastellier et de Perrine de Dinan, dont il eut Guillaume, qui continue la descendance.

IV. Guillaume Gaultier, chevalier, seigneur de Courteilles et du Rou, servit dans les guerres contre les Anglais sous les rois Philippe VI, Jean le Bon et Charles V.

[1] Dol : *écartelé d'argent et de gueules.*

[2] Chastellier : *d'or, au chef de sable.*

Il épousa, en 1367, Marie d'Épiney[1], fille de Simon d'Épiney et de Marie de la Frette. De ce mariage est issu Pierre, dont l'article suit.

V. Pierre Gaultier, chevalier, seigneur du Rou, de Colombelle, Poislé, etc., servit contre les Anglais pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII. Il épousa, en 1412, Mélior le Bouteiller[2], fille de Guillaume le Bouteiller et de Phélipote Goyon, dame des Landes, veuve de Robin du Han, seigneur de la Métairie. De ce mariage sont issus :

1° Phélipot, qui continue la filiation;

2° Jean Gaultier.

VI. Phélipot Gaultier, écuyer, seigneur du Rou et de Pierrefitte, servit sous Charles VII et Louis XI contre les Anglais et le duc de Bourgogne. Décharge lui fut donnée, le 1er décembre 1450, par Jean, duc d'Alençon, des taxes auxquelles il avait été imposé, comme non noble, relativement à un colombier situé au Rou. Ayant justifié de la possession que lui et ses ancêtres en avaient eue depuis cent ans, sans qu'on leur eût jamais fait aucune objection, il obtint mainlevée et fut confirmé dans sa qualité de noble. Il fut enterré à Jort, terre seigneuriale qu'il avait acquise et dont probablement il fit bâtir l'église, où l'on voit ses armes des deux côtés de la grande porte, et où il fit construire un caveau qui reçut les restes de ses ancêtres. Son épitaphe, retrouvée naguère dans le chœur, est ainsi conçue :

CI-DEVANT,
SOUS LA PREMIÈRE TOMBE, — GÎT PHÉLIPOT
GAULTIER, EN SON VIVANT ÉCUYER SIEUR DU
ROU, SAINT-LAMBERT, QUI TRÉPASSA LE 23
OCTOBRE 1478, ET AUSSI JEAN GAULTIER,
FRÈRE DUDIT PIERRE GAULTIER, LEUR PÈRE,
GUILLAUME GAULTIER, LEUR AÏEUL, ROLAND
GAULTIER, LEUR BISAÏEUL, ET SALOMON
GAULTIER, TRISAÏEUL, ET MICHEL GAULTIER,
QUARTAÏEUL.

[1] Epiney : *d'argent, au lion rampant coupé de gueules et de sinople, couronné, armé et lampassé d'or.*

[2] Le Boutbiller : *d'argent, à cinq fusées d'azur, accolées et posées en fasce.*

Il avait épousé, en 1440, Aliette de la Feuillis[1], fille d'Olivier de la Feuillis et de Jeanne de Coësme, dont il laissa :

1° Jean, dont l'article suivra;

2° Gilles Gaultier, ecclésiastique;

3° Hélène Gaultier.

VII. Jean Gaultier, écuyer, seigneur du Rou, de Jort, de Pierrefitte, etc., servit le roi Louis XI contre le duc de Bourgogne et accompagna Charles VIII en Italie. Le 4 mars 1481, il fut maintenu dans sa qualité de noble et déchargé de la taxe des francs-fiefs. Il avait épousé en premières noces, en 1480, N... de Launay[2], et se maria en secondes noces, le 6 septembre 1497, avec Jacqueline de Beaurepaire, fille d'Ambroise de Beaurepaire, seigneur dudit lieu[3], gouverneur du Mont-Saint-Michel, et de Jeanne de Domaigné, et sœur de N... de Beaurepaire, reconnu à ce moment incapable d'avoir des enfants : « car, » dit la chronique conservée au château de Louvagny, » Coignon de Beaurepaire est en danger de brièvement » périr ». Ce mariage fut accordé à la condition que le premier enfant qui en sortirait et ses descendants prendraient le nom et les armes de Beaurepaire. Jean Gaultier avait eu de sa première union :

1° Jean Gaultier;

2° Guillaume Gaultier;

3° Antoine Gaultier, seigneur du Lacy, de Colombette, Poislé, etc.

4° Simon; 5° Bertrand; 6° Claude; 7° François Gaultier; 8° Marie Gaultier, mariée à Richard de Calletot[4], seigneur d'Ailly; 9° autre Marie Gaultier, mariée à Jac-

[1] La Feuillis : *semé de France, à la patte de lion d'or, étendue en fasce.*

[2] Launay : *écartelé d'or et d'azur, à la cotice de même, brochant en bande sur le tout.*

[3] La terre de Beaurepaire est située près d'Argentan; la famille à laquelle elle a donné son nom, et qui s'est greffée sur la branche des Gaultier dont il est question dans cette notice, était une ancienne famille de Normandie, dont un rejeton combattit vaillamment à côté de Philippe de Valois, à la bataille de Cassel, en 1328, et dont le nom se retrouve souvent, au xv[e] siècle, dans les rôles normands conservés à la Tour de Londres.

[4] Calletot : *d'or, au lion de gueules, accolé d'argent.*

ques le Cloutier [1], seigneur de Pons; 10° Hélène Gaultier, mariée: 1° à Richard le Clément [2], et 2° à Pierre de Coulibœuf [3].

Plusieurs de ces enfants ont formé branche et ont perpétué le nom de Gaultier jusqu'à ce jour.

De son second mariage il eut ;

11° Gratien, dont l'article suit; 12° Antoine; 13° Siméon Gaultier, seigneur de la Vallée, gouverneur de Lisieux et capitaine de chevau-légers au service de François Ier; 14° Bertrand Gaultier, dit de Jort, capitaine de cavalerie, qui suivit le roi en Italie et s'y fixa.

VIII. Gratien Gaultier, dit de Beaurepaire, écuyer, seigneur de Jort, Pierrefitte, la Malardière, etc., commandait une compagnie de cavalerie dans les guerres contre l'empereur Charles-Quint, sous François Ier et Henri II. Le 25 janvier 1561, il obtint du roi Charles IX des lettres patentes portant l'autorisation pour lui et ses descendants en légitime mariage de prendre, en mémoire de ses loyaux services, les nom et armes de Beaurepaire. Ces lettres furent enregistrées le 9 février 1561. Il avait épousé, le 31 décembre 1530, Anne de Tirmois [4], fille de Jean de Tirmois, avocat général au parlement de Rouen, et de dame Dignier-Joanin. De ce mariage sont issus :

1° Robert, dont l'article suit;

2° Maurice de Beaurepaire, auteur d'une branche qui viendra plus loin;

3° Julien de Beaurepaire, seigneur de Pierrefitte, maître d'hôtel du comte de Laval, gentilhomme honoraire de Henri de Navarre (depuis Henri IV), qui lui écrivit plusieurs lettres affectueuses, et qu'il servit dans différentes missions secrètes, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, lieutenant pour le roi en la sénéchaussée de Saumur, et gouverneur de Châtillon-ès-Vaudelais, mort sans postérité en 1621; 4° Gratien; 5° et François de Beaurepaire, ecclésiastiques; 6° Anne

[1] Le Cloutier : *d'azur, à deux lions affrontés d'argent; au chef d'or, chargé d'un léopard passant de sable.*

[2] Le Clément : *de gueules, au chef dentelé d'or.*

[3] Coulibœuf : *d'azur, à la tête de bœuf d'argent, accornée d'or.*

[4] Tirmois : *d'azur, au sautoir d'argent, chargé de cinq huchets de sable.*

de Beaurepaire, mariée à Louis de Sancerre [1], baron d'Escors; 7° Marguerite de Beaurepaire, mariée à Thomas le Mouton [2], seigneur de Morlères, et 8° Catherine de Beaurepaire, mariée à François du Rouyl [3], seigneur de Beaufey-sur-Rille.

IX. Robert de Beaurepaire, écuyer, seigneur de la Rozière et de Pierrefitte, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, dont il reçut plusieurs lettres, gouverneur de Saint-Maixent et gouverneur de Saumur en l'absence de M. du Plessis, obtint en récompense de ses services les charge et office de contrôleur général des guerres des villes et vicomtés d'Alençon, Argentan et Exmes, « avec ample commission sur toutes les forces » de France et permission de se faire assister de tant et » telles personnes armées qu'il aviserait bon pour vaquer » à l'exercice de cette charge pour le service du roi ». Il avait épousé : 1° en 1557, Adrienne du Rouyl, sœur de François du Rouyl, mari de sa sœur Catherine de Beaurepaire; 2° le 8 juillet 1581, Anne le Royer [4], dame de la Salle, veuve de Romain de Billard, seigneur de la Fontaine, dont il n'eut pas d'enfants. Du premier lit étaient issus :

1° Louis, qui suivra;

2° Jacques de Beaurepaire, seigneur de Dammartin et de Jort, ecclésiastique, mort en 1636;

3° Anne de Beaurepaire, mariée à Guillaume le Normand [5], seigneur de Domanville.

X. Louis de Beaurepaire, écuyer, seigneur de Louvagny [6], Jort, la Rozière, Pierrefitte, etc., capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la ville de Saint-

[1] Sancerre : *d'azur, à la bande d'argent, accompagné de deux cotices d'or, potencées et contre-potencées, vidées et remplies de sable.*

[2] Le Mouton : *d'argent, à trois gibecières de sable, la bourse et les boutons d'or.*

[3] Rouyl : *de gueules, au chevron d'hermines, accompagné de trois fers à cheval d'or.*

[4] Le Royer : *de gueules, au cerf passant d'or.*

[5] Le Normand : *d'azur, au loup de gueules, passant la mer guidé par une étoile d'or au premier canton.*

[6] Louvagny était une terre qu'il avait achetée à Jérôme Lenormand, frère de son beau-frère, le 14 novembre 1595, et qui est encore dans la famille.

Maixent en remplacement de son père, se ressentit des libéralités ordinaires du roi Henri IV, qui lui donna les biens confisqués sur les rebelles, criminels de lèse-majesté, qui possédaient les charges et offices de président et élus de la ville d'Argentan. Mais, les coupables étant ses parents et amis, il leur rendit peu après leurs domaines. Il avait épousé : 1° le 31 janvier 1582, Prégent d'Oilliamson[1], fille de Thomas d'Oilliamson, seigneur vicomtal de Coulibœuf et Fribois, et veuve en premières noces du baron de la Planche, et en secondes noces de Jean de la Morinière, dont il n'eut pas d'enfants; 2° le 16 octobre 1596, Madeleine le Fournier[2], fille et seule héritière de Pierre le Fournier, seigneur des Aulnays, et de Guillelmine de Nocey. De cette seconde union vinrent :

1° Philippe de Beaurepaire, mort jeune;

2° François, qui continue la filiation;

3° Adrienne, mariée à Jean le Sens[3], seigneur de Beuzeval;

4° Anne, mariée à Gilles de Courcy[4], seigneur de Cauvigny[5];

5° Antoinette de Beaurepaire, mariée à Maurice de Billard[6].

XI. François de Beaurepaire, écuyer, comte de Louvagny, seigneur des Aulnays, de Jort, et commandant d'une compagnie de gens de pied, reçut en mai 1651 des lettres patentes du roi Louis XIV qui érigeaient en plein fief de haubert les fief et terre noble de Louvagny. Les dites lettres furent enregistrées le 24 juin 1651 en la chambre des comptes. Il épousa Diane de Guerpel[7], fille de François de Guerpel, seigneur de Bonnebout, et de Claude de Franquetot, dont le père, Louis de Franquetot, avait épousé Diane de Montmorency. De ce mariage sont issus :

[1] Oilliamson : *d'azur, à l'aigle éployée d'argent, tenant dans ses serres un tonneau d'or.*

[2] Le Fournier : *d'argent, à trois roses de gueules.*

[3] Le Sens : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encensoirs d'argent.*

[4] Courcy : *d'azur, fretté d'or.*

[5] Cauvigny : *d'argent, à un chevron de sable accompagné de trois merlettes du même, au chef du second, chargé de trois coquilles du champ.*

[6] Billard : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

[7] Guerpel : *d'hermines, à la croix ancrée de gueules.*

1° Henri, qui suit;
2° Jacques, mort jeune;
3° François;
4° Guillaume, qui servit sous Louis XIV ;
5° Pierre, seigneur de Jort;
6° Louis de Beaurepaire, marié à Renée de Piédoue [1], dont :
A. Pierre-Antoine, officier de marine, dont on ignore la postérité;
7° Claude, religieuse;
8° Anne, aussi religieuse;
9° Louise de Beaurepaire, mariée à Henri Bonnet [2], seigneur de Naufle.

XII. Henri de Beaurepaire, premier du nom, comte de Louvagny, colonel d'un régiment d'infanterie, avait servi comme enseigne au siége d'Aire. Il fit les campagnes de Lorraine et d'Alsace, se trouva aux siéges de Geuse et de la Motte, en Lorraine, et à la prise de Viviers, en Franche-Comté. Il commandait à Dixmude lors du siége de cette ville, assista à la prise de Furnes, et se distingua par son attachement à la cause royale pendant les troubles de la Fronde. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, en 1667. Il avait épousé, le 10 mai 1657, Anne de Piédoue, fille et héritière de Jean Michel de Piédoue et de Marie du Moustier, dont vinrent :

1° Henri, dont l'article suit;
2° Louis, mort enfant;
3° Jean-Baptiste-Alexandre de Beaurepaire, seigneur de Pontfol, auteur d'une branche représentée au commencement du XIXe siècle par Louis-Jean-Baptiste-Paul de Beaurepaire-Pontfol, marié en Angleterre, et dont la postérité mâle est éteinte;
4° Renée de Beaurepaire, qui figure dans une réclamation au sujet de l'héritage de sa mère. (Archives de Caen.)

XIII. Henri de Beaurepaire, deuxième du nom, comte de Louvagny, sous-brigadier des chevau-légers de la garde, servit en Flandre, combattit à Courtray, fut blessé au bras à la bataille de Leuze, en 1691, et emporté par

[1] PIÉDOUE : *d'azur, à deux pattes d'ours d'or, passées en sautoir.*
[2] BONNET : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'argent et accompagnée de trois bonnets d'azur.*

un boulet de canon au combat de Tongres, le 16 juin 1693. Il avait épousé, le 22 septembre 1681, Anne le Sens de Folleville, fille de Guillaume le Sens, vicomte de Folleville, lieutenant général des armées du roi, et d'Anne de Malherbe. De ce mariage vinrent :

1° Jacques-Charles-Alexandre, qui continue la filiation;

2° Marie-Anne-Gabrielle, mariée à N... de Baratte [1], seigneur de Canteloup;

3° Marie-Henriette de Beaurepaire, tenue sur les fonts par Henri de Montmorency, et mariée à N... de la Bérardière [2].

XIV. Jacques-Charles-Alexandre de Beaurepaire, comte de Louvagny, mousquetaire de la garde du roi, épousa, le 18 janvier 1711, Charlotte-Catherine de Saint-Martin [3], fille de Jacques de Saint-Martin, seigneur des Cerceaux et de Mauveville, et de Marguerite Mallet de Graville. Il en eut :

1° Jean-Baptiste-Jacques, qui suit;

2° Jean-Baptiste-Henri, capitaine de cavalerie, mort sans postérité;

3° Jean-Alexandre, tué pendant une descente en Angleterre, en 1759;

4° Jean-Gabriel, chanoine de Séez;

5° Et N... de Beaurepaire, mariée en 1742 à N... de Grimoult d'Esson [4].

XV. Jean-Baptiste-Henri-Jacques de Beaurepaire, comte de Louvagny, seigneur de Brocotte et de Beuvronet, page de la grande écurie, gentilhomme dans les gardes françaises, fit la campagne d'Allemagne en 1733, et épousa : 1° le 21 mai 1749, Élisabeth-Charlotte de Cugnac [5], fille de Philippe de Cugnac et de Rose Van-Mine; 2° le 21 octobre 1752, Marie-Angélique-Reine de la Fresnaye [6], fille

[1] Baratte : *de sable, à trois mains dextres d'or.*

[2] La Bérardière : *d'argent, au chevron de gueules, à la cotice de même, brochant en bande sur le tout.*

[3] Saint-Martin : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois grappes de raisin du même.*

[4] Grimoult d'Esson : *de sable, fretté d'argent, semé de grillets d'or dans les clairvoies.*

[5] Cugnac : *gironné d'argent et de gueules, de huit pièces.*

[6] La Fresnaye : *de gueules, à trois frênes d'or.*

de Jacques-Alexandre de la Fresnaye, seigneur de Saint-Agnan, et de Marie-Anne Neel de Christot. Du premier lit il eut :

1° Marie-Rose-Élisabeth-Victoire de Beaurepaire, mariée à N... de Villemotte;

Du second lit :

2° Jacques-Alexandre-Reine, qui continue la filiation;

3° Jean-Baptiste-Henri, docteur en Sorbonne, chanoine de l'église cathédrale de Séez, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame du Palais, vicaire général de Bayeux;

4° Marie-Anne-Reine de Beaurepaire, religieuse.

XVI. Jacques-Alexandre-Reine de Beaurepaire, comte de Louvagny, seigneur de Brocotte et Beuvronet, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, fit les campagnes d'émigration à l'armée de Condé. Il avait épousé, le 8 janvier 1781, Louise-Françoise Gouhier[1], fille de François Gouhier, seigneur de Saint-Cenery, et de Renée-Félicité le Coëffrel. De ce mariage sont nés :

1° Joseph-Alexandre-Reine, dont l'article suit;

2° Urbain-Jacques-Dominique, dont l'article viendra après la postérité de son frère aîné;

3° Sophie-Félicité de Beaurepaire, mariée le 9 avril 1804 au baron Patry[2].

XVII. Joseph-Alexandre-Reine de Beaurepaire, comte de Louvagny, officier de la Légion d'honneur, chevalier commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne et de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, chargé d'affaires de France à Londres, à Constantinople, etc., mort à Falaise et enterré à Louvagny le 17 décembre 1862, a épousé, en 1833, la fille du comte de Robillard[3] et de mademoiselle de Saint-Germain. De ce mariage sont nées trois filles :

1° Louise-Marie-Désirée, morte à Louvagny le 15 février 1861;

2° Marie-Élisabeth;

3° Marie-Mathilde.

[1] Gouhier : *de gueules, à trois roses d'argent.*

[2] Patry : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent.*

[3] Robillard : *d'azur, à trois hérissons d'argent, deux en chef, affrontés et soutenant une fleur de lys d'or, le troisième passant.*

XVII *bis*. Urbain-Jacques-Dominique, vicomte de Beaurepaire de Louvagny, chef d'escadron de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mort au château de Filescamps, près Montdidier (Somme), le 3 novembre 1859, épousa : 1° le 20 août 1819, Zoé de Bazin, fille de Charles de Bazin et de Victoire Guyot de Mongran; 2° le 9 mai 1827, Alexandrine-Angélique-Gabrielle de la Myre[1], fille du vicomte Antoine de la Myre, chevalier de Malte, ancien officier au régiment de Conti-Dragons et de Camille de Goussencourt[2]. Il eut :

Du premier lit :

1° Samuel-Arthur-René, mort en bas âge.

Du second lit :

2° Ludovic-Reine Raoul, dont l'article suit;
3° Louis-Henri, qui suivra après la postérité de son frère aîné;
4° Gustave-Urbain, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit, mort à Paris le 9 novembre 1863;
5° Charles-Alexandre-Stanislas, dont l'article viendra après la postérité de ses frères;
6° Marie-Louis-Dominique;
7° Emmanuel-Marie-Joseph, mort le 9 juillet 1843;
8° Louis-Antoine-Gabriel, jésuite, missionnaire en Chine;
9° Louis-Joseph;
10° Louis-Emmanuel, officier au 63e de ligne;
11° Marie-Anne-Delphine, religieuse de la Visitation, à Amiens.

XVIII. Ludovic-Reine-Raoul de Beaurepaire, devenu comte de Louvagny à la mort de son oncle, enseigne de vaisseau, fit le tour du monde sur la corvette *la Bayonnaise*. Lors des campagnes de la Baltique, il prit part, à bord du vaisseau *le Duperré*, à l'attaque et à la prise du fort de Bomarsund (îles d'Aland). Il donna sa démission en 1856, et se fixa à Grivesnes, près Montdidier. Il a

[1] La Myre : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois aigles au vol abaissé d'or, couronnées, becquées et membrées de gueules, les deux du chef affrontées; aux 2 et 3 d'or, à la bande de gueules, chargée de trois merlettes de sable, et accostée de deux tourteaux d'azur, l'un en chef, l'autre en pointe.*

[2] Goussencourt : *d'hermines, au chef de gueules.*

épousé, le 12 octobre 1852, Eugénie de la Myre-Mory [1], fille du comte Auguste de la Myre-Mory et de Louise-Alexandrine-Jeanne-Amédée de Lur-Saluces [2]. De ce mariage sont issus :

1° Marie-Marguerite-*Jeanne;*

2° Marie-Louise-Augustine-*Berthe;*

3° Marie-René-*Guillaume,* né le 7 juin 1857, à Grivesnes;

4° *Robert*-Marie, né le 9 avril 1859;

5° Marie-Joseph-*Urbain,* né le 10 janvier 1861;

6° Marie-Joseph-Julien-Auguste, mort en bas âge;

7° Marie-Charlotte-Eugénie;

8° Marie-Joseph-Louis-Alexandre, né le 13 septembre 1865.

XVIII *bis*. Louis-Henri, vicomte de Beaurepaire de Louvagny, officier d'infanterie au 85e de ligne, fit la campagne de Crimée, prit part au siége, à l'assaut, à la prise de Sébastopol, reçut deux blessures, et donna sa démission lorsqu'il épousa, le 3 mai 1859, à Caen, Mathilde-Louise Hennequin d'Ecquevilly [3], fille du marquis d'Ecquevilly, neveu du pair de France sous la Restauration, et de Madeleine-Françoise Porée de Valhébert [4]. En 1861, il quitta de nouveau ses foyers pour courir à la défense du saint-père, fut nommé capitaine au bataillon des zouaves pontificaux, rentra en France avec une santé épuisée, et reçut en juin 1865, en récompense des services rendus, la croix de chevalier de l'ordre de Pie IX. De son mariage sont issus :

1° Louis-Marie-Joseph-Frédéric, mort en bas âge;

2° Pierre-Marie-Joseph;

3° Louis-Marie-Charles.

[1] La Myre-Mory porte, comme plus haut de la Myre, à l'écusson en abîme de Mory, qui est : *d'or, à une fasce d'azur, chargée de trois molettes d'or.*

[2] Lur-Saluces : *d'argent, au chef d'azur, écartelé des armes de France* (d'azur, aux trois fleurs de lys d'or); en abîme, l'écu des Lur, qui est : *de gueules, aux trois croissants d'argent, placés 2 et 1, au chef d'or.*

[3] Hennequin d'Ecquevilly : *vairé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent.*

[4] Porée de Valhébert : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles de même.*

XVIII *ter.* Charles-Alexandre-Stanislas, baron de Beaurepaire de Louvagny, officier de cavalerie au 4e régiment de chasseurs à cheval, fit la campagne d'Italie contre l'Autriche, en 1859, assista à la bataille de Magenta, fut décoré de la médaille en argent de la valeur militaire de Sardaigne. Il épousa, le 25 octobre 1864, en la paroisse de Strombeck-Bever, près Laeken (Belgique), Pauline de Villégas de Clercamp [1], fille du comte de Villégas de Clercamp et de dame de Meester de Tilburg [2], fit une dernière campagne en Afrique et donna sa démission.

DEUXIÈME BRANCHE,

DITE DE PIERREFITTE, SEIGNEURS D'AILLY, DE PIERREFITTE, ETC.

IX. Maurice de Beaurepaire, seigneur d'Ailly et de Pierrefitte, deuxième fils de Gratien Gaultier, dit de Beaurepaire, et d'Anne de Tirmois, épousa, le 24 mai 1571, Stéphanote d'Ouchy [3], fille d'Agnen, seigneur d'Ouchy-Hollendon, et de Françoise de Montagu, dont il eut :

1° Julien, qui suit;

2° Simon ou Siméon, auteur de la branche de Damblainville, dont il sera parlé en son lieu;

3° Pierre, seigneur de Périères, mort sans postérité;

4°, 5° et 6° trois filles.

X. Julien de Beaurepaire, seigneur d'Ailly, de Pierrefitte, de Pons, etc., épousa, le 22 août 1622, Anne de Héricy [4], fille de Jean de Héricy, seigneur des Prayes, et de Madeleine de Vauquelin. De ce mariage sont issus :

1° Antoine, qui continue la filiation;

2° Jeanne de Beaurepaire, mariée 1° à Charles de Bonen-

[1] Villégas de Clercamp : *d'argent, à une croix vidée et enhendée de sable; à la bordure componnée de seize pièces de gueules et d'argent, chaque compon de gueules chargé d'une tour d'or, et chaque compon d'argent d'une chaudière de sable.*

[2] Meester de Tilburg : *de sable, à la croix formée de neuf perles ou besants d'or.*

[3] Ouchy : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

[4] Héricy : *d'argent, à trois hérissons de gueules.*

fant [1], seigneur du Breuil, lieutenant du bailli de Caen au siége de Falaise; 2° à Pierre de Cauvigny [2], seigneur de Bernières.

XI. Antoine de Beaurepaire, écuyer, seigneur de Pierrefitte, Pons, Ailly, Vendœuvres, etc., épousa, le 26 mai 1646, Françoise de Romaire [3], fille de Ferdinand de Romaire et d'Agnès de Châlons, dont il eut :

1° Pierre, dont l'article suit;

2° Jacques;

3° Charles;

4° Marc-Antoine, marié à demoiselle de Cauvigny, dont :
A. Jeanne-Gabrielle de Beaurepaire, mariée en 1738 à Alexandre le Forestier [4], seigneur d'Osseville;

5° Nicolas;

6° Jeanne, religieuse;

7° Madeleine;

8° Françoise de Beaurepaire.

XII. Pierre de Beaurepaire, écuyer, seigneur de Pons et de Vendœuvres, épousa Élisabeth le Bas [5].

Nous ignorons la destinée ultérieure de cette branche de la famille de Beaurepaire.

TROISIÈME BRANCHE,

DITE DE DAMBLAINVILLE, ISSUE DE LA PRÉCÉDENTE.

X. Simon ou Siméon de Beaurepaire, deuxième fils de Maurice de Beaurepaire et de Stéphanote d'Ouchy, eut en

[1] Bonenfant : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six roses rangées de gueules.*

[2] Cauvigny : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même; au chef du second, chargé de trois coquilles du champ.*

[3] Romaire : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un loup de même.*

[4] Le Forestier : *d'argent, au lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules.*

[5] Le Bas : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, celle en pointe surmontée d'un croissant d'or.*

partage les fiefs et terres nobles de Périères, Cauvigny, Fouqueville et Bailleul, et servit comme homme d'armes dans la compagnie de Soissons. Le 25 juillet 1619, il épousa Jeanne de Lesvezac[1], veuve de Thomas de Siran et fille de Charles de Lesvezac et d'Adrienne de Merle de Blancbuisson. De ce mariage vinrent :

1° Julien, dont l'article suit;

2° François, reçu chevalier de Malte le 22 avril 1645, après avoir fourni ses preuves;

3° Marc-Antoine, seigneur de Bailleul, écuyer ordinaire du roi;

4° Pierre, religieux;

5° N... de Beaurepaire, mariée à N... de l'Épiney, vicomte de Domfront[2];

6° Marie de Beaurepaire, religieuse;

7° N... de Beaurepaire, mariée à N... de Rupières[3].

XI. Julien de Beaurepaire, chevalier, seigneur de Beaurepaire et de Périères, capitaine au régiment d'Harcourt, épousa, le 10 mai 1648, Marie de Romère, sœur de sa cousine, mariée en 1646 à Antoine de Beaurepaire. De ce mariage sont issus :

1° René, qui continue la filiation;

2° Bernard de Beaurepaire, né en 1656;

3° Marc-Antoine, né en 1657, mort sans alliance en 1714;

4° Jacques-Aimé, né en 1659;

5° Siméon, né en 1660;

6° Joseph de Beaurepaire, seigneur de Boisfontaine, né en 1665.

XII. René de Beaurepaire, chevalier, seigneur de Beaurepaire et de Périères, écuyer ordinaire du roi Louis XIV; né en 1651, épousa, le 3 août 1680, Catherine de Romère[4], fille de Jacques de Romère, seigneur de Villers-

[1] Lesvezac : *de gueules, à trois aiglettes d'argent.*

[2] L'Epiney : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de onze besants d'or.*

[3] Rupières : *pallé d'or et d'azur de six pièces.*

[4] Romère : *d'azur, au léopard d'or et une étoile du même en chef.*

en-Ouches, et de Catherine de Lamperière. Il eut de cette union :

1° Narcisse-Eugène, écuyer ordinaire du roi, mort sans postérité ;

2° Antoine-Marc, dont l'article suit ;

3° Amédée-Bernard de Beaurepaire ;

4° Marc-Antoine ;

5° Emmanuel-Victor, né en 1693, seigneur de Villers-en-Ouches, mort sans alliance ;

6° Marie de Beaurepaire, mariée à N... Aubert-d'Ailly [1].

XIII. Antoine-Marc de Beaurepaire, né en 1691, écuyer, seigneur de Damblainville, Périères, etc., épousa, le 29 mai 1731, Madeleine-Geneviève Aubert, sa belle-sœur, fille de Toussaint Aubert, seigneur d'Ailly, et de Madeleine de Saint-Laurent. Il mourut le 22 juillet 1744, et fut enterré à Damblainville, où son tombeau se voit encore dans l'église. Ses enfants furent :

1° Louis-Marc-Antoine, qui suit ;

2° Toussaint-Hippolyte-Philogène, capitaine au régiment de la reine, mort sans alliance ;

3° Amédée-Bernard-Amable-Marc-Antoine, auteur d'une branche dont il sera parlé plus loin ;

4° Louis-Emmanuel de Beaurepaire, chevalier de Damblainville, capitaine au régiment de la couronne, épousa mademoiselle de Guépel, dont il eut : Isidore de Beaurepaire, fixé aux environs de Caen ;

5° Marie-Madeleine-Rose-Aimée de Beaurepaire, mariée en 1772 à Louis-François de Bras de Fer [2], capitaine de cavalerie.

XIV. Louis-Marc-Antoine, marquis de Beaurepaire par brevet du roi Louis XV, seigneur de Damblainville, Périères, Villers-en-Ouches, Mesnil-Soleil, etc., né le 1er avril 1736, épousa : 1° le 29 août 1764, Charlotte-Gabrielle d'Oilliamson, fille de Marie-Gabriel-Éléonor Hardouin d'Oilliamson, marquis de Courcy, et de Marie-Françoise d'Oilliamson, marquise de Saint-Germain ;

[1] Aubert d'Ailly : *de gueules, à trois pals d'argent; au chef d'azur.*

[2] Bras de Fer : *de gueules, à trois mains gantées d'argent.*

2° le 2 décembre 1772, Michelle de Faudoas[1], fille de Marie-Charles-Antoine, marquis de Faudoas, baron de Canisy-du-Hommet, et de Marie-Thérèse de Boran-de-Cartilly, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut le 2 août 1785, et fut enterré à Damblainville. Du premier lit était issu un fils, qui suit.

XV. Louis-Gabriel-Théodose, comte de Beaurepaire, seigneur de Damblainville, Périères, etc., né le 16 octobre 1785, officier aux carabiniers, émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1816, et colonel de la garde nationale du canton de Saint-Germain en Laye en 1817. Il avait épousé, en 1795, Marie-Charlotte-Josèphe de Béthune-Hesdigneul[2], fille d'Eugène-François-Léon, prince de Béthune-Hesdigneul, lieutenant général des armées du roi, et d'Albertine-Josèphe-Eulalie le Vaillant, baronne de Bousbecque. Il mourut à Saint-Germain en Laye le 4 mai 1844. De ce mariage vinrent :

1° Alfred-François-Joseph, qui suit ;

2° Marie-Eugénie-Émilie de Beaurepaire, morte religieuse en 1834 ;

3° et 4° Un garçon et une fille morts en bas âge.

XVI. Alfred-François-Joseph, comte de Beaurepaire, né le 18 avril 1806, garde du corps du roi Charles X (compagnie de Gramont), lieutenant de cavalerie, accompagna en 1830 le roi Charles X jusqu'à Cherbourg, puis se retira du service. Il avait épousé, le 23 octobre 1829, Léonie-Charlotte-Hubertine le Clément de Taintegnies[3], sa cousine germaine, fille d'Auguste le Clément, baron de Taintegnies, et de Joséphine de Béthune-Hesdigneul, sœur de sa mère. De ce mariage sont issus :

1° Marie-Joseph-Édouard de Beaurepaire, mort à l'âge de douze ans ;

[1] Faudoas : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la croix d'or; aux 2 et 3 de France, sans brisure.*

[2] Béthune-Hesdigneul : *d'argent, à la fasce de gueules, à l'écu de gueules, à la bande d'or, accompagné de six billettes du même, posé au 1er canton,* qui est de Saveuse.

[3] Le Clément de Taintegnies : *de gueules, à trois trèfles d'or; au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.*

2° **Henri-Hyacinthe-Hubert, qui suit;**

3° **Albert-Jules-Marie de Beaurepaire, mort au berceau;**

4° **Eugène-Marie de Beaurepaire, né le 15 mars 1846.**

XVII. Henri-Hyacinthe-Hubert de Beaurepaire, mort à Bologne (États romains) le 23 janvier 1859, avait épousé, le 8 novembre 1858, Jenny de Sprimont[1], fille du baron Gourhaire de Sprimont et de dame N. de Met.

QUATRIÈME BRANCHE,

FIXÉE AU BRÉSIL.

XIV. Amédée-Bernard-Amable, comte de Beaurepaire, troisième fils d'Antoine-Marc de Beaurepaire, et de Madeleine Aubert, capitaine de vaisseau au moment où la Révolution éclata, fut membre du comité du gouvernement établi à Toulon pour le roi Louis XVII. Il mourut à l'île d'Elbe, en 1798, laissant de son mariage avec mademoiselle de Laporte[2] :

1° **Jacques-Antoine-Marc, qui suit;**

2° **Henriette-Michelle de Beaurepaire, née en 1774, mariée à M. Phipps, maître général des logis de l'armée anglaise aux Indes;**

3° **Eugénie-Rose, morte à Rio-Janeiro en 1827;**

4° **Adélaïde-Françoise de Beaurepaire, née en 1785, mariée en 1810 au comte Alexandre-Louis-Marie-Robert d'Escragnolles[3], officier au service du Brésil;**

5° **Théodore-Alexandre de Beaurepaire, né le 3 janvier 1787, vice-amiral au service du Brésil, grand-croix de l'ordre de Saint-François de Naples, et décoré de plusieurs autres ordres, mort sans alliance en 1849.**

XV. Jacques-Antoine, comte de Beaurepaire, né en 1770, servit en Portugal, puis passa au Brésil, où il rendit d'importants services et parvint au grade de maréchal de camp.

[1] SPRIMONT : *coupé d'argent et d'or, à la croix engreslée de gueules, brochant sur le tout, et cantonnée aux* 1 *et* 4 *d'un lion de gueules; aux* 2 *et* 3 *d'une pensée au naturel.*

[2] LAPORTE : *d'argent, à trois pals de gueules, alaisés par le bas, mouvant d'une devise de même, en fasce, et accompagnés d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

[3] ESCRAGNOLLES : *de sinople, au sautoir d'or.*

Il avait épousé, en 1811, Marie-Marguerite Sheys ou Skeiss, fille de J. Sheis ou Skeis, écuyer irlandais, et d'une dame appartenant à une branche de la maison de Rohan, réfugiée en Irlande lors des guerres de religion. Il mourut le 26 juillet 1838. De ce mariage sont issus :

1° Henri-Pierre-Charles, qui suit;

2° Amédée-Amable, mort jeune;

3° Louis-Jean-Maxime, officier au service du Brésil;

4° Amédée-Henri-Frédéric, officier d'artillerie au service du Brésil, mort en 1840;

5° Dona Isabella-Francisca de Beaurepaire, dame d'honneur de S. M. l'impératrice du Brésil, mariée le 1er juin 1853 à José-Maria Pinto Coëlho Peixato de Carvalho [1], secrétaire de légation aux États-Unis.

XVI. Henri-Pierre, comte de Beaurepaire, lieutenant-colonel du génie au service du Brésil, a épousé, le 10 août 1848, dona Guillelmine Muller, fille du maréchal de camp de ce nom. De ce mariage vint :

Élisa de Beaurepaire, née le 21 septembre 1849.

Preuves et sources : Lettres patentes du roi Charles IX, autorisant la transmission des noms et armes de Beaurepaire à Gratien Gaultier; lettres du roi Henri IV; maintenues de noblesse de Normandie et de Bretagne; preuves pour l'ordre de Malte : brevets, titres et papiers de famille, tels que contrats, aveux et hommages, testaments, actes baptistaires, etc. — Tous ces papiers sont conservés au chartrier du château de Louvagny, dont la chapelle porte à son plafond et sur ses murs les armes des alliances de la famille jusqu'à Louis XV.

[1] PINTO-PEIXATO : *écartelé, au 1 d'argent, à cinq croissants de gueules*, qui est de PINTO; *au 2 d'or, au lion de gueules, à la bordure d'azur, chargée de sept lapins d'argent, tachetés de sable*, qui est de COELHO; *au 3 de gueules, à cinq feuilles de figuier de sinople*, qui est de FIGUEIREDO; *au 4 d'or, à cinq étoiles de gueules.* — Cimier : un léopard d'argent, armé de gueules, chargé d'un croissant de même sur l'épaule. — Devise : NOS A SANGUINE REGUM VENIMUS ET NOSTRO VENIUNT A SANGUINE REGES.

NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE BOUBERS,

MARQUIS ET COMTES DE BOUBERS,
VICOMTES DE BERNATRE, SEIGNEURS DE LA MOTTE, DE THUNE,
DE BOISMONT, DE RIBAUCOURT, DE MÉLICOCQ,
DE BAYANCOURT, DE VAUGHENLIEU, D'ARSONVAL, ETC.,

en Artois, en Picardie et aux Antilles.

ARMES : *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.* (Voyez pl. BC.) — Couronne de marquis. — Supports : *Deux tritons couronnés à l'antique, tenant bannière et sonnant de la conque.* — Devise : FIDELIOR IN ADVERSIS.

La maison de Boubers, originaire d'Artois, est, suivant l'opinion de plusieurs historiens et généalogistes, une branche puînée de la maison de Ponthieu. Quoi qu'il en soit, son nom se trouve mentionné par les chartes dès le XIIe siècle. Hugues de Boubers figure dans un acte de l'an 1179, par lequel Watier de Ligne, chevalier, son cousin, fit une donation à l'abbaye de Saint-Aubert. On voit, par un autre titre de l'an 1263 relatif au village de Briastre, que Jean de Boubers, chevalier, y possédait de grands biens pour lesquels il eut de longs procès avec l'abbaye de Saint-André. Jean II de Boubers, son fils, seigneur de la Motte, près Auxy en Artois, épousa Agnès de Villiers. Leurs descendants ont été qualifiés seigneurs de la Motte, de Thune, de Ribeaucourt, vicomtes de Bernatre. (Le Carpentier, *Histoire de Cambrai*, t. II, p. 282.)

Jacques de Boubers, chevalier, est mentionné dans un compte du domaine de Ponthieu de l'an 1376, et Adrien de Boubers, chevalier banneret, servait avec dix-neuf écuyers et dix-huit archers de sa compagnie suivant quittances de l'extraordinaire des guerres de l'an 1412. Monstrelet fait mention d'un Edmond de Boubers, créé chevalier par le duc de Bourgogne en 1421, et depuis prisonnier de guerre des Anglais.

Daniel de Boubers, seigneur de Boismont et de Bernatre en Ponthieu, où il demeurait, capitaine de cavalerie, fut maintenu dans sa noblesse avec Henri-Louis de Boubers, seigneur de Miannay, son fils, le 26 février 1697, par sentence de M. l'intendant Bignon, sur preuves remontant à Jean de Boubers, écuyer, seigneur de Bernatre, vivant en 1514, et fils d'autre Jean de Boubers, chevalier, seigneur de la Motte et de Thune en Artois. (*Recherche de la Noblesse de Picardie*, par Rousseville et d'Hozier.) Daniel avait pour grand'tante maternelle Bernarde Gaillard de Longjumeau, mariée à Jean de Montmorency. (P. Anselme, t. III, p. 614.)

Aymart et Nicolas de Boubers, seigneurs de Bayancourt et de Vaughenlieu, et Hippolyte-Madeleine de Maillefeu, veuve de François de Boubers, seigneur de Mélicocq, tous trois de l'élection de Compiègne, furent aussi maintenus dans leur noblesse par arrêt du conseil du mois de janvier 1668. (*Nobiliaire de Picardie* d'Haudicquer de Blancourt, page 53.)

Cette maison est, par ses alliances, apparentée avec celles d'Anvin d'Hardenthun, d'Auxy, de Bernieules, Boufflers, Châtillon, Clément de Metz, Créquy, Gaillard de Longjumeau, Houdetot, Law de Lauriston, Lisque, Melun, Montmorency, Orthe, Pontevès d'Amirat, Recourt, Rousseau du Sauloy, Saveuse, Vipart, etc.

La souche de Boubers-Thune s'est éteinte, en 1811, dans la personne de Charles-François de Boubers, vicomte de Bernatre, capitaine de cavalerie, marié à Marie-Charlotte de Clément, dont il ne laissa que des filles; mais il s'en était détaché deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. L'une est restée en Picardie, où elle était représentée naguère par deux frères : 1° le marquis de Boubers, décédé il y a deux ans, ne laissant qu'une fille, Marie de Boubers, femme de Charles de Lauriston, neveu du marquis de Lauriston; 2° le comte de Boubers, décédé l'an passé, laissant deux enfants : *a*. Olivier de Boubers, né en 1846; *b*. Ida de Boubers, mariée à Pierre-Jules du Maisniel, vicomte de Saveuse. A cette branche appartenait encore Alix de Boubers-Abbeville, comtesse de Gaudecharts, décédée le 27 avril 1865. (Voy. Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, tome VIII.)

L'autre branche s'est établie à la Guadeloupe, où sa filiation s'est continuée comme il suit :

I. Henri-Louis de Boubers-Thune, chevalier, vicomte

de Bernatre et de Boismont, seigneur de Thune, de Miannay, de Monchaux, colonel du régiment de Lannoy, et ensuite de celui de Fontenilles en 1750, épousa Marie-Madeleine d'Orthe[1], fille de Louis, chevalier, seigneur de Foix et de Fontaines, et d'Anne de Dompierre, et nièce du marquis de Feuquières, vice-roi des Isles-Sous-le-Vent. Il eut de ce mariage :

1° Marc-Daniel-Hyacinthe, qui continua la descendance directe, éteinte en 1811;

2° Charles-Claude, qui forma la seconde branche, aujourd'hui l'aînée, établie en Picardie et représentée par Olivier, comte de Boubers, son unique rejeton mâle;

3° Jérôme-Benjamin, comte de Boubers, dont la branche est rapportée ci-après;

4° Henri-Louis de Boubers, seigneur de Witz-lez-Villancourt, qui présida la noblesse du comté de Ponthieu aux assemblées électorales de 1789, et mourut sans alliance, à Saint-Blimond, le 19 mai 1799.

II. Jérôme-Benjamin, comte de Boubers, épousa Marie-Anne de Filassier, dont il eut :

1° Louis-Jérôme, marquis de Boubers, décédé sans postérité;

2° Benjamin-Louis-Antoine, comte de Boubers, qui suivra;

3° Charles-Jean-Baptiste-Elisabeth, baron de Boubers-Jonquières, qui a formé le second rameau, rapporté plus loin;

4° Nicolas-Charles, chevalier de Boubers d'Arsonval, qui a épousé Jeanne-Julie le Mercier de Beausoleil. Des cinq enfants issus de cette union, une seule, Julie-Charlotte de Boubers d'Arsonval, a laissé postérité. Elle avait épousé *a*. Charles Lecointre de Bellecour, dont elle eut madame le Mercier de Laclertière, mère de la marquise de Roquefeuil; *b*. Jean-Pierre de Boubers-Montaulue, son cousin, rapporté plus loin;

5° Benjamin-Gabriel de Boubers-Loiville, marié avec Eugénie-Élisabeth de Malguiche, dont il a eu postérité, éteinte pendant la Révolution;

6° N... de Boubers, femme de N... de Filassier-Richebois.

[1] La maison d'Orthe, originaire du Béarn, est très-ancienne. Un de ses rejetons, le vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne sous Charles IX, répondit aux ordres qu'il avait reçus pour les massacres de la Saint-Barthélemy : « Vous n'avez, Sire, dans » Bayonne, que des sujets fidèles; mais pas un bourreau. »

III. Benjamin-Louis-Antoine, comte de Boubers, officier détaché de la marine, épousa, à la Guadeloupe, Marie-Françoise de Vipart, née le 13 novembre 1739, fille de Nicolas de Vipart, lieutenant d'infanterie, et de Marie Lemercier de Beausoleil. La maison de Vipart, de race chevaleresque et originaire de Normandie, a pour armes: *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.* Une de ses branches, celle des seigneurs de Neuilly, à laquelle appartenait la comtesse de Boubers, s'était fixée à la Guadeloupe par suite du mariage de son auteur, François de Vipart, avec Anne le Roy du Mé, le 22 juin 1672. De son union, le comte de Boubers laissa six enfants, qui suivent.

IV. Nicolas-Benjamin, qui épousa N. Couppé du Port, dont il n'eut que des enfants décédés en bas âge.

IV *bis.* François-Jérôme, comte de Boubers-Bernatre, qui se maria avec Agnès-Cunégonde de Faulard, ex-gouvernante de S. M. l'empereur Napoléon III, et fut père de: *a.* Abel de Boubers; *b.* Hippolyte de Boubers, décédés tous deux sans postérité; *c.* Adolphe de Boubers, secrétaire général au ministère des finances et conseiller d'État, mort laissant deux filles, madame la baronne Renouard de Bussières et madame la comtesse Charles de Lauriston; *d.* Agnès de Boubers, mariée à Charles-Louis-Law de Lauriston; *e.* Clémentine, mariée à M. Baudon.

IV *ter.* Jean-Pierre de Boubers-Montaulue, qui épousa en premières noces N... van Schalkwick, dont il eut plusieurs enfants morts en bas âge; il se remaria avec Victoire de Vipart, sa cousine, dont il eut: *a.* et *b.*, morts jeunes; *c.* Adélaïde-Lambert de Boubers, mariée à son cousin, le baron de Boubers-Vaughenlieu, rapporté plus loin; en troisièmes nôces, il épousa sa cousine germaine Julie-Charlotte de Boubers d'Arsonval, veuve de Charles Lecointre de Bellecour, et il en eut: *d.* Louis de Boubers, décédé; *e.* Sophie-Pauline de Boubers.

IV *quater.* Jean-Baptiste de Boubers, chevalier de Boubers-Ponthieu, page du roi Louis XVI, qui épousa mademoiselle de la Salinière, dont il eut un fils, mort sans postérité, et deux filles: *a.* Hercour de Boubers, mariée à Marc Beutier; *b.* Fortunée de Boubers, mariée à N... Loret.

IV *quinquies.* N... de Boubers-Bourbon, officier de marine, mort au service, sans postérité.

IV *sexies.* Marie-Alèthe de Boubers, mariée, le 24 avril 1786, à Pierre Quentin Rousseau, écuyer, major d'infanterie, commandant le bataillon des milices de la Capesterre et de la Goyave, chevalier de Saint-Louis, dont les armes sont : *d'azur, à trois bandes d'or* (voyez l'*Annuaire* de 1864, pag. 155 et 157); de ce mariage est issu un fils, Amédée-François-Bernard Rousseau, qui épousa Marie-Félicité de Bragelongue, dont il a eu huit enfants, mais trois seulement ont une postérité; ce sont : 1° *Henri*-François-Barthélemy, qui épousa Élisabeth de la Charrière et mourut en 1844; 2° *Ernest*-François-René, marié avec la veuve de son frère qui précède; 3° Caroline, qui a épousé son cousin Hippolyte-Quentin Rousseau du Sauloy.

SECOND RAMEAU FIXÉ A LA GUADELOUPE.

III *bis.* Charles-Jean-Baptiste-Élisabeth, baron de Boubers-Jonquières, né le 6 mai 1736, a épousé, le 11 janvier 1762, Susanne-Marie Lemercier de Beausoleil, et en a eu sept enfants, dont un seul a continué la descendance comme il suit :

IV. Louis-Antoine-Benjamin, baron de Boubers-Vaughenlieu, né le 3 janvier 1787, a épousé, le 13 novembre 1815 (d'Escure, notaire), sa cousine Adélaïde-Lambert de Boubers-Montaulue; il a de cette union :

1° Rose-Charlotte-Adélaïde de Boubers-Vaughenlieu, mariée, le 24 novembre 1834, à Alexandre de Pontevès d'Amirat, dont six enfants (voyez l'*Annuaire* de 1865, p. 171);

2° Charles-Louis-François-Nicaise de Boubers-Vaughenlieu, décédé sans alliance;

3° Sophie-Justine-Victoire, mariée à Ferdinand de Mauret, dont elle a six enfants;

4° Adélaïde, mariée au baron de Bouglon, dont elle a quatre enfants;

5° César-Édouard-Henri de Boubers, mort sans postérité;

6° et 7° Un fils et une fille, décédés en bas âge.

NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA MAISON

LE BÈGUE DE GERMINY.

La maison le Bègue, originaire de la province de Normandie, s'est établie dans le duché de Lorraine depuis que René le Bègue et Jeanne de Queu, sa femme, y accompagnèrent Renée de Bourbon, fille du comte de Montpensier, mariée le 26 juin 1515 à Antoine, duc de Lorraine et de Bar. Vian Pistor le Bègue, petit-fils de René le Bègue, fut secrétaire et conseiller ordinaire du cardinal de Lorraine. Voulant assurer la position nobiliaire de sa famille dans sa nouvelle patrie, il se pourvut auprès du duc Charles III pour obtenir la nomination de commissaires par-devant lesquels il ferait preuve de l'ancienneté de son origine, et il obtint des lettres de noblesse en date du 1er août 1596. Par d'autres patentes du 16 janvier 1634, le duc de Lorraine lui conféra les *qualités d'honneur et de gentillesse qui luy pourroient augmenter et accroistre le degré de noblesse que déjà il auroit eu acquis.*

Des mémoires généalogiques, dressés au siècle dernier, établissent ainsi la filiation :

I Thomas le Bègue est qualifié chevalier et tenant fief de haubert dans des lettres du 25 janvier 1343, dressées par Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi Philippe de Valois, au bailli de Caen.

II. Colin le Bègue, écuyer, seigneur d'Hannerville, fils de Thomas, vendit en 1383, avec Guillemette de Maupetit, sa femme, un fief situé en la paroisse de Carqueville, provenant de la succession dudit Thomas le Bègue. Ses enfants furent, entre autres : 1° Guillaume le Bègue, chevalier, seigneur d'Hannerville, qui épousa Jeanne de Tilly et forma un rameau, dont l'héritière et dernier rejeton épousa Georges, baron de Saint-Germain; 2° Georges, dont l'article suit.

III. Georges le Bègue fit, avec son frère, le 11 mars 1448, un acte de partage des biens de Colin, son père. Il épousa Marie de Cramenil, dame de Duranville et de Mallerville, laquelle, étant veuve, transigea avec Jeanne de Tilly, aussi veuve de Guillaume le Bègue, frère aîné de Georges. On doit encore mentionner à ce degré Catherine le Bègue, leur sœur ou leur cousine germaine, femme de Jean de Popaincourt, seigneur de Sarcelles et de Liancourt, président au parlement de Paris, dont la fille fut mariée, le 29 décembre 1463, avec Jean du Plessis, d'où sont issus les ducs de la Rocheguyon.

IV. Antoine le Bègue, chevalier, seigneur de Duranville et de Mallerville, fils de Georges qui précède, épousa, par contrat du 3 avril 1484, Jeannette d'Aschey, dont il eut :

1° Georges le Bègue, chevalier, seigneur de Mallerville et de Duranville, qui était sous la tutelle de sa mère le 10 juin 1495, comme il appert d'une transaction passée à cette date, et qui ne vivait plus en 1540, comme on le voit par le testament de René, son frère;

2° Pierre le Bègue, aussi mentionné dans la susdite transaction de 1495;

3° René, qui suit et continue la descendance directe;

4° Jacques le Bègue, ecclésiastique.

V. René le Bègue, écuyer, homme d'armes des ordonnances du roi de France sous la charge du comte de Montrevel, vint de Normandie s'établir en Lorraine à la suite de madame Renée de Bourbon, mariée en 1515 au duc Antoine. Il fit, le 15 novembre 1540, un testament par lequel il donne à Jeanne de Queu, sa femme, l'usufruit de ce qu'il possède à Mallerville, en Normandie, et il réserve les rentes qui lui sont advenues de la succession d'Antoine le Bègue, chevalier, et de Jeannette d'Aschey, ses père et mère. Il eut de son union un fils, qui suit et qu'il nomma son exécuteur testamentaire, ainsi que « son bon amy Francisque Pistor, écuyer, gentilhomme servant de la duchesse de Lorraine ».

VI. François le Bègue, écuyer, capitaine d'une compagnie de gens de pied pour le service du roi, épousa, par contrat du 1er mars 1545, damoiselle Marie Pistor, fille de feu Francisque Pistor, exécuteur testamentaire de René le

Bègue, et de damoiselle Jeanne de Bourgogne. En faveur et contemplation de ce mariage, et en conformité du testament de Francisque Pistor, il fut convenu que François le Bègue joindrait à son nom celui de Pistor, et chargerait ses armes d'une pièce de celles de sa femme. Il fit, le 22 avril 1603, un testament par lequel il légua à son fils, Vian Pistor le Bègue, une rente qu'il percevait en Normandie et qu'il avait achetée aux enfants et héritiers de son oncle Georges le Bègue, chevalier, seigneur de Duranville et de Mallerville.

VII. Vian Pistor le Bègue, seigneur de Germiny et des voueries de Crespy et Viterne, conseiller d'Etat du duc de Lorraine et secrétaire de ses commandements, naquit à Vezelise et fit ses études à l'université de Pont-à-Mousson. Il fut chargé de missions particulières par le duc de Lorraine auprès du sieur de Rosne, maréchal de camp général de l'armée de Sa Majesté Catholique dans les Pays-Bas, et reçut en récompense des lettres de noblesse comme issu d'une famille étrangère au duché de Lorraine, en date du 1er août 1596. Il sollicita et obtint du duc Charles IV, le 16 janvier 1634, des lettres déclaratoires de gentillesse, sans lesquelles on ne pouvait porter que le titre d'écuyer, faveur extraordinaire qui prouve, dit dom Pelletier, la haute considération qu'il s'était acquise dans l'esprit de son prince. Ses armoiries furent alors expressément blasonnées : « *D'azur à un umbre d'argent mis en fasce,* timbrées d'un Neptune au naturel, issant d'un tortil d'argent et d'azur, tenant en sa dextre son trident; le tout porté d'un armet grillé d'argent couvert d'un lambrequin au métal et couleurs susdits. » Il avait épousé, le 30 janvier 1599, Anne Serre, veuve de Pierson des Moines, et fille de Jacques Serre et d'Oudette du Doyer. Il eut de ce mariage : 1° Charles, qui suit; 2° Jean le Bègue, curé d'Anould, qui paraît être mort avant son père; 3° Gaspard le Bègue, chevalier, seigneur de Girmont et d'Igney, auteur de la branche de Girmont, restée en Lorraine, où elle est encore actuellement établie.

VIII. Charles le Bègue, seigneur de Germiny et de Chantraine, né en 1699, conseiller du cardinal de Lorraine, et ensuite conseiller-secrétaire d'État du duc Charles IV, fit acte de foi et hommage à ce prince le 20 juin 1664, mourut le 16 juillet 1667, et fut enterré à Notre-Dame de Nancy. Il avait épousé, par contrat passé

à Saint-Michel le 30 janvier 1630, Marguerite Rutant, fille de Jean Rutant, seigneur de Maizey, Troyon, Savonnières, etc., lieutenant général au bailliage de Saint-Michel, et de damoiselle Anne Marien; elle mourut le 21 octobre 1669, et fut inhumée auprès de son mari. Leurs enfants furent : 1° François le Bègue, grand doyen de l'église primatiale de Nancy, premier ministre de Lorraine, abbé de Bouzonville, décédé à soixante-quatre ans, le 19 juillet 1699; 2° Henry, abbé de Domevre; 3° Joseph, qui a continué la descendance rapportée ci-après; 4° Charles le Bègue, lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers de Bassompierre au service de l'Empereur, bailli du comté de Vaudemont, marié, le 15 février 1681, avec Madeleine le Prudhomme, fille de Christophe le Prudhomme, seigneur de Vitrimont, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du duc, et d'Élisabeth Cabouat, dont il eut : *a.* Barbe-Françoise le Bègue, mariée, en 1704, à Nicolas-Joseph, comte de Bouzey, maréchal de Lorraine, chambellan du duc Léopold et lieutenant des chevau-légers de sa garde; *b.* Marguerite le Bègue, mariée à Antoine-François-Hermann, comte d'Hunolstein; 5° Élisabeth le Bègue, mariée, le 10 janvier 1670, à Dieudonné de Bettainvillers, seigneur dudit lieu, de Moyeuve, etc.

IX. Joseph le Bègue, baron de Germiny et Torcheville, seigneur de Chantraine, de la Neuville, etc., ministre-conseiller d'État du duc de Lorraine, fut créé comte du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Charles VI du 13 avril 1714, confirmé par lettres patentes du duc Léopold du 24 novembre 1715, pour lui et tous ses descendants mâles et femelles. Le titre original dudit acte se trouve enregistré dans les archives de Nancy. Ses armoiries furent modifiées à cette occasion, et il porta : *écartelé, aux 1 et 4 de* LE BÈGUE; *aux 2 et 3 de* GERMINY; *sur le tout, d'argent à l'aigle éployée de sable*, comme comte de l'Empire. Il siégea en qualité de plénipotentiaire aux congrès de Ryswick en 1697, d'Utrecht en 1713, et fut envoyé extraordinaire en Hollande en 1707, en France en 1715. Il présida le conseil de régence pendant le voyage du duc de Lorraine à Paris, et fut nommé premier ministre en 1729. Il mourut à Lunéville le 30 janvier 1730. La terre de Germiny avait été érigée pour lui en comté par lettres patentes du duc Léopold en date du 8 février 1724. Jeanne-Françoise de Rennel, qu'il épousa à Nancy le 16 février 1688, et qui mourut en 1729, était fille de

François de Rennel, seigneur de Jarville, Franconville, etc., conseiller d'État et président de la chambre du conseil de Nancy, surintendant de la maison du prince de Vaudemont, et d'Antoinette Maréchal. Leurs enfants furent : 1° Léopold-Joseph, qui suit; 2° Charles-Ernest, comte le Bègue, né le 29 juin 1701, reçu chevalier de Malte par bref de minorité le 30 août 1703, commandeur de Châlons et de Pontaubert, chambellan du duc Léopold et de l'empereur d'Autriche, décédé en 1754; 3° Marie le Bègue, religieuse à Sainte-Avold; 4° Marie-Élisabeth le Bègue, mariée, par contrat du 17 mai 1727, à Louis-Hubert le Danois, marquis de Geoffreville, mestre de camp de cavalerie au service de France, chevalier de Saint-Louis.

X. Léopold-Joseph le Bègue, comte de Germiny, né le 15 mars 1700, filleul du duc et de la duchesse de Lorraine, fut chambellan de Léopold Ier, puis maître d'hôtel du duc François III, et mourut à Vienne en Autriche le 14 septembre 1738. Il avait obtenu, le 7 avril 1711, des lettres patentes de survivance des offices de son père, conseiller-secrétaire d'État et garde des sceaux du duché de Lorraine. Il épousa, par contrat du 10 mars 1724, Gabrielle-Agnès d'Hunolstein, fille d'Antoine-François-Hermann, comte d'Hunolstein, maréchal de Lorraine, et de Marguerite le Bègue. (Voyez plus haut, au VIIIe degré.) De ce mariage sont issus : 1° Antoine-François le Bègue, comte de Germiny, qui a continué la branche aînée et dont l'article suivra; 2° Jean-Antoine le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, auteur de la branche cadette rapportée plus loin; 3° Charles-Ernest le Bègue, comte du Saint-Empire, né le 13 décembre 1730, officier au régiment d'infanterie du prince Charles de Lorraine; 4° Reine-Charlotte, née le 5 octobre 1733, religieuse.

BRANCHE AINÉE ÉTABLIE EN NORMANDIE.

XI. Antoine-François le Bègue, comte de Germiny, capitaine au service de France, né le 1er juin 1725, épousa, par contrat du 25 février 1747, Françoise-de Sales-Guillemine de Tieremois de Sacy, fille de Jacques-Raoul de Tieremois, seigneur de Sacy, conseiller au parlement, et d'Angélique-Catherine-Françoise de Motteville. De ce mariage il eut un fils, qui suit.

XII. Gabriel-Jacques-Raoul le Bègue, comte de Germiny, né le 23 octobre 1752, capitaine au régiment de

21.

mestre de camp général dragons, en 1772, marié à N. de Puismartin, dont il a laissé trois fils :

XIII. Gabriel le Bègue, comte de Germiny, qui a continué le rameau aîné de la branche de Normandie.

XIII *bis*. Henri-Charles le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né le 26 juillet 1775, pair de France en 1819, mort en 1843, père de Charles-Gabriel le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né en 1799, sénateur et ancien gouverneur de la banque de France.

XIII *ter*. Antoine le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, père de : 1° Gustave; 2° N., officier de marine; 3° Léon le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, actuellement établi en Artois.

BRANCHE CADETTE ÉTABLIE EN BRETAGNE.

XI. Jean-Antoine le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, fils puîné de Léopold-Joseph le Bègue, comte de Germiny, et de Gabrielle-Agnès d'Hunolstein, naquit à Nancy le 1er décembre 1727. Il entra dans la marine, fut lieutenant des vaisseaux du roi, capitaine de la brigade royale d'artillerie de Morogue, puis chef d'escadre en 1786. Il avait épousé : *a*. le 4 août 1753, au Cap français (île de Saint-Domingue), demoiselle Catherine le Bray; *b*. le 3 janvier 1763, à Cléder (en Bretagne), Marie-Josèphe de Parcevaux, dame de Pennancoët, fille de haut et puissant seigneur messire Claude de Parcevaux, capitaine des vaisseaux du roi à Brest, commandeur de Saint-Louis, depuis, chef d'escadre, et de haute et puissante dame de Kergoat. Elle mourut le 25 août 1772, et son mari, le 13 mai 1808. Leurs enfants furent :

1° Claude-Jean-Marie, qui suivra;

2° Marie-Toussaint-Joseph le Bègue, comte du Saint-Empire;

3° Sylvie-Marie-Désirée le Bègue, comtesse du Saint-Empire, mariée à Yves-Guy-Marie Pastour de Kerjan.

XII. Claude-Jean-Marie le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né à Cléder le 4 novembre 1763, a émigré et fait les campagnes de l'armée des princes. Il a épousé à Morlaix, le 17 décembre 1808, Marie-Josèphe-Ursule-Célestine de Kerouartz, née le 21 octobre 1780, fille de

Jacques-Joseph, vicomte de Kerouartz, et d'Anne-Marie-Thérèse Thépault du Breignou. La maison de Kerouartz est une des plus anciennes de Bretagne; son nom se trouve mêlé glorieusement aux vieilles chroniques de la province, et ses armes sont inscrites à la galerie des croisades du Musée de Versailles. Le comte le Bègue avait négligé, dans les actes de naissance de ses quatre enfants, de signer en ajoutant à son nom patronymique celui de Germiny, qui s'y trouvait inséparablement uni depuis plusieurs générations. Un jugement du tribunal civil de Morlaix, en date du 11 janvier 1859, a réparé cette omission en ordonnant que le nom de Germiny serait rétabli dans tous les actes où il avait été omis, et serait transmis à toute sa descendance. Ses enfants furent :

1° *Léonce*-Marie-Joseph le Bègue de Germiny, dont l'article suivra;

2° Ambroise-Marie-*Amédée* le Bègue de Germiny, qui sera rapporté après l'article de son frère aîné;

3° Louis-*Raoul* le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, commissaire de la marine impériale;

4° Marie-Alix le Bègue de Germiny, comtesse du Saint-Empire, mariée à Martin de la Goutte-Bernard.

XIII. Léonce-Marie-Joseph le Begue de Germiny, comte du Saint-Empire, né en 1809, capitaine de vaisseau de la marine impériale, O✻, a épousé, en 1856, Marie de Parcevaux, sa cousine, fille du chevalier de Parcevaux et de mademoiselle de Goësbriand, de l'ancienne maison de Goësbriand de Bretagne, dont il a :

1° Léonce le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né en 1858;

2° Marc le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né en 1860;

3° *Anna*-Marie-Alix le Bègue de Germiny, comtesse du Saint-Empire, née en 1863.

XIII *bis*. Ambroise-Marie-Amédée le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né le 23 septembre 1811, colonel du 1er régiment de dragons le 15 août 1865, officier de la Légion d'honneur en octobre 1864, officier de l'ordre de François Ier des Deux-Siciles en 1842, chevalier de l'ordre Militaire de Savoie en 1859, a épousé, le 28 février 1859, Juliette de la Croix-Chevrières de Sayve, fille d'Au-

guste de la Croix-Chevrières, comte de Sayve, d'une ancienne et illustre maison du Dauphiné (voyez l'*Annuaire* de 1852, p. 198), et de Louise-Émilie du Hamel. De cette union est issu :

Charles-Louis le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire, né le 16 décembre 1859.

(Voyez Dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine;* la Chenaye Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse;* Courcelles, *Histoire des Pairs de France*, etc.)

ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une ombre* (ou poisson) *d'argent, posée en fasce,* qui est de LE BÈGUE; *aux 2 et 3 d'azur, à l'écusson d'argent,* qui est de GERMINY; *sur le tout d'argent, à l'aigle éployée de sable,* qui est des COMTES DU SAINT-EMPIRE. (Voyez pl. BC.) — Couronne de marquis. — Timbre : *Un casque grillé d'argent.* — Cimier : *Un Neptune au naturel, issant d'un tortil d'argent et d'azur, tenant de la dextre un trident.*

NOTICE

SUR LES SEIGNEURS ET LE FIEF

DE BOIS-HALBRAN.

Le fief du Bois-Halbran est situé en Bretagne, près de Saint-Germain du Pinel, à neuf lieues à l'est-sud-est de Rennes. On ignore depuis quelle époque cette seigneurie faisait partie du domaine des anciens sires du Bois, lorsque Guyon du Bois, sieur de Beauvais, prit en 1469 la dénomination de du Bois-Halbran. (Voyez l'*Annuaire* de 1863, page 210.)

On sait que toutes les maisons bretonnes du nom de du Bois, à l'exception de celle des sires de Boves, souche des du Bois-Halbran et des du Bois de la Ferronnière, ont généralement et presque exclusivement porté, avant le quinzième siècle, celui de Coat ou Coët, forme primitive *Koat* ou *Koad*, qui en breton signifie *bois*, et qu'elles ne traduisirent définitivement en français qu'au temps de la duchesse Anne.

Briand du Bois-Halbran ayant épousé l'héritière de la maison de Beauchesne du Cellier en Noyal-sur-Vilaine, prit le titre de vicomte de Beauchesne, et céda à Jean Besnardais le fief du Bois-Halbran vers l'an 1605, sans que pour cela la famille de Briand, qui de temps immémorial habitait son château de Beauvais, ait cessé depuis cette époque d'y faire sa résidence jusque vers le milieu du siècle dernier.

Il y a une autre famille bretonne du nom de du Bois qui n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom de Beauchesne. Elle paraît fort ancienne, et semblerait devoir se rattacher aussi à la souche des du Bois primitivement de Boves, quoique son blason diffère essentiellement du leur. Elle est aujourd'hui représentée avec distinction par deux frères, dont l'un, Alcide-Hyacinthe du Bois de Beauchesne, né à Lorient le 31 mars 1804, ancien chef de cabinet au département des beaux-arts, auteur de plusieurs volumes de poésies et de l'*Histoire de Louis XVII*, est aujourd'hui chef de section aux Archives de l'Empire;

l'autre est secrétaire du Conservatoire impérial de musique et de déclamation.

Les armes des du Bois de Beauchesne sont : *tiercé en fasce, au 1 d'azur, à trois étoiles d'argent; au 2 d'or; au 3 de gueules, à l'arbre d'or*. Devise : ROBUR ET LUMEN.

Noble Jean Besnardais, sieur de la Bourlière et du Bois-Halbran, fut père de Renée Besnardais, née à Vitré le 27 février 1608, et mariée à Jean de Ravilly, sieur de Hill, dont la fille, Julienne de Ravilly, mariée à noble Julien Bullourde, sieur de la Cochardière, recueillit le fief du Bois-Halbran, et le transmit à son fils Louis, qui prit le nom de Bullourde du Bois-Halbran. Louis fut père de François-Gilles de Bullourde du Bois-Halbran, né audit lieu le 8 octobre 1713, dont le fils, avocat au parlement de Bretagne, était né le 28 avril 1744.

Par suite d'un partage, le fief du Bois-Halbran passa à N. Morel de la Motte; une partie des manoirs et des métairies devint la propriété de la famille Beliard des Fresnais; l'autre resta aux mains de la famille Bullourde, qui a conservé jusqu'à ce jour la possession du Bois-melaine, de Beauregard, de la Sacherie, de Coulon, etc., mais qui alla alors habiter la terre du Grand-Fougeray, située dans la paroisse des Moutiers.

DE CARMEJANE DE PIERREDON.

Pour la notice et les armes, voyez l'*Annuaire* de 1865, pages 183-194. — Voici quelques corrections et additions à cet article :

Page 184, ligne 6, *au lieu de* Jehan, Ier du nom, Calmejane ou Carmejane, *lisez* N..... Calmejane ou Carmejane.

Page 184, ligne 14, *au lieu de* Jehan, IIe du nom, de Carmejane, *lisez* Jehan, Ier du nom, de Carmejane.

Page 184, ligne 20, *au lieu de* petit-fils dudit Jehan II, fils de Jehan III, *lisez* petit-fils dudit Jehan I, fils de Jehan II.

Page 185, ligne 2, *au lieu de* Blacass-Carros, *lisez* Blacas-Carros.

Page 185, ligne 5, *au lieu de* de Grimaldi, de Sassenage, *lisez* de Grimaldi, de Lyonne, de Sassenage.

Page 185, ligne 11, *au lieu de* de Grolée-Viriville, *lisez* de Grolée-Meuïllon.

Page 186, ligne 21, *au lieu de* paroisse d'Entrevesmes, *lisez* paroisse d'Entrevennes.

Page 186, ligne 34, *au lieu de* sœur d'Alexandre d'Antoine, capitaine de frégate, *lisez* sœur d'Alexandre d'Antoine, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis.

Page 189, ligne 22, *au lieu de* Raymond de Bugnier, *lisez* Raymond de Buguier.

Page 189, ligne 23, *au lieu de* Françoise-Félicité du Puy-Montbrun, *lisez* Barbe-Françoise-Félicité du Puy-Montbrun.

Page 189, ligne 34, *au lieu de* élève du roi au collége de Beaumont-en-Auge, *lisez* élève du roi à l'école militaire de Beaumont-en-Auge.

Page 189, lignes 42-44, *au lieu de* Raymond : *d'argent*, etc., *lisez* Raymond de Buguier ; *d'azur, au lévrier passant d'argent, orlé du même; au chef de gueules, chargé d'une aigle issante à deux têtes d'argent, couronnée d'or.*

Page 190, ligne 21, *au lieu de* et à Venise (1808), *lisez* et commandant l'artillerie des côtes de l'Adriatique, à Venise (1808-1809).

Page 190, ligne 28, *au lieu de* et à Pellingen (1794), *lisez* et à la bataille de Pellingen, 7 août 1794, où il eut un cheval tué sous lui.

Page 190, ligne 29, *au lieu de* Rastadt (1796), *lisez* Rastadt, 6 juillet 1796, où il fut blessé légèrement.

Page 190, ligne 33, *au lieu de* combat d'Osnack, *lisez* combat de Csnack.

Page 191, ligne 17, *au lieu de* Antoinette-Marie-Thérésa de Carmejane, *lisez* Antoinette-Marie-Thérèse de Carmejane.

Page 191, ligne 33, au lieu de *au* 1 *et* 4, *bandé d'or et de gueules de six pièces,* lisez *au* 1 *et* 4, *d'or à trois bandes de gueules.*

Page 192, ligne 43, *au lieu de* Voyez Maynier; Artefeuil et Lainé, *Archives historiques*, etc., *lisez* Voyez Maynier, Artefeuil; et Lainé, *Archives historiques,* etc.

Page 193, ligne 11, *au lieu de* contrat de mariage passé le 30 novembre, *lisez* contrat de mariage passé devant Me Giéra, notaire, le 30 novembre.

Page 193, lignes 28-30, *au lieu de* François de la Baume, ches des armées, etc., *lisez* François de la Baume, chef des armées catholiques du Dauphiné et de la Provence pendant les guerres de religion du XVIe siècle, et glorieux adversaire du baron des Adrets.

Page 194, colonne 4, ligne 9, *au lieu de* Christophe-Joachim, comte de Revel du Perron, *lisez* Joachim, comte de Revel du Perron, seigneur du Vergeron.

Page 194, colonne 5, ligne 9, *au lieu de* Honoré Trono de Bouchony, *lisez* Honoré-Joseph Trono de Bouchony.

Page 194, colonne 5, ligne 10, *au lieu de* Thérèse de Colomb de Grambois, *lisez* Marie-Thérèse de Colomb de Grambois.

Page 194, colonne 5, ligne 12, *au lieu de* Marie de Constantin, *lisez* Marie-Thérèse de Constantin.

Page 194, colonne 5, ligne 13, *au lieu de* Joachim de Revel du Perron, *lisez* Christophe-Joachim de Revel du Perron, seigneur du Vergeron.

*Changements survenus depuis l'impression de la Notice dans l'*Annuaire de 1865.

Page 189. Louis Devoulx d'Hautefort, marié à demoiselle Marie-Thérèse de Carmejane, est décédé à Apt (Vaucluse), le 21 février 1865.

Page 189. Dame Marie-Marguerite de Carmejane, veuve de Fidèle de Cavalier, est décédée à Apt, le 17 avril 1865.

Page 192. Dame Marie-Claudine-Jeanne (Jenny) de Blacas-Carros, mariée à *Albin*-Charles-Marie de Carmejane, est décédée à Avignon, le 14 mai 1865.

Page 192. Alexis-*Henri*-Marie-Paul, baron de Carmejane de Pierredon, capitaine adjudant-major au 20e régiment d'artillerie à cheval, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1865.

LA TOUR D'AUVERGNE [1].

Pour le précis historique et les armes, voyez les *Annuaires* de 1853, page 180, et 1855, page 167. — Culte catholique. — Résidence : Auvergne. — Branche aînée des ducs souverains de Bouillon, éteinte le 7 février 1802. Cette maison n'est plus représentée que par la branche cadette, qui, en raison d'un mariage avec l'héritière des comtes d'Apchier, a quelquefois ajouté ce dernier nom à celui de la Tour d'Auvergne depuis l'année 1712. Elle ne compte aujourd'hui d'autre rejeton mâle que le prince Maurice de la Tour d'Auvergne, qui suit.

Maurice-César, prince de la Tour d'Auvergne, né 7 mai 1809, marié 29 octobre 1853, à

Aurélie-Marie-Joséphine-Héloïse-Bourg des comtes de Bossi, mère de madame la duchesse de Bauffremont. (Voyez BAUFFREMONT.)

Tante.

Françoise-Honorine-Adélaïde de la Tour d'Auvergne, mariée à Alexandre de Durfort, marquis de Civrac.

[1] Nous reproduisons ici cet article de l'Almanach de Gotha de 1866, dont la place eût été page 124, si les épreuves nous fussent arrivées à temps.



CHANGEMENTS

ET ADDITIONS DE NOMS.

Toutes les demandes de changements et d'additions de noms, à l'exception de quelques-unes que nécessitent des dénominations bizarres ou ridicules, ont pour but d'acquérir la particule dite nobiliaire. Elles doivent être adressées à la chancellerie qui les soumet à l'examen du conseil d'État. Le ministre de la justice peut, en outre, les communiquer, mais à titre de simple consultation seulement, au conseil du sceau.

Les détails de la procédure à suivre en pareille matière ont été donnés dans l'*Annuaire* de 1854, page 313, et dans celui de 1860, page 280.

Un arrêt de la Cour impériale de Lyon du 24 mai 1865, que nous rapporterons plus loin en entier, a déclaré « que » la particule *de*, soit qu'elle précède le nom, soit qu'elle » prenne place entre ses diverses parties, ne fait qu'indi- » quer, la plupart du temps, un rapport d'origine et de » lieu; qu'elle n'est pas une expression spéciale de » noblesse; que ce point est bien constant en jurispru- » dence. »

Cette décision aurait pu faire valoir d'autres considérants. En flamand, par exemple, la particule *de* est l'équivalent de l'article *le*, et ce serait une grave erreur de croire, quand on la rencontre devant le nom des familles du Nord de la France, qu'elle sert à indiquer un rapport entre la terre et son possesseur.

Néanmoins, l'idée générale qu'on attache à cette particule en a fait une distinction honorifique de la classe de celles dont la loi du 28 mai 1858 poursuit l'usurpation.

Nous avons déjà plusieurs fois fait remarquer que des personnes ayant un nom patronymique composé de plusieurs mots, dont il vaudrait mieux diminuer qu'augmenter la longueur, demandent encore à y ajouter d'autres noms. C'est ainsi que M. Pellissier de Féligonde s'est pourvu, le 25 septembre dernier, auprès de S. Exc. le garde des sceaux pour solliciter l'autorisation de s'appeler *Pellissier de Féligonde de Léotoing d'Anjony de Foix*. S'il l'obtient, il lui sera impossible dans la pratique de se servir d'une pareille signature dans son entier. Il est vrai qu'en pareil cas l'abondance de noms n'est pas un mal, puisqu'elle

permet de choisir entre eux celui ou ceux qui plaisent le plus et d'abandonner les autres en les laissant tomber en désuétude. Il suffit pour cela de négliger de s'en servir et de les omettre dans sa signature. La loi du 28 mai 1858 est impuissante à atteindre ce fait, qui consiste à se dépouiller et non à s'affubler d'une distinction honorifique.

DEMANDES DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Les demandes ont été classées dans l'ordre chronologique d'après la date de l'insertion de leur annonce dans le *Moniteur universel*, date à partir de laquelle court le délai de trois mois exigé par la loi du 11 germinal an XI et par le décret du 8 janvier 1859, pour qu'il puisse être statué sur la demande. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 318.)

M. BERNARD (Gustave-Alexandre), né et demeurant à Lille, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'être autorisé à ajouter à son nom et au leur celui de *de Meurin,* ancien nom de sa famille (*Moniteur* du 26 août 1864).

M. COUTY DE LA POMMERAIS (René-Pierre-Clair-Alexandre), né à Versailles le 7 avril 1853, élève du Prytanée de la Flèche, et sa mère et tutrice Victoire-Élisabeth-Adèle de *Mercoyrol de Beaulieu*, rentière, domiciliée à Viviers (Ardèche), veuve de Jean-Baptiste-Alexandre Couty de la Pommerais, ✠, capitaine au 63ᵉ de ligne, sont en instance auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation de changer le nom patronymique de Couty de la Pommerais contre celui de *Noalles*, porté par l'aïeul des impétrants et qui n'est porté en l'état par aucun autre membre de la famille (1ᵉʳ septembre).

M. MICHEL (Marie-Gustave-Frédéric), né à Montoiron (Vienne), demeurant à Valence (Drôme), etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Grousseau*, qui est celui de son grand-père (10 septembre).

M. SAINT-LÉON (Jules), à Bordeaux, etc., pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de *Boyer-Fonfrède* (11 septembre).

M. Curieux (Paul), etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Fontaine*, porté par sa famille depuis plus d'un siècle (14 septembre).

M. Freydier-Laffont (François-Lucien), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Contagnet*, nom de famille de sa mère (14 septembre).

M. Bret, conseiller de préfecture, fils de M. Charles-Vrangel Bret, sénateur, etc., d'être autorisé à porter le nom de *Bret de Romieu*, par addition du nom de Mme Bret, fille unique de M. de Romieu (7 octobre).

M. Cinglant (Léon-Joseph-Ambroise-Henry-Valentin), né à Cambray le 5 décembre 1827, etc., d'ajouter à son nom ceux de *Bardin de Damoiseau de Crèvecœur* (12 octobre).

M. Carcenac (Paul-Alphonse), propriétaire à Brametourtre (Tarn), etc., d'ajouter à son nom celui de son épouse *M. de Torné* (12 octobre).

M. Ancillon (Louis-Jules), propriétaire à Metz, etc., de joindre à son nom celui de *de Jouy*, qui a appartenu à son aïeul paternel, et de porter comme ce dernier le nom d'*Ancillon de Jouy* (12 octobre).

M. Saint-Omer (Clément), né à la Pointe-Noire (Guadeloupe) le 7 septembre 1841, etc., d'ajouter à son nom celui de *Barraud*, sous lequel il est généralement connu (13 octobre).

M. Berlioz (Victor-Marie-Joseph), juge de paix à Domène, né à Grenoble, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Reynier de Jarjayes*, nom de leur oncle, et ce en exécution du testament de ce dernier (20 octobre).

M. Barault, dit *Roullon*, né à Paris, demeurant à Nuits (Côte-d'Or), etc., d'obtenir l'autorisation de s'appeler *Barault-Roullon de Féron* (1er novembre).

M. Pineau (Émile), demeurant aux Peluies, commune de Charost (Cher), etc., d'ajouter à son nom celui de *des Forêts*, qui a été porté par ses ancêtres (4 novembre).

M. Gardès (Alphonse-Charles-Augustin-Marius), brigadier de gendarmerie à Saint-Laurent-du-Pont, né à Ispagnac le 13 décembre 1830, etc., d'ajouter à son nom ceux de *de Châteauneuf de Randon du Tournel*, qui étaient les noms de son bisaïeul maternel et de son aïeul maternel (6 novembre).

M. Lasserre (Auguste-Camille-Marie) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Coulomb*, nom patronymique de son aïeul maternel (6 novembre).

M. Bourguin (Louis-Réné), né à Paris, juge suppléant au tribunal civil de Soissons, pour lui et ses enfants mineurs, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Vertus*, qui est le nom de son aïeule paternelle, et à s'appeler à l'avenir *Bourguin de Vertus* (6 novembre).

M. Vaillant de Meixmoron (Léon-Charles-Bénigne), domicilié à Nancy, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Dombasle*, sous lequel il est connu (14 novembre).

M. Tixier (Pierre) se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Prandière*, porté par son aïeul maternel (16 novembre).

M. Pineau (Émile), à Issoudun, etc., d'ajouter à son nom celui de *des Forêts*, qui a été porté par ses ancêtres (17 novembre).

M. Zilof (Louis-Floris), colonel d'artillerie, né à Cambrai le 14 décembre 1809; son fils aîné Ernest-Marie-Floris, sous-lieutenant au 4e hussards, né à Saint-Omer le 9 août 1841, et ses autres enfants, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Steenbourg*, porté autrefois par leurs ancêtres (20 novembre).

M. Huré (Félix), avocat à Alger, né à Joigny (Yonne), etc., de continuer de joindre à son nom celui de *Dapremont*, qui est celui de sa mère et sous lequel il a toujours été connu (4 décembre).

M. Kunckel (Jules-Philippe-Alexandre), né à Paris le 10 février 1843, etc., d'ajouter à son nom celui de *Allois d'Herculais* et de s'appeler à l'avenir *Kunckel Allois d'Herculais* (4 décembre).

MM. Ravaisson (Nicolas-François-Napoléon Laché), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris; — (Jean-Gaspard-Félix), membre de l'Institut, d'ajouter à leur nom celui de leur mère née *Mollien* et de s'appeler à l'avenir *Ravaisson-Mollien-Laché* (9 décembre).

M. Morin (Alphonse-Edouard), tant en son nom qu'au nom de ses cinq enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Royer de Linclays*, nom de leur beau-père et aïeul (9 décembre).

M. Vaillant de Meixmoron (Léon-Charles-Bénigne), fabricant d'instruments aratoires à Nancy, etc., d'ajouter

à son nom celui de *Mathieu de Dombasle*, son grand-père maternel, et à s'appeler à l'avenir *Vaillant de Meixmoron Mathieu de Dombasle*, noms sous lesquels il est généralement connu (14 décembre).

M. Aubertot (Jean-Théophile), et sa mère, Mme veuve Aubertot, née Cahouet de Morolles, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Coullanges*, que portait leur père et mari, et de se nommer légalement à l'avenir *Aubertot de Coullanges*, noms réunis sous lesquels ils sont généralement connus (18 décembre).

M. Ysarn (Jean-Bernard-Ernest) est dans l'intention, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de joindre à son nom d'*Ysarn* celui de *Capdeville*, sous lequel il est connu, et de s'appeler désormais *Ysarn de Capdeville* (18 décembre.)

M. Rouault (Adolphe-François) et ses trois fils, Adolphe-Marie, Louis-André et Henri-Adolphe, etc., d'ajouter à leur nom celui de *du Coligny* et de continuer à s'appeler *Rouault du Coligny*, nom qui appartient à leur famille depuis plus d'un siècle (25 décembre).

M. Fourier (Henri) et Mme veuve Fourier, agissant tant pour elle que comme tutrice de son fils mineur Paul Fourier, à Paris, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Bacourt*, et de s'appeler *Fourier de Bacourt* (23 décembre).

MM. Renault (Edouard-Réné et Amédée-Joseph-Romain), nés à Ernée (Mayenne), etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *Morlière* (25 décembre).

1865.

M. Bosquet (Jean-Baptiste-Marie), tant en son nom qu'au nom de ses sept enfants mineurs, se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de *Royer de Linclays*, leur beau-père et aïeul (5 janvier).

M. Couthaud (Émile), né le 13 septembre 1829 à Étupes (Doubs), pasteur dans le landgraviat de Hesse-Hombourg, est dans l'intention, etc., d'être autorisé à reprendre le nom de *de Rambay*, qui appartient à sa famille et qui était porté par la branche aînée d'icelle aujourd'hui éteinte (8 janvier).

M. Bretonneau (Gabriel-Charles), né à Digne, etc., d'obtenir l'autorisation de continuer de joindre à son nom

celui de *de Moydier,* nom de sa femme sous lequel il est connu, et de s'appeler légalement à l'avenir *Bretonneau de Moydier* (10 janvier).

M. CHESNE, juge au tribunal civil de Gray, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Flaigey*, qu'ont porté ses ancêtres, et de se nommer légalement à l'avenir *Chesne de Flaigey* (24 janvier).

M. AURIOL (Pierre-Eugène-Armand), banquier à Rochefort, etc., de joindre à son nom patronymique celui de sa mère, née *Roy-Bry* (Marie-Élisabeth-Betry), et de s'appeler à l'avenir *Auriol Roy-Bry* (25 janvier).

Mme TISSERANT (Eulalie-Paule), née de Moncey, veuve de Paul Tisserant et résidant à Vitry (Marne), etc., tant pour elle que pour son fils mineur, d'ajouter au nom de son mari le nom de *de Moncey*, qui est celui de son père (26 janvier.)

M. GROSSOT-DEVERCY (Albert), à Paris, etc., d'être autorisé à substituer à son nom patronymique celui de *Cohin* (29 janvier).

M. RENAULT (Édouard-Pierre), etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Morlière* (31 janvier).

M. FUZIER (Ennemond-Victor), tant en son nom qu'au nom de ses deux fils mineurs Édouard-Louis-Paul et Alexandre-Émile-Louis Fuzier, etc., d'ajouter à leur nom celui de feu M. *Herman,* sénateur, leur beau-père et aïeul, pour s'appeler à l'avenir *Fuzier-Herman* (31 janvier).

M. ROZE (Louis-Antoine-Nicolas), lieutenant-colonel du génie, pour lui et ses deux fils mineurs, etc., d'ajouter à son nom celui de sa femme et de s'appeler légalement à l'avenir *Roze Prunay de Chambouzon* (5 février.)

M. NAYRAL (Étienne-Gabriel-Edmond), né à Montpellier; etc., d'être autorisé, lui et ses enfants mineurs, à relever le nom de *Martin de Bourgon* (5 février).

M. SOYER (Aimé-Fidèle-Constant), né à Ham, vérificateur de l'enregistrement et des domaines à Falaise, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Mauroy* (7 février).

M. CHENU (Pierre-Léon), sous-inspecteur des forêts à Saint-Étienne, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Pierry* que portaient son père, son aïeul et son bisaïeul paternels, ainsi qu'il résulte des actes de l'état civil, et à s'appeler à l'avenir *Chenu de Pierry* (10 février).

M. MAUBLANC (Louis-Amédée) et ses neveux Arthur-Louis-Marie-Jean et Louis-Marie-Ernest Maublanc, assistés de leur tuteur, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Boisboucher*, porté par leur aïeul avant 1793 (12 février).

M. ROLLAND (Jacques-Charles-Lucien), à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Estape* qu'ont porté ses ancêtres et de s'appeler à l'avenir *Rolland d'Estape* (17 février).

M. BURIN (Michel-Bertin-Antoine), etc., d'ajouter à son nom celui de *du Buisson* et de porter légalement à l'avenir le nom de *Burin du Buisson*, sous lequel il est connu et qui appartient à sa famille depuis plus de deux siècles [1] (18 février).

M. HURÉ (Louis-Adolphe), né à Joigny, avocat défenseur à Alger, etc., de continuer de joindre à son nom celui de *Dapremont*, nom de sa mère, sous lequel il a toujours été connu (18 février).

M FORIEL (Jean-Victor), tant en son nom qu'au nom de ses deux filles mineures Marie-Louise-Pauline et Marthe-Céline-Marguerite Foriel, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Bisschop*, nom de leur épouse et mère, et de continuer à s'appeler *Foriel de Bisschop*, noms sous lesquels ils sont connus (22 février).

M. WESSNER (Jean-Joseph-Désiré), lieutenant de chasseurs à cheval, etc., a formé une demande revendiquant le droit de porter le nom de *Drouot de la Marche*, laquelle a été transmise par ordre de S. M. l'Empereur à S. Exc. le garde des sceaux en date du 4 janvier dernier (23 février).

M. DANYCAN (Alfred), né à Saint-Malo le 21 novembre 1819, et M. Danycan (Frédéric-François), né à Brest le 3 août 1838, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de l'Épine* porté autrefois par plusieurs de leurs ancêtres (24 février).

M. COLETTE (Louis-Joseph), à Paris, etc., de continuer à porter le nom de *de Beaudicour,* qu'il a toujours porté comme son père et tous les membres de sa famille (26 février).

M. HAWARD (André-Édouard), à Loudun, et M. Haward (Édouard-Jean-Eugène-Frédéric-Camille), son fils, à Paris,

[1] Ce serait, si cette assertion est vraie, aux tribunaux qu'il faudrait s'adresser pour obtenir un jugement de rectification des actes de l'état civil.

etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Blotterie*, qui appartenait à leurs auteurs avant 1789, et de se nommer légalement à l'avenir *Haward de la Blotterie* (27 janvier).

M. Billebault (Pierre-Charles-Alphonse) se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Duchaffault*, nom de la famille de sa femme (28 février).

MM. Malherbe (Achille-Charles, Hector-Ollivier et Ferdinand-François), etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Bouexière*, porté par leurs ascendants depuis plus de deux siècles (28 février).

MM. le Tellier père, né à Pitres, près Louviers; le Tellier fils, secrétaire général du Crédit foncier, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Delafosse*, nom de leur épouse et mère (5 mars).

M. Lehardy (Louis-Victor), et ses deux fils Eugène-Ferdinand et Gaston, demeurant à Caen, etc., d'ajouter à leur nom celui de *du Quesné* (7 mars).

MM. Callard (Victor et Louis-Prosper), père et fils, le second né à Azu le 23 avril 1832, agissant tant en son nom que pour ses enfants mineurs : 1° Marie-Henriette-Victorine-Louise Callard, née à Beaune le 28 février 1859 ; 2° Victorine-Marguerite-Alexandrine, née à Beaune le 5 mars 1861, etc., d'ajouter à leur nom celui de *d'Azu*, que leur famille porte depuis plusieurs générations, et de s'appeler à l'avenir *Callard d'Azu* (8 mars).

M. Richer, propriétaire à Dieuze, et M. Desaint, colonel d'état-major à Metz, ce dernier agissant pour lui et ses deux enfants mineurs, etc., d'ajouter à leurs noms celui de *de Marthille*, porté avant 1789 par l'aïeul de M. Richer, et de se nommer légalement à l'avenir le premier *Richer de Marthille*, les autres *Desaint de Marthille* (12 mars).

M. de Beugny d'Hagerue, propriétaire à Lozinghem (Pas-de-Calais), etc., d'ajouter à ses noms patronymiques celui de *de Nelle*, nom de la famille actuellement éteinte de son aïeule maternelle, et de se nommer légalement à l'avenir *de Beugny d'Hagerue de Nelle* (12 mars).

M. Peudefer (François-Henri), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Parville*, sous lequel il est généralement connu (12 mars).

M. Florian Malgras, ancien agent de change à Lyon, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Marcel*, que

portaient ses aïeux paternels, et de s'appeler à l'avenir *Florian Malgras de Marcel* (16 mars).

M. GRENIER (Gabriel-Joseph-Anatole), propriétaire, né à Brioude, domicilié à Vazeillette (Haute-Loire), etc., d'ajouter à son nom celui de *Dalbine*, nom de son aïeul maternel (19 mars).

M. BAILLOT (Charles), sous-lieutenant élève d'artillerie à l'école d'application de Metz, etc., à l'effet d'être autorisé à prendre le nom de *Ducap de Saint-Paul* (19 mars).

MM. PERRUCHE (Paul), avocat; (Jean-Baptiste), président du tribunal civil de Lure, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Velna*, porté par leurs ancêtres paternels, et qui est depuis longtemps dans leur famille de notoriété publique (26 mars).

M. LE MORDAN (Louis-Marie-Joseph), maire de Saint-Pierre des Landes (Mayenne), etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Villecochard*, afin de s'appeler régulièrement à l'avenir *le Mordan de la Villecochard*, nom qu'ont porté ses ancêtres de temps immémorial et sous lequel il a toujours été connu (26 mars).

M. LONGUET (Charles-Maurice), maire, né à Orléans, pour lui et ses deux fils mineurs, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de la Giraudière*, qui a longtemps été porté par sa famille paternelle et maternelle (30 mars).

M. GOUY (Camille-Albert), né à Nancy, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Bellocq-Feuquières* (1er avril).

M. DEJEAN (Hyacinthe-Alphonse-Achille), capitaine de dragons, etc., d'ajouter à son nom celui de *Gleyse*, nom de sa mère (2 avril).

MM. DAMIENS (Lucien-Élie et Georges-Jacques), père et fils, nés à Rouen, etc., de faire précéder leur nom de celui de *Lelion*, qui était celui de leur mère et aïeule, et de continuer à s'appeler *Lelion-Damiens* (2 avril).

M. GRUET (Félix), propriétaire à Mouchy-Humières, pour lui et ses deux enfants mineurs, etc., de joindre à son nom celui de *de Bacquencourt*, porté par son aïeul paternel avant 1789, et de se nommer légalement à l'avenir *Gruet de Bacquencourt* (3 avril).

M. HÉMART (Félix-Albert), propriétaire à Saint-Omer, tant en son nom que pour son fils mineur Charles-Augustin-Joseph Hémart, et ses deux fils Albert-Joseph Hémart et

Henri-Félix-Joseph Hémart, etc., d'ajouter légalement à leur nom celui de *du Neufpré*, déjà souvent porté depuis un siècle par leurs ascendants paternels et antérieurement par leurs ascendants en ligne féminine (6 avril).

M. Dumas (Bertrand), propriétaire à Libourne, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Saint-Georges*, nom que son père a toujours porté (6 avril).

M. Houdaille (Achille-Henri), maire de Saint-Germain près Avallon, au château de Railly, pour lui et ses trois enfants mineurs Étienne, Maurice et Olivier Houdaille, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Railly*, sous lequel il est généralement connu (7 avril).

MM. Collette (Louis-Edmond, Marie-Ernest et Charles), dits *Verdun*, etc., d'obtenir l'autorisation de substituer à leur nom de Collette celui de *Verdun* (22 avril).

M. Pipy (Stanislas-Félix), etc, de substituer à son nom celui de *Deramé*, nom patronymique de sa mère (22 avril).

M. Menjot de Groutel (Paul-Louis-Augustin), à Cangy près Tours, et ses fils Louis-Paul, Georges-Alexandre, Septime-Charles-Maxime, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Champfleur*, ancien nom de leur famille sous lequel ils sont connus (26 avril).

M. Christophe (Louis-Joseph-Félix), propriétaire, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère, qui est *de Bregeot* (29 avril).

M. Loyer (Alphonse-Félix), capitaine au long cours, né à Paris, demeurant au Havre, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Barrenechea*, nom de son aïeul maternel, actuellement éteint et pour se conformer aux intentions de ce dernier (30 avril).

MM Perinne (Émile-Gabriel-Nicolas) et Émilien-Demary-Magloire Perinne son fils, à Paris, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de la Campagne* (4 mai).

M. Stéfanini (François-Marie), président de chambre à la cour impériale de Bastia, et M. Peraldi (Paul-François), conseiller en la même cour, etc., d'ajouter à leurs noms celui d'*Ange-François Durazzo*, en exécution d'un testament fait en faveur de leurs femmes par feu M. Ange-François Durazzo, capitaine en réforme (9 mai).

M. de Cambolas (Marie-Victor-Hippolyte), etc., d'ajouter à son nom celui de *de Palarin*, nom de son aïeule maternelle (13 mai).

MM. **Benoist** (Aymard-Georges-René et Lucien-Maurice-Roger-Louis), frères, nés à Douai, etc., de joindre à leur nom celui de *de Lausnont*, sous lequel eux et leur père ont toujours été connus (14 mai).

M. **Grandin** (Mathieu-Alexandre) est en instance, etc., d'ajouter à son nom celui de *de l'Eprevier* (14 mai).

M. **Pic** (Henri-Stanislas), tant pour lui que pour Marie-Agathange-Antoine-Maurice-Eugène Pic, son fils mineur, etc., de reprendre le nom de *de Blais*, qui distinguait autrefois la branche de famille à laquelle il appartient, en joignant à son nom celui de *de Blais* (14 mai).

MM. **Benoist** (Aymard-Georges-René et Lucien-Maurice-Roger-Louis), frères, nés à Douai, etc., de joindre à leur nom celui de *de Laumont*, sous lequel eux et leur père ont toujours été connus (17 mai).

M. **Despouy** (Joseph-Marie), né à Buenos-Ayres, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Saint-Paul* (19 mai).

MM. **de Beaucorps** (Henri-Marie) et son fils Marie-Joseph-Yvan, nés et demeurant à Bernay, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Créquy* et de s'appeler à l'avenir *de Beaucorps-Créquy* (31 mai).

MM. **Petit** (Alexandre-Marie et Henri) père et fils, nés à Paris, demeurant à Tintury (Nièvre), etc., de continuer de joindre à leur nom celui de *de Touteuille,* nom de leur beau-père et aïeul sous lequel ils sont connus, et de s'appeler légalement à l'avenir *Petit de Touteuille* (2 juin).

M. **Richard** (Jacques-Émile), pour lui et ses deux enfants mineurs Émile-Maurice et Jacques-Louis-Georges, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Bonnay de Nonancourt*, nom de famille de leur femme et mère (6 juin).

Mlle Catherine-Pulchérie, demeurant à Saint-Pierre (Martinique), etc., d'ajouter à son nom celui de *Dalbon*, qu'elle a toujours porté (10 juin).

M. **Raclot** (Émile-Jules-Achille-Frédéric-Coriolan), etc., d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Regnault de Beaucaron*, nom de son grand-oncle (14 juin).

M. **Carré** (Ferdinand-Charles-Alphée-Louis), etc., d'ajouter à son nom celui de *Weyler de Navas*, nom de famille de sa mère (16 juin).

M. Quentin (Louis-Gustave), connu sous le nom de *Quentin de Poligny*, au Mans, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Poligny*, qui est celui de sa mère (19 juin).

MM. de Badts (Pierre-Albert-Marie et Arthur-Urbain-Marie), frères, au château du Lazaro, près Marcq en Barœul, etc., afin de satisfaire aux volontés de leur aïeul maternel, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Cugnac*, nom de cet aïeul, et de se nommer légalement à l'avenir *de Badts de Cugnac* (23 juin).

MM. Couderc (Hippolyte), avocat; (Jean-François-Auguste), son frère, major au 57e de ligne, nés à Alby, etc., de continuer de joindre à leur nom celui de *de Foulongue*, nom de leur mère, et de s'appeler légalement à l'avenir *Couderc de Foulongue* (23 juin).

MM. Huré (Louis-Adolphe et Félix), nés à Joigny et demeurant à Alger, etc., d'ajouter à leur nom celui de *d'Apremont*, qui est celui de leur mère et sous lequel ils ont toujours été connus (23 juin).

M. Grandin (Gustave-Charles-Alexandre-Victor) est en instance, etc., d'ajouter à son nom celui de *de l'Eprevier* (27 juin).

M. Salerne (Pierre-Léopold), étudiant, né à Mantes, etc., de continuer de joindre à son nom celui de *d'Aigremont*, nom de sa mère sous lequel il a été élevé et connu jusqu'à ce jour (28 juin).

M. Dejean (Alphonse-Hyacinthe-Achille), capitaine de dragons, né à Saint-Rome de Tarn, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Gleyse*, nom de sa mère, et de s'appeler à l'avenir *Dejean de Gleyse* (1er juillet).

M. Perrin (Alexandre-Anne-François-Gustave), juge suppléant près le tribunal de Coulommiers, etc., de continuer à ajouter à son nom celui de *de Boislaville*, nom qu'ont porté ses ancêtres (7 juillet).

M. Lereuil (Daniel-Jean-Alexandre), fils mineur de Paul Lereuil, notaire à Hesdin, qui agit pour lui comme administrateur légal, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Hérambault*, conformément aux volontés testamentaires d'Alexandre *Roubier d'Hérambault*, en son vivant député au Corps législatif (8 juillet).

M. Muffat (Anselme), directeur de la Compagnie générale d'Assurances à Lyon, né à Morzine (Haute-Savoie), etc., tant pour lui que pour Étienne-André, son

fils mineur, d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Saint-Amour*, qui appartenait à ses ascendants paternels (12 juillet).

M. Camard (Armand-Adolphe), né à Cuzion (Indre), demeurant à Carling (Moselle), entrepreneur de travaux publics, etc., de joindre à son nom celui de *de Puymory*, sous lequel ses ascendants et lui-même ont toujours été connus (12 juillet).

MM. Hoarau (Charles-Henri), membre du conseil général de la Dordogne; (Jean-Baptiste-Henri), maire de Saint-Paul (île de la Réunion), etc., de continuer de joindre à leur nom celui de *de la Source*, porté par leurs auteurs avant et depuis 1789, et de se nommer légalement à l'avenir *Hoarau de la Source*, noms réunis sous lesquels ils sont généralement connus (22 juillet).

M. Mottet (Victor), substitut à Bar-le-Duc, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Fontaine*, qui appartient à son père, et de se nommer à l'avenir *Mottet de la Fontaine* (22 juillet).

MM. de Bazelaire (Gonzalve), capitaine au long cours; (Maxence), percepteur; (Maurice), vicaire de Plombières; (Gabriel), au service dans la marine de l'État, et mesdemoiselles Clotilde, Isabelle et Léonie de Bazelaire, ces trois dernières mineures, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Ruppierre*, qui s'est éteint dans la personne de leur aïeule paternelle, décédée à Ligny, et de s'appeler à l'avenir *de Bazelaire de Ruppierre* (1er août).

Mesdames Burel (Anna-Stéphanie et Henriette-Émilie) sont dans l'intention d'adresser à Son Excellence le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, la demande d'ajouter à leur nom celui de *de Villapré*, qui était le nom de leur bisaïeule, et de s'appeler à l'avenir *Burel de Villapré* (4 août).

M. Aune (Louis-Charles-Philippe), né au Luc (Var), demeurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *Berthelot de la Gorgète*, nom de sa femme, pour se conformer aux intentions de sa belle-mère, dont il est légataire universel (11 août).

M. Guérin (Charles-Anatole), capitaine d'état-major, etc., d'ajouter à son nom celui de *Précourt*, et de s'appeler à l'avenir *Guérin-Précourt*, noms sous lesquels son père et lui sont généralement connus (14 août).

M. Dumoustier (Michel-Susanne-Étienne), à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Frétilly*, porté par son grand-père paternel (21 août).

M. Delthil (Albert-Jean-Jacques), peintre, et propriétaire, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Fontréal*, sous lequel il est généralement connu (22 août).

M. Amelot de la Roussille (Jean-Charles), né à Mantes, demeurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Gournay*, qui appartenait à sa famille paternelle (23 août).

M. Mabille-Duchêne (Marie-Gaëtan), propriétaire à Tours, agissant en raison de la volonté de Mme veuve de Mondion, née de Thiennes, sa grand'tante, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Thiennes*, nom de cette tante et de son aïeule maternelle, et de se nommer légalement à l'avenir *Mabille-Duchêne de Thiennes* (24 août).

M. de Toulgoet (Émile-Marie) est en instance auprès de S. Exc. le garde des sceaux, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Tréanna* (27 août).

M. Durand (Anatole-Benoît), domicilié à Metz, est en instance, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Distroff*, porté anciennement dans sa famille paternelle (2 septembre).

MM. Brasier (Aimé-Florus, Charles-Léon-Paul et Paul-Émile-Abel), les deux derniers agissant tant pour eux que pour leurs enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Thuy*, et de continuer à s'appeler *Brasier de Thuy*, nom sous lequel ils sont généralement connus et qui a été porté par leurs ancêtres (6 septembre).

M. de Labbey (Albert-Frédéric), né à Fresné-la-Mère le 6 mai 1842, demeurant à Villy, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Besnordière*, et de s'appeler à l'avenir Albert-Frédéric *de Labbey de la Besnordière*.

M. Pellissier de Féligonde (Marie-Hippolyte), capitaine au 8e lanciers à Niort, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom ceux de *de Lauthoing d'Anjony de Foix*, noms de son aïeul maternel (12 septembre).

M. Jumel (Alexis-Alphonse), demeurant à Sceaux, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Noireterre*, et de s'appeler à l'avenir *Jumel de Noireterre* (21 septembre).

M. ROUGES (Henri-Germain-François-Marie) se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, etc., de substituer à son nom celui de *de Maguelonne,* nom de famille de sa femme, sous lequel il est généralement connu depuis vingt ans (21 septembre).

M. PELLISSIER DE FÉLIGONDE (Marie-Hippolyte), capitaine au 8e lanciers à Niort, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Léotoing d'Anjony de Foix*, nom de son aïeul maternel (25 septembre).

MM. LEMERCIER (Charles-Raymond, Louis-Aimery et Charles-Norbert), nés à Saint-Philbert de Grand-Lieu, près de Nantes, le 22 août 1835, le 8 janvier 1838 et le 30 mars 1843, se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de la Clémencière*, sous lequel ils sont généralement connus (29 septembre).

M. PEDRELLI (Charles-Achille), capitaine au 1er régiment de grenadiers de la garde impériale, a l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Deu de Montigny*, qui est celui de sa mère (29 septembre).

M. SÉRÉ (Pierre-Ernest), banquier à Pontoise, est dans l'intention, etc., d'être autorisé à continuer de porter le nom de *Séré-Depoin*, sous lequel il est généralement connu (19 octobre).

CONCESSIONS DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste qui suit, la première date est la plus importante; car c'est celle de l'insertion du décret dans le *Bulletin des lois*, à partir de laquelle court le délai d'un an pour que l'autorisation de changement ou d'addition de nom ait son plein et entier effet. C'est pour cela que nous l'avons adoptée ici pour base de l'ordre chronologique et que nous l'avons placée en tête de chaque article en mettant dans une parenthèse finale la date du décret.

17 novembre. — M. COFFINIÈRES (Grégoire-Gaspard-Félix), général de brigade, commandant de l'École impériale polytechnique, né à Castelnaudary le 3 septembre 1811, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Nordeck*, et à s'appeler à l'avenir *Coffinières de Nordeck* (décret du 2 novembre).

23 novembre. — M. DAVILLIER (Edmond), O.✻, écuyer de l'Empereur, né à Gisors le 1[er] octobre 1824, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Regnaud de Saint-Jean-d'Angely*, et à s'appeler à l'avenir *Davillier-Regnaud de Saint-Jean-d'Angely* (décret du 2 novembre).

1[er] décembre. — M. DE JESSÉ (Joseph-Antoine-César-Émilien, baron), né à Lyon le 2 mars 1829, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Levas*, et à s'appeler à l'avenir *de Jessé de Levas* (décret du 2 novembre).

1[er] décembre. — M. GRANDIN (Louis-Charles-Alfred), major au 4[e] régiment de hussards, né à Vendôme le 23 avril 1823, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de l'Éprevier*, et à s'appeler à l'avenir *Grandin de l'Éprevier* (décret du 2 novembre).

1[er] décembre.— M. CARON (Marie-Joseph-Saint-Hilaire-Théodore), employé de commerce, né à Amiens le 24 octobre 1840, est autorisé à ajouter à son nom ceux de *Noel-Lesieur de Croissy*, et à s'appeler à l'avenir *Caron-Noel-Lesieur de Croissy* (décret du 2 novembre).

28 décembre. — M. DURAND (François), né à Lapalisse le 1[er] septembre 1779, demeurant à Bourges, et : 1° Marie-Joseph-Octave Durand, capitaine d'infanterie de marine en retraite, né à Bourges le 25 mars 1819; 2° Marie-Sylvain-Ferdinand Durand, receveur de l'enregistrement à Neufbrisach, né à Bourges le 27 novembre 1821; 3° Marie-Étienne-Anatole Durand, né le 3 avril 1823 à Bourges; 4° Marie-Louise Durand, religieuse à Limoges, née le 28 mai 1826 à Bourges: 5° Marie-Abel Durand, adjoint à l'intendance militaire, né le 5 juillet 1827 à Bourges; 6° Marie-Paul-Xavier Durand, chef de bureau à la gare de Bercy, né le 10 avril 1829 à Bourges; 7° Marie Durand, née le 28 novembre 1830; 8° Marie-Amélie Durand, née le 24 mai 1832; 9° Henry Durand, caissier à la gare de Bourges, né le 15 avril 1834; 10° Marie-Paulin Durand, receveur des hospices de Bourges, né le 25 octobre 1837 en cette ville, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Grossouvre,* et à s'appeler à l'avenir *Durand de Grossouvre* (décret du 2 novembre).

1865.

13 janvier. — MM. PAULZE D'IVOY (Roland-Rodolphe-Gaston), préfet du Cher, né à Cologne le 1[er] octobre 1812; (Antoine-Jean-Jacques-Eugène), colonel du 5[e] régiment de hussards, né à Bourges le 24 décembre 1813, sont

autorisés à ajouter à leur nom celui de *de la Poype*, et à s'appeler à l'avenir *Paulze d'Ivoy de la Poype* (décret du 5 novembre 1864).

13 janvier. — M. Bacon (Hugues-François), ✻, né à Béthune le 18 avril 1788, et son fils M. Bacon (Henri-Léonce), né à Paris le 16 décembre 1827, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Sains*, et à s'appeler à l'avenir *Bacon de Sains* (décret du 27 novembre).

26 janvier. — MM. Cardot (Louis-Joseph-Gabriel), vérificateur de l'enregistrement, né le 8 mars 1824 à Port-sur-Saône ; — (Charles-Jules-Eugène), né le 1er septembre 1827 en cette ville, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de la Burthe*, et à s'appeler à l'avenir *Cardot de la Burthe* (décret du 11 décembre).

26 janvier. — MM. Neveu des Chateaux (Antoine-François), né à Alençon le 6 brumaire an xiv ; (Henry Louis-Antoine), né à Passais (Orne) le 5 avril 1840 ; — (René-Charles-Edmond), né au même lieu le 22 juillet 1841, employé à l'administration des lignes télégraphiques, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Champrel*, et à s'appeler à l'avenir *Neveu des Châteaux de Champrel* (décret du 28 décembre 1864).

26 janvier. — MM. Millon (Nicolas-Charles), né le 5 germinal an vi à Montherlant (Oise), et demeurant à Chamilly ; — (Charles-Pierre-Antoine), né à Valdampierre (Oise) le 22 mars 1830, demeurant à Saint-Sauveur, arrondissement de Provins ; — (Frédéric-François), né le 18 avril 1835 ; — (Marie-Charles-Camille), né le 25 mars 1840 ; ces deux derniers nés à Valdampierre et employés au ministère des finances, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Montherlant*, et à s'appeler à l'avenir *Millon de Montherlant* (décret du 31 décembre 1864).

26 janvier. — M. Millon (Charles-Ernest), attaché au ministère des affaires étrangères, né à Paris le 29 septembre 1828, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Verteville*, et à s'appeler à l'avenir *Millon de la Verteville* (décret du 31 décembre 1864).

13 février. — MM. Marchant (Charles-Gustave), né à Paris le 8 août 1819 ; — (Augustin-Maurice), secrétaire du chargé d'affaires de France à la Plata, né à Paris le 18 avril 1828, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Vernouillet*, et à s'appeler à l'avenir *Marchant de Vernouillet* (décret du 14 janvier 1865).

17 février. — M. Guérin (Victor-François-Xavier), maire de Romainville, né à Saint-Laurent près Avranches le 13 juillet 1823, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Delaroche*, et à s'appeler à l'avenir *Guérin-Delaroche* (décret du 25 janvier).

1er mars. — M. Bret (François), conseiller de préfecture de l'Ardèche, né à Colmar le 8 mai 1841, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Romieu*, et à s'appeler à l'avenir *Bret de Romieu* (décret du 21 janvier).

1er mars. — M. Claude (Lucien-Félix), né le 22 décembre 1840 à Charleville, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Lafontaine*, et à s'appeler à l'avenir *Claude-Lafontaine* (décret du 25 janvier).

1er mars. — MM. Nauche (Jean-Léonard-Auguste), né à Vigeois près Brives le 18 août 1796; — (Jacques-Jean-Alfred), né à Vigeois le 13 février 1828, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Leymarie*, et à s'appeler à l'avenir *Nauche de Leymarie* (décret du 25 janvier).

28 mars. — MM. Andrieu (Charles-Marie-Emmanuel), médecin-major à l'hôpital de Vincennes, né le 20 juillet 1811; (Barthélemy-Marie), médecin militaire en retraite, né le 28 mars 1813; — (Claude-Marie-Augustin), capitaine d'infanterie de marine, né le 6 août 1818, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *d'Albas*, et à s'appeler à l'avenir *Andrieu d'Albas* (décret du 2 novembre 1864).

28 mars. — M. Ladureau (Paul-Léon), né à Paris le 22 avril 1841, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Belot*, et à s'appeler à l'avenir *Ladureau de Belot* (décret du 22 février 1865).

25 avril. — M. Burel (Louis-Réné-Charles), sous-lieutenant au 2e régiment de tirailleurs algériens, né à Andelot (Haute-Marne) le 13 juin 1839, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Villapré*, et à s'appeler à l'avenir *Burel de Villapré* (1er avril).

28 avril. — M. Poriquet (Henri), économe de l'Asile impérial de Vincennes, né le 18 novembre 1835 à Bar-le-Duc, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Maisonneuve*, et à s'appeler à l'avenir *Poriquet de Maisonneuve* (7 janvier).

13 mai. — M. Sauvage (Pierre), négociant, né le 10 décembre 1814 à Brives (Corrèze), est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Eyparsac*, et à s'appeler à l'avenir *Sauvage d'Eyparsac* (14 mars).

13 mai. — M. PINEAU (René-Émile), né à Issoudun le 7 mai 1840, est autorisé à ajouter à son nom celui de *des Forêts*, et à s'appeler à l'avenir *Pineau des Forêts* (1er avril).

1er juin. — M. le baron GOMBAULT (Paul-Vincent), né à Bar-sur-Seine le 26 décembre 1825, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Darnaud*, et à s'appeler à l'avenir *Gombault-Darnaud* (22 avril).

1er juin. — M. ROSSIGNOL (Antoine-Robert-Maurice), né à Sens le 30 avril 1843, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Baligny*, et à s'appeler à l'avenir *Rossignol de Baligny* (13 mai).

1er juin. — M. MALHERBE (Gustave-Henri), né à Metz le 16 avril 1830, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Maraimbois*, et à s'appeler à l'avenir *Malherbe de Maraimbois* (13 mai).

20 juin. — M. BROUARD (André-Jean), employé dans la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, né à Paris le 23 janvier 1843, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Fouqueau de Pussy*, et à s'appeler à l'avenir *Brouard-Fouqueau de Pussy* (22 avril).

20 juin. — M. COURTOISE (Henry), avocat, né à Vire le 7 novembre 1832, demeurant à Caen, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Forgues*, et à s'appeler à l'avenir *Courtoise de Forgues* (13 mai).

23 juin. — MM. MOTTET (Édouard-Prosper-Laurence), né à Pondichéry le 18 avril 1793; — (René), né à Pondichéry le 17 avril 1844; — (Adolphe-Guillaume), né le 28 juillet 1795 à Pondichéry; et Mlle Mottet (Claire-Anne-Éric), née à Bolarum le 15 janvier 1844, demeurant tous à Paris, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de la Fontaine*, et à s'appeler à l'avenir *Mottet de la Fontaine* (22 mai).

5 juillet. — M. FOURIER (Paul), né le 9 mars 1848 à Paris; — Mme Champigny (Flore-Pauline), sa mère, veuve de Jules-Pierre Fourier, née le 22 mars 1821; et M. Fourier (Pierre-Henri), né à Cinq-Mars-la-Pile le 15 septembre 1843, sont autorisés à ajouter au nom de leur mari et père celui de *de Bacourt*, et à s'appeler à l'avenir *Fourier de Bacourt* (17 juin).

9 août. — Mme COUTY DE LA POMMERAIS, née Victoire-Élisabeth-Adèle *de Mercoyrol de Beaulieu*, veuve de Jean-Baptiste-Alphonse-Alexandre), née à Viviers (Ardèche) le

26 mars 1824, y demeurant ; et son fils mineur, Couty de la Pommerais (René-Pierre-Clair-Alexandre), né à Versailles le 5 avril 1853, sont autorisés à substituer au nom patronymique de leur mari et père celui de *de Noal*, et à s'appeler à l'avenir *de Noal* au lieu de *Couty de la Pommerais*. Voyez plus haut, p. 255, la demande du 1er septembre 1854 (31 juillet).

9 août. — MM. Roze (Louis-Antoine-Nicolas), lieutenant-colonel du génie, né à Sens le 30 septembre 1807 ; — (Louis-Antoine-Victoire), né à Paris le 28 juillet 1844, tous deux demeurant à Paris, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Prunay de Chambouzon*, et à s'appeler à l'avenir *Roze-Prunay de Chambouzon* (31 juillet).

22 août. — MM. Perruche (Paul), avocat, né à Dôle le 23 décembre 1808, demeurant à Sellières près Lons-le-Saulnier ; — (Jean-Baptiste), président du tribunal de première instance de Lure, né à Dôle le 12 novembre 1810, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *de Velna*, et à s'appeler à l'avenir *Perruche de Velna* (31 juillet).

2 septembre. — M. Soyer (Aimé-Fidèle-Constant), vérificateur de l'enregistrement et des domaines, né le 12 décembre 1826 à Ham (Somme), demeurant à Falaise (Calvados), est autorisé à ajouter à son nom celui de *Mauroy*, et à s'appeler à l'avenir *Soyer-Mauroy* (31 juillet).

11 septembre. — Mlle Cadiot (Noémi), artiste statuaire, née le 12 décembre 1828 à Paris, y démeurant, est autorisée à ajouter à son nom celui de *Claude-Vignon*. et à s'appeler à l'avenir *Cadiot-Claude-Vignon* (26 août).

22 septembre. — M. le Mordan (Louis-Marie-Joseph), maire de Saint-Pierre des Landes, près Laval, né le 21 septembre 1829 à Erqui (Côtes-du-Nord), est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Ville-Cochard*, et à s'appeler à l'avenir *le Mordan de la Ville-Cochard* (26 août).

22 septembre. — M. Maublanc (Louis-Amédée), inspecteur principal du chemin de fer d'Orléans, né à Nantes le 16 janvier 1814, demeurant à Périgueux ; et les mineurs Maublanc (Arthur-Louis-Marie-Jean), né à Nantes le 24 juin 1846 ; (Louis-Marie-Ernest), né à Nantes le 1er mars 1848, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Boisboucher*, et à s'appeler à l'avenir *Maublanc de Boisboucher* (26 août).

22 septembre. — M. Berlioz (Victor-Marie-Joseph), juge de paix du canton de Domène (Isère), né à Grenoble le 21 octobre 1816, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Reynier de Jarjayes*, et à s'appeler à l'avenir *Berlioz de Reynier de Jarjayes* (26 août).

12 octobre. — M. Michel (Marie-Gustave-Frédéric), lieutenant au 18e régiment d'artillerie, né le 28 juin 1834 à Montoiron, près Châtellerault, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Grousseau*, et à s'appeler à l'avenir *Michel de Grousseau* (26 août).

12 octobre. — M. Ancillon (Louis-Jules), propriétaire, né le 21 février 1805 à Metz, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Jouy*, et à s'appeler à l'avenir *Ancillon de Jouy* (26 août).

12 octobre.— M. Carcenac (Paul-Alphonse), suppléant du juge de paix du canton de Lautrec (Tarn), né à Castres le 7 août 1811, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Torné*, et à s'appeler à l'avenir *Carcenac de Torné* (5 septembre).

ADDITIONS DE NOMS PAR ADOPTION.

L'adoption, ainsi que le faisait remarquer l'*Annuaire* de l'an passé (page 340), est une manière directe de faire passer à l'adopté le nom de l'adoptant qu'il est obligé d'ajouter au sien. Ce serait donc la manière la plus prompte et la moins dispendieuse de transmettre son nom, si la loi n'avait environné ce contrat de formalités et ne l'avait soumis à des conditions qui le rendent souvent impraticable.

L'adoption ne peut avoir lieu qu'entre majeurs. Celui qui adopte doit être âgé de plus de cinquante ans et sans enfants ni descendants légitimes; s'il est marié, il est obligé d'obtenir le consentement de son conjoint, qui a le droit d'intervenir au contrat et d'adopter lui-même ou simplement d'y consentir. Cette paternité fictive devant se rapprocher le plus possible des lois de la nature, la loi exige que l'adoptant ait au moins quinze ans de plus que l'adopté. Ce dernier n'est soumis à aucune autre condition que celle de rapporter le consentement de ses père et mère s'il n'a point accompli sa vingt-cinquième année, ou de requérir leur conseil s'il a dépassé cette limite d'âge.

Le législateur veut en outre que le contrat ait été motivé par six ans de soins non interrompus donnés par l'adoptant à l'adopté pendant sa minorité. Cependant, si l'adoption est rémunératoire, c'est-à-dire si elle est fondée sur un service rendu par l'adopté dans un danger imminent, en sauvant au péril de ses propres jours la vie de l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flots ou des flammes, il suffit que ce dernier soit majeur, sans enfants et plus âgé que son libérateur. Mais cette disposition ne doit pas être étendue au delà des trois cas cités par le texte du Code, qui est restrictif.

Plusieurs questions relatives à l'adoption sont encore controversées. Ainsi la jurisprudence est incertaine sur la possibilité pour un enfant naturel reconnu d'être adopté par son père. Cependant la cour de cassation s'est prononcée pour la négative, car ce serait un moyen de lui transmettre tous ses biens et d'éluder ainsi la loi, qui défend aux enfants naturels de rien recevoir de leurs père et mère au delà de ce que leur accorde l'art. 757 du Code

civil. A plus forte raison l'enfant adultérin ne saurait être adopté, quand sa filiation est établie, puisqu'il n'a droit qu'à toucher une pension alimentaire de ses parents, et qu'il ne peut rien recueillir d'eux au delà.

Un autre point douteux, c'est de savoir si un étranger peut être adopté par un Français. Il vient d'être résolu dans un arrêt récent de la cour impériale de Paris, rendu dans les circonstances suivantes (voy. la *Gazette des Tribunaux* du 4 janvier 1865) :

Le 9 mai 1857, M. le marquis de Lavalette, sénateur, s'était présenté devant le juge de paix de son arrondissement pour adopter M. Samuel Welles, aujourd'hui député au Corps législatif, né le 24 mars 1824, à Boston, de parents américains. Le 3 juin suivant, l'acte dressé par le magistrat avait été homologué par un arrêt de la cour impériale de Paris.

On croyait que cette adoption avait conféré à l'adopté la qualité de Français. Cependant trois arrêts de la cour de cassation des 5 août 1823, 22 novembre 1827 et 7 juin 1826 ont décidé qu'un étranger ne peut être valablement adopté par un Français, et qu'un pareil acte, fût-il valable, ne saurait conférer la naturalisation, qui ne peut émaner que du souverain. Il y avait donc lieu de craindre que l'on vînt attaquer ultérieurement la qualité de Français de M. Samuel Welles ou ses droits de fils adoptif.

Pour régulariser une position aussi incertaine, M. Samuel Welles sollicita et obtint, le 16 mai 1863, des lettres de naturalisation. Le décret impérial, inséré au Bulletin des lois du 18 mai, était ainsi conçu :

« Le sieur Welles (Samuel), né le 22 mars 1834 à Boston » (Etats-Unis d'Amérique), fils adoptif de M. le sénateur » marquis de Lavalette, aux termes d'un acte en date du » 9 mai 1857, dûment homologué par arrêt de la cour im- » périale de Paris, secrétaire d'ambassade, chevalier de » l'ordre impérial de la Légion d'honneur, est admis à » jouir des droits de citoyen français, conformément à » l'art. 2 de la loi du 3 décembre 1849. »

La question de la qualité de Français se trouvait ainsi parfaitement résolue; mais il restait celle de la validité de l'adoption. La formule employée par le décret semblait prétendre la trancher favorablement. Mais il y avait à craindre qu'après la mort de l'adoptant ou de l'adopté

des tiers intéressés vinssent attaquer l'arrêt d'adoption. Pour consolider ce qui avait été fait irrégulièrement en 1857, ou plutôt pour remplacer par un nouveau et valable contrat celui qui était entaché de nullité, M. le marquis de Lavalette et son fils adoptif se sont décidés à se représenter devant le juge de paix, à la date du 10 septembre 1864, pour procéder une seconde fois à ce contrat d'adoption.

Là se présentait encore une question litigieuse. La cour impériale pouvait-elle homologuer ce second contrat avant d'avoir prononcé la nullité du premier, et en cas de négative, par quelle voie, quel simulacre de procès devait-elle être saisie d'abord de cette demande préalable?

Dans son audience du 14 novembre 1864, la cour, quoique la loi ne permette pas de motiver les arrêts d'adoption, a tranché implicitement toutes ces questions douteuses.

En effet, dans la requête nouvelle qui lui était présentée, les parties contractantes ont mentionné formellement l'adoption et l'arrêt de 1857, et ils ont rappelé la jurisprudence de la cour de cassation, qui ne permet pas de les considérer comme valides.

Dans son réquisitoire écrit, M. le procureur général de Marnas, ancien membre du conseil du sceau des titres, après avoir analysé les faits, déclare qu'il faut d'abord examiner si la demande est recevable. La première adoption est à ses yeux, et sans aucun doute, entachée de nullité; mais elle « ne saurait faire obstacle à l'homologa-
» tion du nouvel acte soumis à la cour, les parties recon-
» naissant qu'elle est sans valeur et qu'il n'existe aucun
» motif de les contraindre à en faire préalablement pro-
» noncer la nullité. »

Sur le rapport de M. le conseiller Guillemard, la cour impériale a examiné à son tour et visé tous ces documents, notamment et en termes exprès le nouvel acte d'adoption fait le 10 septembre 1864, et ce n'est qu'après en avoir mûrement pesé la valeur et avec pleine connaissance de cause, que, par son arrêt du 14 novembre 1864, elle a déclaré en la forme ordinaire qu'il y avait lieu à adoption.

ADOPTIONS.

(Pour la notice sur les adoptions, voyez l'*Annuaire* de 1865, page 340.)

Lavalette et Welles. — Par arrêt du 14 novembre 1864, la cour impériale a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption de Samuel Welles, député au Corps législatif, par le sénateur marquis de Lavalette.

Maussion et Pinson de Menerville. — Par arrêt du 13 février 1865, la cour impériale de Paris a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption d'Anne-Angélique-Philippine de *Maussion* par madame Anne-Louise-Elisabeth *Pinson de Menerville* et par Jean-Thomas de *Maussion*, colonel en retraite. L'adoptée, née le 18 novembre 1845, est fille de Louis-Hilaire-Gaétan de Maussion, archiviste au Louvre, et de Louise-Augustine-Antoinette de Rulhière.

LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX ARMÉES ET DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

en 1865.

La noblesse française a sans doute rencontré, dans les guerres expirantes de la Cochinchine, de l'Algérie et du Mexique, bien peu d'occasions en 1865 d'ajouter de nouvelles pages à ses brillantes annales militaires; elle n'en a du moins laissé échapper aucune.

Le 1er janvier, l'année 1865 fut dignement inaugurée au passage de l'Espinazo del Diabolo. Henri *Emon d'Esclevin*, capitaine d'infanterie, que nous retrouvons sept jours plus tard se distinguant au combat de las Higueras, enleva si brillamment sa compagnie que son nom fut mis à l'ordre du jour, et qu'il reçut quelque temps après, comme récompense de sa conduite en cette circonstance, la décoration de la Légion d'honneur. Dans la même affaire, le capitaine de *Musset*, officier au 51e de ligne, qui s'était déjà signalé aux combats de Rancho et de San-Salvador, reçut une blessure au plus fort de l'attaque du passage de l'Espinazo.

Quelques jours auparavant, le 18 décembre 1864, Roland *le Gras*, vicomte du *Luart*, sous-lieutenant au 5e hussards, déjà cité à l'ordre du jour et proposé pour la croix, ayant été envoyé avec son peloton et un escadron mexicain contre un corps de cavalerie ennemie, le culbute à Etla et pénètre sur les traces des fuyards dans le village de Saint-Sébastien. Treize hommes seulement ont pu le suivre et se rallier à ses côtés, et ils se trouvent en face de trois escadrons massés. Les juaristes se précipitent sur l'officier français; l'un d'eux s'empare de son sabre et lui demande son revolver; le vicomte du Luard répond à cette sommation en déchargeant son arme sur son adversaire. Toute la troupe riposte et le brave sous-lieutenant tombe frappé mortellement de trois balles.

Au mois de novembre 1864, une division sous le commandement du capitaine de vaisseau Lenormand de Kergrist forme le siége de la ville et du port de Mazatlan, défendus par cinq cents hommes de garnison et par deux

mille guérillas disséminés dans les environs. La bravoure française en a bientôt triomphé; le 13 novembre, Mazatlan est obligé de se rendre et vingt-cinq canons tombent en notre pouvoir. C'est le 1er janvier que la nouvelle de cette victoire est annoncée par le *Moniteur*.

A cette occasion, Thomas-Louis *Lenormand de Kergrist,* qui montait le vaisseau *l'Assas,* est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur par décret du 14 janvier 1865; le lieutenant de Hadenberg, de la marine suédoise, est créé chevalier.

Tandis que Louis-Amédée de *Rulhière*, capitaine de frégate, qui s'était distingué aux expéditions d'Acapulco, est nommé officier de la Légion d'honneur, Gustave-Adolphe *Potier de la Houssaye*, lieutenant de vaisseau de *l'Assas;* Adolphe *Boucher d'Aubanel*, enseigne du *Darien;* Albert-Marie-Raoul *Ferrand de la Conté*, enseigne du *Diamant*, reçoivent la croix de la Légion d'honneur. Nous devons citer encore, au nombre de ceux qui obtiennent la même distinction dans diverses autres circonstances, Aymard de *la Tour du Pin Chambly,* qui avait toujours été en tête de la charge à Teotillan (3 août 1864); Édouard-Louis-Clément de *Guillebon*, sous-lieutenant de chasseurs, qui s'était distingué à l'affaire de Cocula (30 septembre 1864); Charles-Gabriel-Gustave de *Guillebon*, lieutenant, dont le nom se retrouve à l'affaire du 26 janvier 1865; Léopold-André d'*Acheux*, capitaine d'infanterie légère, qui a beaucoup contribué au succès de l'expédition de Coquihuiste; Victor d'*Archambault*, sous-lieutenant de chasseurs; Louis-Alexandre-Léon *Marrier de Chanteloup*, lieutenant de zouaves; Octave *Chicoyneau de Lavalette*, capitaine d'artillerie; Auguste-Joseph-Marie-Vincent de *Merles*, capitaine d'infanterie, qui s'est constamment distingué dans les trois mois de campagne dans le Jalisco et le Michoacan; Gustave-Thérèse-Sébastien *Guyot de Leuchey*, chef de bataillon, qui a rendu les meilleurs services dans les fonctions de major de tranchée à Oajaca; Alfred-Auguste de *Groulard*, lieutenant d'infanterie légère, qui s'est distingué aux travaux du siége d'Oajaca, en maintenant ses hommes en tête de sape sous un feu très-violent; Eugène-Pierre-Victor *Chavannes de Chastel*, chef d'escadron de gendarmerie, qui a déployé autant d'énergie que de zèle dans la garde et l'escorte de la garnison prisonnière d'Oajaca.

Édouard *Lecoat de Saint-Haouen*, enseigne de vaisseau, est décoré de la Légion d'honneur pour sa brillante con-

duite à la défense de Tuxpan (*Moniteur* du 1er janvier 1865). Quelques jours après, le colonel Louis-Albert *Chagrin de Saint-Hilaire* est promu officier de la Légion d'honneur, en récompense des excellents services qu'il avait rendus pendant toute la dernière campagne du Mexique; Victor-Alexandre-Jules *Cramezel de Kerhué*, capitaine au 99e de ligne, reçoit la croix pour s'être signalé à la prise des Cerros de la Magdalena et du Corrizal (*Moniteur* du 6 février); les sous-lieutenants Marie-François-Henri de *Roubin* et Louis-Rodolphe de *Pérussis* obtiennent la même distinction, par décret du 22 février 1865, à prendre rang du 30 décembre précédent.

Au Japon, dans l'expédition de Simonosaki, les lieutenants de vaisseau Arsène-Denis-Olivier *Reynaud de Barbarin* et Albert-Louis-Henri de *Gailhard* méritent d'être promus au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Encouragée sans doute par l'exemple de ses devanciers, l'empressement de la jeunesse à entrer dans la carrière militaire n'est pas moindre cette année que les précédentes parmi les familles nobles. On le voit par les noms des candidats nommés élèves de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, à la suite des concours, le 5 octobre 1865. Dans cette liste, nous ferons remarquer entre autres rejetons de maisons anciennes ou illustres, ceux de Cambis, de Courson, de Montboissier-Beaufort-Canillac, de Malherbe, de Maistre, de Polignac, de Pouilly, de la Roche-Aymon, de Saint-Jean de Pointis, de Sesmaisons, de Toustain, de Wignacourt. Voici leur classement par ordre de mérite extrait de la nomenclature générale.

1. Henri-Isidore *Triboudet de Mainhray;* 2. Georges-Léon *Rivet de Chaussepierre;* 5. Marie-Clément-Denis-Paul de *Préval;* 7. Charles de *Ryckebusch;* 9. Louis-Marie-Joseph *Heurtaud de Lammerville;* 11. Marie-Hippolyte-Gaspard-Raoul de *Rangot;* 13. Florian-Jean-Louis-Marie de *Sesmaisons;* 17. Pierre-Maurice de *Montboissier-Beaufort-Canillac;* 27. Charles-Marie-Roger *Bodin de Galembert;* 33. Paul-Marie de *Launaye de la Mothaye;* 34. Paul-Marie-Achille *Pellé de Quéral;* 36. Maurice *Renouard de Bussière;* 41. Charles-Paul *Pelleterat de Borde;* 43. Marie-Joseph-Eugène-André de *Suffren;* 45. Joseph-Georges *Lesecq de Crépy;* 52. Roger-Joseph-Marie-Bertrand de *Poulpiquet du Halgouët;* 53. Théodore-Alfred-Mériadec de *Cléric;* 55. Charles-Joseph-Albert de *Malherbe;* 57. Georges *Guinet de Juzancourt;* 67. Jean-Gustave de la

Brousse de Veyrazet; 68. Ernest-Pierre-Joseph *Harty de Pierrebourg;* 71. Jean-Frédéric-Alphonse *des Brosses;* 72. Marie-Pierre-Gaston *Marin de Montmorin;* 73. Jacques-Joseph-Maximilien de *Ligneris;* 77. Charles-Marie-Joseph *Duverdier de Suze;* 79. Robert-Alexandre-Marie de *Courson de la Villeneuve;* 80. Jean-François-Albert-Sigismond *Pouget de Nadaillac;* 91. Marie-Guy-Paul-Henri *Patouillet de Deservillers;* 94. Paul-Antoine-Victor de *Méric de Bellefond;* 95. Marie-Henri-Auguste *Neukirchen de Nyvenheim;* 100. Théodore *Myszkowski;* 103. Louis-François-Roger *Renouard de Sainte-Croix;* 105. Charles-Maurice de *Hennezel d'Ormois;* 106. Paul-Marie René *Bascle de la Grèze;* 108. Jean-Marie-Gaston *Maillart de Landreville;* 109. François-Georges *Guillebert de Govin;* 114. Henri-César-Amédée de *Ferron;* 119. Louis-Alexandre de *Pouilly;* 123. Hippolyte-Marie-Charles de *Poulpiquet du Halgouët*; 126. Étienne-Augustin-Gaston *Tassin de Charsonville;* 133. Henri-Pierre-Georges-Marie *Ogier d'Ivry;* 135. Jean-Charles *Devezeaux de Rancougné;* 138. Georges-Henri-Anne-Marie-Victor de *Villebois de Mareuil;* 142. Jacques-Marie-Pierre de *Cambis d'Alais;* 146. Paul-Marie-Joseph *Dutheil de la Rochère;* 148. Henri-Marie-Louis de *Montangon;* 149. Alan-Marie-Paul-Casimir de la *Roche-Aymon;* 150. Marie-Ernest-Henri de *Maistre,* 156. René-Marie-Ambroise de *Bonadona;* 157. Adrien-Marie-Ghislain-Balthazar de *Wignacourt;* 158. Raoul-Jacques-Joseph *Saint-Jean de Pointis;* 163. Hippolyte-Thomas-Marie de *Mauduit du Plessis;* 164. Marie-Tobie-Christian de *Toustain;* 170. Gontran-Pierre-Marie-Raphaël *des Isnards;* 174. Louis-Joseph-Marie de *Nouel;* 176. Alexandre-Marie *Moulé de la Raitrie;* 179. Henri-Marie-Victor le *Gouvello de la Porte;* 181. Ferdinand-Louis-Adolphe d'*Or;* 184. Marie-René-Marcel *Charbonnier de la Guesnerie;* 186. Léon-Maurice-Marie-Bertrand *du Parc;* 187. Marie-Louis-Antoine de *Corlieu;* 193. Marie-Louis-Alexandre-Casimir *Martimprey de Romécourt;* 194. Armand-Héracle-Marie de *Polignac;* 196. Marie-Paulin-Jean *Sourdeau de Beauregard;* 201. Georges-Aimé *Teyssier des Farges;* 202. Ludovic-Prosper de *Mieulle;* 204. Élie-Marie-Audouin de *Dampierre;* 210. Adrien-Marie-Charles de *Bizemont;* 214. Marie-Arthur de *Marcé;* 220. Paul *Davy de Chavigné;* 222. François-Marie-Roland de *Fricon;* 223. Léon-François-Augustin Dieudonné de *Pontich;* 226. Arthur-Marie-Joseph de *Boisguéhéneuc;* 229. Henri-Marie de *Boussignac;* 234. Charles-Marie-Pierre de *Pleurre;* 236. Marie-Marc-

Antoine-Adolphe *Davach de Thèse;* 240. Marie Maurice *Vanel de Lisleroy;* 245. Ludovic-Julien-Marie-Joseph *Moreau de Bellaing;* 247. Charles-Maurice d'*Elbée;* 253. Edmond d'*Auberjon;* 254. Georges-Marie-Xavier de *Planet;* 255. Jules de *Montmouceau;* 258. Jacques-Louis-Marie de *la Chaise;* 261. Louis-Paul-Ferdinand de *Liniers.*

Si nous consultons la liste des officiers admis à l'école d'application d'état-major en 1865, nous y retrouvons les noms de Gustave-Adolphe des *Horties de Beaulieu;* Simon-Jean-Guy *Dubessey de Contenson;* Louis-Joseph de *Torcy;* Henri-Marie-Auguste *Ferron de la Ferronnays;* Charles-Jules-Michel *Marrier de la Gatinerie;* tous élèves sortant de l'école de Saint-Cyr (voyez l'*Annuaire* de 1864, page 275). Il faut y ajouter celui du sous-lieutenant de *Sarrazin,* appartenant au 10e bataillon de chasseurs.

Parmi les candidats reconnus admissibles à l'école polytechnique par le jury d'examen, et nommés par décision ministérielle du 6 octobre 1865, la noblesse peut revendiquer comme ses rejetons les jeunes gens dont les noms suivent :

5. Raoul-Marie du *Ligondès;* 24. Hector-Antoine de *Pontich,* dont le nom se trouve déjà représenté sous le nº 223 de la liste de Saint-Cyr (voyez plus haut); 27. Roger *Bodin de Galembert;* 40. Marie-François-Camille d'*Opeln-Bronikewski;* 56. Toussaint-Augustin de *Vialar;* 95. Étienne-Marie-Noël *Dutour de Salvert;* 99. Léon d'*Aporil;* 118. Gabriel-Charles de la *Condamine;* 120. Charles-Louis-René *Blondel de la Rougery;* 127. Félix-Paul-Ernest de *Lalande;* 129. Félix-Hyacinthe de *Villèle;* 134. Roger-Joseph-Marie *Poulpiquet du Halgouët,* dont le nom figure déjà deux fois dans la nouvelle promotion de Saint-Cyr; 138. Georges-Albert *Berchon des Essards.*

La marine militaire offre à la noblesse une carrière non moins brillante que celle des armées de terre. Elle a même plus d'attrait peut-être pour les natures indépendantes et aventureuses. Quels glorieux échos ne réveillent pas les noms de Jean-Bart, Suffren, Tourville, Duquesne, Duguay-Trouin! Aussi les sujets les plus distingués se pressent-ils aux portes des écoles navales. C'est un reste de préjugé aussi suranné que mal fondé, qui fait croire que le service dans la marine est un moyen de correction mis à la disposition des familles. Même pour la classe des mousses et des matelots, les engagements ne sont reçus par l'administration que sur une enquête et d'après les meilleurs

certificats. Pour les élèves admis à l'école navale, on a encore une garantie de plus dans les études préparatoires aussi sérieuses qu'arides auxquelles ces jeunes gens encore presque enfants ont été obligés de se livrer afin de se préparer au concours où ils ont à lutter avec de nombreux concurrents.

Dans cette liste de quatre-vingts candidats seulement reconnus admissibles à l'école navale impériale, par décision du 16 septembre 1865, nous remarquons les noms de : 12. Gaétan-Philippe-Jean de *Neverlée;* 16. Louis-Paulin de *Barral de Montauvrard;* 21. Henri-Marie-Victor *Dutheil de la Rochère;* 28. Édouard-Charles-Albert de la *Cropte de Chantérac;* 33. Marie-Joseph-Jules *Fauque de Jonquières;* 35. Adrien-Hermann-Constantin-Chrétien de *Winter;* 37. Louis-Armand de *Rozière;* 39. Arthur-Ambroise-Marie *Bahezre de Lanlay;* 42. Marie-Adolphe-Jean-Gabriel *Lespinasse de Saune;* 45. Joseph de *Savignac;* 51. François d'*Aux;* 53. René-Marie de *Raoux Raousset de Boulbon;* 76. Léon-Jules de *Mazenod;* 78. Camille-Théophile-Marie *Salaun de Kertanguy.*



ORDRES MILITAIRES

ET

CHAPITRES NOBLES.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la Notice historique de cet ordre, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 362, et celui de 1862, page 334.

L'ordre du Saint-Esprit a perdu cette année un seul de ses membres, l'infant don François de Paule, beau-père de la reine d'Espagne. Il se trouve donc encore composé de deux chevaliers français : Mgr le duc de Nemours ayant reçu le collier des ordres du roi en 1829, et M. le duc de Mortemart en 1824. Il faut y ajouter M. le vicomte Dambray, prévôt maître des cérémonies, et en cette qualité chevalier commandeur de l'ordre.

Le nombre des princes étrangers qui sont chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit est réduit à cinq : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche ; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, créés en 1816 ; don Miguel, infant de Portugal, 1823 ; l'empereur de Russie et l'archiduc François, père de l'empereur d'Autriche, 1824.

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 369. Par la mort du duc de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, dont le brevet remontait au 23 mars 1826, le nombre des commandeurs n'est plus que de cinq.

Commandeurs.

Le duc de *Talleyrand-Périgord*, brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars*, brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le duc de *Fézensac* (*Montesquiou*), brevet du 23 mai 1825, alors vicomte de Fézensac.

Le vicomte de Tiburce *Sébastiani*, brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le vicomte de *Saint-Priest*, brevet du 30 octobre 1829.

Chevaliers.

Un des doyens d'âge des chevaliers de Saint-Louis est décédé le 21 septembre 1865; c'était :

Hautefeuille (Charles-Louis-Félicité Texier, comte d'), né le 6 janvier 1770, ancien colonel d'état-major.

La liste des chevaliers de Saint-Louis décédés en 1865 s'est ouverte le 3 janvier par la mort d'Hippolyte de Vouguy, marquis de Bocquestant. Il faut citer ensuite le maréchal Magnan; le duc de Coigny; les marquis d'Hautpoul et (duc) de Saint-Simon, sénateurs; les marquis de Bergerac et d'Olivary; le baron Achard, sénateur; le contre-amiral Mengin du Val d'Ailly; les deux Letourneur, officiers de marine, à Granville; Alphonse-Benoît Block de Friberg, dernier chevalier de Saint-Louis, à la Guadeloupe.

Ces décès et les communications qui nous ont été adressées ont modifié notre liste des chevaliers de Saint-Louis encore existants, comme il suit :

Aigle (Victor des *Acres*, comte de l'), ancien officier supérieur, né en 1766; brevet de 1814.

Gélibert (le baron Honoré), colonel en retraite, né le 17 mars 1770, brevet du 1er octobre 1814.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Lastic (Pierre-Annet-Joseph, comte de), né le 2 février 1772, gentilhomme d'Auvergne, brevet du 15 octobre 1814.

Bruce (Charles-Hector, comte de), né 1er août 1772, officier supérieur de cavalerie, brevet de 1814.

Rosières (François-Philippe-Gaston, comte de), né en 1774.

Bernon (Fortuné-Henri-Charles, baron de), né le 8 juillet 1775, officier supérieur d'infanterie en retraite, brevet de 1814.

Aurelle (Jean-Simon-Narcisse d'), né le 30 août 1775, capitaine de cavalerie, brevet de 1825.

Monchaux (Jean-Baptiste-Casimir Bachelier de), né le 21 septembre 1775, brevet du 8 août 1825.

Montaunet (Léonard Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, ancien pair de France, né le 18 novembre 1777, brevet de 1819.

Carmejane (Augustin de), ancien capitaine commandant d'artillerie, né le 28 août 1778, brevet du 26 octobre 1825.

Saint-Amour (Anne-Nicolas-Joseph *Renaud de*), ancien major de hussards, né le 21 décembre 1778, brevet du 27 décembre 1814.

Sesmaisons (Claude-Gabriel-Clément-Rogatien, comte de), ancien maréchal de camp, né en 1778.

Margeot (Louis-Maurice, comte de), né le 4 janvier 1780, brevet de 1815.

Montagnac (Eugène-Henri-Joseph), né en 1780, brevet du 23 mai 1825.

Cœuret de Nesle (Jean-Nicolas, marquis), ancien lieutenant-colonel, né le 22 octobre 1780.

Niepce (David-François-Étienne-Pierre-Laurent), né à Châlon-sur-Saône le 12 septembre 1781, ancien colonel, brevet du 17 mars 1815.

Crillon (le duc de), général de brigade, G.O.✱, né le 25 décembre 1782, brevet de 1825.

La Rochejaquelein (Auguste du Verger, comte de), maréchal de camp, né le 17 avril 1784.

Lespinasse (Henri de), lieutenant-colonel de cavalerie, né à Toulouse le 4 décembre 1784, brevet du 30 mai 1825.

Chamisso (Louis de), chef d'escadron en retraite, ancien maréchal des logis aux gardes du corps du Roi, compagnie de Gramont, né en 1784.

Dupin (Pierre-Charles-François, baron), né le 6 octobre 1784, sénateur, brevet du 13 août 1823.

Vassan (Benjamin-Casimir-Zacharie, marquis de), chef de bataillon, capitaine commandant au 6e régiment d'infanterie de la garde, brevet du 30 octobre 1827.

Caminade (Amédée-Jacques-Marie), né en 1785, général de brigade, C.✱.

Warnet (Auguste-Joseph), né le 28 mai 1786, brevet du 22 décembre 1814.

Naylies (Joseph-Jacques, vicomte de), né le 15 novembre 1786, ancien colonel de cavalerie, C.✱, brevet du 29 février 1816.

Boistard (Alphonse), chef d'escadron d'artillerie, né le 6 février 1786, brevet du 20 août 1814.

Latude (Louis-François de *Vissec*, marquis de), né en 1786, brevet de 1825.

Tiffoinet (Louis-Joseph), O.✱, né à Melle le 21 septembre 1786, brevet du 29 octobre 1826.

Fontenilles (Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de), né en 1787.

Mortemart (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), G.C ✻, né le 20 mars 1787, brevet du 25 août 1814.

Martel (Joseph-Charles de), capitaine d'infanterie, né le 14 février 1787.

Fouchier de Pontmoreau (Édouard-François de), né le 3 novembre 1787, ancien chef d'escadron, brevet du 14 septembre 1814.

Hauteclocque (César-Louis-François-Joseph d'), né le 24 août 1787.

Montebise (Jules-Philippe Bernard de), né le 27 mai 1787, brevet du 25 avril 1821.

Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), né le 24 février 1780, brevet du 17 juillet 1816, chef d'escadron en retraite.

Lafaige de Gaillard (Pierre-Benoît), capitaine en retraite, né à Sainte-Livrade le 19 mai 1786, brevet du 20 juin 1824.

Lafage-Pailhès (le baron de), chef d'escadron, né le 7 mars 1788 à Toulouse, brevet du 16 mars 1824.

Courtais (Amable-Gaspard-Henri, vicomte de), né le 16 octobre 1790, brevet du 16 août 1816.

Reviers (Arthur-François-Joseph, baron de), né le 2 octobre 1789, brevet du 1er août 1830.

Lostanges (Charles-Louis-Arthur, comte de), né le 25 septembre 1789, ancien chef de bataillon de la garde royale.

Lachau (Adolphe-François), lieutenant-colonel en retraite, né en 1787, brevet du 23 mai 1825.

Bernardi (Amédée de), chef de bataillon en retraite, né en 1790, ancien député de Vaucluse.

Liautier (Louis-Augustin), ancien capitaine, né à Carpentras en 1790, brevet du 20 février 1829.

Regnault d'Évry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite, né 9 avril 1782, brevet du 20 août 1820.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine de), 18 août 1819, lieutenant-colonel de dragons en retraite.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont du Repaire (Christophe-Louis de), 20 août 1822.

Périgord (Charles de Talleyrand, duc de), C. ✻, né le 10 janvier 1788, brevet de 1814.

Bedler (Achille), commissaire général de la marine.

Dupouey (Dominique), né le 16 mai 1788, général de brigade, brevet du 1er mai 1821.

Schramm (Jean-Paul-Adam, comte), sénateur, général de division, G.C.✻, né le 1er décembre 1789, brevet du 30 août 1814.

Gilibert de Merlhiac (Martin-Guillaume), lieutenant de vaisseau, né à Brives le 17 septembre 1789, brevet du 30 juin 1821.

Agoult (Charles-Louis-Constant, comte d'), ancien colonel de cavalerie, né 13 janvier 1790.

Brémont d'Ars (Théophile-Charles, comte de), général de brigade, né le 24 novembre 1787, brevet du 24 août 1824.

Caumels (Alexandre-Marie, marquis de), chef de bataillon en retraite, né à Toulouse le 24 septembre 1788, brevet du 25 avril 1821.

Mathieu (Louis-Aimé), né à Lyon le 1er août 1790, contre-amiral, frère de Mgr l'archevêque de Besançon, brevet de 1825.

Desmoutis de Boisgauthier (François-Ambroise), né en 1791, brevet du 20 novembre 1827.

Sinéty (André-Louis-Woldemar-Alphée, marquis de), né le 11 juillet 1791, brevet de 1824.

Bastard d'Estang (Jean-François-Auguste), né le 11 décembre 1792, brevet de septembre 1814.

Cussy (Pierre-Auguste-Hippolyte-Charles-Frédéric-Rodolphe, vicomte de), né le 24 janvier 1793, brevet du 1er août 1830.

Touchebœuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né le 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Brémond (Adolphe-Joseph-Alexandre-Théodule-Maurice, marquis de), né le 3 septembre 1795, capitaine de la garde royale, brevet d'août 1830.

Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, aujourd'hui gérant du journal *l'Union*, né le 4 décembre 1783, brevet de 1820.

Dampierre (Jacques-Pierre-Picot, marquis de), né le 29 juin 1779, ancien pair de France, brevet du 5 novembre 1814.

Morand (le baron Joseph-Augustin), né le 11 décembre 1788 à Montbenoît (Doubs), brevet du 20 août 1823.

Nous devons citer encore les maréchaux : comte Vaillant, 1823, alors capitaine du génie; comte Baraguey-d'Hilliers, 1823, chef de bataillon.

Les sénateurs : marquis de la Place; comtes de la Hitte, 1827; et Waldner de Freudstein; le vice-amiral comte Cécile, 1822; Larabit, capitaine d'artillerie; les généraux Lyautey, Levasseur et Jacques.

En retraite ou retirés du service et des fonctions publi-

ques : les ducs de Castries, d'Escligoac; de Rohan-Chabot, 1814; le prince de Lucinge.

Les marquis d'Aloigny ; d'Andigné de la Chasse (Charles); de Belloy; de Chabannes-la-Palice; de Crillon; de Lévis (Léo), 1829, officier d'ordonnance du maréchal de Reggio ; de Renaud d'Aleiu; de Vassan, etc.

Les comtes de Beaumont de la Bonninière (Octave); de Bourmont, juillet 1830; de Châteaubriand; d'Houdetot; de Ségur (Philippe), membre de l'Académie française, etc.

Les vicomtes de Champagny, 1815; de la Bretonnière; de Naylies, etc.

Les barons Gorsse, député; Larchaut de Grimonville (Félix-Victor).

Le général de brigade L'Heureux; le colonel d'artillerie Odiot; les colonels de Ferry-Fontnouvelle, maire de Simiane, et Hénoque, député; le lieutenant-colonel d'artillerie comte de Crèvecœur; les capitaines de vaisseau de Cayeu, à Brest; Joseph Lemaître; Augustin Olivier de Pezet, ancien capitaine du génie et ancien député de Vaucluse; le chevalier Henri de Mansigny, à Avranches; le capitaine Antoine-Hyacinthe-Alexandre de Monchy; Duperrey, membre de l'Académie des sciences; Giraud-d'Agay, ancien officier de marine; Alphonse-Édouard d'Imbleval; Charles-Jules Agis de Saint-Denis, ancien capitaine, à Saint-Germain en-Laye; le capitaine de cavalerie du Rieu de Marsaguet, 10 juin 1823, au château de Marsaguet.

A Versailles : le général de brigade Charon; les colonels Amat, Godin; le lieutenant-colonel Pilloud; le chef d'escadron Kieffer (François-Joseph-Dominique-Matthieu), 20 août 1823; les capitaines Lametz, Leguay; le sous-intendant Feuillot; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire de Versailles et beau-frère du maréchal Pélissier.

Dans l'Eure : le marquis Armand de Fayet; Jules-Frédéric de Corday.

Dans le Bourbonnais : MM. Picard du Chambon, ancien officier de la garde royale; de Champeville; de Chomel de Boisgirard, chef d'escadron; Schasseré, chef de bataillon; Papon de Beaurepaire et Papon des Varennes; de Bergerac; Péronneau, officier de gendarmerie.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination, et leur dernier grade militaire.

REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

Dans le courant de l'année, le sénat a perdu neuf de ses membres, dont quatre ne portaient aucun titre nobiliaire, savoir : le maréchal Magnan, les généraux Guesviller et le Pays de Bourjolly, et le procureur général Dupin. Les cinq autres étaient le marquis de Saint-Simon, appelé au Luxembourg le 26 janvier 1862 sous le titre de duc; les marquis de Gabriac et d'Hautpoul, et les barons Achard et de Lacrosse. Il faut ajouter à cette nomenclature le sénateur Mocquard, décédé le 9 décembre 1864, après l'impression de l'article de l'*Annuaire* de l'an passé, et le comte Colonna Walewski, qui a donné sa démission au mois de juillet dernier.

Neuf nominations ont comblé ces vides et ont ramené le chiffre des membres du sénat à cent quarante-sept, non compris les cardinaux, les maréchaux et les amiraux. Il y a donc encore trois fauteuils vacants. Voici les créations nouvelles :

Promotion du 15 mars 1865.

Devienne (Adrien-Marie), né à Lyon le 2 février 1802, premier président à la cour impériale de Paris, G. O. ✻, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Mellinet (Emile), né à Nantes le 1er juin 1798, général de division, G. C. ✻, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine.

Fleury (Emile-Félix), né à Paris le 23 décembre 1815, général de division, premier écuyer et aide de camp de l'Empereur, G. O. ✻.

Chevreau (Julien-Théophile-Henri), né à Belleville (Seine) le 28 avril 1823, préfet du Rhône, G. O. ✻. C'est le plus jeune des sénateurs.

Promotion du 28 mars 1865.

Boudet (Paul), né à Laval le 13 novembre 1800, ancien ministre de l'intérieur, G. C. ✻, nommé vice-président du sénat le 17 novembre 1865.

Promotion du 28 avril 1865.

SAINTE BEUVE (Charles-Augustin), né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1803, membre de l'Académie française.

Promotion du 18 juillet 1865.

CORTA (Charles-Eustache), né à Bayonne le 2 novembre 1805, C. ✻, ancien député et ancien sous-préfet.

Promotion du 5 août 1865.

BOUET-WILLAUMEZ (Louis-Edouard, comte), né à Brest le 24 avril 1808, vice-amiral, G. O. ✻.

Promotion du 4 novembre 1865.

BUTENVAL (le baron Charles-Adrien HIS DE), né à Navarre-lez-Evreux le 3 juin 1809, ancien ministre plénipotentiaire, G. O. ✻.

Par la liste qui précède, on voit que de tous les membres du sénat nommés en 1865, les deux derniers seulement, le vice-amiral comte Bouet-Willaumez et le baron His de Butenval, portent un titre sans avoir appartenu toutefois à la noblesse avant 1789.

BOUET-WILLAUMEZ. — Le nouveau sénateur est le fils adoptif de l'amiral Willaumez (Jean-Baptiste-Philibert), comte de l'Empire, ancien pair de France, né le 7 août 1763 et décédé le 17 mai 1845. Après la mort de ce dernier, il obtint du roi Louis-Philippe des lettres patentes qui lui transmettaient le titre de comte du défunt et qui furent entérinées à la cour royale de Paris le 10 octobre 1845. (Voy. l'*Annuaire* de 1847, page 306.)

CORPS LÉGISLATIF.

Le Corps législatif a perdu quatre de ses membres portant un titre : le duc de Morny, son président ; le marquis de Caulaincourt, et les comtes d'Ornano et de Jonagé.

Parmi les élections nouvelles, il faut citer ici le comte Colonna Walewski, ancien sénateur, et M. de Tillancourt, nommé député de l'Aisne en remplacement de Geoffroy de Villeneuve, qui avait comme lui la particule dite nobiliaire.

CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

M. Bayard, maître des requêtes de deuxième classe, a été appelé par décret du mois d'avril 1865 à remplacer M. Charles Robert comme membre du conseil du sceau des titres. En outre, M. Langlois, conseiller d'État, ayant accepté des fonctions au Mexique, a cessé de faire partie du conseil du sceau, et a eu pour successeur M. Jahan, nommé le 25 octobre dernier. Le personnel du conseil du sceau des titres se trouve donc ainsi composé aujourd'hui :

Membres du conseil, Messieurs,

S. Exc. le garde des sceaux, président.

Le marquis DE LA GRANGE, sénateur, chargé de présider en l'absence du ministre.

Le comte DE GROSSOLLES DE FLAMARENS, sénateur.

DUVERGIER, conseiller d'État.

JAHAN, conseiller d'État.

Le comte DE BRESSON, conseiller à la Cour de cassation.

VAÏSSE, président à la Cour de cassation.

DU BERTHIER, maître des requêtes de première classe.

Baron CARDON DE SANDRANS, maître des requêtes de deuxième classe.

BAYARD, maître des requêtes de deuxième classe.

LENORMANT, secrétaire général du ministère de la justice, commissaire impérial près le conseil du sceau des titres.

DE BARTHELÉMY (Édouard), auditeur au conseil d'État, secrétaire.

Malgré les précédents que fournissent depuis six ans la pratique et l'application de la loi du 28 mai 1858, malgré les études approfondies auxquelles, à l'occasion de plusieurs procès importants, se sont livrés la magistrature, le barreau et les jurisconsultes, sur la compétence des tribunaux et celle du conseil du sceau en matière de nom et de titres, le public et les juges eux-mêmes sont souvent entraînés dans une erreur complète à ce sujet. Il y a donc lieu d'examiner ici d'une manière spéciale et successivement, de quelle juridiction relèvent les questions de titre, de particule et d'armoiries.

§ I.

DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL DU SCEAU EN MATIÈRE DE TITRES.

Au souverain seul appartient le droit d'accorder une reconnaissance, une confirmation ou une création de titre. Dans ces questions souvent assez compliquées et difficiles, il avait besoin de s'entourer des lumières d'un comité de jurisconsultes et de fonctionnaires éminents. C'est dans ce but qu'a été créé le conseil du sceau des titres, qui n'est pas appelé à juger, mais à donner son avis. Son intervention n'est même pas indispensable, et le prince peut se prononcer et rendre un décret sans l'avoir préalablement consulté.

Il arrive souvent que des particuliers s'adressent aux tribunaux pour obtenir la rectification des actes de l'État civil, dans lesquels on a omis de leur donner les titres de duc, de marquis, de comte, etc., auxquels ils prétendent avoir droit. Les magistrats, saisis de demandes de ce genre, se sont souvent déclarés compétents et ont jugé au fond. Il n'y a cependant qu'un seul cas où leur pouvoir d'agir ainsi soit incontestable, c'est quand le demandeur se présente avec des lettres d'investiture, qu'il a personnellement obtenues, et que la cause se borne à la constatation de son identité. (Voyez l'arrêt de la Cour de cassation du 1er juin 1863; *Annuaire de la noblesse*, 1864, p. 246.)

Dans tout autre cas, le magistrat devrait renvoyer la partie pour qu'elle eût à se pourvoir auprès du souverain, par l'intermédiaire du garde des sceaux. S'il se déclare compétent, il empiète sur une des prérogatives du chef de l'État; ce principe a été reconnu par l'arrêt de la Cour impériale de Montpellier, rendu le 8 juillet 1862 pour le titre de *marquis* de Montferré (voyez l'*Annuaire* de 1863, p. 357), et par l'arrêt de la cour de Toulouse en date du 12 juillet 1862 pour le titre de *marquis* d'Advisard (voyez l'*Annuaire* de 1864, p. 241).

D'ailleurs les juges ne sont pas des généalogistes; ils manqueront souvent de moyens pour constater si le demandeur est bien en droit de revendiquer le titre dont il réclame le rétablissement dans ses actes de l'état civil. Le fils d'un duc, d'un marquis, etc., n'a droit du vivant de son père à aucun titre; c'est ce qu'a formellement admis un arrêt de la cour de Paris, rendu le 15 avril 1864, dans l'affaire du comte de Belbeuf (voyez l'*Annuaire* de

1865, p. 349). Il peut même, après la mort de son père, n'avoir aucun droit à recueillir son titre, s'il n'est qu'un fils cadet ou si le titre est entré irrégulièrement dans la famille.

Il ne doit pas en être des titres comme des noms. Ces derniers s'établissent par la possession notoire et par les actes de l'état civil. C'est une propriété commune à tous les rejetons de la famille. Un titre au contraire n'appartient qu'à son chef. C'est par un véritable abus que l'on voit tous ses fils le recueillir à sa mort. Il y a beaucoup de maisons où il n'y a pas moins d'une vingtaine de membres qui portent le titre de comte.

Il y a d'ailleurs une première question à résoudre. L'officier de l'état civil est-il tenu d'inscrire dans les actes qu'il rédige les titres nobiliaires des parties comme étant des énonciations substantielles prescrites par le Code? N'est-il pas lui-même encore moins compétent que le juge, pour décider s'il y a lieu de les attribuer ou de les refuser? L'arrêt de la Cour de Toulouse du 12 juillet 1862, cité plus haut, se prononce formellement contre la nécessité de cette insertion d'un titre honorifique, attendu qu'en y contraignant l'officier de l'État civil « on l'exposerait à des surprises contre lesquelles il ne pourrait pas le plus souvent se défendre ».

Dans la pratique, il est vrai, on s'est abstenu jusqu'ici d'exiger, pour la rédaction des actes de l'état civil, que les parties produisissent une investiture personnelle du titre qu'elles s'y attribuaient. On se contente d'une possession notoire ou même d'une justification souvent incomplète.

Ne serait-ce pas un moyen d'étendre et surtout d'utiliser le concours du conseil du sceau, que d'exiger à chaque génération que la transmission du titre fût soumise à une vérification pour laquelle l'héritier payerait un droit modéré d'investiture? On aurait ainsi une garantie contre les irrégularités nouvelles qui tentent déjà de s'introduire. Des fils cadets ont, à la mort de leur père, recueilli le titre qui ne leur revenait point d'après l'ordre de primogéniture. Ils ont pu y être autorisés par leurs frères aînés, qui préféraient conserver ce titre sous lequel ils avaient été connus jusque-là. Mais cette transmission n'en est pas moins contraire aux dispositions de la loi. Elle constitue une véritable usurpation; et le conseil du sceau, toutes les fois qu'il a été saisi d'une demande de ce genre, a refusé de sanctionner ces arrangements de famille.

Cette vérification faite à chaque transmission aurait

pour avantage de constater les droits de l'héritier au titre qui lui est dévolu et de simplifier par la production de son brevet d'investiture les justifications que peuvent réclamer de lui en toutes circonstances les magistrats, les officiers ministériels et les officiers de l'état civil. Nous ajouterions que cette mesure, si facile dans l'exécution, rendrait pour l'avenir toute usurpation de titre matériellement impossible. Le premier décret du 3 mars 1810 (car il y en a deux à la date de ce jour au sujet des titres impériaux) avait jeté les bases du travail que nous réclamons ici. On y lisait les passages suivants :

Art. 15. Notre procureur général près le conseil du sceau des titres fera tenir un registre divisé par départements sur lequel seront inscrits tous les titulaires de titres impériaux domiciliés dans lesdits départements.

Art. 17. Nos préfets et nos procureurs généraux impériaux, en cas de décès du titulaire, en donneront avis à notre procureur général du conseil du sceau des titres.

Art. 18. Tout individu décoré d'un titre impérial sera tenu de donner connaissance à notre procureur général près le conseil du sceau des titres des naissances et des décès qui pourront survenir dans sa famille en ligne directe descendante masculine et dans l'ordre seulement des appelés à recueillir la succession du titre et du majorat.

En généralisant et simplifiant la mesure, on pourrait soumettre tous les titres à un premier recensement et ouvrir à la chancellerie un registre où ils seraient consignés au fur et à mesure qu'aurait lieu cette reconnaissance ou confirmation. Puis, à chaque mutation, l'inscription du droit de l'héritier au moment où la transmission s'opère à son profit par le décès de son auteur s'exécuterait facilement, à peu de frais et sans blesser personne. Elle amènerait une régularisation rapide et complète de tous les titres français et rendrait impossible le retour des abus, que la loi du 28 mai 1858 a voulu atteindre et prévenir.

§ II.

COMPÉTENCE DU CONSEIL DU SCEAU EN FAIT DE PARTICULE DITE NOBILIAIRE.

Pour la particule dite nobiliaire, la compétence du conseil du sceau et celle des tribunaux offre encore plus d'incertitude et d'opinions contraires.

Si l'on introduit une instance pour obtenir le rétablissement de la particule dans un acte de naissance ou de

mariage, les juges se déclarent tantôt compétents, tantôt incompétents. Dans le premier cas, ils décident souvent que les personnes dont les ancêtres possédaient la particule avant 1789 ne sont pas fondées à la réclamer pour elles-mêmes, si elle n'est pas portée dans leur acte de naissance. Cette omission a été presque constante pendant la période révolutionnaire, et les magistrats répondaient que les actes dressés ainsi avaient été rédigés conformément à la législation du temps, et qu'il n'y avait donc pas lieu à les rectifier.

Si au contraire les juges se déclarent incompétents, et si l'on s'adresse à la chancellerie, elle s'empresse de répondre que la particule ne peut être isolément l'objet d'une concession par voie d'addition de nom. Le requérant se trouvait donc jusqu'ici entre un rejet, une déclaration d'incompétence et une fin de non-recevoir.

Mais depuis quelque temps les cours impériales semblent avoir changé de jurisprudence à ce sujet. Un arrêt de la cour de Colmar a décidé que le droit de revendiquer la particule existe toujours, quelque long que soit le laps de temps pendant lequel elle n'aurait pas été portée, pourvu qu'elle l'ait été par trois générations de suite.

Un arrêt de la cour de Lyon va plus loin; il déclare que la particule n'a aucun sens, aucune valeur nobiliaire, qu'elle fait partie du nom patronymique et appartient comme lui à la famille; qu'elle a donc été proscrite à tort pendant l'époque révolutionnaire comme une qualification féodale; qu'il y a donc toujours lieu de la rétablir quand on peut prouver qu'elle a été possédée antérieurement à 1789.

Le conseil du sceau des titres semble de son côté avoir fait un pas en sens inverse. Contrairement à l'ancienne décision de la chancellerie, qui refusait de faire de la particule l'objet d'une concession isolée, plusieurs décrets ont été rendus, sur son avis favorable, pour conférer la particule, notamment à MM. *de* Maupas, *de* Royer, le comte *de* Cholet, Cousin *de* Montauban, le comte *de* Bresson, Page *de* Maisonfort, Goulhot *de* Saint-Germain, etc.

Un article publié par la *Gazette de France,* le mardi 21 novembre 1865, à l'occasion des deux arrêts de Colmar et de Lyon, attribue au conseil du sceau l'intention d'affecter à la particule dite nobiliaire une sorte de caractère nobiliaire, et de suivre les tendances générales qui ont prévalu et qui la font considérer comme un signe d'origine noble.

Il est à regretter que le ministère public n'ait pas formé un pourvoi contre l'arrêt de la cour impériale de Lyon, que nous rapportons plus loin au chapitre de la jurisprudence nobiliaire, et qu'il n'ait pas ainsi mis la Cour de cassation en état de se prononcer et de trancher la difficulté d'une manière définitive. Jusque-là il existe une sorte de conflit, dont on ne saurait désirer trop vivement de voir la fin par une solution complète. On connaîtrait alors si la particule *de* est sans valeur réelle comme le prétend l'arrêt de la Cour de Lyon, et dans ce dernier cas pourrait-on continuer, ainsi qu'on l'a fait jusqu'ici, de ranger cette particule parmi les distinctions honorifiques, dont la loi du 28 mai 1858 poursuit et condamne l'usurpation?

§ III.

DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL DU SCEAU EN MATIÈRE D'ARMOIRIES.

L'*Annuaire* de l'an passé exprimait l'espérance que des mesures adoptées par la chancellerie feraient classer les armoiries au nombre des distinctions honorifiques placées sous l'empire de la loi du 28 mai 1858 et sous le contrôle du conseil du sceau des titres. Deux décrets avaient été rendus portant l'un une collation, l'autre une modification d'armoiries en faveur des villes de Roanne et de Fontainebleau. Plusieurs lettres patentes de concession ou de confirmation de titres avaient inséré dans leur texte officiel la description et la peinture du blason des impétrants.

Jusqu'ici ce premier pas n'a été suivi d'aucun nouveau progrès. Il est vrai que pour les armoiries il y aurait encore plus à faire que pour les titres et la particule. Avant 1789 elles n'étaient point le privilége exclusif de la noblesse. Un édit du roi Louis XIV du mois de novembre 1696 l'avait étendu à tous les bourgeois et les marchands, auxquels moyennant vingt livres avait été concédé le droit d'adopter un blason et de le faire enregistrer dans l'armorial général. Lorsque ce recueil fut clos en 1711, on continua de s'attribuer à sa guise des armes, avec d'autant plus de facilité qu'il n'y avait de sanction pénale que contre ceux qui usurpaient des couronnes de duc, de comte, etc., et que même dans ce cas la répression n'avait presque jamais lieu.

Il faudrait donc, si l'on voulait donner aux armoiries une existence légale, reprendre complétement tout ce qui a été fait jusqu'ici à ce sujet, ouvrir des registres où chacun serait tenu de faire inscrire son blason; jusqu'à l'adop-

tion de cette mesure il n'y a aucun moyen de contrôle ou de répression.

Si dans quelques cas les tribunaux peuvent être saisis d'une question héraldique, c'est seulement lorsqu'une famille revendique la propriété exclusive de ses armoiries, et conteste à une autre le droit de les adopter à l'occasion d'une alliance, d'un titre ou de quelque autre motif; c'est le cas qui s'est présenté dans le procès relatif au titre de *duc de Montmorency*. Le tribunal, saisi en même temps de la question d'usurpation d'armoiries, se déclara incompétent sur ce point comme sur l'autre. Mais un arrêt de la Cour impériale de Paris a réformé cette partie de la sentence, et a renvoyé les adversaires devant les premiers juges, pour qu'il soit statué par eux sur cette question de propriété de l'écusson des Montmorency. Mais alors il ne s'agit plus d'une matière nobiliaire; le blason devient une propriété comme un meuble, une marque de fabrique, dont la revendication est l'objet d'une contestation judiciaire, sur laquelle il y a lieu de se prononcer.

Créations, confirmations et transmissions de titres.

Boyer de Fonscolombe (François-Emmanuel). — Né le 27 octobre 1810 à Aix; il a été confirmé dans le titre héréditaire de baron sous la dénomination de baron de *la Molle*, transmissible par ordre de primogéniture. Le décret, daté de Vichy, le 1er août 1864, a té inséré dans le bulletin des lois du 31 décembre 1864.

Colet (Mgr Charles-Théodore), évêque de Luçon. — Il a été nommé évêque assistant au trône pontifical et créé comte romain par une bulle du 16 décembre 1864. En l'insérant au bulletin des lois, on a fait cette réserve, qu'à l'égard du titre de comte romain, il ne pourra être porté en France qu'en vertu d'une autorisation spéciale conformément au décret du 5 mars 1859. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 3.)

Feltre. — Un décret du mois de juillet 1864 avait rétabli le titre de duc de Feltre en faveur de Charles-Marie-Michel de Goyon, né le 14 septembre 1844, fils aîné du général comte de Goyon et petit-neveu, par son aïeule maternelle, du dernier duc de Feltre. Mais le jeune homme ne devait être investi du titre ducal qu'à l'époque de sa majorité. Cette clause s'étant réalisée au mois de septembre dernier, des lettres patentes lui ont été délivrées.

GOYON. — Emmery-Marie-Médéric de Goyon, second fils du général comte de Goyon, né le 12 mai 1849, a été, quoique cadet, désigné, par décret du mois de septembre dernier, pour recueillir un jour le titre de comte de son père. Il lui sera délivré alors des lettres patentes d'investiture.

BECHEVET. — Création du titre de comte en faveur de M. Martynn Harriett, attaché d'ambassade, en janvier 1865.

BRESSON. — Le titre de comte de Charles-Joseph Bresson, pair de France, décédé le 2 novembre 1847, a été conféré, par décret du 24 juin 1865, à son frère, M. de Bresson, conseiller à la Cour de cassation.

GUILLIER DE SOUANCEY. — Le comte Mortier, ancien pair de France, avait obtenu en 1863 un décret qui déclarait que son titre passerait, après sa mort, à Étienne-Henri-François Guillier de Souancey, qui avait épousé sa fille unique. Il est décédé le 23 mars 1864, et des lettres patentes de transmission du titre ont été délivrées à son gendre le 10 mai 1865.

LAFON DE LADUYE. — Un décret du 24 mars 1864 avait accordé à M. Lafon de Laduye la transmission par concession nouvelle du titre de baron, conféré par l'empereur Napoléon Ier au général Ravier, son aïeul maternel. Les lettres patentes ont été expédiées en 1865.

GESLIN. — Un décret du 18 juin 1865 a accordé à M. Henri de Geslin la confirmation du titre de comte de ses ancêtres paternels. ARMES : *d'or, à six merlettes de sable.* (Lettres patentes.)

Il faut encore citer les confirmations nouvelles qui suivent :

LEJUMEAU DE KERGARADEC. — Titre de comte, 22 mai 1865.

CLOCK (de). — Titre de baron de Longueville, 1er juillet 1865.

ISNARD. — Titre de baron en faveur du petit-fils du célèbre membre de la Convention.

Comme on peut le remarquer dans la liste qui précède, il y a deux sortes d'actes relatifs aux collations ou aux transmissions de titre :

1° Le décret, qui souvent n'est qu'une mesure provisoire, lorsqu'il s'agit par exemple d'assurer la survivance d'un titre à défaut d'enfants mâles, ou lorsque l'obtenteur ne doit le recueillir qu'à sa majorité.

2° Les lettres patentes, qui dans ces deux cas ne se délivrent qu'après la réalisation des clauses insérées au décret.

PRINCIPALES ALLIANCES

DE LA NOBLESSE

1864-1865.

Dans cette liste et dans les deux suivantes, on a conservé les dénominations et les titres que donnent les *billets de part*, toutes les fois qu'un contrôle certain n'a pu être fait à l'aide d'actes authentiques. On n'en assume donc ici aucune responsabilité.

Les articles qui renferment les noms et prénoms des parents des époux ont été rédigés d'après les bans affichés dans les mairies, et quand il y a deux dates, ce sont celles des publications légales.

1862.

12 mai. — M. Louis-François-Charles-Théodore *Pelletier*, comte de *Montmarie*, colonel d'infanterie, C. ✻, né à Paris le 13 mars 1813, fils de Louis-François-Élie Pelletier, comte de Montmarie, et de Dorothée-Philippine *Grenier*, avec Mlle Louise-Victoire *Bouchage*, née à Versailles le 13 novembre 1828, fille de Jules-Pierre-Robert Bouchage, et de Marie-Geneviève *Balardy*, à Paris.

1863.

8 janvier. — M. Gabriel de *Tourtier*, fils de M. de Tourtier et de madame, née Susanne d'*Épinay*, avec Mlle Victorine de *Francqueville*, à Amiens.

14 janvier. — M. Alfred de *la Berrurière de Saint-Laon*, avec Mlle Louise-Marie-Bérangère de *Maillé la Tour-Landry*, fille du marquis et de la marquise, née de *Hanne de la Saumorière*, à Poitiers.

10 février. — M. le vicomte de *Foucault*, petit-fils du marquis, avec Mlle Pauline de *Maquillé*, petite-fille du baron *Duchesne de Denant*, à Angers.

28 mai. — M. le comte Adolphe *Christyn de Ribeaucourt*, fils du sénateur belge et de la comtesse, née de *Thiennes*, avec Mlle la comtesse Berthe de *Liedekerke*, fille du comte Honoré de Liedekerke et de la comtesse, née de *Clermont Mont-Saint-Jean*, à Bruxelles.

1er juillet. — M. le marquis de *Frémeur*, avec Mlle Helvire de *Baillivy*, fille du comte de Baillivy, au château de Pierre-fitte.

7 juillet. — M. le comte Édouard de *Madre de Mauville*, avec Mlle Marie de *Biseau de Bougnies*, au château de Bougnies (Hainaut).

29 septembre. — M. Alfred de *Madre de Mauville*, avec Mlle Delphine *Daras de Naghin*, à Tournay.

21 décembre. — M. Henri de *la Taille*, fils du vicomte et de la vicomtesse, née de *Boysseulh*, avec Mlle Louise de *Neuilly*, petite-fille du comte et de la comtesse *Odart*, à Tours.

1864.

2 février. — M. Gabriel de *la Servière*, avec Mlle Augusta de *Falaiseau*, à Nevers.

23 février. — M. le baron *Baçot de Romans*, avec Mlle Juliette de *Bourqueney*, au Mans.

11 avril. — M. le vicomte de *Clermont-Gallerande*, avec Mlle Ernestine de *Schaller*, au château de la Piltière.

25 mai. — M. Achille *Lacroix de Rochambeau*, fils adoptif du marquis et de la marquise de Rochambeau, avec Mlle Isabelle *Dutey-Harispe*, à Paris. (Voir l'*Annuaire* de 1865 au 24-30 avril.)

4 juin. — Pélage-Marie-Georges de *Coniac*, capitaine au 4e lanciers, avec Mlle Paule de *Breuilpont*, à Rennes.

7 juin. — M. le baron Ludovic de *Hody*, fils d'Alexis-Guillaume-Charles-Prosper baron de Hody et de Joséphine-Marie-Thérèse-Emmanuelle de *Burlet*, avec Mlle Hortense de *Bartin de Blommendael*, petite-fille de Charles *Borel*, à Bruxelles.

8 juin. — Amédée *Titelouze de Gournay*, avec Mlle Noémi de *Brandt de Galametz*, au château d'Écoivres. — M. le comte Daniel *Scotti*, avec Mlle Béatrix *Litta*, à Milan.

20 juillet. — M. Eugène de *Froberville*, avec Mlle Lucie de *Pétigny*, à Clénord.

10 août. — M. Eugène de *Sangues*, veuf de Marie *Grenier de Sauxet*, avec Mlle Julie-Rose-Berthe de *Baigniac*, à Montaut.

22 août. — M. René *Chaussivert de Visuzenne*, avec Mlle Thérèse-Louise de *Frécine*.

25 août. — M. Jules *Duriez de Vildesove*, avec Mlle Berthe de *Linas*, à Arras.

7 septembre. — M. le baron d'*Olmen de Poederlé*, avec Mlle la vicomtesse de *Jonghe d'Ardoye*, au château de Sautrecourt.

12 septembre. — M. Louis-Théodore de *Biré*, chef d'escadron au 6e hussards, ✻, avec Mlle Nathalie de *Kerret*, fille du comte de Kerret, au château de Laforest près de Hennebont.

14 septembre. — M. le marquis Arthur de *Ligondès*, avec Mlle Henriette de *Bonafos de Belinay*, fille du baron et de la baronne, née de *la Rochefontenilles*, au château de Maièges.

16 septembre. — M. Arthur de *Mallevaud de Puy-Renault*, avec Mlle Jeanne de *Gassart*, au château de Courtonne (Calvados).

20 septembre. — M. le vicomte de *Colomby*, avec Mlle Valentine de *Béville de Vicques*, au château de Vicques.

24 septembre. — M. Walter-Arthur-Keppel *Craven*, lieutenant de la marine royale d'Angleterre, avec Mlle Élisabeth *Oldofredi Tadini*, au château de Créteil.

26 septembre. — M. le vicomte Élie de *Vesins*, avec Mlle Béatrix de Vesins, au château de Vesins (Aveyron).

10 octobre. — M. le comte de *Callac*, préfet de la Nièvre, avec Mme la comtesse de *Meffray*, née de *Drée*, à Nevers.

20 octobre. — M. Paul de *Duranti*, avec Mlle Élisa de *Commailles*, fille du baron et de la baronne douairière de Commailles, à Athis.

24 octobre. — M. René *Martin de Marolles*, sous-lieutenant au 9e chasseurs à cheval, avec Mlle Athénaïs de *Saint-Martin*, à Versailles.

25 octobre. — M. le baron Charles de *Beaurepaire de Louvagny*, officier de chasseurs à cheval, avec Mlle Pauline de *Villégas de Clercamp*, au château de Bever (Belgique).

26 octobre. — M. Alexandre-Henry *Nadault de Buffon*, arrière-petit-neveu du comte de Buffon, célèbre naturaliste, fils de Benjamin-Edme Nadault de Buffon, et de Louise-Stéphanie-Napoléon *Bertrand de Boucheporn*, avec Mlle Marie-Berthe-Adélaïde de *la Salle*, fille d'Amand-Frédéric de la Salle et de Françoise-Adélaïde *Garnier*, à Noyers (Vosges).

27 octobre. — M. le comte Edgard de *Raffélis-Soissan*, ancien zouave pontifical, avec Mlle Louise d'*Olivier de Pezet*, à Avignon.

7 novembre. — Charles-Frédéric-René Guetnoch, comte de *Malestroit de Bruc de Montplaisir*, fils de Charles, comte de Bruc de Montplaisir, et de Marie-Renée de *Penfentenio de Cheffontaine*, veuf de Marie-Agathe-Caroline de *Perrien de Crenan*, avec Mlle Marie-Anna *Riquet de Caraman*, fille de Victor-Antoine-Charles, duc de Caraman, et de Victurnienne-Louise de *Crillon*, à Paris.

9 novembre. — M. César-Fernand-Henri *Budan de Russé*, capitaine commandant au 7e hussards, ✻, fils du général

Budan de Russé et de sa veuve, née de *Quinemont*, avec Mlle Marie de *la Ferté-Sénectère*, fille du marquis de la Ferté-Sénectère et de la marquise, née de *Chastenet de Puységur*, à Tours.

12 novembre. — M. Emmanuel-Jean-Baptiste *Hamelin*, fils de l'amiral et de Joséphine-Adèle *Simon*, sa veuve, avec Mlle Augustine-Jenny *Pilté*, fille de Pierre Pilté et d'Anaïs-Laure-Joséphine *Hurel*, sa veuve, à Paris.

14 novembre. — M. Charles de *Franqueville*, auditeur au conseil d'État, ☼, fils du directeur général des ponts et chaussées, avec Mlle Marie *Schaeffer*, à Paris.

21 novembre. — M. Melchior *Masuc*, d'une famille écossaise réfugiée en France au temps des Stuarts, avec Mlle Caroline de *Guérin*, au château du Cayla (Tarn).

22 novembre. — M. Olivier de *Salvaing de Boissieu*, petit-fils de la vicomtesse douairière de *Petiteville*, avec Mlle Mathilde de *Lauterie*, fille d'un ancien capitaine de cavalerie, à Pont-de-l'Arche.

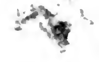
23 novembre. — M. le comte *du Bourg*, écuyer de l'Empereur, fils du marquis du Bourg, avec Mlle Adèle *Favard*, à Paris.

24 novembre. — M. Eugène, marquis de *Ligondès*, fils d'Amable, comte de Ligondès, et d'Anne-Charlotte-Athénaïs de *Meynier de la Salle*, sa veuve, avec Mlle Marie-Sophie de *Geslin*, fille de Benjamin-René-Joseph-Marie-Antide, baron de Geslin, et de Marie Anne *du Authier*, à Paris.

26 novembre. — M. Alfred-Horace de *Wissocq*, fils d'Horace de Wissocq et de Clara *Denis*, avec Mlle Marguerite-Marie *Bourdon*, fille d'Hercule Bourdon, magistrat, et de Mathilde-Ursule-Louise *Evain*, à Lille.

28 novembre. — M. Philippe-Léon *Picot de Buissaizon*, sous-lieutenant de chasseurs à cheval, fils d'Étienne-Ferdinand, baron Picot de Buissaizon, et d'Adèle-Julie-Anne *Cellier*, avec Mlle Louise-Ursule de *Malortie*, fille de Charles-Benoît de Malortie et de Marie-Albertine *Hallé de Candos*, à Paris.

29 novembre. — M. René-Marie-Olivier, vicomte de *Chevigné*, fils de Louis-Marie-Auguste, comte de Chevigné, et de Marie-Angélique-Herminie de *Poterat*, sa veuve, avec Mlle Marie-Thérèse-Eugénie *Baudelet de Livois*, fille de Ferdinand-Maximilien-Joseph Baudelet, baron de Livois, et de Marie-Caroline-Léonide de *Léautaud*, à Paris.



5 décembre. — M. Ferdinand, marquis *Félix du Muy*, fils du marquis Ferdinand et de la marquise, née de *Chamillart*

de la Suze, avec Mlle Marie-Thérèse de *Gassier*, fille de François-Jules de Gassier, membre du conseil général du Var, et de Caroline de *Sigaud de Bresc*.

5 décembre. — M. Théobald de *Sonis*, capitaine au 1er régiment de spahis, avec Mlle Marguerite *Maublanc de Chiseuil*, fille de M. Victor Maublanc de Chiseuil, ancien officier de cavalerie, et de Mme Clotilde *Poncet du Maupas*, sa femme, à Saint-Vallérin (Saône-et-Loire).

8 décembre. — M. le comte de *Rotalier*, ancien zouave pontifical, avec Mlle Marie d'*Ambly*, fille du marquis et de la marquise, née *Petit-Guyot*.

14 décembre. — M. Arnauld-Michel d'*Abbadie*, fils d'Arnauld-Nicole d'Abbadie et d'Élisabeth *Thompson*, sa veuve, avec Mlle Anna-Virginie *Yong*, fille de Robert Yong, et d'Anna *Porter*, à Paris.

15 décembre. — M. Paul de *Mayssart*, avec Mlle Jeanne *des Courtils de Merlemont*, fille du comte et de la comtesse, née de *Virieu*, au château de Merlemont (Oise).

20 décembre. — M. Edmond *Goupy*, auditeur au conseil d'État, avec Mlle Alice *Baroche*, fille du sénateur, garde des sceaux, ministre de la justice, G. O. ✻, à Paris.

24 décembre. — M. Marie-Jacques-Louis de *Veyrières*, fils d'un ancien garde du corps, avec Mlle Edmée-Élisabeth *Becq*, à Paris.

27 décembre. — M. le comte François de *Montigny-Jaucourt*, député au Corps législatif, avec Mlle Lina *Steiner*, au château de Presles.

28 décembre. — M. Eugène de *Gourlet*, régisseur du palais impérial de l'Élysée, avec Mlle Valentine *Anot de Maizière*, à Versailles.

29 décembre. — M. le vicomte Paul *du Breil de Pontbriand*, avec Mlle Marie *Brillet de Candé*, au château de la Brousse-Briantais.

Décembre. — M. le comte Charles de *Laforest-Divonne*, avec Mlle Blondine *Nompère de Champagny*, fille du comte de Champagny et de la comtesse, née *du Martroy*.

1865.

4 janvier. — M. Ernest de *Millaudon*, fils d'un ancien capitaine de cavalerie et de feue Constance de *Mathey*, sa femme, à Nice, avec Mlle Marguerite de *Montaigu*, fille du marquis de Montaigu et de la marquise, née Mathilde de *Meyran-Lagoy*, à Aix.

7 janvier. — M. Louis-Charles *Aupepin de la Mothe de*

Dreuzy, fils de Philippe-François Aupepin de la Mothe de Dreuzy et de Marie-Françoise-Anne *Dutour de Salvert*, avec Mlle Louise-Gabrielle-Marie *Choppin de Seraincourt*, fille d'Auguste-Charles Choppin, comte de Seraincourt, et d'Adélaïde-Gabrielle-Louise-Antoinette *Roy de l'Écluse*, sa veuve, à Paris.

11 janvier. — M. Ambroise-Justin, baron d'*Acher de Montgascon*, secrétaire d'ambassade, fils de Clément, baron d'Acher de Montgascon, et de Flavie *Belhomme de Morgny*, décédés, avec Mlle Thérèse-Adèle de *Beuverand de la Loyère*, fille de Jean-Baptiste-Marie-Édouard-Armand de Beuverand de la Loyère et de Marie-Joséphine-Louise *Pas de Beaulieu*, au château de Savigny (Côte-d'Or). — M. Albert *le Féron de Longchamp*, avec Mlle Louise de *Viennay*, au château de la Grande-Noë.

12 janvier. — M. Louis-Marie-Hector, vicomte de *Galard*, fils de Rose-Philippe-Hippolyte, comte de Galard, et de Françoise-Joséphine de *Captan*, avec Mlle Élisabeth de *Crussol d'Uzès*, fille du duc d'Uzès et de feu la duchesse, née de *Talhouet*, à Paris.

17 janvier. — M. François-Charles-Emmanuel de *Cassagne de Beaufort*, vicomte de *Miramon*, fils de Guillaume-Louis de Cassagne de Beaufort, marquis de Miramon, et de Jeanne-Julienne-Olympe de *Meallet de Fargues*, avec Mlle Marie-Philomène-Alexandrine *Roullet de la Bouillerie*, fille de François-Louis-Marie Roullet, comte de la Bouillerie, et de Henriette-Adrienne de *Lestapis*, à Paris.

19 janvier. — M. Gonod d'*Artemare*, avec Mlle *Rousseau des Mélotries*, à Paris.

25 janvier. — M. le baron Victor d'*Huart*, fils du baron d'Huart et de la baronne, sa veuve, née comtesse de *Béthune Saint-Venant*, avec Mlle Valentine de *Grille*, fille du comte Humbert de Grille et de la comtesse, sa veuve, au château de Villeneuve (Alpes-Maritimes). — M. Charles *la Chèze*, petit-fils du député anobli par le roi Louis XVIII, avec Mlle Maria *Prevost*, à Versailles.

26 janvier. — M. George-William, comte de *Coventry*, pair d'Angleterre, avec Mlle Blanche *Craven*, à Londres. — M. Nathaniel *Johnston*, ingénieur civil, avec Mlle Lucie *Dassier*, à Paris.

28 janvier. — M. Philippe-André *Aimery de Montesquiou*, comte de *Fezensac*, petit-fils du duc de Fezensac, avec Mlle Susanne-Marie-Armande-Honorine *Rosslin d'Ivry*, fille de Léopold Rosslin, baron d'Ivry, et de Marie-Mélanie *Posuel de Verneaux*, à Paris.

31 janvier. — M. Hervé de *Carbonnel*, marquis de *Canisy*,

sous-lieutenant aux guides, avec Mlle Marie *Scheppers*, à Paris. — M. le vicomte Amaury de *Vélard*, fils du vicomte de Vélard et de la vicomtesse, née de *Montbel*, avec Mlle Alicie-Charlotte-Eugénie-Marie de *Cornulier Lucinière*, fille du comte de Cornulier Lucinière et de la comtesse, née de *la Barre*, à Orléans.

Janvier. — M. Armand de *Raguenel de Montmorel*, à Rennes, avec Mlle Marie *Garnier de la Villesbret*, au château de la Ville-Goudalan.

1er février. — M. le comte Léopold de *Fay-Solégnac*, fils du comte et de la comtesse de Fay-Solégnac, avec Mlle Marie du *Trémolet de Lacheisserie*, fille de M. du Trémolet de Lacheisserie et de Marie de *Dienne*, sa femme, à Tournon.

2 février. — M. Louis-Auguste, baron de *Schwiter*, fils de Henry-César-Auguste, baron de Schwiter, et de Marie-Madeleine *Bruchner*, avec Mlle Thérésa-Maria-Léopoldine-Josepha-Antonie-Catherina, comtesse de *Thurheim*, fille de Joseph-Ferdinand-Ignaz-Bonifaz, comte de Thurheim, chambellan de l'empereur d'Autriche, et de Léopoldine, comtesse de *Starhemberg*, à Vienne.

3 février. — M. Arthur de *Joybert*, avec Mlle Jeanne *Watelet*, au château de Bussy-aux-Bois.

4 février. — M. le vicomte Armand de *Vesvrotte*, fils du comte et de la comtesse, avec Mlle Marie de *Bully*, à Paris.

6 février. — M. Henri-Marie-Joseph de *Mauduit*, fils de Joseph-Gabriel de Mauduit et de Virginie-Marie *Cabon Kerandraon*, avec Mlle Marie-Marthe-Éliane *Tillette de Clermont-Tonnerre*, fille d'Eugène Tillette de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, et d'Antoinette-Marie-Claire *Boucher de Montuel*, à Paris.

8 février. — M. Philippe-Lazare-Émile de *Beaufort*, fils de Philippe-Adrien de Beaufort et de Jeanne-Antoinette *Lagrange*, avec Mlle Pierrette-Brigitte *Duval*, fille de Paul Duval, colonel de gendarmerie, C. ✻, et d'Anne-Marie-Hortense *la Mothe-d'Isaut*, à Paris.

14 février. — M. Raoul-Maximilien-François *Buirette de Verrières*, lieutenant de dragons, fils de Raoul-Maximilien Buirette de Verrières, écuyer, colonel de gendarmerie, et de Loïde-Eugénie *Delaunay de la Briderais*, avec Mlle Hélène-Cécile *Goumenault*, fille d'Eugène Goumenault, conseiller à la Cour d'Angers, et de Cécile-Madeleine *Huard*, à Angers.

15 février. — M. Charles *Benoist d'Azy*, fils du comte Benoist d'Azy, avec Mlle Marguerite de *Surville*, fille de Félix de Surville et de Marie *Séguins de Jalleranges*, sa femme, à Paris. — M. le comte de *Nattes-Villecomtal*, fils du marquis et de la marquise, née *Donadieu*, avec Mlle Isabelle de *Cas-*

tillon, fille du baron et de la baronne, sa veuve, née de *Forbin*, à Aix.

16 février. — M. Emmanuel-Alexandre de *Richer de Beauchamps*, fils de feu Emmanuel-Hippolyte de Richer de Beauchamps et de feue Mathilde de *Beauvais de Saint-Paul*, avec Mlle Noémi-Marie-Athénaïs de *Barrois de Lemmery*, fille puînée de Samuel de Barrois de Lemmery, ancien magistrat, et de Louise de *Barrois d'Orgeval*, et petite-fille du baron d'Orgeval.

18 février. — M. Pierre-Claude-Étienne, baron de *Schonen*, fils d'Augustin-Jean-Marie, baron de Schonen, et de Claudine-Thérèse *Tircuy de Corcelle*, sa veuve, avec Mlle Valentine-Pierrette-Hélène *Hennet*, fille d'Albert-Pierre Hennet et de Louise-Hélène-Albertine *Bailly de Barberey*, à Paris.

21 février. — M. Hélion, vicomte de *Villeneuve*, garde général des forêts, fils du comte Romée de Villeneuve et de la comtesse, née de *Lyle Taulane*, avec Mlle Marie *Pichard du Page*, à Aix. — M. Henri de *Courtois*, aide-major aux chasseurs de la garde, avec Mlle Eugénie *Michaelis*, à Avignon. — M. Aimé *Seillière*, avec Mlle Marie de *Laborde*, fille du comte de Laborde, directeur général des archives de l'empire, à Paris. — M. Albert *Tripier de Laubrière*, avec Mlle Louise *Guesdon*, à Mayenne.

22 février. — M. Frédéric-Théodore de *Chevalier d'Almont*, maire d'Ennordres, fils du vicomte d'Almont et de la vicomtesse, née de *Monnot de Mannay*, avec Mlle Marie-Françoise-Amélie-Élisa *Pénigault-Bonneau*, fille de Joseph-Jules Pénigault et de Marie-Joséphine Bonneau, à Alençon. — M. Louis-Pierre-Henri *Cochon de Lapparent*, fils d'Henri Cochon de Lapparent, directeur des constructions navales au ministère de la marine, O. ✻, et d'Anne-Claudine de *Raynal*, avec Mlle Cécile-Marie-Amélie *Lucas*, fille de Charles-Jean-Marie Lucas, membre de l'Institut, O. ✻, et de Caroline-Marie *Rogeard*, à Paris.

23 février. — M. Maurice de *Montravel*, neveu du comte et de la comtesse de *Dienne*, avec Mlle Isabelle de *Chauras*, à Bourg-Saint-Andéol. — M. le comte Albert-Armand de *Saint-Sauveur*, avec Mlle Mathilde *Scarampi de Villanova*, à Turin. — M. Albert de *Verdelhan des Molles*, avec Mlle Marie *Jourda de Vaux*, au château de Ravau. — M. le marquis Joseph-Léopold-Bernardin-Matthieu-Antoine *Corio*, chambellan de l'empereur du Mexique, fils du marquis Charles Corio et de la marquise Thérèse *del Caretto*, sa veuve, avec Mlle Marie-Justine-Dorothée-Thadée-Wilhelmine *Ruffo*, fille de Paul Ruffo, prince de *Castelcicala*, et de feue Thadée-Louise-Émilie-Wilhelmine de *Zéltner*, sa femme, à Paris.

23 février. — M. Melchior d'*Argil*, avec Mlle Livie de *Monspey*, fille du comte de Monspey, au château de Montchervet (Rhône).

24 février. — M. Louis-Henri-Gaston, vicomte de *Poix*, fils de Louis-Anne, comte de Poix, et de Marie-Eugénie *du Puy*, avec Mlle Louise-Esther-Augusta *Lecomte*, fille d'Eugène-Louis-Jean Lecomte, O. ✻, député au Corps législatif, et de Marie-Esther-Élise *Jardin*, à Paris. — M. Joseph *Ratomski*, avec Mlle la comtesse Cécile d'*Assche*, à Lublin (Pologne).

25 février. — M. Fernand-Louis-Marie *Thibaud de Noblet*, comte de *la Roche-Thulon*, fils du marquis de la Roche-Thulon et de la marquise, née de *Durfort de Lorge*, avec Mlle Marie-Pauline-Anne de *Peçhpeyroù-Comminges de Guitaut*, fille du comte de Guitaut et de la comtesse, née *le Cornu de Balivière*, au château d'Époisse. — M. Georges de *Salvaing de Boissieu*, fils de Mme de Salvaing de Boissieu, née de *Petiteville*, avec Mlle Clotilde de *Giroult des Brosses*, fille du vicomte, au château de Chennebrun. — M. Léopold de *Meester*, fils de feu Pierre-Jean-Emmanuel Ghislain de Meester et de Catherine-Caroline *Geelhand*, avec Mlle Rachel de *Coussemaker*, fille de Charles-Edmond-Henri de Coussemaker, ✻, juge au tribunal de Lille, et de Marie-Joséphine-Uranie *Mignard de la Mouillère*, à Lille.

7 mars. — M. Arthur-Antoine de *Saint-Joseph*, fils de Fortuné-Antoine de Saint-Joseph et d'Ernestine *Remondat*, sa veuve, avec Mlle Clémentine-Jeanne-Charlotte de *Rohan-Chabot*, fille du duc de Rohan-Chabot et de feu la duchesse, née de *Gontaut-Biron*, à Paris.

11 mars. — M. Pierre-Laurent-Léopold-Eugène, prince de *Bauffremont-Courtenay* et du Saint-Empire, fils d'Antoine Gontran, prince de Bauffremont-Courtenay et prince de Robecq, grand d'Espagne de première classe, et de Henriette-Pauline-Hilaire-Noémi d'*Aubusson de la Feuillade*, avec la princesse Marie-Christine Osario *de Bourbon*, duchesse d'Atrisco, marquise de Léganés, grande d'Espagne de première classe, fille de S. E. don José-Maria Osorio de *Moscoso y Carvajal*, duc de Sessa et de Montmar, comte d'Altamira et de Transtamare, grand d'Espagne de première classe, et de S. A. R. l'infante d'Espagne Louise-Thérèse de *Bourbon*, à Madrid.

14 mars. — M. Maurice *Pernetty*, avec Mlle Valentine *Haussmann*, fille du baron Haussmann, préfet de la Seine, et de la baronne, née *Artaud*, à Paris. — M. Oscar-Jean-Henri-Auguste de *Sailly*, chef d'escadron d'artillerie, ✻, fils d'Augustin-Hubert de Sailly et de Julie-Henriette-Virginie *Dehée*, veuf de Charlotte-Camille-Isabelle d'*Esmenard*, avec

Mlle Antoinette-Philiberte-Adolphine d'*Esmenard*, fille de Joseph-Denis-Benjamin d'Esmenard et de feue Louise Philiberte de *Niel*, au château de Montois-la-Montagne.

15 mars. — M. François *Lavialle de la Meillère*, fils de Mattiat-Jean-Claude Lavialle de la Meillère, juge de paix à Seilhac, et de Marie-Françoise-Sophie *Rivière*, avec Mlle Eugénie-Marie *Mourey*, fille de Claude-Philippe Mourey, doreur sur métaux, et de Louise-Adélaine-Marie-Anne *Rossoline*, à Paris.

21 mars. — M. Alexandre-Henri-Louis, baron de *Desponty de Sainte-Avoye*, lieutenant de cuirassiers, fils d'Amédée-François de Sales, baron Desponty de Sainte-Avoye, et de Clotilde *Rousseau de Chamoy*, avec Mlle Edmée-Séverine-Jeanne *Euzenou de Kersalaun*, fille de Marie-Jean-Hippolyte Euzenou de Kersalaun, général de brigade, et de Henriette-Joséphine *Delasalle*, à Paris. — M. Antoine-Gaston, comte de *Grollier*, fils d'Eugène-Pierre, marquis de Grollier, et de Marie-Charlotte-Rose-Julienne de *Héricourt*, avec Mlle Camille-Marie *Taupinart de Tilière*, fille d'Antoine-Albert Taupinart, comte de Tilière, et d'Adrienne *Guillemeau de Saint-Souplet*, à Paris. — M. Frédéric *Seillière*, avec Mlle Nathalie de *Laborde*, fille du comte de Laborde, directeur général des archives de l'empire, à Paris.

22 mars. — M. Henri de *Montaut*, avec Mlle Henriette *Vincent*, nièce de M. *Pascalis*, à Paris.

23 mars. — M. Antoine-Léonard-Henri *Gairal de Serezin*, avec Mlle Madeleine-Marthe *Quarré de Verneuil*, fille de Gaspar Quarré de Verneuil, et petite-fille du baron de *la Chapelle*, à Paray-le-Monial.

6 avril. — M. le baron de *Posson*, capitaine de cavalerie au service des Pays-Bas, avec Mlle Maria de *Bounam de Rychholt*, à Visé.

2-9 avril. — M. Antoine-Vincent-Clément-Félix *Guyot*, marquis de *Saint-Amand* en Puisaye, veuf d'Honorine-Marie-Élodie *Lenormand de Grandcourt*, fils d'Antoine-Félix-Charles Guyot, marquis de Saint-Amand, et de Clémence de *Sampigny d'Issoncourt*, avec Mlle Angélique-Adélaïde-Armandine-Louise de *Bizemont*, fille d'Antoine-Louis-Vespasien, vicomte de Bizemont, et de Louise-Joséphine *Emé de Marcieu*, à Paris.

9-16 avril. — M. Henri-Marie de *Frédy*, auditeur au Conseil d'État, fils de Henri-Ernest-Sébastien, comte de Frédy, et de Marie-Souveraine-Delphine de *Perry de Saint-Auvent*, avec Mlle Aimée-Cécile-Marie *Brochant de Villiers*, fille d'André-Louis-Gustave Brochant de Villiers, ancien député, ✻, et de Marie-Cécile *Coustou*, sa veuve, à Paris.

19 avril. — M. le vicomte de *Grailly*, avec Mlle Gabrielle de *Bonnemains*, au château du Nozay (Cher).

20 avril. — M. Alphonse-Charles *Lebas de Courmont*, référendaire à la Cour des comptes, fils de Marie-Louis-Jules Lebas de Courmont-Pomponne, conseiller à ladite Cour, avec Mlle Marie-Eugénie *Griffon*, fille de Joseph-Emmanuel Griffon et d'Alix-Charlotte de *Finfe*, sa veuve. — M. Ernest *Delchet*, avec Mlle Rosita *Montané*, fille de l'ancien député, à Paris.

16-23 avril. — M. Fortunat-René *Stourm*, inspecteur des finances, fils d'African-Augustin Stourm, sénateur, G. O. ✻, et de Jeanne-Baptiste-Adeline *Giraud*, avec Mlle Louise *Lefébure de Fourcy*, fille de Charles Lefébure de Fourcy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de Marie-Joséphine-Nathalie *Hennequin*, à Paris.

25 avril. — M. Adrien du *Mesnil-Adelée*, avec Mlle Louise *Thiébaut*, à Dijon. — M. de *Marne*, avec Mlle de *Lavesvre*, fille de M. de Lavesvre et de Marie *Duverne*, sa femme, à Nevers.

26 avril. — Pierre-Henri-Paul-René, comte de *Séguins-Pazzis*, officier de hussards, fils de Xavier de Séguins-Pazzis, marquis d'Aubignan, et de la marquise, née *Fournier d'Armes*, avec Mlle Maria de *Champgrand*, au château d'Ougny. — M. Ernest-Laurent *Saulnier*, capitaine aux guides, avec Mme de *Nogué*, à Paris.

27 avril. — M. le comte Gaston de *Grille*, fils du comte de Grille, avec Mlle Béatrix *Duplessis de Pouzilhac*, à Avignon.

23-30 avril. — M. Marie-Pierre-Adrien *le Tendre de Tourville*, avocat, fils d'Armand-Pierre-Ernest et de Lucile de *Roucy*, avec Mlle Louise-Françoise-Philiberte *Girard*, fille de Symphorien-Louis-Joseph Girard et de Madeleine-Pélagie-Laure *Marquis*, à Paris.

1er mai. — M. Joachim, baron de *Cholet*, secrétaire d'ambassade, ✻, fils de Jules, comte de Cholet, ancien pair de France, O. ✻, et de Marie-Céline de *la Borne*, avec Mlle Marie-Claude de *Mieulle*, fille de Louis-Alfred de Mieulle, à Nantes, receveur général à Nantes, ✻, et de Louise *Hochet*, à Paris. — M. Paul *Biolloy*, beau-fils d'Eugène *Scribe*, référendaire à la cour des comptes, avec Mlle Hélène *Travers*, à Paris. — M. Jean-Joseph-Marie de *Fructus*, fils de feu Jean-Joseph-François de Fructus et de feue Adélaïde-Madeleine *Dugas*, avec Mlle Félicité-Marie-Valentine *Compagnon de la Servette*, veuve de Jean-Marie-Charles *Crozet de la Fay*, fille de Charles-Victor Compagnon de la Servette et d'Anne-Louise-Françoise de *Drujon*, à Lyon.

2 mai. — M. Jean-Louis-Henri *Audras de Beost*, fils de Claude-Étienne-Marie-Ferdinand Audras, baron de Beost, et de Jeanne-Philiberte-Agathe *Cellard du Sordet*, avec Mlle Jeanne-Amélie *Henry des Tournelles*, fille de Michel-Gabriel-Alfred-Henry, baron des Tournelles, et de Marie-Antoinette-Athénaïs-Octavie *du Myrat*, à Lyon. — M. Ambroise-Marie-Ferdinand de *Laforest de Divonne*, fils du comte de Divonne et de la comtesse, née de *Villeneuve de Vence*, avec Mlle Thérèse de *Saint-Priest*, petite-fille du vicomte et de la vicomtesse, née *Riquet de Caraman*, à Paris.

3 mai. — M. Jean-François-Hippolyte *Mortier*, comte de *Trévise*, ancien officier d'état-major, fils du duc de Trévise, avec Mlle Louise-Jenny-Gabrielle de *Belleyme*, fille de Charles-Adolphe de Belleyme, député au Corps législatif, et de Jeanne-Eugénie *Bordères*, sa veuve.

4 mai. — M. Hippolyte de *Bouteiller*, avec Mlle Marie-Esther de *Farcy de Malnoë*, au château de Malnoë (Ille-et-Vilaine). — M. Ferdinand-Louis-Léon *Lefebvre de Plinval*, fils d'Auguste-Louis-Charles-Nicolas Lefebvre, comte de Plinval, et d'Adélaïde *Palhasse de Salgues*, avec Mlle Jeanne-Marie-Berthe de *Raguet-Brancion*, fille de Marie-Barthélemy Josserand, comte de Raguet-Brancion, et de Marie-Esther de *Lantivy de Kerveno*, à Paris. — M. Théobald de *Lambert*, fils du baron de Lambert et de la baronne, née de *Saint-Céran*, avec Mlle Pauline *Lecomte*, à Paris.

6 mai. — M. Prosper *Heynderycx*, fils du baron et de la baronne Heynderycx, avec Mlle la baronne Lucie de *Saint-Genois des Mottes*, fille du baron et de la baronne, à Gand.

1-7 mai. — M. Paul-Alexandre *Neveue d'Aiguebelle*, lieutenant de vaisseau, fils d'Alexandre-Jean-Baptiste-Louis et de Stéphanie-Félicité-Désirée *Osbent*, avec Mlle Elvira-Olinda *Gomez*, fille de Gregorio-Antonio-Morlerto Gomez et de Maria-Francisqua-Eulalia *Baldomar*, à Paris.

8 mai. — M. Georges-Gabriel-Marie-Antoine *Pineau*, vicomte de *Viennay*, veuf de Brigitte-Marie-Noémi *Coste de Triquerville*, fils de Gabriel-Marie-Emmanuel Pineau, comte de Viennay, et de Pauline-Anne-Marie *Carré du Rocher*, avec Mlle Jeanne-Valérie *Titaire de Glatigny*, fille d'Édouard Titaire de Glatigny et d'Antoinette-Marie-Jacqueline de *la Goupillière*, au château du Breuil, près Mizeray (Eure).

9 mai. — M. le vicomte *Guy de Dampierre*, fils du comte et de la comtesse, avec Mlle Jeanne *Desbassayns de Richemont*, sœur du comte et de la comtesse Desbassayns de Richemont, à Paris. — M. Ernest de *Tremioille*, avec Mlle Laure de *Lusançay*, au château de Nantes.

13 mai. — M. Victor *Dubois de Courval*, attaché d'ambassade, fils d'Ernest-Alexis Dubois de Courval et d'Eugénie-

Victoire-Françoise-Solana-Xavière-Isabelle *Moreau*, avec Mlle Anna-Joséphine-Mathilde de *Béthisy*, fille d'Alfred-Charles-Gaston, marquis de Béthisy, et de feue Louise-Joséphine-Isabelle de *Rohan-Chabot*, à Paris.

7-14 mai. — M. Louis-Joseph de *la Monneraye*, chef de bataillon des grenadiers de la garde impériale, ✻, fils de Louis de la Monneraye, chef d'escadron d'artillerie en retraite, et d'Eugénie-Marie *Périnelle*, à Ploudaniel, avec Mlle Marie-Antoinette-Marguerite de *Cacqueray-Delorme*, fille d'André-Honoré-Charles de Cacqueray-Delorme et de Marie-Eugénie de *Bernetz*, à Mareilly (Eure).

15 mai. — M. Marie-Joseph-Casimir-Henri, vicomte *Duval de Curzay*, fils du vicomte Marie-Louis-Octave et de Marie-Charlotte-Mélanie de *Carayon-Latour*, sa veuve, à Bordeaux, avec Mlle Louise-Avoye-Marie de *Dampierre*, fille de Jean-Baptiste-Élie-Adrien-Roger, marquis de Dampierre, et de Françoise-Henriette-Louise-Sophie *Barthélemy*, à Paris.

16 mai. — M. Henri de *Longevialle*, avec Mlle Clotilde de *Pomey*, au château de l'Hôpital-le-Mercier (Saône-et-Loire).

16 mai. — M. le vicomte de *Chelsea*, avec lady Béatrix *Craven*, à Coombe-Abbey (Angleterre).

17 mai. — M. Georges-Auguste *Enlart de Grandval*, fils de Grégoire-Étienne Enlart de Grandval et de Faustine de *Samson*, avec Mlle Marie-Flore-Philomène de *Barrois de Lemmery*, fille aînée de Samuel de Barrois de Lemmery et de Laure de *Barrois d'Orgeval* (voyez le 16 février). — M. Pierre-Paul-Sébastien *Laurentie*, fils de Pierre Laurentie, ✻, ancien inspecteur général de l'Université, et de Joséphine *Henrion*, avec Mlle Marie-Madeleine *Genty de Bussy*, fille de Pierre Genty de Bussy, intendant militaire, ancien député et conseiller d'État, C. ✻, et de Marie-Françoise-Eulalie *Royer-Collard*, à Paris.

20 mai. — M. le vicomte Oscar de *Poli*, ancien zouave pontifical, fils du comte de Poli et de la comtesse, sa veuve, avec Mlle Idalie de *Choiseul-Gouffier*, sœur du comte Érard de Choiseul-Gouffier, à Paris. — M. Oscar-Alexandre-Napoléon, vicomte d'*Hautpoul*, sous-lieutenant de chasseurs à cheval, fils d'Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul, et de Caroline-Joséphine *Berthier de Wagram*, avec Mlle Marguerite-Napoléone-Louise-Justine-Marie *Desmazières*, fille d'Édouard-Bernard-Albéric Desmazières et de Malvina-Mathilde-Louise-Michelle-Marguerite *Marchand*, à Paris.

14-21 mai. — M. Armand-Edmond-Elzéard *Bourgnon de Layre*, procureur impérial à Bressuire, fils de feu Armand-Elzéard, baron de Bourgnon de Layre, conseiller à la cour de Poitiers, et d'Apollonie-Jeanne-Amélie *Sartalon*, avec

Mlle Louise-Marie-Victoire *Ternaux*, fille de Louis-Mortimer Ternaux, membre de l'Institut, ancien député, ✳, et de Céline-Constance-Pauline *Branne*, à Paris.

27 mai. — M. Henry *Darcy*, auditeur au conseil d'État, fils de Hugues-Jena Darcy, O. ✳, ancien sous-secrétaire d'État, et d'Eugénie *Vuitry*, avec Mlle Adèle-Élisabeth *Hély d'Oissel*, fille d'Antoine-Pierre Hély d'Oissel, ancien conseiller d'État, et de Sophie-Mélanie *Firmo*, à Paris.

21-28 mai. — M. Marie-Louis-Jules de *Sommervogel*, sous-inspecteur au chemin de fer de Strasbourg, fils de Marie-Maximilien-Joseph de Sommervogel et de Jeanne-Charlotte-Hortense *Blanchard*, avec Mlle Marie-Françoise-Eugénie *Callender-Dillon*, fille de François-Édouard Callender, comte de Dillon, officier supérieur en retraite, et de Marie-Louise de *Sabrit*, à Paris. — M. Marie-Victor-Hippolyte, vicomte de *Cambolas*, fils de Jean-Antoine-Alexandre, marquis de Cambolas, et de Marie-Eugénie de *Vignes de Puylaroque*, avec Mlle Francesca-Léopoldina de *Souza de Rezende*, fille d'Estevao-Ribeiro de Rezende, marquis de *Valeria*, et de Ilidia-Mafalda de *Souza*, sa veuve, à Paris.

29 mai. — M. Gaston de *Marolles*, petit-fils du comte de *Beaucorps-Créquy*, avec Mlle Marie de *Bourgogne*, petite-fille du chevalier de *la Chaussée*, au château d'Estaimbourg (Belgique).

30 mai. — M. Adolphe *Mullot de Villenaut*, ingénieur civil, fils de M. Mullot de Villenaut et de Mlle de *Lachenaye*, sa femme, avec Mlle Élisabeth *Maublanc de Lavesvre*, à Nevers. — M. Arthur de *Guernon*, avec Mlle Marthe du *Mesnil-Adelée*, à Cerisy-la-Salle (Manche).

31 mai. — M. le vicomte Geoffroy de *Ruillé*, fils du comte Alfred de Ruillé, avec Mlle Marguerite de *Bordigné*, petite-fille de la vicomtesse de *Fay*, au château de Danizy. — M. Pierre-Marie-Bérenger, comte de *Nattes*, capitaine au 1er chasseurs d'Afrique, fils de Victor-Ferdinand, marquis de Nattes, et de Marie-Françoise-Charlotte-Eugénie-Elois *Lavit*, avec Mlle Louise-Mathilde-Marie *du Lau d'Allemans*, fille de feu Pierre-Marie-François-Auguste-Alfred, marquis du Lau d'Allemans, et de Françoise *Legrand de Boislandry*, à Paris.

1er juin. — M. Louis-Caliste-César, marquis de *Courtarvel*, fils de Claude-René-César, pair de France, et d'Aliénor-Louise-Caliste-Marie-Juliette-Mathilde de *Bec-de-Lièvre*, marquise douairière de Courtarvel, avec Mlle Marie-Honorine-Marthe-Yolande *des Isnards*, fille d'Édouard-Charles-Xavier, comte des Isnards, et de Marie-Eulalie-Nathalie de *Roux*, à Paris.

2 juin. — M. Charles-Albert-Antoine-Marie de *Nicod de Maugny*, comte de Maugny, fils de Joseph-Marie-Clément de Nicod de Maugny de Neuvecelle et d'Antoinette-Modeste-Léontine *Fortis*, sa veuve, avec Mlle Honorée-Marthe-Josèphe de *Komar*, fille d'Alexandre, comte de Komar, et de feue Pélagie, comtesse de *Mostowska*, au château de Maugny (Haute-Savoie). — M. le marquis de *Pérignon*, avec Mlle Geneviève de *Rességuier*, fille du comte Albert de Rességuier et de la comtesse, née d'*Anglade*, à Argenteuil.

3 juin. — M. Charles-Eugène de *Cadier*, baron de *Veauce*, député au Corps législatif, fils de Marie-Amable de Cadier, baron de Veauce, et de Louise-Joséphine-Mélite de *Salperwick*, avec Mlle Jeanne de *Wykerslooth*, fille du baron de Wykerslooth et de la baronne, sa veuve, née princesse de *la Trémoille*, à Paris.

6 juin. — M. le marquis d'*Aubigny d'Assy*, fils du comte et de la comtesse d'Aubigny d'Assy, avec Mlle Mélite de *Kergariou*, fille du comte de Kergariou et de la comtesse, née *Chrestien de Tréveneuc*, au château de la Grandville.

8 juin. — M. François-Joseph-Charles *Guillet de Chatellus*, fils de Barthélemy-Marie-Ernest Guillet de Chatellus et de Jeanne-Andrée-Valentine de *Montherot*, avec Mlle Marie-Valentine-Élisabeth de *Chabenat de Bonneuil*, fille de Félix-René de Chabenat, comte de Bonneuil, et de Marie-Antoinette-Élisabeth *le Cornu de Balivière*, à Paris.

10 juin. — M. Adrien de *Morgan de Maricourt*, avec Mlle Louisa de *Gomer*, fille du comte Gustave de Gomer et de la comtesse, sa veuve, née de *Partz de Pressy*, au château de Wolphus (Pas-de-Calais). — M. Claudio *Zannet*, avocat, avec Mlle Claire de *Barlet*, fille d'Eudoxe de Barlet, juge d'instruction à Sisteron, et de Marie *Olivier de Châteaudouble*, à Aix.

4-11 juin. — M. Jules-Timothée *Raguet-Lépine*, fils d'Alexandre-Pierre-François Raguet-Lépine, ancien député, ancien pair de France, ✻, et de Pamela-Susanne *Lomiet*, avec Mlle Marie-Claire-Charlotte *Duboul*, fille de Léonard-Joseph-Léopold Duboul et d'Anne-Françoise-Gabrielle *Renard*, à Toulouse.

12 juin. — M. René de *la Chapelle*, avec Mlle Cécile de *Cassin*, fille du baron de Cassin, au château de Guépéan, (Indre-et-Loire).

14 juin. — M. Bernard de *Loisy*, fils de M. et Mme Édouard de Loisy, avec Mlle Marguerite de *Caulaincourt*, fille du comte et de la comtesse Anatole de Caulaincourt, à Lille. — M. Gérard *Avenel*, sous-inspecteur des forêts, avec Mlle Ada de *Nollent*, au château de Rezenlieu.

11-18 juin. — M. Arthur-Marie-César de *Soussay,* fils d'Alfred, vicomte de Soussay, et d'Augustine-Marie-Louise *le Caron de Chocqueuse,* avec Mlle Sidonie-Marthe-Françoise-Louise-Hélène de *Carnazet,* fille de Blaise-François-Henri de Carnazet et de Marie-Thérèse-Claudine *Tircuy de Corcelles,* et pupille de Claude-François-Philibert Tircuy de Corcelles, ancien député, à Paris. — M. Jean-Baptiste-Édouard-Adolphe de *Saint-Marc Castel,* fils de Guillaume-Nicolas-Adolphe et de Pauline-Olympe Azéma *Defaut,* avec Mlle Joséphine-Gabriel *Moutardier,* fille de Joséphine-Désirée Moutardier, à Paris.

19 juin. — M. Henri de *Marbais,* avec Mlle Alberte *Aubourg de Boury,* à Beauvais.

20 juin. — M. Georges *Picot,* juge suppléant au tribunal de la Seine, avec Mlle Marthe *Bachasson de Montalivet,* fille du comte de Montalivet, au château de Lagrange (Cher). — M. le baron Eugène de *Goër de Herve,* avec Mlle Hélène *Drolenvaux,* petite-fille de M. d'*Omalius d'Halloy,* vice-président du sénat belge, à Liége.

21 juin. — M. Paul *Frogier de Ponlevoy,* capitaine du génie, aide de camp du général Vialla, avec Mlle Marthe de *Mardigny,* au château de Mardigny (Moselle). — M. François-Achille *Bazaine,* maréchal de France, veuf de Maria de la Soledad-Juana-Gregoria *Termos,* fils de feu Dominique Bazaine et de feue Marie-Madeleine *Vasseur,* avec Mlle Maria-Josefa de *la Péna,* fille de don Francisco de la Péna et de dona Maria-Josefa de *Ascarate,* à Mexico.

M. Charles-Joseph-Olivier de *Pompéry,* fils d'Antoine-Nicolas de Pompéry et de Susanne-Augustine-Aglaé *Cambier de Buhot,* avec Mlle Jeanne-Caroline-Marie *Maniquet,* fille de Jérôme-Auguste Maniquet et de Maria-Faustine *Portailler,* à Paris.

18-25. — M. Claude-Louis de *Boissieu,* chef de bureau au ministère des cultes, fils de Claude-Victor de Boissieu et de Rosalie-Henriette *Grel,* avec Mlle Marie-Louise *Guenin,* fille d'Étienne-François-Victor Guenin et de Barbe-Joséphine *Levaillant,* sa veuve, remariée à Bénédict-Edmond-Marie *Pyran de la Prade,* à Paris.

27 juin. — M. Antoine-Charles de *Girard de Châteauvieux,* attaché d'ambassade, fils d'Auguste-Charles de Girard de Châteauvieux, magistrat, et de Guilhelmine-Anne-Louise de *Mergot de Montergon,* sa veuve, et veuve en secondes noces de Ludovic de *Ricouart,* comte d'Hérouville, avec Mlle Berthe-Jeanne-Charlotte-Marie *Jovin des Fayères,* fille du baron Aimé-Désiré-Constant Jovin des Fayères, comte romain, ancien secrétaire d'ambassade, ✻, et d'Émilie-Henriette-Béatrix *Tugnot de Lannoye,* sa femme.

3 juillet. — M. Jules-Victor-Auguste de *Corbin de la Baussonnière*, fils d'Édouard-Jacques-Marcel de Corbin de la Baussonnière et de Justine *Pomadère*, avec Mlle Marie-Louise *Sotello*, fille de Jean-Antoine Sotello et de Marie-Florence *Berthout*, à Paris.

4 juillet. — M. Paul *Nypels*, fils d'un lieutenant général, avec Mlle Carmen *Gentien*, belle-fille de M. de *Ferry*, receveur particulier des finances, à Autun.

6 juillet. — M. Paul-Frédéric *Hély d'Oissel*, fils d'Antoine-Pierre Hély d'Oissel, ancien conseiller d'État, et de Sophie-Mélanie *Firino*, avec Mlle Cécile *Vuitry*, fille d'Adolphe Vuitry, ministre, président du conseil d'État, G. O. ✻, et de Marie-Caroline-Jenny *Bret*, à Paris. — M. Henri *Darcy*, fils d'un ancien sous-secrétaire d'État, avec Mlle Adèle *Hély d'Oissel*, à Paris. — M. Alfred *Verlé*, fils du député au Corps législatif et maire de Reims, avec Mlle Mathilde *Lannes de Montebello*, fille du duc de Montebello et de la duchesse, née *Jenkinson*, à Paris.

8 juillet. — M. le duc Achille *Caracciolo Girifalco*, avec Mlle Mary-Gray de *Salaberry Wilson*, à Paris.

2-9 juillet. — M. Joseph-Ernest *Esparseil*, fils de Pierre Esparseil et de Jeanne-Adèle-Aspasie *Maignu*, avec Mlle Charlotte-Amélie de *Strada*, fille de Robert-Alphonse, comte de Strada, et de Georgina-Charlotte Chapman, sa veuve, à Paris.

8-15 juillet. — M. Henry-Alfred-Émile *Blanquart de Bailleul*, ancien magistrat, fils d'Étienne-Louis Blanquart de Bailleul, intendant militaire, C. ✻, et d'Eudoxie-Constance *Suin*, avec Mlle Hélène-Françoise-Mélanie *Axal*, fille d'Alexandre-Jean-Baptiste Axal et de Marie-Jacquette *Salvy*, à Paris.

17 juillet. — M. Gustave *Rozan*, avec Mme la princesse de *Polignac*, née Jeanne-Émilie *Mirès*, à Paris.

25 juillet. — M. le marquis d'*Isoard Vauvenargues*, avec Mlle Marguerite de *Rougé*, fille du comte Adolphe de Rougé et de la comtesse, née de *Saint-George de Vérac*, au château du Tremblay. — M. Roger *du Bourg* avec Mlle Marie-Gabrielle *Rouxel de Lescouet*, au château de Tronjoly (Morbihan).

26 juillet. — M. le comte *Roguet*, général de division et sénateur, avec Mme de *Steinkeller*, à Paris.

27 juillet. — M. Marie-Théodore, comte de *Briey*, fils de Charles-Herbrand, comte de Briey, et de feue Louise-Sophie-Zélanie de *Busancy-Pavant*, avec Mlle Amélie de *Ludre*, fille d'Auguste-Gabriel-Barthélemy, comte de Ludre, et de Télésie de *Girardin*, sa veuve, à Paris.

1er août. — M. Henri *Garnier*, avec Mlle Berthe du *Mesgnil d'Arrentière*, au château du Catillon.

7 août. — M. Georges *Guéroult*, fils d'Adolphe Guéroult, député, avec Mlle Marthe de *Sainte-Marie*.

8 août. — M. Henri-Louis-Pierre *Lefebvre de Plinval*, fils d'Auguste-Louis-Nicolas Lefebvre, comte de Plinval, et d'Adélaïde *Palhasse de Salgues*, avec Mlle Maria de *Chinot de Fromessent*, à Boulogne-sur-Mer.

20-27 août. — M. Marie-Auguste-Raoul, vicomte de *Louvencourt*, veuf de Claudine-Anne *Hastier de la Jolivette*, fils d'Eugène-François, vicomte de Louvencourt, et d'Augustine-Henriette-Marie de *Johanne de la Carre de Saumery*, avec Mlle Angèle-Jeanne-Marie *Payen de Chavoy*, fille de Hugues-Marie-Gabriel-Victor Payen de Chavoy, colonel de hussards, et d'Antoinette-Blanche-Pauline de *Mary de Longueville*, à Paris.

30 août. — M. Georges-Albert de *Mare*, fils de Joannes de Mare et de Marie-Antoinette-Élisabeth-Louise de *Milhau*, avec Mlle Blanche-Aline *Dubois*, fille de Marie-Oscar-Alexandre Dubois et de Victoire-Élianne *Chevalier*, à Paris.

31 août. — M. Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de *Marmier*, fils du duc de Marmier et de la duchesse, née *Dubois de Courval*, avec Mlle Marguerite-Renée-Xavière de *Moustier*, fille de François-Marc-René-Lionel, marquis de Moustier, et de la marquise, née Françoise (Fanny) de *Mérode*, à Paris.

Août. — M. Joseph de *Barbeyrac de Saint-Maurice*, fils du vicomte et de la vicomtesse, née de *Cantobre*, avec Mlle Isabelle de *Rivières*, fille du baron de Rivières et de la baronne, née *Tapié-Mengau*, sa veuve, au château de Rivières. — M. Marie-René, baron de *Lassus*, fils de Marie-Pierre-Épiphane de Lassus-Bizous et d'Hortense-Joséphine-Marie *Durand*, avec Mlle Caroline-Jeanne-Marguerite *Pillet-Will*, fille d'Hyacinthe-Louis-Alexandre-Constantin, comte Pillet-Will, banquier, et de la comtesse, née Louise-Claudine-Honorine *Rousin*, à Paris.

2 septembre. — M. le chevalier Emmanuel *Aubriot de la Palme*, capitaine-commandant des carabiniers royaux à Bergame, fils du comte de la Palme et de la comtesse, née d'*Abon*, avec Mlle Lucie *Aubert*, à Gap.

6 septembre. — M. Alphonse de *la Valette*, avec Mlle Adèle *Desmares de Trebons*, au château de Berengeville (Eure). — M. Henri de *Chambure*, archiviste-paléographe, avec Mlle Louisa *d'Erp*, fille du baron d'Erp *de Holt* et de la baronne, née de *Préseau d'Hugemont*, au château de Quievrechain.

9 septembre. — M. Léon de *Gérando*, ingénieur de la marine impériale, fils du baron de Gérando, procureur général

près la cour de Metz, avec Mlle Nathalie de *Terme*, à Virazel (Lot-et-Garonne).

11 septembre. — M. Pierre-Marie-Augustin de *Madec*, fils de Balthazard-François-Marie de Madec et de Marie-Adélaïde de *Kerguelen*, au château de Prat-au-Raz (Finistère), avec Mlle Anne-Marie de *Villelume-Sombreuil*, fille de Jules-Gaspard, comte de Villelume-Sombreuil, et d'Augusta *Rosset*, à Paris.

12 septembre. — M. Jules-Maximilien-Thibaut, prince de *Montléart*, veuf de Marie-Christine de *Saxe* (mère du roi Charles-Albert), et fils de Marie-Louis, comte de Montléart, et de Marie-Louise de *Saint-Simon*, avec Mlle Félicie-Emmanuelle-Agathe-Rosalie, princesse de *la Trémoille*, fille de Louis-Stanislas-Kostka, prince de la Trémoille, lieutenant général, et d'Augusta *Murray*, sa veuve, à Paris.

14 septembre. — M. Henri *Dupont d'Aisy*, capitaine d'infanterie de marine, avec Mlle Marie *le Clerc*, à Avranches.

16 septembre. — Don Pietro *Aldobrandini*, prince de *Sarsina*, fils de S. E. le prince Camille Aldobrandini et de feu la princesse, née d'*Arenberg*, avec Mlle Françoise de *la Rochefoucauld*, fille du comte Frédéric de la Rochefoucauld et de la comtesse, née *Perron*, à Paris.

10-17 septembre. — M. Jean-Balthazard, vicomte de *Pelacot*, fils de Charles-Marie-Antoine, comte de Pelacot, et de feue Adèle-Catherine *du Lac*, et veuf de Marie-Mélèze-Élodie de *Sonnier*, avec Mlle Marie-Mathilde de *la Celle*, fille d'Annet-Hippolyte, comte de la Celle, et de la comtesse, née Gabrielle-Sophie de *Panevinon*, à Deux-Chaises (Allier).

25 septembre. — M. Arthur *Russel*, membre du parlement d'Angleterre, neveu de l'ancien ministre, avec Mlle Laure de *Peyronnet*, fille du vicomte de Peyronnet, et petite-fille de l'ancien ministre de la Restauration, à Paris.

26 septembre. — M. le comte François de *Gondi*, fils du marquis Joseph de Gondi, à Florence, avec Mlle Marie de *Labruguière*, fille du maire d'Uzès, membre du conseil général du Gard.

27 septembre. — Granville-George *Leveson-Gower*, comte Granville, président du conseil privé d'Angleterre, veuf de Marie-Louise d'*Alberg*, avec miss Castalia-Rosalind *Campbell*, à Londres.

24-31 septembre. — M. Charles-Mélanie-Abel *Hugo*, fils de Victor-Marie, vicomte Hugo, ancien pair de France et membre de l'Académie française, et d'Adèle-Julie-Victorine-Marie *Foucher*, avec Mlle Anne-Caroline-Alice *Lehaene*, fille de feu Pierre-Jules Lehaene et de feue Louise-Clémence *Bois*.

2 octobre. — M. le prince Dimitry *Soltykoff*, fils du prince

Pierre, avec Mlle Élise *Yaçoulef*, fille d'un chambellan de l'empereur de Russie.

3 octobre. — M. Charles-Marie de *Clerico*, fils de Louis-François-Dominique de Clerico et de feue Rosalie-Lucie *Roux*, avec Mlle Marie-Joséphine de *Morgues de Saint-Germain*, veuve d'Hector de *Barbou du Cluzel*, fille de feu Antoine-Frédéric de Morgues de Saint-Germain et de feue Sylvie-Colombie de *la Tour*, au château de Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire).

4 octobre. — M. Charles-Auguste-Édouard, baron de *Coriolis de Limaye*, fils d'Ernest-Alexandre-Joseph, baron de Coriolis de Limaye, et de Marie-Charlotte-Ferdinande de *Beauffort*, sa veuve, avec Mlle Anne-Joséphine-Mathilde de *Béthisy*, fille d'Alfred-Charles-Gaston, marquis de Béthisy, et de feue Louise-Joséphine-Isabelle de *Rohan-Chabot*, à Paris.

7 octobre. — M. Marc-Charles-Guy-Ludovic *Veneau de la Fouchardière*, fils de Charles-Antoine Veneau et de Louise-Anne-Victoire de *la Fouchardière*, avec Mlle Marie-Fraquita *Soultzener*, fille de Charles Soultzener et de Françoise-Joséphine-Madeleine *Thomas*, à Maisons-sur-Seine.

12 octobre. — M. le comte Pierre de *Gautier de Saint-Paulet*, fils du marquis Gautier de Saint-Paulet, conseiller à la cour impériale d'Alger, et de la marquise, née de *Seguins Vassieux*, avec Mlle Gabrielle de Seguins-Vassieux, fille du marquis de Seguins-Vassieux et de la marquise, née de *Castille*, à Carpentras. — M. Georges de *Chamberet*, auditeur à la cour des comptes, avec Mlle Marie *Labbé*, fille d'Ernest Labbé et petite-fille de Joachim-Antoine-Joseph *Gaudry*, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, à Paris.

8-15 octobre. — M. Eugène-Casimir *Lebreton*, général de division, G. O. ✵, veuf d'Anne-Élisa *Tailor*, fils de Mathurin-Pierre-Louis Lebreton et de Françoise-Adélaïde *Gauthier*, avec Mlle Angélique-Célestine-Auguste *Desvaux de Saint-Maurice*, veuve de Gustave-Louis *Schreiber*, chambellan et conseiller de légation du prince de Schwazbourg-Sondershausen, fille de Jean-Jacques, baron Desvaux de Saint-Maurice, général de division, et de Céleste-Charlotte *Soubervie*, à Paris.

17 octobre. — M. le vicomte Ludovic de *Quélen*, avec Mlle Henriette-Louise de *Naylies*, fille du vicomte de Naylies, à Jouarre (Seine-et-Marne). — M. le baron Joseph de *Cugnac*, fils du marquis Jules de Cugnac et de la marquise, née de *Meynard*, avec Mlle Aglaé-Marie de Meynard, fille d'Eugène, comte de Meynard, et de la comtesse, née Émilie *d'Escaffre*, au château de la Garde.

18 octobre. — M. Guy-Auguste de *la Garde*, fils de Louis-

Auguste de la Garde, officier d'état-major, et de Charlotte-Agathe-Claire *Allard*, aux Aubiers (Vendée), avec Mlle Marie-Marguerite *Couturier de Vienne*, fille d'Amable-Félix Couturier de Vienne, chef d'escadron d'état-major, et de Louise-Esther *Malleville*, à Paris.

21 octobre. — M. Joseph-Valéry *Tillionbois de Valleuil*, substitut à Bourganeuf, fils d'Adolphe-Cyprien Tillionbois de Valleuil et de Valérie de *Lambert Duloude*, à Chartres, avec Mlle Marie-Esther-Juliette-Stéphanie *Duplès*, fille d'Étienne-Laurent-Florimond-Désiré Duplès, conseiller à la cour impériale de Paris, et de Rose-Hortense-Césarine *Piærron de Mondésir*, sa veuve, à Paris.

17-22. — M. Charles-Isidore-Prudent de *Guibert*, capitaine d'artillerie, fils de Pierre-Prudent de Guibert et de Marie-Geneviève-Octavie de *Polinière*, sa veuve, avec Mlle Joséphine-Adélaïde *Poissonnier*, fille d'Antoine-Auguste et de Marie-Caroline de *Chégoin*, à Paris.

24 octobre. — M. Charles-Louis-Maurice *Lannes*, comte de *Montebello*, capitaine au 3e tirailleurs algériens, fils du duc de Montebello et de la duchesse, née *Jenkinson*, avec Mlle Marie-Joséphine-Jeanne-Thérèse *O'tard de la Grange*, fille de Pierre-François O'tard de la Grange et de Louisa-Armanda de *Marne*, sa veuve, à Paris. — M. le vicomte *Cléron d'Haussonville*, fils du comte et de la comtesse, née de *Broglie*, avec Mlle Pauline d'*Harcourt*, fille du marquis d'Harcourt et de la marquise, née de *Beaupoil de Saint-Aulaire*, à Paris.

25 octobre. — M. Marie-Louis-Joseph-Alfred, vicomte de *Geoffre de Chabrignac*, fils de Louis-Joseph-Ferdinand, comte de Geoffre de Chabrignac, et de la comtesse, née Marie-Mélanie *Boisset*, avec Mlle Marie de *Sabran Pontevès*, fille du duc de Sabran et de la duchesse, née Régine de *Praslin*.

22-29 octobre. — M. le comte Charles-Marie-Ernest *Balbo-Bertone de Sambuy*, à Turin, fils de Victor-Amédée Balbo-Bertone, comte de Sambuy, et de Louise, marquise *Pallavicini delle Frabose*, avec Mlle Bonne-Anne-Henriette de *Ganay*, fille de Charles-Alexandre, marquis de Ganay, et d'Élisa-Calliste de *Pourtalès-Gorgier*, à Paris.

NAISSANCES.

1864.

3 février. — Boniface-Jules-Adhémar, fils du marquis de *Castellane* et de la marquise, née de *Terrebasse*, à Lyon.

4 avril. — Gabrielle-Marie-Joseph-Zoé de *Palys*, fille du comte Élie de Palys et de la comtesse, née de *Guéhenneuc de Boishue*, petite-fille de la comtesse de Palys, née de la *Forest d'Armaillé* et de la comtesse de Boishue, née de *Semallé*, et arrière-petite-fille de la comtesse de Semallé, née de *Thomassin de Bienville*, au château de Clays. (Naissance placée par erreur dans l'*Annuaire* de 1865, page 263.)

18 août. — Brandelys, fils de M. Ernest *Deville* et de Mme Deville, née *Gréen de Saint-Marsault*, à Versailles.

5 septembre. — Charles-Henry-Bernard, fils de Louis-Amédée de *Sorbiers de la Tourasse* et de Marie-Laure d'*Aubèze Sambat*, à Valence-d'Agen.

14 septembre. — N..., fils du baron Alphonse de *Rotschild* et de la baronne, née de Rotschild, à Paris.

2 octobre. — N..., fils du vicomte Gabriel de *Vaugiraud* et de la vicomtesse, née d'*Arbeval*, à Hanville. (Mariage du 3 mars 1862.)

8 octobre. — Philiberte-Ange-Henriette, fille de Jean-Louis-Victor-Adolphe de *Forcade la Roquette*, vice-président du Conseil d'État, et de Joséphine Adélaïde *Cuttlar Fergusson*, à Paris. (Mariage du 2 octobre 1847.)

16 octobre. — Marie-Henriette-Simone de *Guerry*, fille du marquis et de la marquise, née *Colbert de Maulevrier*, au château du Bois de Saint-Louis (Maine-et-Loire).

17 octobre. — Victorine-Marie-Aline, fille de Louis-Oswald de *Planterose* et de Jeanne-Marie-Julie *Degrés*, à Paris.

21 octobre. — N..., fils du marquis de *Rosanbo* et de la marquise, née *Baudon de Mony*, à Paris. (Mariage du 31 décembre 1863.)

20 octobre. — N..., fille du duc de *Bellune* et de la duchesse, née de *Cossart d'Espiès*, à Saint-Germain en Laye.

4 novembre. — Jean-Joseph-Marie-Charles de *Jerphanion*, fils d'Alban de Jerphanion et de Gabrielle de *Sasselange*, au château de Veauchette (Loire).

8 novembre. — N..., fille du marquis Raymond de *Villeneuve Bargemont* et de la marquise, née *Rousseau de Saint-Aignan*, à Paris. (Mariage du 18 août 1862.)

11 novembre. — N..., fille du baron de *Cambray* et de la baronne, née de *Maillé*, à Paris. (Mariage du 24 mai 1855.)

23 novembre. — Augustin-Paul-Marie-Joseph, fils de Raymond, prince de *Broglie*, et de la princesse, née de *Vidart*, à Paris.

Novembre. — N..., fille du baron et de la baronne de *Morel*, à Paris.

1er décembre. — Marie-Christine, *Ruffo Scilla*, fille du prince de Scilla et de la princesse, née de *Beaumont Vassy*, à Paris. (Mariage du 5 septembre 1863.)

3 décembre. — Armandine-Marie-Louise, fille d'Auguste, prince de *Broglie*, et de la princesse, née de *Vidart*, à Paris.

10 décembre. — Armand, fils du marquis d'*Evry* et de la marquise, née de *Laubespin*, au château d'Evry. (Mariage du 26 janvier 1864.)

11 décembre. — Gaston de *Cussy*, fils de Ferdinand de Cussy, capitaine au 20e chasseurs, et de Mathilde *Cosne de Cardanville*, à Auxonne (Côte-d'Or.)

24 décembre. — Marie-Noël, fils d'Étienne *Baret du Coudert*, juge au tribunal de la Seine, et de Marie-Joséphine *Rozier*, à Paris. (Mariage du 26 janvier 1857.)

25 décembre. — N..., fils du comte Henry de *la Rochethulon* et de la comtesse, née Yolande de *Goulaine*, au château de Beaudiment. (Mariage du 29 octobre 1863.)

28 décembre. — Charlotte-Louise-Marie, fille de Hubert *Rohault de Fleury* et de Louise-Chantal-Marie *Marcotte*, à Paris. (Mariage du 4 mai 1857.)

29 décembre. — Marie-Benedicte-Antoinette-Léontine-Alice de *Saint-Legier de la Sauzaye*, fille du comte et de la comtesse, née de *Laborde Lasalle*. (Mariage du 2 février 1864.)

1865.

5 janvier. — N..., fille d'Eugène *Bottée de Toulmon* et de Louise-Marie-Marguerite de *Graveron*, sa femme, à Paris. (Mariage du 2 février 1865.)

7 janvier. — Charles, fils de Charles *della Sudda* et de Marie *Brou de Laveyssière*, sa femme, à Paris.

11 janvier. — Philibert-Gustave-Marie-Ludovic, fils d'Anatole de *Lavernette de Saint-Maurice* et d'Émélie de *Jerphanion*, à Lyon.

18 janvier. — N..., fille du vicomte et de la vicomtesse Arthur de *Cornulier*, à Nantes.

24 janvier. — N..., fille du vicomte de *Bar* et de la vicomtesse, née de *Chamillart de la Suze*, au château de Saint-Jean-du-Bois.

2 février. — Marie, fille de M. Luc *Delalun*, officier de la marine impériale, et de Mme Marie *Lemarié des Landelles*, sa femme, à Landevenuec, près Brest.

3 février. — Marie-Marguerite-Laure, fille de Louis-François-Bernard-Adrien de *Menthon*, comte d'*Aviernoz*, et de la comtesse, née Marie-Françoise-Alice de *Luvigne*, à Lyon.

4 février. — Théodore-Sigismond de *Berckheim*, fils du baron de Berckheim et de la baronne, née de *Montigny Jaucourt*, à Versailles.

8 février. — N..., fille du baron Roger de *Cauvigny* et de la baronne, née *Sanlot-Baguenault*, à Paris. (Mariage du 23 février 1864.)

10 février. — N..., fils d'Armand du *Chayla* et de la comtesse, née d'*Agoult*, à Paris. (Mariage du 20 novembre 1861.)

17 février. — N..., de *Sabran Pontevès*, fils du comte Guillaume de Sabran Pontevès et de la comtesse, née de *Panisse Passis*, à Villeneuve (Alpes-Maritimes).

23 février. — N..., fille du marquis *Puget de Barbantane* et de la marquise, née *Seydoux*, à Saint-Germain en Laye. (Mariage du 18 août 1863.)

8 mars. — Louise-Émélie-Marie-Valentine de *Varax*, fille du comte de Varax et de la comtesse, née Ludovic de *Jerphanion*, à Lyon.

9 mars. — Bernard de *Chabannes*, fils du comte Gaston de Chabannes et de la comtesse, née Blanche de *Saint-Phalle*, au château d'Echamps, près Saulieu.

12 mars. — Adalbert-Jacques-René de *Bougy*, fils d'Alfred James-Louis-Joseph de Bougy et de Palmyre-Joséphine *Robelin*, sa femme, à Paris.

23 mars. — Henriette-Rose *Guillard*, fille d'Edmond Guillard, officier d'infanterie, et de Gustavie-Apolline *Alviset de Maizières*, à Nevers.

25 mars. — N..., fils du comte et de la comtesse de *Noé*, au château du Bréau.

28 mars. — N..., fille du comte et de la comtesse Gaston de *Lambertye*, à Compiègne.

Mars. — N..., fils du comte de *Clermont-Tonnerre* et de la comtesse, née de *Biencourt,* à Paris.

2 avril. — Marie-Françoise-Alphonsine. fille de Léopold, comte de *la Tour* et de la comtesse, née Justine *Doria,* à Paris.

4 avril. — N..., fils du comte René *des Courtils* et de la comtesse, née de *Bridieu,* à Paris. (Mar. du 8 juin 1864.)

6 avril. — Joseph-Antoine-Marie-Gabriel de *Chabannes,* fils du vicomte Amable de Chabannes et de la vicomtesse, née Marguerite de *Bourbon Busset,* au château d'Argoulais (Nièvre).

8 avril. — Catherine-Virginie-Frédérique, fille du comte Antoine de *Chabannes la Palice* et de la comtesse, née Marie de *Cardevac d'Havrincourt,* à Bordeaux.

11 avril. — N..., fille du duc *Decazes* et de Glucksberg et de la duchesse, née de *Lowenthal,* à Paris. (Mariage du 3 août 1863.)

12 avril. — Olivier-Marie-François-Joseph, fils de M. *Dubreil de Pontbriand-Marzan,* à Saint-Brieuc.

21 avril. — N..., fille du comte de *Balleroy* et de la comtesse, née *Rosslin d'Ivry,* à Paris. (Mariage du 24 mai 1864.)

23 avril. — Louis-Boniface-Florens, fils du marquis de *Castellane* et de la marquise, née de *Terrebasse,* à Lyon.

30 avril. — N..., fille du comte de *Callac* et de la comtesse, née de *Drée,* à Nevers. (Mariage du 10 octobre 1864.)

Avril. — Charles-Emmanuel-Thimoléon de *Brissac,* fils du comte Henri de Brissac et de la comtesse, née de *Veau de Robiac,* à Paris. — N..., fille du comte d'*Anthenaise* et de la comtesse, née de *Rochetaillée,* à Paris. (Mariage du 27 mai 1863.) — N..., fils du comte Léonor de *Rohan-Chabot* et de la comtesse, née de *Chabrol-Tournoël,* à Paris. — N..., fils du comte Fernand de *Rohan-Chabot* et de la comtesse, née *Baudon de Mony,* à Paris.

2 mai. — Amélie-Sophie-Léonie-Marie, fille de Charles *Godard d'Aucour,* vicomte de *Plancy,* député, et de la vicomtesse, née Léonie-Esther-Marie *Carré,* à Paris. (Mariage du 7 mai 1864.)

9 mai. — N..., fils du vicomte Roger de *Chezelles* et de la vicomtesse, née de *Montesquiou,* à Paris.

10 mai. — N..., fils du vicomte Charles d'*Héliand* et de la vicomtesse, née Marie *Aprix de Morienne.* (Mariage du 10 mai 1864.)

19 mai. — Joseph-Marie-Clément, fils de Henri-Marie *Lottin de la Peichardière,* ancien officier de cavalerie, et de Martia Peret, sa femme, à Bourgoin (Isère).

23 mai. — Philippe *le Gendre de Lucay*, fils du comte Hélion de Lucay et de la comtesse, née Ernestine des *Courtils de Merlemont*, à Paris.

25 mai. — N..., fils d'Augustin, vicomte de *Durfort Civrac*, et de la vicomtesse, née *Montmorency-Luxembourg*, à Paris. (Mariage du 30 mai 1864.)

26 mai. — N..., fils de Norbert *Cardon*, baron de *Montigny*, et de la baronne, née *Bouzier d'Estouilly*, au château de Saint-Léger. (Mariage du 21 juillet 1864.)

27 mai. — Ferdinand *Costa de Beauregard*, fils du comte Josselin Costa de Beauregard et de la comtesse, née de *Budes de Guebriant*, à Paris. (Mariage du 9 juin 1864.)

Mai. — Charles-Emmanuel-Thimoléon, fils du comte Arthur de *Cossé-Brissac* et de la comtesse, née de *Walsh Serrant*, à Paris.

2 juin. — Thérèse-Marie-Gabrielle-Madeleine-Eliçanne de *Palys*, fille du comte Elie de Palys et de la comtesse, née de *Guehenneuc de Boishue*, petite-fille de la comtesse de Palys, née de *la Forest d'Armaillé*, de la comtesse de Boishue, née de *Semallé*, et arrière-petite-fille de la comtesse de Semallé, née de *Thomassin de Bienville*, au château de Clays.

3 juin. — N..., fille du vicomte Tardy de *Montravel* et de la vicomtesse, née *Lieffroy*, à Joyeuse (Ardèche).

22 juin. — N..., fille du comte de *la Ferronnays* et de la comtesse, née de *la Grange*, à Paris.

Juin. — N..., fille du comte Jérôme *Pozzo di Borgo* et de la comtesse, née Aline de *Montesquiou*, à Paris. (Mariage du 12 mai 1857.)

12 juillet. — Auguste-Marie-Maurice de *Masin*, fils du comte Alfred de Masin, sous-préfet de Belfort, et de la comtesse, née Berthe de *la Salle-Louvois*, à Belfort. (Mariage du 10 août 1864.)

14 juillet. — Jean-André-Marie de *Sangues*, fils d'Eugène de Sangues et de Julie-Rose-Berthe de *Baigniac*, à Montaut.

15 juillet. — N..., fille du comte Raymond *Cornet de Grez* et de la comtesse, née princesse *Galitzin*, à Paris.

29 juillet. — N..., fille du comte Aristarque *Tardieu de Maleissye* et de la comtesse, née *Hurault de Vibraye*, au château de Cheverny.

29 juillet. — Sébastien-Eugène-Paul-Raymond de *Gayffier*, fils de Charles-Paul-Alphonse de Gayffier et d'Emma *Dionis*, à Versailles. — N..., fille du comte Sosthènes de *la Rochefoucauld*, duc de *Bisaccia*, et de la duchesse, née princesse

Marie de *Ligne*, à Paris. — Jeanne et Antoinette, filles du baron Charles de *Tourtoulon* et de la baronne, née de *la Barthe*, au château de Valergues (Hérault).

Juillet. — N..., fils de Louis-Ernest de *Vergès* et de Marie *le Poulletier d'Auffay*, à Paris. (Mariage du 9 août 1864.)

1er août. — N..., fils du comte de *Hamal* et de la comtesse, née de *Valanglart*, au château du Titre. (Mariage du 14 juillet 1864.)

15 août. — N..., fille de M. Raoul de *Lestanville*, et de Mme de Lestanville, née de *Beaunay*, à Bolleville.

28 août. — N..., fille du marquis de *Meyronnet* et de la marquise, née du *Quesne*, au château de Puellemontier. (Mariage du 29 juin 1864.)

1er septembre. — N..., fils du baron *Piscatory de Vaufreland* et de la baronne, née *Taigny*, à Vaufreland.

6 septembre. — N..., fille de M. et de Mme *Mallevaud de Puy-Renaud*, au château de Courtonne. (Mariage du 16 septembre 1864. Voyez plus haut.)

7 septembre. — N..., fille du comte de *Ludre* et de la comtesse, née *Legonidec*, au château de Saint-Max.

7 septembre. — Marie-Armandine-Alix, fille du comte Armand de *Pomereu* et de la comtesse, née de *Luppé*, fille elle-même du marquis de Luppé, ancien membre du conseil général des Basses-Pyrénées, ✳, et petite-fille du marquis d'*Angosse*, à Paris.

13 septembre. — Marie-Joseph-Louis-Alexandre de *Beaurepaire*, fils du comte Raoul de Beaurepaire et de la comtesse, née Eugénie de *la Myre-Mory*, à Montdidier.

20 septembre. — Georgette-Louise-Françoise-Edmée *Nadault de Buffon*, fille d'Alexandre-Henri Nadault de Buffon et de Marie-Berthe Adélaïde de *la Salle*, à Rennes. (Mariage du 26 octobre 1864.)

26 septembre. — N..., fils de Charles-Gaspard *Pandin*, vicomte de *Narcillac* et de la vicomtesse, née Denise-Laure-Marie-Claudine *Terray de Morel-Vindé*, au château de Bellevue.

Septembre. — N..., fils du baron d'*Hunolstein* et de la baronne, née *Montmorency-Luxembourg*, au château de Quevilly (Seine-Inférieure).

3 octobre. — Charles-Louis-Marie-Stanislas de *Blanchetti*, fils de César-Louis-Paul-Guillaume, comte de Blanchetti, et de Joséphine-Marie-Pauline de *Pellissier-la-Coste*, à Avignon.

5 octobre. — N..., fille du marquis de *Roux de Puivert* et de la marquise, née de *Bony*, à Paris.

11 octobre. — Adolphe-Pierre-Marie-Olivier, fils du marquis de *la Mazelière* et de la marquise, née de *Rougé*, à Paris.

20 octobre. — Clément-Roch-Édouard Urbain, fils de Lucien *Petiton*, de la lignée de Challou-Saint-Mard (*Annuaire* de 1864, p. 144), substitut du procureur général à la cour de Montpellier, et de Marie-Rose-Sophie-Augusta de *Carmejane-Villargèle*, sa femme (*Annuaire* de 1865, p. 183).

21 octobre. — Betty, fille du baron Gustave de *Rostchild* et de la baronne, née *Anspach*, à Paris.

23 octobre. — N..., fils du vicomte et de la vicomtesse de *Lanjuinais*, à Paris.

25 octobre. — N..., fils de M. René de *Marolles* et de Mme de Marolles, née Athénaïs de *Saint-Martin*, à Versailles.

28 octobre. — N..., fille d'Alfred *Méry de Montigny* et de Marie de *Bélissen*, à Paris. (Mar. du 28 décembre 1863.)

Octobre. — N..., fille du prince de *Croy Dulmen* et de la princesse, née de *Lorge*, à Bruxelles. — N..., fils du vicomte Victurnien de *Mortemart* et de la vicomtesse, née de *Sainte-Aldegonde*, au château de Saint-Vrain (Seine-et-Oise).

NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1863.

2 mars. — Berthe de *Sarret de Coussergues*, fille du baron de Coussergues et de la baronne, née de *Mac-Mahon* (sœur du maréchal), et femme de Pierre-Henri-Frédéric Edmond de *Barbeyrac*, comte de *Saint-Maurice*, à Montpellier.

6 mai. — Jules-Martial *Boutillier du Retail*, fils de Jacques Marin Boutillier du Retail, chevalier de Saint-Louis ✠, et de N... de *Brethé de la Guignardière*, âgé de 65 ans, aux Sables-d'Olonne.

12 novembre. — Jean-François d'*Abbadie de Barrau*, comte de *Carrion de Calatrava*, ✠, président de la société d'agriculture du Gers, âgé de 75 ans, au château de Castex.

1864.

14 janvier. — Édouard de *Saint-Jean*, baron de *Pointis*, ancien capitaine de cavalerie, ✠, âgé de 68 ans, à Toulouse.

21 janvier. — Charlotte-Julie-Antoinette *Laurens de la Besge*, née de *Mauvise de Villars*, âgée de 76 ans, à Poitiers.

14 février. — La marquise de *Villers-la-Faye*, née Annette-Marie-Clara *le Compasseur de Courtivron*, âgée de 45 ans, au château du Rousset.

16 février. — Sophie-Élisabeth de *Sermizelles*, née de *Sallonnyer*, âgée de 77 ans, au château de Quincize.

1er avril. — Guillaume-Hippolyte, comte de *Chargères*, ancien officier de cavalerie, âgé de 69 ans, au château de Vaux (Jura).

13 avril. — Anne-Sidoine de *Vissaguet*, née *Maigne de la Gravière*, veuve d'un conseiller à la cour de Riom, âgée de 75 ans, au château de Montaclier.

17 avril. — René-Adolphe, comte de *Damas*, dernier rejeton de la branche aînée de sa maison, substitué à la pairie du duc de Damas-Crux, âgé de 78 ans, à Tours.

2 mai. — Françoise-Solange *Couderc de Saint-Chamand*, née *Croizet*, âgée de 73 ans, à Aurillac.

3 mai. — Emmanuel-Louis-Adolphe *Hunault de la Chevallerie*, âgé de 61 ans, au château de Maugué (Vienne).

11 mai. — Germain-François-Emmanuel, marquis de *Sanzillon*, âgé de 55 ans, au château du Lieu-Dieu (Dordogne). — La baronne Charles de *Vanssay*, âgée de 71 ans, au château de la Barre.

17 juin. — La baronne *Cauchy*, née Aloyse-Marguerite de *Bure*, à Paris.

21 juin. — Marie-Joachim-Maurice, vicomte *du Parc*, capitaine d'infanterie, âgé de 30 ans, au château de Ressins.

25 juillet. — Emmanuel-Alexandre de *Courtilloles*, officier en retraite, ✻, au château de Courtilloles.

29 juillet. — Anne-Virginie de *Matharel*, née de *Boucaumont de Montfaud*, âgée de 71 ans.

3 août. — Marie-Anne de *Paranges*, née de *Viry*, âgée de 71 ans, au château de Bigny.

12 août. — Marie de *Beaufort de Frampas*, née d'*Hozier*, à Nancy.

14 août. — Pierre-François *Girard des Prairies*, âgé de 55 ans, à Granville.

28 août. — Marie-Adèle de *Saint-Maurice*, née *du Boys*, âgée de 69 ans, à Saint-Martin-d'Hère.

2 septembre. — Henry-Jean *Flamen d'Arsigny*, ancien garde du corps, ✻, âgé de 80 ans, au château de Sury (Nièvre).

9 septembre. — Jeanne-Julie-Marie-Louise de *Renty*, âgée de 17 ans, au château du Petit-Bois. — Marie-Frédéric-Gabriel-Henri *le Harivel du Rocher*, âgé de 26 ans, au château de Montrigaud (Isère).

12 septembre. — Adélaïde-Marie-Gabrielle *Pasquet de Salaignac*, veuve de Jean-Moyse de *la Chaise*, âgée de 81 ans, à Versailles.

14 septembre. — Victoire *Vacher de Gaulmin*, à Gannat.

15 septembre. — La comtesse Bertrand de *Beuvron*, née Alexandrine-Charlotte-Louise-Thérèse de *Sailly*, âgée de 79 ans, au château de Reuilly (Loiret).

18 septembre. — La comtesse de *la Forest d'Armaillé*, née Marie-Alexandrine de *Robeton*, au château de la Menautière.

19 septembre. — Adèle-Françoise-Gabrielle de *Folleville*, comtesse de *Musnier de Folleville*, belle-mère de la première femme du marquis de Boissy, âgée de 82 ans, au château du Manancourt (Somme).

27 septembre. — Annette-Marie-Françoise *Magon de la Villehuchet*, âgée de 12 ans, au château du Bois.

28 septembre. — Thomas-Marie *Letourneur*, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, âgé de 78 ans, à Vincennes.

29 septembre. — Marie-Cécile-Agathe *du Pré de Saint-Maur*, âgée de 25 ans, au château de Bonhôtel (Loiret).

30 septembre. — Le comte Jean-Baptiste-Henri *Boucher de la Rupelle*, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, O. ✻, âgé de 80 ans, au château de Nizerolles (Cher).

1er octobre. — William de *Montgommery*, beau-père des comtes Léon de Béthune et Olivier de la Rochefoucauld, âgé de 85 ans, en Pensylvanie.

2 octobre. — Le vicomte Charles-Angélique de *Rémont*, ancien député des Ardennes, ✻, âgé de 79 ans, à Septfontaines.

6 octobre. — La vicomtesse de *Foucauld*, née Clotilde-Eugénie *Belfoy*, âgée de 66 ans, à Mirecourt.

8 octobre. — Anne-Chrétien-Louis de *Hell*, contre-amiral, G. O. ✻, âgé de 82 ans, au château d'Oberkirch (Haut-Rhin).

9 octobre. — Marie-Anne-Françoise de *Meulle*, veuve de Pierre-Étienne de *Marin*, marquis de *Montmarin*, âgée de 78 ans, au château des Badrets, près Sargé (Loir-et-Cher).

10 octobre. — Le baron Anne-François-Philbert *Couet Duvivier de Lorry*, ancien colonel d'état-major, âgé de 75 ans.

11 octobre. — Gabrielle de *Nolhac*, née de *Boissieu*, à Lyon.

14 octobre. — Henri-Charles-Marie, marquis de *Gantès*, âgé de 75 ans, au château de Bellevue, près Saint-Valery.

15 octobre. — La comtesse de *Caissac*, née Charlotte-Henriette de *la Rochelambert*, à Issoire.

16 octobre. — La marquise *Hurault de Saint-Denys*, née Marie-Madeleine-Élisabeth de *la Bonninière de Beaumont*, âgée de 98 ans, au château de Saint-Denys, près Blois.

31 octobre. — Le vicomte Aimé de *Mostuejouls*, âgé de 41 ans, au château de l'Arcade (Hérault).

Novembre 1864.

1er. — Le vicomte Melchior de *Reculot*, âgé de 38 ans, au château d'Aresches. — Jean-Pierre, marquis *du Puy*, âgé de 88 ans, au château de la Rocheploquin.

2. — La marquise d'*Arlot de Cumont*, née Élisabeth-Julie-Amélie-Pauline de *Jourdain-Boistilliet*, âgée de 97 ans, à Paris. — Alexandre-Marie-François de Sales-Théodule, comte de *Villers la Faye*, ancien garde du corps, capitaine de dragons, ✱, âgé de 75 ans, au château du Rousset.

3. — Charles-Sébastien-Jules de *Commines de Marsilly*, directeur des contributions directes de la Creuse, âgé de 52 ans, à Paris.

4. — Adélaïde-Thérèse *Letertre*, veuve *Martin d'Ingrande*, âgée de 74 ans, à Paris.

6. — Gabriel-Maurice de *Graveron*, âgé de 39 ans, au château du Valtier (Eure).

7. — La princesse Octavie de *Broglie*, née Armandine-Sophie-Charlotte de *Moges*, âgée de 65 ans, au château de Saint-Georges d'Aulnay (Calvados).

8. — Le comte Alphonse d'*Agoult*, ancien lieutenant des gardes du corps du roi, ancien colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Chartres.

10. — La baronne douairière de *Saint-Mart*, née Adélaïde *Revel*, âgée de 68 ans, à Paris

11. — Le baron de *Wykerslooth de Weerdesteyn*, chambellan de S. M. le roi des Pays-Bas, à Bruxelles.

12. — La princesse Pierre *Galitzin*, née *Tcherkoff*, âgée de 36 ans, à Paris.

13. — Le vicomte Joachim de *Roboredo*, ancien ministre de Portugal à Vienne et à Berlin, âgé de 55 ans, à Paris.

15. — François-Luglien, baron de *Fourment*, sénateur, ancien membre des assemblées constituante et législative, ✱, âgé de 77 ans, au château de Cercamps.

19. — Charles-Louis *Joubert de la Bastide*, marquis de *Châteaumorand*, ancien officier de cavalerie, âgé de 66 ans, au château de Paradis. — Le prince Emmerard-Gaspard-Marie-Robert de *Faucigny-Lucinge*, fils du prince de Cystria, âgé de 20 mois.

20. — Mgr Jean-Joseph-Marie-Eugène de *Jerphanion*, archevêque d'Alby, prélat assistant au trône pontifical, patricien romain, O. ✱, âgé de 68 ans, à Alby. — Mgr Léon *Sibour*, évêque de Tripoli, âgé de 57 ans, à Antibes.

21. — Adèle-Françoise, comtesse de *Saint-Phalle*, chanoinesse de l'ordre de Sainte-Anne de Bavière, âgée de 34 ans, au château de Huez (Nièvre).

22. — Théodoric-Bonabet-Victurnien-Félicien, marquis de *Rougé*, âgé de 58 ans, au château de Moreuil. — Jules, comte d'*Esparbès de Lussan*, O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, âgé de 64 ans, à Paris. — La baronne *Girod de l'Ain*, née *Sivard de Beaulieu*, âgée de 66 ans, à Paris.

23. — Le docteur *Fizeau,* chevalier de Saint-Louis, ✳, ancien professeur de pathologie à la faculté de médecine de Paris, âgé de 89 ans.

24. — Jean-François de *Volder,* âgé de 67 ans, à Gand. — André *Jurien de la Gravière,* âgé de 12 ans, à Paris.

25. — Théodore de *Saint-Jean,* vicomte de *Pointis,* ancien officier de cavalerie, ✳, âgé de 73 ans, au château de Pointis, près Saint-Gaudens. — Le comte Charles-Calixte de *Tusseau,* marquis d'*Airvault,* âgé de 60 ans, au château de Moiré.

26. — Le vicomte Gustave de *Lupel,* au château d'Autrèches.

27. — La marquise de *Rochemore,* née Adrienne-Antoinette *Randon du Thil,* âgée de 53 ans, au château de Marcilly (Indre-et-Loire). — Maxime d'*Auzac,* ancien capitaine de hussards, démissionnaire en 1830, âgé de 65 ans, à Agen.

28. — Marie-Pulchérie-Charlotte-Madeleine-Ferdinande-Guislaine, baronne de *Draeck de Ronsèle,* née baronne de *Baudequin de Penthy,* âgée de 83 ans, à Gand. — Jean-Charles-Laurent de *Bousquet,* ✳, âgé de 81 ans, à Paris.

30. — Clotilde de *Croissé,* née de *Bogdanowicz,* à Kalikow (Galicie).

Décembre.

2. — Jacques-Antoine *Phelippeaux,* colonel d'infanterie en retraite, chevalier de Saint-Louis, C. ✳, âgé de 80 ans, à Cellettes.

5. — Claude-Clément-Gabriel Rogatien, comte de *Sesmaisons,* maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Nantes.

6. — Jules-Amédée, comte *Maury,* âgé de 66 ans, à Paris.

9. — François-Laurent-Pierre, marquis de *Rancher de Saint-Légé,* chef de bataillon en retraite, O. ✳, âgé de 66 ans, à Chaulgnes (Nièvre).

10. — Anne-Marie de *Lestapis,* née *Boode,* âgée de 70 ans, à Paris.

11. — François-Adrien d'*Abbadie de Barrau,* ancien officier supérieur de la garde royale, ✳, âgé de 73 ans, à Paris.

12. — Jean-François-Constant *Mocquard,* sénateur, secrétaire et chef du cabinet de l'Empereur, C. ✳, âgé de 73 ans, à Paris.

14. — La marquise de *Forbin d'Oppède,* née Marie-Anne-Gertrude-Louise-Henriette de *Thomassin de Peynier,* âgée de 75 ans, au château de la Verdière, près Aix.

15. — La comtesse de *Couessin du Boisriou,* née Caroline Adélaïde-Catherine *Weltner,* âgée de 70 ans, à Versailles.

16. — Apollonie-Jeanne-Amélie *Sartelon*, veuve du baron Armand-Éléazard *Bourgnon de Layre*, conseiller à la cour impériale de Poitiers, âgée de 69 ans, à Bressuire.

17. — Ernest-Jacques, comte de *Laqueuille*, âgé de 66 ans, à Paris.

18. — Gaston-Joseph Roland *le Gras*, vicomte *du Luart*, sous-lieutenant de hussards, âgé de 24 ans, mort à l'ennemi à San-Sébastien (Mexique).

19. — René-Edmond *Lambot*, baron de *Fougères*, ancien capitaine de la garde royale, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, âgé de 71 ans, au château de Boissay.

20. — La marquise de *Sommyevre*, née Charlotte d'*Aiguirande*, âgée de 61 ans, à Versailles. — Marie-Caroline-Paul *Roguais de la Boissière*, née de *Beaumont*, âgée de 31 ans, au château de la Beurerie.

21. — Marie *Clérel de Tocqueville*, née *Mottley*, âgée de 65 ans, à Valognes.

22. — La marquise de *Saint-Mauris Châtenois*, née Adélaïde-Caroline-Antide de *Moustier*, âgée de 55 ans, à Paris.

23. — La comtesse de *Vernoux*, née Marie-Anne-Pauline de *Tournon*, au château du Verger.

24. — Auguste-Pierre-Irène-Gabriel de *Dalmas*, ancien officier de marine, et ancien directeur au ministère de la justice, C. ✳, âgé de 77 ans, à Paris. — La princesse douairière Adam *Czartoryska*, née princesse Anna *Sapieha*, âgée de 64 ans, à Montpellier.

25. — Louis *Sauvage de Saint-Marc*, ancien inspecteur des douanes, ✳, âgé de 88 ans, à Lyon. — Marie-Laurence, comtesse de *Gimel*, chanoinesse du grand chapitre de Ratisbonne, âgée de 74 ans, à Beaulieu (Corrèze).

26. — Auguste-Pierre-Joseph de l'*Estrade*, âgé de 87 ans, au château de Laborie.

27. — Marie-Françoise-Anselme-Joséphine *Collins de Gévaudan*, née *Favre de Longry*, âgée de 76 ans, au château du Four de Vaux. — La comtesse Marie-Alexandrine-Eugénie de *Planta de Wildenberg*, née de *Chaussande*, âgée de 58 ans, à Montélimart.

28. — Oswald-Henri-Louis-François *Asselin de Crèvecœur*, ancien attaché au ministère des affaires étrangères, âgé de 36 ans, à Paris. — Le marquis de *Balathier de Lantages*, âgé de 78 ans, au château de Villargoix.

30. — Fidèle-Henriette-Joséphine, comtesse Alexandre de *Girardin*, née de *Vintimille du Luc*, âgée de 76 ans, à Paris.

31. — Henri-Alfred d'*Angell de Kleinfeld*, général de brigade, C. ✳, âgé de 67 ans, à Angers. — Valentin-Alphonse, vicomte de *Rainneville*, ancien conseiller d'État, ancien député, âgé de 66 ans, à Paris.

Janvier 1865.

1er. — La baronne douairière de *Batz*, née Joséphine-Désirée de *Sainte-Pierre*, âgée de 73 ans, à Paris.

2. — Marie-Ferdinande-Amélie de *Saxe*, veuve de Ferdinand III, grand-duc de Toscane, âgée de 68 ans.

3. — Louis-Philippe-Marie *le Compasseur Créquy-Montfort*, marquis de Courtivron, ancien chef d'escadron, ancien député et maire de Dijon, âgé de 83 ans, au château de Bussy la Pesle. — Hippolyte de *Vougny*, marquis de *Bocquestant*, ancien capitaine de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, au château du Bouillay-Thierry (Eure-et-Loir).

4. — Marie de *la Saussaye*, née *Petit*, femme du membre de l'Institut, âgée de 61 ans, à Lyon.

5. — La marquise *Tardieu de Maleyssie*, née Marie-Léonie-Joséphine de *Robert d'Aqueria de Rochegude*, âgée de 52 ans, à Paris. — Alexandre-Charles-Hippolyte *le Sellier*, vicomte de *Chézelles*, âgé de 71 ans, au château de Frières-Faillouël (Aisne).

6 janvier. — Jacques-Michel-François, baron *Achard*, sénateur, général de division, chevalier de Saint-Louis, G. C. ✳, âgé de 86 ans, à Paris. — Marie-Catherine de *Gottman*, née de *Stanké*, femme du lieutenant général, âgée de 71 ans, à Dresde.

7. — La maréchale comtesse *Truguet*, âgée de 70 ans, à Paris. — Adolphe, marquis de *Hamel Bellenglise*, âgé de 62 ans, à Houvin. — Marie-Françoise-Mathilde de *Labarrière*, née de *Sédaiges*, âgée de 60 ans, à Saint-Ceré. — Charles-Didier-Aglaé des *Courtils de Montbertoin*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, à Paris. — La comtesse douairière *de Goislard de Villebresme*, née Marie-Laure *Crignon-Désormeaux*, âgée de 48 ans, à Paris.

8. — Aimé-Marie-Gaspard, duc de *Clermont-Tonnerre*, ancien ministre de la guerre et pair de France, G. O. ✳, commandeur de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Glisolles (Eure). — Auguste de *Tournemine*, général de brigade, C. ✳, à Villeneuve-sur-Lot.

9. — Marie-Eugène *Martin de Lacoste*, chanoine honoraire, ancien vicaire de Notre-Dame de Versailles, âgé de 43 ans, à Versailles. — La baronne *Mortier*, née Émilie-Catherine-

Joséphine *Triquet*, veuve d'Auguste-Alexandre-Hector-Joseph, baron *Mortier*, ancien receveur général de la Lys, âgée de 90 ans, à Bruges. — Marie-Charlotte-Valentine de *Crousnilhon*, née de *Fontmichel*, âgée de 21 ans, à Cavaillon.

10. — Camille-Susanne-Élisabeth d'*Assailly*, née de *Sahuguet-d'Amarzit-d'Espagnac*, âgée de 80 ans, à Niort. — Marie-Charlotte-Élisabeth *Guéau de Gravelle de Reverseaux*, âgée de 89 ans, à Chartres.

11. — Alfred-Charles-Adolphe, baron de *Marbot*, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, âgé de 52 ans, à Paris. — La princesse Rosalie *Lubomirska*, veuve du comte *Rzewuski*, âgée de 79 ans. — Pierrette-Antoinette-Noémi de *Chiseuil*, née de *la Brousse de Veyrazet*, âgée de 50 ans, à Moulins.

12. — Alexandre-Julien-Marie, comte de *Palys*, ancien garde du corps du roi Louis XVIII, ancien capitaine d'état-major, âgé de 67 ans, à Rennes. — Le prince Égon de *Hohenlohe-Waldenbourg*, lieutenant-colonel au service d'Autriche, âgé de 46 ans, à Venise.

13. — Hippolyte d'*Oussières*, conseiller à la cour royale de Besançon, démissionnaire en 1830, âgé de 72 ans, à Arbois.

14. — Agathe-Lucile-Louise *Gauthier d'Hauteserve*, née *Bourdon*, âgée de 22 ans, à Paris.

15. — La comtesse de *Querelles*, née Athénaïs *Tassin de Villiers*, âgée de 58 ans, à Nice. — Claire-Désiré *Letourneur*, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Granville.

16. — Charles-Urbain, comte de *Barbançois*, âgé de 66 ans, à Tours. — Henri-Ferdinand-Ernest-Joseph, comte de *Glymes de Hollebecque*, ancien sous-intendant à Charleroy, ancien membre de la députation permanente du conseil provincial du Brabant, au château de Jodoigne-la-Souveraine. — La baronne de *Calamand*, née Marie-Élisabeth *Chovet de la Chance*, âgée de 45 ans, au château de Goutefrey (Isère).

17. — Gilbert-Nicolas de *la Codre de Montpansin*, âgé de 85 ans, au château des Guénégauds. — Marie-Christine *Ruffo-Scilla*, fille du prince de Scilla, âgée de six semaines. — Laurent-Adrien *Révérend du Mesnil*, lieutenant de vaisseau de la marine impériale, ✻, âgé de 30 ans, à bord du *Solférino*, à Toulon. — La marquise de *Boutillier-Chavigny*, née Claude-Nicole-Constance *du Bouexic de Pinieux*, âgée de 86 ans, au château du Vetizon. — Carlotta *le Carron de Fleury*, née *Frossard de Saugy*, à Lyon.

18. — Le vicomte de *Janzé*, âgé de 75 ans, à Paris. — Aimée-Joséphine-Amélie *Quinette de la Hogue*, âgée de 65 ans, à Mortain. — Michel-Gabriel-Alphonse-Ferdinand de *Riquet de Caraman*, prince de Chimay, ancien officier de

cavalerie, âgé de 55 ans, à Bruxelles. — La vicomtesse de *Vaugiraud*, née Louise-Agathe de *la Bajonnière*, âgée de 75 ans, à Beauvais. — Charles-Guillaume *Roger de la Chouquais*, président à la cour impériale de Caen, âgé de 68 ans. — Mgr Cometti *Rossi*, archevêque de Nicomédie, âgé de 78 ans, à Rome.

19. — Louis-Édouard *Besson*, ancien pair de France, ancien président du conseil municipal de la Seine, âgé de 81 ans, à Paris. — La marquise *Falletti de Barol*, née Françoise-Victurnienne-Juliette de *Colbert de Maulevrier*, âgée de 79 ans, à Turin.

20. — Corisandre-Armandine-Sophie-Léonie-Hélène de *Gramont*, tante du duc, veuve de Charles-Auguste *Bennet*, comte de Tankerville, pair d'Angleterre, âgée de 84 ans, à Londres. — Hippolyte-Édouard *Gueymar de Roquebeau*, officier supérieur en retraite, O. ✻, âgé de 57 ans, à Die.

21. — La comtesse de *Pleurre de Saint-Quentin*, née Scholastique-Jeanne *Prieur*, âgée de 106 ans, à Versailles. — Le vicomte Théodore *Renouard de Bussière*, ancien secrétaire d'ambassade, âgé de 62 ans, au château de Reichshofen.

22. — Georges-Marie-Joseph de *Perrien*, âgé de 24 ans, à Paris. — Charles-Fleury-Édouard *Guironnet de Massas*, âgé de 77 ans, au château de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).

23. — Georges-Gustave *Renouard de Bussière*, élève de l'école de Saint-Cyr, âgé de 23 ans, à Menton. — Le comte Gabriel de *Bonneval*, âgé de 39 ans, à Toulon. — La baronne de *Clédat*, née Jeanne-Paule-Augustine *Moreau*, âgée de 93 ans, au château de Chambourcy.

24. — La baronne Athanase de *Charette*, née Antoinette de *Fitz-James*, âgée de 27 ans, à Rome. — Caroline de *Montigny*, veuve de Louis de *Liborel*, âgée de 77 ans, à Paris.

25. — César *Lecat*, baron de *Bazancourt*, rédacteur du journal *la France*, O. ✻, âgé de 55 ans, à Paris. — Louis-Michel de *Chaumeils de Lacoste*, maire de Pradelles, ✻, âgé de 66 ans, à Pradelles (Haute-Loire).

26. — Charles-François *Lockhart*, des Lockhart de Lee, directeur du muséum d'Orléans, ✻, âgé de 84 ans, au château de Mézières. — Gustave-Ernest *le Carpentier de Sainte-Opportune*, âgé de 64 ans, à Évreux. — Marie-Gaëtan-Louis-Henri de *Burgues de Missiessy*, âgé de 8 ans, à Toulon. — Paul de *Ribbe*, prêtre de la compagnie de Jésus et fils d'un conseiller à la cour d'Aix, âgé de 30 ans, à Aix.

27. — Élisabeth *du Authier*, âgée de 16 ans, au château de Baconaille (Creuse). — Jacques-Édouard *Conquéré de Montbrison*, ancien officier de cavalerie de la garde royale, âgé de 67 ans, au château de Saint-Roch.

28. — Marie-Adèle de *la Chevardière de la Grandville*, veuve de Ferdinand-Auguste de *Robaux de Beaurieux*, âgée de 53 ans, à Poitiers. — Joseph-Raoul Archambault de *Chalenge*, âgé de 18 ans, à Buenos-Ayres. — Marie-Gabriel-Robert de *Sachy de Fourdrinoy*, âgé de 7 ans, à Paris.

29. — La comtesse de *Marolles*, née Élisabeth *Hussey*, âgée de 85 ans, à Tours. — Antoine-Joseph *Trono de Bouchony*, ancien garde du corps, capitaine de cavalerie, âgé de 71 ans, à Avignon.

30. — Victor-Paschal, baron *Delattre*, chef d'escadron d'état-major en retraite, O. ✻, âgé de 69 ans, à Suresnes.

31. — Mgr Jean-Grégoire *Urbieta*, évêque de l'Assomption, âgé de 78 ans, au Paraguay.

Février.

1er. — Le comte Maurice de *Partouneaux*, général de division, G. O. ✻, âgé de 66 ans, à Menton.

2 février. — Jules-Jean-Baptiste de *Joly*, architecte du palais législatif, ✻, âgé de 76 ans, à Paris. — André-Roch-François-Marie *Gillet de Valbreuze*, ancien député, âgé de 88 ans, au château de Larcy.

3. — Marie-Christine-Valentine-Hedwige-Gabrielle-Germaine de *Ségur d'Aguesseau*, âgée de 10 ans, à Amélie-les-Bains. — Ernest de *Pelet*, ancien préfet O. ✻, et Marie de Pelet, née d'*Arlus*, à Lassalle (Gard).

4. — Marie-Henriette de *Barthélemy*, fille du marquis de Barthélemy, âgée de 23 ans, à Paris. — Madeleine *Boullée*, née *Quarré de Verneuil*, âgée de 60 ans, à Passy-lez-Paris.

5. — Le comte René *du Plessis de Grénedan*, âgé de 47 ans, au château de Bogar. — La comtesse de *Villers la Faye*, née Anne-Antoinette-Armande de *Barbarat de Mazirot*, au château du Rousset. — Pélagie-Marie-Alexandrine *Grangier*, née de *Labrunerie*, âgée de 59 ans, à Compiègne.

6. — Le comte Louis-Marie *Douville de Maillefeu*, ancien officier des gardes du corps, ancien adjudant-major des Cent-Suisses, âgé de 74 ans, au château de Valna. — Marie-Casimir-Ernest-Emmanuel-Joseph *le Ricque de Rocourt de Ruitz*, âgé de 5 ans, au château de Ruitz.

7. — Charles-Louis-Marie-Eugène *Harlé d'Ophove*, ancien pair de France, âgé de 74 ans, à Clairvaux. — Le prince Georges-Roman *Lubomirski*, âgé de 66 ans.

8. — Alexandre-Étienne, baron *Lagarde*, ancienir decteur des douanes, O. ✻, âgé de 72 ans, à Paris.

9. — Hervé Anne-Henri-Adrien-Olivier, marquis de *Caulaincourt*, ancien officier de chasseurs, C. ✳, député du Calvados, âgé de 47 ans, à Rome. — Le conseiller à la cour de cassation, *Caussin de Perceval*.

10. — Constant-Joseph-Marie de *Lesquen de Saint-Lormel*, chanoine de la Métropole, âgé de 70 ans, à Rennes. — La marquise douairière de *Seguins de Cabassolle*, née Clémentine de *la Baulme*, âgée de 75 ans, au château de Vendargues (Gard).

11. — Auguste-Charles-Camille, comte de *Rougé*, ancien colonel, O. ✳, âgé de 81 ans, au château de Bois-Dauphin, près Sablé. — Marie-Françoise-Charlotte-Aline *du Bois de la Saussay*, née *du Bois de la Saussay d'Estrelan*, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

13. — Le comte Gustave-Adolphe de *Beaucorps*, à Saint-Jean d'Angély. — Hilaire de *Planterose*, ancien officier de cavalerie, âgé de 55 ans, à Plestan (Côtes-du-Nord). — Le marquis d'*Andigné de Marcé*, au Mans.

14. — Louis-Gabriel-Richard *Poissonnier*, baron de *Prulay*, âgé de 30 ans, à Paris. — François de *Marcley de Saint-Réal*, âgé de 45 ans, à Annecy.

15. — Mgr le cardinal Nicolas *Wiseman*, archevêque de Westminster, âgé de 62 ans. — Marie-Louise-Aglaé de *Chavigné*, née de *David de Lastours*, âgée de 74 ans, à Paris.

16. — La marquise douairière de *Nieuil*, née Renée-Octavie de *Menou*, âgée de 58 ans, au château de Sansac, près Loches. — Marie-Augustine-Claire de *Bréda*, âgée de 36 ans, au château du Plessis-Brion.

17. — Charles-Alexandre, comte de *Lostanges*, ancien garde du corps, capitaine démissionnaire en 1830, ancien directeur de *la Quotidienne*, âgé de 66 ans, à Paris.

18. — Timoléon-Ernest, comte de *Broc*, âgé de 55 ans, à la Flèche.

20. — La marquise de *Vassan*, née Charlotte-Joséphine de *Sailly*, âgée de 74 ans, à Orléans. — Marie *Huber*, née *Saladin-Égerton*, à Paris.

21. — Louis *Devoulx d'Hautefort*, âgé de 101 ans, à Apt (Vaucluse). — Alphonse-Étienne, baron de *Lambert des Champs de Morel*, ancien fourrier aux gardes du corps, ancien chef d'escadron d'état-major, âgé de 75 ans, à Paris.

22. — Marie-Philomène de *Hauteclocque*, née de *Colbert-Castle-Hill*, âgée de 26 ans, à Saint-Omer. — Louis-Marie-Ferdinand de *Farconnet*, âgé de 57 ans, à Lyon. — Gérard-Henri-Lazare *Gillet de Chalonge*, âgé de 80 ans, à Beaune.

23. — La comtesse de *Mun*, née Berthe-Émilie-Caroline de *la Doucette*, fille du sénateur, âgée de 19 ans, à Cannes. —

Charles-Fortuné-Roger *le Ricque de Rocourt*, âgé de 7 ans, au château de Ruitz.

24. — Marie-Caroline de *Sapinaud*, fille du comte Edmond de Sapinaud, âgée de 5 ans, à Angers.

25. — La vicomtesse de *Cugnac*, née Anne-Alexandrine de *Chaton*, âgée de 78 ans, à la Madeleine, près Lille.

25. — Clotilde-Élisabeth *Parsons*, veuve de Joseph de *Ruthye-Bellacq*, âgée de 88 ans, à Paris. — La comtesse de *Garnier des Garrets*, née Jeanne-Cladie *Carrand*, âgée de 41 ans, à Lyon.

27. — Octavie de *Vesc*, marquise douairière d'*Isoard de Chénerilles*, âgée de 78 ans, à Aix (Bouches-du-Rhône).

28. — La comtesse douairière de *Rotalier*, née Fidèle-Joséphine-Maclovie de *Durfort de Duras*, âgée de 84 ans, au château de Villerpoz (Haute-Saône).

Mars.

1er. — La comtesse douairière Alexis de *Saint-Priest*, veuve du pair de France, née Antoinette-Marie-Henriette de *la Guiche*, âgée de 60 ans, à Paris. — Alphonse-Benoît *Block de Friberg*, ancien conseiller privé de la Guadeloupe, maire du Baillif, dernier survivant des chevaliers de Saint-Louis à la Guadeloupe, âgé de 80 ans.

2. — Marie-Françoise-Eugénie de *Forest de Quartdeville*, veuve du chevalier Henri-Joseph de *la Phalecque*, âgée de 75 ans, à Lille.

3. — Le comte Jean-François *Jacqueminot*, général de division, G. C. ✳, ancien pair de France, âgé de 77 ans, à Meudon.

4. — Sosthènes de *Bérard du Roure*, âgé de 44 ans, à Cucuron (Vaucluse).

5. — La marquise des *Isnards-Suze*, née Madeleine-Françoise-Euphrasie *Huc*, âgée de 52 ans, au château de Suze (Drôme).

6. — Auguste-Ferdinand de *Morant*, âgé de 35 ans, à Paris.

8. — Émilie de *Vento*, marquise douairière de *Laincel*, âgée de 77 ans, à Suze (Drôme).

9. — La comtesse *Mesnard de Chousy*, née Marie-Nicole-Blandine de *Nompère de Champagny*, âgée de 63 ans, à Paris. — Marie de *la Frenaye*, née de *la Fontaine*, âgée de 85 ans, à Paris.

10. — Charles-Auguste-Louis-Joseph, duc de *Morny*, président du Corps législatif, G. C. ✳, âgé de 53 ans, à Paris.

11. — Frédéric de *Brotonne*, conservateur-administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, âgé de 68 ans, à Paris. — Guy-Louis-Léon de *Montheau*, conseiller à la cour des Comptes, ✻, âgé de 63 ans, à Paris. — Charles-François-Antoine-Hubert-Ghislain, libre baron de *Herissem* et du ci-devant empire romain (titre reconnu et porté dans l'almanach royal de Belgique), âgé de 59 ans, à Bruxelles.

12. — La vicomtesse douairière de *Lapasse*, âgée de 100 ans, à Toulouse. — François-Joseph, baron *Benoist de Laumont*, conseiller à la cour de Douai, âgé de 68 ans, à Douai.

13. — Le général Antoine *Crotti*, ancien commandant en chef des troupes de la duchesse de Parme, à Padoue. — Jeanne de *Bastard*, âgée de 19 ans, au château de Peyraulec.

14. — La marquise douairière de *Baroncelli-Javon*, née Augustine-Françoise-Anne-Charlotte de *Varène*, âgée de 79 ans, à Avignon. — Augustine-Adélaïde *Froust*, née de *Rostaing de Rivas*, âgée de 87 ans, à Nantes.

15. — Arthur-Auguste, comte *Beugnot*, membre de l'Institut, ancien pair de France, et ancien député à l'Assemblée législative, O. ✻, âgé de 67 ans, à Paris. — Alexis-Eugène, comte de *Tournon*, colonel de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Paris. — Antoine-Marie, baron *Rœderer*, ancien préfet, ancien pair de France, O. ✻, âgé de 83 ans, au château de Menilles (Eure).

16. — Le baron *Mourre*, conseiller à la cour impériale, ✻, âgé de 68 ans, à Paris. — René-Jean *Charlery de la Masselière*, âgé de 80 ans, au château de la Masselière.

17. — Édouard-Casimir-Joseph *Périer*, ancien maître des requêtes au conseil d'État, neveu de Casimir Périer, âgé de 51 ans, à Paris. — Marie-François-Adolphe de *Gauville*, âgé de 13 ans, à Versailles.

18. — Henri-Jean-Victor de *Rouvroy*, marquis de *Saint-Simon*, ancien pair de France, général de division, nommé sénateur sous le titre de duc de Saint-Simon, grand d'Espagne de première classe, ancien ministre plénipotentiaire, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Paris.

19. — Justine *Delavau*, veuve de Pierre-Louis *Taschereau*, comte de *Pictières*, âgée de 86 ans, à Tours. — Le baron de *Mannsbach*, doyen du chapitre protestant de Naumburg, à Wolfrandorf, en Thuringe.

20. — Marie-Marguerite *Dillon-Corneck*, petite-fille du baron Corneck et de la baronne, née *Dillon*, âgée de 13 ans, à Moulins. — Marie-Charlotte *Chartier de Lotbinière*, veuve William *Bingham*, âgée de 60 ans, à Londres.

21. — Amand-Joseph-Marie de *Robert*, marquis d'*Aqueria*

de Rochegude, ancien officier supérieur de la garde royale, ancien député, ✻, âgé de 83 ans, à Avignon.

22. — Gaston-Marius-Ovide, marquis d'*Olivary*, capitaine de frégate en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, à Aix. — Alexandre-Jules *Dutilleul*, procureur général honoraire près la cour des Comptes, G. O. ✻, âgé de 74 ans, à Paris.

23. — Caroline *du Plessis*, veuve de *Malicorne*, âgée de 80 ans, à Regnéville.

24. — La comtesse Jules de *Bonadona*, née Marie-Anna-Thérèse-Françoise-Remy de *Jacops d'Aigremont*, âgée de 57 ans, à Auteuil.

25. — Théodore de *la Bonninière*, marquis de *Beaumont-Villemanzy*, ancien pair de France, lieutenant-colonel de cavalerie, démissionnaire en 1830, âgé de 73 ans, à Tours. — La vicomtesse d'*Hauterive*, née Alix-Marie-Adrienne de *Nédonchel*, âgée de 46 ans, au château de Neuville.

26. — Le comte Jean-Baptiste *Batthyany*, âgé de 81 ans, à Vienne.

27. — Gustave-Jean-Baptiste de *Roye de Wichen*, âgé de 63 ans, à Bruxelles. — Constant-Marie d'*Encausse de Labatut*, capitaine de cavalerie en retraite, ✻, âgé de 61 ans, à Paris. — Le marquis de *Gasville*, ancien préfet de l'Yonne, C. ✻, âgé de 77 ans, au château de Boisgibault (Loiret). — La baronne *Saillard*, née Françoise-Julie-Stéphanie *Portalis*, âgée de 62 ans, à Versailles.

28. — Bertrand-Théobald-Joseph, baron de *Lacrosse*, sénateur, ancien ministre, G. O. ✻, âgé de 69 ans, à Paris. — La marquise de *Viennay*, née Charlotte-Pauline-Désirée de *Rotalier*, âgée de 94 ans, à Paris. — La baronne Marie-Françoise de *Gaalon de Dorière*, âgée de 82 ans, au couvent de Sainte-Anne, à Saint-Servan.

29. — Henri-Ernest-Charles-Marie-Albert-Xavier-Auguste-Émeric-Guillaume-Odon-Eugène de *Preissac*, comte d'*Esclignac*, frère du duc, et oncle du marquis de *Persan*, âgé de 68 ans, à Paris.

30. — Jean-Baptiste-Gilbert-Édouard *Desjobert*, ancien secrétaire général de la préfecture de l'Indre, ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Châteauroux.

31. — La baronne d'*Ehrenfeld*, née Anne-Magdeleine-Élisabeth de *Lamotte-Dreuzy*, âgée de 65 ans, au château de Dreuzy. — La comtesse Marie-Wilhelmine de *Neipperg*, âgée de 75 ans, à Vienne.

Georges *Bontemps du Barry*, colonel de cavalerie, démissionnaire en 1830, âgé de 81 ans, à Bordeaux.

Avril.

1er. — Adrien de *Lubersac*, ancien officier de marine, conseiller de préfecture, démissionnaire en 1830, âgé de 90 ans, au château de la Boissière.

2. — La baronne douairière *le Clément de Taintegnies*, née Amélie-Marie-Henriette de *Ville*, âgée de 69 ans, à Bruxelles. — Gustave de *Méri de la Canorgue*, général de brigade, commandant la subdivision militaire, à Poitiers.

3. — Le comte Gaston de *Saint-Gilles*, ancien sous-officier des zouaves pontificaux à Castelfidardo, âgé de 30 ans, à Fougères. — Claudine-Marie-Amélie *Coupier*, née de *Sébastiani*, âgée de 30 ans, à Toulon.

4. — La comtesse de *Lorencez*, née *Oudinot de Reggio*, âgée de 69 ans, à Bar-le-Duc.

5. — La comtesse Théodore de *Cornulier-Lucinière*, née Caroline-Germaine-Marie de *Sailly*, âgée de 42 ans, à Nantes. — Marie-Adrienne-Aimée de *Mauduit de Semerville*, veuve de Gabriel *Ollivier de Fontaine*, au château de Fontaine (Eure-et-Loir).

6. — Antoine-Joseph de *Payan de Saint-Martin*, fils d'un conseiller au parlement de Provence, âgé de 96 ans, à Aix. — La comtesse de *Sercey*, née Marie-Antoinette-Julie-Eugénie de *Rumigny*, âgée de 42 ans, à Paris.

7. — La comtesse douairière Jules de *Chabrillan*, née Joséphine-Philis-Charlotte de *la Tour du Pin de Gouvernet de la Charce*, âgée de 60 ans, au château de Fontaine-Française.

8. — Henri, marquis de *Polignac*, âgé de 44 ans, au château de Kerbastic, près Pont-Scorff (Morbihan). — Le prince Charles de *Lichtenstein*, ancien grand-maître de la cour d'Autriche, à Vienne. — La marquise de *Compiègne*, née Françoise-Thérèse-Octavie de *Tilly-Blaru*, âgée de 73 ans, à Paris.

9. — Jeanne-Delphine de *Bletterie*, née de *Cholet*, veuve d'un sous-intendant militaire, âgée de 74 ans, à Paris. — Claire *Chaix-d'Est-Ange*, née *Delaporte*, femme du vice-président du conseil d'État, ancien sénateur, âgée de 59 ans, à Paris.

10. — Marie *Séré de Rivières*, née d'*Imbert du Bosc*, âgée de 78 ans, à Alby. — Marie-Charlotte *Oger*, née de *Baudry*, âgée de 89 ans, à Paris. — Marie-Thérèse *Duilhé de Saint-Projet*, née *Marrast*, âgée de 68 ans, à Toulouse.

11. — Charles *Aubusson de Soubrebost*, conseiller à la

cour de Limoges, à Limoges. — Jean-Louis-Henri de *Tourneuf*, maire de Meylan, âgé de 69 ans, à Grenoble.

12. — Charlotte-Zoé *Berthe de Pommery*, sœur d'Amédée *Berthe de Gisancourt*, âgée de 67 ans, à Laon. — Marie-Stéphanie-Édith de *la Saussaye*, née *Garcin*, âgée de 25 ans, à Lyon.

13. — La marquise *Brignole-Sale*, née Arthémise-Marie-Thérèse *Negrone*, âgée de 76 ans, à Gênes. — Marianne-Charlotte *Caffarel*, née *Duchand de Sancey*, veuve d'un conseiller à la cour de Grenoble, âgée de 82 ans, à Grenoble.

14. — Claude-Alexandre *Faucillon du Parc*, âgé de 67 ans, à Saint-Sylvain.

15. — Abraham *Lincoln*, président de la République des États-Unis, âgé de 56 ans, à New-York. — Marie de *Dauchez*, âgée de 67 ans, à Paris. — Maxime-François-Raymond de *Malartic*, âgé de 20 ans, à Arques.

17. — Marie-Marguerite de *Carmejane*, veuve de Fidèle de *Cavalier*, âgée de 78 ans, à Apt. — La baronne *Rambaud*, née Marie *Passerat de la Chapelle*, âgée de 61 ans, à Lyon. — Marie-Pauline-Frédéricque de *Caillebot la Salle*, âgée de 35 ans, à Versailles.

19. — Joseph-Armand-Alexandre de *Robineau-Beaulieu*, ✻, âgé de 65 ans, à Aix. — Émilie *Haussmann*, née *Levasseur*, âgée de 65 ans, à Strasbourg. — Paule-Marie-Léopoldine de *Nouë*, âgée de 19 ans, au château de Lys.

20. — Albert-Gabriel-Pierre-Hermann, baron de *Long*, consul général de Danemark, C. ✻, âgé de 66 ans, à Paris.

21. — Henri-Léon-Xavier de *Camaret*, âgé de 57 ans, à Carpentras.

22. — Albert-Jacques-Charles-Robert, marquis d'*Oilliamson*, ancien officier des gardes du corps de Louis XVIII, chevalier de Malte, âgé de 76 ans, à Paris. — Joseph *Courtot de Cissey*, âgé de 82 ans, à Beaune.

23. — La comtesse *Gaston de Pollier de Vauvineux*, née Marie-Béatrix-Ursule de *Sachy de Saint-Aurin*, âgée de 67 ans, à Paris. — La marquise de *Lordat*, née Alexandrine-Adélaïde-Joséphine de *Mesnard*, âgée de 76 ans, à Versailles.

24. — La vicomtesse de *Chaignon*, née Louise-Susanne de *Soras*, âgée de 55 ans, au château de Condal (Saône-et-Loire).

25. — Louis-Édouard *Sézille de Biarre*, chef d'escadron d'état-major en retraite, O. ✻, maire de la ville de Noyon, âgé de 62 ans.

26. — Henri d'*Aignan*, ancien garde du corps du roi Louis XVIII, âgé de 71 ans, à Auch.

28. — La marquise de *Puibusque*, née de *Bérulle*, âgée de 68 ans, à Paris. — Pierre-Prosper *Moussieigt d'Orsuë*, âgé de 40 ans, à Paris.

29. — Joseph-Gaston de *Rocher*, âgé de 25 ans, à Bollène (Vaucluse).

30. — Joseph-Amalric, comte de *Rippert d'Alauzier*, âgé de 60 ans, à Bollène (Vaucluse).

La baronne *Rogniat*, veuve de l'ancien préfet de l'Ain, âgée de 82 ans, à Vienne (Isère). — La marquise *Delachasse de Vérigny*, veuve du général tué par la machine de Fieschi, âgée de 65 ans, à Estadens, près Aspet (Haute-Garonne).

Mai.

1er. — Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de *Franquetot*, duc de *Coigny*, ancien pair de France, général de brigade, G. O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans, à Paris. — Pierre-Auguste *Dupont-Longrais*, âgé de 48 ans, à Caen. — La comtesse *Pajot de Juvisy*, née Louise-Cécile-Alexandrine de *Montferrand*, âgée de 85 ans, à Paris.

2. — François-Eugène-Gabriel, duc d'*Harcourt*, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, ancien pair de France, O. ✻, âgé de 78 ans, à Paris. — Le comte Félix *Droste de Vischering*, chambellan du roi de Prusse, âgé de 57 ans, à Herten.

3. — Claire-Irène de *Junquières*, née de *Gislain de Cernay*, âgée de 52 ans, à Évreux. — Jean de *Sousa Pinto de Magalhaes*, ministre d'État honoraire du Portugal, âgé de 79 ans, à Lisbonne.

4. — Dominique-Marie-Ernest de *Villers*, major commandant le recrutement, O. ✻, âgé de 54 ans, à Lyon.

5. — Charles-Amédée *du Maisniel*, âgé de 60 ans, à Abbeville. — Roger-Philippe-Marie-Adrien, comte de *Riencourt*, ancien lieutenant-colonel d'état-major, chevalier de Saint-Louis, O. ✻, âgé de 82 ans, à Paris.

6. — Alexandre-Émile, comte de *l'Espine*, ✻, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 66 ans, à Paris. — La marquise *Gabrielli*, née princesse Charlotte *Bonaparte*, âgée de 72 ans, à Paris.

7. — La comtesse Gustave de *Chanaleilles*, née Marie-Louise-Napoléone-Ofrésie de *Las Cases*, âgée de 62 ans, fille du chambellan de Napoléon Ier, à Paris.

8. — Victor-Xavier-Marguerite, marquis de *Beaurepaire*, membre du conseil général de Saône-et-Loire, âgé de 62 ans, au château de Beaurepaire. — Le baron de *Bonnaire*, âgé de 70 ans, à Paris.

9. — Marie-Madeleine de *Turgis*, veuve d'Alexandre *le Bienvenu du Busc*, âgée de 81 ans, à la Saussaye.

10. — La comtesse Marie-Gabrielle *Abeille du Rivoire*, au Rouet, près Marseille.

11. — Louise-Catherine-Joséphine de *Garidel*, née *Lions*, âgée de 82 ans, à Marseille.

12. — Gilbert-Antoine-Delphini *Mulet de Vandègre*, marquis de *Villemont*, âgé de 66 ans, au château de Villemont.

13. — Joséphine d'*Indy*, née de *Chorier*, âgée de 67 ans, à Valence (Drôme).

14. — Marie-Claudine-Jeanne (Jenny) de *Blacas-Carros*, baronne de Cannejane-Blacas, âgée de 27 ans, à Avignon. — La vicomtesse *Yon de Jonage*, née Alexandrine-Louise-Marie *Lebeuf*, âgée de 35 ans, à Paris.

16. — Joséphine-Félicité de *Mairesse*, née de *Guyard de Saint-Chéron*, âgée de 51 ans, à Paris. — Jeanne-Antoinette *Aufrère de la Preugne*, née *le Pescheux*, âgée de 80 ans, au château de la Preugne (Cher).

17. — Eustache-Louis *Maniez de la Hennerie*, conseiller à la cour impériale de Poitiers, ✻, âgé de 62 ans, à Paris.

18. — Henry-Guillaume-Ange-Charles-Hippolyte de *Bouteiller*, âgé de 35 ans, à Nantes.

22. — Ernestine-Françoise, comtesse de *Pardieu*, née de *la Boutresse des Quillets*, âgée de 33 ans, au château des Quillets (Allier).

23. — Louise-Thérèse-Clémentine de *Charly*, née de *Brosse*, âgée de 59 ans, à Renaison.

24. — Madeleine-Louise-Sophie *Barat*, fondatrice et supérieure générale de l'ordre du Sacré-Cœur, âgée de 85 ans, à Paris.

25. — Henriette-Constantine *du Parc*, fille du marquis, âgée de 43 ans, à Dijon.

26. — Antoine-Romain de *Bourges*, ancien colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, à Paris.

27. — Prosper-Amaury-Louis, baron de *La Grange*, colonel d'artillerie en retraite, O. ✻, âgé de 76 ans, à Douai.

28. — André-Louis-Gustave *Brochant de Villiers*, ancien substitut au tribunal de la Seine, âgé de 53 ans, au château de Villiers. — Thomas *Power de Bolendesart*, capitaine d'artillerie, magistrat au comté de Waterford, à Amélie-les-Bains.

29. — Pierre-Bernard *Magnan*, maréchal de France, G. C. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, à Paris. — Marie-Victoire-Alexandrine *Dehault de Pressensé*, née *Hollard*, âgée de 67 ans, à Marly.

30. — Ernest-Louis *Geoffroy de Villeneuve*, député de l'Aisne, O. ✻, âgé de 61 ans, à Paris. — La marquise de *Jousselin*, née Claire-Rose *Poret de Blosseville*, âgée de 59 ans, à Versailles.

31. — Marie-Louise-Eulalie de *Saint-Cyr d'Arthun*, née *Figurey*, à Saint-Ismier (Isère).

Mathilde *del Gallo de Roccagiovine*, fille du marquis de Roccagiovine et de la marquise, née princesse Julie *Bonaparte*, âgée de 16 ans, à Florence. — Paulin *Madier de Montjau*, ancien député, conseiller à la cour de Cassation, démissionnaire en 1848, âgé de 90 ans, aux Prés-Saint-Gervais. — Maxime de *Maisonneuve*, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, O. ✻, âgé de 69 ans, au château du Lys, près Melun.

Juin.

3. — Mgr *Salviani*, évêque arménien catholique d'Erzeroum.

4. — La marquise *Ruspoli*, en religion sœur Madeleine-Louise, carmélite, âgée de 62 ans, à Florence.

5. — Charles-François-Hippolyte-George de *Montcloux*, ancien receveur des finances, O. ✻, âgé de 64 ans, à Passy.

6. — Le comte Charles de *Boisjourdan*, âgé de 44 ans, au haras de Saintes.

8. — Marie-Joséphine-Clémence, baronne d'*Hauteclocque*, née de *Navigheer de Kemmel*, âgée de 66 ans, à Arras.

9. — Adèle-Louise-Blanche de *Séguin*, née *Chapelle de Courteilles*, âgée de 79 ans, au château de Thosny (Eure).

11. — Alphonse-Paul-Joseph-Marie-Ernest de *Cadoine*, marquis de *Gabriac*, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire, ancien pair de France, âgé de 73 ans, à Paris. — Rosalie-Pierrette *Durand de Sainte-Rose*, née *Cadier*, âgée de 87 ans, à Paris.

12. — Jules de *Bourbonne*, ancien officier d'artillerie, ✻, âgé de 71 ans, à Nantes. — Xavier-Marie-Louis-Alexandre de *Fresse-Montval*, capitaine en retraite, ✻, âgé de 78 ans, à Valensole (Basses-Alpes).

13. — François-Énée-Luc des *Collards des Hômes*, âgé de 62 ans, au château d'Épannes (Deux-Sèvres).

16. — Édouard *Van Asten*, veuf de Caroline-Catherine *Guyot*, et beau-père du comte Théodore de *Murat*, âgé de 80 ans, à Anvers.

17. — Marie-Jacques-Ernest *Foreau de Trizay*, âgé de 59 ans, à Paris.

18. — Jeanne-Josèphe-Henriette de *Mévolhon*, veuve de Jean-Baptiste *Chovet*, baron de *la Chance*, âgée de 73 ans, à Paris.

19. — René, comte de *Menou*, fils de Léonce, marquis de Menou, âgé de 21 ans, au château de Boussay. — La princesse Élisabeth-Marie-Philippine *Trauttmansdorff*, née de *Furstenberg*, âgée de 80 ans, à Vienne.

22. — Joseph-Jules, baron *Portalis*, ancien député, ✱, receveur des finances, à Paris, âgé de 43 ans.

23. — Marie-Charles-François-Xavier de *Grimaldi*, marquis de *Régusse*, âgé de 73 ans, à Aix.

26. — La baronne de *Saint-André*, âgée de 72 ans, à Paris.

27. — Le comte Stanislas de *Pontavice*, ancien officier de cavalerie, âgé de 63 ans, au château de Granville, près Granville.

28. — La comtesse de *Grenonville*, née Marie-Anne-Camille *Rollin de la Hante*, âgée de 89 ans, à Versailles.

29. — Edmond, marquis de *Laqueuille*, directeur de la *Revue des Beaux-Arts*, âgé de 33 ans, au château de Collias (Gard).

Juillet.

2. — Adolphe *Gazan de la Peyrière*, fils du général comte Gazan, âgé de 47 ans, à Batignolles-Clichy.

4. — Charles-Paul-Gabriel de *La Croix de Chevrières*, marquis de *Saint-Vallier*, âgé de 61 ans, au château de Varces.

7. — Antonie-Marie-Louise *Trudon des Ormes*, née de *Carné de Carnavalet*, âgée de 23 ans, à Brest.

8. — Marie-Charles de *Martin du Tyrac*, vicomte Henri de *Marcellus*, âgé de 27 ans, au château de Boisvert. — La marquise de *Raincourt*, née Anne-Louise *Poan de Monthelon*, âgée de 89 ans, à Paris.

9. — La marquise *Doria*, née Pauline-Mélanie-Louise *Bignon*, âgée de 65 ans.

11. — Marie-Joseph, comte de *Mac-Mahon*, frère du duc de *Magenta*, âgé de 65 ans, au château de Rivault.

12. — François-Raoul de *Galard*, petit-fils du comte Philippe de *Ségur*, âgé de 8 ans, à Paris.

13. — Étienne-Henry *Mengin du Valdailly*, contre-amiral, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de la Martinique, âgé de 87 ans, à Versailles.

14. — Jeanne-Aimée-Léonie de *Flaghac*, née de *Selves de Sarran*, âgée de 30 ans, au château de Flaghac (Puy-de-Dôme).

17. — Étienne-Paul-Hippolyte *Bérard des Glajeux*, ancien avocat général, âgé de 68 ans, à Paris.

18. — Marie-Archambault *Combault*, comte d'*Auteuil*, âgé de 35 ans, à Paris.

19. — La marquise Auguste de *Mauclerc*, née Marie-Aimée de Mauclerc, âgée de 73 ans, au château du Verger (Vendée).

20. — Augustin-Jules de *Longevialle*, âgé de 63 ans, à Aumont (Lozère).

21. — Marie-Élisa *Gibert*, née *Orry de Laroche*, belle-mère des comtes Fernand de *la Ferronnays* et Casimir de *la Roche-Aymon*, âgée de 67 ans, à Paris.

25. — Le comte de *Maricourt*, consul général de France à Larnaca, âgé de 61 ans, dans l'île de Chypre.

26. — La baronne de *Valazé*, née Louise-Susanne-Zoé *Millot*, âgée de 74 ans, à Andilly.

27. — Alphonse-Henri, marquis d'*Hautpoul*, général de division, grand référendaire du Sénat, ancien pair de France et ancien ministre de la guerre, chevalier de Saint-Louis, G. C. ✻, âgé de 76 ans.

28. — Henriette-Jacqueline-Laurence *Collas de la Grillière*, veuve *Révérend du Mesnil*, âgée de 95 ans, à Falaise.

29. — George-René *Saveuse*, comte de *Beaujeu*, membre du conseil législatif du Canada, colonel au 18e bataillon d'infanterie, âgé de 55 ans, au coteau du Lac (Canada).

Août.

1er. — Le comte Alexandre-Charles de *Lambert*, général en chef au service de Russie, âgé de 49 ans, à Madère. — Élisabeth-Eugénie *Pascanet de Lavaud de Pierrebrune*, âgée de 34 ans, au château de Lavaud-Blanche.

2. — Pauline-Marie *du Plessis de Grénedan*, âgée de 23 ans, à Rennes.

4. — La baronne *Textor de Ravisy*, née Anne-Marie *Guénot de Rougegoutte*, âgée de 69 ans, au Quincy-sous-Sénart (Seine-et-Oise). — Henri-Antoine *Denis de Hansy*, âgé de 60 ans, à Fontainebleau.

5. — La marquise d'*Aux*, née Rosalie-Charlotte-Antoinette *Renault d'Avesnes des Meloizes*, âgée de 85 ans, au château d'Aux. — Jacques-Augustin-Jules-Armand de *Maude*, âgé de 5 mois, à Paris.

7. — La vicomtesse de *Lignac*, née Marie de *Tanquerel*

des Planches, âgée de 26 ans, au château de Rochefeuille (Mayenne). — Raymond-Bon *Mettenier de Bussierres*, âgé de 77 ans, à Montluçon.

8. — Le chevalier François-Joseph de *Gillet de Morambert*, âgé de 79 ans, au château de Naujean. — Pierre-Alphonse *Routy de Charodon*, âgé de 61 ans, au château de Charodon.

10. — Charles-Louis-Xavier, marquis de *Bergerac*, colonel de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, à la Varenne, près Châteaudun.

13. — Louis-Melchior-Armand, marquis de *Sers*, âgé de 77 ans, au château de Palays.

14. — Alphonse-Marie-Louis, comte de *Sinéty*, membre du conseil général du Var, à Aix. — Raphaël-Paul de *Villamil*, âgé de 36 ans, à Paris.

15. — Alfred de *Grozelier*, ancien rédacteur de l'*Écho du Midi* et de la *Gazette du Languedoc*, âgé de 52 ans, au château de Blazens. — La veuve du contre-amiral baron *Milius*, née Louise-Désirée-Julie du *Buc*, âgée de 66 ans, à Paris.

16. — Auguste *Anthoine de Saint-Joseph*, âgé de 66 ans, à Marseille.

17. — Charles-Louis *Leclerc*, baron de *Lesseville*, âgé de 41 ans, à Orléans. — Le baron de *Poissl*, ancien intendant des théâtres royaux de Bavière, âgé de 83 ans, à Munich.

18. — Friedrich-Emmanuel de *Hurter*, historiographe de l'empire autrichien, âgé de 78 ans, à Gratz. — Alexandre *Mavrocordato*, un des héros de la guerre de l'indépendance de la Grèce, à Égine.

19. — Anne-Élisabeth *Trelawny*, née *Harriette*, comtesse de *Beauregard* (lady Howard), âgée de 41 ans, au château de Beauregard, commune du Chesnay-lez-Versailles.

20. — Auguste-Elzéar-Eugène-Napoléon d'*Aboville*, contre-amiral commandant en chef la division navale du Levant, C. ✵, âgé de 55 ans, à Brest.

21. — La comtesse de *Roquefeuil*, née Marie-Michelle-Françoise-Lucie de *Cabrières*, âgée de 69 ans, à Clermont-Ferrand.

22. — Louise-Nicole de *Hédouville*, douairière de Hédouville, âgée de 84 ans, à Amiens.

26. — Thibaud-Henri-Ferdinand-Roch *Chasteigner*, comte de Chasteigner, ✵, âgé de 42 ans, à Saint-Michel-le-Cloucq.

27. — Pierre-Joseph-Alexandre-Élie-Édouard, comte de *Roquefeuil*, ancien officier supérieur, O. ✵, veuf depuis le 21 août, âgé de 75 ans, à Clermont-Ferrand.

31. — Eugène-Marie-Philippe, comte d'*Astorg*, capitaine de cavalerie, chef de nom et d'armes, âgé de 32 ans, à Paris.

Septembre.

1er. — Alphonse-Gabriel-Octave, prince de *Broglie*, maréchal de camp, démissionnaire en 1830, âgé de 78 ans, au château de Saint-Georges d'Aunay (Calvados). — Thérèse *Kossuth*, née *Meszrlianji-Meszrlen*, âgée de 55 ans, à Turin.

2. — Jean-Joseph-François-Xavier, comte de *Bony de Lavergne*, inspecteur général honoraire des haras, ✻, âgé de 80 ans, à Marginier, près Limoges.

3. — S. A. le prince de *Musignano*, Joseph-Lucien-Charles-Napoléon *Bonaparte*, âgé de 41 ans, à Rome. — Théodorine-Marie-Anne de *Corbeau de Vaulserre*, fille du marquis, âgée de 42 ans, à Orléans.

4. — Ferdinand-Victurnien-Philippe-Toussaint, prince de *Croy*, grand d'Espagne de première classe, général-major en retraite au service des Pays-Bas, âgé de 73 ans, au château de Rœulx.

5. — François-Félix de *Geoffroy du Rouret*, ancien maire de Grasse, âgé de 68 ans, à Grasse.

6. — La comtesse de la *Grandville*, née Marie-Caroline de *Beauffort*, âgée de 72 ans, au château de Beaucamps, près Lille.

7. — Aimée de *Jolivet de Colomby*, tante du vicomte, âgée de 89 ans, au château de Colomby-sur-Than.

9. — La baronne de *Roussas*, née Marie-Caroline-Gabrielle de *Guat*, âgée de 46 ans, aux eaux d'Ems. — Pauline de *Troterel*, née de *Martel*, âgée de 85 ans, à Verneuil-au-Perche.

10. — Marie-Georges de *Mailly*, colonel en retraite, ancien commandant de place à Cherbourg, C. ✻, âgé de 70 ans.

11. — Christophe-Louis-Léon *Juchault de la Moricière*, général de division, ancien ministre de la guerre, G. O. ✻, âgé de 59 ans, au château de Prouzel, près Amiens.

12. — Adrienne-Marie-Magdeleine-Jeanne de *Kerouartz*, âgée de 11 ans, au château de Lezarasien. — Stanislas-Joseph, baron de *Peronnet*, officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, O. ✻, âgé de 80 ans.

13. — Mgr Joseph-François-Clet *Peschoud*, évêque de Cahors, âgé de 59 ans, à Vichy. — Jean-Alexandre *Le Pays de Bourjoly*, sénateur, général de division, âgé de 73 ans, à Tarbes.

14. — Louis-Robert-Jean, vicomte de *Noé*, ancien lieutenant-colonel de spahis, âgé de 48 ans, à Paris. — Marius-Joseph de *Paul*, âgé de 59 ans, à Marseille.

15. — La comtesse de *Belloy,* née Marie *Forget,* âgée de 81 ans, à Paris.

17. — La baronne douairière d'*Houdemare,* née Hélène d'*Anglade,* âgée de 78 ans, au château de Pont-Saint-Pierre.

19. — Marc-Antoine-César *Yon*, comte de *Jonage,* député de l'Ain, O. ✲, âgé de 67 ans, au château de la Durandière, près Saint-Sorlin.

20. — La baronne douairière de *Castillon,* née Henriette-Alexandrine-Caroline *Colla de Pradines*, au château de Valmousse, près Lambesc (Bouches-du-Rhône).

21. — Charles Louis-Félicité *Texier,* comte d'*Hautefeuille,* ancien député, colonel en retraite, ancien gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, un des doyens des chevaliers de Saint-Louis, âgé de 95 ans, à Versailles.

24. — Le maréchal Joseph-Andres de *Santa-Cruz,* ministre plénipotentiaire de la république de Bolivie, âgé de 72 ans, aux bains du Croisic.

25. — Léonce *Goulhot de Saint-Germain*, fils du sénateur, âgé de 31 ans, à Spa.

26. — Emmanuel-Jean-Ludovic de *Gramont*, duc de *Caderousse,* dernier rejeton mâle de sa maison, âgé de 31 ans, à Paris.

27. — Rosalie *Girard,* née de *la Houssaye,* âgée de 90 ans, à Avranches.

28. — La marquise de *Piolenc*, née Jeanne-Marie-Louise de *Virieu*, âgée de 90 ans, à *Sivry*. — Marie-Louis-Jules *Le Bas de Courmont Pomponne,* conseiller, maître honoraire à la cour des Comptes, O. ✲, âgé de 76 ans, à Paris.

29. — Henri de *Bragelongne,* fils aîné du marquis de Bragelongne-Creuilly, âgé de 29 ans, au Moule (Guadeloupe). — Hippolyte *Garnier,* ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, O. ✲.

30. — Lady Georgina *Raglan,* née de *Beauchamp,* âgée de 33 ans, à Londres. — Camille *Silbermann,* née *Feray,* âgée de 53 ans, à Bade.

Octobre.

1er. — Ladislas, comte de *Beaussier,* âgé de 74 ans, au château de La Taule.

2. — Marie-Clotilde de *Girardin,* âgée de 6 ans, à Biarritz. — Laure-Cécile de *Tanquerel de la Panissais*, âgée de 53 ans, au Mans.

3. — La comtesse palatine Stanislas *Potocka,* née *Gorska,* dame d'honneur de l'impératrice de Russie, âgée de 80 ans,

à Dresde — Marie-Philippe-Arsène, baron de *Truchsess-Rheinfelden*, à Melsheim.

4. — Marie-Ernestine *Des Mares de Trébons*, âgée de 23 ans, à Évreux.

5. — Le baron d'*Étreillis*, âgé de 86 ans, à Paris. — Gabriel-Félix, baron de *Vigan*, maire de Cernières, âgé de 58 ans, au château de Cernières (Eure).

6. — Jean-Auguste *Chevandier de Valdrome*, ancien pair de France, ancien député, âgé de 83 ans, au château de Sainte-Catherine, près Saint-Quirin (Meurthe). — Caroline-Claude-Valentine *Taupinard de Tilière*, âgée de 16 ans, à Versailles.

7. — Henri-Camille, comte de *Drée*, sous-lieutenant de dragons, âgé de 29 ans, à Paris. — Henri-Gervais *Duval de Lescaude*, petit-fils du comte de *Mauduit de Semerville*, âgé de 32 ans, au château d'Ouville-l'Abbaye.

9. — Prosper *Colonna di Sciarra*, prince de *Roviano*, âgé de 84 ans, à Rome.

10. — Le chevalier de *Larturière*, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, âgé de 92 ans, à Venux (Manche). — Louise-Marie-Chantal-Justine de *Nicolay*, comtesse de *Barrême-Montravail*, âgée de 90 ans, au château de Saint-Michel (Gard).

11. — Le prince de *Montholon-Sémonville*, ancien capitaine d'état-major, âgé de 57 ans, à Paris. — Paul-Charles-Siméon *Bethery de la Brosse*, âgé de 69 ans, à Saint-Cloud.

12. — Marie-Hermine de *Goulaine*, fille du marquis, âgée de 18 ans, à Nantes. — La baronne de *Beyne*, née Marguerite de *Pinieux*, âgée de 47 ans, au château de Marmousse (Eure-et-Loir).

13. — Le prince Maximilien-Louis-Emmanuel-Victurnien-Joseph de *Croy*, héritier testamentaire du titre de duc d'*Havré*, âgé de 44 ans, au château de Rœulx.

14. — Rodolphe-Auguste-Louis-Maurice, comte d'*Ornano*, premier maître des cérémonies de l'Empereur, député de l'Yonne, âgé de 48 ans, au château de la Branchoire.

15. — Dominique-Jean-Marie de *Chapel d'Espinassoux*, ancien membre du conseil général de la Lozère, ✱, âgé de 87 ans, au château de Pineton, près Marvejols. — La vicomtesse de *Traversay*, née Clotilde-Catherine-Modeste *Coulard de Puyrenard*, âgée de 52 ans, au château de Vairé (La Vienne).

16. — Marie-Jean-Baptiste-Eugène *Ferrand de Missols*, conseiller honoraire à la cour impériale de Nimes, membre du conseil général du Gard, ✱, âgé de 83 ans, à Nîmes. —

Honoré-Camille de *Mougins-Roquefort*, ancien maire de Grasse, O. ✻, âgé de 72 ans, au château de Roquefort.

17. — Mathilde *Le Bœuf d'Osmoy*, fille du vicomte d'Osmoy, âgée de 21 ans, à Auzouville-sur-Ry.

18. — Jules-Maximilien-Thibaut, prince de *Montléart*, âgé de 78 ans, à Paris. — Henri-John *Temple*, vicomte de *Palmerston*, premier lord de la trésorerie, âgé de 81 ans, à Londres.

19. — Benjamin-Pierre *Perrot*, général de division, G. O. ✻, ancien député, âgé de 68 ans, à Villiers-sur-Orge (Seine-et-Oise).

20. — Pierre *Martin de Boudard*, âgé de 3 ans, à Mousqueti, près l'Ile (Vaucluse). — Gabriel-Georges d'*Arjuzon*, âgé de 16 ans, à Paris.

21. — Théodore, marquis de *Barville*, ancien garde du corps, âgé de 73 ans, au Mans.

23. — Clémentine de *Rotschild*, fille du baron Charles de Rotschild, âgée de 18 ans, à Bade.

24. — Balthazar-Emmanuel-Étienne de *Romand*, inspecteur et payeur général des finances, âgé de 90 ans, à Vernon (Indre-et-Loire).

27. — Le comte de *Buol-Schauenstein*, ancien ministre plénipotentiaire d'Autriche, âgé de 68 ans, à Vienne.

28. — Charles-Constant-Gillion-Joseph, marquis de *Trazegnies* et d'*Ittre*, bourgmestre de Corroy-le-Château, âgé de 61 ans, au château de Corroy.

29. — Le général de division Charles-François-Édouard *Aulas de Courtigis*, âgé de 73 ans, G. O. ✻, à Versailles.

30. — Le comte d'*Angerville*, conseiller à la cour impériale de Caen, chevalier de la Légion d'honneur, à Caen.

31. — La comtesse François *Van der Stratten Ponthoz*, née Lucie-Caroline-Marie de *Cherisey*, âgée de 43 ans, à Bruxelles.

JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

Les procès relatifs aux titres honorifiques et aux autres questions héraldiques ou nobiliaires, ont été peut-être moins nombreux en 1865 que les années précédentes. Mais, en tout cas, ils ont eu certainement plus d'importance et de retentissement, soit à cause des noms qui en étaient l'objet, soit à cause des jurisconsultes et des orateurs qui leur ont prêté le concours de leurs lumières et de leur éloquence, ou à cause des points encore incertains de la jurisprudence qu'ils tendaient à fixer.

Le premier et le plus célèbre de ces débats judiciaires a été sans contredit celui relatif au titre de *duc de Montmorency*. Sans rentrer dans les détails de cette affaire, qui a été longuement et habilement traitée à l'audience, et pour laquelle les journaux ont reproduit les brillantes plaidoiries de MM. Berryer, Dufaure et Nicolet, il est bon d'aborder ici quelques-uns des points litigieux qui y ont été débattus.

TITRE DU DUC DE MONTMORENCY.

USURPATION DE NOM PATRONYMIQUE.

Demande en revendication de la famille de MONTMORENCY

CONTRE

M. le comte ADALBERT DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

Sans doute au chef de l'État a toujours appartenu en France la prérogative d'accorder un titre honorifique, en récompense de services rendus ou en satisfaction de droits plus ou moins réels et plus ou moins complets. C'est par un rappel indirect de ce principe que le sénatus-consulte du 7 novembre 1852 a déclaré dans son article 6, que l'Empereur fixe les titres et la condition des membres de sa famille qui ne sont pas appelés éventuellement à l'hérédité.

Mais le souverain peut-il, pour dénomination affectée à ce titre, emprunter le nom patronymique d'une famille encore existante? Voilà en peu de mots comment on doit résumer toute la base de ce grand procès. Parmi les arguments qui ont été produits, il y a d'abord ceux tirés des

sentiments d'ordre et de convenance; mais ce n'est point le lieu de les traiter dans un chapitre exclusivement consacré à la jurisprudence.

Voyons ceux qui dérivent des lois et des règles du droit. C'est au gouvernement que la loi du 11 germinal an XI, relative aux changements de noms, réserve le pouvoir de les accorder; mais elle les soumet à des formalités et à des mesures préalables, qui ont été expliquées plus haut, page 254. Pour la collation du titre de duc de Montmorency, cette procédure a été complétement négligée; il est donc établi d'une manière irrécusable, que si cette dénomination honorifique est considérée comme conférant un nom patronymique, elle a été accordée par un décret illégal et par conséquent entaché de nullité.

On objecte que ce n'est pas un nom mais un titre qui est concédé, puisque le texte du décret dit formellement qu'il ne passera qu'au fils aîné de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Une pareille restriction lui ôte en droit la qualité de nom patronymique; mais en fait, en réalité, n'est-ce pas un moyen d'éluder la loi et de cacher une usurpation contraire à ses prescriptions formelles? Voyons en effet dans la pratique ce que sont devenues les créations des ducs de Bassano, de Montebello, de Rivoli, concédées par le premier Empire. Tous les descendants de ceux qui ont obtenu la collation de ces titres ne portent-ils pas aujourd'hui les noms de Maret de Bassano, Lannes de Montebello, Masséna de Rivoli, ou pour mieux dire, ne sont-ils pas seulement connus que sous la seconde partie de ces dénominations?

Qui nous dit qu'il n'en sera pas de même pour le titre de duc de Montmorency, et qu'après avoir été accolé au nom de Talleyrand-Périgord pour tous les descendants de M. le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, il ne finira point par lui être exclusivement substitué? Quelle est la sanction pénale contre les abus de ce genre? La loi du 28 mai 1858, la seule qui s'en soit occupée, prononce, il est vrai, une amende contre ceux qui prennent un titre auquel ils n'ont pas droit ou qui modifient leur nom dans le but de s'attribuer une distinction honorifique. Mais elle est impuissante à atteindre ceux qui, ayant un nom patronymique formé de plusieurs mots, se contentent dans l'usage de n'en conserver qu'une partie et abandonnent celle qui leur plaît le moins.

Quoi qu'il en soit, le Tribunal civil de la Seine fut saisi d'une demande formée par les représentants actuels

de la maison de Montmorency contre M. le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, et contre le décret du 14 mars 1864 qui lui avait conféré le titre de duc de Montmorency. Dans les conclusions nouvelles, les requérants demandèrent qu'il fût interdit au défendeur de prendre les armes de la famille de Montmorency. Mais le tribunal se déclara incompétent sur tous les points le 3 février 1865.

Appel fut interjeté par les demandeurs, et la Cour impériale de Paris, première chambre, dans son audience du 8 août 1865, a rendu l'arrêt suivant, sur les conclusions conformes du ministère public :

« **La Cour,**

» **Considérant que sur les demandes formées le 26 mai 1864 par les appelants contre le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, tendant à ce qu'il lui fût fait défense de prendre à l'avenir le nom de Montmorency, ledit Adalbert de Talleyrand-Périgord a rapporté un décret impérial du 14 mars 1864 qui, sur sa demande, lui a concédé le titre héréditaire de duc de Montmorency, éteint en la personne de son oncle maternel, décédé sans postérité ;**

» **Que depuis, et par nouvelles conclusions, les demandeurs ont requis qu'il fût interdit au défendeur de prendre les armes de la famille de Montmorency ;**

» **Que, sur ces demandes et conclusions, est intervenu le jugement dont est appel, par lequel le tribunal s'est déclaré incompétent ;**

» **Considérant que les demandeurs ont appelé de cette décision ; qu'ils soutiennent que les noms et armes qui font le sujet de la contestation, constituent des droits de propriété placés dans les attributions des tribunaux ordinaires, qu'ainsi le tribunal était compétent ;**

» **Qu'au fond :**

» **1° Le décret du 14 mars 1864 a concédé au comte de Talleyrand-Périgord le nom de Montmorency, ce que ledit décret ne pouvait faire dans la forme où il a été rendu ;**

» **2° Dans aucun cas, ce décret ne pouvait lui concéder le titre de duc de Montmorency ;**

» **3° Enfin, il ne lui a pas transmis les armes de la famille ;**

» **Sur la compétence :**

» **Considérant qu'il est incontestable que les noms, titres et armes constituent des propriétés et que les difficultés qui s'élèvent à cet égard entre les justiciables doivent être réglées par les tribunaux ordinaires ;**

» **Mais que cette propriété, ensuite de sa nature spéciale, est réglée par une législation particulière ; que notamment la**

loi attribue, en ce qui la concerne, des pouvoirs très-étendus au chef de l'État; qu'ainsi, dans les débats qu'elle fait naître, il est nécessairement invoqué, plus qu'en tous autres, des actes de l'autorité souveraine ou administrative;

» Considérant qu'ainsi les questions de compétence qui peuvent se présenter dans la cause ne naissent pas de ce que le principe de la propriété des titres et noms ni l'autorité de la justice ordinaire sont mis en question; mais de ce que des actes du pouvoir exécutif étant présentés, les juges ont à examiner dans ce procès, comme dans tout autre, s'ils doivent assurer l'exécution de ces actes ou les renvoyer devant une autre juridiction, soit pour leur interprétation, soit pour leur application;

» Considérant que ce n'est qu'en examinant successivement les chefs de réclamation des appelants que cette appréciation peut être faite;

» Sur le premier chef :

» Considérant que les appelants demandent qu'il soit interdit à l'intimé de porter le nom de Montmorency; que ledit intimé a toujours déclaré et déclare encore qu'il n'entend point porter ce nom, et qu'il n'y prétend aucun droit; que, dans cette situation, il est juridique de reconnaître que, sur ce point, il est souscrit à la demande et qu'il n'y a rien à statuer;

» Considérant que les appelants ajoutent que le comte de Talleyrand-Périgord a obtenu un décret qui lui a concédé le nom de Montmorency; qu'il doit être assujetti à renoncer à l'exécution dudit décret, lequel a été rendu en dehors des règles posées par la loi du 11 germinal an XI;

» Considérant, à cet égard, que le décret du 14 mars, tant par les termes de son préambule que par ceux de ses dispositions, exclut une transmission de nom;

« Qu'il confère un titre pour en jouir de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, ce qui rend impossible toute confusion avec un nom patronymique, lequel se transmet à toute la descendance;

» Que c'est précisément parce qu'il s'agissait d'accorder, non pas un nom, mais un titre, que le pouvoir, qui avait le droit incontestable de donner le nom par un décret rendu dans une forme déterminée, n'a pas suivi cette voie et a statué suivant les règles admises pour la collation des titres;

» Considérant qu'ainsi, à la demande formée contre le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, tendant à ce qu'il lui soit enjoint de ne point prendre le nom de Montmorency, il répond qu'il reconnaît n'y avoir aucun droit, et que d'ailleurs le décret rendu sur sa demande ne le lui concède pas;

» Considérant qu'en cet état les conclusions des appelants

paraissent sans objet; mais qu'ils articulent que, dans l'usage et par un abus trop ordinaire, un titre suivi d'une qualification devient, pour celui qui l'a obtenu, l'équivalent d'un nom et arrive en fait au même résultat, la qualification du titre étant facilement substituée au nom patronymique;

» Considérant que de l'abus possible d'un droit il ne peut être conclu contre le droit lui-même; que certaines habitudes du monde ne peuvent modifier devant les tribunaux les conséquences d'un titre légal;

» Considérant qu'étant reconnu en fait que le décret du 14 mars 1864 n'a point concédé un nom patronymique, il ne devait point être rendu dans les formes prescrites par la loi du 11 germinal an XI, laquelle ne dispose que pour les changements ou additions de noms;

» Sur le deuxième chef :

» Considérant qu'il est soutenu par les appelants que le décret de 1864 ne pouvait conférer le titre de duc de Montmorency à moins que le titulaire ne portât déjà le nom de Montmorency; que s'il a été fait autrement par les anciens rois, c'est qu'alors la possession du fief justifiait la qualification territoriale, ce qui aujourd'hui n'est plus possible;

» Considérant qu'il est incontestable que les rois de France concédaient et relevaient des titres avec les dénominations territoriales, sans avoir égard au nom patronymique du titulaire;

» Que cela a eu lieu notamment pour le titre même de duc de Montmorency, transmis à un prince de Condé;

» Que depuis la suppression des fiefs, les pouvoirs monarchiques ont constamment usé du droit de relever les titres éteints, voulant ainsi, en perpétuant des dénominations illustres, maintenir entre le passé et le présent une chaîne de ces grands souvenirs et faire durer à la fois l'éclat des familles et celui des faits mémorables qui sont la gloire de la patrie;

» Considérant que dans l'exercice de ce droit, les actes des souverains sont placés hors de l'appréciation de la justice ordinaire; qu'il pourrait s'élever, devant les tribunaux, une grave difficulté si l'exécution leur était demandée, d'un décret accordant un nom, et rendu en dehors des formes prescrites par la loi du 11 germinal an XI; mais qu'il n'en est pas ainsi quand il s'agit d'un décret conférant un titre, lequel n'est point placé sous l'empire des dispositions de cette loi;

» Que le décret du 14 mars 1864, rendu par l'autorité compétente, régulier dans sa forme, ne peut, sous aucun rapport, être critiqué devant les tribunaux, lesquels sont tenus d'en assurer l'exécution; que si les appelants trouvent qu'il leur fait grief, c'est à d'autres pouvoirs qu'ils doivent s'adresser;

» Sur le troisième chef :

» Considérant que les armes d'une famille constituent pour elle une propriété ;

» Que tous les jours la justice consacre au profit d'héritiers ou ayants droit le privilége exclusif de signes distinctifs adoptés par leurs auteurs ;

» Qu'il est impossible de ne pas reconnaître au moins un droit égal pour de nobles insignes portés pendant des siècles à la tête des armées du pays ;

» Considérant qu'on ne peut soutenir dans la cause que les armes sont un accessoire et une dépendance du titre ;

» Qu'en effet la famille les possédait avant l'érection du duché ;

» Que les armes sont l'attribut de toute la famille, auquel le titre de duc ne fait qu'ajouter, pour celui qui en est revêtu, le signe distinctif de cette dignité ;

» Considérant que le décret de 1864 ne constate point que le comte de Talleyrand-Périgord ait demandé ni obtenu de nouvelles armoiries ;

» Que la même raison qui fait restreindre l'effet de la concession au titre, parce qu'elle ne donne pas formellement le nom, conduit à reconnaître que les armes, dont il n'y est pas fait mention, ne sont pas transmises, le silence du décret sur ces deux points ne pouvant avoir deux effets contradictoires ;

» Considérant que les tribunaux ont sans doute le devoir de renvoyer aux pouvoirs supérieurs et à l'administration l'interpretation de leurs actes, mais que le décret-loi du 1er mars 1808 dispose textuellement : que ceux auxquels l'Empereur concède un titre ne peuvent porter des armes qui ne leur sont pas conférées par des lettres patentes ;

» Que l'intimé ne justifie point desdites lettres ; qu'il y a dès lors de sa part absence de titre, par suite impossibilité d'interprétation et nécessité de statuer sur les conclusions des parties ;

» Considérant qu'ainsi le tribunal ne pouvait se déclarer incompétent, mais qu'au fond la cause, sur ce point, n'est pas en état ; que les prétentions de l'intimé, à cet égard, ne sont point nettement établies ;

» Dit qu'il a été bien jugé par la sentence dont est appel, en ce qu'elle a décidé que le décret du 15 mars 1864, conférant exclusivement un titre au comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, le tribunal était incompétent pour connaître des griefs articulés par les demandeurs ;

» Met à néant, pour le surplus, ce dont est appel ;

» Dit que le tribunal était en l'état compétent pour pro_

noncer sur la demande relative aux armoiries, et pour y être statué, renvoie devant le même tribunal, composé d'autres juges;

» Ordonne la restitution de l'amende;

» Compense les dépens de première instance et d'appel, le coût de l'arrêt demeurant à la charge des appelants. »

Ainsi, d'après l'arrêt de la Cour, le tribunal civil a bien jugé en se déclarant incompétent sur la question du titre de duc de Montmorency, mais il aurait dû se prononcer sur celle des armoiries, et il a renvoyé devant lui les parties.

Les demandeurs ont formé contre cet arrêt un pourvoi en cassation, dont le rejet les mettrait dans la nécessité de plaider au fond cette question d'armoiries devant le tribunal. Nous sommes donc encore loin d'arriver à une solution.

Il serait difficile de prévoir dans quel sens et d'après quelles règles le tribunal pourra se prononcer sur ce point héraldique. Le port des armoiries n'a jamais été soumis, avant 1789, à une législation réelle. Non-seulement les nobles, mais les bourgeois et les marchands avaient leur blason, et il n'y avait d'usurpation répréhensible que celle des couronnes dont on timbrait l'écu. Encore faut-il reconnaître que l'amende, la seule sanction pénale prononcée contre ce genre de délit, fut, sinon jamais, du moins bien rarement appliquée.

Sous le point de vue du droit civil, il est vrai, le blason constituait une propriété de famille. Mais les usages qui la régissaient étaient si contradictoires, ils ont tellement varié suivant les provinces et la volonté des intéressés, qu'on ne saurait en déduire une jurisprudence certaine. La femme avait le droit d'accoler son écu à celui de son mari; le fils était autorisé par la coutume à porter les armes de sa mère en écartelures. On pouvait même adopter pour quartiers non-seulement le blason de ses ascendants maternels, mais aussi celui des terres qu'on possédait ou sur lesquelles on prétendait avoir des droits. On reconnaissait des armoiries de *domaine*, d'*alliance*, de *patronage*, de *prétention*, de *dignité*, etc. Le libre arbitre et les convenances des parties étaient le seul guide en pareille matière.

C'est ce qui rend plus nécessaire que jamais une réglementation des armoiries, et l'ouverture de registres où chacun pourrait faire inscrire ses armes sous le contrôle éclairé et officiel d'un comité spécial.

TITRE DE DUC D'ANTIN.

USURPATION DU NOM PATRONYMIQUE DE PARDAILLAN-GONDRIN.

Tribunal civil de la Seine.

PREMIÈRE CHAMBRE.

Audience du 10 novembre 1865.

Le titre de duc et pair d'Antin avait été créé au mois de mai 1711 en faveur de Louis-Antoine, comte de Pardaillan-Gondrin, gouverneur de l'Orléanais. Les lettres patentes portaient cette clause qu'à l'extinction de sa descendance mâle, les terres formant son duché-pairie retourneraient au même état qu'avant ladite érection. Le dernier duc d'Antin, Louis de Pardaillan, mourut à Brême en 1757, et son titre s'éteignit avec lui.

Il y a quelques années, M. d'Arblade de Séailles, d'une famille alliée à celle de Fumel, et issue par les femmes d'une branche cadette de la maison de *Pardaillan Gondrin*, se crut en droit de relever ce dernier nom. Il fit graver sur la tombe de sa femme une inscription qui qualifie la défunte de comtesse de Pardaillan-Gondrin. Il ne se contenta même bientôt plus du même titre et prit celui de duc d'Antin, dont il adopta aussi les armes, qu'il joignit aux siennes.

Un autre héritier des Pardaillan intenta contre M. d'Arblade une action tendant à ce qu'il lui fût fait défense de porter ces noms et titres, et qu'il fût condamné à effacer l'inscription funéraire dont il vient d'être fait mention. Le demandeur excipait du préjudice à lui causé par l'usurpation de M. d'Arblade et concluait à vingt mille francs de dommages-intérêts. Il produisait un mémoire remarquable publié par M. Noullens, rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*.

Le defendeur écrivit alors à son adversaire pour lui proposer de soumettre le débat à une espèce de tribunal d'honneur, composé d'arbitres choisis parmi les personnes les plus savantes et les plus versées dans la matière.

Mais le demandeur ayant trouvé que quelques expressions de cette lettre étaient blessantes pour lui, refusa de s'en rapporter à d'autres juges qu'à ceux du tribunal saisi de l'affaire.

M. d'Arblade s'empressa de faire disparaître toute trace

des noms, titres et armes qu'il avait pris, et les fit effacer du tombeau où ils avaient été gravés. Il offrit en outre judiciairement d'opérer la suppression de ces qualités partout où besoin serait et par tels moyens qui seraient ordonnés, et demanda acte de ses offres et déclarations.

Le tribunal, tout en reconnaissant que le fait du défendeur avait causé à M. de Pardaillan un préjudice dont il lui était dû réparation, a déclaré qu'il y avait lieu de tenir compte de la satisfaction fournie par M. d'Arblade et lui a donné acte de ses offres.

Il a autorisé le demandeur à faire supprimer les titres de comte de Pardaillan-Gondrin partout où ils avaient été indûment ajoutés, et a ordonné l'insertion du jugement dans deux journaux du département du Gers (où sont situées les terres de Pardaillan et de Gondrin).

Le jugement a condamné le défendeur aux frais desdites insertions pour tous dommages-interêts, et aux dépens.

Cette sentence du tribunal civil pose un principe fort important. Le demandeur, M. de Pardaillan, qui ne descend pas des ducs d'Antin, dont il n'est qu'un parent collatéral, avait-il qualité pour contester à un tiers la possession d'un nom que ses ascendants même maternels n'avaient jamais porté? Cette question a été résolue affirmativement par le tribunal, et son jugement a reconnu à tous les membres d'une famille, même aux rejetons les plus éloignés d'une branche cadette, le droit de défendre contre les usurpations un nom porté par leurs aînés, dont la descendance est éteinte. On ne peut qu'applaudir à un tel hommage rendu au grand principe du respect des noms et surtout des noms historiques.

NOM D'AGNIEL DE CHÊNELETTE.

RÉTABLISSEMENT DE LA PARTICULE ENTRE LES DEUX PARTIES DE CE NOM PATRONYMIQUE.

Valeur et signification de la particule dite nobiliaire. Imprescriptibilité du droit de la porter.

COUR IMPÉRIALE DE LYON.

PREMIÈRE CHAMBRE.

Audience du 24 mai 1865.

Lorsque l'on s'adresse aux tribunaux pour obtenir le rétablissement de la particule *de* dans les actes de l'état civil, les juges se déclarent le plus souvent incompétents, parce qu'ils disent que ce petit mot est une distinction

honorifique du ressort du conseil du sceau des titres. S'ils retiennent l'affaire, ils repoussent souvent la requête, même lorsque le demandeur prouve que ses ancêtres possédaient la particule avant 1789, tantôt parce qu'ils disent que la loi du 26 pluviôse an V ayant aboli les qualifications féodales, les actes où elle se trouve supprimée ont été rédigés conformément au vœu de la loi et qu'il n'y a pas lieu par conséquent de les rectifier; tantôt parce que dans les actes passés même postérieurement à la période révolutionnaire on ne saurait reprendre la particule qu'on a laissée tomber en désuétude et prescrire par le non-usage.

L'arrêt de la Cour impériale de Lyon du 24 mai 1865 a déterminé sur ces divers points d'une manière précise plusieurs règles relatives aux noms patronymiques, dans un sens tout à fait différent de ceux que nous venons d'exposer; c'est toute une jurisprudence nouvelle.

Il a reconnu que la particule *de*, soit qu'elle précède le nom, soit qu'elle prenne place entre ses diverses parties, indique seulement un rapport d'origine et de lieu, et n'est point une expression caractéristique de la noblesse;

Que les officiers de l'état civil ont donc cru à tort, sous l'empire de la loi qui proscrivait les qualifications féodales, devoir retrancher la particule *de* des noms patronymiques mentionnés dans les actes;

Qu'en présence du silence du législateur sur les éléments constitutifs du vrai nom de famille, il faut laisser cette détermination aux règles qui peuvent se dégager de la doctrine et de la jurisprudence;

Que d'après un vieil adage, le possesseur d'un fief ou d'une terre seigneuriale était autorisé à joindre à son nom celui de cette propriété, de manière à les fondre en un seul nom patronymique;

Qu'il ne faut tenir compte d'aucune condition de durée, d'aucun principe de prescription, la propriété des noms ne pouvant se prescrire.

Voici le texte de cet arrêt important et remarquable, que nous faisons précéder du réquisitoire déposé par M. l'avocat général de Prandière, dans lequel les questions sont présentées et discutées avec beaucoup de lucidité :

Vu la requête présentée par M. Jacques-César-Théodore Agniel-Chenelette, tendant à ce qu'il plaise à la Cour ordonner que l'acte de naissance du requérant, en date du 26 pluviôse an V (13 février 1797), sera modifié en ce que la désignation de son nom patronymique sera complétée par l'addition de la particule *de*, qui y a été mal à propos omise;

Vu les autres titres et documents produits par le requérant et notamment :

1° L'acte de naissance de son père, en date du 23 mars 1739, dans lequel ce dernier est dit fils légitime du sieur Pierre-Henri Agniel de Chenelette et de dame Marie-Anne Ferrary, son épouse;

2° Le contrat de mariage dudit sieur Jean-Baptiste Agniel de Chenelette, père du requérant, avec Françoise-Charlotte Ferrary-Villette, ledit contrat reçu le 14 avril 1787, par Mes Thournillon et son collègue, notaires à Lyon;

3° L'acte de l'état civil, en date du 7 mars 1823, constatant le décès dudit sieur Jean-Baptiste Agniel de Chenelette;

Vu les art. 99 et 101 du Code Napoléon, ensemble la loi du 28 mai 1858;

Sur la compétence :

Attendu que la demande de M. Agniel-Chenelette a pour but d'obtenir, non point la collocation ou la reconnaissance d'un titre ou d'une qualification nobiliaire, mais le rétablissement de son nom patronymique qu'il soutient avoir été incomplétement reproduit dans son acte de naissance, acte dont, pour ce motif, il requiert la rectification sur le vu d'un acte de l'état civil de son père;

Attendu qu'une telle demande, basée sur les dispositions des art. 34 et 57 du Code Napoléon, est formellement renvoyée par l'art. 101 du même Code à la connaissance des Tribunaux civils;

Sur la recevabilité :

Attendu qu'aucune prescription ne peut être opposée à la demande aujourd'hui formée par M. Agniel Chenelette;

Que si l'omission matérielle dont il se plaint a réellement eu lieu, les causes qui l'ont amenée sont sans importance au point de vue de la rectification par lui sollicitée;

Qu'il n'appartenait à personne, pas même au père du requérant, dont l'absence est d'ailleurs constatée dans l'acte même du 13 février 1797, de modifier ou de faire modifier le nom qui lui était assigné par les énonciations antérieures et régulières de son état civil;

Qu'en supposant même que l'abolition des titres et qualifications nobiliaires, édictée par la loi en vigueur à cette époque, dût entraîner la suppression de la particule « de » dans les actes de l'état civil, cette suppression ne pouvait détruire le fait antérieur de l'existence régulière du nom patronymique accompagné de ladite particule;

Que c'est précisément ce fait antérieur qui est invoqué aujourd'hui à l'appui de la rectification requise;

Que l'interdiction de se prévaloir de ce fait antérieur et des droits qui en pouvaient résulter, a disparu avec les lois prohibitives du 6 fructidor an II et du 19 ventôse an VI;

Qu'il importe de ne point confondre, ainsi que l'ont fait les premiers juges, la régularité officielle d'un acte de l'état civil avec l'exactitude matérielle de ses énonciations;

Que, dès lors, tout en admettant que l'acte à rectifier a été régulièrement dressé, eu égard à la législation de l'an V, on n'en doit pas moins reconnaître que si cet acte contient une omission partielle, volontaire ou forcée, du nom patronymique du requérant, celui-ci est recevable, sous l'empire des lois actuelles, et notamment de la loi du 28 mai 1858, à demander la réparation de cette omission;

Que l'exactitude des énonciations de l'état civil importe également à l'État et aux familles, puisqu'elle assure tout à la fois l'identité des personnes et la conservation des droits civils;

Au fond :

Attendu qu'il est suffisamment établi par les actes et les titres produits, que le véritable nom patronymique de la famille du requérant est Agniel de Chenelette; que son père notamment a été inscrit sous ce nom lors de sa naissance et de son décès; que c'est ce nom seul qui doit, dès lors, être assigné au demandeur par son état civil;

Par tous ces motifs, requiert qu'il plaise à la Cour :

Recevoir l'appel émis par le requérant du jugement du 5 août 1864, réformer les dispositions dudit jugement; émendant et faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, prononcer que l'acte de naissance du 13 février 1797 sera dûment rectifié en ce que la particule *de* sera ajoutée au nom de Chenelette pour former le nom patronymique de Agniel de Chenelette;

Ordonner que l'arrêt à intervenir sera inscrit sur les registres de l'état civil de Lyon, en marge de l'acte de naissance susvisé, lequel ne sera délivré et expédié à l'avenir qu'avec cette rectification.

ARRÊT.

« La Cour,

» Vu la requête qui précède et les pièces produites à l'appui;

» Ouï, en la chambre du conseil, M. le premier président en son rapport;

» Ouï M. de Prandière, avocat général, en ses conclusions écrites et orales :

» Considérant que le demandeur se pourvoit en rectification de son acte de naissance du 26 pluviôse an V; qu'il se plaint

que dans cet acte son vrai nom de famille ait été altéré; qu'il conclut à ce que le nom Agniel Chenelette y soit rectifie en celui de Agniel de Chenelette;

» Considérant que cette rectification consisterait à introduire la particule *de* entre les deux parties du nom restant séparées;

» Que les premiers juges ont repoussé la demande, en se basant sur cet ordre de motifs : que la particule *de* est une expression de noblesse ou qualification nobiliaire; que les qualifications nobiliaires étaient proscrites par la loi du 6 fructidor an II, sous l'empire de laquelle l'acte de naissance du réclamant a été dressé; que l'officier de l'état civil s'était conformé à la loi de l'époque en ne désignant dans cet acte le nom de famille de l'enfant qu'avec la suppression de la particule *de*, alors interdite; que l'acte de naissance ainsi dressé avait été régulier; qu'il ne pouvait y avoir lieu d'ordonner la rectification d'un acte qui, au moment de sa confection, avait présenté une entière régularité et l'observation exacte de dispositions légales;

» Considérant que cet ordre de motifs repose sur une proposition fausse, à savoir : que la particule *de* serait indicative de la noblesse;

» Que la particule *de*, soit qu'elle précède le nom, soit qu'elle prenne place entre ses diverses parties, ne fait qu'indiquer, la plupart du temps, un rapport d'origine et de lieu; qu'elle n'est point une expression spéciale de noblesse; que ce point est bien constant en jurisprudence;

» Que la décision des premiers juges a donc été erronée dans sa base et doit être de ce chef réformée;

» Que c'est à un autre point de vue, d'accord avec les principes sainement entendus de la matière, que la demande du réclamant doit être envisagée par la Cour;

» Considérant que, d'après l'art. 2 de la loi du 19 juin 1790, aucun citoyen ne peut prendre que le vrai nom de sa famille;

» Que le législateur, ayant omis de définir les éléments constitutifs du vrai nom de famille, a laissé cette détermination aux règles qui peuvent se dégager de la doctrine et de la jurisprudence;

» Que l'une de ces règles se déduit d'un ancien adage de la féodalité, d'après lequel le possesseur d'une terre seigneuriale ou d'un fief était autorisé à joindre à son nom le nom de la terre ou du fief, de manière à les fondre désormais dans un seul nom patronymique ou de famille;

» Qu'en pareil cas, il s'agit simplement de rechercher en fait, par l'examen de toutes les circonstances relatives à

l'usage du nom avant 1789, si la volonté a été de profiter de ce droit coutumier de la féodalité ;

» Que la possession du nom, ainsi modifié ou accru, est à interroger, sans condition précise de durée, sans intervention aucune des principes de la prescription (la propriété des noms ne pouvant se prescrire), et uniquement afin de trouver une preuve certaine de la volonté d'innover au nom primitif ;

» Considérant que l'application de ces principes doit être faite à la cause ;

» Qu'il résulte de documents faciles à consulter dans l'histoire locale, que le nom primitif de la famille du demandeur était Agniel, et que ce nom a continué d'être porté par ses ascendants jusque dans des temps voisins de la Révolution ;

» Mais qu'il est également démontré, par une série d'actes qui vont être mentionnés ci-dessous, qu'après anoblissement d'un de ses ancêtres, par échevinage de Lyon, en 1725, et après l'acquisition faite dans sa famille de la terre seigneuriale de Chenelette, ses ascendants, qui s'étaient appelés d'abord Agniel, seigneurs de Chenelette, ont fini par adopter le nom constant et invariable d'Agniel de Chenelette ;

» Que les premières traces de cette modification du nom primitif se rapportent à Pierre-Henri Agniel, grand-père du demandeur ;

» Que Pierre-Henri prenait dans les actes, tantôt le nom de Agniel, tantôt le nom Agniel de Chenelette ;

» Qu'effectivement c'est sous le seul nom d'Agniel qu'il figure dans l'acte de naissance de son fils, du 23 mars 1739 ; que c'est de ce nom aussi qu'il a signé l'acte de mariage de son fils, du 10 mai 1787 ; qu'enfin c'est encore sous le même nom d'Agniel, seigneur de Chenelette, qu'il a été mentionné dans la tenue des états généraux du Beaujolais, en 1789 ;

» Mais que, par contre, dans d'autres actes, on le voit porter le nom Agniel de Chenelette, comme cela ressort du contrat matrimonial de son fils, reçu Thournillon, notaire à Lyon, le 14 août 1787, et de l'acte de naissance de sa fille, en date du 3 mars 1788 ;

» Qu'ainsi, du vivant du grand-père du demandeur, s'est produit, sans fixité néanmoins, un commencement d'usage du nom Agniel de Chenelette ;

» Considérant qu'à la génération suivante, Jean-Baptiste, père du demandeur, a adopté d'une manière constante et définitive le nom Agniel de Chenelette ;

» Que c'est ce nom sous lequel, sans exception, on l'a, depuis sa jeunesse, désigné dans tous les actes, par exemple, l'acte de bénédiction de son mariage, et son contrat matrimonial dressé en 1787, l'acte de son décès à la date du 7

mars 1823, et l'acte du décès de sa femme à la date du 11 décembre 1826;

» Que l'acte de naissance dont le demandeur réclame la rectification atteste lui-même le changement qui s'était accompli dans le nom patronymique, et qui avait fait ajouter au nom primitif de la famille le nom de la terre seigneuriale de Chenelette, puisque le nom qui, dans cet acte, est attribué à l'enfant, est celui Agniel Chenelette, l'officier de l'état civil ayant vraisemblablement cru devoir supprimer la particule *de*, comme on le faisait alors généralement dans les actes et dans les habitudes de la vie civile, en déférant à la fausse opinion que la particule était indicative de la noblesse;

» Considérant que, devant cet ensemble de documents, il n'est pas douteux que pendant la vie du père du demandeur s'était consommé le changement qui avait été, antérieurement à 1789, fondé sur la volonté certaine de profiter de l'usage de la féodalité rapporté ci-dessus, et qui avait désormais lié le nom de la terre seigneuriale ou du fief au nom patronymique, de manière à composer de leur assemblage le vrai nom de famille Agniel de Chenelette;

» Considérant que ce nom, formé de trois parties, n'en a conservé que deux dans l'acte de naissance de Jacques-César-Théodore, réclamant; que la troisième partie, qui consistait dans la particule *de*, a été omise et doit être rétablie dans le nom à la place intermédiaire qu'elle occupait pour lier les deux autres; et que cette rectification, qui est de droit, doit être ordonnée;

» Par ces motifs,

» Statuant sur l'appel interjeté du jugement du tribunal de première instance de Lyon, en date du 5 août 1864;

» Vu les conclusions du ministère public;

» Dit qu'il a été mal jugé par la sentence des premiers juges;

» Met ladite sentence à néant;

» Émendant, et faisant ce que les premiers juges auraient dû faire;

» Dit et prononce que l'acte de naissance du requérant, sous la date du 26 pluviôse an V, ou 13 février 1797, sera rectifié en ce sens que la particule *de* sera ajoutée et placée isolément entre les deux parties existantes du nom pour former le nom patronymique Agniel de Chenelette;

» Ordonne que le présent arrêt sera transcrit en marge de l'acte rectifié, lequel ne sera plus expédié et délivré à l'avenir qu'avec cette rectification;

» Et sera l'amende restituée. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir toutes les conséquences d'un arrêt aussi précis, et contre lequel le ministère public n'a point formé de pourvoi.

La particule *de* cesserait d'être une distinction honorifique et ne serait plus qu'une préposition ; son usurpation ne pourrait être poursuivie, et toutes les questions de son rétablissement dans les actes de l'état civil par voie de rectification rentreraient dans la compétence exclusive des tribunaux.

C'est aussi, comme nous allons le voir, l'opinion de la Cour impériale de Bordeaux :

RECTIFICATION D'ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

RÉTABLISSEMENT DE LA PARTICULE DEVANT LE NOM PATRONYMIQUE

DE SANGUES.

Arrêt de la Cour impériale de Bordeaux du 28 mai 1865.

La famille de Sangues, originaire du Vivarais et fixée à Gironde il y a près de trois siècles, s'appelait primitivement de Saignes et quelquefois en gascon de Chaignes. Son nom depuis cent cinquante ans s'est définitivement écrit de Sangues, par suite des modifications qu'ont amenées les progrès de la langue et de la prononciation.

Sous ces diverses formes, le nom patronymique de la famille de Sangues avait été constamment précédé de la particule *de;* c'est ce que prouvent d une manière incontestable les actes qui remontent sa filiation jusqu'à Jehan de Saignes, le premier qui vint s'établir à Gironde vers la fin du XVIe siècle. Le 23 avril 1693, Jean de Saignes, fils d'André de Saignes, ancien officier d'infanterie, épousa Anne de Bonsol (de la famille du lieutenant général de ce nom, créé grand'croix de l'ordre de Saint-Louis en 1814). De ce mariage, Jean de Saignes laissa trois fils : 1° Jean-André de Sangues; 2° Léon de Sangues, sieur de Laubarède; 3° Jean-André de Sangues, sieur de Garrigues. Ils formèrent chacun une branche; mais celle de l'aîné a seule continué de subsister jusqu'à ce jour. Elle s'est constamment appelée *de Sangues* jusqu'en 1789.

Le 26 août 1864, MM. Jean-André-Alphonse de Sangues et Jean-Eugène de Sangues, frères consanguins, présentèrent requête au président du tribunal civil de la Réole (Gironde), à l'effet d'obtenir la rectification de leurs actes de naissance par le rétablissement de la particule *de* qui y avait été omise à tort devant leur nom.

Le tribunal s'étant déclaré incompétent, les demandeurs interjetèrent appel devant la cour impériale de Bordeaux. Au nombre des documents qu'ils produisaient à l'appui de leur cause figurait un acte de concession de monseigneur de Bouillon, accompagné de pièces en date du 17 avril 1721, desquelles il résulte que depuis plusieurs générations les membres de cette famille, connus sous les noms de *de Saignes*, *de Chaignes* et enfin *de Sangues*, servaient le roi et faisaient partie du ban et de l'arrière-ban.

La Cour impériale de Bordeaux, sur le vu des pièces, s'est contentée de constater que depuis cent cinquante ans et sous sa dernière orthographe, le nom patronymique de la famille avait toujours été *de Sangues*, sans s'occuper des diverses transformations qu'il avait subies auparavant.

Dans son audience du 28 mars 1865, elle a rendu un arrêt qui a réformé la sentence des premiers juges, et qui, évoquant la cause au fond, a fait droit à la demande des appelants. Voici le dispositif de cet arrêt :

« Ouï le rapport publiquement fait de M. le conseiller Bretenet ;

» Ouï également en ses conclusions conformes M. Peyrot, premier avocat général ;

» Attendu qu'il résulte des documents produits que depuis cent cinquante ans le véritable nom patronymique des demandeurs est de Sangues ;

» Que notamment le nom de leur père est écrit de Sangues dans son acte de naissance inscrit sur les registres de naissance de la paroisse de Gironde, à la date du 18 juillet 1772 ;

» Par ces motifs.

» La cour dit qu'il a été mal jugé, bien appelé ; en conséquence, met à néant le jugement du tribunal de la Réole, en date du 30 août 1864, par lequel ce tribunal s'est déclaré incompétent pour statuer sur la demande des enfants de Sangues.

» Évoquant le fond et y faisant droit, dit que le véritable nom patronymique des appelants est de Sangues, que c'est à tort et par erreur que l'officier de l'état civil de la commune de Gironde l'a écrit Sangues dans les deux actes de naissance en date du 18 brumaire an XIV et 24 juillet 1810 ;

» Ordonne que le nom de Sangues écrit dans lesdits actes sera rectifié et écrit *de Sangues ;*

» Que pour opérer cette rectification, le présent arrêt sera transcrit sur les registres de la commune de Gironde. »

CHAMBON LA ROUVIÈRE.

Demande en rectification des actes de l'état civil.

COUR IMPÉRIALE DE NÎMES.

M. Chambon, ancien juge de paix, et ses deux fils, l'un ancien militaire, l'autre négociant à Marseille, présentèrent, les 12 mars et 1er juin 1861, une requête au tribunal civil de Nîmes pour demander la rectification des actes de l'état civil dans lesquels leur nom n'avait pas été inscrit *Chambon de la Rouvière*, mais Chambon la Rouvière ou Chambon seulement. Leurs conclusions furent bien accueillies, et les juges rendirent, le 9 juillet 1861, une sentence favorable qui ordonnait que les actes de l'état civil seraient rectifiés dans le sens de la demande.

M. le procureur impérial interjeta appel. La première chambre de la cour de Nîmes fut saisie de la cause. Dans son audience du 22 novembre suivant, elle entendit les conclusions de M. Mestre, premier avocat général, qui tendaient à ce qu'il plût à la Cour,

« Faisant droit à l'appel du procureur impérial réformant, rejeter la demande en rectification;

» Déclarer, au contraire, que le nom des intimés est *Chambon ;*

» Rectifier, en conséquence, l'acté de naissance du jeune Philippe-Edouard-Albin Chambon en ce sens que le père de l'enfant y sera dénommé Louis-Philippe-Edouard Chambon, et non Louis-Philippe-Edouard Chambon la Rouvière ;

» Condamner les intimés aux dépens. »

La Cour impériale, après avoir entendu la lecture des conclusions et les plaidoiries des intimés, a rendu son arrêt en la forme qui suit :

« Considérant que si dans la cause présente quelques actes séparés les uns des autres par d'assez longs intervalles portent quelquefois *Chambon la Rouvière* ou même *Chambon de la Rouvière*, on voit en même temps les actes de l'état civil des intimés porter seulement le nom de *Chambon* tout court, sans que des circonstances politiques ou autres aient pu forcer les déclarants à dissimuler les noms et titres qui leur auraient appartenu ;

» Que rien ne constate une possession continue, non équivoque et conforme aux prétentions des intimés à l'appellation de Chambon de la Rouvière;

» Que tout au plus il peut résulter de cette possession notoirement connue que les intimés ont droit au nom patronymique de Chambon la Rouvière, sans addition de la particule *de;*

» Par ces motifs, la Cour

» Réforme le jugement dont est appel, rendu par le tribunal civil de Nîmes le 9 juillet 1861, et, faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, ordonne que les actes de l'état civil dont s'agit seront rectifiés en ce sens qu'ils donneront aux intimés le nom de Chambon la Rouvière;

» Rejette par suite la demande du ministère public en rectification de l'acte de l'état civil de 1842, et condamne les intimés aux dépens. »

NOM DE CRUSSOL.

Rectification d'actes de l'état civil.

M. le duc D'UZÈS *contre MM.* DE CRUSSOL DES ÉPESSE.

COUR IMPÉRIALE DE RIOM.

Les questions que soulèvent les procès relatifs à la propriété des noms sont d'autant plus délicates, que les dispositions fort incomplètes de nos lois en cette matière laissent un champ plus vaste aux controverses. Un arrêt de la cour de Riom, à propos du nom de Crussol, a posé plusieurs principes tout à fait nouveaux dans un texte formel et tranchant que nous allons rapporter.

Les rejetons d'une famille originaire du Languedoc, et appelée primitivement Courcelles, Coursules, Cursule et Courseulle, avaient ajouté à leur nom celui de *des Epesse* et le titre de seigneurs de Saint-Remy. Denis Croussoles, l'un d'eux, vint, au commencement du siècle dernier, se fixer en Auvergne, où, sous la double influence de la prononciation locale et de l'incurie ou de l'ignorance des rédacteurs d'actes, son nom avait fini par prendre la forme *de Crussol des Epesses*, avec les variations nouvelles Crouzolles, Crousulles, Crousoles, Crussulles et même Descroussolles. De 1789 à 1810, ses descendants ne se firent plus appeler que Desespesse, pour se soustraire sans doute aux périls d'une dénomination à laquelle les ducs d'Uzès, de la maison de Crussol, avaient donné une illustration aristocratique. Mais à partir de 1816 ils reprirent la forme de Crussol, comme on le voit par les actes de François-Louis de Crussol-Désépesse ou Desespesse de Crussol, qui

fut, comme son père, huissier à Saint-Flour, et se maria en 1824 avec Susanne Daude.

Les enfants issus de cette union et inscrits à l'état civil sous le nom de *de Crussol Desespesse* demandèrent au tribunal de première instance de leur arrondissement la rectification de tous les actes dans lesquels leurs ascendants n'étaient pas ainsi dénommés.

M. le duc d'Uzès, chef du nom et des armes de l'ancienne maison de Crussol, d'origine chevaleresque, dont il ne subsiste plus que la branche qu'il représente, s'opposa par voie d'intervention à la demande en rectification, et se porta à son tour demandeur par des conclusions tendant à ce que le nom de *de Crussol* fût effacé des actes de naissance de la partie adverse et de tous autres actes où il pouvait avoir été donné à des membres de leur famille. Le tribunal déclara M. le duc d'Uzès mal fondé dans sa demande, et accueillit favorablement celle de MM. de Crussol Desespesse en rectification des actes de l'état civil de leur père.

La cour impériale de Riom, sur l'appel interjeté par M. le duc d'Uzès, reconnut, en fait, que la famille qu'il représente a incontestablement, depuis un grand nombre de générations, porté comme nom patronymique celui de *de Crussol* avec son ortographe actuelle, et qu'il n'y a aucune communauté d'origine entre elle et celle des Crousselles ou Crussol des Epesses. Mais elle ne l'en a pas moins débouté de son opposition, en confirmant le jugement du tribunal, par un arrêt dont voici les principaux attendus :

« Considérant que les noms de famille étant hors du commerce ne s'acquièrent et ne se perdent par aucun des motifs applicables à la propriété ordinaire (vente, donation, legs, succession ou prescription), mais seulement par des modes spéciaux, à savoir : la filiation et le décret du souverain;

» Que si en tant que hors du commerce les noms sont imprescriptibles, c'est en ce sens qu'ils ne peuvent s'acquérir ou se perdre en vertu de la prescription ordinaire; mais qu'en définitive la possession est le titre principal, pour ne pas dire le titre unique à considérer en cette matière, ce qui a fait dire avec raison à Dumoulin que la possession est ici plutôt un titre qu'une prescription : *non dicitur prescriptio, sed titulus;*

» Que la loi n'ayant réglé ni la durée ni les conditions de cette possession, les juges se trouvent investis du pouvoir d'apprécier souverainement en fait et en droit les caractères de cette possession et la portée qu'il convient de lui attribuer dans chaque espèce;

» Que sauf quelques noms historiques que leur éclat a préservés de l'altération, les noms de famille, autant et plus que les mots communs de la langue, ont subi les modifications incessantes que le temps entraîne inévitablement, et qu'il n'est peut-être pas un nom patronymique qui s'écrive et se prononce aujourd'hui comme il se prononçait et s'écrivait dans les siècles passés ;

» Que la cause actuelle fournit des exemples frappants de ces altérations successives, non-seulement dans la famille des intimés, mais encore dans celle de l'appelant lui-même; qu'en outre des variantes déjà signalées dans le nom de Crussol (les intimés avaient objecté que le nom de Crussol, pour les ducs d'Uzès, avait été écrit quelquefois Crousol et Cursol dans des ouvrages imprimés au XVII[e] siècle), il paraît certain que le plus ancien auteur connu de cette famille portait le nom patronymique de Bastet; qu'avec le temps ce nom se perdit et fut remplacé par celui de *de Crussol*, qui n'avait été d'abord que le titre d'une seigneurie appartenant à cette famille;

» Qu'il est certain que bien longtemps encore après l'époque où leur usage se fut introduit, longtemps même après qu'ils furent devenus héréditaires, vers le temps de Philippe Auguste, ces noms de famille n'eurent rien de stable, chacun pouvant en changer à son caprice; que l'ordonnance de Henri II, du 25 mars 1555, fut rendue pour mettre un terme à cet abus; mais que ces sages dispositions ne furent jamais complétement obéies ;

» Que de ces diverses observations il résulte que si, dans les revendications des noms patronymiques, il était permis de remonter dans le passé au delà d'une certaine mesure, il y aurait bien peu de familles qui ne pussent réclamer des noms différents de ceux qu'elles portent de nos jours, ou qui, à l'inverse, ne fussent exposées à se voir contester ceux dont elles jouissent; ce qui ne pourrait avoir lieu sans un grave dommage pour l'ordre public et le repos des familles;

» Qu'il suit de là que la possession à considérer en cette matière est bien plutôt celle des générations récentes que celle des générations depuis longtemps évanouies ;

» Considérant que cette solution est aussi la plus conforme à l'équité et à l'intérêt social ;

» Qu'on ne saurait, sans iniquité, arracher à un citoyen le nom qu'il tient de son père ou de ses aïeux les plus proches, le nom sous lequel il est connu de ses contemporains, le nom qui constitue sa personnalité extérieure, et devient pour lui un titre à la confiance, à la considération, quelquefois à la gloire, pour l'obliger à reprendre un nom depuis longtemps oublié, sous le prétexte que, dans les siècles passés, ce nom aurait été porté par ses premiers ancêtres;

» Que s'il importe à la bonne police de l'Etat que les noms, qui sont comme le signalement et la personnification des familles et des individus, restent immuables, c'est surtout à l'égard des générations auxquelles peuvent se rattacher, dans le temps présent, des intérêts moraux et matériels, et non à l'égard des générations depuis longtemps disparues de la scène du monde et plus dignes d'exercer la curiosité de l'archéologue que la science pratique et vivante du jurisconsulte;

» Considérant que dans l'espèce, en défendant aux conclusions du duc d'Uzès, les intimés tendent seulement à conserver un nom qui leur est attribué par leurs actes de naissance et dont leur famille est en possession paisible, publique et non contestée depuis l'acte de naissance de leur aïeul en date du 12 août 1761, c'est-à-dire depuis un siècle avant le procès actuel;

» Qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de l'interruption résultant de l'abandon du nom de *de Crussol* de 1791 à 1810, puisqu'il résulte des faits de la cause que cet abandon eut pour motif unique l'opinion, exacte ou non, que l'ascendant des intimés s'était faite des lois de la Révolution, prohibitive des appellations nobiliaires;

» Qu'à la vérité, pour l'époque antérieure à 1761, la possession du nom de *de Crussol* par les intimés est variable, intermittente, équivoque, plutôt contraire que favorable à leurs prétentions; mais que cette possession ancienne ne saurait l'emporter sur la possession séculaire existant en leur faveur de 1761 à ce jour;

» Que cette possession constante, paisible et publique, a en outre tous les caractères de la bonne foi; qu'elle ne saurait être assimilée à ces usurpations effrontées au moyen desquelles la vanité cherche trop souvent à s'emparer de noms à tournure aristocratique;

» Que des faits analysés ci-dessus il résulte en effet que les auteurs des intimés ont subi et non provoqué les altérations successives par suite desquelles le nom primitif de Coursule, Cursule ou Courcelles, s'est avec le temps transformé en celui de de Crussol;

» Que c'est donc avec raison que les premiers juges ont repoussé, comme mal fondée, la demande du duc d'Uzès, tendant à faire effacer le nom de *de Crussol* inscrit dans les actes de naissance des intimés.

» En ce qui concerne les rectifications demandées par les intimés des noms et prénoms de leur père dans divers actes de l'état civil :

» Considérant qu'en présence des causes qui motivèrent, de 1791 à 1810, l'abandon du nom de *de Crussol*, c'est à bon droit que les premiers juges ont décidé qu'il y avait lieu de

mettre les actes de l'état civil de cette génération intermédiaire en harmonie avec ceux des générations qui l'ont précédée et suivie;

» Considérant enfin que de même qu'il n'est point permis d'ajouter à son nom un nom nouveau, il ne peut être permis non plus, quand un nom se compose de plusieurs, de les scinder pour ne porter que l'un d'eux; qu'une telle scission serait une source d'abus et tendrait à confondre les familles en favorisant les calculs de la vanité ou d'autres moins excusables encore;

» Qu'ainsi, par suite de ce qui précède, le nom des intimés devant, sur leur propre demande, se composer des quatre mots *de Crussol des Epesse*, il y a lieu de décider qu'ils ne peuvent prendre le nom de *de Crussol* en le séparant de celui de *des Epesse;*

» Qu'il doit d'autant plus en être ainsi, qu'en fait c'est sous le seul nom de *des Epesse* ou de ses variantes que les ascendants des intimés ont, presque sans exception, signé tous les actes produits, même ceux dans lesquels ils prenaient d'ailleurs le nom de *de Crussol;*

» Que de cette manière toute confusion entre les deux familles se trouvera évitée; ce qui donne au duc d'Uzès toute la satisfaction à laquelle il puisse légitimement prétendre;

» Par ces motifs et ceux des premiers juges qui n'y sont pas contraires,

» La Cour, après délibération en la chambre du conseil,

» Reçoit en la forme le duc d'Uzès opposant à l'arrêt par défaut du 8 août 1864;

» Maintient ledit arrêt au chef qui autorise les intimés à faire opérer la rectification des divers actes de l'état civil;

» Ordonne que ce dont est appel sortira son plein et entier effet;

» Fait défense aux intimés de prendre le nom de *de Crussol* sans y ajouter celui de *des Epesse*, sous toutes peines de droit;

» Condamne le duc d'Uzès aux frais de son opposition. »

Si l'on étudie l'esprit de l'arrêt qui précède et les conséquences qui en découlent, on reconnaîtra que la cour de Riom, en se prononçant en faveur des prétentions plébéiennes des adversaires du duc d'Uzès, s'est laissé entraîner vers une jurisprudence nouvelle, contraire à presque tous les précédents.

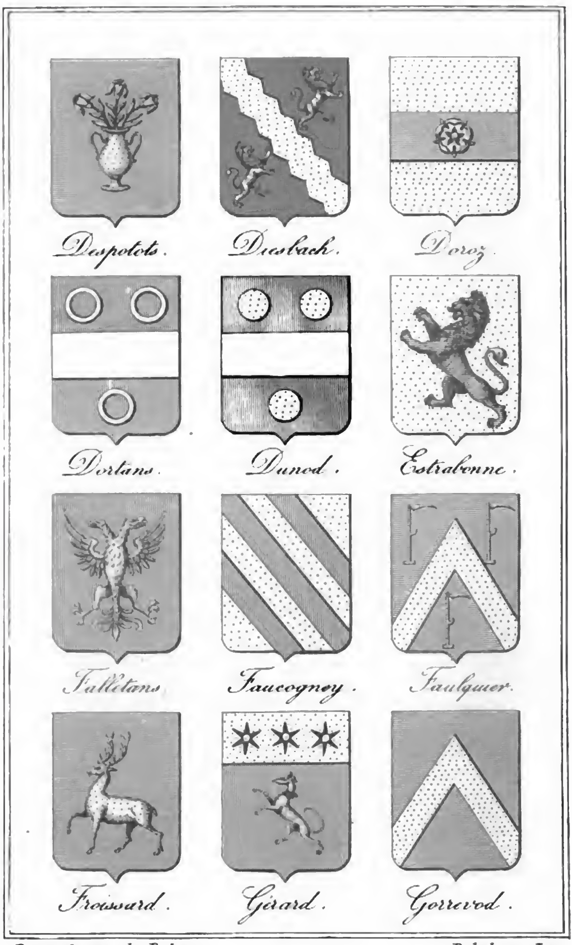
En effet, les tribunaux et les cours, dans les questions de rectification d'actes de l'état civil, avaient toujours recherché jusqu'ici le nom originaire des demandeurs et

sa forme primitive, en remontant jusqu'aux plus anciens documents de la filiation authentique, comme au point de départ, au type primordial sur lequel doivent se modeler ou se redresser les actes postérieurs. (Voyez l'arrêt de la cour d'Angers du 23 juillet 1862, affaire Trippier-Lagrange, *Annuaire* de 1863, page 360.)

La cour de Riom, suivant une marche inverse, déclare que la possession à considérer en pareille matière est bien plutôt celle des générations récentes que celle des temps anciens. Elle tombe même dans une espèce de contradiction avec son propre sentiment au sujet de la prescription. Après avoir reconnu et posé en principe que les noms de famille, étant hors du commerce, sont imprescriptibles, elle reconnaît le droit des frères des Epesse à revendiquer le nom de *de Crussol*, parce qu'ils l'ont pris depuis 1761. Elle qualifie cette possession de séculaire, constante, paisible et publique, et elle s'appuie pour cela sur des documents relatifs à trois générations, dont deux seulement, la première de 1761 à 1789, la dernière de 1816 à 1863, se sont appelées de Crussol, et elle ajoute qu'il ne faut tenir aucun compte de l'abandon par la génération intermédiaire, dont elle ordonne que les actes seront rectifiés. Dans l'affaire de MM. Chambon la Rouvière (voyez plus haut, page 372), la possession était aussi constante, les justifications et les preuves plus complètes et plus concluantes. Les demandeurs ont cependant échoué.

La cour de Riom avoue enfin que, pour l'époque antérieure à 1761, la possession du nom de *de Crussol* par les intimés est variable, intermittente, équivoque, plutôt contraire que favorable à leurs prétentions, mais que cette possession ancienne ne saurait l'emporter sur la possession séculaire existant en leur faveur de 1761 à ce jour.

En vérité, admettons que M. le duc d'Uzès ne fût pas suffisamment fondé à revendiquer le nom de *de Crussol* et que son opposition eût dû être rejetée, le ministère public devait, ce nous semble, attaquer une demande de rectification basée sur une possession aussi récente et interrompue pendant une génération sur trois.


Despotots.
Diesbach.
Doroz.
Dortans.
Dunod.
Estrabonne.
Falletans.
Faucogney.
Faulquier.
Froissard.
Gérard.
Gorrevod.

NOBILIAIRE
DE FRANCHE-COMTÉ[1].

DEUXIÈME ARTICLE.

DAGUET. — Cette famille est distincte des Daguet, seigneurs de Beauvoir, au bailliage de Blois. Il ne faut pas non plus la confondre avec celle d'Agay ou Dagay. (Voyez l'*Annuaire* de 1865, p. 375.) ARMES : *d'azur, à une fasce accompagnée en chef d'un trèfle accosté de deux dagues dressées en pal la pointe en bas, et à la pointe de l'écu, d'une dague accostée de deux trèfles, le tout d'argent.*

DALIET. — Jean-Baptiste et Claude Daliet, de Ronchaux, seigneurs de Lisle, furent convoqués aux états de la noblesse du bailliage d'Aval en 1789.

DALMASSY. — Famille dont le représentant porte le titre de baron et habite le château de Richecourt. ARMES : *d'azur, à l'oie d'argent, tenant en son bec une guivre, et accompagné de trois étoiles du même.*

DAMAS. — Cette famille, qui s'est alliée à celles de Crécy, d'Oyselet, de Pontaillié, de Saint-Amour, se distingue par le surnom de *Vrillière*, de la maison ducale de Damas d'Antigny et de Cormaillon, dont la notice est dans l'*Annuaire* de 1843. Elle a pour armes : *d'argent, à un fusil de sable et à six quintefeuilles de gueules posées en orle.*

DAMEDOR. — Cette famille, originaire de Vesoul, admise aux états de Bourgogne, a possédé les seigneuries de Baudoncourt, de Montesson, etc. Elle est connue depuis Louis Damedor, qui obtint de Charles-Quint, en 1544, permission de tenir fief jusqu'à 200 livres de rente. Autre Louis Damedor fut recteur de l'Université du comté en 1590. François obtint des lettres de chevalerie en 1629, et son petit-fils fut titré comte par lettres de 1713. Alliances : Froment, Jacquinot, de Mâcon, de Buade, Simon, Saint-Seigne, Planta de Wildemberg, de Lavaulx, Terrier, de Trestondans, etc. ARMES : *d'azur,* (alias *de gueules*) *à la croix de Lorraine d'argent* (alias *d'or*).

DAMMARTIN. — Ancienne maison éteinte. Alliances : Dreux, Amboise, Bauffremont, Vergy, Montmartin. ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, à une bande de gueules; aux* 2 *et* 3 *d'argent, fretté d'azur.*

[1] Ce travail est dû en grande partie à la collaboration de M. Adrien Bonvallet, qui a fait de savantes études sur la noblesse du comté de Bourgogne, et qui a déjà publié un Armorial de cette province.

DAMPIERRE-SUR-SALON. — Les seigneurs de ce nom, connus dès 1157, et éteints au XIVe siècle, passaient pour être issus des anciens sires de Montfaucon. Alliances : de la Roche, de Mont-Saint-Jean, de Montmartin. ARMES : *de gueules, à trois barbeaux d'argent adossés d'or.*

DAMPIERRE-SUR-LE-DOUBS. — Guillaume de Dampierre-sur-le-Doubs vivait en 1359; on perd la trace de sa maison depuis Guillaume de Dampierre, chevalier, qui testa en 1466, et qui eut pour héritier Nicolas de Dampierre. Alliances : de Scey, de Meligny, Mouchet. ARMES : *de gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir, accompagnées d'une fleur de lis d'or en chef.* — Ces armoiries sont semblables à celles de Clermont-Tallard.

DANIEL. — Famille patricienne de Besançon, qui remonte à Estienne Daniel, dit Fosseur, cogouverneur de la cité en 1420. Jean Daniel-Fosseur était cogouverneur en 1425. Alliances : du Change, Villette, Chaffoy, Nazel. ARMES : *d'azur, à trois fosseurs* (pelles) *emmanchés d'argent.*

DARDENET. — ARMES : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de sept billettes d'or, quatre en chef et trois en pointe.*

DARUD. — Jean et Guy Darud, originaires du bailliage d'Aval, furent anoblis par finances en 1561. ARMES : *d'azur, à deux dards d'argent, armés d'or, posés en forme de chevron brisé et accompagnés de trois étoiles aussi d'or.*

DAVID. — Guy David, prévôt de Saint-Mauris, conseiller clerc au parlement de Dôle en 1508, et Bertrand David, seigneur d'Ardignat, secrétaire du roi en 1689, appartenaient à une famille de Salins connue dès 1481, anoblie par l'archiduc Maximilien en mars 1504. Alliances : Joly, de Fontettes, Bocquet de Courbouzon, de Chavirey, etc. — ARMES : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable* (alias *de gueules*).

La famille David de Beaufort, originaire du duché de Bourgogne, et qui a siégé au parlement de Dijon, s'est fixée dans le Jura. ARMES : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef d'une harpe d'or et en pointe d'une croix de Malte aussi d'argent.*

DAZUT. — Famille éteinte dont était Jean Dazut, cogouverneur de Besançon et conseiller au parlement de Dijon en 1480. ARMES : *de ..., chargé en chef de trois étoiles de ...*

DELESME. — Cette famille a fourni plusieurs greffiers en chef du parlement de Dôle au XVIe siècle. ARMES : *de gueules, au chevron renversé d'or.*

DELORT. — Cette famille doit sa noblesse à Jacques-Antoine-Adrien Delort, baron de l'Empire, lieutenant général, pair de

France, aide de camp de Louis-Philippe, mort en 1846. Armes : *écartelé, au 1er d'or, au casque taré de front de sable, doublé de gueules, grillé du champ, panaché de gueules; aux 2e et 3e d'azur, à la barre d'argent, chargée d'une étoile du champ; au 4e d'argent au lion de gueules.*

Demongenet. — Famille noble du bailliage d'Amont. Elle s'est alliée à celles de Damedor, d'Agay, de Jacquinot de Goux, etc... Armes : *de gueules, au cheval ailé d'argent.*

Denis. — Famille éteinte, dont était Claude Denis, de Dôle, greffier en chef du parlement en 1583. Armes : *de gueules, à deux yeux larmoyants au naturel, les larmes d'argent, en chef, et à une rose d'or en pointe.*

Dériot. — Le général de division Dériot, baron de l'Empire, était originaire de Clairvaux, dans le Jura. Armes : *coupé : le 1er parti d'or, à deux pommes de pin de sable posées en fasce et de gueules au signe de baron tiré de l'armée; le 2e d'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux grenades d'or enflammées de gueules, et en pointe d'un ibis d'or.*

Deschamps; Desnoyers. — (Voir des Champs; des Noyers.)

Desbiez. — Famille de Besançon, où elle est encore établie. Un de ses membres obtint le titre de baron de Saint-Juan en 1788. Armes : *de gueules, à une bande ondée d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.*

Despotots. — On prétend que cette famille, actuellement éteinte, et dont le nom est écrit *de Vasis* dans les titres latins, tirait son nom d'un droit féodal qu'elle possédait sur la poterie qui se vendait à Besançon. Pierre Despotots vivait au xive siècle. Plusieurs de ses descendants devinrent cogouverneurs de la cité. Jean Despotots, seigneur du Four et de Recologne, fut premier président du parlement de Bourgogne sous Charles VIII. Louis XI avait donné des lettres de noblesse à cette famille, qui reçut en 1531 des lettres de chevalerie. Alliances : de Chassagne, du Change, de Villette. Armes : *d'azur, au pot d'or rempli de trois fleurs de lis d'argent tigées du même.* (Voyez pl. 3 du Nob.)

Diesbach. — (Voyez plus haut, page 163.)

Dôle. — Il a existé deux maisons de ce nom. L'une remontait à Guy, Estienne et Odilon de Dôle, cités comme les bienfaiteurs de l'abbaye de Rosières en 1173. L'autre, distinguée de la première par le surnom de *l'Hôpital*, était connue dès 1272, et possédait la vicomté (mairie) héréditaire de Dôle. Gérard de Dôle de l'Hôpital était chambellan du comte de Bourgogne en 1284. Il portait pour armes : *coupé, d'argent et d'azur.*

Dombasle. — Ancienne noblesse éteinte, originaire de la

Lorraine. Alliances : de Blye, Villeneuve, Thurey, Pierrefontaine, Montrond. Armes : *de sinople, à l'aigle d'argent, armée et couronnée de gueules.*

Dom de Saint-Amour et d'Hautecour. — A cette famille du Jura appartenait Claude-François Dom de Saint-Amour, secrétaire du roi, qui acheta la seigneurie de Vallefin en 1713. — Frédéric Dom d'Hautecour, son arrière-petit-fils, publia un recueil de fables. Le château de Vallefin fut aliéné par son fils en 1849. Armes : *d'azur, à trois fasces d'or.*

Domet. — La noblesse de la famille Domet, reconnue par arrêt de 1751, remonte à l'année 1547. Les branches de Vorges et de Mont, encore subsistantes, ont donné, au siècle dernier, deux conseillers au parlement de Besançon et un lieutenant général du bailliage d'Arbois, dont le fils fut président des comptes à Besançon; enfin un poëte assez distingué, et mort récemment. Alliances : Mercier, Pelissonnier, Tinseau, d'Orival, Mathon, Bocquet, de Raucourt, etc. Armes : *d'argent, au chêne de sinople, chargé de glands aussi d'argent.*

Dompré. — Aimé de Dompré, chevalier, vivait en 1406; Jean était abbé de Saint-Paul de Besançon, et Estienne, chevalier de Saint-Georges en 1430. Cette maison s'est éteinte au XVIe siècle dans les maisons de Faucogney, d'Orsans et de Cléron. Armes : *de sable, à la fasce ondée d'argent.*

Donat. — La noblesse de cette famille remonte au siècle dernier; elle s'est alliée avec celles de Cuinet, de Reymond, et a possédé la seigneurie de Rabeur.

Donzel. — Cette famille, qui a longtemps fourni des notaires, est originaire de Besançon, où elle est connue dès 1374. Elle a donné un cogouverneur de cette ville en 1405. Armes : *papelonné d'or et de sable.*

Dorlodot de Préville. — Famille noble du bailliage de Dôle, convoquée aux assemblées électorales de la noblesse en 1789. Armes : *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois étoiles du même.*

Doroz. — Jean Doroz, évêque de Lausanne, mort en 1607, était originaire de Poligny. Philippe II, roi d'Espagne, anoblit Jean et Claude Doroz, ses neveux, en 1598. Leur descendance a fourni un maire de Poligny en 1672, un conseiller d'État, un avocat général, un procureur général, un conseiller-clerc au parlement. Théophile Doroz, seigneur de Tournon, mourut brigadier des armées du roi. — Une branche, dite de Cramant, a subsisté à Salins. Alliances : Prévost, Mouret, Pellerin, etc. Armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée en cœur d'une rose d'argent.* (Voyez pl. 3.)

Dortans. — (Voyez plus haut, page 164.)

Doubs. — La maison de Doubs, qui est éteinte, s'était alliée à celle de Grammont. Armes : *pallé, contre-pallé d'or et de gueules de six pièces.*

Doucet. — Cette famille a pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse. Elle possédait la seigneurie de Champdivers.

Doyen de Laviron. — Cette famille, dont le nom figure parmi ceux de la noblesse aux assemblées électorales de 1789, remonte à Jean Doyen, seigneur de Trévillers, capitaine du château de Pont-de-Roides, au xviie siècle. Son petit-fils était conseiller au parlement en 1789. Alliances : Boudot, de Mauclerc... Armes : *d'or, à la fasce d'azur.*

Dronier. — De cette famille était Jean-Claude Dronier, seigneur de Villars et de la Grange de Pratz, grand juge de Saint-Claude. Sa fille est la mère de l'illustre poëte Prat de Lamartine.

Drouhot. — Plusieurs vicomtes, mayeurs de Dôle, appartenaient à cette famille, qui reçut des lettres de noblesse du roi d'Espagne. François Drouhot était avocat général au parlement de Dôle en 1550. Armes : *d'azur, à trois roues d'or.*

Droz. — Perrenot Droz, seigneur de Mont, capitaine de navire, avait épousé Bonne Poinçot, d'une famille qui avait, dit-on, le droit de transmettre la noblesse par les femmes. Leur fils était recteur de l'Université en 1540; sa descendance s'est bien alliée, et a formé une branche établie à Pontarlier. Alliances : de Saint-Cricq, de Montbéliard, de Bauffremont, de Mâcon, d'Oyselet, Courlet, etc.

Drulley. — Noblesse éteinte. Armes : *de gueules, à trois glands d'or, la queue en bas.*

Duban. — Noble Martin Duban, originaire de Gray, recteur de l'Université de Franche-Comté en 1600, est la tige de cette famille. Armes : *d'azur, à la fasce accompagnée en chef d'un oiseau essorant, et en pointe d'une croisette, le tout d'argent.*

Dubois. — Cette famille était représentée, au siècle dernier, par noble Laurent Dubois, convoqué à l'assemblée électorale de la noblesse du bailliage d'Aval, en 1789.

Dubourg-Miroudot. — Le duc de Lorraine anoblit, en 1512, Adam Dubourg, dont le fils se fixa en Franche-Comté, où ses descendants ont possédé les terres de Moffans, d'Onans, etc. Cette famille a donné plusieurs maires de Vesoul et un évêque de Babylone, consul général à Bagdad. Alliances : Perrin, Racle, etc. — Confirmation de noblesse en 1771. Armes : *parti, au 1er d'argent, au cerf au naturel couché sur une terrasse de sinople, chargé sur l'épaule d'une quintefeuille percée*

d'azur; au 2e de gueules, à deux lions d'argent, affrontés et lampassés de gueules.

Duc. — Jean Duc, originaire de Salins, anobli en 1602, acquit la seigneurie de Rabeur. Joseph-Étienne Duc, chevalier de Malte, était lieutenant-colonel au régiment des gardes wallonnes en Espagne en 1789. Armes : *coupé de gueules et d'argent, à un lion de l'un en l'autre, armé et lampassé d'or.*

Duchamp. — Jean-Baptiste Duchamp fut fait chevalier en 1644. Armes : *d'azur, à deux étoiles d'or en chef et un croissant en pointe du même.*

Duchesne de Gillevoisin, duc de Conegliano. — (Voyez l'*Annuaire* de 1864, page 77.)

Ducis. — Pierre-Marie-Denis Ducis, écuyer, chevalier de Saint-Louis, fut convoqué en 1789 aux états de la noblesse du bailliage de Lons-le-Saulnier.

Dufresne. — Cette famille a possédé la seigneurie de Frétigney et s'est alliée aux Labbey de Villeparoy, Varin, etc.

Duilly. — Famille éteinte dès 1331, dont était Henri de Duilly, châtelain du château royal de Coiffy. Armes : *burelé d'or et de gueules de huit pièces.*

Dully (de). — Famille éteinte. Armes : *d'or, semé de billettes de sable, au lion du même.*

Dunod de Charnage. — Famille noble, originaire de Saint-Claude (Franche-Comté), connue dès le xve siècle, qui a fait de bonnes alliances et possédé les seigneuries du Châtillonnais, de la Tour, de Pelousey et la baronnie d'Uzelle. Elle a produit plusieurs hommes remarquables : Antide Dunod, né vers 1640, négociateur au service de l'empereur Léopold Ier, évêque nommé de Widdin, remplit avec distinction plusieurs missions importantes. Son frère, Claude-François Dunod, commandant d'un corps de volontaires au service de l'Empire, fut tué en 1683, au siége de Vienne, où il se signala par sa bravoure. François-Ignace Dunod de Charnage, neveu des précédents, né en 1679, célèbre auteur de l'*Histoire de Franche-Comté,* principal héritier de la branche aînée de Charnage, du chef de Salomé de Charnage, son aïeule paternelle, mariée en 1642 à Sébastien Dunod, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, releva le nom des Charnage et écartela leurs armes avec les siennes, en vertu de lettres patentes données à Versailles en 1737. Sa postérité a fourni plusieurs officiers, deux conseillers au parlement de Franche-Comté; un maire de Besançon, chevalier de l'ordre du roi; un intendant de la Carinthie, qui fut ensuite aide de camp civil de l'empereur Napoléon Ier, puis préfet de la Lozère. Il préserva ce département du fléau de la guerre civile. Alliances : Clerc de Longe-

velle, de Mouret-Montrond, de Betoncourt, de Trévillers, de Laborie, de Nervo, de Laperrière, du Breul de Sacconney, etc. ARMES : *écartelé, aux 1er et 4e de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois besans d'or,* qui est de DUNOD (voyez pl. 3 du Nob.); *aux 2e et 3e d'azur, à la croix d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même,* qui est de CHARNAGE. Couronne de comte. Devise : TOUJOURS EN BON LIEU.

DUPREL ou DUPRÉ. — Cette famille, actuellement établie en Lorraine, possédait la seigneurie de Merona et a donné un chevelier de Malte, gouverneur du fort de Joux. ARMES : *de gueules, au chevron engreslé d'or, accompagné de trois étoiles du même.*

DUPUGET. — François-Marie Dupuget, seigneur de Champagne, fut convoqué aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orgelet en 1789.

DURAND. — Originaire de Baume et maintenue dans sa noblesse par arrêt de 1702, cette famille a suivi la carrière de l'épée et possédé les seigneuries de Mancenans, Gevigney, Lantenot et Mercey. Alliances : Gilbert, de Cizoles, Tranchant, Colin, Terrier, Henrion, Pusel, de Sonnet, etc. ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent.* — Devise : ENDURANT, J'ESPÈRE!

DURAQUET DE MONTJAY. — Famille originaire de Saluces, qui a fourni un gentilhomme verrier à la Vieille-Loge en 1630, et dont la noblesse a été reconnue par arrêt du parlement de Dôle en 1698. Elle s'est fixée aussi en Bretagne. ARMES : *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois serres d'aigles du même.*

DURESTAL. — ARMES : *coupé d'or et d'azur, au lion brochant de gueules.*

DURNE ou DURNAY. — Les seigneurs de Durnay se sont éteints au XVe siècle; ils étaient connus dès l'an 1178. ARMES : *de ..., au lion brochant.*

DUSILLET. — Charles Dusillet, écuyer, capitaine du château de Rahon, fut pris et pendu sur la brèche du château qu'il avait refusé de livrer au duc de Longueville en 1638. Sa famille, qui a possédé les fiefs des Goubots et de Lanoncourt, s'est perpétuée par ses neveux. Un de leurs descendants, maire de Dôle, reçut des lettres de confirmation de noblesse sous la Restauration. Alliances : Bergère, Vernier, Lampinet, etc. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'une tour à sénestre et d'un croissant du même en pointe.*

EBAUDY. — Cette famille, qui possédait au siècle dernier les seigneuries de Francour, de Fresnes, de Rochetaillée, a été convoquée aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Aval et de Besançon en 1789.

Eberlin. — Armes : *d'azur, à deux tours d'argent maçonnées de sable.*

Enskerque. — Une inondation chassa de la Hollande la maison d'Enskerque ou Emskerque, qui vint se réfugier à Anvers, puis en Franche-Comté, où l'empereur Charles-Quint lui confirma sa noblesse. Elle a été admise à Saint-Georges en 1664 et a donné un évêque de Salonne. Elle s'est éteinte dans son petit-neveu. Alliances : Prevost, Bercin, Despotots, de Jouffroy, etc. Armes : *d'azur, à trois harengs mis en fasce, posés l'un sur l'autre et couronnés d'or.*

Escarrot. — Cette famille, originaire de Neufchâtel, a possédé le fief de Feules, a donné un recteur de l'Université de Franche-Comté en 1514 et s'est éteinte dans celle de Robardey. Charles-Quint lui avait accordé des lettres de noblesse. Armes : *de gueules, au sautoir engreslé d'or.*

Eschenoz. — Famille éteinte, qui avait pour armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent.*

Escrilles. — Le village de ce nom, situé sur les bords de la Valouze, eut ses seigneurs particuliers connus dès l'an 1211. Loys d'Escrilles était châtelain de Monnet en 1417, et Boniface réfecturier de l'abbaye de Joux en 1448. La terre d'Escrilles passa de cette maison dans celles de Morel, de la Baume, de la Tourière, de Marmier, de Bocquet, d'Iselin et du Chaylar. Armes : *d'argent, à la croix de sable, au chef endenché de six pièces du même.*

Essertenne. — Un village de ce nom, situé près de Gray, a été le berceau des seigneurs d'Essertenne, éteints depuis longtemps. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de trois étoiles du même.*

Esmonard. — Cleriadius Esmonard, natif de Gigny, obtint en 1651 du roi d'Espagne des armoiries. La noblesse de sa famille n'est pas très-assurée. Armes : *de sinople, à la bande d'or accompagnée de deux heaumes d'argent.*

Espenoy. — Cette famille éteinte remontait à Froment d'Espenoy, chevalier, vivant en 1376. Elle a été reçue à Saint-Georges en 1467, et s'est alliée à celles de Cléron, Scey, Villers, du Vernois, Poncelin, etc. Armes : *de gueules, au croissant d'argent.*

Estavayer. — Une branche de cette maison, originaire de Suisse, s'établit en Franche-Comté, où elle s'est éteinte en 1490. Elle remontait à Pierre d'Estavayer, qui testa à Salins en 1321. Alliances : Saint-Mauris, Poligny, Franchet, etc. Armes : *pallé d'or et de gueules de six pièces, à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules.*

Esternoz ou Esternos. — Cette famille, originaire de Salins

et anoblie en 1415 dans un greffier en chef du Parlement, dont la postérité acquit de l'illustration, fut reçue à Saint-Georges en 1767 et 1817, admise aux honneurs de la cour en 1769 et 1789. Les terres de Refranche, Pitgant, etc., furent érigées en comté d'Esternoz, en 1724, pour Philippe-Joseph d'Esternoz de Molambos, capitaine de dragons. Alliances : Arvisenet, Hennequin, etc. ARMES : *de pourpre, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille du champ.*

ESTERNO. — D'une ancienne noblesse connue dès l'an 1240, cette maison s'est éteinte après avoir produit plusieurs branches, dont la famille précédente se prétendait issue et dont les armoiries lui ont souvent été à tort attribuées. ARMES : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance du même.*

ESTEY. — La devise de cette famille, éteinte depuis longtemps, était : DE TOUTES LES SAISONS, L'ESTÉ ME PLAÎT. — ARMES : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, soutenant de leurs pattes de devant un sautoir raccourci de gueules.*

ESTIENNE. — Ancienne famille patricienne de Besançon, qui a fourni deux cogouverneurs en 1588 et 1597, et s'est éteinte au siècle suivant. Alliances : Richardot, Mareschal, Poutier, Melcot de Fédry, etc. ARMES : *d'or, au chevron de sable, chargé de deux trèfles et d'une croisette en chef, le tout d'argent, et accompagné de trois chênes, arrachés de sinople.*

ESTRABONNE. — Les anciens barons d'Estrabonne, connus dès 1123, se sont éteints dans Jeanne, fille de Guillaume d'Estrabonne, chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Elle épousa Jacques d'Aumont vers 1458. Alliances : de Bouclans, Moncley, Ray, Rougemont, Vienne, etc. ARMES : *d'or, au lion d'azur.* (Voyez pl. 3.)

ESVANS. — ARMES : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles du même.*

ETIMONET. — Cette famille, convoquée en 1789 aux assemblées électorales de la noblesse de Lons-le-Saulnier, était alors représentée par Charles-Désiré Etimonet de Gaudière, seigneur de Domblans et lieutenant du roi à Cambrai.

EUVRARD. — Jean Euvrard, cogouverneur de Besançon en 1431, était d'une famille alliée à celle de Chaffoy. ARMES : *d'azur, à trois navettes d'argent.*

FABRY. — Cette famille remonte à Pierre Fabry, célèbre professeur en droit de l'Université du comté de Bourgogne en 1490. ARMES : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois glands de sinople, la queue en haut.*

FAIVRE DE COURCELLES. — Cette famille, qui paraît avoir une origine commune avec celle de Faivre d'Esnans actuelle-

ment fixée à Baume, a été convoquée au siècle dernier aux assemblées de la noblesse. Une famille le Faivre portait pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles d'azur.*

Falerans. — Etienne de Falerans, capitaine d'Arguel, d'une ancienne noblesse chevaleresque éteinte, était chevalier de Saint-Georges en 1507. Alliances : de Poligny, de Salins-Vincelles, de Villiers... Armes : *d'argent, à la bande de sable, côtoyée de deux bâtons du même.*

Faletans ou Falletans. — (Voyez plus haut, page 167.)

Fallon. — Thomas de Fallon, seigneur de Vellotte et d'Arguel, chevalier, vivait en 1341. Sa postérité s'est éteinte dans la maison de Grammont-Granges. Armes : *d'azur, à trois besans d'or.*

Fan. — Famille patricienne de Besançon qui possédait, au siècle dernier, les fiefs de Raze et de Serre. Claude Fan, seigneur de Serre, était chanoine de la métropole de Besançon en 1682. Alliances : Richard, etc. Armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'un croissant d'argent et accompagné de trois pommes d'artichaut du même.*

Fariney. — Famille qui s'est anoblie dans l'épée et qui a figuré aux assemblées électorales de la noblesse des bailliages d'Amont et de Besançon en 1789.

Farod. — La noblesse de ce nom remonte à Claude Farod, chanoine de la métropolitaine, prieur de Leval et conseiller-clerc à la chambre des comptes en 1591. Armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

Fauche. — Philippe II, roi d'Espagne, anoblit, en avril 1578, Hugues, Marc et Etienne Fauche, originaires de Morteau. Un de leurs fils, Estienne Fauche, reçut des lettres de chevalerie en 1604. Jean-Jacques, son fils, devint archevêque de Besançon en 1661. Alliances: Richardot, de Marenche, Lalleman, etc. Armes : *de gueules, à trois têtes de licorne d'argent, les deux du chef affrontées.*

Faucogney. — (Voyez plus haut, page 168.)

Faulquier. — Cette famille a été anoblie en 1559. Elle a donné un abbé de Saint-Claude et a possédé la seigneurie de Chauvirey. Alliances : Salins, Bussy, Quincey, Haraucourt, Saulx. La famille de Villelume a hérité des biens de Faulquier de Chauvirey. Armes : *d'azur, à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.* (Voyez pl. 3 du Nob.)

Une famille du même nom, originaire de Lons-le-Saulnier, reçut des lettres de noblesse en 1400 du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Elle est éteinte. Armes : *coupé, au 1er d'or,*

à l'aigle de sable; au 2e d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois faucilles d'or. (Voyez pl. 3.)

FAURE. — On trouve Jean-François Faure, conseiller au parlement de Franche-Comté. Alliances : Hugon, etc. ARMES : *d'argent, à un arbre arraché de sinpole, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

FAVERNAY. — Les armes de l'ancienne noblesse de ce nom étaient : *d'or, au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'azur.*

FAVIER. — Sa noblesse remonte à Jean-Louis Favier, originaire de Mourans près Saint-Claude, anobli le 28 août 1559. ARMES : *d'azur, à trois étoiles d'or et au croissant d'argent en abîme.*

FAVIÈRE. — Cette famille, originaire de Gy, a possédé les seigneuries de Charmes et de Gy, et a donné un conseiller au parlement de Besançon en 1789. Elle avait été anoblie en 1558 par le roi d'Espagne. Alliances : Bavoux, Pointes, Terrier-Santans, etc. ARMES : *d'or, à trois pommes de pin de sable.*

FEBVRIER. — Conrad de Febvrier ayant épousé, en 1295, Girarde de Bourgogne, fille naturelle du comte Othe de Bourgogne, reçut du comte des armoiries spéciales. Sa postérité s'est éteinte dans Nicolette Febvrier, mariée, en 1469, à Guillaume Jacquemet. ARMES : *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir.*

FELIGNY. — ARMES : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

FELLETET. — Claude Felletet, de Baume-les-Dames, était conseiller au parlement en 1600. Alliances : de Grammont, etc. ARMES : *d'azur, au lion d'argent.*

FÉNIX. — Cette famille a donné, au XVIe siècle, un conseiller au parlement de Dôle, dont la fille unique épousa Noble Pierre Lampinet. — La famille Fénix du Tourondel, en Limousin, a quelquefois voulu s'y rattacher. — ARMES : *d'or, à un phénix de sable, essorant d'un brasier de gueules.*

FERRIER DU CHATELET. — La souche, originaire d'Espagne et établie autrefois en Provence, puis en Franche-Comté et en Lorraine, a donné deux archevêques d'Arles au XVIe siècle. Alliances : Amey, Jeannot de Saulnot, Damedor, Benoist, Simiane, Vuillin, etc. ARMES : *d'argent, à quatre fers de lance d'azur, appointés en sautoir.*

FERRIÈRES. — Il y a eu deux maisons nobles de ce nom, dont l'une alliée aux Montrichard, aux Mailly, aux Friand, etc. ARMES : *de sable, au chevron d'or.*

FERROUX (LE). — Alliances de cette ancienne noblesse éteinte :

Valeroy, Citey, Chilley, Thierry, Amandres, Monnet, etc. ARMES : *de gueules, à trois besans d'or.*

FERRUFIN. — Originaire du Milanais, cette famille établit par preuves sa noblesse d'extraction devant le parlement de Franche-Comté en 1654. Claude Ferrufin était procureur du bailliage d'Amont. ARMES : *de gueules, à la bande d'or; au chef du même, chargé d'une aigle éployée de sable.*

FERTANS. — La seigneurie de Fertans a donné son nom à une branche de la maison de Scey; mais antérieurement elle avait eu des seigneurs du nom, et dont les armes étaient : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or.*

FERTÉ (LA). — Un fief situé près d'Arbois est le berceau de cette famille éteinte, dont était Simon de la Ferté, cogouverneur de la cité en 1521, et précédemment Guillaume, en 1497. Alliances : Bourrelier de Malpas, de Fraisans, etc. ARMES : *de sable, à trois jumelles d'argent.*

FÉTIGNY. — La terre de Fétigny, sise dans le fond d'une gorge du bassin de la Valouse, près Arinthod, fut le berceau de cette maison éteinte. Alliances : Vellefaux, Lallemand, Albon, Igny, Baumotte, Grammont, Plaine, Andelot. ARMES : *de gueules, à trois chevrons brisés d'or.*

FILAIN. — La maison de Filain est éteinte. La seigneurie de ce nom appartint plus tard à la famille de Camus. ARMES : *de gueules, à cinq merlettes d'argent, posées* 2, 2 et 1.

FILBRIQUE. — Famille qui possédait un fief à Leigna, au bailliage d'Orgelet, en 1614.

FLAGET. — Branche des maisons de Pontaillié et d'Oyselet.

FLAMMANCHET. — ARMES : *émanché de gueules et d'hermine.*

FLAMMERANS. — Cette famille d'ancienne noblesse s'est éteinte dans la maison de Montrichard. Jacques de Flammerans, reçu à Saint-Georges en 1474, mourut en 1482. C'était un des gentilshommes qui installèrent en 1440 l'archevêque de Besançon. ARMES : *d'azur, au sautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre flammes du même.*

FLORIMOND. — Philippe Florimond, conseiller au parlement de Dôle en 1587, est l'auteur de cette famille qui existait encore à la fin du siècle dernier. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, à la montagne de trois coupeaux d'or, posée en champagne, et chargés chacun d'un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople.* (La Chenaye Desbois blasonne le mont de *sinople,* et substitue des *roses* aux *lis.*)

FLUCHET. — Cette famille éteinte était originaire des environs de Saint-Hippolyte. ARMES : *coupé de sable et de gueules, au croissant d'argent sur le tout.*

Foillenot. — Antoine Foillenot était recteur de l'Université de la province et lieutenant au bailliage de Gray. Ses descendants ont possédé le fief d'Autricourt, et donné un conseiller aux comptes en 1711. Alliances : Lambelin, Clerc, Vuilleret, Terrier, Dunod, Lavernay, Picot de Moras.

Foisseret. — Armes : *d'azur, au cerf passant d'argent, sommé d'une étoile du même.*

Foissotte. — François Foissotte de Dampierre-sur-Salon, maître des requêtes au parlement de Dôle, reçut des lettres de noblesse en 1652 et de chevalerie en 1666. Il n'eut pas de postérité. Armes : *d'azur, à trois besans d'or.*

Folin. — Originaire du duché de Bourgogne, où sa famille était connue dès le xive siècle, Nicolas de Folin, baron de Pleurre, se fixa à Dôle par suite de son alliance avec Susanne Matherot. Il devint premier président aux comptes de Franche-Comté, et obtint des lettres de marquisat. Armes : *de gueules, au hêtre arraché d'or, le pied dans un croissant d'argent.* Devise : Folium ejus nunquam defluet.

Fonvens. — La race des anciens comtes de Fonvens, dont le nom s'écrit dans les anciens titres Fontis-Vena, s'est éteinte dans la maison de Vergy dès la fin xiiie siècle. Armes : *de gueules, à cinq fasces d'or, la première chargée d'un croissant d'azur.*

Foucherans. — La seigneurie qui a donné ce nom à une ancienne maison éteinte, en 1586, est située à une lieue de Dôle. Elle a passé successivement à une branche cadette de la famille de Plaine, aux Piquet, et aux Bereur de Malans. Le prince de Condé y établit son quartier général en 1636, et Louis XIV y logea en février 1668. Armes : *de sable, à deux bourdons de pèlerin d'argent en pal et une coquille d'or en chef.*

Fouchiers. — Famille d'ancienne noblesse, qui ne paraît pas avoir eu la Franche-Comté pour berceau, quoiqu'elle y ait résidé pendant longtemps et qu'elle y ait contracté des alliances avec les maisons de Lannois, du Vernoy, de Vautravers, de Thomassin, de Genève, etc... ; Claude, autre Claude et Emmanuel de Fouchiers étaient chevaliers de Saint-Georges en 1534, 1542 et 1651. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles du même.*

Fougerolles. — Les armes de cette maison éteinte sont : *de gueules, au chef de vair.*

Fourcault. — Ancienne famille noble de Poligny, qui possédait au xive siècle la seigneurie d'Escandin. On trouve encore la trace des Fourcault au xviie siècle. Alliance : Saint-Mauris, Carondelet, etc. Armes : *d'azur, au sautoir engreslé d'or.*

Fraguier. — La famille de Fraguier, originaire de Paris, était établie dès le siècle dernier en Franche-Comté, où elle fut convoquée aux assemblées de la noblesse, en 1789. Elle avait la baronnie de Batilly et la seigneurie de Dannemarie. Ambroise Nicolas, marquis de Fraguier, maréchal de camp en 1789 à Paris. Alliances : de Poligny, Garnier, Desloges. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois grappes de raisin d'or.*

Fraisans. — Ancienne maison éteinte. Armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, chargée d'un lambel à trois pendants d'azur.*

Franchet. — Claude Franchet, de Pontarlier, anobli en 1551, est l'auteur de cette famille, qui a été reçue à Malte et cinq fois à Saint-Georges, de 1688 à 1816. Charles-Ignace Franchet de Rans, conseiller au parlement de Besançon, obtint l'érection en marquisat, sous le nom de Franchet, de diverses terres, en 1745. La famille Franchet d'Espérey prétend être une branche cadette de celle-ci. Alliances : De Maillot, Damedor, de Poutier, Mareschal, Marquis, de Chaillot, Masson, etc. Armes : *d'azur, à la tête de cheval d'argent, lampassée de gueules.*

Franquemont. — Un fils naturel de Estienne, comte de Montfaucon-Montbéliard, ayant eu en partage la terre de Franquemont, en 1397, fut la tige d'une famille de ce nom, qui a donné au xvi[e] siècle cinq chevaliers de Saint-Georges. La terre de Han en Barrois fut érigée en comté en 1720 par le duc de Lorraine en faveur de Georges-Gabriel de Franquemont, son chambellan. Alliances : d'Arbonnay, de Brunecoff, de Gilley, etc. Armes : *de gueules, à deux bars adossés d'or.*

Francolin. — Jean Francolin, fils d'un notaire de Besançon, devint roi d'armes de Hongrie, directeur des tournois d'Allemagne. Armes : *d'azur, à deux chevrons de gueules : le 1[er] surmonté de deux faisans couronnés d'argent; à l'aigle d'argent, chargée d'un sautoir de gueules en pointe.*

Frasne. — En 1292, Jean de Frasne était connétable du comte de Bourgogne. Il était d'une maison qui avait pour berceau la seigneurie de Frasne-le-Châtel, près de Gy, et pour armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six.... de sable, trois en chef et trois en pointe.* Une autre famille de Frasne portait : *coupé d'or et d'azur.*

Frenois. — Les armes de cette maison éteinte sont : *de gueules, au lion d'argent.*

Frère. — Cette famille a fourni un chanoine prébendier, seigneur de Vorges et de Villefrancon.

Friant. — L'ancienne maison de Friant, éteinte, a donné six chevaliers de Saint-Georges de 1440 à 1546, et s'est alliée

aux Flammerans, Beaumotte, Munans, Montrichard, Citey, Mailleroncourt. Armes : *d'azur, à une bande engreslée d'argent.*

Froissard. — (Voyez plus haut, page 169.)

Froment. — Cette famille a donné au siècle dernier un conseiller au parlement. Il ne faut pas la confondre avec une famille du même nom, passée du Bugey en Languedoc. Armes : *de gueules, à une gerbe d'or liée du même.*

Fromentel. — Famille qui avait pour armes parlantes : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre épis de blé d'or.*

Frontenay. — La terre de Frontenay, érigée en marquisat au mois d'août 1743 pour les Montrichard de Visemal, avait eu ses seigneurs particuliers, dont les armes étaient : *d'azur, à cinq amelets d'argent, posés en sautoir.*

Fruyn. — L'illustration de cette famille, originaire de Poligny, remontait à Jean Fruyn, prélat distingué au xve siècle. Armes : *d'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Fuffrey. — Cette famille, qui possédait au siècle dernier un fief à Gevigney, a été reçue aux assemblées électorales de la noblesse en 1789.

Fussey. — Cette maison, qui a fait ses preuves pour le chapitre de Saint-Claude, était originaire du duché de Bourgogne, et passa au xvie siècle en Lorraine. Armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de six merlettes de sable, rangées trois en chef et trois en pointe.*

Fyard. — La noblesse de cette famille a été constatée en 1789 par un arrêt du Conseil d'État, comme remontant à Claude Fyard, qui vivait à la fin du xve siècle. Ses descendants possédèrent les seigneuries de Gevigney et de Mercey, qui devinrent les surnoms de deux branches. Alliances : Logre de Francourt, Virot, de Montrichard, Raillard de Granvelle. Armes : *d'azur, à la foi d'argent posée en fasce et surmontée d'un cœur enflammé, aussi d'argent.*

Gabriel. — Famille du bailliage d'Amont. Alliances : Estienne, Drouaillet. — Armes : *de sable, à trois têtes de léopard d'or.*

Gagnefin. — Famille éteinte, de Salins. Alliances : d'Udressier, Perrey, etc. Armes : *de sinople, à cinq losanges d'or en bande, accompagnés en chef d'une étoile d'argent.*

Gagnon. — Famille de Marnay, anoblie par le roi d'Espagne Philippe II, dans la personne de Claude Gagnon, le 19 août 1576. Armes : *d'azur, à une colombe d'or, tenant à*

son bec un rameau d'olivier de sinople et soutenue d'un croissant d'argent.

Gaillard. — Il existait trois familles de ce nom en Franche-Comté : l'une, originaire de Saint-Amour, possédait la seigneurie de Beaulieu et avait pour armes : *d'azur, à un agneau pascal d'argent passant sur une terrasse de sinople.* L'autre portait : *de sable, à trois besans d'or, et au chef d'argent.* Philibert Gaillard, secrétaire du roi en 1747, possédait les seigneuries d'Ananches et de la Vernée, qui ont servi de surnom à ses deux branches. Armes : *d'azur, au mouton d'argent, sur un roc du même, et tenant de la dextre une houlette aussi d'argent.*

Gaillardet. — Cette famille, alliée à celle de Cordemoy, remontait à Jean Gaillardet, lieutenant général du bailliage d'Amont.

Galaffin. — Cette famille éteinte, d'ancienne noblesse des environs de Poligny, est connue depuis Guillaume Galaffin, chevalier, témoin, en 1210, d'une transaction de l'abbé de Balerne. Armes : *échiqueté d'argent et d'azur.*

Gallard. — Armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux serpents tortillés d'or.*

Galliot. — Antoine Galliot, fils d'un tanneur de Besançon, devint premier président du parlement de Dôle, en 1600. Son fils, le chevalier Galliot, mourut sans postérité, avocat général. Alliances : Bassand, de Chassey, Charreton, Bouhelier d'Audelange. Armes : *d'or, à un galliot ou vaisseau d'argent.*

Gallois. — La famille de ce nom, originaire de Poligny, avait pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef et en pointe de deux branches d'olivier posées en sautoir.*

Galvalet. — Lazare Galvalet, archer de corps en Espagne, reçut des lettres de noblesse en 1628. Armes : *de gueules, à un demi-bras armé de son manipule d'or, tenant une épée du même.*

Gance. — Famille noble résidant au château de Belvaux (Haute-Saône).

Garinet. — Cette famille, originaire de Besançon, a été anoblie par Charles-Quint. Armes : *de sinople, au chef cousu de gueules, chargé d'un cygne d'argent accolé d'une couronne d'or.*

Garnier. — La souche de cette famille, qui a donné deux conseillers au parlement, en 1586 et 1639, un lieutenant général du bailliage de Dôle et plusieurs chevaliers de Malte, s'est divisée en deux branches, dont l'aînée existe encore à Dôle et à Gray, et a été maintenue dans le droit de porter le

nom de *de Falletans* par arrêt de la Cour de Besançon du 20 juillet 1844. (Voyez l'*Annuaire* de 1847, page 309.) La branche cadette possédait naguère encore le fief de Germigney, relevant du château de Gy, dont l'archevêque de Besançon était seigneur dominant. ARMES : *d'azur, à l'agneau pascal d'argent, la bannière chargée d'une croix de gueules.* Devise : SIC CLAM ET PALAM. Des branches cadettes ont porté et portent encore : *d'azur, à trois épis d'or, issant d'une terrasse de sinople et sommés d'un croissant d'or.*

GASTEL. — La famille de Gastel est noble et ancienne; elle a figuré au banc de la noblesse dans les états de la province, en 1564, 1585, 1606, et possédait la seigneurie de Raincourt. ARMES : *d'argent, à trois chevrons de sable.*

GAUDOT. — Claude Gaudot, cogouverneur de Besançon, obtint des lettres de noblesse en 1624. Alliances : Guyot de Maiche, etc. ARMES : *de gueules, à un chevron d'or, chargé de deux aigles éployées de sable, accompagné de trois lionceaux d'or, les deux du chef affrontés.*

GAUTHIER. — Jean-Joseph Gauthier, né à Septmoncel, fut général et baron de l'Empire. ARMES : *coupé; le 1er d'azur, à trois croissants d'argent, posés en bande, et de gueules au signe de baron tiré de l'armée; le 2e de gueules, aux sept pointes de rochers d'argent, posées trois et quatre, la supérieure sommée d'un épervier posé du même.*

GAUTIOT. — Originaire de Gray, cette famille était connue dès l'an 1421. Simon Gautiot, seigneur d'Ancier, Vaire, et cogouverneur de Besançon en 1515, devint chancelier du connétable de Bourbon. Antoine Gautiot d'Ancier légua tous ses biens aux jésuites de Besançon en 1629. Alliances : du Vernois, de Montaigu, la Tour-Saint-Quentin, etc. ARMES : *d'azur, à une aigle essorant d'argent, armé et couronné d'or.*

GAUVAIN. — Le duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, anoblit cette famille. ARMES : *de gueules, à l'étoile d'argent.*

GAY. — Cette famille, qui s'était fixée à Salins, remonte à Odot Gay, seigneur de Montafroid, maire de Poligny en 1584. Son frère était conseiller maître des comptes à Dôle. Le président au parlement, Gay de Marnoz, fut confirmé dans sa noblesse en 1738. Alliances : Bergeret, Bondieu, Vigoureux, Roy, Pourtier, Girod, Matherot, etc. ARMES : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles en chef, d'un croissant en cœur et d'une étoile en pointe, le tout d'argent.* Devise : EN TOUT TEMPS GAY !

GENEVOIX. — La noblesse de cette famille, qui tenait des fiefs de Moyroi et de Chalain, n'est pas bien assurée. ARMES : *d'azur, à la fasce diaprée d'or et de sable.*

GENEVREY. — Anoblie en 1531 et alliée aux Chifflet, cette famille possédait une seigneurie de son nom qui a passé à la maison de Montureux. ARMES : *burelé d'or et de gueules de dix pièces.*

GENOZ. — La terre de Genoz, de l'ancien bailliage d'Orgelet, a donné son nom à une famille qui s'éteignit en Bresse. ARMES : *d'azur, au chevron componné d'argent et de gueules, accompagné de trois têtes de léopards d'or, bouclées de sable.*

GÉRARD. — Il y a deux familles de ce nom ; l'une de Queutrey-lez-Gray, fut anoblie en 1619 dans Nicolas et Gabriel Gérard. ARMES : *de gueules, à un levrier d'argent, accolé de sable, cloué, bordé et bouclé d'or ; au chef de même chargé de trois molettes de sable.* (Voyez pl. 3 du Nob. de Franche-Comté.) L'autre remonte à Jacques Gérard de Vuillafans, qui reçut des lettres de noblesse en 1589 pour s'être chargé de l'assassinat de Guillaume de Nassau, duc d'Orange. ARMES : *taillé d'argent et de gueules, à un lion de l'un en l'autre lampassé de gueules et armé d'azur, tenant de la droite un foudre du même.*

GERMIGNEY. — Jean de Germigney vivait en 1390 ; sa postérité paraît s'être éteinte au XVIe siècle, après avoir possédé les seigneuries de Chargey, de Chamblay, et s'être alliée aux de Chamblay, d'Avanne, de Grussy, etc. La famille Coquelin ayant prouvé sa descendance directe des Germigney, obtint, en 1633, par patentes du roi d'Espagne, l'autorisation de quitter son nom pour reprendre celui de Germigney. ARMES : *d'argent, émanché de trois pièces de sable.*

GESIER. — Cette famille éteinte avait pour armes : *de sable, à la fasce d'argent.*

GEVIGNEY. — Ancienne noblesse, éteinte au XIVe siècle dans celle de Pointes, qui en a relevé le nom et les armes. Messire Guillaume de Gevigney, seigneur de Genevreuille, était chevalier de Saint-Georges sous Philibert de Molans, le fondateur de l'ordre en 1400. ARMES : *burelé d'or et de gueules de six pièces.*

GILBERT ou GILLEBERT. — Jean et Pierre Gilbert ou Gillebert, de Baume, reçurent des lettres de noblesse en 1605. Cette famille a fourni des conseillers et un président au présidial de Besançon, et possédé le fief de Thurey. Alliances : Lampinet, Tinseau, Sarragoz, Vuillin, etc. ARMES : *de gueules, à deux jumelles d'or et à une étoile d'or en chef.*

GILLABOZ. — Cette famille a été anoblie par Charles-Quint en 1549 et confirmée en sa noblesse en 1620. Elle était alors établie à Arbois, ville à laquelle elle a donné des maires au XVIIe siècle, et possédait les seigneuries de Ban, de Sour-

bies; etc. Alliances : Doroz, de Glanne, d'Agay, Pecault, Majault, etc. Armes : *d'azur, à trois pigeons d'argent, becqués et membrés de gueules.* Devise : Rerum prudentia victrix.

Gilley. — Malgré son ancienneté, peut-être par dérogeance, la maison de Gilley eut recours à des lettres de noblesse en 1494, qui furent confirmées en 1501. Jean de Gilley obtint des lettres de chevalerie en 1605. Benoît de Gilley était du conseil de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; Nicolas de Gilley, ambassadeur de Charles-Quint en Savoie; enfin Jean, étant gentilhomme de Philippe II, obtint, vers 1557, l'érection en baronnie de la terre de Franquemont. Cette maison s'est éteinte au xviie siècle. Alliances : Marnix, Vaudrey, Faletans, d'Aubonne, etc. Armes : *d'argent, à un chêne de sinople.*

Ginottet. — Famille du bailliage de Besançon, qui possédait le fief de Battenant et qui fut convoquée aux assemblées de la noblesse, 1789.

Girardot. — Famille qui possédait un fief à Noseroy, et dont un rejeton a écrit une histoire de dix ans de la Franche-Comté (1632-1642.)

Girod. — Marc Girod, grand juge à Saint-Claude en 1604, est l'auteur connu de cette famille, qui a possédé les seigneuries de Miserey, de Reine, de la Chapelle, de Chantrans et de Novillars. Alliances : Tourbier de Beaumarché, Gay de Marnoz. Armes : *de gueules, à trois œillets d'or.*

Glanne. — Marguerite d'Autriche anoblit en 1516 Hugues Glanne, conseiller et procureur général du bailliage d'Aval. Charles Gabriel obtint, en 1746, l'érection en baronnie de la terre de Villersfarlay, et l'autorisation de faire précéder son nom de la particule *de.* Sa famille s'éteignit à la génération suivante. Alliances : Jacquard, Bergeret, Gillaboz, Alviset de Maizières, etc. Armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glanes de blé du même.*

Glans. — Nicolas de Glans, vivant à Saint-Amour en 1595, est la tige connue de cette famille, qui a donné des officiers de mérite. Alliances : Colombet, Moyria, Prat de Lamartine, etc. Armes : *de gueules, à trois flèches d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois glands d'or.*

Glères. — Cette maison de Besançon s'est éteinte dans celle de Belvoir. Guy de Glères, mort en 1312, était un des bienfaiteurs de l'hôpital du Saint-Esprit. Armes : *de sable, à une coquille d'argent.*

Gollut. — Louis Gollut, avocat au parlement, professeur à l'université de Dôle, vicomte mayeur de cette ville en 1592, était originaire de Pesmes. Il a laissé plusieurs ouvrages, et entre autres des Mémoires historiques sur la Franche-Comté,

qui, malgré les erreurs qui s'y rencontrent, sont un précieux document. Son fils et son petit-fils furent conseillers au parlement de Dôle. Sa descendance est éteinte. ARMES : *d'argent, au pélican avec sa piété de sable.*

GONSANS. — Ancienne noblesse éteinte, dont la terre de ce nom a passé à la maison de Jouffroy. ARMES : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent.*

GORREVOD. — (Voyez plus haut, p. 170.)

GOUHENANS. — A cette famille éteinte appartenaient : Hugues de Gouhenans, dont le fils épousa Guillemette de Rupt en 1318 ; Jean de Gouhenans, chanoine de Besançon en 1349 ; Jacquette de Gouhenans, veuve de Jean d'Abbans en 1377. ARMES : *d'azur, à neuf losanges d'argent.*

GOUX. — La maison de Goux s'est illustrée par Pierre de Goux, qui devint chancelier du duc de Bourgogne. Il mourut en 1470. Guillaume était échanson du duc Philippe de Bourgogne. René de Clermont a hérité d'une partie des biens de la maison de Goux. ARMES : *de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.* Devise : SANS DÉFAILLOIR !

GRACHAUX. — Les seigneurs de Grachaux ont été considérés comme cadets de la maison de Cicon, dont ils portaient les armes. Ils ont été reçus quatre fois à Saint-George, de 1542 à 1654, et au XVe siècle Guillaume de Grachaux était écuyer du duc de Bourgogne. Alliances : de Grammont, Iselin, Seroz, Quingey, Baujeu, Toulongeon, Balay, etc. ARMES : *d'or, à la fasce de sable.*

GRAMMONT. — Ancienne maison qui remonte à un puîné des sires de Granges au XIIIe siècle. Elle compte parmi ses illustrations plusieurs généraux, deux archevêques de Besançon en 1662 et 1735, un évêque d'Aréthuse en 1717, deux évêques de Philadelphie, etc. Elle a été admise quarante-cinq fois à Saint-George et reçue dans tous les chapitres nobles de la province. Titres : lettres de chevalerie en 1618 ; baronnie de Châtillon en 1626 ; comté de Grammont en 1656 pour Claude François, chevalier d'honneur au parlement ; marquisat de Grammont en 1718 pour Michel-Dorothée de Grammont-Granges, lieutenant général. Alliances ; de Veset, de Ray, de la Roche, de Saint-Mauris, de Laubespin, de Damas, de la Palud, de Poitiers, de Champagne, de Montrichard, d'Iselin, etc. ARMES : *d'azur, à trois bustes de carnation, couronnés à l'antique.* Souvent elle écartèle *de gueules, au sautoir d'or*, qui est de GRANGES. Devise : DIEU AYDE AU GARDIEN DES ROYS. (Allusion à la garde de l'abbaye des Trois-Rois.)

GRAND (le). — Famille d'Arbois, dont étaient Guillaume, écuyer, seigneur de Charcbillat en 1449, et son frère Jean

prieur de Seroz. Alliance : d'Arlay, Larderet, de Chaffoy, Grenier, etc. Armes : *de gueules, à la fasce de vair.*

Grandjean. — Charles Grandjean, seigneur de Romain, fut envoyé à la cour de France à l'occasion du mariage de Philippe II d'Espagne avec Isabelle de Valois. Cette famille éteinte a donné deux conseillers au parlement en 1576 et 1580. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de cerf affrontées.*

Granges. — L'ancienne baronnie de Granges, composée de trente-trois villages, appartenait à des seigneurs qui s'éteignirent au XIIIe siècle dans la maison de Montfaucon, à l'exception de la branche cadette du nom de Grammont. (Voyez plus haut.) Armes : *de gueules, au sautoir d'or.*

Granson. — De cette maison, originaire de Granson, en Suisse, et éteinte dans celle de Vienne, était Jean de Granson, chevalier, sire de Pesmes, mis à mort comme fauteur de troubles au comté de Bourgogne. Alliances : Pesmes, Montfaucon, Vergy, Salins-Poupet, Pontaillié. Armes : *pallé d'argent et d'azur de six pièces à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Grant. — Jean Grant, anobli en 1503, était l'auteur de cette famille éteinte dans celle d'Esternoz. Armes : *de gueules, au chevron de sable, chargé de quatre tourteaux d'argent et surmonté d'un tourteau du même en chef.*

Granval ou Granvaux. — Ancienne maison originaire des environs de Saint-Claude, et qui s'établit en Savoie, où elle s'éteignit.

Granvillars. — Famille éteinte, originaire de Ferrette et établie en Franche-Comté. Thiébaud de Granvillars était chevalier de Saint-George en 1500. Armes : *d'azur, à trois écussons d'argent.*

Grattedoz. — Les armes de cette maison éteinte sont les mêmes que celles de Chauvirey et de Mandres.

Gray. — Il a existé autrefois une maison qui possédait la ville de Gray, formant alors un comté. Garnier, comte de Gray, se croisa et partit pour la terre sainte en 1096. Armes : *de sable, au chef d'argent.*

Grégoire. — Jacques Grégoire a reçu des lettres de noblesse en 1531. Sa descendance a possédé les fiefs de Villeferroux, Dampvallée et Borrey. Autre Jacques Grégoire, de Vesoul, était recteur de l'Université du comté en 1571. Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six croisettes recroisetées, au pied fiché d'argent, posées en orle; au chef d'or chargé d'une aigle de sable.*

Gréguet. — Cette famille, admise à la fin du siècle dernier

dans les assemblées de la noblesse du bailliage de Dôle, possédait les seigneuries de Champagnon et de Saint-Loup.

Grenier. — Jean Grenier, notaire à Besançon en 1336, est le premier auteur de cette famille éteinte, qui a donné un cogouverneur en 1417 et un échanson de l'archevêché de Besançon en 1435 dans Henri Grenier, écuyer. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois chapeaux de sable à l'antique; aux 2 et 3 de gueules, à une balance d'or.*

Grignet. — Cette famille a possédé les seigneuries d'Eugny et de Saint-Loup. Alliances : Broch d'Hotelans, Marion, Hugon, Fauvelet de Carbonnières, etc.

Grisselles. — Cette famille a possédé le fief d'Augerans, dont elle a pris son surnom. Armes : *d'azur, à trois tours d'or.*

Grivel. — Son premier auteur connu est Perrenin Grivel, écuyer, capitaine du château de Montmorot, en 1343, dont la descendance a fourni un conseiller au parlement de Dôle en 1654 et un maréchal des camps et armées du roi en 1784 dans Claude-Joseph de Grivel de Perrigny, comte de Grivel. Elle a été admise dans les chapitres nobles et quatre fois à Saint-Georges. Elle avait reçu des lettres de chevalerie en 1640. Alliances : Fabrer, Tricornot, Malpas, Jacquot d'Andelarre, Chifflet, Segur, Chapuis, Marquis. Armes : *de gueules, au chevron accompagné en chef de deux étoiles et, en pointe, d'un croissant surmonté de trois fuseaux d'or.* Une branche dite de Bart, ayant dérogé, fut réhabilitée en 1659. Ses armes furent changées et sont depuis : *d'azur, à trois taus ou potences d'or.*

Gros. — A cette famille, de Vesoul, éteinte, appartenaient Catalan Gros, qui servit sous Charles-Quint, et noble Claude Gros, jurisconsulte distingué. Alliances : Salives, Courtaillon, Carementrant, Mercier, Mesmay, Jannot, etc. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois sautoirs raccourcis du même.*

Grosjean. — Originaire de Faucogney, la famille de ce nom a pour premier auteur connu Antoine Grosjean, écuyer, qui vivait en 1515. Alliances : Masson, Perdriset, Salivet, Lemercier, de Macon, Duc, Baulot, d'Aval, d'Hennezel, de Baynard, Terrier, Clerc, de Cramans, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef à dextre d'un croissant d'or, à senestre d'une quintefeuille du même, et en pointe d'une croisette de gueules.*

Groson. — Ancienne noblesse éteinte au xv[e] siècle. Elle avait donné, en 1337, un gruyer du comté de Bourgogne dans Perrenot de Groson. Alliances : Vaudrey, la Tour-Saint-Quen-

tin, Chauvirey, Scey, Oyselet, la Guerche, etc. Armes : *d'azur, émanché d'or de deux pièces.*

Grospain. — Gollut cite Estienne de Grospain, écuyer, capitaine de chevau-légers, qui aida à désarmer François Ier à Pavie. Sa famille était originaire d'Ornans. Othenin Grospain, écuyer, seigneur de Palantine, fut nommé exécuteur testamentaire de Catherine d'Épenoy en 1513. Alliances : le Sorbier, d'Achey, de Saint-Mauris, d'Aigremont, de Granvelle, d'Orsans, de Poligny, de Malarmey, de Falletans. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besants du même.* Devise : Faute d'autre, gros pain.

Grusset. — Famille de Champlitte, qui prit le surnom de Richardot par suite de l'alliance de Jacques Grusset avec Marguerite Richardot, de Moret. Jean Grusset, leur petit-fils, devint président du conseil privé des Pays-Bas, obtint des lettres de noblesse pour son frère et de chevalerie pour lui avant 1610. Son fils aîné, Jean Grusset, dit Richardot, fut archevêque de Cambrai en 1609, et Guillaume, son autre fils, fut titré de comte de Gameraye en 1623. Sa postérité se fixa définitivement en Flandre. Armes : *d'argent, à une écrevisse de gueules.* On trouve aussi : *d'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir et accompagnées de quatre étoiles du même.*

Gruyère. — Guillaume de Gruyère prit part à la première croisade en 1096. Sa descendance, qui s'est alliée aux maisons de Vergy, de Salins, et qui s'est éteinte dans celle d'Orchamps de Besançon, n'était pas d'origine comtoise. Son nom s'écrit aussi Gruère : Armes : *de gueules, à une grue d'argent becquetant son pied.*

Guérillot. — La noblesse de cette famille remonte au siècle dernier. Elle a été admise en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Poligny et de Salins. Elle possédait les fiefs de Saint-Cyr, la Chaud, etc.

Guibourg. — Antoine Guibourg, d'une famille de magistrature, de Lons-le-Saulnier, établie à Besançon, fut anobli en 1629. Armes · *d'azur, à une fasce accompagnée de deux coquilles en chef et d'un soleil à douze rayons et à face humaine en pointe; le tout d'or.*

Guienel. — Adrien Guienel fut rétabli en la noblesse de ses ancêtres par le duc de Parme en 1580.

Guierche (la). — La maison de la Guierche s'est éteinte dans la maison de Baujeu-Montot au xviie siècle. Alliances : Falletans, Scey, Groson, Andelot, Colombier, la Tour-Saint-Quentin, Grammont, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois cygnes nageant d'argent.*

GUIGNE. — Famille du bailliage de Poligny; elle possédait le fief de Maisot et fut convoquée aux assemblées électorales de la noblesse en 1789. ARMES : *d'argent, à trois maillets de gueules.*

GUIGNET. — De cette famille éteinte sont issus un châtelain de Moustier, un recteur de l'université de Franche-Comté. Elle s'est alliée aux de Poutier, de Saint-Mauris, Perrette, etc.

GUILLAUME. — Jean Guillaume, originaire de Poligny, contrôleur de la grande saulnerie à Salins, reçut des lettres de noblesse du roi d'Espagne le 23 avril 1598. Sa descendance s'est éteinte dans celle d'Udressier, à la fin du XVIIe siècle. ARMES : *tranché d'or et de gueules, à deux lions de l'un en l'autre.*

GUILLAUME. — Famille parlementaire de Dôle, dont se trouve Guillaume, sieur de Perrigney et de Peragamiens, mousquetaire, convoqué en la chambre de la noblesse de Besançon en 1789. ARMES : *d'azur, à trois quilles d'or.*

GUILLEGARD. — Les seigneuries de Prantigny et d'Essertenne appartenaient au siècle dernier à cette famille. Alliances : Gérard de Queutrey et Richard de Prantigny.

GUILLEMIN. — Ancienne famille de Baume, qui a donné un conseiller du duc de Bourgogne en 1432. Une branche, qui possédait la seigneurie de Montilly, a relevé le nom de Bracon. Alliances : de Plaine, de Poutier, de Bracon, de Chassagne, de Sagey, Marchant.

GUILLET. — Jean Guillet, conseiller au parlement de Dôle, écuyer, seigneur de Montbis, était de Clerval-sur-le-Doubs. Sa postérité est éteinte. ARMES : *d'azur, à trois quilles dressées d'or, à une couronne à trois fleurons du même posée entre les deux du chef.*

GUILLOT. — Il y a eu deux familles de ce nom : celle des seigneurs de Montmirey et de Chenecey, alliée aux maisons d'Arguel, d'Andelot, de Gevigney, de Dombasle, de Vautravers, avait pour armes : *d'argent, à la bande de sable côtoyée de deux bâtons du même.* L'autre, issue de Pierre Guillot, professeur de médecine, anobli le 12 novembre 1667, avait reçu pour armoiries : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une étoile du même, soutenue d'un croissant montant d'argent.*

GUYOT — Un général de ce nom, né à Villevieux, fut créé baron du premier empire. ARMES : *de sinople, au cheval galopant d'argent, la tête élevée;* quartier de baron militaire.

GUYOT DE MAICHE. — Famille qui posséda le gouvernement héréditaire du château de Maiche depuis 1460 et qui a été reçue cinq fois à Saint-George, de 1725 à 1764. Ferdinand-

François Guyot, baron de Malseigne, et son frère François-Joseph étaient chambellans de l'empereur Charles VII. La branche des Guyot de Maiche était qualifiée, au siècle dernier, de marquis de Guyot, barons de Maiche. Alliances : de Charny, de Bouttechoux, Cointet, Lallemand, Grivel, Bichin, Santa-Coa, Grammont, etc. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses en chef et d'une étoile du même en pointe.*

GUYOT DE VERCIA. — Famille d'Ornans, dont un recteur de l'université en 1566. La noblesse de cette famille a été reconnue par arrêt de la cour des aides de Paris en 1763. Alliances : Bannelier, Couthenet, Roussel. Charles-Louis-Joseph Guyot de Vercia était garde du corps en 1815.

GUYOTEL. — Famille convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Amont.

GY. — A cette ancienne noblesse chevaleresque éteinte dans Pierre de Gy, contrôleur inspecteur des bans et arrière-bans de la province en 1478, appartenaient Renaud et Jean de Gy, héritiers, en 1336, d'Aymé de Veset. ARMES : *d'azur, à la croix d'or.*

HABITEY. — Remy Habitey était cogouverneur de Besançon en 1598. ARMES : *d'or, à la fasce de gueules.*

HACQUENÉ. — De cette ancienne famille de Besançon, qui se retira à Cologne, était issu Nicolas Hacquené, maître d'hôtel de l'empereur Charles-Quint. ARMES : *d'azur, à un cheval ou une haquenée d'argent.*

HARAUCOURT. — Une branche de cette ancienne maison, originaire de Lorraine, s'est fixée en Franche-Comté, où elle a possédé les seigneuries de Frasnois et de Chauvirey. Elle a été reçue six fois à Saint-George et s'est éteinte au XVIIe siècle par le mariage de Marguerite d'Haraucourt avec Claude de Faulquier. Alliances : de Ray, de Chauffour, de Scey, de Chauvirey, etc. ARMES : *d'or, à la croix de gueules, au franc quartier dextre chargé d'un lion de sable.*

HAUTOIS. — La maison du Hautois, originaire de Lorraine, a possédé des seigneuries et contracté des alliances en Franche-Comté avec celles de Remilly, la Rochelle, Thon, Plaine, Granvelle, etc. ARMES : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée, passée en sautoir.*

HAYE (la). — Julien de la Haye, seigneur de Tresilley, chevalier de Saint-George en 1502, était écuyer de l'archiduc Charles d'Autriche. Sa descendance est éteinte. ARMES : *fascé engreslé d'argent et d'azur de six pièces.*

HEMERY. — Cette maison était fixée au siècle dernier dans

le bailliage d'Aval, où le marquis d'Hemery fut convoqué, en 1789, aux assemblées de la noblesse. Armes : *d'or, à trois chouettes de sable, membrées et becquées de gueules, et à un annelet de sable en abîme.*

Henrion. — Famille anoblie par le roi Louis XIV, le 6 août 1706, qui a possédé la seigneurie de Magnoncourt et qu'on trouve alliée aux Cordemoy, etc. Armes : *de gueules, à un cuissard botté et éperonné d'or.*

Henry. — Hugues Henry, jurisconsulte célèbre, petit-fils d'autre Hugues Henry, secrétaire d'État en la cité de Besançon, fut anobli en 1613. Son fils, Pierre, refusa la confirmation de cet anoblissement. Alliances : Bichin, Dauxon, Mareschal, Richard, etc. Armes : *d'or, à une montagne à trois coupeaux de sinople, surmontée de deux branches d'olivier du même passées en sautoir.* On trouve aussi : *d'or, au lion de sinople et au chef d'or, chargé de deux rameaux de sinople mis en sautoir.*

Hermant. — Famille éteinte des environs de Saint-Amour. Elle passait pour noble. Armes : *de gueules, au lion d'argent sommé de deux étoiles d'or.*

Hièvre. — Ancienne noblesse éteinte au xiv[e] siècle dans Catherine d'Hièvre, dame de Chaleseules, mariée à Philippe de Scey.

Horloge. — Cette famille avait pour armes : *d'azur, à la fasce d'or.*

Houx (le). — Les armoiries de cette famille sont *d'azur, à trois bandes d'argent, et à trois losanges d'or, intercalées en barre.*

Hugon. — Jean Hugon, qui servait avec Philippe de Vienne en 1400, était originaire de Fontaine-Française. Sa postérité se fixa à Gray et fut anoblie en 1530 par Charles-Quint. Elle a fourni sept conseillers au parlement, des lieutenants généraux de bailliage, des maires de Gray et a possédé les seigneuries de Poyant, de Leuley, etc. Alliances : Boutechoux, Morelot, Vauchard, Noirot, Petitot, Sanderet, de Poligny, Lhuillier, Balahu, Arvisenet, Tricornot, etc. Avant l'anoblissement elle avait pour armes : *d'azur, à trois gonds d'argent.* Depuis l'anoblissement : *de gueules, à une bande ondée d'or, accompagnée de deux aiglettes d'argent.*

Huguenet. — Cette famille, dont le nom apparaît dès 1614 dans un de ses membres convoqué alors au ban et arrière-ban, avait de nombreux représentants à la fin du siècle dernier, ainsi qu'on peut le voir dans les listes des assemblées de la noblesse en 1789.

Huot. — (Voyez plus haut, page 172).

Igny. — La race de ce nom, d'ancienne chevalerie, s'est éteinte dans la maison de la Baume-Saint-Sorlin au xvii[e] siècle. Une branche, établie en Lorraine, s'éteignit vers la même époque dans Simon d'Igny, comte de Frontenois. Leur premier ancêtre connu était Pierre d'Igny, chevalier. Guy d'Igny et son petit-fils, Jean d'Igny, tué à la bataille de Nancy, étaient l'un et l'autre chambellans du duc de Bourgogne. Alliances : Champdivers, Neufchâtel, Clermont, la Baume, etc. Armes : *de gueules, à deux fasces d'argent.*

Inglois. — Antoine et François Inglois, de Gray, furent anoblis par le roi Philippe II en 1584. Leurs descendants possédèrent la seigneurie de Champrougier jusqu'en 1789. Armes : *d'azur, à trois triangles d'or.*

Inteville. — Un nobiliaire manuscrit cite cette famille, qui s'est alliée à la maison de Vergy et qui a eu de nombreuses illustrations militaires, comme appartenant à la Franche-Comté; mais les armes qui y sont indiquées montrent clairement que c'est des Dinteville du duché de Bourgogne qu'on a voulu parler. Quoi qu'il en soit, il existait au comté de Bourgogne et dans la vallée de l'Amance une seigneurie d'Inteville qui appartint, au siècle dernier, aux familles de Vernerey, Massin, Legros, etc.

Iselin. — Les guerres de religion chassèrent de la Suisse la maison d'Iselin, qui se réfugia en Franche-Comté. Elle a donné cinq chevaliers de Saint-George, dont un, Claude-François d'Iselin, baron du saint-empire, était général de bataille en 1651. Alliances : Lanans, Grammont, Rosières, Laubespin, Falletans, etc. Armes : *de gueules, à la fleur de lis d'or, mise en bande.* On trouve aussi ses armes écartelées de celles de l'empire d'Autriche, et sur le tout un écu en cartouche d'azur, chargé des caractères F. III.

Ivory. — La maison d'Ivory, qui tire son nom d'un village situé près de Salins, était connue dès l'an 1306. Elle a formé plusieurs branches, toutes éteintes, à Poligny, à Salins et en Champagne. Jean-Louis d'Ivory de Corbon, neveu du général comte d'Ivory, en 1817, fut le dernier de sa famille. Alliances : Montrond, Ognies, Carondelet, Ambly, etc. Armes : *de sable, à trois besants d'argent.*

Jacquard. — Famille de Dôle qui possédait la seigneurie d'Annoires et qui a donné, à partir de 1642, des conseillers au parlement. Alliances : Pusel, Foillenot-d'Autricourt, etc. Armes : *d'azur, à la croix fleuronnée d'or.*

Jacquelin ou Jaquelain. — Ancienne noblesse reçue dès 1485 dans l'ordre de Saint-George, auquel elle a donné cinq chevaliers. Jean de Jacquelin, chancelier de Bourgogne, devint premier président en 1477. Adrien de Jacquelin, chevalier de Saint-George et de Saint-Jean de Jérusalem, était comman-

deur de Genevois en 1580. Alliances : de Vy, de Montureux, de Cult, de Gevigney, de Bians, de Goux, de Mathay, etc. Armes : *d'azur, à trois étoiles d'or*. Alias : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent*.

Jacquemain. — Les armes de cette famille étaient : *d'azur, à trois épis d'or, au croissant d'argent en abîme*.

Jacquemet. — Guillaume Jacquemet, originaire de Pontarlier, qui épousa en 1469 Nicolette de Febvrier, fille de Conrad de Febvrier et de Girarde de Bourgogne, est la tige de cette famille. Jean-Baptiste Jacquemet, seigneur de Saint-George, capitaine d'infanterie en 1676, quitta la province et se fixa en Dauphiné, où son fils devint conseiller au parlement à Grenoble. Par lettres patentes de 1815, la maison de Cordoue a relevé le nom et les armes des Jacquemet. Alliances : Blanchon, Pelissonnier, Patornay, etc. Armes : *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir*. Ces armes sont celles des Febvrier. On trouve aussi : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux cerfs courants du même*.

Jacques. — Jean et Thomas Jacques, originaires de Liesle, ont été anoblis en 1437. Leur postérité, qui a possédé la terre de Nans, a donné un conseiller au parlement de Dôle en 1595 et s'est éteinte dans la maison de Poligny. Armes : *de gueules, à une étoile d'or, dans un cercle du même*.

Jacquinot. — Cette famille a donné dans Claude Jacquinot, seigneur de Goux et d'Auxon, un premier président du parlement de Dôle en 1598. Sa postérité s'est éteinte après avoir donné un lieutenant général du bailliage d'Amont, et deux receveurs généraux de Bourgogne. Alliances : de Mongenet, Coquelin, de Vaulchier, de Mont-Saint-Ligier, Racle, Franchet, Damedor, de Saint-Mauris, etc. Armes : *de gueules, à une main au naturel, mise en pal et surmontée de trois étoiles d'or, posées en chef*.

Jaillon. — Claude Jaillon, d'une famille éteinte, était originaire d'Arbois et maître des requêtes sous Marguerite d'Autriche. Armes : *de gueules, à trois besants d'or, posés en fasce entre deux burelles d'argent*.

Janet. — Laurent-Marie Janet, né à Saint-Julien, occupa de hauts emplois sous le premier empire. Il avait été créé baron. Armes : *coupé, le 1, parti d'azur, à trois fusées en fasce d'argent, et de gueules*. Au signe de baron, pris dans le conseil d'État : *au 2 d'or, à deux branches de sinople, l'une d'olivier, l'autre de chêne, passées en sautoir*.

Jannot. — Famille noble, dont étaient Pierre-Joseph Jannot de Courchaton, conseiller à la cour des comptes, et Claude

Nicolas, son neveu, conseiller au parlement de Besançon au siècle dernier. Alliances : Ferrier-du-Chatelet, de Roucy, etc. Armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles du champ.*

Jantet. — Noble Humbert Jantet était cogouverneur de Besançon en 1451 ; son fils devint conseiller, et sa descendance s'éteignit dans la famille Prevost. Armes : *d'argent, à trois bandes d'azur ; au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent.*

Jaquot d'Andelarre. — A cette famille, originaire de Gray et anoblie en 1588, appartenait Claude de Jaquot, premier président du parlement de Franche-Comté, en 1674. Son père avait été conseiller au même parlement. Claude de Jaquot, capitaine de dragons, obtint l'érection du marquisat d'Andelarre en 1760, et du marquisat d'Andelarrot sous le nom de Jaquot en 1777. Cette famille a donné des chevaliers de Malte, des officiers supérieurs, des magistrats distingués. Elle est représentée de nos jours par le marquis d'Andelarre, député de la Haute-Saône au Corps législatif. Alliances : de Serre, Othenin, Nardin, Mairot, de Saint-Vandelin, de Rosières-Sorans, de Rose, d'Amandres, etc. Armes : *d'argent, à trois pensées d'azur, tigées et feuillées de sinople.*

Jarry. — Originaire de Salins, le général Jarry était commandeur de la Légion d'honneur, et baron par patentes de 1811. Armes : *tiercé en fasce, au 1 d'azur à trois étoiles d'or ; au 2 d'argent plein; au 3 de gueules à la tête de lévrier, arrachée d'argent, accolée, bouclée du même et mouvant de la pointe : un franc quartier de baron militaire brochant sur le tout.*

Jault. — Famille éteinte dans Claude Jault, conseiller au parlement en 1656, qui ne laissa que des filles. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de deux roses du même, tigées et feuillées de sinople.*

Javel. — Hugues Javel, capitaine gouverneur de Balancon, est la tige de cette famille, qui compte un conseiller au parlement, en 1644, et qui a possédé les fiefs de Villersfarlay, Bessard, Champvans, etc. Alliances : Delesme, Pelissonnier, Jeannerod, Laborey, Mairot, Agay. Armes : *d'azur, à la fasce de sable, accompagnée de trois gerbes de blé, couchées d'or.*

Jeannel. — Les armes de cette famille sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois genettes passant d'or.*

Jeannerod. — Noble Antoine Jeannerod était capitaine du château de Jussey au xvie siècle. Alliances : de Bonnay, Javel, etc.

Jeannin. — Jean-Baptiste Jeannin, général de division, né à Lunéria, fut titré baron de l'empire. Armes : *d'hermine, au lion couché et profilé d'or, accompagné d'une champagne d'azur, chargée de deux épées en sautoir d'argent* : franc quartier de baron militaire.

Jeannin. — Famille qui avait un fief à l'Estoile : Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une tête de léopard de gueules.*

Jeune (le). — Gilbert le Jeune, conseiller au parlement de Dôle en 1596, était originaire de Poligny. Son fils, qui entra en religion, acquit quelque célébrité comme prédicateur. Armes : *d'azur, au sautoir d'or, chargé en cœur d'une coquille d'azur; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

Jobelot. — Famille de Gray, dont était Jean-Ferdinand Jobelot, chevalier, premier président du parlement de Besançon en 1702. Son neveu, Claude-Antoine Jobelot, seigneur de Montureux et d'Oirières, président à mortier au même parlement, n'eut pas d'enfants. Il existait alors une branche collatérale des Jobelot à Gray. Alliances : Guyon, Bereur, Barberot, etc. Armes : *de sable, à une salamandre couronnée d'or, sur un bûcher de gueules rehaussé d'or.*

Joelle. — Famille qui passait pour noble et qui s'est éteinte dans Jean Joëlle, greffier en chef du parlement de Dôle au xvie siècle. Armes : *de sable, au sautoir d'or, cantonné de quatre losanges du même.*

Joigne. — Pierre de Joigne était capitaine du château de Granson en 1474. Sa postérité s'est éteinte. Armes : *parti, au 1 de gueules, à l'épée d'or mise en pal; au 2 d'argent, à la clef de gueules mise en pal.*

Joly. — Famille noble, qui a possédé la seigneurie de Mantoche, et qui s'est alliée aux Courlet, Mareschal de Longevelle. Éléonor-Joseph Joly de Mantoche était conseiller au parlement de Besançon en 1789.

Jonchière. — Ancienne noblesse éteinte et dont était Claude de la Jonchière, chevalier de Saint-George en 1575. Alliances : de Villars, de Vy, de Lavoncourt, de Conflans, de Salives, de Beaumotte, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent.*

Jonvelle. — (Voyez plus haut, page 173.)

Jouffroy. — (Voyez plus haut, page 174.)

Joux. — Jean, sire de Joux, près de Pontarlier, fonda l'abbaye de Montbenoît en l'an 1100. Nicolas de Joux, sire de Châteauvilain, commandant d'Orbe, fut tué au siége de ce château en 1475. Cette maison s'est éteinte au xvie siècle dans

Anne de Joux, mariée à Jean de Grammont. Alliances : de Coligny, de Scey, d'Arbon, etc. ARMES : *d'or, fretté de sable.*

JUNET. — De cette famille étaient Claude Junet, capitaine de deux cents hommes d'armes, et Jean Junet, seigneur de la Rivière, à Salins, qui obtint, en 1598, des lettres de noblesse. Alliances : Portier d'Aiglepierre, Garnier de Falletans, etc. ARMES : *d'hermine, à la fasce de gueules, chargée d'une quintefeuille percée d'or.*

JUSSEY. — Ancienne noblesse éteinte et dont étaient Kales de Jussey, vivant en 1282, et Regnault, Olivier de Jussey, baillis d'Aval en 1353 et 1361. ARMES : *burelé d'or et de gueules de dix pièces.*

KERCADO ou CARCADO. — La famille le Sénéchal, appartenant à la noblesse bretonne, ayant hérité par mariage de la terre de Kercado, en a relevé le nom. Un de ses rejetons, le comte de Kercado, est aujourd'hui établi à Montbozon, près Vesoul. ARMES : *d'azur, à neuf macles d'or, posées* 3, 3 *et* 3.

LABBEY. — Famille connue en Franche-Comté depuis Jean Labbey, gouverneur du château de Cusance vers 1593. Il était originaire de Normandie et noble de naissance. Sa postérité, qui a possédé les fiefs d'Autrey, de Feule, de Fays-Billot, de Sauvagny, a relevé le nom et les armes de Billy et obtenu des lettres confirmatives de chevalerie en 1786. Elle a donné des officiers distingués, un recteur de l'université du comté en 1615 et des ecclésiastiques de mérite, parmi lesquels on doit citer Nicolas-Antoine Labbey de Billy, auteur d'une histoire de l'université de Bourgogne, dans laquelle sont inscrites un grand nombre de généalogies. Cet ouvrage a paru en 1814. Alliances : Bichin, Cordemoy, Melcot de Fedry, Jaquot d'Andelarre, etc. ARMES : *d'argent, au sautoir de sinople.* Devise : SINE LABE.

LABOREY ou LABORÉ. — Laurent Laborey fut anobli par Charles-Quint en 1521, et Leonel Laborey reçut des lettres de chevalerie en 1626. Jean Laborey, de Dôle, était conseiller et vice-président au parlement en 1573. Alliances : Javel, de Crécy. ARMES : *d'azur, à la bande accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'une charrue posée en bande, le tout d'or.*

LADEVÈZE. — Les marquis de Ladevèze, du nom de Leclerc, dont nous avons donné la notice (*Annuaire* de 1851, p. 352), sont originaires du Languedoc. Un rameau s'établit en Picardie et a donné des représentants de l'Aisne à nos assemblées électives. Un de ses rejetons est aujourd'hui fixé au château de Montferrand, près Boussières, dans le département du Doubs.

LALEMAN. — Jean Laleman de Vaite, baron de Bouclans, était secrétaire de l'archiduchesse Marguerite, et devint ambassadeur de Charles-Quint, qui lui accorda le titre de comte.

Il tomba dans une disgrâce complète. Ses descendants, qui ont été reçus douze fois à Saint-George, de 1612 à 1769, se sont alliés aux familles de Montrichard, de Chaffoy, de Choiseul, d'Esternoz, d'Anney, etc. Armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de gueules.*

Lalier. — Famille originaire de Champagne, fixée très-anciennement à Salins, où elle s'éteignit dans les maisons Patornay et d'Udressier. Armes : *d'argent, à trois aigles de sable.*

Lambert. — Claude Lambert, cogouverneur de Besançon, avait été anobli en 1559. Sa postérité s'éteignit dans la famille Despotots. Armes : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or et colleté d'une autre couronne d'or.*

Lambrey. — Ancienne noblesse chevaleresque, originaire du village de ce nom, au ressort de Vesoul, éteinte dans celle de Saint-Mauris. Elle a été reçue plusieurs fois à Saint-George. Alliances : de Sorans, d'Orsans, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fermoirs en losanges aussi d'or.*

Lamy. — Les marquis de Laperrière, du nom de Lamy, sont originaires du duché de Bourgogne. Ils ont fourni plusieurs conseillers aux parlements de Dijon et de Besançon, et des officiers de mérite. Alliances : de Truches, Vuilleret, Aymonet de Contréglise, Dunod de Charnage, Biétrix, de Berbis, etc. Armes : *d'azur, à trois lézards d'argent, mis en pal.*

Lampinet. — Famille qui a fourni plusieurs conseillers aux parlements de Dôle et de Besançon, et un vicomte maïeur de Dôle en 1660. Elle a possédé les seigneuries de Navenne, Sainte-Marie, Bouclans, et s'est alliée aux Sachaut, Phénix, de Monnier, Guillaume, Lespaul, Dusillet, etc. Armes : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant un encensoir d'argent et chargé d'un cœur de gueules.*

Lanans. — Ancienne noblesse chevaleresque éteinte. Elle a trois de ses rejetons reçus à Saint-George ; Antoine de Lanans, en 1503 ; Philippe, en 1518 ; Claude, en 1563. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent, à la bordure d'or.*

Lanart. — Les armes de cette famille sont : *d'or, à une bande de gueules, chargée au premier canton d'un point d'échiquier de sable.*

Lange. — Jean-Baptiste-Gabriel Lange, écuyer, seigneur de Ferrière, fut convoqué aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Aval, en 1789.

Langlois. — Cette famille du bailliage d'Aval, où elle possédait le fief de Nance, a été appelée en 1789 aux assemblées électorales de la noblesse.

Lantenne. — Noblesse chevaleresque, éteinte vers 1525. Henri de Lantenne est cité comme témoin dans un traité du duc de Bourgogne en 1191. Hélion de Lantenne, chevalier de Saint-George, était abbé de Lure, de Murback, et prince du saint-empire en 1440. Alliances : de Rochefort, Quingey. — Armes : *de sable, à la croix d'argent.*

Lapic. — Georges Lapic, fermier des salines du roi, fut anobli le 31 janvier 1651. Armes : *d'azur, à un griffon d'or, lampassé et armé de gueules.*

Larderet. — La maison du Larderet s'est éteinte. Elle comptait dans ses alliances les Grammont, Thomassin, Champagne, etc. Armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

Lassaux. — Ancienne noblesse éteinte. Alliances : de Bazan, de Thon, de Verchamps, de Mont-Saint-Ligier. Armes : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de quatre limaçons du même.*

Laubespin. — Ancienne noblesse, connue par titres de 1131 et 1144, et admise quatre fois à Saint-George. Elle s'est éteinte vers l'année 1600 par le mariage de la fille unique de Claude de Laubespin, baron de Voray, avec Léonel de Mouchet de Battefort, qui releva le nom de Laubespin. Alliances : de Vaudrey, de Chalain, de Grammont, etc. Armes : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre billettes du même.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Laule. — Les armes de cette famille sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de buffle du même.*

Laverne. — Louis de Laverne reçut des lettres de chevalerie en 1617, et Adam, comte de Laverne, officier général dans les armées d'Autriche, était chevalier de Saint-George en 1654. Alliances : de Blisterwick, du Tartre, Thomassin, de Saint-Mauris-en-Montagne, de Vaudray. Armes : *de gueules, au lambel de deux pendants d'or.*

Lavier. — Maison qui a fourni des chevaliers de Malte et de Saint-George; Jean-François de Lavier, lieutenant-colonel de dragons en 1679, eut un fils qui reçut des lettres de chevalerie en 1737 et qui continua la lignée. Alliances : de Mugnans, Ledoux, Prévost. Armes : *d'azur, à une fasce d'argent.*

Laviron. — Jean de Laviron, reçu chevalier de Saint-George en 1532, mourut en 1570. La famille Doyen a possédé plus tard la seigneurie de Laviron. Armes : *d'or, à une fasce d'azur.*

Lavoissière. — Jean de Lavoissière, recteur de l'Université de Franche-Comté en 1522, était originaire de Clerval-en-Montagne.

LAVONCOURT. — Cette maison, qui paraît originaire de la Lorraine, était établie en Franche-Comté, et avait, au commencement du XVI[e] siècle, deux de ses rejetons reçus à Saint-George. ARMES : *d'azur, à six coquilles d'or en orle, et une septième posée en cœur.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

LAYS. — ARMES : *parti, au 1[er] de sable, à la bande d'or; au 2[e] de sable, au chef d'or.*

LECOURBE. — Le général Lecourbe, natif de Ruffey, devint général de division, et fut créé comte en 1814 par le roi Louis XVIII. Son neveu, conseiller à la cour de Dijon, vient d'être autorisé à porter ce titre par décret.

LEMERCIER. — Famille qui a possédé les fiefs de Montigny et de Servance, et qui s'était alliée à celle de Grosjean.

LENFERNAT. — La famille de ce nom, qui remonte à Oudin de Lenfernat, est originaire de Brie. Elle s'est répandue dans la Bourgogne, le Nivernais, la Champagne et la Franche-Comté, où sa noblesse a été reconnue en 1667. ARMES : *d'azur, à trois losanges d'or.* (Voyez pl. 4 du Nob.) — Devise : QUI FAIT BIEN L'ENFER N'A.

LEPIN. — Le général Lepin, natif de Salins, a été créé baron sous le premier empire. ARMES : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois quintefeuilles d'argent et accompagnée de trois croissants d'azur; au franc quartier de baron militaire.*

LESCOT. — Jean-Jacques Lescot, originaire de Pontarlier, fut anobli, le 12 janvier 1598, par le roi Philippe II. Alliances : du Bois, de Saint-Mauris. ARMES : *de gueules, à deux bâtons noueux d'argent, posés en chevron, et accompagnés en pointe d'une tête de lévrier du même.*

LESPART. — Famille de Besançon, dont était Parisse Lespart de Tichey, mariée à Simon Boutechoux.

LESPINETTE. — Les armoiries de la famille de Lespinette sont : *d'azur, au chevron d'or; au chef de gueules, chargé de trois sonnettes d'or.*

LESTANG. — On trouve des familles de ce nom dans plusieurs provinces, notamment au Maine. Celle de Franche-Comté avait pour armes : *d'azur, à deux poissons d'argent mis en fasce.*

LEUGNEY. — Ancienne noblesse éteinte et dont était François de Leugney, gouverneur de Baume et gouverneur de la Confrérie de Saint-George en 1579, où sa famille comptait douze chevaliers depuis 1476. Alliances : de Loray, de Beaujeu, de Cléron, de Saint-Mauris, d'Aubonne, etc. ARMES : *de gueules, au sautoir engreslé d'argent.*

LEZAY. — Voyez plus haut, page 189.

Liesle. — Noblesse éteinte depuis plusieurs siècles, et dont étaient Eudes et Guy de Liesle, chevaliers, qui vivaient en 1225. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Ligier. — Famille noble dont était Claude Ligier, procureur général de l'université du Comté en 1581. On trouve un Ligier de Clérysot, seigneur de Loisin, en 1614.

Ligneville. — Les seigneurs de Ligneville, appartenant à la noblesse de Lorraine, ont eu de nombreuses alliances et des biens considérables en Franche-Comté. Alliances : de Scey, de Beauvau, d'Oyselet, de Cendrecourt, d'Anglure, de Mailly, de la Baume-Montrevel. Armes : *losangé d'or et de sable.*

Lilet. — Wauthier Lilet fut confirmé par les archiducs, le 22 septembre 1710, dans la noblesse que sa famille tenait du roi Philippe II.

Lisola. — Famille noble originaire de Besançon, qui a donné un prieur de Chaux et dont était le baron de Lisola, qui l'a illustrée. Armes : *de sable, à un lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

Livet. — Jean Livet, seigneur du Colombier, et Pierre son frère, seigneur de Civria, furent anoblis par le roi d'Espagne Philippe II. Leurs armoiries furent confirmées par lettres de 1610. Armes : *d'azur, au soleil d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Loberge. — Les armes de cette famille sont : *de gueules, à trois calices renversés d'or.*

Lod. — Les seigneurs de ce nom sont éteints depuis plusieurs siècles. Ils étaient connus dès 1358. Alliances : de Scey, de Thoraise. Armes : *d'argent, à deux bâtons noueux de ... mis en fasce.*

Logre. — Famille qui possédait la seigneurie de Francour, qui a donné des officiers distingués et qui s'est alliée à celles de Limosin, Normand, Baulart, etc. Armes : *d'argent, au lion de gueules, à huit cloches de sable posées en orle.*

Loige. — Simon de Loige, reçu chevalier de Saint-George en 1473, mourut en 1479. Armes : *d'or, au sautoir d'azur.*

Lombart. — Ancienne famille de Poligny, qui entrait dans l'échevinage et le conseil de cette ville, et qui avait été anoblie en 1525 par l'empereur Charles-Quint. Elle s'est éteinte dans la famille de Ferre. Armes : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois têtes de léopard d'or.*

Longeville. — Dès 1343, dans le testament de Henri de Bourgogne, apparaît le nom des seigneurs de Longevelle ou Longeville, au ressort d'Ornans. Deux de ses rejetons ont

été reçus à Saint-George en 1440, et Artaud de Longeville en 1473. Alliances : Saint-Aubin, Scey, Morel, Vautravers, Salins, Chauvirey, Cléron, Domprel, Groson, Moustier, etc. La terre de Longeville passa, à l'extinction de cette maison, dans diverses familles, et entre autres dans celle des Maréchal. Armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée en chef d'un point d'échiquier d'azur.*

Longin. — Famille de Poligny établie aux Pays-Bas, anoblie par l'empereur Frédéric IV, et dont était Simon Longin, trésorier général en 1497. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à cinq billettes d'or en sautoir; aux 2 et 3 d'or, à trois bandes d'azur.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Longvy. — Les seigneurs de ce nom, qu'on a prétendus issus de la maison de Châlon, appartenaient au haut baronnage de la province. Leur nom apparaît dès le xive siècle, et s'éteignit dans Jean de Longvy, qui, de Jeanne d'Orléans, sœur naturelle de François Ier, n'eut que des filles. Son oncle Etienne de Longvy, duc et pair évêque de Langres, connu sous le nom de Givry, était mort doyen des cardinaux en 1561. Alliances : de Vienne, Vergy, la Trémoille, la Baume-Montrevel, Bauffremont, Neufchâtel, etc. Armes : *de gueules, à la bande d'or.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Loray. — Les armes de cette famille sont : *d'argent, à une tête de bouc de gueules, accornée et lampassée d'azur.*

Lorençot. — Famille d'Arbois anoblie par Charles-Quint. Jean Lorençot, archer de corps en Espagne, obtint des lettres de confirmation de noblesse en 1612. Armes : *coupé au 1 d'or, au laurier de sinople, au 2 d'azur, au laurier d'or, fruités de l'un en l'autre.*

Lorillard. — Voir Orillard.

Loriot. — Pierre Loriot, de Salins, vivant au xvie siècle, acquit une certaine célébrité à l'université de Bourges, où il professait. Armes : *d'azur, au vol d'argent.*

Loulle. — Ancienne famille noble éteinte. Elle était de Pontarlier, et s'était alliée aux Saint-Mauris-Salins, Laborey, etc.

Louverot (le). — Noblesse reçue quatre fois à Saint-George, et actuellement éteinte. Elle a possédé la baronnie du Pin et plusieurs seigneuries. Alliances : Vaudrey, Montrichard, Chissey, Fallerans, etc. Armes : *d'argent, au pal d'azur, et à la fasce de gueules, chargée d'un lion naissant d'or.*

Louys. — Claude Louys, conseiller et vice-président du parlement de Dôle en 1500, fut anobli par Charles-Quint. Sa famille, originaire de Port-sur-Saône, était depuis longtemps établie à Besançon, où Philippe Louys, père du conseiller,

était notaire, et où Claude Louys était cogouverneur en 1508. Leur postérité s'est éteinte. Armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé à la cime d'une étoile d'or.* — Devise : Virtuti fortuna comes.

Loysia. — Ancienne noblesse éteinte, qui avait pour armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Loyte ou Loyete. — Famille éteinte et dont le nom primitif était Hostie. Denis Loyte, chevalier, dit *sans reproche,* est cité honorablement dans les Mémoires d'Olivier de la Marche. Denis Loyte, seigneur d'Aresche, dernier de sa maison, vivait en 1518. Armes : *d'azur, à un agneau pascal passant d'argent.*

Ludin. — Noble messire Charles Ludin était cogouverneur de Besançon, ainsi que Jean Ludin en 1497. Armes : *d'or, à la fasce bretessée* ou *crénelée de trois créneaux de sable.*

Lullier. — Famille originaire de Morey, et anoblie par Charles-Quint. François Lullier, seigneur de Preigney, Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, etc., devint premier président du parlement en 1653. Il n'eut pas de postérité. Alliances : Andrey, Santans, Dard, Sonnet, etc. Armes : *d'argent, à un olivier arraché de sinople, à deux branches passées en sautoir.*

Luquet de Grangebeuve. — Famille noble du duché de Bourgogne, établie en Comté par le mariage du colonel Louis Luquet de Grangebeuve, seigneur de Chantrans, avec Anne-Claude d'Oyselet, vers 1712. Alliances : Colin de Champagne, du Montet de la Terrade, etc. Armes : *d'azur, à la croix engreslée d'argent.*

Lurieux. — Cette famille éteinte était alliée à celles de la Baume-Montrevel, Chantrans, la Chambre, Rye, etc. Armes : *d'or, au chevron de sable.* (Voyez pl. 4 du Nob.)

Lusans. — La famille de ce nom comptait une alliance avec la maison de Rosière. Elle est aujourd'hui éteinte.

Lyautey. — Famille qui possédait, au siècle dernier, la seigneurie de Genevreuille, et qui a été convoquée aux assemblées électorales de la noblesse en 1789.

CORRECTIONS

au premier article du Nobiliaire de Franche-Comté.

(Voyez l'*Annuaire* de 1865, p. 372.)

Andelot. — Cette maison avait été donnée par erreur comme éteinte. Une branche existe encore en Belgique. (Voyez plus haut, page 128.)

Bermont. — Les trois aigles des armoiries de cette branche naturelle de la maison de Moustier sont *d'or* et non de *sable*.

Constant de Rebecque. — Cette famille s'est éteinte à Saint-Amour, après n'y avoir fourni que deux générations.

Additions au Nobiliaire de Provence.

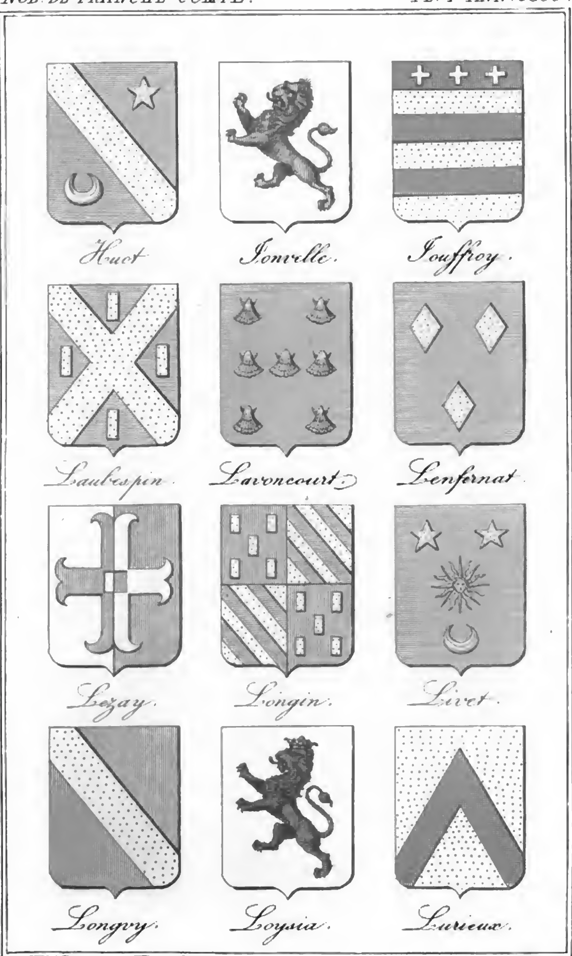
(Voyez l'*Annuaire* de 1864, page 388.)

Colla de Pradine. — Barthélemy Colla, originaire du Comtat et fils d'un avocat d'Arles, s'établit à Aix et fut assesseur, procureur du pays, 1727-1729. Il épousa Adélaïde de Fauchier, dont il eut André-Xavier Colla, seigneur de Pradine, trésorier général de France en 1724, conseiller à la cour des comptes d'Aix en 1736. La baronne douairière de Castillon, née Henriette-Alexandrine-Caroline Colla de Pradine, est décédée le 20 septembre 1865. Armes : *écartelé de sable et d'argent*.

Lemaître de Beaumont. — La souche de cette famille a formé deux branches, dont l'une est restée à Marseille et l'autre alla se fixer à Brignolles. Elle compte parmi ses rejetons actuels : Mmes Octave et Arthur de Borelly, née Annette, et Louise Lemaître de Beaumont. — Armes : *tranché, au 1 d'argent, au 2 de gueules, à trois voiles enflées d'argent posées en bande*.

Philip. — D'une famille établie à Marseille depuis le XVIe siècle, François Philip fut député de cette ville au conseil royal de commerce en 1714. Joseph, son frère, alla s'établir à Pelissane, dont il devint consul en 1715. Il eut pour fils Honoré de Philip, trésorier général des États de Provence, puis secrétaire du roi en 1763, père de Balthazar Philip, conseiller à la cour des comptes d'Aix en 1781. Alliances : Callumaud, Chantereine, Barthélemy, Espagnet, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un pélican d'argent dans son aire de sable*.

Saint-Jacques. — Pierre de Saint-Jacques était viguier de Marseille en 1213. Quatre autres membres de la famille furent syndics de cette ville en 1250, 1336, 1356, 1368 et 1408. Alliances : Vivaux, Candolle, Lingris, Mazenod, Sabran, etc. Armes : *d'argent, à trois croisettes recroisetées de gueules; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent*.



Pacot, 2, rue de Rohan. Delahaye, Imp

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA NOBLESSE FRANÇAISE AUX COLONIES,

SUIVIE

D'UN RECUEIL DES FAMILLES

MAINTENUES PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUADELOUPE.

C'est au moment où le cardinal de Richelieu se montrait le plus terrible adversaire de la noblesse et de la féodalité, que, sous son patronage, furent jetés dans le nouveau monde les premiers fondements de nos colonies. Telle était encore néanmoins la force des institutions et des mœurs, que, malgré sa haine pour le système dont il poursuivait la destruction en France, le ministre de Louis XIII le donnait pour base à la formation de ces sociétés nouvelles au delà des mers.

Une des plus anciennes concessions de terres dans les Indes occidentales fut celle accordée au sieur Guillaume de Caen, major général, sergent de bataille de l'armée navale. Par lettres patentes du 28 janvier 1633, le cardinal de Richelieu, en sa qualité de chef et surintendant général de la navigation et du commerce du royaume, conféra à cet officier supérieur la propriété de plusieurs des petites Antilles, donation qui lui fut confirmée en 1640 par d'autres lettres émanées du roi, qui érigeaient lesdites îles en baronnie, « avec justice, haute, moyenne et basse, droits de patronage, nomination aux bénéfices, provisions aux offices, foires, marchés, coutumes et usages, permission de construire des châteaux à ponts-levis et créneaux; le tout à la charge d'une seule foi et hommage-lige, et autres serments et devoirs dus ». (Lois et constitutions des colonies françaises, par Moreau de Saint-Remy, tome Ier, page 48.)

Le sieur de Caen abandonna, il est vrai, son entreprise de colonisation; mais lorsque, deux ans plus tard, un édit accorda à la compagnie des îles d'Amériques, fondée en 1635, plusieurs nouveaux priviléges, on y remarque, article VII, celui de pouvoir faire ériger des fiefs avec

haute, moyenne et basse justice, et titre de baronnie, comté et marquisat; celui de faire expédier quatre brevets de noblesse en faveur de ceux qui, sous son autorité, habiteront à leurs frais quelques-unes desdites îles et y demeureront pendant deux années avec cinquante hommes au moins. (*Ibidem*, page 53 et 54.)

La compagnie, au lieu de consacrer ses efforts à peupler les îles qui lui avaient été concédées, se contenta de les vendre à des particuliers, qui avaient de trop faibles ressources pour lutter avec efficacité contre le développement du commerce des Espagnols et des autres peuples.

Pour y remédier, Louis XIV, au mois de mai 1664, créa la compagnie des Indes par un édit qui, dans ses articles XXIII, XXIV et XXXII, lui confère tous droits seigneuriaux, avec pouvoir d'inféoder les terres desdites îles, et lui donne pour armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or ;* deux sauvages pour supports et une couronne ducale.

Le régime féodal était donc dès l'origine en pleine vigueur dans nos possessions des Indes occidentales. Toute personne non noble était soumise au droit de capitation, et celles qui prétendaient en être exemptes devaient produire un certificat de noblesse pour s'en faire décharger. C'est ce que réglait une ordonnance du gouverneur général des îles du 12 février 1671.

Lorsque, au mois de décembre 1674, le roi Louis XIV prononça la dissolution de la compagnie des Indes occidentales, l'État fut substitué à ses droits seigneuriaux et notamment à la perception de la capitation. Déjà beaucoup de gentilshommes et surtout de cadets de famille, attirés par l'espoir d'une fortune brillante et rapide, s'étaient établis dans les Antilles. Pour encourager la colonisation, un édit (août 1664) avait déjà déclaré qu'on pouvait entrer dans la compagnie des Indes ou y participer sans déroger à la noblesse; un autre (août 1669) étendit ce privilége à tout commerce maritime, de sorte que tous gentilshommes puissent entrer en société et prendre part dans les vaisseaux marchands, denrées et marchandises d'iceux, sans qu'ils soient censés ni réputés déroger à noblesse, pourvu toutefois qu'ils ne vendent point en détail.

Sous le gouvernement de la compagnie des Indes occidentales, le gentilhomme qui voulait être exempté de la capitation était obligé de faire ses preuves de noblesse devant l'administration centrale séant à Paris. Après la dissolution de cette société, le gouvernement du roi étant rentré dans l'entière propriété de nos possessions d'Amé-

rique, ce fut devant le conseil d'État que les nobles durent produire leurs titres. Quand ils avaient obtenu de lui un arrêt de confirmation, ils le faisaient enregistrer devant les conseils souverains de la colonie où ils s'étaient fixés.

Telle était en principe la marche que l'on devait suivre dans les questions nobiliaires. Mais dans la pratique on s'écarta bientôt de ces règles. C'est ce qui motiva diverses lettres du roi relatives à l'enregistrement des titres de noblesse. Par celles du 26 octobre 1744, insinuées au conseil de Léogane le 12 mars 1745 et au conseil du Cap le 5 juillet suivant, Sa Majesté ordonna qu'aucunes lettres de grâce, de rémission ou d'abolition, lettres d'anoblissement, de confirmation de noblesse, de relief, de surannation ou de dérogeance à noblesse, etc., ne fussent enregistrées aux conseils supérieurs des îles sous le Vent, qu'après que son secrétaire d'État aurait fait savoir de sa part qu'il trouve bon qu'on procède auxdits enregistrements. (Moreau de Saint-Remy, tome III, page 816.)

D'autres lettres encore plus explicites furent adressées en 1746 au conseil supérieur de la Martinique et à celui de la Guadeloupe.

Ce règlement était fort nécessaire, et, avant 1746, il y eut sans doute bien des cas dans lesquels on enregistra des titres de noblesse qui n'auraient jamais pu l'être s'ils eussent été assujettis à la formalité requise par les lettres royales ci-dessus.

A partir de cette époque, les conseils supérieurs veillèrent en général scrupuleusement à ce que personne dans les colonies ne prît la qualité d'écuyer, si ses titres n'étaient enregistrés à leur greffe.

Si tous les registres des arrêts de ces conseils avaient été conservés jusqu'à nos jours, on y retrouverait les éléments d'un nobiliaire complet des colonies; mais la plupart ont été détruits.

Nous avions depuis longtemps cherché à préparer un travail général sur les registres originaux du conseil supérieur de la Guadeloupe à l'aide de quelques personnes éclairées du pays qui ont bien voulu nous prêter leur concours; mais ils ne commencent qu'à l'année 1732 et présentent une lacune de 1740 à 1763. Il ne faut donc pas s'étonner si un certain nombre de familles n'y figurent point, quoique sûrement leur noblesse incontestable ait dû leur y faire prendre place. Nous citerons par exemple celles de Boubers, de Bovis, de Bragelongne, Leterrier de

Mennetot, Budan, Reverchon, Durand de Surmont, Aymar de Jabrun, Pontevès d'Anurat, Leproux de la Rivière, Marniel, Mouchy, Néron de Surgy, Viport, le Gardeur de Repentigny et Garnier de Lamelouse; ces deux dernières éteintes dans la ligne masculine à la Guadeloupe.

Nous nous empressons de publier cette année le résultat de ce dépouillement, que nous tâcherons de compléter en 1867 par un relevé des actes de foi et hommage, et par un dépouillement des arrêts du conseil supérieur de la Guadeloupe ordonnant des enregistrements nobiliaires, dont les originaux manquent de 1740 à 1763. Ces arrêts eux-mêmes sont perdus pour la période de 1740 à 1752. Nous nous occuperons ensuite ultérieurement de travaux du même genre pour la Martinique, Saint-Domingue, le Canada et les autres colonies françaises.

FAMILLES MAINTENUES DANS LEUR NOBLESSE

PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUADELOUPE.

Dessaillants (François), écuyer, 5 novembre 1732. — Sa famille, originaire d'Espagne, avait donné successivement quatre grands prévôts de la maréchaussée de Provence, et avait été maintenue dans sa noblesse par jugement rendu à Aix le 26 novembre 1668. Armes : *d'azur, à un lion d'or et à la fasce de sable brochant sur le tout.*

Montagu (Marc de), 6 novembre 1733. — Sa famille, originaire de Normandie, avait formé deux branches : 1° celle des marquis d'O, barons d'Aunou-le-Faucon, qui avait été maintenue dans sa noblesse le 3 avril 1667, et qui avait donné plusieurs conseillers au parlement de Rouen, et un capitaine des vaisseaux du roi; 2° celle dont était issu Marc de Montagu, et qui avait été maintenue le 7 décembre 1667, par jugement de Barin de la Galissonnière. Armes : *de sable, à trois mains dextres appaumées d'argent.* La branche de Marc y ajoutait : *un chef d'or, chargé de trois losanges de gueules.*

Gilbert de Voisins (Pierre), 3 novembre 1733. — Sa famille a donné des conseillers au parlement de Paris et des officiers supérieurs. Pierre-François Gilbert de Voisins, commandant, pour le roi, de l'île Grande-Terre, à la Guadeloupe, créé comte de Lohéac en juin 1710, mourut le 17 juillet 1733. Pierre Gilbert de Voisins, son fils aîné, lieutenant du roi au gouvernement général de la Martinique, mourut sans postérité en 1768. Armes : *d'azur, à la croix engreslée d'argent, cantonnée de quatre croissants montants d'or.*

Le Mercier de Maisoncelle, 6 septembre 1734. — Des lettres de noblesse furent délivrées à Louis le Mercier de Maisoncelle, chevalier de Saint-Louis, commandant de l'île Grande-Terre. La souche de sa famille s'est divisée en plusieurs branches, sous les noms de : le Mercier de Vermont, de Richemont, de la Clertière, de Beausoleil, de Pombiray. Armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cœur du même.*

Leblanc, 4 janvier 1740. — Des lettres de noblesse furent accordées ledit jour à plusieurs membres de la famille Leblanc, originaire du Languedoc.

Savournin, 23 juillet 1765. — Une branche de la famille Savournin, originaire de Provence, et maintenue dans sa noblesse le 24 février 1668, se transporta à la Guadeloupe, où elle était connue sous les noms de Savournin d'Antelmy de Lacépède. Elle avait négligé d'y prendre dans les actes la qualité d'écuyer. Sur la production d'un certificat des syndics du corps de la noblesse de Provence du 1er mai 1761, elle obtint des lettres de confirmation. Armes : *parti, au* 1 *d'azur, à trois cœurs appointés d'or; au* 2 *d'azur, au tronc écoté, posé en pal, surmonté d'une étoile et accompagné en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

Billy, 13 novembre 1765. — Pierre de Billy, capitaine d'infanterie, d'une famille originaire de Bourgogne, dont des rameaux se sont fixés dans le Beaujolais et le Lyonnais, fit enregistrer ses titres de noblesse. Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

L'Hoste de Sélorge, 15 mai 1766. — Cette famille avait été maintenue dans la personne de Claude l'Hoste, écuyer, seigneur de Vilaines, lieutenant général au bailliage de Montargis en Gâtinais. Armes : *d'or, à une tête de griffon d'argent.*

Crosnier, 8 juillet 1766. — Jean-Michel Crosnier de Monterfil et Jean-Louis Crosnier de Belaitre appartenaient à une famille dont les titres avaient déjà été enregistrés à la Martinique en janvier 1755, et dont un autre rejeton produisit aussi ses titres le 11 janvier 1771. Originaire de Bretagne, elle avait passé aux réformations de 1437 et 1513, et avait été maintenue par arrêt du conseil et par lettres patentes du 12 novembre 1757. Armes : *d'or, au croc de batelier de sable.*

Le Prevost Duquesnel (Jean-Baptiste), chevalier, capitaine des frégates du roi, chevalier de Saint-Louis, 17 novembre 1766. — Armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une hure d'argent.*

Dumoulier de Lacombe, 22 novembre 1766.

Bruny de Chateaubrun (David-Rémy), 6 août 1767. — Sa famille était originaire de Provence et issue de Jean-Baptiste de Bruny, baron de la Tour-d'Aigue, secrétaire du roi. Armes : *d'azur, au cerf courant d'or, au chef du même.*

Dampierre (Pierre de), chevalier, seigneur de Sainte-Agathe et de Millancourt, 9 novembre 1767. — Ses ancêtres avaient été maintenus en Picardie le 15 janvier 1700. Les titres de cette famille avaient été déjà enregistrés à la Martinique le 9 novembre 1728. Armes : *d'argent, à trois losanges de sable.*

Montdor (Louis), 18 mars 1768. — Issu d'une ancienne famille du Lyonnais, maintenue dans sa noblesse le 21 janvier 1668, il fournit un supplément de ses titres au conseil souverain le 12 mars 1774. Armes : *d'hermine, à la bande de gueules.*

Casamajor (Ambroise de), 2 mai 1768. — Il produisit un certificat de noblesse des barons gentilshommes et syndics du royaume de Navarre en faveur de noble Pierre de Casamajor, de la ville de Sauveterre, du 27 février 1766. Une branche a possédé la terre de Gestas, dont elle a ajouté le nom au sien.

Desmerliers, 6 mai 1768. — La famille du sieur Desmerliers, écuyer, seigneur de Longueville, chevalier de Saint-Louis, avait été maintenue au rôle des nobles de la sénéchaussée de Nantes, par arrêt du 6 mars 1671. Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

Desvergers, écuyer, seigneur de Sannois, 7 mai 1768. — La souche de sa maison, maintenue dans sa noblesse par le conseil d'État, le 23 septembre 1666, forma les branches de Sannois, d'Auroy et de Mauperthuis. Ses titres avaient été déjà enregistrés à la Martinique le 9 juillet 1710. Armes : *d'azur à la bande d'or.*

Le Paulmier de Casteletz, 12 juillet 1768. — Famille issue de Nicolas le Paulmier de Casteletz, anobli en juillet 1639, et maintenue par jugement de Barrin de la Galissonnière le 20 novembre 1668. Armes : *d'azur, à trois palmes d'or.*

Reynal (Jean), écuyer, sieur de Saint-Michel, 5 janvier 1769. — Il descendait de Jean Reynal, capitoul de Toulouse, avocat au siége présidial de cette ville. Les titres de sa famille avaient déjà été enregistrés à la Martinique le 8 mai 1713. Armes : *d'or, à la bande ondée de gueules, accompagnée de dix glands de sinople.*

Pelletier (le chevalier Antoine de), 14 mars 1769. — Il était fils d'un lieutenant général des armées du roi et originaire de Normandie.

Le Roi de la Potherie, 4 septembre 1769. — Il était seigneur en partie de Saindous, au Canada, et de la Touche, en Touraine, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant du roi à la Guadeloupe, commandant la Basse-Terre. Sa famille s'est alliée de nos jours à celle de la Rochefoucauld. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ombres de soleil à huit rais du même.*

Hurault de Gondrecourt (Robert et Charles), 9 septembre 1769. — Leur maison, issue de Jean Hurault de Ligny, réhabilité par René de Lorraine, roi de Sicile, le 22 février 1503, a donné plusieurs chevaliers de Saint-Louis. Les titres de François Hurault, écuyer, sieur de Manoncourt, avaient été déjà enregistrés, le 5 février 1685, à la Martinique. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or, chargé sur l'estomac d'une croix potencée du même; à la bordure dentelée de gueules et billetée d'argent.*

Bouchard de la Potherie (Claude-Mathieu), 19 septembre 1769.

Coquille, 2 juillet 1770. — Lettres de noblesse de Jacques-Germain-François Coquille, procureur général du conseil supérieur de la Guadeloupe. Armes : *d'azur, à trois coquilles d'or.*

Poyen (Jean), ancien commandant du quartier de la Capesterre, lettres de noblesse le 3 juillet 1770. — On trouve deux actes de foi et hommage de lui pour le marquisat de Sainte-Marie en 1766 et en 1777. Armes : *de gueules, au paon d'argent, passant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

La Montagne (Vincent de), 3 septembre 1770. — Sa maison a fourni plusieurs conseillers au parlement de Bordeaux.

Mahiel (Charles-Louis de), 12 septembre 1770. — Sa famille, originaire de Normandie, avait été maintenue par l'intendant de Rouen, le 15 janvier 1667. Armes : *d'argent, à trois roses de gueules.*

Chazeaux (Jean-Baptiste de), 13 novembre 1770. — Cette famille, originaire du Languedoc, avait été maintenue le 21 mars 1670. Armes : *de gueules, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe d'argent, passante et surmontée de trois étoiles d'or.*

Galard de Béarn (Pierre et Georges de), 14 novembre 1770. Pour cette maison, voyez l'*Annuaire* de 1855, page 399.

Richier de la Rochelongchamp (Jacques et Philippe), 9 mars 1771. — Ils produisirent deux jugements de maintenue rendus l'un à Marennes, le 14 décembre 1703, l'autre à la Rochelle, le 28 février 1670. Armes : *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée et onglée de gueules, à la bande componée d'or et de gueules.*

Vezien de Laroche (Hilaire), 13 mai 1771. — L'enregistrement des titres de noblesse d'Armand-Hilaire de Vézien, écuyer, sieur de Laroche, avait été ordonné, par arrêt du conseil de la Martinique, le 12 septembre 1730.

Dagneaux de Douville, 12 septembre 1772 et 15 novembre 1775. — Un rejeton de cette famille, originaire de Normandie, avait déjà fait enregistrer ses titres à Québec. René Dagneaux de Douville les produisit de nouveau le 14 juillet 1784 à la Guadeloupe. Armes : *d'azur, à trois agneaux d'argent.*

Vaultier de Moyencourt (Charles, Pierre et François), 5 novembre 1772. — A cette ancienne famille, du bailliage de Meaux, maintenue par arrêt du conseil d'État, le 17 février 1667, appartenait aussi Alexandre de Vaultier, seigneur de Reuilly, comte de Moyencourt, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi. Armes : *d'azur, au croissant d'argent, à neuf queues d'hermine, rangées en orle.*

Cornette, 9 mars 1773. — Des lettres de noblesse avaient été données à cette famille par le roi Louis XIV, le 17 juin 1676. Jean-Baptiste Cornette fit enregistrer de nouveau ses titres le 10 mars 1774. La souche a formé les branches de Saint-Cyr, de Venancourt, de Montlaur. Armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de deux roses de gueules, et en pointe d'un lézard de sinople, posé en pal.*

Coudroy (Jean-Charles), chevalier de Saint-Louis, commandant les milices du Moule, 5 juillet 1773. — La souche de sa famille avait formé plusieurs branches, répandues en France, à la Havane et aux États-Unis. Un rejeton de celle des Coudroy de Lauréal, capitaine de zouaves, a été tué en Crimée à la bataille de l'Alma. Armes : *d'azur, à l'épée en pal d'argent, la garde et la poignée d'or; au chef d'or, chargé d'un soleil de gueules.*

Nadaud du Treil (Charles-François-Emmanuel), ancien gouverneur de l'Ile, 8 novembre 1773. — Il avait obtenu des lettres de noblesse militaire. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre étoiles d'or.*

Fougères (François-Joseph de), 13 janvier 1774. — Sa famille, originaire d'Auvergne, avait été maintenue par arrêt du 30 juin 1667. Armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

Fresche de la Villorion (Étienne-Augustin du), 14 janvier 1774. — Sa famille, originaire de Bretagne, avait passé aux plus anciennes réformations. Armes : *d'argent, à trois lapins de sable.*

Ballias (Marc-Antoine-Timothée et Guillaume-Benoît), 9 septembre 1774. — Élie Ballias, écuyer, seigneur de Touvenac, gentilhomme ordinaire de la vénerie de Mgr le comte de Provence, avait été capitoul de Toulouse en 1773.

Vernou de Bonneuil (Charles-Auguste-Victoire et François-Henri de), 4 novembre 1774. — Voyez, pour cette famille, l'*Annuaire* de 1848.

Mauret (Joseph-Bernard de), 5 novembre 1774. — La souche de cette famille, dont était Pierre de Mauret, seigneur de la Faurie, capitoul de Toulouse en 1713, a formé les branches de Nolivier, de Monpitole, de Pourville, etc. Armes : *d'argent, à trois têtes de maure de sable; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.*

Trogoff (César-Jacques de), 8 juillet 1775. — Il appartenait à une maison de Bretagne encore existante, maintenue d'ancienne extraction en 1669. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Retz (Antoine de), 11 juillet 1775. — Sa famille, originaire du Gévaudan, a été maintenue par l'intendant du Languedoc, le 3 septembre 1668. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une épée renversée d'argent.*

Deshayes (Robert), 5 septembre 1775. — Il était originaire de Honfleur, capitaine des milices de la Guadeloupe, député de cette île près du bureau du commerce. Armes : *d'azur, à la tour donjonnée d'argent, maçonnée de sable, sur une terrasse d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, et entourée de hayes de sinople, au chef de gueules, chargé de deux épées d'argent, passées en sautoir.*

Pinel du Manoir, de la Pallun, de Saint-Martin, etc., 6 septembre 1775. — Ils étaient issus d'une famille originaire de Guienne. Armes : *d'argent, à un pin de sinople.*

Sentout (Jean-Joseph de), 12 septembre 1775. — Il était ancien capitaine au régiment de Beauvoisis, et chevalier de Malte, reçu en 1741.

Boyvin, 12 septembre 1775. — Il produisit ses lettres de secrétaire du roi, qui lui conféraient la noblesse au premier degré.

Giraud de la Charbonnière (René-Robert et Jean-Pierre), 15 novembre 1775. — Les titres de leur famille avaient déjà été enregistrés à la Martinique le 5 novembre 1714.

Bourguignon de la Mure (François-Gabriel de), 8 mars 1776. — Sa famille, originaire de Provence, avait été maintenue par jugement du 6 juin 1666, et par arrêt du conseil d'État, le 14 juillet 1775. Ses titres furent aussi enregistrés à la Martinique le 3 janvier 1776. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au porc-épic de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; aux 2 et 3 d'or, au sautoir de gueules.*

Bouillé (le marquis de), 15 novembre 1776. — Voyez, pour cette maison, l'*Annuaire* de 1844.

Berthelot de Baye (Étienne-Hippolyte), 12 juillet 1777. — Il appartenait à une famille originaire de Picardie. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même.*

Desvarrieux (Melchior), 8 novembre 1777. — Lettres de provision de secrétaire en la chancellerie près le parlement de Bretagne.

Guion de Geys de Pampelonne, 9 janvier 1778. — Pour cette famille, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 215.

Gautier (Jean-Baptiste), 4 mai 1778. — Lettres de noblesse accordées à ce négociant, établi à la Guadeloupe. Armes : *de sinople, à trois coqs d'or, crêtés et barbés de gueules, posés un et deux.*

Pluviers, 11 mai 1779. — Les sieurs de Pluviers, qui firent enregistrer leurs titres, étaient d'une famille du Languedoc, maintenue le 15 janvier 1671. Elle s'est éteinte, dans les mâles, à la Guadeloupe.

Mercier (Antoine), 7 septembre 1779. — Il était ancien avocat et doyen des notaires. Armes : *d'hermine, à une bande d'azur.*

Filassier de Saint-Germain (Louis) et Louis-Benjamin Filassier de Richebois, capitaine au Lamentin, 2 mai 1780. — Armes : *fascé d'argent et d'azur, l'argent chargé de six merlettes de sable, posées* 3, 2 *et* 1.

Guillaume ou Guilhaume de Rochebrune (Joseph de), 17 mars 1786. — Sa famille, originaire du Limousin, maintenue par arrêt du 8 janvier 1701, s'est éteinte, dans les mâles, à la Guadeloupe. Alliances : Houe de Richebois, Coudroy de Lauréal, le Mercier, de Pombiray, Levassor de la Chardonnière, Vipart d'Engerville, etc. Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même; aux* 2 *et* 3 *contre-écartelés : d'azur, à trois fasces d'or, et de gueules, à trois chevrons d'or.*

Marre (Jean-Baptiste-Gabriel), 4 juillet 1786. — Lettres de noblesse. Armes : *de gueules, à une épée d'argent, surmontée de trois étoiles d'or, rangées en chef.*

Petit de Vievigne (*alias* Taupin), 9 novembre 1786. — Sa famille, originaire de Bourgogne, et connue par titres depuis l'an 1353, avait été maintenue le 18 mars 1669. Armes : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules.*

Carrère (Pierre-Jacques), 9 janvier 1787. — Il avait fait enregistrer ses titres à la Martinique le 5 mai 1775. Armes : *coupé, au* 1 *d'azur, à trois trèfles d'or, rangés en fasce; au* 2 *de gueules, à une ancre d'argent.*

Prevost de Touchimbert (Jean-Gabriel), 13 novembre 1787. — Voyez l'*Annuaire de la noblesse* de 1844, page 284.

Préaux (Marc-Antoine-Robert, Pierre-Antoine, Nicolas-Médéric et Jean-Claude de), 9 janvier 1788. — Ils avaient servi comme volontaires au siége de la Guadeloupe en 1759, et avaient obtenu, le 10 mai 1785, arrêt, qui constatait qu'ils n'avaient point dérogé. Leur famille avait été maintenue par Colbert le 7 décembre 1671. Armes : *d'argent, au chef de sable; au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.*

Dubois, 4 mars 1788. — Cette famille, qui existe encore à la Guadeloupe, a formé plusieurs branches sous les noms de Dubois de Boisjoli, Dubois de la Sausaye, etc. Elle avait été maintenue par Caumartin, intendant de Champagne, en janvier 1668, sur titres remontant à 1516.

La Marche, 6 mars 1789. — Originaire de Bretagne, la famille de la Marche avait passé aux plus anciennes réformations de cette province, et avait été maintenue le 4 décembre 1670 comme issue d'ancienne extraction. Armes : *de gueules, au chef d'argent.*

Boisseret (François-Pierre de), chevalier, marquis de Sainte-Marie, 9 mai 1789. — Armes : *d'or, au chêne arraché de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Bosredon, 18 juillet 1789. — Ancienne maison d'Auvergne, maintenue le 11 août 1666. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules; aux 2 et 3 vairés d'argent et de sinople de quatre tires.*

Houdan (Jacques), 4 janvier 1790. — Lettres de provision de secrétaire du roi.

Saint-Pierre (les sieurs de), 5 mai 1790. — Leur famille, originaire du Languedoc, était connue par titres au delà de 1560. — Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.*

REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1865.

Le roi des Belges, Léopold Ier, un des doyens des souverains de l'Europe par son âge et par la date de son avénement, est décédé le 10 décembre 1865. La mort a aussi frappé cette année, sur les marches du trône, le prince Nicolas, grand-duc héritier de Russie (le 24 avril), et l'infant don François de Paule, oncle et beau-père de la reine d'Espagne (le 13 août). Puis viennent la reine douairière des Pays-Bas, fille de Paul Ier, empereur de Russie (le 1er mars), la grande-duchesse douairière de Bade, fille de Gustave IV, roi de Suède (le 6 juillet); la grande-duchesse douairière de Toscane, sœur du roi de Saxe (le 3 janvier); la princesse Charlotte Bonaparte, veuve du prince Gabrielli (le 6 mai), et le prince de Musignano, Joseph Bonaparte, son frère aîné (le 3 septembre); le prince Georges d'Anhalt-Dessau, frère du duc (le 16 octobre); la grande-duchesse de Mecklenbourg-Schwerin, nièce du grand-duc de Hesse (le 16 avril); le prince Frédéric de Sleswig-Holstein Sonderbourg (le 2 juillet); le prince Charles de Lichtenstein (le 7 avril); la princesse de Hohenzollern-Heichingen, comtesse douairière de Lodron (le 1er avril); la princesse Auguste de Schwarzbourg-Rudolstadt, née de Solms-Braunfels (le 8 octobre); et enfin deux enfants morts presque en naissant, l'un fils du prince Hermann de Saxe-Weimar (le 7 mai); l'autre fils du prince Georges de Saxe-Meiningen (le 17 mai). Ainsi neuf princes et sept princesses sont descendus dans la tombe pendant l'année qui vient de s'écouler.

Le sacré collége n'a perdu qu'un seul de ses membres, le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, décédé le 15 février 1865 à l'âge de soixante-trois ans.

On compte parmi les décès trois représentants de l'ancienne pairie héréditaire : le duc de Coigny, qui avait

recueilli la dignité de son aïeul, créé le 4 juin 1814; le duc de Clermont-Tonnerre, nommé le 17 août 1815; le marquis de Beaumont-Villemanzy, qui avait été substitué à la pairie de son beau-père, le comte de Villemanzy; les deux derniers avaient donné leur démission en 1830. Neuf pairs appelés à siéger au Luxembourg après l'abolition de l'hérédité de la Chambre haute sont décédés en 1865 : le duc d'Harcourt (nommé le 30 octobre 1837); le marquis de Gabriac (20 juillet 1841); le comte Beugnot (25 décembre 1841); le comte Jacqueminot (27 juin 1846); le comte d'Hautpoul (4 juillet 1846); le baron Achard (13 avril 1845); le baron Rœderer (23 septembre 1845); Besson (11 octobre 1832); Harlé d'Ophove (12 juillet 1846).

Le Sénat français a perdu neuf de ses membres : les marquis d'Hautpoul, de Gabriac, (*duc*) de Saint-Simon, les barons Achard et de Lacrosse, le maréchal Magnan, les généraux Guesviller et le Pays de Bourjolly, et le procureur général Dupin.

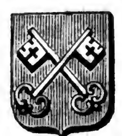
Les chefs de nom et d'armes de cinq maisons ducales sont décédés en 1865 : les ducs de Clermont-Tonnerre, d'Harcourt, de Morny, de Coigny et de Gramont-Caderousse. Avec les deux derniers s'est éteinte la descendance mâle des maisons auxquelles ils appartenaient.

Il faut compter encore parmi les personnages décédés en 1865 : les princes de Croy (duc d'Havré), de Chimay, Octave de Broglie, de Montholon-Sémonville et de Montléart; les marquis de Courtivron, de Hamel-Bellenglise, de Caulaincourt, d'Olivary, de Saint-Vallier, de Sers, d'Oilliamson, de Beaurepaire; les comtes de Rougé, de Lostanges, de Menou, d'Esclignac, de Chasteigner, de Sinéty, d'Astorg, de Drée, d'Ornano, de Palys, de Tournon, et Charles Texier, comte d'Hautefeuille, dernier rejeton mâle de son nom.

Parmi les dames appartenant à la noblesse et décédées en 1865, on peut citer : la marquise de Sabran-Pontevès, née d'Albert de Luynes de Chevreuse, petite-fille du duc de Luynes; la marquise de Brignole-Sale, née Negrone, femme de l'ancien ambassadeur de Sardaigne; les marquises de Nieuil, de Vassan, de Laincel, de Seguins de

Cabassole, de Piolenc, de Baroncelle-Javon, de Viennay; les comtesses de Chanaleilles (née Lascases), de Saint-Priest (née de la Guiche), de Stratten-Ponthos (née de Chérisey), de Querelles, de Pleurre, Mesnard de Chouzy (née de Champagny), de Mun (fille du baron de Ladoucette, sénateur); la maréchale comtesse Truguet; la baronne d'Hauteclocque (née de Navigheer).

LE DUC DE CLERMONT-TONNERRE.



Aimé-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, né en 1779, décédé le 8 janvier 1865, sortit de l'école Polytechnique en 1801, et fit comme officier d'artillerie les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Il fut nommé en 1814 lieutenant des mousquetaires gris et chevalier de Saint-Louis, et fut appelé à la pairie avec le titre de marquis en 1817. Il devint ministre secrétaire d'État de la marine le 4 décembre 1821, grand officier de la Légion d'honneur en 1822, chevalier de la Toison d'or en 1823, ministre de la guerre en 1824. Il cessa de siéger au Luxembourg après la révolution de Juillet 1830, et s'éloigna complétement des affaires. Il avait recueilli le titre de duc à la mort de son cousin germain en avril 1837. ARMES : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

LE DUC DE MORNY.

Charles-Auguste-Louis-Joseph, duc de Morny, né à Paris le 22 octobre 1811, sortit en 1832 de l'école d'état-major. Il fit plusieurs campagnes en Algérie, et se distingua dans l'expédition de Mascara et dans celle de Constantine, où il reçut une blessure qui lui fit conférer la croix de la Légion d'honneur. En 1842 les électeurs du Puy-de-Dôme lui confièrent leur mandat législatif. Il ne tarda pas à se faire remarquer à la Chambre des députés par la manière brillante dont il parla dans la question des sucres, dans celle des fonds secrets, et dans celle de la conversion des rentes pour laquelle il fit adopter son système. Écarté un moment des affaires par la révolution de Février, il reparut à l'Assemblée législative en 1849. Il accepta le 2 décembre 1851 le portefeuille de l'intérieur, qu'il rendit au mois de janvier suivant. Une double élection l'envoya

quelque temps après siéger au Corps législatif, dont il dirigea avec tant de tact et d'habileté les débats, en qualité de président, pendant les huit dernières années de sa vie.

LE DUC DE COIGNY.

Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, petit-fils du maréchal de France, qui mourut en 1821 gouverneur des Invalides, était né en 1788. Il s'engagea à dix-sept ans, fit de 1808 à 1812 les campagnes d'Allemagne, de Prusse et d'Espagne. Il était capitaine de cavalerie et avait déjà reçu plusieurs blessures, lorsqu'il perdit le bras droit en Russie à la bataille de Smolensk, le 17 août 1812. Nommé colonel en 1814, puis aide de camp du duc de Bordeaux, il affecta à la cour comme à la Chambre des pairs, où il avait succédé à son aïeul, un esprit d'indépendance et des idées libérales. Après la révolution de 1830, il se rallia à la royauté de Juillet, et accepta en 1837 les fonctions de chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans. Nommé maréchal de camp en 1840, et grand officier de la Légion d'honneur en mai 1845, il vivait, depuis les événements de février 1848, dans une retraite absolue et résidait souvent en Angleterre, lorsqu'il mourut au mois de mai dernier.

LE MARQUIS D'HAUTPOUL.

Alphonse-Henri, marquis d'Hautpoul, né à Versailles, le 4 janvier 1789, sortit de l'école militaire de Fontainebleau en 1806, se distingua à Iéna, à Eylau, fit les campagnes d'Espagne et de Portugal de 1808 à 1811, reçut deux blessures, et resta prisonnier des Anglais à la bataille des Arapiles, le 22 juillet 1812. Nommé colonel du 4ᵉ de ligne en 1820, il fit la campagne d'Espagne de 1823, et fut promu maréchal de camp en 1828. Au mois de mars 1830, Charles X l'appela aux fonctions de directeur de l'administration de la guerre, et, à ce titre, il fut chargé d'assurer les approvisionnements et le matériel de l'expédition d'Algérie. Après la révolution de Juillet et la dissolution de la Chambre élective, dont il faisait partie en 1831, il vécut quelque temps dans la retraite, revint siéger à la Chambre comme député de l'Hérault en 1834, commanda les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure et des Pyrénées-Orientales. Nommé lieutenant général en avril 1841, pair de France en 1846, mis à la retraite en

1848, il fut replacé en 1849 dans le cadre d'activité, et reçut le portefeuille de la guerre le 31 octobre 1849. Appelé au Sénat en 1852, il en devint bientôt après le grand référendaire, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort.

LE MARQUIS DE BEAUMONT-VILLEMANZY.



Le comte Théodore de Beaumont (depuis marquis de Beaumont-Villemanzy) servait comme lieutenant dans la campagne d'Espagne en 1812, et reçut à la bataille de Salamanca une balle qui lui valut la croix de la Légion d'honneur. Admis en 1814 dans les compagnies rouges comme brigadier, il entra l'année suivante dans la garde, et fit comme chef d'escadron la campagne de 1823. Il était lieutenant-colonel, lorsque la révolution de 1830 le fit renoncer à la brillante carrière ouverte devant lui. Il avait, en épousant la fille du comte de Villemanzy, pair de France, été substitué par ordonnance royale de Louis XVIII à la dignité de son beau-père. Mais il aima mieux ne pas recueillir cet héritage que de prêter serment à la royauté de Juillet. Il rentra dans la vie privée, où il se fit remarquer par la noblesse de ses sentiments, la fermeté de son caractère, la sagesse et la droiture de tous ses actes.

LE MARQUIS DE COURTIVRON.

Louis-Philippe-Marie le Compasseur Créquy-Montfort, marquis de Courtivron, né en 1781 à Paris, dans l'hôtel du maréchal de Clermont-Tonnerre, son aïeul, fut incarcéré comme suspect à l'âge de douze ans. Rendu à la liberté, il alla rejoindre son père dans l'émigration. En 1814, il entra comme brigadier aux chevau-légers, fut nommé en 1815 aide de camp du duc de Damas, et accompagna en 1824 le marquis de Talaru, son oncle, comme attaché à l'ambassade d'Espagne. En 1825, il quitta le service militaire et siégea à la Chambre des députés. Il venait de succéder à son père, comme maire de Dijon, lorsque la révolution de Juillet lui fournit l'occasion de déployer son courage et son habileté. Lorsqu'il eut calmé l'effervescence des esprits, il rentra dans la vie privée et se consacra tout entier à la bienfaisance et aux relations de famille.

LE COMTE DE SAINT-GILLES.

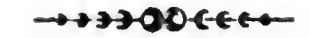
Le comte Gaston de Saint-Gilles, né en 1835, était issu d'une de ces anciennes maisons de Bretagne chez lesquelles les sentiments religieux et les principes de fidélité sont si puissamment héréditaires. Zouave pontifical, il combattit à Castelfidardo, et fut de cette poignée de braves qui, retranchés dans une ferme, soutinrent une lutte héroïque contre le poids de toute une armée. Fait prisonnier, il fut obligé par les termes de la capitulation à rentrer en France, et y épousa la nièce de Mgr de Garsignies, évêque de Soissons, le 3 février 1863. Une mort prématurée l'a enlevé au mois d'avril dernier après une courte maladie.

LE COMTE DE TOURNON.

Le comte Eugène de Tournon, né en 1780, volontaire royaliste en 1815, fut attaché comme officier d'ordonnance au maréchal de Gouvion Saint-Cyr, puis il passa capitaine aux hussards de la garde. Nommé en 1821 lieutenant-colonel, il entra aux gardes du corps dans la compagnie de Luxembourg, et fit la campagne de 1823 avec la maison du roi. Il accompagna Charles X à Cherbourg, et brisa alors son épée pour rentrer dans la vie privée.

LE COMTE DE MAC-MAHON.

Le comte Joseph de Mac-Mahon, frère aîné du maréchal, duc de Magenta, était ancien élève de l'école de Saumur, et capitaine au 4e régiment de hussards en 1830. Fidèle à son serment, il renonça alors à la carrière militaire, et rentra dans la vie privée, où sa bienfaisance, sa piété, sa courtoisie, ses éminentes qualités du cœur et de l'esprit, le firent entourer de l'affection des siens et de l'estime publique. On peut dire que sa mort a été le couronnement d'une belle vie.



CHANGEMENTS ET CORRECTIONS

survenus pendant l'impression de l'Annuaire de 1866.

Beauvau, page 72. Le prince Étienne de Beauvau est décédé le 16 décembre 1865.

Belgique, page 10. Le roi Léopold Ier est décédé le 10 décembre 1865.

Ducs de l'Empire, page 61, ligne 16, *au lieu de* second fils, *lisez* fils aîné.

Noailles, page 104. Le duc de Mouchy a épousé le 18 décembre 1865 la princesse Anna Murat.

Carmejane-Pierredon, page 252, ligne 38, *au lieu de* Jenny, *lisez* Jemny.

Cardinaux. Le 19 décembre 1865 est décédé le cardinal Ciarchi.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Aux Tablettes généalogiques de 1865.

Article DE LA CODRE, page 142, ligne 10, Gilbert-Nicolas de la Codre est décédé le 17 janvier 1865.

Même page, ligne 17, *au lieu de* 1832, *lisez* 1822.

Article DE DION, page 146, ligne 10, après Henriette de Dion, *ajoutez* mariée en février 1861 à Louis Josson de Billême.

Même page, après cette ligne 10, *ajoutez* 5° Alice-Isbergue-Henriette, née en 1844.

Article PONTEVÈS, page 170, ligne 33, *au lieu de* Massius de Bonne, *lisez* Massias de Bonne.

Page 171, ligne 27, *au lieu de* Boubers Montaulve, *lisez* Boubers Montaulue.

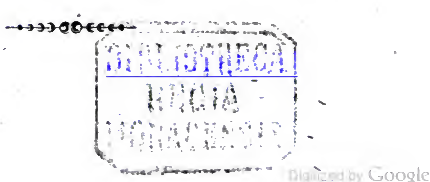
Article de Carmejane-Pierredon, page 185, ligne 8, *au lieu de* la Baume-Suse, *lisez* la Baume-Suze.

Article WYSE, page 230, ligne 5, après le mot Stafford, *ajoutez* en 1852.

Même page, ligne 10, *au lieu de* comte de Strongbow, *lisez* comte Strongbow.

Page 232, avant-dernière ligne, *au lieu de* Louise, *lisez* Anne.

Page 236, ligne 25, *au lieu de* Carrigenan, *lisez* Carrigmenan.



TABLE

DES FAMILLES NOBLES

DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.

FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES VINGT-DEUX VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'*Annuaire* de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858; *q*, 1859; *r*, 1860; *s*, 1861; *t*, 1862; *u*, 1863; *v*, 1864; *x*, 1865.

A

F

G

H

I

M

Q

R

S

PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

TABLE DES MATIÈRES

DE

L'ANNUAIRE DE 1866.

PLACEMENT DES GRAVURES.

Planche BC en regard du titre.

— BD en face de la page.................... 128

— 3 du Nobiliaire de Franche-Comté........ 379

— 4 du nobiliaire.......................... 416

Signes pour la décoration de la Légion d'honneur.

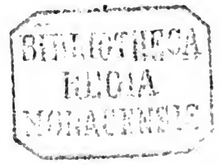
Grand'croix......... G. ✱.

Grand officier....... G. O. ✱.

Commandeur .... C. ✱.

Officier............ O. ✱.

valier........... ✱.





Le recueil de l'*Annuaire de la Noblesse*, composé de vingt-trois volumes, forme aujourd'hui le nobiliaire moderne le plus complet.

Prix d'un volume :	Broché....................	5 fr.
	Avec blasons coloriés.......	8 fr.
	Cartonné, doré sur tranche...	1 fr. 50 c. en sus.

L'année 1844, étant presque épuisée, se vend 10 fr. Il ne reste plus que des exemplaires coloriés de 1858, du prix de 13 fr. La première année (1843) ne peut plus être fournie que d'occasion et à un prix variable. (20 à 30 fr.)

En vente au bureau de l'Annuaire

ARMORIAL D'ARTOIS ET DE PICARDIE,

GÉNÉRALITÉ D'AMIENS

SUIVI D'UN NOBILIAIRE DE FLANDRE ET D'ARTOIS

C'est le deuxième volume de l'*Armorial général de France*, grande collection manuscrite conservée à la Bibliothèque impériale, où furent enregistrés tous les blasons des familles de France.

Un volume grand in 8° avec planches d'armoiries. Prix : 16 fr.

Le premier volume contient l'*Armorial de Flandre, de Hainaut et du Cambresis.*

Les autres registres de l'*Armorial général* seront publiés successivement, et formeront la collection héraldique la plus importante par son caractère officiel et par son étendue. Un Nobiliaire de la province sera joint à chaque registre.

Les personnes qui habitent les départements n'ont qu'à envoyer à M. Borel d'Hauterive, rue Richer, 50, un bon de la poste pour le prix des volumes de l'*Annuaire de la Noblesse* ou de l'*Armorial de Flandre* ou *d'Artois* qu'elles désirent recevoir, et ces ouvrages leur seront adressés *franco* à domicile, sans augmentation de prix.

PARIS. TYPOGRAPHIE HENRI PLON, RUE GARANCIÈRE, 8





